This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,102,095

Digitized by Google

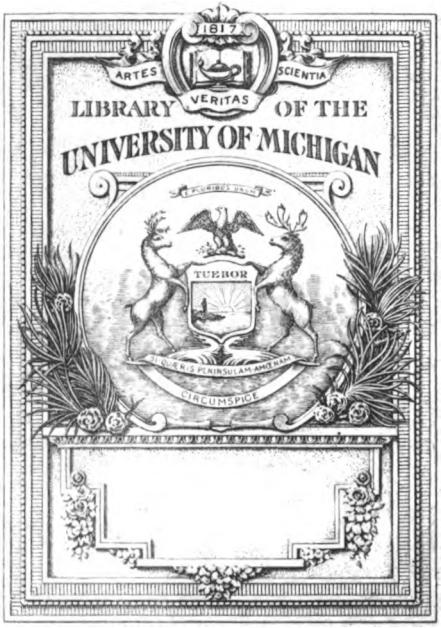

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
P232
C7

Digitized by Google

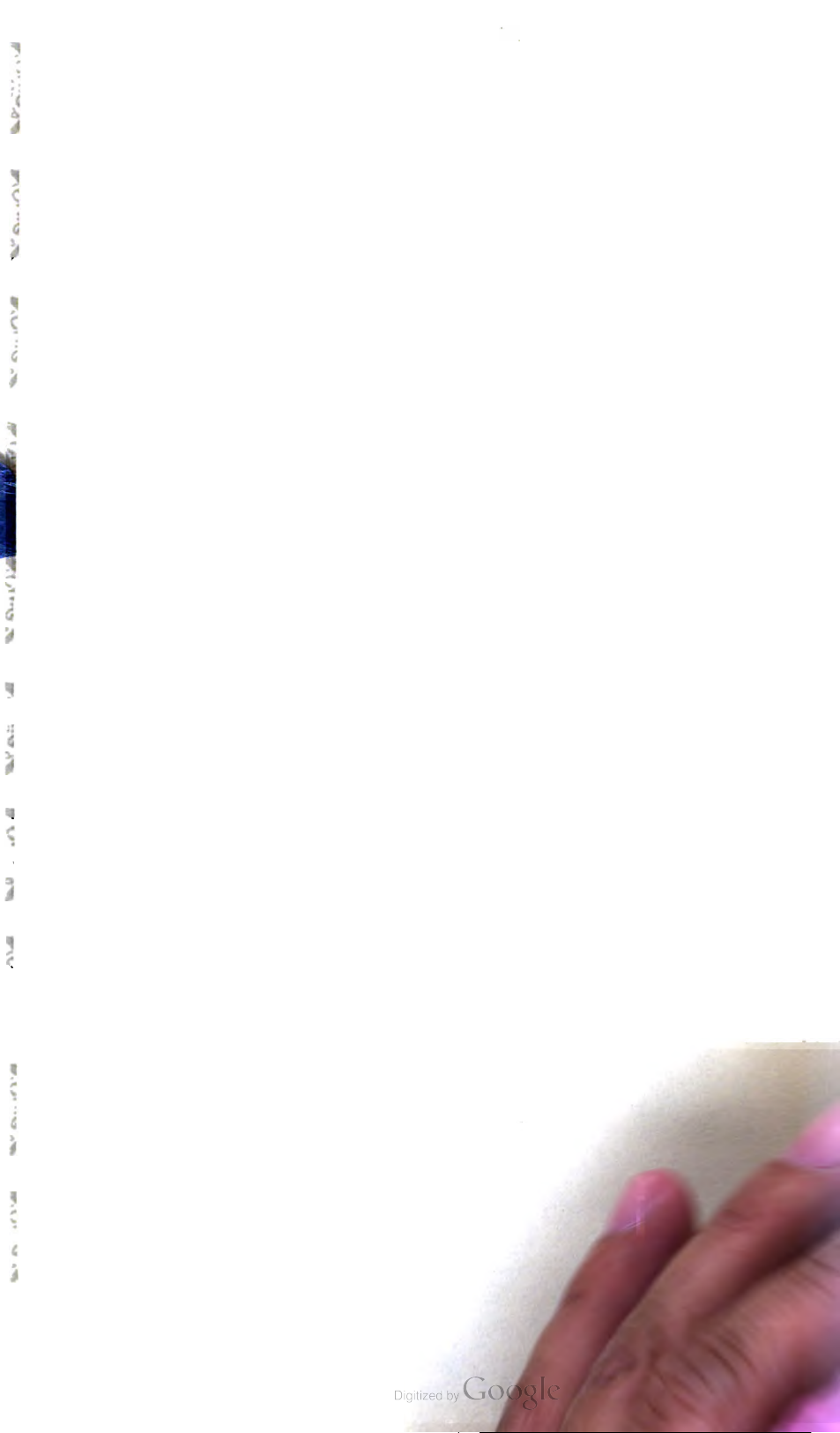
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
P232
C7

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

ANNÉE 1928

Digitized by Google

Digitized by Google

AUG-7 1928

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1928

BULLETIN DE JANVIER-MARS

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXVIII

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 30 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

SÉANCES DE JANVIER 1, 15, 19, 32

COMMUNICATIONS :

Caractères généraux de la langue grecque, par M. A. Meillet, membre de l'Académie 10

Complément à l'étude de la monnaie des premiers Lagides, par le prince Soutzo 23

Note sur deux monuments égyptiens trouvés en Syrie, par M. A. Moret, membre de l'Académie 34

APPENDICE :

Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le 2e semestre 1927 ; lu dans la séance du 20 janvier 1928 27

LIVRES OFFERTS 14, 19, 37

SÉANCES DE FÉVRIER 39, 47, 58, 00

COMMUNICATIONS :

Rapport sommaire sur les travaux de la Commission des fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges pendant l'année 1927, par M. E. Calmette 42

Les formes populaires du vocabulaire Indo-Européen, par M. A. Meillet, membre de l'Académie 50

APPENDICE :

Rapport sur les travaux de l'École archéologique de Jérusalem pendant l'année 1926-27, par M. E. Pottier, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 10 février 1928 52

LIVRES OFFERTS 44, 56, 59

SÉANCES DE MARS 65, 84, 101, 106, 109

COMMUNICATIONS :

Les découvertes de la Commission des monuments historiques de Roumanie, par M. W. Jorga, correspondant de l'Académie 70

La Géographie générale et la Chronologie du premier art roman, par M. G. Puig, correspondant de l'Académie 73

L'Islamisme et la vie urbaine, par M. W. Marçais, membre de l'Académie 86

Une inscription de Bohémond VI à Tripoli de Syrie, relative à une tour de la monnaie, par M. G. Schlumberger, membre de l'Académie. 102

Origine de l'expression des « Dix Mille », par M. P. Masqueray, correspondant de l'Académie 111

LIVRES OFFERTS 83, 100, 186

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VIe, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

General

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1928

SÉANCE DU 6 JANVIÉR

PRÉSIDENCE DE M. SALOMON REINACH, PUIS DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le PRÉSIDENT signale la présence de Sir James Frazer, récemment élu associé étranger, et lui souhaite la bienvenue au nom de l'Académie.

M. Salomon REINACH, président sortant, prononce l'allocution suivante :

Mes chers confrères,

« Cicéron nous apprend que le philosophe Théophraste se plaignait, à la fin de sa vie, de la « quitter dans le temps qu'il commençait à savoir quelque chose ». Avec la modification nécessaire, tous vos présidents sortants peuvent parler comme Théophraste. Il est vrai que je présidais pour la seconde fois, mais j'avais eu le temps, depuis vingt ans, d'oublier ce que j'avais appris à côté de mon maître Georges Perrot. Il m'a fallu refaire mon éducation à côté de mon camarade M. Cagnat. Votre Secrétaire perpétuel est un excellent Mentor, car il sait à merveille, non seulement son métier, mais celui de son voisin de gauche. Je souhaite à mon successeur de profiter à son tour de cet enseignement hebdomadaire ; je lui souhaite surtout d'avoir, moins souvent que moi, la triste obligation de louer les confrères qui nous

Digitized by Google

quittent et d'exprimer les regrets de l'Académie. A cet égard, l'année qui vient de finir a été très cruelle pour nous ; la probabilité permet d'espérer que celle où nous venons d'entrer sera plus clémente.

L'an passé a été témoin, dans cette salle paisible, de discussions plus ardentes qu'à l'ordinaire. Elles ne sont pas épuisées à l'heure où je parle ; elles reprendront. Je ne doute pas que ce ne soit à nouveau avec tous les égards qu'on se doit entre confrères, même quand on professe et proclame des opinions tout opposées. A côté de l'Académie, il y a le périodique, même le journal, où l'on est moins empêché de dire ce qu'on pense comme on le pense. C'est peut-être dommage ; la même discipline de l'affirmation tempérée, le même respect de l'erreur d'autrui devrait être une loi pour tous et partout. Mais le public qui lit comprendrait-il ? Il faut une longue habitude des procédés et des conventions littéraires pour saisir ce qui se dit à mi-voix. Quoi qu'il en soit, il est désirable que nos oracles, si nous en avons à rendre, ne le soient pas seulement dans des feuilles éphémères. *Foliis tantum ne carmina manda*, dit Énée à la Sibylle. Le fond de nos pensées, sur des questions de notre ressort, doit être exprimé ici-même ; l'écho grossi qu'elles peuvent éveiller ailleurs ne parvient pas jusqu'à cette salle et peut nous laisser indifférents.

Nous venons d'appliquer, pour l'élection de nos commissions, un système déjà préconisé par M. Ch.-V. Langlois et qui a donné, vous l'avez vu la semaine dernière, des résultats très satisfaisants. Ainsi le temps de l'Académie est épargné pour ce qui est sa besogne propre et vous trouverez sans doute opportun de persévérer dans cette petite réforme qui, comme toute saine économie, n'est pas négligeable.

Mes chers confrères, je vous remercie sincèrement d'avoir allégé, par votre constante bienveillance, ma tâche de président. Je prie M. Glotz, mon successeur, d'occuper ma place et M. Goelzer, votre vice-président, de s'asseoir à celle de M. Glotz. »

M. Gustave Glotz, en prenant possession du fauteuil de la présidence, s'exprime ainsi :

Digitized by Google

Mes chers confrères.

« Ce n'est pas sans émotion que je m'apprête à siéger sur ce fauteuil, qui de loin me semblait majestueux et de près me paraît redoutable. Il n'est pas un seul d'entre vous par qui je ne sois fier d'être traité en égal; il en est plusieurs que j'ai trop longtemps considérés comme mes maîtres, pour ne pas en garder à jamais une douce habitude de déférence. Et puis, comment ne pas se sentir troublé, pour peu qu'on pense à la lignée séculaire des savants qui se sont succédé à cette place ? Si donc la tradition de notre compagnie m'élève pour un an d'une marche au-dessus de vous, je vous dois mes remercîments à tous, et j'exprime une particulière reconnaissance à ceux, morts ou vivants, dont les noms illustres ont fait qu'une charge où l'on est appelé à tour de rôle soit devenue un honneur. L'honneur est d'autant plus grand pour moi et la charge plus lourde, qu'en cette année 1928 un autre roulement porte le président de l'Académie des Inscriptions à la présidence de l'Institut tout entier. Nouveau motif de gratitude envers vous, mais aussi de défiance envers moi-même.

Pourtant, à la réflexion, je trouve quelques raisons de me rassurer un peu.

De ce réconfort je suis redevable pour une bonne part au président de l'an dernier. Dans le désarroi et la douleur causés par la mort d'Imbault-Huart, qu'un sort tragique vous enlevait au lendemain du jour où vous l'aviez désigné comme président, M. Salomon Reinach a bien mérité de l'Académie en assumant la présidence pour la seconde fois, et m'a rendu un éminent service en acceptant de faire mon éducation de semaine en semaine par son exemple. En une année qui n'a pas été sans troubler la quiétude de sa vie scientifique, il a toujours été assez maître de lui pour diriger nos travaux avec une dignité calme et une indéfectible sérénité. Trop souvent, hélas ! il a dû prendre la parole au nom de la compagnie pour adresser un dernier hommage à des confrères disparus ; chaque fois, il a su mêler aux jugements les plus droits les louanges les plus délicates et les plus touchants souvenirs.

Lui parti, je n'en suis pas réduit, par bonheur, à m'inspirer

Digitized by Google

seulement des leçons qu'il m'a prodiguées. Je puis encore compter sur le plus utile des auxiliaires, le meilleur des guides, notre cher secrétaire perpétuel. Gardien et interprète du règlement, conservateur des précédents constitués en jurisprudence, conseiller avisé, il mettra son expérience à mon service avec cette franchise pleine de tact que lui suggère son dévoûment à l'Académie ; il m'évitera les faux pas, autant qu'il dépend de lui, et me fournira en toute occasion la pièce probante avec la formule juste.

Mais rien ne peut valoir, pour me faciliter la tâche, la cordialité de relations qui a toujours uni les membres de notre Académie. La courtoisie, chez nous, ne consiste pas en une civilité plus ou moins élégante de paroles et d'attitudes ; elle est une mutuelle bienveillance qui tient à un commun amour de la vérité et qui doit, par conséquent, être dégagée de toutes préventions, de toutes préoccupations personnelles. On s'imagine assez volontiers au dehors que nos controverses, lorsqu'elles atteignent une vivacité inaccoutumée, se haussent jusqu'au ton qui prévaut parfois, d'après la rumeur publique, dans des assemblées plus... disons plus nombreuses que la nôtre. Vous avez tous remarqué ces temps-ci, à des questions ironiques, à des sourires narquois, l'étonnement que provoquent chez les profanes les dissentiments graves sur des problèmes d'érudition ; on observe non sans malignité que certains augures peuvent se regarder sans rire ; pour un peu, on verrait dans l'épée, complément de l'habit vert, autre chose qu'une inoffensive parure. Quelle erreur ! Comme si, dans nos « pauvres petites sciences conjecturales », le moindre grain de vérité n'était pas souvent le résidu d'innombrables et passionnées discussions ! Mais encore ne faut-il pas que des divergences d'opinion entraînent des violences de langage, ni surtout qu'elles laissent subsister la moindre amertume au fond des cœurs. Nos séances ont toujours été des réunions hebdomadaires d'amis ; elles ne cesseront pas de l'être. La plus précieuse et la plus charmante de nos traditions sera maintenue, et la sonnette posée sur cette table gardera son air désuet et sa signification purement symbolique.

De mon côté, mes chers confrères, je tâcherai de n'être pas trop inégal à la confiance que vous me faites. Parmi toutes les qualités que vous êtes en droit d'exiger d'un président, je ne

Digitized by Google

puis me flatter d'en acquérir beaucoup ; mais j'ose vous garantir que j'aurai du premier au dernier jour celles que procurent le sentiment du devoir et la bonne volonté. Je n'aurai pas l'outrecuidance de vous proposer dans une sorte de déclaration ministérielle un programme de réformes. Depuis quelques années vous avez réparti plus équitablement les sièges de membres libres, et gagné une ou deux séances de travail effectif en simplifiant la nomination des commissions par une procédure nouvelle. A ces changements, qu'il faut laisser au temps le soin de consolider, doivent s'ajouter tout naturellement les améliorations que réalise en tout domaine l'interprétation large des règles et des traditions. Il suffit, heureusement, pour que votre président ne soit pas indigne de sa charge, qu'il ait constamment présente à l'esprit la pensée de la mission assignée à votre compagnie. Nous avons à favoriser le travail scientifique en lui assurant la publicité de nos séances, en le soumettant à une critique fortifiante, en récompensant les bons ouvrages dans la faible mesure de nos moyens, en encourageant les fouilles et les publications, en veillant dans nos chères Écoles à l'éducation de ceux qui seront les maîtres de la génération future. Par là, nous contribuerons à l'expansion intellectuelle de la France, en même temps que nous maintiendrons le vieux renom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mon vœu le plus sincère, en une semaine propice aux souhaits de bonheur, c'est qu'à cette œuvre nous puissions collaborer tous ensemble jusqu'au bout de l'année, sans avoir à déplorer aucune perte, et croyez bien, mes chers confrères, que ce vœu ne m'est pas dicté par un égoïsme de président. »

Le Général Bellot, directeur du Service Géographique de l'Armée, adresse au Secrétaire perpétuel les documents archéologiques recueillis au cours de leur mission par les brigades topographiques chargées de dresser les feuilles de Beyrouth et de Zahlé de la carte du Levant au 50.000e.

Renvoi à M. Dussaud.

M. Paul Deschamps envoie à l'Académie un premier rapport de sa mission au Krak des Chevaliers.

Digitized by Google

M. Charles Bémont, au nom de la Commission du prix Gobert, lit le rapport suivant :

« Un seul ouvrage a été présenté pour le concours du prix Gobert en 1928 :

Max Bruchet, *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie.*

A cet ouvrage, il convient d'ajouter ceux qui ont obtenus en 1927 :

le grand prix,

Michel Clerc, *Massalia, histoire de Marseille dans l'Antiquité* ; t. I : *Des origines au III^e siècle avant J.-C.*

et le second prix,

Gaston Zeller, *La réunion de Metz à la France.* »

Le Secrétaire perpétuel fait connaître ainsi qu'il suit l'état des concours en 1928 :

Prix ordinaire (*Édition d'un ouvrage latin du moyen âge*). — Deux concurrents.

Antiquités nationales. — Quinze concurrents.

Médaille Ulysse Chevalier (*Dauphiné ou Provence*). — Aucun concurrent.

Prix Aug. Prost (*Metz et pays voisins*). — Deux concurrents.

Prix J.-J. Berger (*Ville de Paris*). — Un concurrent.

Prix Duchalais (*Numismatique médiévale*). — Un concurrent.

Prix Bordin (*Orient*). — Deux concurrents.

Prix Delalande-Guérineau (*Moyen âge et Renaissance*). — Un concurrent.

Prix Saintour (*Antiquités classiques*). — Onze concurrents.

Prix Fould (*Arts du dessin jusqu'au XVI^e siècle*). — Trois concurrents.

Prix de Courcel (*Histoire de France avant l'an mil*). — Deux concurrents.

Prix de La Grange (*Anciens poètes de la France*). — Aucun concurrent.

Prix Ambatielos (*Histoire ou archéologie de la Grèce*). — Un concurrent.

Médaille Georges Perrot (*Histoire de l'art antique ou archéologie de la Grèce*). — Aucun concurrent.

Prix Stanislas Julien (*Ouvrage relatif à la Chine*). — Un concurrent.

Digitized by Google

Prix du duc de Loubat (*Amérique*). — Deux concurrents.

Prix Clermont-Ganneau (*Peuples sémitiques et Syrie jusqu'à l'an mil*). — Aucun concurrent.

Prix Alfred Dutens (*Linguistique*). — Aucun concurrent.

Prix Lefèvre-Deumier (*Histoire des religions*). — Un concurrent.

Prix Thorlet. — Aucun concurrent.

L'Académie procède à l'élection des commissions de prix pour 1928.

Sont élus :

Prix ordinaire (4 membres). — MM. Omont, Thomas, Prou et Fournier.

Antiquités nationales (8 membres). — MM. S. Reinach, Omont, Jullian, Prou, Fournier, Blanchet, Bémont, F. Lot.

Prix Duchalais (4 membres). — MM. Schlumberger, Th. Reinach, Prou, Blanchet.

Prix Stanislas Julien (4 membres). — MM. Senart, Scheil, Thureau-Dangin, Pelliot.

Prix Aug. Prost (4 membres). — MM. Omont, Scheil, Fournier, Jeanroy.

Prix de La Grange (4 membres). — MM. Omont, Thomas, Jeanroy, F. Lot.

Prix Bordin (4 membres). — MM. Senart, Scheil, Dussaud, Marçais.

Prix Delaborde-Guérineau (4 membres). — MM. Prou, A. de Laborde, Langlois, Lefranc.

Prix Saintour (4 membres). — MM. Chatelain, Croiset, Monceaux, Mazon.

Prix Ambatielos (4 membres). — MM. Pottier, Croiset, Puech, Mazon.

Médaille Georges Perrot (4 membres). — MM. Pottier, Croiset, Puech, Holleaux.

Médaille Paul Blanchet (4 membres). — MM. Th. Reinach, Monceaux, Blanchet, Gsell.

Prix J.-J. Berger (6 membres). — MM. Omont, Jullian, Prou, Fournier, Langlois, Blanchet.

Prix du baron de Courcel (4 membres). — MM. Jullian, Prou, Langlois, F. Lot.

Digitized by Google

Prix du duc de Loubat (4 membres). — MM. SENART, S. REINACH, PELLIOT, MEILLET.

Prix Louis Fould (4 membres). — MM. POTTIER, Th. REINACH. DIEHL, A. DE LABORDE.

Prix Lefèvre-Deumier (8 membres). — MM. SENART, S. REINACH, POTTIER, CROISET, MONCEAUX, PELLIOT, GSELL, MORET.

Prix Clermont-Ganneau (6 membres). — MM. POTTIER. SCHEIL, THUREAU-DANGIN, CHABOT, DUSSAUD, GOURAUD.

Prix Alfred Dutens (4 membres). — MM. THOMAS, MEILLET. BRUNOT, MARÇAIS.

L'ordre du jour appelle la désignation de deux candidats pour la chaire d'Étude critique des sources de l'Histoire de France à l'École des Chartes.

Personne ne demandant la parole, il est procédé immédiatement au vote.

M. Léon Levillain est présenté en première ligne à l'unanimité des 31 votants.

M. Charles Samaran est ensuite présenté en seconde ligne par 30 voix. Il y a un bulletin nul.

M. Abel LEFRANC communique, en les commentant, une série de documents demeurés jusqu'ici totalement inconnus et qui éclairent d'un jour imprévu la vie du célèbre Jean Bodin (1530-1596), l'auteur de *La République,* livre qui fonda la science politique des temps modernes et connut, à l'étranger comme en France, un immense succès. On sait que ce personnage très mêlé à la vie politique de son temps, écrivit aussi la *Démonomanie des Sorciers*, l'étonnant *Heptaplomeres*, et la *Méthode pour faciliter la connaissance de l'Histoire*, qui formule la véritable théorie des sciences historiques. Ces curieuses pièces ont été découvertes par M. A. Ponthieux, secrétaire du Comité archéologique de Noyon. Elles se rencontrent dans un gros registre de 1643 pages, conservé dans l'étude de Me Caurette, notaire à Ham (Somme). L'invasion allemande a amené la destruction de toutes les minutes de cette étude : seul le précieux registre de la famille de Bodin a pu être sauvegardé, avec les pièces manuscrites des XVIe et XVIIe siècles qu'il contient.

Digitized by Google

Parmi ces documents, l'un des plus importants est sans contredit celui qui est daté du 14 janvier 1577 (collation faite en 1587), et qui prouve d'une manière définitive, contrairement aux opinions récemment émises, que la vie du théoricien de *La République* comporte, comme celle de Rabelais, une période de « moniage ». Bodin a été, en effet, religieux profès dans l'ordre des Carmes, d'abord au couvent de N.-D. d'Angers, puis au couvent de Paris, où il suivit le cours de philosophie pendant deux ans, sous frère Guillaume Prévost. La profession ayant eu lieu avant l'âge canonique, fut déclaré nulle par la suite, et Bodin put quitter l'habit. Plus tard, inquiété au sujet de ses idées, il dut justifier la légitimité de sa sortie de l'ordre, et c'est ainsi que la précieuse pièce fut établie.

Le registre apporte, d'autre part, les données les plus précises sur Jean Bodin procureur du roi à Laon, à partir de 1587, conseiller du roi de Navarre, homme de confiance du duc d'Anjou, superintendant du marquis et de la marquise de Moy, etc. Nous possédons désormais une partie de la correspondance de Bodin. L'histoire de sa famille peut être de même reconstituée avec certitude. Bref, il s'agit d'un véritable renouvellement de sa biographie. Au reste, tous les faits qui en ressortent lui sont entièrement favorables et accroissent encore le haut intérêt de sa carrière. Les documents retrouvés paraîtront sous peu dans la *Revue du XVI^e siècle*.

MM. Camille Jullian et Théodore Reinach présentent des observations.

M. Antoine Meillet entretient l'Académie des caractères généraux de la langue grecque [1].

MM. Maurice Croiset et Th. Reinach présentent des observations.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA LANGUE GRECQUE,

PAR M. A. MEILLET, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Il y a, depuis quelques années, chez les linguistes une aspiration à entrer dans des voies nouvelles, aspiration qui se traduit par des tentatives diverses, en partie peu précises.

Durant le XIX^e^ siècle, l'effort a porté surtout sur les éléments pour ainsi dire matériels du langage. C'était devenu un usage courant, à la fin du XIX^e^ siècle, que d'écrire des grammaires où les formes grammaticales étaient minutieusement décrites et où rien n'était dit de l'emploi qui en est fait. C'est grâce à ce travail obstiné sur des éléments faciles à observer et à fixer que l'on a pu constituer des familles de langues bien déterminées et faire des histoires exactes de la prononciation et des formes grammaticales. Mais on n'aperçoit aucun moyen d'établir un rapport intime entre une forme linguistique et les sociétés qui les emploient. On ne peut que constater des rapports de fait.

En étudiant les catégories grammaticales, on pouvait espérer qu'on trouverait des concordances entre l'existence de certaines catégories et certaines mentalités, certains types de civilisation. J'ai cru apercevoir que le nombre duel, fréquent à un certain niveau de civilisation, disparaît à un niveau plus élevé ; ceci s'observe en effet dans les groupes indo-européen, sémitique, finno-ougrien. Mais les concordances de ce genre sont peu nombreuses, et l'on n'arrive pas à en pousser la théorie bien avant.

Une étude récente du prince. N. Troubetskoy m'a donné l'idée d'essayer autre chose. Dans son livre, *K probleme russkovo samopoznanija*, 1927 (imprimé à Paris),

Digitized by Google

le prince Troubetskoy a montré que la structure générale du turc concorde avec le caractère général des peuples turcs. Le turc est une langue où chaque catégorie grammaticale exprimée a une caractéristique unique, toujours la même dans tous les cas, et où la caractéristique de cette catégorie s'ajoute à la caractéristique d'une autre; par exemple, le pluriel est caractérisé par *-lar-*, à quoi s'ajoutent des désinences casuelles identiques au singulier et au pluriel. Il n'y a donc aucune forme anomale. Il est résulté de là que, depuis le plus ancien texte, vieux d'un millier d'années, le turc n'a presque pas changé et que, d'un bout à l'autre du domaine étendu qu'ils occupaient, de la Volga jusqu'à la Chine, de la Sibérie jusqu'à la Perse et à la Méditerranée, les parlers turcs sont tout pareils les uns aux autres. Le prince Troubetskoy montre que la musique et la poésie turques offrent le caractère indiqué : schématisation nette d'un matériel relativement pauvre et rudimentaire (p. 41).

Par suite de sa simplicité, le cas turc est clair, évident. Mais il donne lieu de se demander si l'on ne peut pas expliquer, de la même manière, certains autres cas.

Le cas indo-européen s'oppose, à tous égards, au cas turc. Autant la grammaire du turc est rigide et monotone, autant les grammaires indo-européennes sont souples et variées. Ce qui caractérise l'indo-européen, c'est que les caractéristiques de chaque catégorie y sont multiples, variables d'un mot à l'autre, d'une catégorie à l'autre ; un cas turc est exprimé par une désinence, toujours la même, au singulier et au pluriel, et dans tous les mots ; un cas indo-européen a des caractéristiques différentes au singulier, au pluriel et au duel, dans telle catégorie de mots et dans telle autre catégorie. Dans une grammaire indo-européenne, les formes normales sont nombreuses, et elles ne servent que pour les mots peu usuels ; quant aux mots usuels, presque chacun offre des particularités propres ; formes fortes et

Digitized by Google

anomalies ne sont pas seulement en nombre : c'est l'essentiel de la langue. Or, cet état linguistique concorde avec l'état social : au début de l'époque historique, le monde indo-européen se composait de petits groupes de chefs plus ou moins indépendants, de petites tribus ayant chacune une autonomie ; il y a des nations qui sentent leur unité, il n'y a pas d'empire ayant une organisation. Chacun de ces petits groupes veut dominer séparément, et c'est pour cela que les vikings dirigent leurs bateaux sur tous les rivages, que les cités grecques lancent de tous côtés des colonies.

Un type linguistique aussi complexe est propre à s'adapter à des conditions diverses, à prendre suivant les circonstances des formes diverses. En effet, l'indo-européen commun a pris, sur chaque domaine, un caractère particulier. Chacune des langues du groupe indo-européen a des traits à part, est comme une personne particulière. Derrière chacune des trois grandes langues les plus anciennement attestées : l'indo-iranien, le grec, le latin, on aperçoit clairement l'unité indo-européene ; mais chacune a une physionomie propre, et l'évolution de chacune a suivi des directions spéciales.

Ceci posé, il faut essayer de caractériser le grec, de se représenter comment la structure générale de la langue grecque concorde avec la mentalité grecque.

D'une part, la morphologie grecque offre le maximum d'anomalies que sans doute on observe dans aucun idiome : presque chaque verbe notable présente quelque particularité qui lui est spéciale. Il n'y a pas deux cas comme celui de πάσχω, πείσομαι, ἔπαθον, πέπονθα par exemple, ou comme celui de ἔρχομαι, ἐλεύσομαι, ἦλθον, ἐλήλυθα. Les formes grecques sont individuelles au-delà de tout ce que l'on peut imaginer.

Mais, d'autre part, ces formes entrent dans un plan exactement dessiné : l'opposition du présent, du futur, de l'aoriste et du parfait y est rigoureuse. Elle est soulignée avec vigueur par un participe d'usage fréquent et par un infinitif

Digitized by Google

tout aussi employé appartenant à chaque thème et qui en expriment le sens général, en dehors de toute circonstance de personne.

Rien de plus varié que les formes de singulier : λόγου, τιμῆς, ποδός, γένους, πόλεως, ou de pluriel : λόγων, τιμῶν, ποδῶν, ou de duel : ποδοῖν. Mais les emplois du génitif sont exactement définis, bien qu'irréductibles à aucune formule une ou même à un petit nombre de formules.

Le grec se distingue ainsi par la variété des formes, par l'individualisation stricte des mots, mais le tout traversé par des lignes exactement arrêtées qui délimitent avec précision certaines catégories, certains emplois.

Le contraste entre le développement grec et le développement sanskrit est saisissant. En grec, le verbe, avec des valeurs précises, s'est développé d'un bout à l'autre de l'histoire de la langue, et l'opposition du présent et de l'aoriste est également nette chez Homère et à l'époque byzantine. En sanskrit, les formes verbales ont d'autant moins de sens précis qu'on s'éloigne plus de la période védique. On arrive à peine à marquer une distinction entre le présent et l'aoriste. La phrase nominale, qui permet d'éviter les arêtes nettes de la phrase verbale, se substitue aux types verbaux. Le futur en vient à s'exprimer par un nom d'agent, le parfait par un participe, le tout sans aucun auxiliaire verbal dans bien des cas. Avec le temps, la phrase sanskrite manque de plus en plus de toutes ces indications précises sur le degré d'achèvement des procès et sur le temps que la phrase grecque doit à sa forme verbale.

Qu'on compare l'art grec et l'art indien : d'un côté des types humains, ayant la valeur de types généraux, mais hautement individuels et disposés dans un ordre exact, et de l'autre des types singuliers, mais sans individualité propre et groupés en fouillis souvent inextricables. La phrase grecque et la phrase sanskrite diffèrent comme diffèrent un relief grec et un relief hindou.

Digitized by Google

La langue grecque a constitué, de bonne heure, u article qui donne à chaque nom une réalité propre et en délimite exactement la valeur dans la phrase ; l'indo-iranien n'a jamais eu d'article.

Ainsi, la langue grecque offre deux caractères qui se manifestent également dans la politique, dans l'art et dans la littérature : une individualité accusée de chaque élément, et des lignes nettement dessinées, des catégories exactement définies, mais qui ne s'emboîtent pas les unes dans les autres.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

J. Toutain, *L'Économie Antique*. Dans la Bibliothèque de Synthèse historique publiée sous la direction de M. Berr.

Albert Grimaud, *Mérimée, Jaubert de Passa et les Monuments historiques du Roussillon*. Extrait de la *Revue des provinces de France*, novembre 1927.

M. Charles Diehl a la parole pour un hommage.

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de notre correspondant M. Bréhier, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, la nouvelle édition de l'ouvrage qu'il a, en 1918, publié sous ce titre : *L'art chrétien ; son développement iconographique des origines à nos jours*. Cette seconde édition du livre a été attentivement revue et complétée par l'auteur. L'illustration est plus abondants. Le texte, plus étendu, a été mis par M. Bréhier au courant des plus récentes découvertes et il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir les notes placées au bas des pages, et où figurent la plupart des ouvrages publiés en ces dernières années. Les chapitres relatifs à l'art byzantin, par exemple,se sont enrichis d'importants renseignements relatifs aux peintures cappadociennes, aux monuments de la Serbie, de la Bulgarie, de la Russie et de la Roumanie. Il en va de même pour ce qui touche l'art chrétien d'Occident. L'Académie, en accordant le prix Fould à la première édition de l'ouvrage de M. Bréhier, a marqué jadis l'estime où elle le tenait. Elle accueillera avec plaisir cette édition nouvelle, qui fait autant d'honneur au travail qu'au talent de l'auteur. C'est un fort beau livre.

Digitized by Google

SÉANCE DU 13 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Calmette, professeur à l'Université de Toulouse, adresse un rapport sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges en 1927.

Il sera donné lecture ultérieurement de ce document.

Le PRÉSIDENT annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Heiberg, son correspondant à Copenhague, décédé le 4 de ce mois, et prononce une allocution :

« J'ai le pénible devoir de vous apprendre la mort de notre correspondant Heiberg, de Copenhague.

Johan-Ludvig Heiberg, né à Aalborg (Jutland) le 27 novembre 1854, appartenait à une famille qui a fourni au Danemark depuis un siècle et demi plusieurs écrivains de talent. Son père était médecin, et lui-même obtint à vingt-cinq ans le titre de docteur avec une thèse intitulée *Quæstiones Archimedeæ*. Voilà les germes d'une vie scientifique extraordinairement féconde.

L'œuvre capitale de Heiberg est un monument dédié aux mathématiciens de la Grèce ancienne. Il se rapproche par là de Paul Tannery. Toutefois, ces deux érudits, qui professaient l'un pour l'autre une égale estime, comprenaient leur travail d'une façon bien différente. Tandis que Tannery rédigeait sur des textes publiés et connus les articles que lui suggérait une forte éducation scientifique, Heiberg entreprenait sur les textes mêmes des recherches spécialement philologiques. Avec un soin scrupuleux, il collationnait les manuscrits dans toutes les bibliothèques de l'Europe, depuis l'Escurial jusqu'au Sérail de Constantinople, et c'est ainsi qu'il eut la bonne fortune de retrouver dans un palimpseste signalé par Pappadopoulos Kérameus le Discours sur la Méthode d'Archimède, ces *Éphodiques* qui nous font si bien connaître ce qu'il y a déjà de moderne dans les conceptions scien-

Digitized by Google

tifiques de l'antiquité. Afin d'établir avec plus de sûreté les textes des auteurs, il collationnait aussi et scrutait toutes les scholies, tous les commentaires qu'ils ont fait éclore. De là une masse considérable d'articles et les admirables préfaces qui accompagnent des éditions sans défaut.

C'est tout le *corpus* de la mathématique grecque qu'a composé Heiberg. Il s'est occupé avec prédilection des trois grands maîtres : Euclide, Archimède et Apollonios de Pergè ; mais il n'a pas dédaigné les *minores*. Il a édité, par exemple, les écrits mathématiques d'Héron, si grand par ailleurs ; il n'a même pas reculé, à la suite d'Anatolios, devant la mystique appliquée à l'arithmétique. Pour mesurer le labeur accompli jusqu'au dernier jour par Heiberg, pour apprécier l'infaillibilité de sa critique, il suffit de voir ce qu'il lui a fallu d'efforts pour nous présenter les Éléments d'Euclide sous leur forme authentique. Avant lui, Peyrard avait reconnu l'importance du codex Vaticanus 190, seul représentant d'une rédaction antérieure à celle de Théon, d'où dérivent tous les autres manuscrits. Heiberg fait de nouvelles collations, non seulement du codex essentiel, mais encore de plusieurs parmi les plus anciens manuscrits de filiation théonique : ce qui ne l'empêcha pas, une vingtaine d'années plus tard, de déclarer que des fragments récemment découverts l'obligeaient à retoucher son jugement sur Théon. Comme les textes euclidiens étaient surchargés d'interpolations, il s'enfonce dans une étude approfondie des scholies, les ramène à deux collections d'époque différente, creuse ce qui reste du commentaire de Pappos et du commentaire d'Héron traduit par Al-Narizi, et peut enfin rétablir dans son intégrité première, nettoyée d'innombrables scories, l'œuvre du grand géomètre. Par les mêmes moyens, Heiberg a fait apparaître un nouvel Archimède. Non content de restituer au Syracusain une œuvre perdue, il se procure un critère pour distinguer les passages qui sont vraiment de lui : ceux-là sont en dorien ; les autres, transcrits dans le parler de la κοινή, sont apocryphes ou contaminés.

Il ne faut pas s'imaginer, au demeurant, que Heiberg se soit toujours enfermé dans l'histoire des mathématiques. L'astronomie l'intéresse également, ainsi que la médecine et même l'alchimie : il a donné des éditions critiques de Ptolémée, d'Hippocrate,

Digitized by Google

de Paul d'Égine, et il a collaboré au Catalogue des manuscrits des alchimistes grecs. Entre temps, comme pour se délasser, il exprime des opinions originales sur la religion d'Hérodote, sur l'évolution de Socrate, sur Porphyre, sur Libanios, etc. Enfin, il résumait les connaissances acquises sur les sujets qui lui étaient familiers dans de belles synthèses qu'il donnait aux principales collections d'Allemagne.

A la Grèce, centre de ses études, Heiberg vouait une affectueuse vénération. Sur le mérite éminent des antiques Hellènes, comme sur tout ce qui lui tenait à cœur, il était d'une intransigeance farouche. Appréciant mieux que personne l'indépendance absolue de la science par rapport au sentiment, il était bien convaincu que la civilisation grecque est comme une efflorescence de la raison et qu'aujourd'hui encore l'objet suprême de l'enseignement doit être d'en partager les fruits à l'humanité. Voilà pourquoi il a pris l'initiative, avec Höffding, de fonder une Société grecque au Danemark et n'a pas dédaigné quand l'inexorable retraite l'eut éloigné de sa chaire à l'Université, de revenir à l'enseignement du grec dans le collège dont il avait eu jadis la direction. Doux et réservé à l'ordinaire, un peu ombrageux, c'était un autre homme quand il se sentait en confiance ou qu'au contraire il avait à combattre pour ses idées. Alors, ou bien il révélait le fond d'une nature bienveillante, et l'aspect imposant que lui donnait une barbe de patriarche se tempérait d'un sourire indulgent et spirituel, — ou bien, comme le disait un de ses collègues, il se changeait en lion rugissant. Heureux ceux qui peuvent vouer leur existence entière à d'aussi nobles amours !

Par surcroît, les honneurs académiques sont venus au-devant de Heiberg. Membre de l'Académie de Copenhague, il l'était aussi de l'Académie de Stockholm et d'Upsal, de l'Académie de Berlin, de Munich et de la Société savante de Göttingen, de l'Académie de Vienne ; l'Académie royale de Londres, comme notre compagnie, l'avait élu correspondant. Tel était le prestige de son nom, qu'il fit tout naturellement partie de la Commission nationale danoise de coopération intellectuelle et que, délégué à l'Union académique internationale, il en fut nommé vice-président. Notre cher confrère, M. Pottier, pourrait vous dire quelle

Digitized by Google

autorité lui assurait dans les réunions de Bruxelles une réputation universelle et quelle estime cordiale lui valait un très beau caractère.

Un autre aurait pu, dans ses relations avec l'étranger, céder outre mesure à l'attraction qu'exerce sur un auteur le pays dans lequel il publie la plupart de ses œuvres et dont il emploie constamment la langue dans ses écrits. Heiberg est trop clairvoyant et trop ferme pour subir de pareils entraînements. Il est Danois avant tout et, comme président du Comité de la Fondation Rask Örstedt, il cherche à répandre au dehors le renom intellectuel de sa patrie. Mais nous ne devons pas oublier les marques de sympathie qu'il a données à la France. Au dire d'un témoin, il n'a pas hésité, pendant la guerre, à mettre les nôtres en garde contre tel de ses compatriotes qu'on pouvait croire acquis à notre cause. Pour servir la mémoire de Paul Tannery, il a consacré un temps précieux au recueil de ses œuvres. Quand notre Association des Études grecques a célébré son cinquantenaire par la publication d'un volume spécial, il s'est empressé d'y collaborer par l'envoi de quelques pages. La seule fois de sa vie qu'il lui est arrivé d'exagérer une idée juste, ç'a été pour exalter le rôle de Marseille « avant-poste grec », foyer d'où la civilisation hellénique ou byzantine n'aurait cessé de rayonner sur tout l'Occident depuis le VI^e^ siècle avant J.-C. jusqu'au XII^e^ siècle de notre ère. Si donc le souvenir de Heiberg mérite d'être conservé dans tous les pays qui s'intéressent à l'antiquité grecque, la France en particulier redira longtemps encore son nom avec respect. »

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Fougères, le PRÉSIDENT demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 24 oui contre 4 non, au scrutin, la Compagnie se prononce pour l'affirmative.

Elle fixe ensuite à mains levées l'exposé des titres des candidats au 16 mars, et l'élection au 23 du même mois.

M. Alexandre DE LABORDE donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux du comte Paul Durrieu [1].

1. Voir à l'Appendice.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom de M. René Fage, deux opuscules, dont il est l'auteur, intitulés :

De quelques termes relatifs à l'agriculture d'après les Cartulaires et documents du Limousin. Extrait du *Bulletin philologique et historique* [*Jusqu'à 1715*], 1925.

Un Parisien implanté à Tulle. — Vincent Courtel (1603-1660)

et au nom de M. O. Tafrali, un volume inlitulé : *La cité pontique de Dionysopolis... Recherches d'histoire* (Paris, 1927, in-8°).

SÉANCE DU 20 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le secrétariat de l'Union Académique Internationale adresse l'ordre du jour de la IX^e^ session du comité de l'Union qui s'ouvrira à Bruxelles le 21 mai 1928.

Renvoi à M. Edmond Pottier.

Le comité organisateur du VI^e^ Congrès international des Sciences historiques, qui se tiendra à Oslo, du 14 au 18 août prochain, invite l'Académie à se faire représenter à ces assises scientifiques.

L'Académie délègue à cet effet son Président.

Le PRÉSIDENT annonce a l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Georges Dottin, son correspondant à Rennes, décédé le 11 janvier et prononce une allocution.

« A huit jours d'intervalle, il me faut reprendre la parole pour saluer la mémoire d'un de nos correspondants. Cette fois, nous avons à déplorer la perte de Henri-Georges Dottin, enlevé à l'âge de soixante-quatre ans.

Digitized by Google

Pour apprécier le savant que fut Dottin, il convient d'abord de se représenter l'homme. Il était de ceux qui, quelle que soit la place que leur assigne le destin, ne cherchent jamais d'autres satisfactions que celles du devoir accompli et des services rendus. Dans sa famille, il a trouvé le moyen d'étendre les obligations de la paternité au delà des limites fixées par la nature. Dans sa Faculté, ses collègues n'ont pas voulu d'autre doyen que lui pendant dix-sept ans, tant il s'appliquait à défendre leurs intérêts particuliers et leurs droits collectifs ! Dans sa chère ville de Rennes, à la mairie, il conquit l'affectueuse estime de tous ses concitoyens par sa compétence administrative et, spécialement, par les soins qu'il donnait aux questions d'hygiène et d'instruction publiques. Il n'eût tenu qu'à lui de cueillir les honneurs les plus convoités d'ordinaire ; mais sa bonté avait pour parures le désintéressement et la modestie : il semblait craindre de s'élever au-dessus de sa taille et de son mérite, comme si, au contraire, il n'avait pas toujours été, non pas égal, mais supérieur à sa tâche.

Tel il était dans la vie, tel il apparaît dans ses livres. Il laisse à d'autres les constructions ambitieuses, les imaginations grandioses, les combinaisons d'idées téméraires. Il veut, quant à lui, se tenir sur un terrain sûr pour y faire œuvre utile et qui dure.

Le terrain, il le choisit conforme à ses goûts et à ses capacités. Sans doute il resta jusqu'à la fin professeur de langue et littérature grecques, et il aurait pu aller loin dans cette voie, comme le prouvent ses premiers travaux, des études grammaticales et historiques sur l'épopée homérique et la tragédie, aussi bien que le dernier de tous, cette édition et cette traduction des *Argonautiques orphiques* dont il remettait le manuscrit au directeur de la collection Guillaume Budé très peu de temps avant de mourir. Mais il a été élève de notre confrère M. Joseph Loth et fut désigné par son maître comme secrétaire à d'Arbois de Jubainville ; il a même collaboré avec celui-ci à plusieurs ouvrages sur l'ancienne Gaule et au livre de l'épopée celtique en Irlande. Il a été pris par cette discipline et a décidé d'y consacrer toutes ses heures de liberté.

Là encore, il entend servir. C'est peu pour lui de diriger pendant de longues années les *Annales de Bretagne*, d'en dres-

Digitized by Google

ser les tables, d'en être la cheville ouvrière. Dans un ordre d'études où les ouvrages d'initiation faisaient cruellement défaut, il a la patience de classer, d'ordonner, d'interpréter des milliers et des milliers de faits et de mots dans des séries de manuels, de catalogues et de glossaires. Son *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique* était déjà dans la première édition et demeure dans la seconde le livre indispensable, où l'archéologie et la philologie s'éclairent continuellement l'une par l'autre. Son *Manuel d'irlandais moyen* est aux mains des écoliers et des étudiants dans l'Irlande tout entière et, en leur apprenant le passé de leur langue, contribue par surcroît à l'expansion du français. Tous les dialectes celtiques, au reste, ont également intéressé Dottin, le gaëlique d'Ecosse aussi bien que celui d'Irlande, le gallois aussi bien que le cornique et le breton. C'est lui qui a eu l'idée et conçu le plan de *l'Atlas linguistique de Bretagne*, exécuté par un de ses élèves, M. Leroux. Bien mieux, frappé des ressemblances qu'il constatait entre le haut-breton et les vocabulaires des régions voisines, il a écrit un livre considérable sur *Les parlers du Bas-Maine*. Enfin, lui seul était capable de rédiger cette grammaire et ce glossaire de *La langue gauloise* dont M. Camille Jullian a fait ressortir l'importance dans une éloquente préface et qui est un monument digne d'un si difficile et si beau sujet.

Toutefois, un disciple de d'Arbois de Jubainville devait passer de la linguistique à l'histoire et à la littérature. Dottin, lui aussi, a fait figurer les anciens peuples de l'Europe, dans un tableau général, afin d'y marquer la place des Celtes. Il a publié des articles sur la religion celtique dans l'Encyclopédie de Hastings. Il a traduit et interprété comme il savait le faire « les contes irlandais ». Les mystères bretons l'ont attiré un instant par leur charme naïf. Mais c'est vers les épopées gaëliques qu'il s'est tourné de préférence dans ces dernières années, depuis que, dominant tous les sentiers qu'il avait parcourus, il a voulu jeter un coup d'œil d'ensemble sur les littératures celtiques. Nul n'a mieux que lui fait ressortir l'originalité de ces œuvres nées, dans les brumes occidentales, d'une civilisation que n'avaient point encore contaminée les apports gréco-latins, c'est-à-dire le contraste saisissant du réalisme et de la fiction, du trivial et du

Digitized by Google

merveilleux, du bouffon et du grandiose, des grossièretés les plus brutales et des délicatesses les plus raffinées. Et voyez quelle récompense s'est préparée ce grammairien, ce traducteur, ce faiseur de glossaires qui a consacré toute une vie à l'analyse avant de s'accorder une heure de synthèse : quand on songe aux émouvantes et admirables pages de Renan sur le caractère celtique et qu'on se demande quelles retouches on pourrait, après tant d'années, faire à ce magnifique portrait, c'est peut-être encore à Dottin qu'il conviendrait le mieux de s'adresser pour les ombres et les nuances nécessaires, parce qu'il est éminemment l'homme de la mesure et de la précision.

Ainsi, ses qualités intellectuelles sont comme le reflet de ses qualités morales. Sa vie scientifique — je ne puis que le répéter — a été le prolongement de sa vie privée, professionnelle et civique. Il se place au premier rang de ces braves gens, honneur d'un pays, qui donnent en tout plus qu'ils ne reçoivent et surtout qu'ils ne demandent. »

M. L. prince Soutzo entretient l'Académie du monnayage des Lagides[1].

M. Théodore Reinach présente des observations.

M. Salomon Reinach communique un mémoire intitulé : *Les Francs et la Bretagne armoricaine*, où il essaie de montrer que le traité d'alliance conclu, suivant un historien byzantin, entre les Francs et l'Armorique sous Clovis, devait contenir un article important qui, tout en reconnaissant l'autorité de Clovis, interdisait à ses guerriers l'accès du territoire breton. En effet, la carte des Nécropoles mérovingiennes avec armes et bijoux, telle qu'il est possible de la dresser aujourd'hui, montre que les sépultures de ce genre, si nombreuses en Normandie, manquent absolument dans les quatre départements bretons et presque entièrement dans la Manche. La Bretagne n'est devenue une véritable province de l'Empire franc qu'en 753, deux siècles après Clovis, à une époque où, sous l'influence du christianisme, les rites païens de sépulture avaient été abandonnés pour le simple ensevelissement en terre consacrée.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

MM. Joseph Loth, Camille Jullian, Paul Fournier et Maurice Prou présentent des observations.

COMMUNICATION

COMPLÉMENT A L'ÉTUDE DE LA MONNAIE DES PREMIERS LAGIDES, PAR LE PRINCE SOUTZO.

Depuis la publication de nos recherches sur la monnaie des premiers Lagides, des faits nouveaux nous ont été révélés qui facilitent beaucoup l'intelligence du système monétaire de Ptolémée Soter et qui nous permettent de corriger quelques-uns de nos résultats et de confirmer et compléter les autres.

Le fait le plus important est celui de la détermination du poids précis de l'unité de pesée des Égyptiens, le kati, et de ses rapports avec la mine attique, poids dont les origines égyptiennes sont manifestes [1] ; d'autre part les progrès de notre étude de la monnaie romaine nous ont conduit jusqu'à la fin de l'Empire Romain et nous avons pu constater la permanence des principes qui régissent la numismatique romaine, principes qui intéressent tout autant la numismatique grecque que celle des Romains. Les Romains n'ont guère inventé et ils ont en général copié des modèles étrangers et souvent grecs. Le caractère le plus important de la monnaie romaine est celui de la réalité effective des monnaies de bronze de toutes les époques ; tandis que chez les modernes, les expressions « pièce de vingt ou pièce de cent sous » nous avertissent à l'avance du caractère conventionnel de nos monnaies divisionnaires, chez les Romains toutes leurs pièces d'argent sont des mines c.-à.-d. des unités pon-

1. La mine attique ne se divisait pas à l'origine en cent parties mais en 128, à la manière du mode de partage des unités de mesure égyptiennes. C'est pourquoi le 128me de la mine attique porte dans les textes le nom de drachme attique

Digitized by Google

dérales de bronze, et toutes leurs pièces d'or des talents ou de grandes divisions du talent de bronze. — Nous rencontrerons tout à l'heure en Égypte des monnaies d'argent qui sont des mines de bronze et des monnaies d'or qui seront des talents de ce métal et c'est là une première indication du caractère effectif des monnaies de bronze égyptiennes. Mais le fait capital qui domine tout l'ensemble de la numismatique de l'Égypte est l'emploi millénaire du bronze pesé par les Égyptiens au lieu et place de monnaie.

Les rois d'Égypte de la 26^{me} dynastie qui avaient à leur service des mercenaires grecs, connaissaient très bien les monnaies, mais dédaignaient de s'en servir et continuèrent par habitude à employer le bronze pesé. La conquête des Perses ne changea rien à cet état de choses et lorsque Ptolémée Soter gouverna l'Égypte du vivant d'Alexandre, il frappa des monnaies d'or et d'argent mais il laissa les Égyptiens continuer à se servir comme monnaie, du bronze pesé. On peut donc être sûr que lorsque Ptolémée Soter après son avènement frappa des monnaies de bronze en Égypte, ce furent là les premières monnaies de bronze de l'Égypte ; la veille du jour où il les émit on pesait encore le bronze à la balance. Dans ces conditions, ces premières monnaies de bronze ptolémaïques n'ont pu être que des monnaies réelles, du reste si l'on conservait le moindre doute à ce sujet, il suffirait pour le dissiper de se souvenir que Ptolémée qui était un sage et judicieux lieutenant d'Alexandre, admirateur respectueux de la civilisation égyptienne, dont il a adopté la religion et les mœurs, ne pouvait sans nécessité imposer aux Égyptiens, au lieu et place du bronze pesé dont ils se servaient depuis trois mille ans, l'usage de jetons de bronze sans valeur pondérale.

Dès que l'on s'est rendu compte du caractère de réalité effective des monnaies de bronze égyptiennes, il devient très facile de retrouver le système monétaire auquel ces monnaies appartiennent.

Digitized by Google

Les cités et les peuples qui se sont servi à l'origine du bronze au poids ont toutes commencé lorsqu'elles ont émis des monnaies véritables, à se servir de leurs unités de pesée monnayées. L'as libral romain n'est pas autre chose qu'un as rude marqué. Chez les Égyptiens leurs kati étaient leur unité pondérale, et les premières monnaies de bronze des Égyptiens ont été des kati et des multiples de kati monnayées. Il existe cinq espèces principales de ces monnaies de bronze ; les plus lourdes pèsent environ 108 grammes ou 12 kati, elles portaient en Égypte le nom de mines *ptolémaïque*, celles de deuxième grandeur pesaient environ 72 grammes soit 8 kati et portaient le nom d'oboles parce qu'elles valaient le sixième de la drachme d'argent, les monnaies de troisième grandeur pesaient environ 36 grammes, soit 4 kati, c'étaient des tétrachalques, le module suivant pesait environ 18 grammes ou 2 kati, c'était un dichalque, enfin la cinquième grandeur pesait 9 grammes ou 1 kati, cette monnaie était un chalque.

Nous savons par les textes que les Égyptiens se sont servis, à côté du chalque, d'une seconde unité de bronze, la drachme de ce métal. Nous avons cru longtemps et très à tort que la drachme de bronze ptolémaïque était de poids attique. Hultsch, plus avisé, avait reconnu dès l'origine le poids véritable de cette monnaie qui était égal à celui de la drachme pentobolique d'argent, cette valeur nous est confirmée par l'interprétation d'un texte intéressant.

Dans l'ingénieux appareil hydraulique inventé par Héron d'Alexandrie pour distribuer automatiquement aux fidèles la quantité d'eau bénite réglementaire, le poids moteur était une monnaie de bronze de 5 drachmes ; dans la traditionnelle et pour ainsi dire immuable Égypte, le tarif de l'eau bénite avait été réglé en poids de bronze, c'est-à-dire en kati, bien des siècles avant l'arrivée de Soter en Égypte et lorsque ce prince monnaya pour la première fois le bronze on transforma le tarif pondéral en un tarif monétaire équivalent.

Digitized by Google

Or le poids 5 de drachmes attiques n'a que des rapports éloignés avec le kati égyptien, tandis que 5 drachmes pentoboliques pèsent exactement 2 Kati. Il devient donc plus que probable que la drachme de bronze ptolémaïque était égale à leur drachme d'argent. La facilité avec laquelle ce pentobole de bronze permet d'attribuer des valeurs simples aux différentes espèces de bronze dont nous avons parlé, achève la démonstration.

Monnaies de bronze ptolémaïques.

La mine ptolémaïque de bronze pesait 12 kati, soit 30 drachmes de bronze.

L'obole de 8 kati en valait 20.

Le tétrachalque de 4 kati en valait 10.

Le dichalque de 2 kati en valait 5.

Le chalque ou kati en valait 2 1/2.

Le rapport de valeur de l'argent au bronze était à cette époque de 1 / 120. Il était égal à celui qui existait à Rome au moment de la frappe du premier denier d'argent.

Monnaies d'argent ptolémaïques.

La drachme pentobolique d'argent valait une mine attique de bronze. Les Ptolémées n'ont pas frappé de monnaies d'argent divisionnaires de la drachme, ils ont émis des statères pesant 7 gr. 20 et surtout des tétradachmes pesant 14 gr. 40. Les belles et lourdes pièces d'argent d'Arsinoé sont des décadrachmes pesant normalement 36 grammes ou 4 kati.

Le rapport de valeur de l'or à l'argent était de 1 / 12. Ce rapport était le même que celui que nous avons constaté à Rome lors de la réforme monétaire de Constantin le Grand.

Monnaies d'or ptolémaïques.

Les premiers Lagides ont émis un nombre considérable

Digitized by Google

de belles et lourdes monnaies d'or. La plus importante de ces pièces qui porte au droit la tête de Soter et au revers un aigle debout, pesait 18 grammes, c'était un double kati d'or ou pentadrachme d'or. Cette pièce valait 50 drachmes attiques d'argent c.-à-d. une demi mine de ce métal soit 60 drachmes pentoboliques d'argent. Cette monnaie était donc un talent attique car elle valait exactement 60 mines attiques de ce métal.

Les pièces d'or de Soter au quadrige d'éléphants pèsent 7 gr. 20, ce sont des statères d'or valant 24 drachmes ptolémaïques d'argent. Les grands médaillons de Philadelphe et Arsinoé pèsent 28 gr. 80, c'étaient des octodrachmes d'or et celles du petit module pèsent 14 gr. 40, c'étaient des tétradrachmes d'or, enfin le grand médaillon d'or de Bérénice qui pèse 43 gr. 20 était un dodécadrachme d'or.

Toutes ces monnaies de bronze, d'argent et d'or étaient donc des monnaies naturelles valant toutes leur pesant de métal et il n'est nullement nécessaire d'inventer pour les expliquer d'hypothétiques monnaies conventionnelles ni d'hypothétiques monnaies de compte.

APPENDICE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LA SITUATION DES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE PENDANT LE DEUXIÈME SEMESTRE DE 1927; LU DANS LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1928.

Voici le bilan de l'activité scientifique de notre Académie durant les dix derniers mois de l'année qui vient de prendre fin.

1° *Mémoires de l'Académie.* Aucun nouveau travail ne m'ayant été remis, l'impression du tome XLIII est suspendue.

Digitized by Google

2° *Mémoires des savants étrangers.* Depuis le mois de juillet, deux courts mémoires vous ont été distribués : *Sur un double de la pierre de Rosette provenant d'Eléphantine* de feu Sottas et *Remarques sur la préhistoire du texte de Tacite* de M. L.-A. Constans. Aucun autre n'est en vue, personne ne nous ayant confié de nouveaux manuscrits.

3° *Notices et extraits des manuscrits.* L'impression du travail de notre confrère M. Thomas et de M. Royer se poursuit assez régulièrement. Le texte, qui forme onze feuilles et demie a été envoyé à l'imprimerie pour nouvelle épreuve, en même temps que le manuscrit de la double introduction, historique et philologique, et celui du Glossaire, pour lequel il a été fourni tout récemment un spécimen.

4° *Histoire littéraire de la France.* Le t. XXXVI ayant paru cet été, la Commission ne s'est occupée pendant le second semestre que de la préparation du tome suivant; un article est déjà prêt pour l'impression.

5° *Documents financiers.* La copie de l'index du t. II a été envoyée par M. Fawtier; mais l'état des fonds n'a pas permis d'en commencer l'impression.

6° *Chartes et diplômes.* Le 3e volume des *Actes de Henri II* contient les tables du travail. Commencé par Élie Berger en 1921, il est enfin terminé. Feu Delaborde a donné le Bon à tirer des onze dernières feuilles au mois de septembre. Celui de la couverture, qui manquait encore, a été transmis en décembre à l'Imprimerie par mes soins. D'ailleurs, aucune bonne feuille ne nous est encore parvenue.

Le Recueil des actes de Pépin Ier et Pépin II a été mis en distribution. M. Tessier s'occupe de l'établissement du texte des diplômes de Charles le Chauve pour les églises du Puy, de Vabres et de Manlieu.

Pouillés. — L'Imprimerie Nationale a mis en pages les quinze premières feuilles du volume des provinces ecclésiastiques de *Besançon, Tarentaise et Vienne.* Les six pre-

Digitized by Google

mières feuilles ont été corrigées. M. de Font-Réaulx poursuit l'achèvement du recueil de *Pouillés de la Première Aquitaine*.

8° *Obituaires*. Les retards apportés par l'Imprimerie Nationale à la continuation de l'impression de ce volume ont persisté pendant tout le second semestre. Malgré des réclamations répétées, on n'a pu obtenir de l'Imprimerie aucune épreuve nouvelle de la copie envoyée par l'auteur, depuis le bon à tirer des 34 premières feuilles donné au mois de juin dernier.

9° *Corpus inscriptionum semiticarum*. Rien de nouveau pour la *partie himyarite*.

Le tirage du fascicule 1er du tome III de la *partie phénicienne* est complètement terminé. Il est au brochage. On y joindra une feuille supplémentaire au t. II (f. 73), qui contient un erratum et la table de ce tome II. Vingt-trois planches (dont quelques-unes doubles) doivent accompagner le texte. Vingt et une sont tirées ; on nous assure que les deux dernières le seront d'ici quinze jours.

Partie araméenne. Rien de nouveau.

Répertoire d'épigraphie sémitique. M. G. Ryckmans nous a remis la matière d'environ 10 feuilles d'impression. Comme cette partie comporte d'assez nombreux renvois à la partie suivante qui va être prête dans deux ou trois mois, il a semblé préférable, pour éviter des corrections, d'attendre, pour l'envoyer à l'Imprimerie, que la totalité du fascicule soit livrée.

10° *Monuments Piot*. Vous savez le malheur qui a tout dernièrement frappé l'Académie. Le directeur de la publication, notre cher confrère Fougères, est décédé presque subitement. Au moment de sa mort, le premier fascicule du volume XXIX, qui comprend un article d'Enlart sur l'*Émaillerie cloisonnée à Paris sous Philippe le Bel* (97 pages), et un autre de M. Philippart de Bruxelles sur *Deux coupes attiques à fond blanc du Musée du Cinquantenaire*, était à

Digitized by Google

peu près imprimé. L'apparition ne saurait maintenant tarder beaucoup. La matière du deuxième fascicule du volume est réunie. Il appartiendra à M. Michon, que vous venez d'élire pour diriger la publication, comme successeur de Fougères, d'en assurer l'impression.

11° *Inscriptions grecques de Délos.* Le travail, interrompu au milieu de l'année, ainsi que je vous le disais en juillet, a repris son allure régulière. Actuellement treize feuilles sont tirées, les feuilles 14 et 15 sont bonnes à être tirées et en outre 4 placards 1/2 sont composés.

12° *Comptes rendus.* Tout le texte relatif à l'année 1927 est soit en pages, soit en placards. La table des matières va être envoyée à l'impression.

13° *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes.* Le dernier fascicule du tome IV, comprenant les deux dernières feuilles de tables est sous presse. Elles seront distribuées sous peu. Le tome IV est donc terminé. Pourquoi faut-il que notre précieux auxiliaire G. Lafaye nous ait été enlevé sans en avoir vu l'achèvement. J'ai tenu, ainsi que vous le verrez, à le saluer en votre nom à la première page du livre, en souvenir des services qu'il nous a rendus.

14° *Carte archéologique de la Gaule.* Notre confrère, M. Blanchet, que vous avez chargé de diriger les travaux relatifs à l'établissement d'une carte archéologique de la Gaule, y a apporté depuis un an toute son activité coutumière. Il s'est assuré des correspondants dans tous les départements et a reçu d'eux un grand nombre de précieux renseignements; il a obtenu de M. le Général Bellot, directeur du Service géographique de l'Armée, la concession gratuite de deux exemplaires complets de la carte d'État-major au 80000e, pour y porter au fur et à mesure toutes les données intéressantes; grâce à lui, le gros travail que nécessitera la publication commencée sous de très heureux auspices marchera rapidement. Qu'il en reçoive tous nos remerciements.

Digitized by Google

15° Notre autre confrère, le Commandant Espérandieu, qui a bien voulu assurer la tâche de rédiger un *Supplément aux inscriptions latines de la Narbonnaise*, m'a remis, prêt pour l'impression, le manuscrit entier du futur volume. Quand nous aurons passé avec un éditeur le traité nécessaire et fixé les modalités de la publication, nous pourrons mettre en train le travail. Ce qui n'était encore qu'un projet va devenir sous peu une réalité.

Il me reste à vous parler de la part que prennent aux publications de l'Union académique internationale, ceux d'entre nous que vous avez chargés de représenter notre Académie.

Notre confrère, M. Pottier, vous en a entretenu dans une de nos séances de cette année (p. 178 de nos *Comptes rendus*). Je n'y reviendrai pas en détail dans ce rapport. Je ne vous parlerai que des volumes parus dernièrement ou qui sont sur le point de paraître.

Le *Corpus vasorum*, dont il dirige la publication avec tant de zèle et de succès, progresse chaque jour. L'Académie a reçu le premier fascicule du *Musée d'Oxford*, par M. Beazley et le troisième du *Musée Britannique* de M. H.B. Walters. Le fascicule de M. Scheurleer sur les vases de sa collection à la Haye et celui de M. F. Mouret sur ses fouilles d'Ensérune sont actuellement au brochage. La première livraison des vases de la *Bibliothèque Nationale* par M^me^ Lambrino est achevée pour l'impression du texte et des planches.

Deux *classifications des céramiques antiques* sont en cours d'exécution : la céramique *gréco-orientale* par Miss E.R. Price et la céramique *lacono-cyrénéenne* par M. Dugas. L'éditeur a réuni dans un volume cartonné les douze classifications entièrement parues.

Pour le *Bulletin du Cange*, M. Goelzer qui en a assuré la charge est arrivé à un résultat notable. Le quatrième fascicule, le dernier du tome III est prêt à paraître. Il

Digitized by Google

aurait même déjà paru si l'imprimeur n'avait été débordé par l'affluence des travaux de fin d'année. Espérons que lui et ses collègues trouveront le temps en 1928 de s'occuper plus régulièrement des travaux que notre compagnie leur confie.

Vous savez enfin que quelques-uns de nos confrères s'occupent, d'accord avec une commission grecque, du *Corpus* des mosaïques de la Grèce. Le travail des planches en phototypie et en couleur est confié actuellement aux soins de la commission française ; elle attend le texte explicatif que les savants d'Athènes doivent rédiger.

SÉANCE DU 27 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Coville, Merlin et G. Millet, posent leur candidatures à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. François Delaborde.

Le R. P. Dhorme, directeur de l'École archéologique française de Jérusalem, adresse à M. le Secrétaire perpétuel le rapport annuel sur l'activité de cet établissement en 1926-1927. — Renvoi à M. Edmond Pottier.

M. Étienne Michon annonce à l'Académie l'acquisition pour le Louvre de la tête dite « tête de Laborde », seule tête subsistante, avec celle du *Thésée* du British Museum, des frontons du Parthénon.

Tombée sans aucun doute lors de la tentative malheureuse de Morosini pour descendre les figures du fronton occidental et s'en emparer, la tête avait été rapportée à Venise par son secrétaire San Gallo et demeura murée dans la demeure de celui-ci jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. L'Allemand Weber s'en rendit peu après

Digitized by Google

acquéreur, mais en 1844, le Marquis Léon de Laborde, revenant d'Athènes où l'avait appelé la préparation de son grand ouvrage sur le Parthénon, avait réussi à se l'assurer ; et depuis, jamais elle n'était sortie de sa famille.

Il en résulte que, quoique ce marbre insigne ait été souvent publié, rares étaient cependant ceux qui l'avaient pu voir en original : d'où le fait que, malgré l'existence de moulages, certaines particularités, certains détails n'en ont pas été suffisamment remarqués et qu'une nouvelle publication s'en imposera.

Il me reste, en terminant ces quelques mots, le devoir de rappeler, et non sans émotion, l'appui que m'a apporté en la circonstance notre regretté confrère, mon camarade et ami M. Fougères, dont la dernière sortie fut pour venir, avec tout le poids de son autorité, plaider son acquisition devant le Conseil des Musées.

M. Alexandre Moret interprète les photographies de deux petits monuments égyptiens dont il doit la connaissance à l'obligeance de M. Edmond Pottier [1].

M. Charles Diehl, au nom de la commission des Travaux littéraires, propose d'allouer à la Société archéologique du Midi, pour la suite des fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges, une somme de trois mille francs.

Il en est ainsi décidé.

M. Léon Rey, chargé de la Mission archéologique française en Albanie, rend compte des fouilles faites en 1927, sur le site d'Apollonie.

Une nouvelle partie du monument découvert en 1925 a été mise au jour. Il s'agit d'une construction très importante de l'époque impériale, mais dont on ignore encore l'usage.

Une colonnade et de nouveaux murs ont été remis au jour, ainsi que d'intéressants débris architectoniques et deux têtes en marbre d'un bon travail. Un charmant miroir en bronze a été trouvé dans une tombe datant du v[e] siècle avant J.-C.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

MM. Théodore Reinach, Edmond Pottier et Paul Monceaux présentent des observations.

M. Robert Eisler signale l'existence à la Bibliothèque nationale (fonds hébreu, n° 280), d'un manuscrit du Josèphe hébreu, qui contient le passage sur Jésus, dont le cardinal Baronius parle, dans ses *Annales ecclésiastiques*, comme ayant été supprimé dans les exemplaires conservés par les Juifs de Rome.

M. Théodore Reinach présente une observation.

COMMUNICATION

NOTE SUR DEUX MONUMENTS ÉGYPTIENS TROUVÉS EN SYRIE, PAR M. ALEXANDRE MORET, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Notre confrère, M. Pottier, a bien voulu me communiquer les photographies de deux petits monuments égyptiens que lui envoie un correspondant de Syrie, qui les a vus dans une collection privée.

Tous deux portent le cartouche-prénom du pharaon Amenemhat IV, 7e roi de la XIIe dynastie, qui régnait vers 1800-1792 av. J.-C. C'est le même pharaon qui envoyait des cadeaux au prince de Byblos dont M. Montet a retrouvé l'hypogée à Byblos en 1923.

1° Le premier de ces monuments est une petite feuille d'or découpée. Le « dieu-bon Mâa-Kherou-Râ » y est figuré faisant face au dieu « Toum seigneur d'Héliopolis », et lui donnant un pot de fard *mezet* », ce motif rituel est souligné par une légende, dont une partie (*zet*) manque. L'œuvre, d'un travail exquis, est de style purement égyptien ; elle s'apparente aux bijoux de Dahchour, et à certains fragments retrouvés aussi à Byblos. Cette précieuse plaquette découpée pouvait s'appliquer sur un coffret à fard *mezet*, coffret qui a disparu.

Digitized by Google

2° L'autre monument est un petit sphinx — lion à tête humaine —, accroupi sur un socle, trouvé aussi en Syrie.

La matière est un marbre noir-blanc très dur, très bien poli, de provenance égyptienne, selon l'estimation du correspondant. A la place normale, c'est-à-dire au-dessous du menton, une inscription verticale descend jusqu'entre les pattes du sphinx, annonçant le prénom d'Amenemhat IV : « Mâa-Kherou-Râ, doté de vie éternellement, aimé de Toum, seigneur d'Héliopolis » ; même nom royal et même épithète sur le petit coffret d'obsidienne trouvé par M. Montet à Byblos.

Ces deux monuments sont donc des objets votifs consacrés par Amenemhat IV au dieu Toum.

L'usage de consacrer dans les temples et les tombeaux des sphinx (généralement de petite taille) — image du roi identifié à « Horus dans l'horizon oriental » — est connu depuis l'Ancien Empire, où le grand sphinx de Gizeh en donne un exemple colossal. Au Moyen Empire, il en existe quelques spécimens, l'un d'Amenemhat III (*Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, III, p. 133), l'autre d'Amenemhat IV (*Annales...*, V, p. 115). La rareté de ces monuments donne à celui qu'on nous signale un intérêt spécial. Sa localisation géographique n'est pas moins curieuse. Rappelons que l'an dernier je signalais à l'Académie une trouvaille du comte du Mesnil du Buisson à Mishrifeh : un petit sphinx dédié par la princesse royale Ata, fille d'Amenemhat II.

Sur le nouveau sphinx qui est de bon style il y a cependant deux particularités à signaler :

a) On nous dit que « la crinière du lion à tête humaine est tout à fait semblable à celle des sphinx (dits) hyksos ». C'est un groupe de quatre sphinx exhumés à Tanis par Mariette, qui les attribuait aux rois Pasteurs, d'une part à cause du faciès anormal des têtes royales, encadrées d'une crinière léonine, d'autre part à cause de la présence

Digitized by Google

du nom Apophis ; mais ce nom est gravé sur l'épaule à une place martelée, preuve certaine qu'une inscription plus ancienne existait là auparavant. Golenischeff, au contraire, discernait dans ces faces les traits heurtés d'Amenemhat III, le père du donateur de notre sphinx. Capart, en 1913, proposa d'attribuer ces sphinx aux temps très anciens des premières dynasties. Un de ses arguments est le rendu très archaïque de la crinière : une fourrure épaisse encadre la face, couvre le dos et le poitrail ; le sculpteur divise les poils en petites touffes régulières. Or tous les sphinx royaux de l'Ancien et du Moyen Empire suppriment la crinière léonine, et la remplacent par la chevelure humaine de la tête royale, chevelure recouverte de la coufieh, dont le sculpteur rend les rayures par de petits traits parallèles. Les sphinx dits hyksos n'ont donc pas cette coiffure humaine. Capart trouve au contraire des analogies certaines entre les sphinx de Tanis et les *lions* de l'époque thinite dont la crinière rude semble être le prototype de la crinière des sphinx de Tanis.

Or, le nouveau sphinx offre cette crinière léonine, rendue par mèches de poils ; nous n'avons pas ici la perruque royale recouverte de la coufieh. Mais, si, d'un côté, il s'apparente aux sphinx de Tanis, d'autre part la tête royale n'est pas, comme à Tanis, encadrée d'un collier hirsute de poils, ni pourvue d'oreilles animales de lion. La face d'Amenemhat IV présente ici un ovale dégagé, aux oreilles humaines, avec fausse barbe royale (d'ailleurs cassée). Notre monument révèle donc un type intermédiaire entre le lion-roi à crinière de Tanis, et les sphinx classiques à chevelure humaine de l'Ancien et du Moyen Empire. Cette particularité lui permettra de jouer un rôle dans la discussion archéologique sur la date exacte des sphinx de Tanis. Nous n'insisterons pas davantage, car nous ne pourrions aller plus loin, sans le contrôle du monument original ou de meilleures photographies.

Digitized by Google

b) Une autre particularité jusqu'ici unique c'est, au milieu de l'échine du sphinx, « un trou rond sûrement antique » qui pénètre jusqu'au socle. Ce trou, à mon avis, servait à insérer la base d'une statuette qui dominait le lion-sphinx. Or, le motif d'une statue royale ou divine, debout sur un lion ou une panthère est fréquent dans l'art syro-hittite et assyrien (voir les fameux bas-reliefs hittites de Jazylykaja). Par contre, en art égyptien, nous ne connaissons guère un pareil motif avant l'époque des relations étroites avec l'Asie antérieure. Les Égyptiens représenteront la déesse Qadesh debout sur un lion (stèles du Nouvel Empire). Dans le tombeau de Toutankhamon, on a retrouvé une magnifique statuette en or du roi debout sur le dos d'une panthère. Il semble que ce thème soit d'origine asiatique. Le sphinx d'Amenemhat IV pourrait avoir été adapté au goût syrien, par l'addition d'une statuette insérée dans l'échine du lion.

Tels sont les traits caractéristiques de ces deux petits monuments. La convergence de dates entre ces pièces et les monuments de Mishrifeh et de Byblos est d'un intérêt historique qui n'échappera pas à l'Académie.

LIVRES OFFERTS

M. Edmond Pottier offre, de la part de l'éditeur M. Champion, le 1er fascicule publié par les Pays-Bas dans le *Corpus Vasorum antiquorum*. Il contient les vases acquis par un grand collectionneur de La Haye, M. Lunsingh Scheurleer, qui a constitué à ses frais un important musée d'antiquités devenu, grâce à sa libéralité, un établissement d'enseignement public et d'histoire de l'art. Ce *Musée Scheurleer* se compose de monuments de toutes sortes, dont un *Catalogue* fut publié par M. Lunsingh Scheurleer lui-même en 1909. Les vases antiques y sont nombreux et c'est cette partie que le possesseur a décidé de confier au *Corpus*, à la demande de M. le professeur J. Six dont nous avons eu à déplorer la perte récente et auquel le fascicule

Digitized by Google

est dédié. M. Lunsingh Scheurleer a fait toutes les descriptions et il a fourni les maquettes photographiques qui ont servi à exécuter les planches à Paris. On se rendra compte du soin scrupuleux qu'il y a apporté et de l'importance des œuvres qu'il met sous nos yeux. Un grand nombre de catégories diverses sont représentées dans ces 48 planches, mais cette livraison est loin d'épuiser la richesse du fonds pour lequel on prévoit 3 ou 4 fascicules. L'Académie accueillera, je crois, avec plaisir cette marque des bonnes relations scientifiques établies avec un pays ami et voudra bien féliciter l'auteur de la très dévouée collaboration qu'il nous apporte.

De la part de l'auteur, M. Pottier offre également un autre fascicule du *Corpus Vasorum* sur la *Collection Mouret*. M. Félix Mouret est bien connu de notre Compagnie par ses heureuses découvertes dans la nécropole d'Ensérune. On sait les services éminents qu'il a rendus à la science et la générosité dont il fit preuve en maintes occasions. Il est l'auteur des notices et descriptions qui accompagnent les 55 planches; je me suis contenté dans une *Préface* de mettre en lumière l'intérêt historique de cette exploration féconde. M. F. Mouret tient à remercier l'Académie du concours qu'elle lui a prêté, en l'autorisant à insérer les belles planches en couleurs qui ont paru dans les *Monuments Piot* et qui reproduisent la pièce principale de la collection, la coupe attribuée à l'atelier de Meidias. D'autres séries méritent l'attention, comme celle des vases ibériques qui établissent un lien étroit entre les industries d'Espagne et de Gaule. L'œuvre de M. Mouret enrichit donc d'une façon notable l'histoire de la Gaule préromaine, comme elle enrichit le fonds de nos antiquités nationales.

M. Henri Goelzer offre à l'Académie le 4e fascicule de la IIIe année du *Bulletin du Cange* et attire particulièrement l'attention sur un travail pénétrant de M. de Labriolle (histoire du mot *paroecia*) et sur l'exposé de M. le professeur Picotti sur la nécessité d'une édition critique des lettres des anciens papes.

M. Henry Omont dépose sur le bureau, au nom de M. le chanoine Porée, correspondant de l'Académie, une brochure intitulée : *La statuaire normande. L'atelier de Verneuil au Perche au XVIe siècle* (Évreux, 1927, in-8°, 16 pages et 4 planches hors texte; extrait de la *Revue catholique de Normandie*). « En ces quelques pages, notre savant confrère signale et décrit une vingtaine de statues, existant encore dans les églises de Verneuil (Eure) et de quelques paroisses voisines; elles sont dues à des artistes locaux, dont l'atelier fut particulièrement actif dans le premier tiers du XVIe siècle et fut presque entièrement renouvelé vers 1540. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 3 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

A la demande de la Commission des Antiquités Nationales, M. Ch.-V. Langlois, ancien membre de cette commission, lui est adjoint pour l'année 1928.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. F. Delaborde.

Le Président donne lecture de l'article 17 du règlement relatif à l'élection des membres ordinaires et rappelle les noms des candidats qui sont, par ordre alphabétique, MM. Coville, Merlin et Millet.

Il y a 33 votants; majorité absolue, 17 voix. Au premier tour M. Coville obtient 13 voix; M. Merlin, 8 voix; M. Millet, 12 voix. Pas de majorité. — Au second tour, M. Coville obtient 17 voix; M. Merlin, 13 voix; M. Millet, 3 voix.

M. Alfred Coville, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé élu par le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Franz Cumont communique une note sur des fouilles entreprises à Rome sur le Quirinal.

A l'endroit où la *Via Nazionale* fait un coude pour gravir la pente du Quirinal, entre la Tour dite de Néron et le Forum de Trajan, s'élevait la vieille caserne de Magnanopoli, dont la démolition vient d'amener des découvertes intéressantes. Elles complètent heureusement celles qu'ont déjà provoquées les fouilles poursuivies dans les forums impériaux par la Commission artistique du *Governorato*, sous la haute direction de M. Corrado Ricci. Deux tiers environ de la caserne étaient établis dans des constructions antiques et celles-ci ont conservé en certaines de leurs parties une hauteur de trois étages. Elles

Digitized by Google

s'alignaient le long d'une rue qui, partant de la *Via Nazionale* se dirigeait vers la Suburra, en passant derrière l'hémicycle que dessinait ici le Forum de Trajan. La partie centrale de l'édifice mis au jour est formée par une grande basilique à trois nefs, dont la voûte est conservée. Elle paraît avoir servi de Bourse ou de Marché. Elle est en effet entourée de boutiques, donnant sur la rue et dont la façade était ornée de balcons soutenus par des corbeaux de travertin, et l'on remarque aussi des réduits où le système de ventilation permettait de conserver au frais des denrées corruptibles. Cette série de constructions est en communication avec le Forum de Trajan, dont elle formait en quelque sorte une annexe. Les travaux se poursuivent activement et l'on peut espérer que d'ici à deux ans tout le côté oriental du Forum, c'est-à-dire celui qui s'étend le long du Quirinal, sera dégagé avec le nouvel édifice qui le complète et forme avec lui un ensemble grandiose.

M. René Dussaud résume les rapports communiqués par le Service géographique de l'Armée et concernant les ruines qui ont retenu l'attention des officiers topographes (chef de brigade, capitaine Baudry) chargé du levé de la carte de Syrie. Les relevés ont porté sur les secteurs de Beyrouth et de Zahlé. Ces recherches sont à encourager, car elles peuvent amener la découvertes de sites antiques inconnus. Les rapports seront transmis à la Direction des Antiquités de Syrie qui pourra, si elle le juge utile, en faire compléter les indications.

M. Cagnat insiste sur l'importance de cet inventaire archéologique sommaire dont, en Tunisie, nous avons déjà éprouvé l'efficacité.

M. René Dussaud lit ensuite le rapport adressé à l'Académie par le Père Mouterde, chancelier de la Faculté de droit de Beyrouth, sur sa récente mission épigraphique en Haute Syrie. Plus de cent soixante inscriptions grecques ont été étudiées sur place dont une vingtaine sont inédites; une centaine de photographies documentaires ont été prises. Ainsi une amélioration sensible sera apportée au fascicule en préparation du recueil des *Inscriptions grecques et latines de la Syrie* que le P. Mouterde établit en collaboration avec le P. Jalabert.

Digitized by Google

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du rapport de M. Calmette sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges en 1927 [1].

M. Théodore Reinach explique le sens du mot *kynouchos* qui ne signifie pas, comme on l'a souvent dit, un « sac en peau de chien », mais un sac en forme de bourse (peut-être de muselière) qui servait à renfermer les filets des chasseurs, les vêtements des gymnastes, des espèces monnayées. Il explique divers textes de Théophraste, de Léonidas de Tarente, et un papyrus ptolémaïque où se trouve ce terme, et montre qu'il faut le rétablir dans une inscription célèbre de Délos (inventaire de Démarès).

M. Paul Monceaux présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part des auteurs, les ouvrages suivant :

Sir Aurel Stein : *Alexander's campaign on the Indian N.-W. frontier*. Reprinted from *The Geographical Journal*, 1927.

Paul Tisseau : *Une comédienne sous la Révolution : Marie-Élisabeth Joly, sociétaire de la Comédie-Française (1761-1798)*.

Bybliothecae Apostolicae Vaticanae codices manuscripti recensiti... Codices Armeni bybliothecae vaticanae Borgiani Barberiniani Chisiani... recensuit Eugenius Tisserand (Roma, in-8°, 1927).

M. Aimé Puech offre un volume dont il est l'auteur intitulé : *Ce qu'il faut connaître de la Grèce antique*.

M. Joseph Loth fait hommage du volume de *Mélanges bretons et celtiques*, qui lui furent présentés à l'automne dernier à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire par M. Georges Dottin, au nom de ses anciens élèves et de ses amis.

M. Antoine Thomas offre de la part de M. Leite de Vasconcellos un opuscule dont il est l'auteur, intitulé : *A ideia de « fonte » na toponimia portuguesa*. Estratto dall' *Archivio glottologico italiano* vol. XXI.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

RAPPORT SOMMAIRE SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DES FOUILLES DE SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES PENDANT L'ANNÉE 1927, PAR M. E. CALMETTE.

L'obligation de remblayer les importants terrains fouillés à la fin de 1926 et d'aménager les ruines restées à découvert, ainsi que le renchérissement de la main-d'œuvre et du prix de location des terres ont exceptionnellement restreint les possibilités de la Commission pour des fouilles nouvelles durant l'exercice de 1927.

Terrain Baron. — Au cours de cette année 1927, les fouilles commencées en 1926 ont été poursuivies chez Mme veuve Baron, c'est-à-dire dans le prolongement nord de l'emplacement où, sur le même terrain, ont été découvertes, dans la campagne précédente, des statues et des fragments de sculpture provenant d'un trophée impérial. Ces sondages ont été poussés avec méthode, comme il convenait, et rien n'a été négligé pour recueillir les moindres vestiges. Malheureusement, le résultat a été négatif. Un travail analogue devra être néanmoins exécuté sur le prolongement sud du gisement des statues dans la propriété de M. Escoubas qui recèle peut-être les trésors que nous avons vainement cherchés du côté opposé. L'état des cultures nous a obligés à ajourner à une campagne ultérieure l'exploration de ce terrain symétrique du précédent.

Trophée impérial. — Le torse de grande statue impériale découvert dans les fouilles du terrain Baron en 1926 était brisé en très nombreux morceaux : il a pu être reconstitué cet hiver, grâce à l'aide d'ouvriers spécialistes. Ce torse, en beau marbre blanc, appartient à une statue qui

Digitized by Google

devait mesurer 2 mètres de hauteur environ. L'empereur est représenté en costume militaire revêtu de la cuirasse d'apparat à lambrequins. Le *paludamentum* ou manteau militaire est rejeté sur l'épaule gauche. La cuirasse est historiée. Au centre, sur le devant du torse, au-dessous des pectoraux, est sculpté en bas-relief un trophée formé d'une cuirasse supportée par un pieu ou un tronc d'arbre, accostée de deux panoplies de boucliers ovales. C'est évidemment le trophée impérial dont nous avons trouvé d'importants fragments, notamment le bas de l'arbre. Au pied du trophée sont sculptées deux images de captifs enchaînés : l'un d'eux reproduit exactement en petit la statue de captif barbare enchaîné découverte sur le même terrain que celle de l'Empereur et qui faisait partie du même ensemble. Comme la statue conservée, ces petites figures de captifs en bas-relief sur la cuirasse impériale sont représentés nues, accroupies, un genou en terre ; les bras liés derrière le dos ; un petit manteau rejeté derrière l'épaule. Cette figuration nous permet de nous représenter dans son ensemble la statue conservée, mais retrouvée sans tête. Les têtes des captifs regardent en arrière, se redressant dans un mouvement de révolte. La chevelure est abondante et broussaillante, suivant le type classique des représentations de Gaulois ou de barbares. L'un de ces captifs est imberbe et l'autre barbu. Ils sont placés dos à dos de chaque côté de l'arbre du trophée.

Le modelé du torse est précis. Les détails des lambrequins de la cuirasse et des plis de la tunique qui retombent sous ces derniers sont soignés. Les lambrequins sont ornés de têtes de Méduse et de palmettes alternées, d'une sculpture fine et fouillée.

Le bras gauche est ramené sur le côté vers la poignée de l'épée. Le bras droit est brisé en plusieurs morceaux. La main tient un petit rouleau ou *volumen*. Ce bras droit devait être levé, montrant ce *volumen* roulé, comme on

Digitized by Google

le constate dans d'autres statues impériales du même type, notamment la célèbre statue de Trajan conservée au Musée du Louvre. Le cou de la statue a été retrouvé et remis en place. La tête semble devoir être considérée comme perdue à moins qu'un hasard heureux ne la fasse retrouver sur le terrain voisin non encore exploré. Le cou et la tête paraissent avoir été amovibles, et, dans tous les cas, n'avaient pas été taillés dans le même bloc que le torse. Les pieds de la statue, chaussés de cothurnes, ont été retrouvés, mais les jambes manquent, du moins jusqu'ici.

D'après un fragment d'inscription, découvert au même emplacement, et qui a été décrit dans un précédent rapport, cet empereur paraît avoir été Vespasien, Domitien ou Trajan. Cette dernière hypothèse paraît la plus probable.

L'examen plus appronfondi des autres fragments de sculpture découverts sur cet emplacement a fait identifier les épaules recouvertes d'un petit manteau rejeté en arrière, le cou, enfin une main enchaînée appartenant à une autre statue de captif qui faisait pendant à celle qui figure déjà au Musée.

Le poids du torse impérial nous oblige à de grandes précautions pour sa mise en place, qui n'a pas encore été effectuée, et la photographie n'a pas encore été exécutée ; nous la joindrons à un prochain rapport.

Sondages. — Des sondages exécutés dans les premiers mois de 1927 sur les terrains d'une parcelle appartenant à M. le docteur Soulé, maire de Saint-Bertrand, sur le côté *est* de la route de Valcabrère à Saint-Bertrand et près de cette route, ont fait apparaître plusieurs substructions de murailles appartenant vraisemblablement à des habitations privées. Mais ces ruines, très dégradées, n'ont livré que peu d'objets. Il faut remarquer un certain nombre de fragments de poteries sigillées. L'un d'eux porte la représentation moulée du combat d'un taureau contre un lion. Le

Digitized by Google

même motif, mais incomplet, est mentionné dans l'ouvrage de M. P. Déchelette sur les *Poteries de la Gaule Romaine.* A relever encore une plaque de marbre malheureusement brisée dans sa partie supérieure, portant aussi un petit bas-relief. Ce dernier figure un personnage nu, un genou en terre, dans une pose d'adoration, tendant en offrande un objet difficile à déterminer vers un cippe dont la partie supérieure est malheureusement détruite ; ce cippe supportait évidemment un buste de divinité, un « Hermès ». La sculpture de ce bas-relief est lourde et molle. Sur le revers de la plaque cst sculptée une peau de bête à longue fourrure. D'autres sondages ont été exécutés sur divers points. Ils ont tous permis de reconnaître des substructions qui ont été soigneusement reportées sur nos plans et serviront d'amorces à des fouilles futures.

Fouilles du terrain Gez. — Des fouilles d'une plus grande importance et d'un plus puissant intérêt ont été entreprises cet automne sur une parcelle appartenant à M. le capitaine Gez et sur un champ attenant à cette parcelle. Ces fouilles sont actuellement en cours. Elles ont permis déjà de reconnaître une vaste salle ou péristyle pavée en mosaïque. Cette salle est limitée au sud par une longue et épaisse muraille bien appareillée, dirigée E.-O. Le long de la tranche supérieure de cette muraille, constituant un stylobate, ont été retrouvés des emplacements et des débris de colonnes de brique revêtues de stuc peint.

A cette muraille s'appuient d'autres substructions de murs filant vers le sud.

Le pavement en mosaïque du péristyle ne nous est pas parvenu intact en raison du peu de profondeur du sol antique en cet endroit (0 m. 80 à 0 m. 90). De plus la mosaïque a été dégradée au cours des siècles par les travaux agricoles. Il n'en reste que des morceaux de place en place. Cependant, ces fragments sont parfois assez étendus. La mosaïque dont il s'agit présente une ornementation

Digitized by Google

géométrique élégante, dont les motifs sont d'ailleurs très courants ; ils comportent des croissants, des fleurons, des étoiles, obtenus au moyen de cubes de marbre blanc qui ressortent sur fond de cubes noirs. Ces motifs, au surplus, sont à peu près les mêmes que ceux d'une mosaïque décorative découverte il y a quelques années sur une autre parcelle et exposée au Musée. Cependant une bande se distingue par un motif nouveau : ce sont des encadrement rectangulaires limités du côté extérieur par une courbe surbaissée : à l'intérieur se détachent sur fond blanc des lianes flexueuses terminées par des feuilles lancéolées très élégantes et au sommet de la courbe ainsi tracé est perché un oiseau stylisé. L'ensemble du motif est formé par des cubes de sept couleurs différentes et présente un fort bel aspect. La mosaïque sera transportée au Musée.

Ces mêmes fouilles ont amené également la découverte de nombreux fragments de poterie, dont plusieurs sigillés ; quelques-uns portent une marque de potier. Il a été exhumé au même endroit plusieurs monnaies de bronze. Il faut remarquer particulièrement un moyen bronze de Trajan provenant d'une province ou d'une cité du monde hellénique. L'effigie de l'Empereur tournée à droite est très belle et couronnée du diadème à pointes qui ne figure pas en Occident sur les monnaies impériales de cette époque. La légende très nette à l'avers est en lettres grecques :

ΑΥΤΟΚΡ · ΚΑΙΣΑΡ · ΝΕΡ · ΤΡΑΙΑΝΟΣ · ΣΕΒ · ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΣ · (Autocrator Kaisar Nerva Traianos Sebastos Germanikos).

Au revers une autre effigie, visage tourné vers la droite, barbu et de type grec. En exergue : ΔΗΜΑΡΧ. (Dèmarkhos). Le second mot, en raison de l'usure d'une partie des caractères, n'a pu encore être interprété. L'effigie est peut-être celle d'un magistrat municipal ou d'un petit dynaste d'Orient protégé par Rome. Cette pièce méritera d'être étudiée spécialement. Les autres monnaies sont à l'effigie d'empereurs de la famille des Antonins et de Constantin.

Digitized by Google

Les travaux de ces fouilles, qui sont loin d'avoir livré leurs derniers secrets, continuent en ce moment avec activité, et il sera rendu compte de l'ensemble de leurs résultats à propos de la campagne de 1928.

Basilique. — Au cours de 1927, nous avons complètement débarrassé le chantier de la Basilique constantinienne de la terre qui l'encombrait encore ; nous avons achevé le mur d'enceinte de ce terrain, ménagé une entrée dans l'axe du monument et complété la présentation de ces ruines. Une rectification du côté du cimetière nous a permis de donner à cette présentation un aspect satisfaisant. L'ensemble de la Basilique apparaît désormais, dessiné sur le terrain avec la netteté d'un plan ; une étude d'ensemble de l'édifice a été donnée par M. Lizop au *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques* et cette étude nous dispense d'insister ici sur cette importante partie de notre tâche.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le Président signale la présence à la séance de M. Rostovtseff, récemment élu associé étranger, et lui souhaite la bienvenue au nom de la Compagnie.

Le Ministre de l'Instruction publique adresse une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Alfred Coville à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. F. Delaborde.

Lecture est donnée du décret. Le Secrétaire perpétuel introduit ensuite M. Coville et le présente à l'Académie.

Le Président adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

Digitized by Google

M. René Dussaud lit le rapport suivant :

« La commission du prix Bordin a décidé de partager également le prix entre M. Georges Contenau, pour les publications suivantes :

Manuel d'archéologie orientale, t. I ;

Les Tablettes de Kerkouk ;

Contrats et Lettres. Textes assyriens ;

et M. Georges Marçais pour son *Manuel d'art musulman, l'Architecture*, 2 vol.

M. Joseph Loth donne lecture de la note suivante :

Il m'a paru de quelque intérêt de déterminer la forme et le sens du nom du hameau de la commune de Ferrières-sur-Sichon (Allier), sur lequel l'Europe entière a plus que jamais les yeux fixés, aujourd'hui appelé communément *Glozel*.

Dans une lettre adressée à M. A. Mallat, correspondant de la Société des Antiquaires de France, datée du 22 décembre 1926. M. Antonin Naud, curé-doyen de Ferrières, à propos des trouvailles de Glozel, lui dit incidemment que le cadastre, section A, porte *Glozet* et que c'est le Dr Morlet qui écrit *Glozel ;* mais, ajoute-t-il, on dit aussi *Clozet* et *Clozel*, qui pourrait signifier *petit clos*[1].

La forme sincère paraît être *Clozel* et sporadiquement *Clozet* : ce nom de lieu paraît avoir été fort répandu.

Ayant trouvé récemment dans une revue bretonne le nom du village de *Le Clozel* en Bruz, Ille-et-Vilaine, je demandai de plus amples renseignements sur ce nom de lieu à M. Bourde de la Rogerie, archiviste du département. Il m'apprit très obligeamment par une lettre datée du 29 janvier, que *Le Clozel*-en-Bruz est appelé *Le Clausel*-en-Phézeril en 1586. Il me signale en outre : *Le Clozel* en Bléruais, Boisgervilly, Iffendic, Muel, Parthenay, Sainte-Anne-sur-Vilaine [2].

C'est un nom évidemment dérivé de *clos* et qui en a tous les sens. D'autres dérivés très voisins sont : *Les Closets* en

1. *Mercure de France* du 15 avril 1927, p. 475, note 1.

2. M. Bourde de la Rogerie a puisé les renseignements ci-dessus dans le *Dict. topographique* d'Ille-et-Vilaine, de l'abbé Bossard, encore inédit, mais dont la publication a été décidée.

Digitized by Google

Saint-Méloir-des-Ondes ; *Le Clozeau* en Taillis ; *Les Clauzais* en Sixt.

Quant à la forme *Glozel* par *gl* au lieu de *cl*, c'est sans doute un fait de prononciation locale, nous en avons des exemples en Bretagne. Le breton ne connaît pas le changement de *cl* initiale en *gl*, en dehors de la composition syntactique. Or dans le Morbihan bretonnant, tout au moins dans le bas-vannetais (et ailleurs) on prononce *Glôd* au lieu de *Clôd*, qui est le nom français *Claude*. Cette forme n'a pu nous venir que du Morbihan de langue française.

Pour mémoire, j'ajouterai qu'on a voulu lire *gloz* sur une des tablettes d'argile de *Glozel* et qu'on est allé jusqu'à y voir *Glozel*, supposant sans doute un faux, car c'en serait un par *gl* initial et par *z* au lieu de *s*, forme ultra-moderne. Il faut avouer qu'en ce cas, le faussaire aurait fait preuve d'une rare stupidité.

D'ailleurs la lecture *gloz* est inexacte, comme on peut s'en rendre compte en se reportant à la dernière ligne de la gravure originale, fig. 35, page 33, du *Troisième fascicule* de l'ouvrage du Dr Morlet et E. Fradin, *Nouvelle station néolithique*, Vichy, 1926[1].

M. Antoine Thomas présente une observation.

M. A. Millet fait une communication sur les formes populaires du vocabulaire indo-européen[2].

MM. Théodore Reinach, Antoine Thomas, Ferdinand Brunot et Henri Goelzer présentent des observations.

1. Depuis cette lecture, M. Dode, docteur en droit, correspondant de l'Académie d'Agriculture, originaire de Sorbier (Allier), m'a appris que *gl* initial pour *cl* est la règle dans le patois du Bourbonnais et que *glozet* et *glozel* se prononcent *glozè*, ce qui explique qu'on ait écrit indifféremment *Glozet* et Glozel.

2. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

LES FORMES POPULAIRES DU VOCABULAIRE INDO-EUROPÉEN ; PAR M. A. MEILLET, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Dans les *Syracusaines* (XV, v. 13-14-15) Théocrite emploie trois fois de suite une forme ἀππῦς « papa », visiblement pour mettre une touche familière dans son dialogue. Le mot est remarquable à plusieurs égards.

D'abord, en face des formes connues par ailleurs, ἄππα, ἄππα, πάππα (formes d'Homère et d'Aristophane), il offre une formation aberrante ; le procédé est courant chez les parlers populaires : c'est ainsi que le français populaire remplace *godillot* par *godasse*. L'-υ- doit avoir ici une valeur diminutive ; car -υ- figure dans les mots expressifs, diminutifs, comme στωμύλος « bavard » (chez Aristophane), μικκύλος (chez Moschus), ἀρκτύλος, Νίκυλλος (avec -λλ-), ἐπύλλιον. Du reste, on connaît ἀππίον, ἀππίδιον, ἀππάριον.

Quoi qu'il en soit, toutes les formes offrent en commun trois traits qui leur donnent un aspect à part entre les mots du vocabulaire indo-européen.

D'abord la gémination de consonnes : c'est le trait bien connu qui caractérise beaucoup de mots expressifs et populaires du vocabulaire indo-européen. Dans le passage indiqué des *Syracusaines*, on lit au vers 12 τῶ μικκῶ « du petit » (en parlant du bébé).

En second lieu, la forme aspirée de la consonne : -πϕ- est la forme de -ϕ- géminé. J'ai montré dans les *Symbolae grammaticae* dédiées à M. Rozwadowski (Cracovie, 1917, I, p. 105-108), que l'emploi des sourdes aspirées a été en indo-européen un procédé affectif du parler populaire. Il y a lieu d'ajouter beaucoup d'exemples à ceux qui sont indiqués dans ce bref mémoire. Le type ἄππα, ἀππῦς est de ceux qui s'expliquent ainsi.

Digitized by Google

Reste à considérer le vocalisme *a*. Le vocalisme *a* est hors des alternances normales de la morphologie indo-européenne. On sait qu'il caractérise les mots de caractère enfantin, familier comme ἄππα et ἄττα, πάππα et τάτα, etc., et les termes techniques comme le nom ἅλς du « sel », latin *sal*. Avec son sens profond du type indo-européen, F. de Saussure a vu que ce vocalisme caractérisait les mots qui désignent des infirmités, ainsi en latin *caecus* et *blaesus*, *claudus* et *scaurus*, *balbus* et *ualgus*, *paruus* et *parcus*, etc. Il est remarquable que ce vocalisme se trouve dans les adjectifs signifiant « gauche » : gr. σκαιός, lat. *scaeuus* et λαιός, lat. *laeuus*, v. sl. *lěvŭ*. — Dans φαῦλος en regard de παῦρος, on observe le représentant φ du *ph* expressif indo-européen en face de *p*.

Les mots de ce genre sont sujets à des altérations arbitraires, parfois violentes. Ainsi en face de gr. παῦρος, le latin a *paruus*. Et ce n'est pas un simple accident ; car en face de gr. ταυρός, lat. *taurus*, le celtique a **tarwos*, gaulois *tarvos*, irl. *tarb*, etc. ; et le germanique a le vocalisme *e* normal dans le mot indo-européen, v. isl. *þiórr*, et c'est ce qui a facilité le passif au type vieux haut allemand *stior* (en face de *staora-* « gros bétail » de l'Avesta). C'est qu'il s'agit d'un terme de la langue populaire : le nom général, aristocratique, est gr. βοῦς, etc.

La plupart des adjectifs du type παῦρος sont trop isolés pour qu'on aperçoive une parenté avec la forme normale de l'indo-européen. Mais un adjectif comme αὖος « sec » apparaît, comme l'a noté M. Vendryès, dans une racine à alternances normales : v. sl. *suxŭ* « sec », *sŭxnǫti* « sécher » et av. *huška-* « sec ». Du coup, l'on s'explique le groupe considérable des présents latins, tous de caractère expressif et populaire : *caedō* et *laedō*, *quaerō* (avec le désidératif *quaesō*) et *baetō*, *carpō* et *sarpō*, *scalpō*, *claudō*, *plaudō*, etc.

Or, ici, le vocalisme *a* intervient dans des racines à vocalisme normal : *scandō* figure en face de formes irlandaises

Digitized by Google

qui garantissent **skend-*. Il s'agit d'une racine où la forme expressive n'est pas rare : le védique a ici des intensifs, *kánişkan* et *canişkadat*, en face de *skándati*, rarement attesté.

Candēo est surprenant en face de skr. *candráḥ* « brillant », qui suppose **kend-*. Il n'est donc pas accidentel qu'on ait *maereō* en face de *miser* (dont l'*s* est énigmatique).

Le cas de *caedō* est remarquable. Car, à côté de la forme *caed-* dont le vocalisme est populaire, expressif, le latin a *scindō*, mot du vocabulaire normal, répondant au type archaïque du skr. *chinátti* « il coupe ». Le grec a une forme expressive à χ : σχίζω (*kh* se retrouve dans le groupe, ici expressif, de skr. *khidati* « il déchire », à côté de *skhidáti*. Le caractère technique de σχίζω ressort de σχίζα « éclat de bois », σχινδαλμός « écharde », etc.

Le cas de latin *spargo* est remarquable : ce verbe appartient à une forme élargie de la racine **sper-* « disperser » qui figure souvent avec les formes à occlusive aspirée : le grec a σπαίρω, σπείρω et σφυρόν, le sanskrit *sphuráti*, l'arménien *sphiṙ* « disséminé » et *p'arat* « éparpillé », et le vocalisme *a* se retrouve peut-être dans gr. σπαργᾶν « se gonfler », à côté de σφαράγειν. Le flottement grec entre ἀσπάραγος et ἀσφάραγος « jeune pousse » est remarquable. Le vocalisme aberrant *a* est ici l'un des procédés employés pour donner au mot un caractère expressif.

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE ARCHÉOLOGIQUE DE JÉRUSALEM PENDANT L'ANNÉE 1926-1927 PAR M. EDMOND POTTIER ; LU DANS LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1928.

J'analyserai, comme je l'ai fait dans mes précédents rap-

Digitized by Google

ports[1], le compte rendu annuel que le Directeur de l'École de Jérusalem, le P. Dhorme, a adressé à l'Académie.

I. *Cours et Conférences.* — Enseignement biblique : cours d'Introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament et leçons d'exégèse. Explication du Livre des Rois et Introduction historique au Nouveau Testament, visant surtout à localiser le monde juif dans l'Histoire générale. — Cours de philologie hébraïque par le P. Carrière, arabe par les PP. Jaussen et Marmardji, araméenne par le P. Savignac, assyrienne par le P. Dhorme, copte par le P. Abel, grecque biblique par le P. Tonneau. Un cours d'hébreu est fait pour les débutants par le P. Lavergne, de géographie par le P. Abel qui a étudié en particulier la topographie de Jérusalem à l'époque du Nouveau Testament et la division territoriale de l'ancienne Palestine, d'archéologie par le P. Vincent qui a traité des villes palestiniennes. Le P. Jaussen a continué son cours sur les Coutumes arabes.

Nombre des étudiants : 32. Français 3, Espagnols 6, Italiens 2, Palestiniens 2, Russe 1, Américains 9, Anglais 5, Hollandais 2, Polonais 1, Allemand 1. On ne s'étonnera pas de voir les Français si peu nombreux ; la livre anglaise étant l'étalon de monnaie courante, les frais de séjour et de voyage leur sont trop onéreux.

Conférences publiques : 4 mai 1927, les fouilles de l'École française à Neirab par le P. Carrière ; 11 mai, le mur d'Agrippa par le P. Vincent ; 18 mai, un poète antérieur à l'Islam par le P. Jaussen ; 25 mai, les Hospitaliers en Terre Sainte par le P. Abel. De février à mai, le P. Dhorme, directeur, est venu donner à Paris, Lille, Angers, Anvers, etc., une série de conférences, illustrées par des projections, sur la Palestine, la Mésopotamie, Palmyre, l'Orient biblique. Pendant cette absence il était remplacé dans son enseignement par le P. van der Meer.

1. C. *Rendus Acad.* 1922, p. 359 ; 1923, p. 255 ; 1925, p. 79 ; 1926, p. 53.

Digitized by Google

II. *Promenades, excursions et voyages.* — Les mardis, dans l'après-midi, le P. Abel fait visiter aux étudiants les chantiers de fouilles qui sont à proximité, la piscine de Siloé, l'Ophel, le Tyropaon, le canal d'Ézéchias. D'autres excursions ont pour but les nécropoles antiques, les monuments du Haram esh-Shérif, la mosquée d'Omar, la station mégalithique de Sainte-Croix, etc. Le premier mercredi du mois, on part à cheval ou en automobile pour des points plus éloignés : fouilles de Râmet el-Khalil (près d'Hébron), de Séchem (près de Naplouse), de Djerishel (sur le fleuve de Jaffa), de Megiddo, deBeisan, du tell Djemmeh (près de Gaza), d'el-Akhmar, etc. Il faut plusieurs jours pour étudier avec fruit certains sites : la plaine de Saron, Hébron et le sud de la Judée, la montagne d'Ephraïm, la Samarie et la Galilée, le lac de Tibériade. Les PP. Savignac et Vincent ont visité l'Égypte en février 1927. En juin, un groupe d'étudiants a parcouru la Transjordanie, s'arrêtant à Ammâm, Djerash et Pétra. En juillet le P. Abel a repris l'exploration méthodique de divers points des montagnes au nord de Jérusalem. D'autres professeurs, accompagnés d'étudiants, se sont rendus en Syrie et ont séjourné à Alep, Membidj, Carchémish, Beyrouth, Byblos, Baalbek et Damas.

III. *Fouilles.* — Nous avons mentionné plus haut les fouilles de Neirab (près d'Alep), qui ont commencé en 1926 et dont la première campagne a été publiée par les PP. Carrière et Barrois dans la Revue *Syria*, VIII, 1927, p. 126 à 142, pl. XXXI à XXXVII. La seconde campagne, de septembre à novembre 1927, a été conduite par les PP. Abel et Barrois, avec la collaboration du nouveau pensionnaire envoyé par l'Académie, M. le pasteur Parrot. Un rapport déjà lu à l'Académie a fait l'objet d'une publication dans *Syria*, *ibid.*, p. 201 à 215, pl. XLIX à LV.

IV. *Publications.* — Outre les articles que nous venons de citer, signalons des livres qui donnent une preuve palpable de l'activité scientifique des maîtres de notre École.

Digitized by Google

Le grand ouvrage des PP. Vincent et Abel sur la *Jérusalem Nouvelle*, s'est achevé avec son 4e fascicule. Le P. Lagrange, assisté du P. Lavergne, a publié sa *Synopsis Evangelica*, texte grec des quatre Évangiles, accompagné d'une traduction française. Dans la collection *Études bibliques*, le P. Dhorme a fait paraître son *Commentaire du Livre de Job*, et le P. Abel y a édité sa *Grammaire du grec biblique*. Le P. Jaussen inaugure avec *Naplouse et son district* une nouvelle série d'études sur *Les Coutumes palestiniennes*. Enfin la *Revue Biblique* continue à être le recueil qui met le mieux au courant les lecteurs sur tous les sujets de l'histoire, de la philologie et de l'archéologie palestiniennes.

Le Directeur rappelle avec plaisir que l'Académie a tenu à témoigner sa grande estime pour l'École et un de ses plus réputés professeurs en mettant au nombre des Correspondants de l'Institut le P. Vincent.

V. *Élève pensionnaire envoyé par l'Académie.* — En terminant, le Directeur donne des nouvelles du jeune étudiant qui lui a été envoyé par l'Académie pour suivre les cours de l'École et participer à ses travaux. Il fait un grand éloge de notre missionnaire, très assidu au travail, faisant preuve d'une large ouverture d'esprit et d'un goût prononcé pour les études orientales. Son Mémoire sur la muraille découverte au Nord de Jérusalem et qu'on a prétendu identifier au mur d'Agrippa est une étude très soignée, qui est parvenue à l'Académie au mois de mai 1927.

Elle est accompagnée d'une lettre du P. Vincent qui, lui aussi, rend hommage aux qualités d'intelligence et de zèle de son élève ; il le considère comme une recrue de choix pour l'École. J'ai lu ce mémoire intitulé « la Troisième Enceinte de Jérusalem » : les théories en présence y sont exposées avec clarté, les faits discutés avec méthode et prudence. Après examen des textes de l'historien Josèphe et des pierres de fondations retrouvées en 1925 dans les fouilles de la

Digitized by Google

Société Juive d'archéologie, la conclusion est qu'il est impossible de considérer la muraille exhumée comme celle d'Agrippa. Tout au plus ces blocs pourraient-ils appartenir à l'époque de la guerre soutenue par l'empereur Hadrien contre un faux Messie qui déchaîna contre les Romains une insurrection acharnée (132-135). Je dois ajouter que ce mémoire reflète en grande partie, comme l'auteur le déclare lui-même, des idées et des objections suggérées par le P. Vincent qui avait examiné le terrain pour répondre au rapport publié sur ces découvertes ; mais l'ensemble de la démonstration appartient bien à M. Parrot et ce premier essai lui fait honneur.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part de M. Tebvàla, son édition du *Brahma-Sûtra-Bhashya* (Bombay, 1927, in-8).

M. Joseph Loth offre, au nom de M. Emile Ernoult, son *Vocabulaire breton-français*.

M. Gustave Glotz fait hommage, au nom du Général Arthur Boucher, d'un ouvrage dont il est l'auteur intitulé : *L'art de vaincre aux deux pôles de l'histoire. Sa loi éternelle.*

M. Franz Cumont a la parole pour un hommage :

« M. Armand Delatte a fait à Athènes, comme membre belge de l'École française, un séjour prolongé, qui lui a permis de dépouiller à loisir des manuscrits, où il a fait une moisson abondante de textes relatifs à l'histoire religieuse. Il a poursuivi ses recherches dans les bibliothèques de Paris, de Londres et d'Italie, où il a encore recueilli d'intéressants morceaux. C'est l'ensemble de ces documents qu'il publie aujourd'hui dans un volume qui comprend — ce chiffre est éloquent — plus de six cents pages de textes grecs inédits, suivis d'un index de quatre-vingts pages. La majorité de ces *Anecdota* sont magiques ou divinatoires, masse imposante de témoignages sur la superstition antique et sa survivance jusqu'à nos jours, mine précieuse de renseignements sur les croyances, la langue et les mœurs du peuple grec à travers les âges, et sur les infiltrations de l'Orient

Digitized by Google

dans l'hellénisme. Il a fallu une abnégation persévérante pour déchiffrer, corriger, imprimer ces grimoires, dont la lecture et l'intelligence étaient souvent malaisées. L'Académie agréera certainement l'hommage que je lui fais au nom de M. Delatte, de cet important ouvrage, (*Anecdota Atheniensia*, t. I, Liége et Paris (Champion), 1927, 740 pp., in-8° [Bibl. de la Fac. philos. de Liége, fasc. XXXVI]). »

M. Edmond Pottier offre à l'Académie, de la part de l'éditeur M. Champion, un petit volume contenant les douze *Classifications des Céramiques antiques* qui ont paru comme annexes au *Corpus Vasorum antiquorum*. Elles sont l'œuvre d'archéologues français, belges, anglais, italiens, danois, qui sont des spécialistes en ces matières et elles aident au classement préalable des poteries grecques avant leur publication dans le *Corpus*. La série n'est pas encore terminée, mais il a paru utile, pour la commodité du travail, de réunir ce qui avait été déjà édité. Les classifications ultérieures constitueront un autre volume. Chaque plaquette continue d'ailleurs à se vendre séparément.

M. Édouard Cuq a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de M. Fernand de Visscher, professeur de droit romain à l'Université de Gand, une brève étude sur « la formule *paricidas esto* et les origines de la justice criminelle à Rome ». *Paricidas esto* désignerait non pas la qualification légale d'un crime, mais la sanction de la loi. Le mot *paricidas* est un composé du verbe *cædere* et de l'adjectif *par* : l'un exprime l'idée de mise à mort, l'autre celle d'équivalence entre le crime et la peine : celui qui a tué un homme libre doit être tué à son tour. C'est la loi du talion. A l'appui de cette opinion, l'auteur fait remarquer que les magistrats chargés de statuer sur les causes capitales étaient appelés *quæstores parricidii*. Cependant ils étaient compétents, non seulement en matière de meurtre, mais aussi de sacrilège, incendie, faux témoignage. Leur dénomination se justifiait parce que ces crimes entraînaient la peine de mort sous réserve de l'appel au peuple. Au dernier siècle de la République, les *quæstores parricidii* ont fait place à une juridiction nouvelle ; la peine de mort déjà exclue d'après Festus en cas d'homicide par imprudence, n'est appliquée qu'au meurtre d'un proche. Le mot *paricidas* sous sa forme nouvelle *parricida* désigne par métonymie, non plus la peine, mais un crime déterminé. Cette solution ingénieuse souffre des objections d'ordre linguistique que M. de Visscher s'est efforcé d'écarter. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 17 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ

Le Président de la Société Centrale des Architectes demande à l'Académie de lui faire connaître celui des Membres des Écoles françaises d'Athènes, de Rome ou d'Extrême-Orient, qui recevra en 1928 la grande Médaille d'argent de la Société.

Renvoi à la Commission d'École d'Athènes et de Rome.

M. Ferdinand Lot lit le rapport suivant :

« La Commission du prix de Courcel a attribué ce prix à Mlle Vielliard, pour son ouvrage intitulé : *Le latin des diplômes royaux et des chartes privées de l'époque mérovingienne.* »

Acte est donné de cette communication.

M. Alexandre Moret informe les membres de l'Académie que leur confrère M. Jouguet, directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale au Caire, vient de présider, le 7 février, à l'ouverture d'une tombe inviolée du Nouvel Empire, dans la nécropole Thébaine. La découverte a été réalisée sur le chantier de fouilles de Deir el Medineh que dirige M. Bruyère, pensionnaire de l'Institut archéologique, assisté de MM. Nagel et Cerny.

La tombe est celle d'un fonctionnaire de la nécropole. Le caveau, que défendait un mur intact, n'est pas décoré, mais contient du mobilier funéraire et trois cercueils, ceux du père, de la mère, et d'un enfant. Le cercueil de l'homme, seul examiné, repose sur un lit, recouvert d'un linceul ; à la hauteur de la poitrine, un mouchoir peint représente le mort assis devant une table d'offrandes. Sur la momie, un très beau masque, un joli pectoral recouvert de feuilles d'or, un collier de perles émaillées, un scarabée inscrit, des colliers de fleurs. Dans le cercueil, un chevet, une coudée graduée et inscrite, des vases de bronze, des cannes à section triangulaire, Cette très intéressante trou-

Digitized by Google

vaille récompense les efforts méthodiques de M. Bruyère, qui déjà avait ouvert deux tombes inviolées à Deir el Medineh.

M. Paul Pelliot donne lecture de la première partie d'un mémoire sur les origines de la xylographie en Chine.

M. Salomon Reinach présente une observation.

M. Paul Mazon étudie la fin du IVe Mime d'Hérondas, qui a donné lieu aux interprétations les plus diverses. Deux articles de R. Wünsch et de R. Herzog ont déjà éclairé une partie du passage. Mais les trois derniers vers sont demeurés jusqu'ici inintelligibles. Ils deviennent clairs, si, à l'avant-dernier vers, on lit, avec M. Louis Laloy, λ(ε)ῷ, pour le ΔΩΙ de la première main du papyrus, corrigé en ΛΩΙ par la seconde, et si l'on entend par ἁμαρτίη τῆς μοίρης, au dernier vers, la *malchance*, c'est-à-dire l'ἀμμορίη homérique (cf. Euripide, *Troyennes*, 644). Kynnô s'adresse avec une certaine vivacité à Coccalé, qui tarde à distribuer le pain bénit « à l'assistance » et affirme, en répétant sans doute une pieuse formule : « Le pain bénit est plus fort que l'inclémence du destin ».

MM. Théodore Reinach, Edmond Pottier, Maurice Croiset et Gustave Glotz présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M. Oikonomos, le texte de l'allocution qu'il a prononcée en séance à l'Académie d'Athènes à l'occasion de la mort de M. Fougères,

et au nom de M. Johannes Steenstrup, deux ouvrages dont il est l'auteur, intitulés : *Det Danske Folk Vikingetiden og Danevaeldens Tidsaldes*, III (1928) et *Det Danske Folk*, 1042-1241, I, 1927.

Digitized by Google

SÉANCE DU 24 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Virolleaud, Directeur du Service des Antiquités de Syrie, adresse à l'Académie le rapport du R. P. Barrois, sur la deuxième campagne de fouilles de Neirab.

Le Président rappelle à la compagnie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Émile Senart, décédé mardi dernier, et prononce une allocution.

Mes chers confrères,

« Émile Senart n'est plus. L'an dernier déjà, sa santé nous avait causé les pires angoisses ; pourtant, sa vigoureuse constitution avait triomphé du mal. Nous avons eu le plaisir de saluer son retour parmi nous, et ses amis, qui préparaient la réimpression d'un de ses ouvrages pour fêter son quatre-vingtième anniversaire, n'ont pas été privés de cette joie. Mais la mort, qui n'avait pas voulu de lui, ne lui accordait qu'un court répit. Quelques jours de maladie ont suffi, cette fois, pour l'enlever ; et nous voilà, réunis après ses funérailles, ne pouvant parler que de lui.

C'est une grande perte que viennent d'éprouver la science et notre Académie. Senart a été un des plus illustres indianistes qu'ait produits l'Europe.

Pour s'engager dans une pareille voie vers la fin du Second Empire, il fallait une volonté ferme et ce beau courage que donnent les vocations impérieuses. Le génial Eugène Burnouf était mort en 1852 ; son meilleur élève français, Adolphe Regnier, s'était mis hors d'état de lui succéder en refusant de prêter un serment contraire à ses convictions. Impossible désormais de prendre à Paris le goût d'une discipline que les étrangers étaient venus si longtemps chercher au Collège de

Digitized by Google

France ; ce goût, Senart le contracte dans les Universités allemandes. Quand il revint, il ramenait avec lui dans leur patrie d'origine des études que le malheur des temps avait fait émigrer. Il fut ainsi de cette génération qui, après 1870, remit en honneur chez nous le travail probe et les saines méthodes dans tous les domaines de la philologie et de l'histoire. Avec Barth et Bergaigne, il renouvela la tradition de Burnouf.

Il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il publia son premier ouvrage d'érudition : c'était une édition critique et une traduction de la grammaire pâli de Kaccâyana, avec des commentaires qui ont fait époque. Il avait soixante-quinze ans quand il fit paraître sa dernière étude, une traduction du Bhagavadgîtâ, fragment de l'immense Mahâbhârata, curieux exemplaire d'un syncrétisme religieux où se mêlent les éléments les plus divers. Dans l'intervalle, il fondait sa réputation d'épigraphiste, de paléographe et d'historien sur des bases qui n'ont rien à craindre du temps. De 1881 à 1886, il met au jour un grand travail sur *les Inscriptions de Piyadasi*. Ces textes, gravés sur des rocs et des piliers tout le long de l'Inde septentrionale, étaient connus depuis le début de XIX^e^ siècle ; James Prinsep en avait commencé le déchiffrement ; Cunningham et Bühler avaient continué ; Senart en donna la lecture et l'explication définitives. Ce fut une révélation. Non seulement on avait des renseignements nouveaux sur la politique religieuse du roi Açoka, grâce aux édits par lesquels il donne des leçons de morale à ses peuples ; mais, dans cette Inde absorbée par la spéculation et le mysticisme, où les événements extérieurs ne comptent pas, où, par conséquent, la chronologie n'a point de raison d'être, ou trouvait des dates précises où accrocher une histoire jusque-là restée en l'air. — Senart commença presque en même temps (1882) et acheva bien plus tard (1897) une autre de ses grandes publications, *le Mahâvastu*. Enfin ! quelqu'un osait revenir à cette collection du Népal dont s'était occupé Burnouf, mais dont les indianistes s'étaient détournés depuis sa mort, comme s'ils avaient redouté une comparaison redoutable en effet. Senart montra qu'en imitant le maître il était possible de l'égaler. Muni de ces deux fils conducteurs, une vaste érudition et une critique infaillible, il pénètre dans le labyrinthe de l'énorme

Digitized by Google

compilation et en parcourt tous les méandres. Dans cette masse de principes métaphysiques et de règles morales qui a pour noyau une biographie du Bouddha, il distingue avec une sûreté merveilleuse les digressions et les lacunes, les incohérences et les interpolations, Et, quand il a fini, il a éclairé sans effort apparent, d'une part, les rapports du prâcrit avec le pâli et le sanscrit, d'autre part, les origines mêmes du bouddhisme.

Avec une telle préparation, Senart peut écrire des livres destinés tout ensemble aux spécialistes et à un public plus étendu. Ses conclusions les plus vastes seront assises, pièce par pièce, détail par détail, sur une connaissance approfondie des textes ; ses synthèses les plus brillantes ne seront que les méditations d'un esprit éminent sur les plus solides analyses. — Pourtant son *Essai sur la légende du Bouddha* appelle certaines réserves, parce qu'il était difficile à un jeune savant de se soustraire en 1875 à l'influence de Strauss et de Max Müller. Mais quelle puissance dans cette juvénile hardiesse ! Jusqu'alors on s'était appliqué à émonder les récits bouddhiques de façon à les débarrasser de tout le merveilleux qui dissimulait la vérité sous une végétation parasitaire et à faire apparaître Çâkiamouni sous la forme humaine. Senart prend le contre-pied de l'opinion commune. Pour lui, ce qui est primitif, c'est le surnaturel : il ne faut pas chercher dans le Bouddha un Confucius ou un Socrate, mais un être mythique comme Krishṇa ou Apollon. Tout ce que les générations successives ont raconté sur son nom et sa vie, ses prédications et ses tribulations, son triomphe et sa mort, tout cela n'est que symbole. Si le Bouddha a jamais existé, ce qui n'est pas impossible, nous ne savons rien de lui. Cette théorie se présentait avec un charme qui ne nuisait en rien à la vigueur de l'argumentation ; elle suscita de vives admirations et rendit perplexes ceux même qui lui opposaient une résistance sentimentale. C'est une tendance analogue par certains côtés que révèle le livre, petit par son format et grand par son contenu, sur *les Castes dans l'Inde*. Il était admis que les castes sont de formation relativement récente, et l'on se représentait leur évolution d'une manière très simple : elles ne font pas encore leur apparition dans les hymnes védiques ; on les voit pour la première fois dans les brahmaṇas, au nombre

Digitized by Google

de quatre ; elles se transforment et se multiplient dans l'épopée, jusqu'à ce qu'elles soient consacrées dans toute leur complexité par les livres de lois. Là aussi, Senart renverse les termes du problème. Il montre que les castes n'ont jamais eu l'existence que leur prêtent les livres de lois et que, parmi les facteurs infiniment divers qui les composent, il en est qui se rattachent, par delà même le Véda, au fonds commun de la race indo-européenne. La source des erreurs commises à ce sujet est une perpétuelle confusion entre la caste et la classe. L'Inde a connu l'organisation familiale, comme la Grèce et l'Italie : les castes, les *jâtis*, ne sont à l'origine que des *géné* ou des *gentes*. Mais l'Inde est toujours restée fidèle à ce régime tout en le modifiant sans cesse, parce qu'elle en est restée à la conception du village, sans s'élever à celle de la cité. Si, dans le cours des siècles, le pullulement des petites sociétés coïncide avec des groupements plus larges, ces grandes divisions ne sont plus des castes, mais des classes, des *varṇas*, et leur existence, quoique souvent fictive, a aidé le sacerdoce à fortifier sa domination. On voit avec quelle hauteur de vue Senart rattache le présent au passé le plus lointain, et quelles clartés il projette sur le plus important des phénomènes sociaux, l'identité dans le changement. Aujourd'hui encore, trente ans passés, c'est son livre, son tout petit livre, qui apprend le mieux aux érudits et aux politiques ce que furent les castes aux temps protohistoriques et ce qu'elles sont devenues après trois millénaires.

Mais ce serait faire tort à l'activité scientifique de Senart, de ne considérer que ses écrits, même si l'on pouvait mentionner les innombrables articles qui préparaient ses principaux ouvrages ou qui les complétaient. C'était un militant et, comme on dit aujourd'hui, un animateur. Il entreprit deux voyages pour faire connaissance personnellement avec cette Inde qu'il aimait tant, et qui le lui rendait bien : il fut désormais l'intermédiaire officieux entre les savants des deux pays et acquit par là une autorité dont on eut maintes preuves. Par ses informations, par son influence, par ses conseils, par d'autres moyens encore qu'il tenait secrets, il ouvrit bien des voies nouvelles à l'orientalisme français et patronna toutes les expéditions qui pouvaient en accroître le renom. Avec la forte culture classique qu'l

Digitized by Google

s'était donnée, il appela l'attention sur les sculptures gréco-indoues qui avaient été découvertes près de Lahore et fomenta ainsi des études et des explorations qui n'ont pas été sans honneur pour la France. Il fut le promoteur de ce qu'on pourrait appeler la colonisation scientifique en Asie : il fit organiser en 1898 cette mission archéologique d'Indo-Chine qui devint peu après l'École française d'Extrême-Orient; il encouragea tant qu'il put ceux qui rapportèrent de si belles dépouilles du Turkestan chinois et qui ouvrirent de vastes champs de fouilles en Afghanistan.

De toutes parts, les sociétés savantes appelaient à elles un homme pour qui les honneurs n'étaient que des prétextes à rendre de nouveaux services. Il était membre des Académies d'Amsterdam, de Bologne, de Saint-Pétersbourg, de Belgique et de Grande-Bretagne, docteur *honoris causa* de l'Université d'Oxford ; il faisait partie jusqu'en 1914 des Académies de Berlin et de Munich et de la Société de Göttingen. Président du Comité de l'Asie française, il en fut l'âme pendant trente ans ; président de la Société asiatique, il fit beaucoup pour la maintenir en vigueur et lui assurer un asile digne d'elle ; au comité-conseil du Musée Guimet, à l'Association des amis de l'Orient, il était de ceux qu'on consulte avant de prendre aucune décision.

Pourtant, nous pouvons dire avec fierté que la meilleure part de son cœur était réservée à l'Académie des Inscriptions. Senart n'avait que trente-cinq ans quand elle l'élut en 1882, sur la proposition de parrains tels qu'Adolphe Regnier, Michel Bréal et Renan. Aussi était-il depuis quelque temps le doyen d'élection de tout l'Institut. Il était devenu ici le chef des orientalistes ; il nous tenait au courant de toutes les découvertes, de toutes les nouvelles qui intéressaient ses multiples spécialités ; il participait avec zèle aux travaux de nos commissions. Par son élégance naturelle, — j'entends son élégance morale aussi bien que physique —, par sa courtoisie souriante qui lui faisait écouter avec sympathie toute opinion sincère sans l'empêcher de s'en tenir fermement à l'opinion juste, il donnait à chacun l'impression d'être traité en ami et s'attirait par réciprocité une affection respectueuse. Tous ceux qui l'ont connu, qui l'ont aimé, qui l'ont vénéré, garderont le souvenir impérissable d'une

Digitized by Google

belle figure, d'un noble caractère, d'une vie consacrée tout entière au culte désintéressé de la science. »

M. Paul Pelliot donne lecture d'un télégramme de M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, associant cet établissement au deuil de l'Académie.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 2 MARS

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le Ministre de l'Instruction publique invite l'Académie à désigner d'urgence celui de ses membres qui la représentera à la place de M. Fougères, à la 4e section de la Commission technique de la Caisse des recherches scientifiques.

Il sera procédé à cette désignation dans la prochaine séance.

Le Président de la Société des Études historiques invite la Compagnie à se faire représenter à la cérémonie qui aura lieu le 9 mai prochain au cimetière de Passy, pour honorer la mémoire de Joseph Michaud, l'historien des Croisades, qui fut membre libre de l'Académie de 1837 à 1839.

L'Académie accepte cette invitation, et charge M. Adrien Blanchet de prendre la parole en son nom à cette occasion.

M. Cagnat lit la note suivante :

« A la page 200 de nos *Comptes rendus* de 1927 on lit, dans un rapport de M. Virolleaud, à propos des fouilles de Byblos, que l'indélicatesse de certains travailleurs ou la malveillance de quelques habitants a pu entraîner la disparition d'un petit nombre de menus documents », mais que, d'ailleurs « les fuites ont été sans doute plus nombreuses avant 1926 que depuis lors ».

Digitized by Google

M. Montet, craignant que cette dernière phrase puisse être interprétée par des gens mal informés, comme un reproche à lui adressé, a fait appel au bureau pour lui soumettre les faits. « Depuis deux ans, dit-il, le Service des Antiquités a acheté quelques objets phéniciens de haute époque. On n'a jamais pu prouver que ces objets provenaient certainement de Byblos, ni qu'ils en étaient sortis pendant les campagnes de fouilles que j'ai dirigées, à l'exception d'une pendeloque en or » toute petite, qui a échappé à un examen trois fois répété avec lavage et tamisage du sable auquel elle était mêlée.

L'Académie n'a pas à entrer dans des questions de cette sorte ; mais il lui est permis de rassurer M. Montet ; il ne viendra à l'esprit de personne que le fouilleur heureux et consciencieux qu'il s'est montré, ait pu se rendre coupable d'une négligence dans la conservation des objets antiques qu'il avait découverts. »

Le PRÉSIDENT annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Mondry Baudouin, son correspondant à Toulouse, et prononce une allocution :

MES CHERS CONFRÈRES,

« La mort ne chôme point. Voici encore un de nos correspondants qui vient de disparaître : Pierre-Marie-Mondry Beaudouin.

Fils d'un instituteur, il rappelait cette origine avec une fierté reconnaissante et y puisa, en même temps que l'amour du travail, une délicatesse exigeante et ombrageuse. Il était de ceux qui ne conçoivent pas qu'on se mette jamais en avant, fût-ce pour occuper le rang dont on est digne. Est-ce pour cela qu'après avoir promis par ses débuts des œuvres de premier ordre, il a, pendant quarante ans, consacré des qualités éminentes à un emploi utile sans doute, mais relativement obscur?

Né en 1852, Mondry Beaudouin obtint jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, tous les succès qui désignent les chefs d'une génération. Élève de l'École Normale de 1873 à 1876, il en sort agrégé de grammaire, et le voilà envoyé à l'École d'Athènes. C'était le temps où la direction de l'École était confiée aux mains expertes d'Albert Dumont, l'homme le plus habile à deviner les goûts, à reconnaître les capacités, à déterminer les vocations. Il était

Digitized by Google

d'avis que les « Athéniens » ne devaient pas être tous nécessairement des archéologues ou des épigraphistes, que quelques-uns d'entre eux pouvaient délaisser les champs de fouilles pour parcourir les pays grecs en prenant des notes sur les parlers des villes et des campagnes. Mondry Beaudouin, agrégé de grammaire, accepta avec joie de se vouer à la philologie comme Riemann. Le règlement établi par Albert Dumont lui permit de passer un an en Italie avant de séjourner trois ans en Grèce. Il commença donc par fréquenter la colonie grecque de Venise et par compulser les Archives de la domination vénitienne en Crète. Puis, il fit de Chypre son quartier général, tout en visitant la Syrie, la Cilicie et surtout Carpathos. Partout, se mêlant au peuple, il releva les particularités dialectales qu'il se proposait de rapprocher des écrits médiévaux et modernes.

Après son retour en France, tout en enseignant la langue et la littérature grecques dans les Facultés de Bordeaux et de Toulouse, il mit la dernière main aux thèses de doctorat où il consignait les résultats de ses excursions et de ses travaux. Il les soutint en 1884.

Sa thèse principale était une *Étude du dialecte chypriote moderne et médiéval*. Il s'y proposait un double but : fournir des données qui serviraient à expliquer rétrospectivement la langue ancienne, indiquer les principes qui ont présidé à la formation des langues modernes. Sa méthode est excellente : il ajoute à tous les renseignements qu'il a recueillis comme linguiste militant ceux qu'il a relevés dans certains ouvrages modernes et dans trois textes du moyen âge, deux chroniques et une traduction des Assises du royaume de Jérusalem. Pour apprécier la valeur d'un pareil ouvrage, il ne serait pas juste de signaler la notation défectueuse des sons et l'insuffisance des observations sur les phénomènes vocaliques, il convient plutôt de remarquer qu'il était bien en avance sur son temps. Aujourd'hui encore, on parcourt avec profit ces listes des mots italiens ou turcs qui se sont introduits dans le chypriote ; on lit avec plaisir cette liste des mots français médiévaux qui, souvent disparus de chez nous, ont trouvé un asile dans un parler oriental ; on admire, enfin, une érudition capable de reconnaître dans

Digitized by Google

les « gloses gréco-barbares » de Du Cange et de Meursius des fragments d'Hésychius traduits en chypriote du xv^e^ au xvi^e^ siècle.

S'occuper de la langue néohellénique, c'était toucher à une question brûlante, celle du grec vulgaire et du grec épuré. Il y a un demi-siècle, cette querelle, où la linguistique se compromet avec la politique, était toujours dominée par le grand nom de Coraï. Dans sa thèse latine, intitulée *Quid Coraïs de neohellenica lingua senserit*, Mondry Beaudouin expose les opinions du savant littérateur sur les mots étrangers, les vulgarismes, les macaronismes et sur la grammaire. De même que Coraï avait pris une position intermédiaire entre les partisans et les adversaires du romaïque, son commentateur montre qu'entre les dithyrambes d'admirateurs enthousiastes et les imprécations de détracteurs acharnés, il y avait place pour une étude strictement objective. Ses conclusions sont claires : la réforme qui consisterait à purifier le grec vulgaire à l'aide du grec classique contient une part de chimère, mais n'en a pas moins été féconde. Ce jugement, l'avenir l'enregistrera comme définitif.

Une fois docteur et pourvu d'une chaire magistrale, Mondry Beaudouin ne publia plus jamais aucun livre. Il avait trop à faire. Ce grand laborieux ne cessa plus, jusqu'au seuil de la mort, d'écrire pour les revues. De 1888 à 1925, ont paru dans la *Revue Critique* un bon millier d'articles signés My ; ce sont la première et la dernière lettres du prénom Mondry. Tout ce qui concerne la Grèce ancienne lui est familier, à ce My ; sur tous les ouvrages de grammaire, de rythmique, de littérature et d'histoire grecques il dit son mot, marqué au coin de l'érudition et du bon sens. Aristarque et non pas Zoïle, sa critique ne s'arme pas de la férule qui blesse ; elle est toute science, toute sagacité, toute finesse. Bienveillante avec autorité, elle est d'autant plus implacable au cas où la sévérité devient nécessaire. Lorsque My contredit un auteur, il met presque toujours les lecteurs de son côté, et souvent l'auteur lui-même. Que de fois il trouve la solution vainement cherchée dans le livre dont il parle ! Que d'erreurs dissipées, que d'exagérations ramenées à la juste mesure !. Et plus on s'émerveille de trouver dans de simples comptes rendus tant d'originalité, plus on regrette que

Digitized by Google

le critique n'ait pas exprimé son opinion sur les sujets qui lui tenaient au cœur, autrement qu'en de puissants raccourcis.

Le pseudonyme qui cacha longtemps sa personnalité, acquit très vite une popularité de bon aloi. En 1903, quand Beaudouin fut proposé à l'Académie comme correspondant, My le fit aisément triompher. On raconte — l'anonymat est favorable à la formation des légendes — que Clermont-Ganneau, ami des boutades, s'écria : « Ce My, j'ignore qui c'est, mais je vote pour lui ». Pendant un quart de siècle encore, My, d'une ardeur inlassable, justifia sa réputation. Mais trois ans après sa mise à la retraite, l'infortuné était atteint d'un mal incurable. Il ne fit plus que traîner, et la mort fut pour lui une délivrance. Notre confrère Durrbach lui a rendu au nom de l'Université, un hommage auquel je m'associe avec émotion au nom de l'Académie. »

M. Antoine Meillet fait savoir officieusement que la Commission du prix Volney, de l'Institut, a décerné le prix (1.500 fr.) à M. Pierre Le Roux pour les deux premiers fascicules de son *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, et attribué en outre une récompense de 500 fr. à M. Skerlj, pour son livre sur *Le participe présent et le gérondif en vieil italien.*

M. Adrien Blanchet annonce, au nom de la Commission du Prix Duchalais (Numismatique du Moyen Age), que ce prix (1.000 fr.) a été attribué à M. Jean Tricou, pour son ouvrage intitulé *Méreaux et jetons armoriés des églises et du clergé lyonnais* (Lyon, 1923-1926, un vol. de 250 pages et 14 planches).

M. Ferdinand Lot, au nom de la Commission du prix De La Grange, lit le rapport suivant :

« La Commission du prix De La Grange a attribué ce prix à M. Robert Bossuat pour la publication de *Le Livre d'Amour* par Drouart La Vache, poème de la fin du XIIIe siècle. »

M. Paul Pelliot fait savoir que la Commission du prix Stanislas Julien a décerné le prix à M. Henri Maspero, professeur au Collège de France, pour son ouvrage : La *Chine Antique* paru en 1927 dans la Collection dirigée par M. E. Cavaignac.

Acte est donné de ces communications.

Digitized by Google

M. N. Jorga lit un rapport sur les découvertes faites par la Commission des Monuments Historiques de Roumanie [1].

MM. Charles Diehl et Salomon Reinach présentent des observations.

M. Puig y Cadafalch communique un mémoire sur *La Géographie générale et la Chronologie du premier art roman*. Il montre que l'architecture romane du XII^e^ siècle a été précédée d'une période artistique de six siècles d'une grande uniformité. Basiliques simples, ornées d'arcades qui, en se divisant en deux arcs lombards, décorent seulement l'abside; puis, les absides s'ornent de niches dans leur partie supérieure; finalement, dans le premier quart du XI^e^ siècle, les arcatures ou les niches ornent tout l'extérieur des édifices.

Par leur construction, les édifices forment deux groupes : un premier groupes voûté en berceau du X^e^ siècle en Catalogne et probablement en Provence, et un deuxième groupe qui conserve la charpente, en Italie, en Suisse et sur le rives du Rhin et qui tardivement adopte les voûtes d'arête. Dans la dernière période apparaît la coupole.

Cet art représente une invasion asiatique très ancienne qui triomphe des formes hellénistiques, ce qui explique en grande partie la formation du deuxième art roman [2].

COMMUNICATIONS

LES DÉCOUVERTES DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES DE ROUMANIE, PAR M. N. JORGA, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

L'art byzantin et byzantino-slave se continue au Nord du Danube, pendant quatre siècles, par l'art roumain, dont l'importance pour l'architecture, la sculpture et surtout les

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

fresques est énorme. Dans la synthèse roumaine, qui contient aussi des éléments occidentaux, non seulement se conservent les caractères de l'art dont elle s'inspire surtout, mais elle en présente certains détails qui ne peuvent pas être observés ailleurs.

Aussi la Commission des Monuments Historiques de Roumanie est-elle obligée souvent de quitter son rôle de simple gardienne pour entreprendre, sur son maigre budget, des travaux destinés à élucider des questions de la plus haute importance pour les rapports entre les différentes manifestations artistiques du moyen âge et du commencement de l'époque moderne. Dans ce but, depuis quelques années, elle a entrepris l'étude détaillée des églises appartenant au XIV^e^ et au XV^e^ siècle.

Voditza, près de l'ancienne frontière entre la Valachie et le Banat, est la première création de l'art serbe en terre roumaine. Aidé par le prince régnant à Argès, le moine macédonien Nicodème y élevait vers 1370 un édicule qui, plusieurs fois transformé, existait encore vers 1660-1670. Totalement détruite, cette église conventuelle, superposée à la première, qu se trouve à un mètre de profondeur, vient d'être degagée par le secrétaire de la commission, M. Virgile Drághiceanu. C'est une bâtisse en pierres et en briques, très solide, un édifice triconque à la façon de l'Athos, dont le pronaos a été fortement agrandi, et dont les matériaux ont été pris à la station romaine voisine. L'ornementation a presque totalement disparu : à peine quelque pierre sculptée, quelque fragment de fresques. Un squelette parfaitement conservé — on sait que les moines d'Orient ne sont pas laissés dans la fosse, leurs restes étant déposés dans un ossuaire, — paraît montrer une sépulture princière. Le crâne est entaillé par un sabre. On a trouvé ces restes dans la vieille chapelle de Nicodème.

A Neamtz, la plus belle fondation du prince de Mol-

Digitized by Google

davie, Étienne le Grand (XV^e siècle) on a découvert sous le mortier tout l'appareil polychrome des matériaux. L'année prochaine j'espère pouvoir présenter aussi des observations sur les fresques recouvertes aujourd'hui par une couche d'assez bonne peinture du commencement du XIX^e siècle.

A Roman (église épiscopale) toutes les fresques sont mises au jour. Dans le pronaos celles du XVI^e, un peu gauches et dures. L'édifice ayant été surhaussé au commencement du XVII^e, on a dans les voûtes un beau spécimen de la peinture de cette époque. Dans la nef, de splendides scènes du XVIII^e, appartenant à un art tout nouveau, plein d'inspirations occidentales d'un pittoresque un peu maniéré et parfois d'un dramatisme poignant.

Mais, en fait de fresques, la grande révélation est celle de Popăuți (Popaoutzi) en marge de la ville de Botoșani (Botochani).

L'église du couvent, bâtie par Étienne le Grand, gâtée par une restauration à la façon de Viollet-le-Duc, conservait des peintures très enfumées, au point d'être presque méconnaissables. Soigneusement lavées, elles apparaissent hautement intéressantes au point de vue de la couleur, tout à fait claire, joyeuse, n'ayant rien de ce bleu foncé, de ce violet terne qu'on retrouve dans tous les édifices moldaves de ce XV^e siècle, mais aussi comme liberté et variété des attitudes et des mouvements. La scène des apôtres sur la montagne et surtout celle du Christ marchant au supplice dépassent visiblement le byzantinisme courant. Les soldats sont vêtus à la façon occidentable, à laquelle appartiennent aussi les chapeaux des autres acteurs de ces scènes. Çà et là apparaît quelque saint de l'Église latine.

Or, la Moldavie possédait alors les cités génoises de Chilia (Licostomo) sur le Bas-Danube et de Cetateă-Alba (Moncastro) à l'embouchure du Danube, qui étaient reliées au système établi par Gênes dans la Mer Noire dès

Digitized by Google

la fin du XIII^e siècle. J'ai publié moi-même les documents concernant les rapports de commerce entre Moldaves et Génois : on commandait à Gênes des armes à la façon « velachesca » (mes *Actes et fragments*, III, pp. 42-43). Il me paraît hors de doute que, comme pour les fortifications des cités, des maîtres italiens ont travaillé à l'église de Popăuți. Pour les rapports d'art entre l'Orient et l'Occident à la fin du moyen âge ceci est le point de départ d'une nouvelle explication : celle de la cohabitation des deux sociétés.

LA GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE ET LA CHRONOLOGIE DU PREMIER ART ROMAN, PAR M. J. PUIG Y CADAFALCH, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Je désire présenter à l'Académie les résultats d'une recherche géographique sur un art quasi oublié que je nomme premier art roman, parce que c'est un art roman parfaitement caractérisé, antérieur à l'art communément appelé de ce nom, que je nommerai second art roman.

Il constitue une dernière phase de la période carolingienne qui s'étend sur une partie des IX^e, X^e et XI^e siècles.

Ce style régi par des lois uniformes, comme s'il s'agissait d'un art populaire, présente deux caractères extérieurs : 1° le système d'ornementation architectonique appelé lombard dont les éléments principaux sont les grandes arcades aveugles appuyées sur bandes, les frises de fausses fenêtres, les petites arcatures lombardes des corniches, les bandeaux de dents d'engrenage et les niches intérieures ; 2° un système de construction qui est la maçonnerie de pierre de taille très rustique en petit appareil, et qui recherche les formes dérivées de la maçonnerie en briques, — matériel qui engendra ses prototypes, et qui fut en usage dans une partie du territoire où ce système évolua.

Digitized by Google

Il y a des années, dans le second volume de « L'Arquitectura Romànica a Catalunya[1] », j'ai pu définir ce style qui se trouve abondamment représenté dans les terres catalanes jusqu'à la frontière méridionale de 1076 que nous connaissons par le testament de Ramón Berenguer I ; quelques exemplaires apparaissent dans les Pyrénées, en Aragon, mais il n'y en a aucune trace en Espagne, où domine à cette époque, dans la partie chrétienne, un style fortement influencé par l'art musulman de Cordoue.

La limite occidentale de ce style primitif en France commence dans les Pyrénées, à l'extrémité de la frontière occidentale du Comminges, traverse le Languedoc, suit les limites du Plateau Central, les dépassant parfois vers le Nord, comme à Châtillon-sur-Seine, et arrive jusqu'aux Vosges et à la Meuse[2]. Des recherches postérieures m'ont permis de compléter la carte géographique générale de ce style, de déterminer ses limites et d'en tirer quelques conséquences qui me paraissent intéressantes pour l'étude d'une partie de la période pleine d'obscurité que nous appelons période carolingienne.

La limite méridionale du premier art roman en Italie est approximativement la frontière Nord de l'Italie méridionale : une ligne sinueuse qui, partant de l'embouchure du Pescara dans l'Adriatique, va près de Terracina sur la mer Tyrrhénienne.

De l'autre côté de la mer, ce style s'étend sur la Dalmatie, qui reste isolée. Au Nord, la frontière est formée par la ligne qui part de la côte d'Istrie, traverse les plaines de la Vénétie et se prolonge entre la Carinthie et le Tyrol, d'où elle entre en Suisse, pour continuer au Nord des cantons des Grisons, du Tessin et de Berne jusqu'aux contreforts du Jura. Dans les régions limitrophes de l'Autriche,

1. Barcelone, 1911.
2. *Le premier art roman*, Paris, 1928.

Digitized by Google

et de l'Allemagne je n'ai réussi que dans des cas sporadiques à trouver des monuments du premier art roman.

L'étude de ces limites, au sortir de la Suisse, manque de précision. Quelques monuments isolés marquent la limite orientale du style en Alsace ; des cas pareillement isolés se rencontrent aussi en Lorraine, sur la Sarre, la Moselle, et la Meuse. La région des Ardennes était pauvre et peu habitée avant le XIIIe siècle. La propagation se fait de part et d'autre du Rhin. Le fleuve est comme un axe qui traverse le Palatinat et la Hesse rhénane. Les églises des Monastères de Limbourg, de Heiligenberg et la cathédrale de Spire en sont les exemples les plus caractéristiques.

Il se forme un groupe de grands édifices, dans les centres de Cologne et d'Aix-la-Chapelle, qui prolongent vers le Nord jusqu'en Westphalie, et vers le Sud jusqu'en Brabant, la ligne idéale qui unit Bruxelles à Maestricht suivant une voie romaine séparant le pays cultivable romanisé de la terre couverte de bois et de prairies fangeuses.

M. le Comte de Lasteyrie qui croyait à l'origine carolingienne de cet art, signale la coïncidence de sa zone de diffusion avec la part qui revint à Lothaire dans la division de l'empire ; mais pour que cette coïncidence existât dans ses grandes lignes, il faudrait y ajouter au Sud une partie de l'Italie méridionale, en France la Septimanie et la Marche hispanique une partie de la Suisse et en séparer les terres d'outre-Rhin. D'autre part il n'est pas certain qu'au temps de Lothaire ce style régnât dans toute la zone : la diffusion du premier art roman se fit peu à peu ; vers le Rhin et le centre de l'Italie, il n'arriva que bien après le début du XIe siècle et parfois après celui du XIIe.

Une grande partie de l'Europe fut envahie par le premier art roman comme par des alluvions successives qui se recouvrent les unes les autres sans se superposer exacte-

Digitized by Google

ment. Toutefois cette stratification artistique se distingue de la stratification géologique en ce que presque tous les caractères des monuments des couches les plus anciennes se transmettent aux couches postérieures ; une loi de permanence régit toutes les formes que crée l'homme pour enrichir ce trésor d'un art presque folklorique. C'est ainsi que les couches les plus anciennes contiennent un moins grand nombre de types différents et que ces types y sont plus simples que dans les couches les plus modernes où la complication est extraordinaire.

Les strates reposant sur une sorte de granit primitif : basiliques sans ornements extérieurs qui viennent d'origines diverses, et ce granit pénètre dans les couches qui viennent ensuite se superposer. Voici le premier strate (fig. 1) : sur les côtes de l'Adriatique, à Ravenne, à Pomposa, à Parenzo, aux Ve et VIe siècles, se crée un style de basilique avec une seule abside polygonale à l'extérieure, et dont les murs latéraux de la nef ont des arcades soutenues par des piliers peu saillants, tandis que l'abside et la façade principale sont unies. Ces arcades ne sont pas un motif décoratif, mais une nécessité de consolidation. Cette forme qui dure encore sur l'Adriatique au IXe siècle, se reproduit à Rome à Sainte-Pudentienne, en Lombardie à Sainte-Marie de-la-Caccia, à Pavie, vers le VIIIe siècle et ensuite vers le XIe à Saint-Vincent-de-Galliano-de-Cantu. Du versant méridional des Alpes cette forme a passé sur le versant Nord, dans l'Engadine (Saint-Jean de Munster et de là aux rives de l'Aar, à l'antique monastère de Schoenenwerd (Soleure) deux églises pleines d'archaïsmes et que les archéologues suisses pensent être du IXe siècle. Puis on la retrouve, peut-être, près d'Aix-la-Chapelle dans les ruines de Cornelius Münster, dont le soubassement, découvert pendant les fouilles, présente des indices de bandes lombardes. Cette église est datée avec précision de 814-817.

Eginhard raconte que Charlemagne « fit construire de

Digitized by Google

Phot. Porter

FIG. 1. — Saint-Vincent de Galliano de Cantu (Lombardie)

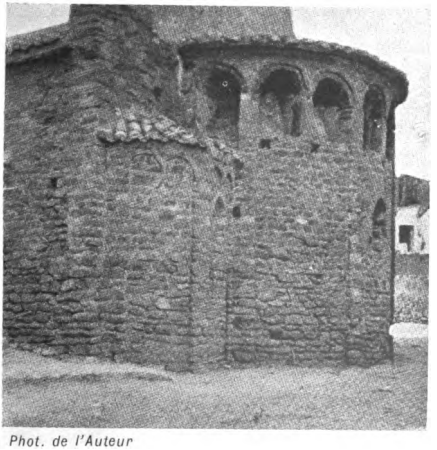

Phot. de l'Auteur

FIG. 2. — Palau-ça-bardera (Catalogne)

Digitized by Google

Digitized by Google

nombreuses basiliques à Aix-la-Chapelle, ce pour quoi il fit venir des colonnes et des marbres de Rome et de Ravenne ». Avec les matériaux il est possible que soient venues les formules artistiques et architectoniques. D'Aix-la-Chapelle, le style passe aux vallées de la Meuse (Wasenberg, Vierde) qui ont vécus sous son influence.

A Ravenne, à une date discutée par les archéologues, mais certainement antérieure au IX^e^ siècle, les grandes arcades se divisent en deux, soutenues au centre de deux bandes lombardes par un modillon : partie supérieure du Baptistère des Orthodoxes, S. Francisco, S. Victor de Ravenne, Bagnacavallo, etc. L'ornementation est uniquement sur les façades latérales, tandis que l'abside de forme extérieure polygonale, reste lisse.

La forme des arcades jumelles (fig. 2), évolution logique des grandes arcades, triomphe et son aire se disperse sur les versants des Alpes en Lombardie et en Suisse (Disentis). Dans ces églises, les arcades, d'élément de construction, se sont transformées en élément décoratif : elles ne servent plus à renforcer les murs latéraux, mais elles ornent la partie principale du temple, le triple sanctuaire. Cet art primitif se rencontre de même dans quelques églises des Pyrénées catalanes (Sant-Pere del Burgal, Estamariu), où il dure jusqu'au XII^e^ siècle dans la vallée de Tahull. Plus tard le nombre des arcatures entre deux bandes augmente et l'aire de dispersion arrive jusqu'aux confins de l'Italie centrale, jusqu'à la vallée de l'Arno (S. Felicità de Faltona), jusqu'aux Abruzzes (S. Clemente de Guardia al Vomano) et au nord jusqu'à la vieille Lorraine (Froville, Dugny).

Dans la partie la plus ancienne de ce strate, dans les basiliques à abside ornée d'arcs lombards, au nombre de deux entre chaque paire de bandes, apparaît la voûte. Ce type se rencontre en terre catalane sur les deux versants des Pyrénées. Nous avons des textes explicites permettant de dater les monuments de cette période : l'église de

Digitized by Google

Banyoles à trois absides qu'on reconstruit *a pavimentum ex calce usque ad tegimen lapidibus dedolabis*[1] en 957 ; celle de Ripoll à 5 absides, consacrée en 977, *pulcram sublimam fabrica fornicibusque subactis*[2]. Ces deux églises sont détruites, mais d'autres, couvertes de voûtes en berceau semicirculaires, sont conservés comme celle du monastère d'Amer, consacrée en 949, et celle de Sainte-Cécile de Montserrat, consacrée en 957, Saint-Martin de Canigou, commencée en 1001 et consacrée deux fois en 1010 et 1026. Des types analogues, à voûtes plus ou moins douteuses, se trouvent à l'extrémité orientale de la Provence et de la Savoie, où d'ailleurs la tradition de la voûte en berceau est demeurée très vivace durant tout le XII^e^ siècle : Valluise, Valdeblore, Saorge. Malheureusement en Provence, presque tout ce qui est antérieur au XII^e^ siècle a été détruit. Les églises catalanes qu'on vient de citer se sont conservées parce qu'elles étaient comme perdues dans la montagne.

Dans une troisième période, (fig. 3) les absides apparaissent ornées de niches, à Milan le grand centre liturgique, avec Saint-Vincent in Prato, Saint-Ambroise. Agliate semble être le berceau de cette variante artistique qui s'étend dans les vallées alpines de la Suisse (Espies, Amfoldingen) et en Lombardie (S. Giovani di Campi à Pieve Torinese) et qui descend par la vallée de l'Arno (Santa-Maria de Fagna). La même forme se trouve dans la Savoie française (Aime) et arrive en Catalogne. Les dates sont, ici, déjà plus précises : Saint-Ambroise de Milan (824-859), Saint-Vincent in Prato (830), Saint-Pierre d'Agliate (868-881), Aime (1020). La propagation est lente : en arrivant aux Pyrénées la construction des voûtes en berceau accuse un progrès : les arcs doubleaux. On en trouve un exemple

1. *Marca hispanica* ap. XCIII.
2. *Id.*, ap. CXXIII.

Digitized by Google

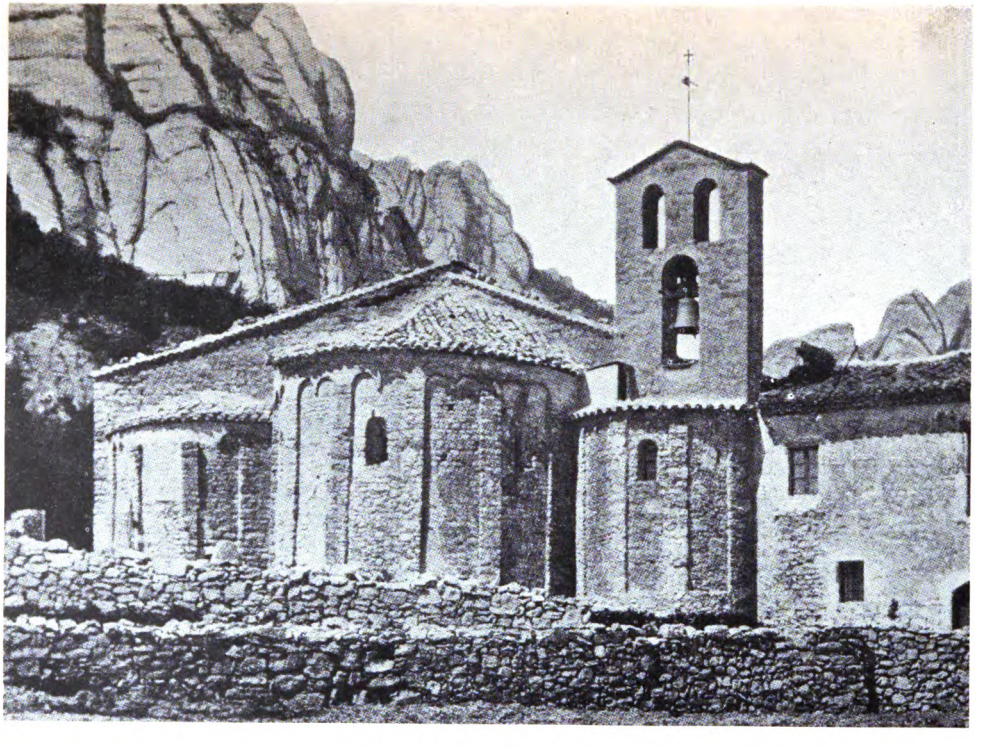

FIG. 3. — Abside de Santa Cecilia de Montserrat (Catalogne)

Digitized by Google

UNIV. OF WISCH.

Digitized by Google

(Archives Photographiques d'Art et d'Histoire)

FIG. 4. — Chatillon-sur-Seine

Digitized by Google

Digitized by Google

au monastère de Saint-Père de Casserres (église consacrée en l'an 1006).

Une quatrième période (fig. 4) a un caractère bien déterminé : l'ornementation s'étend sur les murs latéraux. L'aire de dispersion est de toutes la plus étendue : elle va du Llobregat, de Barcelone, et des limites de l'Italie byzantine jusqu'à la Rhénanie et à la Westphalie, de la limite orientale du *plateau* central français à la Suisse et à la Vénétie et la Dalmatie. La période commence vers 1015 : de 1015 à 1020 l'innovation remonte le Rhône. Vers 1020-1030 elle arrive à la Meuse et à la vallée du Rhin. C'est alors que, en Lombardie, on s'essaie à un autre système de voûtes, la voûte d'arêtes. Une des plus anciennes tentatives se montre à Santa-Maria de Naula à Mazzone (Bergamo), des environs de 1030. Enfin ce système gagne peu à peu le Nord. Les archéologues du Nord de la France placent l'avènement de la voûte d'arêtes au commencement du XII^e^ siècle, les archéologues du Rhin datent des environs de 1100 les grandes cathédrales de Spire, de Mayence et les églises monacales de Sainte-Marie de Laach ; mais celles-ci appartiennent au deuxième art roman.

A ce stade apparaissent au Midi la coupole dans la croisée du transept et la nef latérale vers 1020. Cet événement artistique est du plus haut intérêt. Il semble que le type du sanctuaire de l'église grecque à plan carré, couronné de la coupole, soit venu se juxtaposer à celui de la basilique.

Le type de l'église grecque en faveur offre une abside à chaque extrémité du transept, comme les églises du Mont-Athos ; on en trouve des représentations en style roman sur les côtes de l'Adriatique, vers la région des Marches (fig. 5). La juxtaposition brutale, pour ainsi dire, de ce type grec à la basilique, se manifeste dans divers monuments du Midi de l'Italie et se rencontre plus ou moins atténué sur toute la zone de ce style. Cette combinaison de la coupole grecque avec la nef couverte par un procédé quelconque détermine

Digitized by Google

une nouvelle géographie architecturale, qui a pour chaque type ornemental et pour chaque type de structure une aire de diffusion plus grande que celle que nous avons décrite pour les basiliques simples. Cette géographie corres-

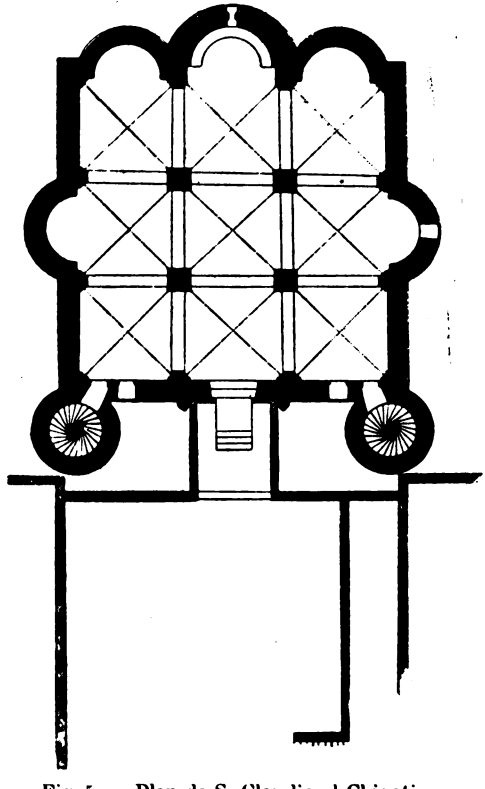

Fig. 5. — Plan de S. Claudio al Chienti.

pond pour la France orientale, à la géographie des écoles du second art roman. La coupole se propage en même temps que les voûtes, avec quelque retard, vers les terres du Nord, où il y avait une tradition pré-romaine du transept. Cet art représente un courant oriental d'origine très ancienne qui triomphe des formes hellénistiques.

Digitized by Google

(Gabinetto fotografico Nazionale d'Italia)

FIG. 5. — S. Claudio al Chienti (Les Marches)

Digitized by Google
UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Nous pouvons maintenant présenter un tableau à la fois stratigraphique et géographique de cette évolution (voir à la page suivante).

Dans la dernière partie du XI^e^ siècle, cet ensemble considérable de formes qu'a produites l'art du premier art roman se transforme et donne naissance au second art roman. Les principales caractéristiques de cette transformation sont : la restauration de l'art du tailleur de pierres transformant la taille, la forme et les dimensions de l'appareil ; la propagation de la colonne, qui devient même un élément décoratif ; enfin la réapparition de la sculpture.

La transformation est graduelle. Elle commence par la modification du travail de la pierre qui se fait avec des instruments taillants, comme c'était la coutume romaine. Ce désir d'imitation des appareils antiques est parfois révélé par les documents. D'autres fois, on trouve des appréciations sur leur beauté et les mots « *opere pulcro* » et même « *novo scemate* » apparaissent dans les textes. Bientôt la nouvelle technique atteint les arcatures, et les arcs lombards deviennent monolithes. Alors se construisent des édifices qui sont de véritables copies du premier art roman exécutés avec le nouvel appareil. L'aire géographique de ce style est vaste et parvient jusqu'aux confins du monde roman. La multiplication des colonnes arrive ensuite et avec elle la sculpture. Tout angle est remplacé par une colonne. En appliquant ce seul principe, on fait dériver du premier art roman la majeure partie des éléments du second art roman. Si nous additionnons les trois éléments typiques des églises que produisent les IX^e^, X^e^ et XI^e^ siècles, nous obtiendrons la majeure partie des œuvres conçues par le second art roman.

On ne veut pas dire par là qu'on a expliqué toute la complexité du second art roman. Durant toute la période préparatoire, une grande partie du monde est demeurée en dehors de cette évolution : de petites enclaves dans l'aire

Digitized by Google

1070	Deuxième art roman.
1015-1023 Saint-Pierre d'Acqui.	Basiliques ornées dans les nefs et aux absides. Apparition des voûtes d'arêtes (1030) en Lombardie. Apparition de la coupole : Cardona, Ripoll (1030-1040) ; et en Lombardie, en Suisse, en Provence, en Catalogne, sur le Rhin.
830 Saint-Vincent in Prato.	Basiliques simples ornées de niches aux absides. Apparition des arcs doubleaux à Casserres en Catalogne (1010), en Lombardie, en Suisse, en Provence, en Catalogne.
IXe siècle Ravenne 923-949 Amer.	Basiliques simples ornées seulement à l'abside d'arcatures jumelles. Apparition de la voûte en berceau en Catalogne (949). A Ravenne, en Lombardie, en Suisse, en Provence, en Catalogne.
Ve siècle Ravenne 814-817 Cornelius Münster.	Basiliques ornées de grandes arcades. Lombardie, Suisse, région rhénane.
	Basiliques lisses extérieurement.

Digitized by Google

même de ce premier style roman, ainsi Lyon, Florence, Rome ; l'art mozarabe d'Espagne ; l'Ouest de la France ; les écoles byzantines dont l'influence n'avait pas cessé d'agir. Enfin il y avait au Sud de l'Europe, en Andalousie, en Sicile, au Nord de l'Afrique, de puissantes écoles musulmanes, et tout ce monde complexe avait une force extraordinaire. Il y avait ensuite de nouveaux problèmes : l'évolution des pratiques liturgiques, les agglomérations produites par les grands pèlerinages, l'accroissement de la richesse.

D'autre part, l'architecture devenait un art personnel échappant toujours davantage aux lois et aux règles ; l'œuvre de l'esprit dépasse l'œuvre de la tradition populaire.

Toute architecture a eu son Vignole : Trésor de formes vieilles. Mais toute période architectonique a su le dépasser.

De là la complexité du second art roman. Ses origines peuvent être expliquées grâce à l'art de même nature qui l'a précédé dans l'histoire et qui a réussi à se maintenir au cœur même de l'art du XII^e^ siècle.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

Puig y Cadafalch. *Le premier art roman* (Paris, in-4°, 1927).

Raymond Belliard. *L'agriculture dans l'antiquité d'après les Géorgiques de Virgile* (Lyon, 1928).

Ettore Pais. *Storia di Roma durante le guerre puniche* (Rome, 2 vol., 1927). (*Bibliotheca di filosofia e di Scienze*, n° 8).

Oscar Albert Johnsen. *Aksstyker Til de norske Staender mdersbistorie*, 1546-1661.

Poésies touarègues (*dialectes de l'Ahaggar*) *recueillies par le P. de Foucauld*, ouvrage publié par André Basset.

Digitized by Google

M. Antoine MEILLET fait hommage à l'Académie, au nom des héritiers de M. G. Baratz, du *Recueil de ses travaux sur la question de l'élément hébreu dans les monuments de l'ancienne littérature russe* (2 volumes et 3 tomes).

M. Théodore REINACH présente de la part de M. Andreadès, un nouveau fascicule de son Histoire de l'économie publique hellénique, tome I, fasc. 2, l'*Économie publique des Athéniens*.

SÉANCE DU 9 MARS

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Foucher, Merlin, Millet et Petit-Dutaillis posent leur canditature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Fougères.

M. Gollancz, secrétaire de l'Académie Britannique, transmet à l'Académie des inscriptions, les condoléances de ses confrères à l'occasion de la mort de M. Senart.

M. Paul Pelseneer, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Belgique, associe de même sa Compagnie au deuil de notre Académie.

M. Virolleaud, Directeur du service des Antiquités de Syrie, envoie à M. le Secrétaire perpétuel,

1° Le rapport de M. Dussaud sur la sixième campagne de fouilles à Byblos. — Il sera donné le texte ultérieurement de ce document.

2° Trois inscriptions franques, récemment découvertes — Renvoi à M. Schlumberger.

3° Une inscription latine, au sujet de laquelle M. Cagnat lit la note suivante.

« M. Virolleaud a bien voulu m'envoyer la photographie d'une inscription trouvée par lui au lieu dit Nasranyé, à 1500 mètres

Digitized by Google

à l'Est du poste de télégraphie sans fil de Khaldé, qui est à 10 km. au Sud de Beyrouth, sur la côte. La pierre assez mutilée mesure 0m39 de haut. Elle a 54 centimètres de largeur. Elle est brisée de tous côtés. Haut. des lettres : 0m045 aux lignes 2, 3 et 4; 0m035 à la ligne 5; 0m045 à la ligne 6.

On y lit en caractères du deuxième ? siècle une dédicace à Jupiter Héliopolitain :

pro salute *i* Λ P·CAES
ANI·AVG·P
i. O · M · H
SPVRI·F·FAB·MAXI
LEG·XIII·GEM
u. L · A. S

L'empereur mentionné au début est sans doute Trajan ou Hadrien. Les noms du dédicant manquent comme aussi le grade qu'il occupait dans la légion XIII Gemina. »

M. Edmond Pottier, au nom de la commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, propose de désigner M. Charbonneaux, ancien membre de l'École d'Athènes, pour recevoir en 1928 la grande médaille d'argent de la Société Centrale des Architectes.

Il en est ainsi décidé.

Il est procédé à l'élection d'un membre de la 4e section de la Commission technique de la Caisse des recherches scientifiques.

M. Alfred Coville est élu par 27 voix, contre 1 à M. Diehl, 1 à à M. Pottier, 1 à M. Puech. Il y a un bulletin marqué d'une croix et un bulletin blanc.

M. William Marçais donne lecture d'un mémoire sur l'Islamisme et la vie urbaine [1].

MM. Monceaux, Théodore Reinach et Camille Jullian présentent des observations.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

L'ISLAMISME ET LA VIE URBAINE,
PAR M. WILLIAM MARÇAIS, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Dans l'ensemble, la propagation de l'Islam, religion des Arabes, s'est traduite, je crois, par une extension de la vie citadine. Depuis leur apparition sur la scène de l'histoire, les Musulmans ont fait figure de bâtisseurs de villes. Il n'y a guère de civilisation où se rencontre autant que dans la leur, la création urbaine, voulue, nommée, datée, revêtant en un mot tous les caractères de l'acte arbitraire. Il suffira de citer les noms de Koufa, Bassora, Wâsit, Mossoul, Bagdad, Fostat, le Caire, Chiraz en Orient, et dans le Maghreb ceux de Cairouan, Mehdiya, Alger, Oran, Tiaret, Tlemcen, Fez, Marrakech, la Qal'a, Bougie et Rabât. Notons en passant que de la vingtaine de villes que je viens d'énumérer, une quinzaine aujourd'hui encore continuent de vivre, ce qui constitue en somme une assez jolie réussite. Or cette ardeur à fonder des cités nouvelles, bien à eux, s'affirme chez les Musulmans, qui à cette époque sont uniquement les Arabes, dès les débuts de leurs conquêtes. Le spectacle de ces armées musulmanes composées surtout de Nomades d'Arabie, et qui, à peine sorties de leur péninsule, s'appliquent à vivre en citadins, a une allure de paradoxe. Il faut, je crois, chercher l'explication de cette apparente énigme dans les trois faits suivant : 1° un certain nombre des bédouins arabes aspirait à se sédentariser; 2° ce sont les sédentaires de l'Arabie qui ont organisé la vie des premiers Musulmans dans les pays conquis; 3° pour réaliser intégralement son idéal social et religieux, l'Islâm ne peut se passer de la vie urbaine. C'est naturellement sur ce dernier point que j'insisterai dans ce sommaire exposé.

Digitized by Google

1° — Comme l'a fortement marqué notre confrère M. Dussaud, dans son livre sur les Arabes en Syrie avant l'Islamisme, la conquête musulmane du VII^e siècle ne doit pas être séparée des migrations qui depuis le début de l'histoire déversent du réservoir de l'Arabie sur les pays limitrophes le flot des invasions sémitiques. Ce mouvement nouveau s'accomplit au nom d'un credo déterminé, une religion nouvelle lui sert de mot d'ordre. Par là s'en expliquent, partiellement au moins, la violence et l'amplitude. Mais pour le processus même, il demeure identique aux mouvements antérieurs. Toutes les fois que les circonstances politiques l'ont permis, des tribus bédouines ont pénétré dans les limes syrien et mésopotamien, et plus ou moins vite s'y sont sédentarisées. Certes la vie pastorale sous la tente peut offrir des charmes, mais il n'est pas douteux que dans bien des cas, elle constitue pour les sociétés humaines un triste pis-aller. En un pays aussi médiocre que l'Arabie du Nord et du Centre, le nomade mange très mal et risque souvent de mourir d'inanition. Le fait est fréquemment évoqué dans la poésie arabe antéislamique. On y parle de s'y serrer le ventre, au sens propre du mot, en se pressant sur l'estomac vide une pierre qui doit en tromper les angoisses. Toute une partie d'une des plus célèbres de ces vieilles qaeîdas, la Lamîyat al-'arab de Chanfara pourrait être intitulée la complainte de l'affamé. « Quant à la faim, dit le poète, je sais en ajourner les exigences par des délais successifs, et finalement en venir à bout. J'en détourne ma pensée. J'arrive à l'oublier. J'avale de la terre plutôt que de donner des droits sur moi à un insolent bienfaiteur. Je sais tordre et retordre ma faim dans les replis de mes entrailles, comme le fait de son fil une fileuse habile ». — Quand de tels faméliques peuvent avoir accès aux contrées plus favorisées du Nord, de l'Est et de l'Ouest, on conçoit que des groupes étendus d'entre eux quittent sans regret les steppes, renoncent à la vie nomade, et de buveurs de

Digitized by Google

lait et de mangeurs de terre se fassent mangeurs de pain. C'est ainsi, je crois, que de gros contingents des Nomades d'Arabie émigrèrent vers les villes de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Égypte nouvellement conquises, et s'y fixèrent. D'abord garnisaires stipendiés, ils y devinrent bientôt propriétaires, commerçants et bourgeois.

2°—Si les contingents des armées musulmanes à l'époque héroïque des grandes conquêtes comptent une majorité de nomades, les cadres s'en recrutent dans les population sédentaires du Hidjâz, agriculteurs de Médine, commerçants citadins de La Mecque et de Tâis. Ces négociants, ces organisateurs de caravanes, fourniront aux masses des combattants nomades leurs états-majors et leur intendance. A la supériorité que leur donne la pratique des affaires, ils joignent le prestige de citoyens des villes saintes et de compatriotes du Prophète. Ils deviennent naturellement les premiers gouverneurs des provinces conquises et y organisèrent la masse hétérogène des envahisseurs arabes suivant le type de vie qui leur est personnellement familier, la vie urbaine. C'est à ces bourgeois du Hidjâz que l'histoire attribue en citant leurs noms de fondation des premières villes arabes en dehors de l'Arabie, Koufa et Bassora en Mésopotamie, Fostât en Égypte, Cairouan dans l'Afrique du Nord : villes composites au reste, où la vieille vie nomade déborde les cadres de l'urbanisme : ces amas irréguliers de constructions légères, de gourbis, de tentes même et pour lesquelles la nécessité de se ménager de proches pâturages commande le choix de l'emplacement : « Trois choses à considérer dans la fondation des villes, dit un axiome souvent répété, l'eau, le bois à brûler, et la nourriture des bêtes. » Ces cités nouvelles à l'instar de la Mecque et de Médine sont d'abord dépourvues d'enceintes. Ce sont des camps, des dépôts, des centres d'étapes. Les vieilles chroniques leur donnent fréquemment le nom de caravansérail *qairawân*. Et le mot a connu dans l'Afrique du Nord

Digitized by Google

une destinée particulièrement brillante puisqu'il est devenu le nom même de la vieille métropole religieuse, de la ville sainte de Cairouan. Mais très vite ces caravansérails évalueront en grands centres urbains ; on y construira des vraies maisons et on spéculera sur les terrains. Certaines informations donnent à Koufa et à Bosra, 30 ans après leur fondation, respectivement 140.000 et 200.000 habitants : chiffres, naturellement, suspects, comme tous les chiffres.

3° — L'Islâm, et c'est sur ce point que je veux aujourd'hui insister, s'affirme dès son apparition comme une religion essentiellement citadine. Son fondateur et le petit nombre de ses premiers adeptes, appartiennent à la bourgeoisie des cités du Hidjâz. C'est pour une telle société que le Coran légifère ; c'est au sein d'un tel milieu qu'il organise la primitive communauté des croyants. Les principes élémentaires de droit civil édictés par le Livre Saint ne valent en principe que pour des commerçants sédentaires. Et notamment les restrictions à la spéculation et à l'usure d'où les jurisconsultes tireront dans la suite la subtile théorie du gain illicite, du ribâ, impliquent l'existence d'institutions urbaines : des entrepôts pour les marchandises, un système bancaire, la pratique des contrats écrits. Un orientaliste américain, M. Torrey, a pu écrire un mémoire sur la terminologie commercialo-théologique du Coran. C'est sous l'aspect d'un négociant scrupuleux, d'un créancier sévère que Dieu apparaît dans beaucoup de passages du Livre Saint : ses balances sont exactes, et son grand-livre tient pour chacun des hommes un compte rigoureux du doit et de l'avoir.

D'autre part, la demi-claustration des femmes, prescrite par le Coran, et qui se développera plus tard dans les milieux rigoristes en réclusion quasi totale, ne se conçoit que d'une société urbaine. On peut enfermer les femmes dans une maison de pierre ou de terre ; on ne les claustre pas entre les parois mobiles d'une maison de poil.

Digitized by Google

Le port du voile qui relève de la même conception demeure jusqu'à nos jours incompatible avec les rudes travaux de plein air imposés à la femme par la vie nomade. Nul voyageur qui n'ait été frappé du contraste que fait, en terre d'Islâm, avec la citadine, masquée, fantomatique et empêtrée dans les houssses qui la dissimulent, la femme rurale ou bédouine, souple, hardie et circulant à visage découvert. Au XII^e^ siècle, les princesses almoravides n'avaient pu renoncer à cette liberté d'allures de la vie nomade et provoquèrent en se montrant sans voiles les critiques enflammées des rigoristes.

Dans le domaine proprement religieux d'autre part, on constate que l'Islâm triomphant a poursuivi la destruction des petits sanctuaires bédouins où autour d'un rocher, d'un arbre ou d'une source se cristallisait le paganisme élémentaire diffus et médiocrement imaginatif des Nomades d'Arabie; et que par contre, il a incorporé dans son pèlerinage à La Mecque tout un bloc de ce même paganisme. Le pèlerinage, le hajj antéislamique avait pour théâtre certaines localités, vallées ou collines, situées à quelque distance de La Mecque. La fameuse Ka'ba n'y jouait aucun rôle. Le paganisme antéislamique réservait à cet édifice un autre culte, célébré à une autre époque de l'année. L'Islâm a fondu le tout, rattaché, subordonné les cultes du dehors au culte mecquois, et fait du temple citadin le point central de tout le pèlerinage. En islamisant ce vieux *hajj* primitif, le prophète l'a aussi citadinisé.

Enfin, le rite essentiel et le plus hautement significatif du culte musulman, la prière en commun du vendredi, apparaît dès l'époque ancienne comme le privilège exclusif des groupements sédentaires. On discute dans les différentes écoles sur l'importance des localités où se peut et se doit célébrer ce service solennel. Les uns en limitent l'obligation aux villes, d'autres l'étendent aux bourgs et aux gros villages. Mais tous s'accordent à exiger que les habitations

Digitized by Google

soient non transportables, agglomérées, et la population fixée à demeure permanente, la doctrine postérieure ajoute encore que la mosquée doit être entièrement bâtie et même certains auteurs rigoristes tiennent pour nulle et invalide la prière du vendredi faite dans un oratoire qu'un écroulement de plafond laisse momentanément à ciel ouvert. Au début de l'Islam, on paraît, à cet égard, s'être montré plus accommodant. Mais, dans tous les cas, un groupe nomade, un cercle de tentes, un douar, si important qu'il soit, ne peut prétendre au droit de célébrer la prière en commun du vendredi. Et c'est ainsi que la vie islamique intégrale, rythmée tout le long de l'année, par la liturgie d'un culte public hebdomadaire, demeure réservée aux gens des bourgs et des villes. Avec son admirable intuition, Renan, sans avoir, je crois, du détail des faits une complète connaissance, a pu justement écrire dans son Marc Aurèle : « La mosquée, comme la synagogue et l'Église, est une chose essentiellement citadine. L'Islamisme est une religion des villes. »

La contre-partie est que l'Islâm se montre très sévère pour la vie nomade. Le Prophète Mohammed n'aimait certes pas les Bédouins. Il professait pour eux un mépris de vieux citadin. Il leur gardait sans doute aussi une rancune d'ancien entrepreneur de transports, d'organisateur de caravanes qui a dû lutter contre les caprices des chameliers, subir les exigences des guides, et payer le prix fort pour la sécurité de la route. Il voyait et dénonçait en eux les représentants têtus d'un vieil idéal hostile. Sa haine serait surtout allée aux grands nomades chameliers, les braillards, les brutaux, les insolents, car pour les pasteurs de petit bétail, le hadît lui attribue plus d'indulgence. A fréquenter les moutons et les chèvres, animaux du Paradis, ils sont devenus plus doux et plus humbles ; et au reste tout Prophète dans sa jeunesse fut pasteur de brebis (Jacob, Aaron, David). — Enfin et surtout,

Digitized by Google

Mohammed connaissait le manque de ferveur des Nomades, leur indifférence religieuse foncière qui se perpétue jusqu'à nos jours chez certains de leurs descendants de la péninsule arabique et a frappé tous les voyageurs. Le Coran ne mentionne guère al-aʿ râb, c'est-à-dire les Bédouins, que pour les couvrir d'injures. Ils se distinguent par leur impiété, par leur hypocrisie, par leur inaptitude à comprendre les prescriptions divines (Coran, 9, 98). Pour ne pas répondre au ban, ils invoquent leurs devoirs de famille, le soin qu'ils doivent prendre de leurs troupeaux. Mais leurs langues ne disent pas ce qu'il y a dans leurs cœurs (id. 48, 11). L'avenir devait montrer le bien fondé de ce jugement sévère. La mort du Prophète fut le signal d'une apostasie générale des Bédouins, ou du moins, d'un refus collectif de payer l'impôt.

Aussi bien, dans l'éthique sociale de l'Islâm, renoncer au nomadisme et se faire citadin est-il un acte particulièrement recommandable. Il porte le nom de *hijra* hégire, qui, comme chacun sait, désigne également l'émigration à Médine du Prophète Mohammed et de ses adeptes mecquois. Et on laisse entendre que cette *hégire* secondaire participe, dans une certaine mesure, aux mérites de l'autre, l'exode insigne des premiers musulmans. — Par contre le retour au désert d'un habitant des villes constitue une faute grave, un péché mortel suivant les uns, une demi-apostasie suivant les autres. Cette manière d'anathème prononcée contre la vie nomade s'étend même au lait, habituel aliment des pasteurs : Ce que je redoute pour mon peuple, fait-on dire au Prophète, c'est le lait, où le diable se tapit entre l'écume et la crème. Ils aimeront à en boire et retourneront au désert, délaissant les centres où l'on prie en commun. » Et le hadît proscrit encore certaines formules de salutations parce qu'elles sentent le Bédouin.

Diverses incapacités juridiques ou politiques frappent le nomade. Son témoignage n'est pas admis en justice contre

Digitized by Google

un sédentaire. Il ne peut ni commander à des habitants des villes, ni même diriger comme imâm leur prière. On nous montre le calife Omar protestant avec indignation contre une infraction à ce principe : « Comment a-t-on pu donner à l'homme de la maison de poil l'autorité sur des gens de la maison de briques? ». Et enfin, certains gouvernants ont entendu réserver le bénéfice de la solde aux combattants citadins et en exclure les contingents nomades.

Dans l'histoire, dans la littérature, le Bédouin apparaît sous les dehors les moins sympathiques. C'est un barbare un être farouche (*djâfî*), un pilleur de caravanes, un détrousseur de pèlerins et un mangeur de choses immondes. Dialogue du citadin et du bédouin : Manges-tu le lézard de sable? oui — et le lézard varan? oui — et le hérisson? oui — et la gerboise? oui — et le caméléon? non. Félicitons le caméléon : il l'échappe belle. Le jugement du grand I. Khaldoûn sur les Nomades est particulièrement instructif. Il faut noter qu'il s'applique à les considérer très objectivement, avec les yeux d'un philosophe pour qui le nomadisme représente un stade primitif et nécessaire dans le développement des sociétés humaines. Il rend justice à leurs vertus guerrières. Il montre qu'une existence perpétuellement dangereuse les rend dangereux pour autrui; que le groupe nomade est uni par les liens d'une solidarité inconnue aux habitauts des villes; qu'en conséquence la tribu bédouine constitue un corps d'armée en état de mobilisation permanente. Mais son étude ne s'en achève pas moins sur un terrible réquisitoire. « Autant, dit-il, la vie sédentaire est favorable aux progrès de la culture, autant la vie nomade y est contraire. Si les Bédouins ont besoin de pierres pour servir d'appui à leurs marmites, ils dégradent les bâtiments afin de se les procurer. S'il leur faut du bois pour en faire des piquets ou des poteaux de tente, ils détruisent les toits des maisons pour en avoir. Par la nature même de

Digitized by Google

leur vie, ils sont nostiles à tout ce qui est édifice. Or construire des édifices, c'est faire le premier pas dans la civilisation. Aussi bien, conclut-il dans une phrase souvent citée, tout pays où sévissent les Arabes nomades est un pays ruiné (*'iḏâ 'uribat ḫaribat*).

A vrai dire, en dehors des qualités militaires auxquelles I. Khaldoûn rend un impartiel hommage, l'opinion musulmane reconnaît encore aux nomades quelques mérites accessoires. Tout d'abord, leur vie aventureuse, et leur contact de tous les instants avec la nature a développé chez eux une réelle aptitude à la poésie. En second lieu, l'isolement où ils sont confinés, la simplicité de leur vie ont maintenu sous la tente l'usage d'une belle langue archaïque, beaucoup plus pure que celle des villes. C'est au désert que les philologues vont le plus volontiers chercher leur « testi di lingua. »

En résumé, un dangereux barbare, un bandit sans foi ni loi, aux yeux des plus sévères ; une sorte de canaille artiste, un Fra Diavolo beau parleur, aux yeux des plus indulgents ; dans tous les cas un fort mauvais homme, et un musulman de deuxième zone : tel est le nomade dans l'opinion moyenne de l'Islâm depuis l'origine jusqu'à nos jours.

Les considérations qui précèdent permettront, je crois, d'interpréter exactement et sous tous les aspects, un fait bien connu de l'histoire des peuples musulmans. Dans l'Islam médiéval, tout avènement de dynastie se traduit par un développement de la vie urbaine, et notamment par l'édification d'une nouvelle cité. A coup sûr, il n'est pas difficile de découvrir à ces créations répétées des raisons d'intérêt politique particulier ou d'humaine vanité. A coup sûr, elles n'offrent, dans une large mesure, que des applications particulières du principe général, formulé par notre I. Khaldoûn dès le XIVe siècle : à savoir que la formation d'États n'est possible que par d'importantes fondations

Digitized by Google

urbaines; qu'au flottement des relations à l'état de nature, là cité substitue un principe de stabilité et de continuité; et que comme on l'a dit : « la ville donne en quelque sorte à la communauté politique la solidité de la pierre avec laquelle elle édifie ses monuments ». Et enfin, ces fondations solennelles procèdent-elles de ce vieux sentiment oriental qu'à une situation nouvelle, il faut un cadre nouveau; et que pour les dynasties et les princes, il ne fait pas bon vivre là où ont vécu leurs devanciers. Déjà les Pharaons évitaient de s'installer dans les lieux où leur prédécesseur avait habité et était mort. Chacun d'eux se construisait à son avènement un palais nouveau entouré d'une petite ville. Et aujourd'hui encore, une pratique constante de la dynastie tunisienne impose à tout nouveau bey d'élire domicile dans une autre résidence princière que son prédécesseur immédiat. Mais ce que je crois devoir souligner, c'est qu'au Maghreb, à trois reprises au moins, des nomades, ayant fondé des empires, ont renoncé, dès le premier jour, aux transhumances et se sont installés dans des villes par eux fondées, ou recréées, ou transformées et agrandies : les Almoravides à Marrekech; les Mérinides à Fez; les 'Abdelwâdites à Tlemcen. C'est, je crois, que ces chefs nomades parvenus ne peuvent faire figure de monarques pontifes que dans des centres agglomérés, seuls adaptés à la vie intégrale de l'homo islamicus; et que pour se guinder au rôle de souverains musulmans, ces grands seigneurs de la tente doivent tout d'abord s'embourgeoiser.

On ne saurait naturellement demander aux écrivains arabes du moyen âge, juristes, géographes ou chroniqueurs, une définition théorique et réfléchie du groupement urbain. Et, cependant, à lire certains d'entre eux, il semblerait qu'ils aient eu des caractères spécifiques de la cité musulmane une idée sommaire, mais directe et assez arrêtée. Sous la plume, par exemple, du géographe andalou Abou-'Obaïd el-Bakri, qui vécut au XI^e^ siècle, une formule revient avec

Digitized by Google

une telle insistance qu'elle prend pour l'esprit la valeur d'une définition : telle localité, dit-il, est une grande ville, ou une ville, ou un gros bourg aggloméré semblable à une ville : on y trouve une mosquée-cathédrale (c.-à-d. une mosquée où se célèbre la prière du vendredi) et un bazar (*djâmi' ouâsouâq*). Les juristes canoniques, eux aussi, ne manquent pas de mettre en rapport le bazar et la mosquée. Déjà on attribue au calife Omar le propos suivant : « En tout, le bazar marche d'accord avec la mosquée. » L'imâm Mélek, de son côté, aurait limité l'obligation de célébrer la prière du vendredi dans une mosquée-cathédrale aux villes pourvues de bazars. Enfin un autre chef d'école, l'imâm Châfi'i écrit dans son traité intitulé *Kitâb el'Umm* : « Lorsque tout autour d'une localité importante, il existe des agglomérations secondaires dont les héritages sont avec ceux de la dite localité d'un seul et même tenant, que d'autre part la dite localité renferme un bazar où s'approvisionnent de préférence les gens des agglomérations secondaires, je ne saurais admettre qu'un seul habitant de ces agglomérations se dispense d'assister à la prière du vendredi dans la mosquée-cathédrale de la localité principale. » Et d'autre part, un voyageur contemporain au Maroc, le regretté E. Doutté, dans son livre *En tribu*, rapporte qu'il a recueilli presque textuellement des lèvres d'un fellâh marocain la formule du géographe El Bakri citée tout à l'heure. Comme en s'enquérant du nom d'une localité entrevue de loin, il la qualifiait de village, son guide lui répondit ; « Ce n'est pas un village ; c'est une ville qui possède une mosquée-cathédrale et un petit bazar ». Ainsi à dix siècles de distance, un savant andalou et un illettré berbère se rencontrent pour exprimer dans les mêmes termes une même conception de l'urbanisme. Un tel accord a quelque chose d'impressionnant et porterait à admettre l'objectivité du fait de morphologie sociale sur lequel il se réalise.

Digitized by Google

Et il faut reconnaître que cette définition sommaire résume avec une suffisante précision les deux ordres d'utilité qui, pour une société musulmane, constituent le propre de la cité : utilité matérielle d'abord : institution d'un marché permanent où, en dehors des foires rurales périodiques, les habitants de la ville et aussi ceux des campagnes voisines trouvent en tout temps les denrées et les produits fabriqués nécessaires à l'existence journalière ; utilité spirituelle ensuite : possibilité de célébrer dans un édifice approprié le service hebdomadaire solennel qui réunit obligatoirement la communauté locale des croyants, image réduite de la vaste communauté du peuple islamique.

✓ Il est un autre édifice encore que les auteurs arabes mentionnent fréquemment à côté de la mosquée et du bazar. C'est le bain public, le ḥammâm. Posséder un ou plusieurs bains semble bien, pour eux, et à bon droit, un des traits caractéristiques des villes. Dans sa description générale de l'Égypte, I. Duqmēz consacre tout un chapitre à l'état des bains du Caire, et le vieil historien Balādori nous énumère par ordre chronologique tous ceux qui furent fondés à Bassora pendant les deux premiers siècles de l'hégire. Un bain était, nous apprend-il, d'un excellent rapport, et ne se pouvait ouvrir qu'avec une autorisation spéciale du gouverneur.

De ces organes essentiels de la cité musulmane, l'étude, en somme, reste à faire. La bibliographie de la mosquée est déjà imposante; mais les ouvrages qui la composent n'épuisent assurément pas le sujet. La mosquée, comme chacun sait, est essentiellement maison de prière; mais elle ne l'est pas exclusivement. Elle a été et est encore parfois maison de justice, maison d'arrêt, maison d'enseignement, maison des hôtes et maison du peuple. Dans une société qui connaît le croyant et le sujet, à peine l'administré, assurément pas le citoyen, on chercherait vainement quelque chose comme une agora marchande, un forum, une

Digitized by Google

curie, un champ de mars, une mairie, un hôtel de ville. Dans les moments de crise, quand le peuple musulman se cherche une âme collective, il est naturel qu'il prenne le chemin de l'édifice où s'accomplit périodiquement le grand acte collectif de sa vie religieuse, la prière en commun du vendredi ; et c'est la mosquée qui abrite alors ces comices improvisés. Je ne connais pas d'ouvrage d'ensemble où soient étudiés et le rôle complexe, et l'évolution architecturale des temples musulmans.

Le bazar aussi fournirait la matière d'une intéressante monographie. Il serait souhaitable qu'on entreprît une fois de nous en montrer les origines, le développement, d'en décrire la structure économique et sociale, d'en examiner les règlements corporatifs et le droit coutumier. Un tel travail comporterait ainsi la description des édifices particuliers à ces quartiers industriels et commerçants des villes d'Islâm et pourrait se conclure par de prudentes indications sur l'avenir que prépare à ces petits négoces et à ces petits métiers la concurrence des pays à grands magasins et à fabriques travaillant en série.

Le ḥammâm enfin n'a pas encore trouvé son historien. Qu'il soit un étranger dans l'Islâm, le fait paraît certain. Les auteurs arabes eux-mêmes en ont parfaitement conscience. L'Islâm, comme avant lui la Perse sassanide, a sans doute emprunté l'usage des bains publics aux civilisations méditerranéennes. Tous les mots qui le désignent sont en cercle d'origine étrangère : dīmōs reporte à δημόσιον par l'intermédiaire d'un דימוסין, דיבום attesté en hébreu rabbinique ; ballān est βαλανεῖον passé par l'araméen ; ḥammâm lui-même est emprunté en ce sens qu'il traduit purement et simplement therma.

Il est certain que les milieux rigoristes de l'Islâm ont assez longtemps ressenti pour le bain public une extrême répugnance. Le ḥadīt, c'est-à-dire le recueil des traditions du Prophète nous en fournit la preuve. Forger des pro-

Digitized by Google

pos du prophète et s'en faire une arme dans les polémiques a été une pratique courante des partis et des sectes, pendant tout le 1er siècle de l'Islam. Il y a donc des traditions favorables et des traditions défavorables au bain public. Ce sont ces dernières qui l'emportent en nombre. « Vous conquerrez des contrées, aurait dit le prophète, où se trouvent des édifices nommés ḥammâm. C'est un péché pour mon peuple que d'y entrer. — Mais ô prophète, lui objecta-t-on, on s'y débarrasse de sa crasse et on y détend ses membres fatigués. — Eh bien, reprit-il, les hommes de mon peuple pourront y entrer, vêtus de pagnes. Mais quant aux femmes il leur sera interdit ». Ceci est une condamnation modérée. Il en est d'autres plus virulentes où le bain est dénoncé comme un lieu d'abomination, parce qu'on s'y dénude, et qu'aussi on y voit des peintures et des statues. Le judaïsme a connu je crois une semblable condamnation des thermes, avec un même exposé des motifs. Je remarque à ce propos que depuis le château Omeyyade de Qusaq 'amou jusqu'à la Tunisie moderne, en passant par la Syrie, l'Égypte et l'Andalousie médiévale, l'usage d'orner de peinture certaines parties des bains, s'est maintenu dans tout le monde musulman, malgré les protestations réitérées des puritains.

Et d'autre part, le bain public s'est trouvé être l'endroit le plus commode pour procéder à l'ablution majeure, à la lotion générale qui fait effacer la souillure de l'acte sexuel. Et par là, il est devenu peu à peu une manière d'annexe de la mosquée. C'est à la faveur de cette utilisation rituelle qu'il a définitivement vaincu les résistances, obtenu ses lettres de grande islamisation et mérité même de figurer en bonne place parmi les organes essentiels de la cité musulmane. Marquer les étapes de cette évolution ne serait pas sans intérêt.

Il faut souhaiter que de jeunes confrères nous donnent le plus tôt possible l'étude de la mosquée, du bazar, du bain public et aussi de la cité musulmane. Personnellement

Digitized by Google

je serais peu préparé à cette entreprise ; et j'ai d'autres tâches.

Je me résume : Les villes sont pour l'Islâm les seuls lieux où ses adeptes puissent satisfaire à toutes les obligations de la loi, être intégralement, spécifiquement musulmans. Il a donc favorisé, et en fait, développé la vie urbaine. Par contre il a marqué au nomadisme de la méfiance et de l'antipathie, et en fait il l'a réduit. S'il ne l'a pas fait disparaître, c'est que sans doute, en beaucoup de pays musulmans, la transhumance pastorale demeure pour l'homme le seul genre possible d'existence, et c'est aussi qu'il ne suffit pas aux religions de condamner ou même d'anathématiser pour abolir.

LIVRES OFFERTS

M. Théodore Reinach fait hommage de la part de M. E. Oikonomos, d'un mémoire intitulé : *Sur la signification des contremarques monétaires grecques à propos d'une nouvelle drachme de l'île de Naxos*. Extrait des *Praktika* de l'Académie d'Athènes, 1928, n° 3, Séance du 19 janvier 1928.

Le R. P. Scheil dépose sur le bureau, à titre d'hommage, le XVIII[e] tome des *Mémoires de la Mission archéologique de Perse*, intitulé *Autres textes Sumériens et Aceadiens* (dessiné par Georges Dossin).

M. E. Pottier offre à l'Académie, de la part de l'auteur, un ouvrage intitulé : *Vases Grecs* (*Du style géométrique au style à figures noires*), par Alfred Merlin, Conservateur adjoint du musée du Louvre. C'est un beau volume qui contient 48 planches en héliotypie avec une *Introduction*. Conformément aux intentions de l'éditeur, M. Merlin ne s'est occupé que des vases de la de période hellénique proprement dite. Il a réuni dans cet album les produits des fabriques insulaires et continentales qui permettent d'étudier le décor peint depuis les origines jusqu'à la création de la figure rouge ; celle-ci doit faire la matière d'un second volume. Cet ensemble comprend une durée d'environ quatre siècles et touche aux questions les plus complexes

Digitized by Google

de la formation du dessin grec. Dans une simple *Introduction* l'auteur n'avait pas le champ libre pour examiner en détail tous ces problèmes, mais il a caractérisé avec netteté chaque groupe et montré quel rôle il jouait dans la grande bataille que se livraient alors les ateliers ; c'est un chapitre très instructif sur l'art et sur l'histoire du commerce dans l'antiquité. Les planches, dans un format assez grand, sont excellentes. Les exemplaires, choisis avec discernement, proviennent des musées les plus divers ; on ne s'étonnera pas que le Louvre soit représenté, mieux que tout autre, dans ce répertoire.

SÉANCE DU 16 MARS

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ

M. Virolleaud adresse à M. le Secrétaire perpétuel le rapport du P. Poidebard sur la reconnaissance archéologique qu'il a faite l'automne dernier, dans la région du Haut Khabour. Il sera donné lecture ultérieurement de ce document.

A propos de la correspondance, M. Blanchet lit un rapport de M. Schlumberger, sur les inscriptions médiévales transmises par M. Virolleaud[1].

M. Alexandre Moret est désigné pour représenter l'Académie au Congrès des Orientalistes à Oxford, au mois d'août prochain.

Le Président fait savoir que la Commission du prix Loubat, considérant qu'aucun des ouvrages présentés ne rentre exactement dans les conditions du concours, a décidé de réserver les arrérages pour une autre année.

M. Paul Fournier annonce que la Commission du prix Prost a partagé également le prix entre Mlle Jeanne Lejeaux, pour son

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

livre : *La Place d'armes de Metz*, et M. l'abbé Thiriot, pour son *Obituaire des Carmélites de Metz*.

Acte est donné de cette communication.

M. Étienne Michon, au nom de la Commission de la fondation Piot, propose d'allouer une subvention de 6.000 fr. à M. Rey pour la continuation des fouilles d'Albanie. Adopté.

M. Cagnat donne lecture du rapport de M. Dunand sur la sixième campagne de fouilles à Byblos (1927).

COMMUNICATION

UNE INSCRIPTION DE BOHÉMOND VI A TRIPOLI DE SYRIE, RELATIVE A UNE TOUR DE LA MONNAIE, PAR M. GUSTAVE SCHLUMBERGER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Des trois inscriptions dont M. Charles Virolleaud, Directeur des Antiquités en Syrie, vient d'envoyer des photographies à l'Académie, la première [1] gravée sur marbre, est un document important pour l'histoire de la ville de Tripoli de Syrie. Voir ci-contre.

Par ce texte nous apprenons que Bohémond, prince d'Antioche, comte de Tripoli, fit construire une tour dite « de la Monnaie », en l'an 1267, ou 1268 ou 1269 (car il peut y avoir trois ou quatre I après le V de la date).

Il s'agit de Bohémond VI, qui se trouvait précisément à Tripoli, quand le sultan El-Dhâher Rokn el-dîn Beybars s'empara d'Antioche, le 29 mai 1267. L'atelier monétaire d'Antioche n'existant plus pour Bohémond, ce prince dut évidemment créer ou améliorer un atelier à Tripoli et il l'établit dans une tour qu'il fit construire. C'est sans doute de là que sont sortis les beaux gros d'argent, qui portent

1. Trouvée en février 1928 à El-Mina de Tripoli ou Tripoli-Marine. Déposée au Musée de Beyrouth.

Digitized by Google

le nom du comte (+BOAMVNDVS:COMES, croix pattée dans un cadre formé d'angles et d'arcs de cercle) et, au revers, celui de la cité de Tripoli (+CIVITAS:TRIPOL, astre à huit rais) [1].

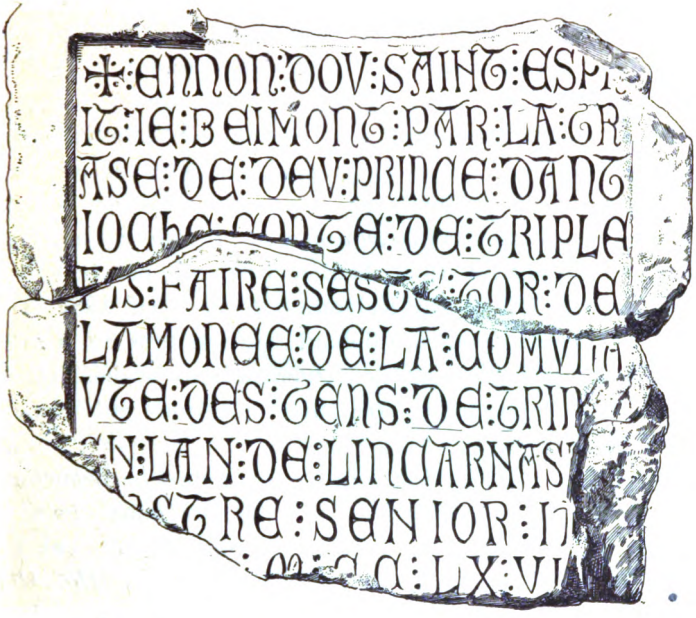

On pourrait croire que Bohémond ne prend sur ces pièces que le titre de comte, parce qu'il a renoncé à celui de prince d'Antioche, et, par suite, que si l'inscription de la tour porte les deux titres c'est qu'elle est antérieure à la prise d'Antioche. Mais Bohémond a frappé ces gros et quelques autres monnaies plus petites, comme comte de Tripoli ; le nouveau numéraire ne réclamait que ce titre. Sur une inscription monumentale, le prince tient à revendiquer tous ses titres.

1. G. Schlumberger, *Num. de l'Orient latin*, 1878, p. 105, pl. IV, 19. — L'attribution de ces pièces à Bohémond VI est certaine, car son successeur, qui en a frappé à un type différent, s'y nomme : *Septimus Boemundus*.

Digitized by Google

D'ailleurs, nous savons que Beybars, après avoir écrit à Bohémond, en lui dépeignant les horreurs de la prise d'Antioche, lui envoya, en 1268, des ambassadeurs à qui il se serait mêlé en qualité de héraut d'armes. Or, les envoyés musulmans ne donnèrent d'abord à Bohémond que le titre de comte et celui-ci réclama le titre de prince. Le sultan revint dans son camp en disant : « Voici le moment où Dieu maudira le prince et le comte » [1].

Le fait paraît donc prouver que Bohémond VI devait porter son titre de prince, dans la plupart des actes de sa vie [2].

On ne saurait évidemment essayer d'identifier la tour de la Monnaie dont l'inscription nous révèle la construction, car Tripoli fut prise, brûlée et démolie par le sultan El-Mans'our Seïf el-dîn Kelaoun, le 26 avril 1289. Les tours de l'enceinte encore debout, surtout près de la mer, sont donc probablement des constructions arabes, ou du moins des monuments restaurés presque entièrement après 1289 [3].

La paléographie de l'inscription se rapproche beaucoup, comme il fallait s'y attendre, de celle que nous donne la pierre tombale de sire Gautier Meinne-Abeuf, qui est datée de *lan de l'incarnaacion Notre Seiggñr Ihu Crit m.cclxx VIII*, c'est-à-dire dix ans plus tard [4]. Dans les deux inscriptions, on trouve plusieurs formes pour les mêmes lettres, par exemple des *n* et *m* arrondies et angulaires.

Notons que, dans l'inscription de Bohémond VI, tous

1. Cf. Michaud, *Hist. des Croisades*, 4e éd., 1828, t. V, p. 33.

2. Il y avait autrefois à l'abbaye de Maubuisson, un tombeau de pierre, couvert de plaques de cuivre, avec la figure de Marguerite de Brienne-Beaumont « femme Monseigneur Bemont, Prince d'Antioche et comte de Triple... » (Lebeuf, *Hist. v. et diocèse de Paris*, éd. Augier et Bournon, t. II, 1883, p. 121). L'inscription est postérieure à 1328 et démontre que le titre de prince d'Antioche était toujours revendiqué.

3. La descente des Croisés, venus de Chypre, en 1366, ne dut pas modifier autant l'aspect de la ville arabe, bien qu'elle ait été brûlée.

4. Ch. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie*, cinquième rapport, 1884, p. 90, pl. X, A.

Digitized by Google

les mots sont séparés par trois points, superposés exactement comme sur les gros de Tripoli, cités plus haut.

II. La deuxième inscription, trouvée il y a quelques années, dans la région de Tyr, est funéraire.

HIC·REQVI
ESCIT·SER
E·ĀSELMO·
FIL·IOĀNNE/
DELĀCOPPL/
ELIĀ·SIM
ON·RĀOPĀM

Nous avons ici l'épitaphe d'un personnage italien, *Ser Anselmo de la Coppella* sans doute. Il est plus difficile d'expliquer la présence, à la fin de l'inscription, de trois noms qui semblent désigner des Juifs, car le dernier, variante de *Roboam*, ne semble pas avoir été porté par des Chrétiens, comme l'ont été *Élie* et *Simon*. D'après la forme des lettres, l'inscription peut être placée dans la première moitié du XIII[e] siècle.

III. La troisième inscription, qui aurait la même provenance que la deuxième, n'est qu'un fragment d'épitaphe, du XIII[e] siècle probablement :

. . .   ·RQ
. . .   SCI
. . . II   GO:PĀ
PĀ:

Ce texte, coupé par une croix dont il ne reste que la partie inférieure et l'extrémité du bras gauche, devait se présenter sous la forme suivante :

Hic   *req*
uie   *sci*
t...   *go Pa*
pa.

Digitized by Google

Mais, d'après la disposition des parties de lettres perpendiculaires qui subsistent à la troisième ligne, à droite de la croix, il ne paraît pas que le nom du personnage puisse être *Ugo* ou *Iago*. Il est difficile d'identifier le personnage ecclésiastique dont l'épitaphe est ainsi fragmentée.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL fait hommage au nom de l'auteur, M. Juan B. Teran, d'un ouvrage intitulé : *El Nacimiento de la America Española* (Tucuman, 1928, in-16).

SÉANCE DU 23 MARS

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. E. MICHON, au nom de la Commission de la fondation Pellechet, propose d'attribuer, pour des réparations urgentes, aux églises dont les noms suivent : 4 000 fr. à l'église de la Trinité de Prunet-et-Belpuig (Pyrénées-Orientales) ; 4.000 fr. à l'église de Cesseville (Eure) ; 3.500 fr. à l'église de Vouhé (Charente-Inférieure) ; 3.000 fr. à l'église de Léchelle (Seine-et-Marne) ; 4.000 fr. à l'église de Neure (Allier) ; 5.000 à l'église Notre-Dame-de-Verneuil-sur-Aure (Eure) ; 3.000 fr. à l'église de Dournazac (H^te^-Vienne) ; 3.500 fr. à l'église de Sourdun (Seine-et-Marne).

Il en est ainsi décidé.

M. Abel LEFRANC fait savoir que la Commission du prix Delalande-Guérineau a décidé d'attribuer, sur les arrérages de la fondation, deux récompenses, de 500 francs chacune, à M. l'abbé Deroux pour son livre : *Les origines de l'oblature bénédictine* et à M. de Boüard, pour son ouvrage : *Actes et lettres de Charles I^er^ roi de Sicile, concernant la France* (1257-1284).

Dont acte.

Digitized by Google

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Gustave Fougères.

Le PRÉSIDENT donne lecture de l'article 17 du règlement relatif à l'élection des Membres ordinaires, et rappelle les noms des candidats qui sont, par ordre alphabétique, MM. Foucher, Merlin, Millet, Petit-Dutaillis.

Il y a 35 votants ; majorité absolue, 20 voix.

Au premier tour, M. Foucher obtient 14 voix : M. Merlin, 11 voix ; M. Millet, 1 voix ; M. Petit-Dutaillis, 9 voix.

Au second tour, M. Foucher obtient 6 voix ; M. Merlin, 21 voix ; M. Millet, 7 voix ; M. Petit-Dutaillis, 1 voix.

M. Alfred Merlin ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le PRÉSIDENT. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Senart, le PRÉSIDENT demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 24 oui contre 10 non, au scrutin, l'Académie se prononce pour l'affirmative.

La date de l'élection sera fixée ultérieurement.

M. Adrien BLANCHET donne lecture du rapport suivant :

« La Commission du prix Jean-Jacques Berger (15.000 fr.), propose de récompenser, à titre posthume, l'œuvre scientifique de M. Alexandre Vidier, qui a consacré la plus grande partie de sa vie à des publications relatives à l'histoire de Paris. »

L'Académie, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Il est procédé au vote pour le prix Alfred Dutens.

A l'unanimité de 34 votants, ce prix est attribué à l'ouvrage de feu M. Gilliéron, intitulé : *l'Abeille*.

M. Paul PELLIOT achève sa communication sur les débuts de l'imprimerie en Extrême-Orient.

L'imprimerie xylographique, inventée d'abord comme un substitut qui coûtait moins cher que les manuscrits, n'a pas conquis pendant plusieurs siècles la faveur des lettrés ; aussi

Digitized by Google

les témoignages à son sujet sont-ils assez rares. De ceux qui nous sont parvenus, nous pouvons conclure que l'imprimerie se développa d'abord, surtout dans les provinces, aux bouches du Fleuve Bleu et dans la province occidentale du Sseu-tch'ouan ; on imprimait de petits traités religieux, des almanachs, puis, à la fin du IX^e^ siècle, des dictionnaires usuels, enfin, une ou deux collections de morceaux littéraires.

Ce n'est qu'en 932 que l'initiative du ministre Fong Tao fit décider d'imprimer xylographiquement à la capitale les classiques, en invoquant expressément l'exemple des éditions populaires provinciales. Dès lors, le branle est donné, et à la fin du X^e^ siècle, on avait imprimé déjà, en dehors des classiques, une partie des historiens et des philosophes, nombre d'encyclopédies et toute la collection des écritures bouddhiques.

Mais ce n'est pas seulement pour l'imprimerie xylographique que la priorité de la Chine est certaine ; elle a aussi connu la première les caractères mobiles, encore qu'elle ait préféré la xylographie presque jusqu'à nos jours. En 1041-1049, un homme du peuple, Pi Cheng, imagina de fabriquer des caractères mobiles d'argile qu'il cuisait et disposait sur une forme de fer. Des caractères d'étain vinrent ensuite, puis des caractères en bois au début du XIV^e^ siècle. En 1403, les Coréens fondaient des caractères en bronze qui ont servi à imprimer des ouvrages qui, comme papier et comme typographie, sont les chefs-d'œuvre de l'imprimerie extrême orientale.

De Chine, l'imprimerie avait passé de bonne heure en Asie centrale, et nous avons aujourd'hui des textes imprimés par la xylographie en sanscrit, en ouigour, en *si-hia*, qui remontent aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, et peut-être parfois un peu plus haut. D'une grotte de Touen-houang décorée vers 1300, j'ai même rapporté de nombreux échantillons de « mots mobiles » ouigours en bois ; c'est là une nouveauté dans l'histoire de l'imprimerie.

Ainsi, la Chine a connu bien avant l'Europe l'imprimerie xylographique et l'imprimerie en caractères mobiles. On s'est souvent demandé si l'Europe n'avait pas emprunté là à l'Extrême-Orient, et on a mis en avant Marco Polo, la transmission des cartes à jouer imprimées, les billets de banque, etc. Les

Digitized by Google

faits certains sont les suivants : on a imité les billets de banque chinois en Perse, à Tabriz, en 1294 ; à cette même date, l'historien persan Rachid-ed-Dîn décrit minutieusement l'imprimerie xylographique chinoise. Mais rien de précis ne montre qu'il y ait eu alors emprunt de ce procédé en Occident. Par ailleurs, alors que l'Islam a montré dans les temps modernes tant de répugnance à imprimer ses livres, on a retrouvé au Fayoum (Égypte), des fragments d'éditions xylographiques du Coran qui ne peuvent être postérieurs au XII^e siècle ; mais là encore, il s'agit d'un mouvement qui avorta. En fin de compte, il est très possible que l'Europe, une fois en possession du papier, ait été amenée spontanément à l'imprimerie xylographique, et qu'un inventeur, indépendamment de toute influence étrangère, ait songé, comme autrefois en Chine, à remplacer la xylographie par la typographie.

MM. Edmond POTTIER et William MARÇAIS présentent des observations.

SÉANCE DU 30 MARS

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

La Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran prie l'Académie de vouloir bien se faire représenter aux fêtes qui auront lieu à Oran le 15 avril pour célébrer le cinquantenaire de cette institution.

L'Académie accepte cette invitation et délègue M. Stéphane Gsell.

Au nom de la Commission, M. Adrien Blanchet proclame les résultats du Concours des Antiquités de la France :

1^re^ Médaille : M. l'abbé Sautel, *Histoire de Vaison dans l'antiquité.*

2^e^ Médaille : M. Huard, *La paroisse et l'église Saint Pierre de Caen.*

Digitized by Google

3e Médaille : M. Pasquier, *Inventaire du château de Léran.*

Première mention M. de Bongnie, *Jean Mombaer de Bruxelles.*

2e mention : M. le Dr Doranlo, *l'Archéologie antique en Normandie.*

3e mention : M. l'abbé Favret, *La nécropole hallstattienne des Jogasses.*

4e mention : M. Jeanton, *Le Mâconnais gallo-romain.*

5e mention : M. Ritter, *Lettres et poésies de Catherine de Bar.*

6e mention : M. le chanoine Durengues, *Le livre de Saint Phébade.*

M. Blanchet annonce ensuite que la Médaille Ulysse Chevalier, réservée aux travaux sur le Dauphiné ou la Provence, est attribuée à M. de Gérin-Ricard pour *Le Sanctuaire préromain de Roquepertuse.*

M. Maurice Prou fait savoir que la Commission du Prix Ordinaire du Budget (*Édition critique manuscrite ou imprimée d'un ouvrage latin du moyen âge*) a décerné le prix à *La Comédie latine en France au XIIe siècle*, texte, traduction et notice, publiés sous la direction de M. Gustave Cohen.

Acte est donné de ces communications.

M. Aimé Puech donne lecture d'une étude de M. Paul Masqueray, sur l'origine de l'expression « les Dix-Mille »[1].

MM. Paul Monceaux et Théodore Reinach présentent des observations.

M. Théodore Reinach fait une communication sur les sens et l'origine du mot grec *Kollybos* qui désigne ordinairement la prime du change, et une certaine petite pièce de monnaie. Il montre, par un texte de Théophraste, que cette monnaie minuscule n'était autre que le huitième d'obole, dont il existe des spécimens, et qui avait reçu un sobriquet populaire à cause de sa forme et de ses dimensions, rappelant celles d'un pois comestible, sens originaire du mot *Kollybos.*

M. Adrien Blanchet présente une observation.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

M. Maurice Prou donne lecture d'un mémoire de Mme Roblot-Delondre, dans lequel celle-ci démontre que la tradition d'après laquelle Jean sans Terre aurait séjourné dans un château ducal sur l'emplacement duquel aurait été élevé au XVIIe siècle l'actuel château d'Hébertot (Calvados, commune de Saint-André-d'Hébertot), est une légende. La présence de Jean sans Terre à Hébertot dans les années 1200 à 1203 est constatée à plusieurs reprises par d'assez nombreuses lettres de ce roi; mais il n'a fait qu'y passer, n'y restant jamais plus de deux jours; et sa demeure était non pas sur le territoire de la commune de Saint-André-d'Hébertot, mais sur le fief de Trianon, aujourd'hui dans la commune de Saint-Benoît-d'Hébertot, à l'orée de la forêt de la Touques. Trianon était un ancien poste romain, relais de la voie romaine, qui mettait en communication Rouen et Caen, voie encore suivie au moyen âge et sur laquelle s'embranchaient deux voies secondaires permettant d'accéder aux ports d'Honfleur et de Dives, et qui assuraient à Jean sans Terre son passage en Angleterre. En outre de Trianon le roi pouvait surveiller l'arrivée de troupes françaises venant de Radepont ou de Lisieux. Il devait éviter de se retirer dans son château de Bonneville-sur-Touques où il eût été facilement enfermé. De Trianon il pouvait rejoindre la voie romaine après Beaumont-en-Auge par un chemin qui existe encore et qui traversait la Touques à Pont-l'Évêque.

Une discussion s'engage entre MM. Salomon Reinach, Jullian, Brunot, Jeanroy et Prou sur l'étymologie du nom de lieu Trianon.

COMMUNICATION

ORIGINE DE L'EXPRESSION LES « DIX-MILLE »,

PAR M. PAUL MASQUERAY, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Quand les mercenaires grecs au service de Cyrus partirent de Sardes, au printemps de 401, ils étaient 8.100. Quelques jours après, Ménon rejoignit Cyrus à Colosses avec 1.500 hommes. A Célènes, en Phrygie, arrive Cléarque avec

Digitized by Google

2.000 hommes, Sosis avec 300, un troisième racoleur, dont le nom n'est pas sûr, avec 1.000. Cela faisait donc un total de 12.900 hommes, que Xénophon (I, II, 9) porte au chiffre rond de 13.000.

Un peu plus tard, à Issos, en Cilicie, le lacédémonien Chirisophe vint avec 700 hommes, auxquels il faut ajouter les 400 déserteurs grecs qui se sauvèrent de l'armée d'Abrocomas. Cela portait le nombre des mercenaires à plus de 14.000. Néanmoins, l'avant-veille de Counaxa, Xénophon (I VII, 10) ne compte plus que 12.900 hommes.

Plus tard, chez les Cardouques, les Grecs ne sont plus guère que 9.800. A Cérasonte, ils sont 8.600, chiffre dans lequel ne sont pas compris les malades. A Héraclée, on compte 8.100 hommes et 40 cavaliers. Cependant à Chrysopolis, d'après Diodore (XIV, XXXI, 4), ils étaient encore 8.300. Après la campagne de Thrace, leur nombre n'est plus que de 6.000 et il se réduit à 5.000 (Diodore, XIV, XXXVI) quand ils se mettent à la solde de Thibron.

Nulle part donc en ces évaluations on ne trouve le chiffre de 10.000, et il serait bien risqué de supposer qu'il se trouvait dans *l'Anabase* de Sophénète. C'est pourtant le seul chiffre que la postérité ait retenu. A l'époque romaine Antoine (Plutarque, *Antoine*, XLV) n'a pas d'autre terme pour désigner les compagnons de Xénophon. Pourtant Xénophon lui-même (*Hellén.*, III, II, 7, 18 ; IV, 20) les appelait les Κυρεῖοι, tandis qu'Isocrate (*Panég.*, 114 sq.) les désignait par un terme vague : pour lui c'étaient les soldats qui avaient marché avec Cléarque, avec Cyrus.

D'où vient donc cette expression les « Dix-Mille » ? C'est, je crois, J. Cousin (*Kyros le Jeune en Asie-Mineure*, Nancy, 1904, p. 152 sq.) qui le premier a soulevé la question. Ce chiffre désigne-t-il ceux qui atteignirent l'Euxin, après avoir échappé à la vengeance du Roi ? C'est, en effet, à Trébizonde que le nombre des Grecs a dû être le plus voisin de 10.000. Est-ce une moyenne entre le nombre de ceux qui

Digitized by Google

NOV 24 1928

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS
DES
SÉANCES DE L'ANNÉE
1928

BULLETIN D'AVRIL-JUIN

PARIS
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES
82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXVIII

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 30 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

Séances d'Avril 115, 117, 120, 130

Communication :

Note sur les fouilles de MM. F. Poulsen et C. Romaios, par M. Maurice Holleaux, membre de l'Académie 131

Appendice :

Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes, durant l'année 1926-1927, par M. Salomon Reinach, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 20 avril 1928 123

Livres offerts 115, 117, 119, 129, 135

Séances de Mai 137, 147, 158, 160

Communication :

La porte d'un édifice inconnu, l'Eleusinion d'Athènes, par M. Gustave Glotz, membre de l'Académie 149

Appendices :

Rapport sur le concours des antiquités de la France, par M. Adrien Blanchet, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 4 mai 1928 138

Rapport sur les travaux de l'École française de Rome, durant l'année 1926-1927, par M. Paul Fournier, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 25 mai 1929 161

Livres offerts 146, 157, 169

Séances de Juin 177, 191, 210, 212

Communications :

Le commerce du papyrus dans la Gaule mérovingienne, par M. Henri Pirenne, associé étranger de l'Académie 178

Note sur une inscription chrétienne de Narbonne, par M. Émile Espérandieu, membre de l'Académie 191

Rapport sommaire concernant la campagne de fouilles de 1928 à Mishrifé (Quatna), par le comte du Mesnil du Buisson 216

Les inscriptions de Doura-Europos (Salihiyeh), par M. Michel Rostovtseff, associé étranger de l'Académie 226

Appendices :

Rapport sur les travaux exécutés dans la neuvième session de l'Union académique internationale (21 à 23 mai 1928), par M. E. Pottier, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 8 juin 1928 196

Livres offerts 191, 211, 215

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VI^e^, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

partirent et le nombre de ceux qui revinrent? Mais qui aurait établi cette moyenne? La postérité? D'ordinaire elle ne se charge pas de ces calculs. L'explication est ailleurs.

Les Perses, on le sait (cf. Hérodote, VII, 60), comptaient leurs hommes par μυρίαδες C'est de la même unité que se sert Xénophon, quand il oppose les mercenaires grecs aux troupes d'Ariée : ἐν τῇ ἐξοπλισίᾳ ἐγένετο τῶν μὲν Ἑλλήνων ἀσπὶς μυρία καὶ τετρακοσία... τῶν δὲ μετὰ Κύρου βαρβάρων δέκα μυρίαδες, *Anab.* I, VII, 10. Voilà la μυρίας, encore mal dégrossie, dont vont sortir les « Dix-Mille ».

On sait, en effet, que le mot μυρίοι dans le sens indéfini de sexcenti est d'un usage courant. Il y en a quelques exemples dans l'*Anabase*, II, I, 19; VII, I, 30. Mais n'existe-t-il pas aussi des cas où on ne sait pas au juste quelle valeur il faut donner à l'expression ? « Dix mille cavaliers, dit Xénophon, III, II, 18, ne sont que dix mille hommes. » Μύριοι ici, toujours influencé par la μυρία, n'est guère qu'un synonyme de μυρίοι. Un peu plus loin le sens terne du mot s'illumine. S'ils font leur devoir, s'ils sont des braves, Xénophon assure à ses compatriotes, III, II, 31, que leurs ennemis verront devant eux, non plus un seul, mais des légions de Cléarques : μυρίους ὄψονται ἀνθ' ἑνὸς Κλεάρχους. On commence à entrevoir les « Dix-Mille » en cette légion-là.

Quelque temps après, à Cotyora, quand Xénophon essaie de prouver aux soldats combien il est absurde de supposer qu'il veuille les conduire en Colchide, « si jamais vous y débarquez, dit-il (V, VII, 9), moi, le trompeur, je serai seul, et vous, les trompés, vous serez plus de dix-mille avec des armes : ὑμεῖς δὲ οἱ ἐξηπατημένοι ἐγγὺς μυρίων ἔχοντες ὅπλα. Ici ce sont bien les « Dix-Mille » que nous avons devant nous.

Ainsi le sens du mot μύριοι se précise de plus en plus avec les événements, si bien qu'à la fin de l'expédition, quand on est presque en vue des côtes d'Europe, ce sens est celui auquel la postérité devait s'arrêter.

Digitized by Google

C'est pourquoi ce même mot avec la signification traditionnelle que nous lui avons donnée se trouve au moins une fois dans les mss. dits *deteriores*, alors que les *meliores* ne l'ont pas encore. A Cérasonte (V, III, 3) on fit le compte des soldats : ils étaient environ 8.600. Ceux-ci avaient échappé : οὗτοι ἐσώθησαν. Tel est le texte du *Parisinus* 1640 et de ses congénères. Le *Vaticanus* 1335 et le *Marcianus* 511 ajoutent : ἐκ τῶν ἀμφὶ τοὺς μυρίους mentionnant ainsi les « Dix-Mille », qui ne sont pas encore dans C B A D.

Donc, à cause de leur voisinage dans le camp de Cyrus avec les μυρίαδες d'Ariée, les mercenaires grecs formèrent au moins une fois une μυρίας comme eux. Et le sens indéfini de μυρίοι prolongea la confusion. Mais dans la suite, autant par leur valeur individuelle que par l'admiration générale qu'elle provoqua, le mot μύριοι prit un sens spécial, et les Grecs prouvèrent bien qu'ils méritaient d'être distingués des μυρίαδες barbares, puisqu'ils devinrent les « Dix-Mille ».

Cette expression, telle que nous l'employons aujourd'hui, se trouve déjà dans l'*Anabase* de Xénophon, mais elle y est encore très rare. Plus tard, elle se multiplie. Ce qui le prouve, c'est que dans ceux de nos mss. qui nous ont transmis une tradition postérieure, l'expression a été insérée par une main étrangère en un endroit où elle manque dans les mss. de la première famille. L'étude minutieuse du texte nous fait constater ici un fait psychologique qui n'est pas sans intérêt : Xénophon a involontairement esquissé l'auréole, c'est la postérité qui l'a achevée.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente, au nom de M. ROSTOVTSEFF, un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Mystic Italy*.

M. Pierre JOUGUET offre en ces termes, le fascicule IV^e^ et dernier du tome 1^er^ des *Papyrus grecs* de Lille :

Digitized by Google

« L'ouvrage a été établi par M. Paul Collart et par moi. Il ne contient pas de textes nouveaux ; mais nous y avons réuni les corrections aux textes publiés dans les fascicules précédents. Toutes ces corrections, aussi bien celles qui ont été proposées par nous que par d'autres ont été vérifiées par un nouvel examen des originaux. Nous avons dressé des index, aussi complets que nous l'avons pu, pour tout le volume. Enfin nous attirons l'attention des paléographes sur les douze planches en phototypie, qui nous paraissent une contribution assez sérieuse à l'étude des cursives du IIIe siècle avant J.-C. »

M. René Dussaud a la parole pour un hommage :

« Au nom de l'auteur le professeur Aloïs Musil de l'Université Charles de Prague et au nom de Mgr le Prince Sixte de Bourbon de Parme, qui a participé à l'expédition de 1912 et en a fait les frais, j'ai l'honneur de déposer sur le hureau de l'Académie le troisième volume concernant les explorations du professeur Musil : *The Middle Euphrates, a topographical itinerary*, New-York, American Geographical Society, 1927. La route du Moyen Euphrate, les régions de Baghdad et de Nedjef y sont particulièrement décrites. Une seconde expédition, au cours de 1915, a complété ces importantes recherches en menant le professeur Musil sur les bords mystérieux du Tartar.

La moitié de l'ouvrage est consacrée à l'étude critique des sources antiques et médiévales : itinéraires des monarques anciens, de Xénophon, d'Isidore de Charax, la marche de l'empereur Julien en 363, les routes arabes et les anciens canaux. Une carte au 1 : 1.000.000, sous le titre *Southern Mesopotamia*, complète ce volume qui sera particulièrement apprécié par les historiens grâce aux précisions topographiques qu'il apporte. »

SÉANCE DU 4 AVRIL

Avancée au Mercredi à cause du Vendredi Saint.

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le Ministre de l'Instruction publique envoie une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Alfred Merlin à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. G. Fougères.

Digitized by Google

Lecture est donnée du décret. Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL introduit ensuite M. Merlin et le présente à l'Académie.

Le PRÉSIDENT adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

M. Virolleaud, Directeur du Service des Antiquités de Syrie, transmet un rapport de M. Dunand sur la mission qu'il a remplie l'an passé au Hauran. Il sera donné lecture ultérieurement de ce document.

Le PRÉSIDENT signale la présence de M. Salverda de Grave, élu correspondant en décembre dernier, et le salue cordialement au nom de l'Académie.

M. Paul MAZON annonce que la Commission du Prix Saintour a partagé le prix ainsi :

1000 fr. à M. E. Chambry pour son édition critique des *Fables d'Esope*;

1000 fr. à M. P. Collart pour son édition des *Papyrus Bouriant*;

1000 fr. à M. Couissin pour son livre sur les *Armes Romaines*.

Acte est donné de cette communication.

M. René DUSSAUD lit le rapport du Père A. Barrois sur les fouilles de l'École archéologique française de Jérusalem effectuées à Neirab près d'Alep, en Syrie, du 12 septembre au 6 novembre 1927. Le P. Barrois était accompagné du P. Abel et de M. Darrous. M. Parrot s'est joint aussi à la mission.

Le tell de Neirab a été occupé par une première agglomération assez étendue dont on n'a guère retrouvé que des murailles en brique rouge. Cette ville détruite fit place à une installation très pauvre qui disparut à son tour. Une nouvelle cité, contemporaine de la fin de l'empire néobabylonien et de l'époque perse, utilise le tell comme nécropole. Les fouilles ont dégagé un grand nombre de tombes avec leur mobilier qui nous apporte des renseignements sur la céramique, les vases d'albâtre, les terres cuites, l'industrie du métal, les bijoux de cette population araméenne du VII^e^ siècle avant notre ère.

M. Joseph LOTH communique la première partie d'un mémoire

Digitized by Google

sur le souterrain du Puyravel en Ferrières-sur-Sichon, et l'écriture néolithique en dehors de Glozel.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre de la part de M. O. Tafrali son ouvrage sur *Les sources de l'histoire des Grecs et des Romains, aperçu général. Leçons professées à la faculté des lettres de Jassy*, 1920-1921.

M. Salomon REINACH fait hommage de ses *Éphémérides de Glozel.*

SÉANCE DU 13 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. René DUSSAUD donne de bonnes nouvelles des six missions actuellement à pied d'œuvre en Syrie auxquelles participent trois membres de l'Académie : MM. Thureau-Dangin, Cumont et Rostovtseff. A Byblos, M. Dunand a découvert une statue colossale de près de 3 mètres de haut.

D'autre part, il signale au nom de M. Virolleaud, directeur du Service des antiquités de Syrie, la découverte d'un torse de statuette à Séfiré, vingt kilomètres au nord-est d'Alep. Le personnage, vêtu à l'égyptienne, porte dans le dos une inscription en caractères cunéiformes que M. Virolleaud a déchiffrée et qui lui permet de dater le monument du deuxième millénaire avant notre ère. Le chef local, ainsi représenté dans le temple qu'il a élevé, est armé d'un poignard dont la poignée et le fourreau sont rapprochés par M. Dussaud du beau poignard à lame et fourreau d'or découvert récemment à Our en Chaldée par M. Woolley. Peut-être sera-t-on par là amené à rabaisser la date (fin du quatrième millénaire) qui a été proposée pour ce dernier.

M. Dussaud a recherché quel site antique Séfiré pouvait recouvrir. Il en a retrouvé mention sous la forme Sipri dans le

Digitized by Google

traité passé entre Soubbiloulioumа, roi des Hittites, et le roi du Mitanni, au XIV^e^ siècle avant notre ère. La statuette doit être antérieure à cette date.

M. J.-B. CHABOT analyse un long mémoire du R. P. Hugues Vincent, correspondant de l'Académie. Ce travail est intitulé : *Le Ba'al cananéen de Beišan et sa parèdre.*

La mission américaine qui fouille le tertre de Beth Šân de la Bible (Σκυθόπολις des Byzantins) a mis au jour deux temples conjugués remontant au début du XV^e^ siècle avant notre ère, qui semblent être, dans la région de Canaan, les premiers exemples de transformation de la primitive enceinte cultuelle en véritable habitation divine. Parmi les objets recueillis, le plus remarquable est une petite stèle calcaire (0, 30×0, 20) qui nous révèle la physionomie et le nom de la divinité principale du sanctuaire à l'époque de Thoutmès III. La stèle est divisée en deux registres : celui du bas contient un texte hiéroglyphique en 4 colonnes et une scène dont il ne reste que des linéaments ; celui du haut est occupé par une scène représentant une offrande faite au dieu Mikal, dieu de Beišan en faveur d'Amenemapt, officier de Thoutmès III et constructeur du temple, par son fils Paraemheb. Le long mémoire que le P. Hugues Vincent a consacré à l'étude de ce petit monument paraîtra dans la *Revue biblique*. En voici les conclusions :

1° La stèle de Beišan, en faisant connaître la physionomie et le nom du dieu de Beišan au XV^e^ siècle avant notre ère, prouve que ce nom (MAKAL) est bien une désignation qualificative du dieu et non pas un nom de localité.

2° L'image de ce Makal (ou Mikal) = « Tout-Puissant » l'identifie avec le dieu égyptien Seth, équivalent usuel des *ba'als* sémitiques, sous la forme en quelque sorte spécifique de Soutekh = Rešeph. Et comme Rešeph est certainement le dieu de l'orage, on est amené à conclure que le « dieu de Beišan » nous est révélé comme un « dieu de l'orage = pluie » et que les Cananéens du XV^e^ siècle lui donnaient pour épithète spécifique *Mikal* et pour nom propre Rešeph.

3° La déesse parèdre, la *ba'alat* de Beišan, est « *'Anta* (*'Anat*), dame du ciel et régente de tous les dieux ». Ainsi est-elle appe-

Digitized by Google

lée sur une stèle votive recueillie dans le temple septentrional. Elle apparaît, non comme le prototype de la molle Astarté, mais bien comme une déesse valeureuse, comme un succédané cananéen de la mystérieuse Šahan babylonienne, éponyme probable de la vieille cité palestinienne.

MM. Edmond Pottier et Alexandre Moret présentent des observations.

M. Holleaux fait connaître, d'après le *Rapport préliminaire* publié dans le *Kgl. Danske Videnskabernes Selskab* (*Histor. Filol. Meddedelser*, XIV, 3), les résultats des fouilles exécutées, en 1926, aux environs de la ville ætolienne de Calydon, par MM. Frederik Poulsen, correspondant de l'Académie, et Constantin Rhomaios, assistés de l'architecte danois Mogens Clemmensen, à qui l'on doit l'admirable restitution graphique du temple d'Athèna Aléa, à Tégée.

MM. Edmond Pottier, Gustave Glotz, et Paul Monceaux présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M. Gustave Cohen, un volume intitulé : *Le théâtre en France au moyen âge. I. Le théâtre religieux.*

Au nom de M. Paul Guilet-Vauquelin, sa traduction d'un mémoire de Mme Edouine Paoli, intitulé : *La Corse est le berceau de Christophe Colomb.*

« M. E. Pottier a la parole pour un hommage :

M.C.Q. Giglioli, Professeur à l'Université de Rome, vient de publier dans le *Corpus Vasorum* italien le fascicule 3e du Musée de la Villa Giulia. Les 48 planches comprennent des spécimens de six catégories différentes. Parmi les pièces les plus remarquables signalons deux amphores signées de Nicosthènes, des coupes de « Petits maîtres », une coupe à figures noires figurant Hercule qui, abrité par Athéna, tire de l'arc contre Géryon, une hydrie où Persée coupe la tête de la Gorgone, un dinos à bateaux voguant sur la mer, et,

Digitized by Google

dans la catégorie des vases italiotes à peinture rouge, blanche et jaune placée par-dessus le noir, qui ne furent ordinairement que des œuvres fort médiocres, une très rare et pittoresque décoration de plat où l'on voit une femelle d'éléphant suivie de son petit ; sur son dos s'élève une tour de guerre garnie de soldats. M. Giglioli suppose avec raison que ce petit tableau fait allusion aux guerres de Pyrrhus en Italie (280 à 270 av. J.-C.), date qui convient parfaitement à la technique de ce genre de céramique. Enfin un fragment de cratère lucanien, signé d'Astéas, montre une amusante parodie théâtrale de l'attentat d'Ajax contre Cassandre ; ici, c'est Ajax barbu, à visage burlesque, qui se réfugie avec terreur auprès du Palladion, poursuivi et saisi par une Cassandre transformée en virago. Ces deux morceaux, d'un haut intérêt historique et artistique, suffiraient à mettre hors de pair la nouvelle publication italienne. »

SÉANCE DU 20 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Salomon Reinach donne lecture du rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes durant l'année 1926-1927[1].

M. Joseph Loth achève sa lecture sur le souterrain de Puyravel en Ferrières-sur-Sichon et l'écriture néolithique en Bourbonnais en dehors de Glozel.

La découverte de trois objets néolithiques gravés de signes alphabétiformes sur trois points différents du département de l'Allier, en 1917 et 1918, publiés avec gravures par François Pérot dans le *Bulletin de la société préhistorique de France*, pouvait en faire espérer d'autres de même nature.

En dehors de Glozel même, des trouvailles toutes récentes suffisent amplement à prouver l'existence, à l'époque néolithique dans le Bourbonnais, d'une écriture linéaire, apparentée à des écritures de même caractère bien connues, du bassin de la Méditerranée.

Les plus importantes sont celles qui ont été faites dans le souterrain artificiel de Puyravel en Ferrières-sur-Sichon et au

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

hameau de Chez-Guerrier dans la commune limitrophe de Mayet-Montagne.

Puyravel, comme les nombreux souterrains artificiels de l'Allier, d'après les trouvailles qui y ont été faites, se place nettement à l'époque néolithique.

Entre autres découvertes variées qui ont été faites à Puyravel le 12 et le 19 février, se place la découverte, le 19 février, dans l'intérieur du souterrain, sous une porte de plancher *dur intact* formé de blocs anguleux de schistes métamorphiques éboulés du plafond et cimentés de l'argile d'altération, à 0,40 de profondeur, d'un galet quadrangulaire de schiste dur grisâtre, portant sur une face, une belle tête de cheval entourée de 11 signes alphabétiformes et sur l'autre face une inscription d'une trentaine de signes. Au même niveau, fut trouvé un galet sphérique de granulite dure, dont toute la surface est ornée de signes alphabétiformes. D'autres belles pièces importantes furent découvertes en avant de la grotte. Les fouilles du 19 février ont été conduites par M. Depéret de l'Académie des sciences, doyen de la Faculté des sciences de Lyon, professeur de géologie, et le Dr Morlet assistés de Mme Morlet.

Des découvertes de même nature furent faites à Chez-Guerrier vers le milieu de janvier [1].

Le 4 janvier, M. Guittet, Vauquelin et Clérisse après un dur travail dans un terrain couvert de halliers d'où il leur fallut enlever des souches d'arbres, hors du champ des Fradin, à Glozel cependant, extrayaient de la couche jaune archéologique, trois objets, un galet gravé de quelques signes, un harpon en os brisé anciennement de forme magdalénienne, et un poinçon en os. Le harpon en os, analysé par les soins de M. Depéret au laboratoire de chimie de l'université de Lyon, a donné 17 °/₀ de matières organiques, et le poinçon 8 °/₀, ce qui prouve leur fossilisation.

1. Pour plus de détails, voir : Ch. Depéret et Dr Morlet, *Deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens du vallon du Vareille : Puyravel et Chez Guerrier*. Extrait du *Bulletin de l'Association rég. de Préhistoire et de Paléontologie humaine*. Lyon, 1928).

2. Divers échantillons d'objets en os envoyés de Glozel par le Dr Morlet, analysés au laboratoire de l'*Institut minéralogique* d'Oslo ont donné 16 °/₀ de matières organiques. L'analyse microscopique et spectroscopique n'a pas décelé la moindre trace d'outils en métal sur les objets en os et en pierre.

Digitized by Google

Bon nombre des signes gravés sur les objets de Chez-Guerrier et de Puyravel sont encore inédits ; les dessins m'en ont été communiqués par le Dr Morlet qui a toujours été pour moi d'une inépuisable complaisance.

En réunissant tous ces signes, y compris ceux découverts en 1917 et 1918 auxquels il faut joindre quelques signes sur des objets trouvés en 1926 et 1927 par M. Benoît Clément, j'arrive, en dehors de Glozel, à un total de 233 signes, qui se réduisent, en ne tenant pas compte des répétitions et des variantes, à un alphabet d'environ 48 à 49 signes.

Le tableau comparatif de ces signes avec ceux d'Alvão en Traz-os-Montes, Portugal (époque énéolithique), les caractères ibériques, ceux de Crète, de Phénicie (Ahiram), les caractères gravés sur des objets magdaléniens et aziliens (époque de transition du paléolithique ou néolithique) et d'un autre côté avec les caractères gravés sur poteries de l'époque préhistorique en Égypte (7000, 5000 ans avant J.-C.), donne les résultats suivants :

Caractères communs avec Alvão, 23 ; avec l'Ibérie, 21 ; avec la Crète, 15 ; avec le Phénicien d'Ahiram qui n'a que 22 caractères, 9 ; avec les signes gravés de l'époque magdalénienne en Gaule, de 12 à 13 ; avec ceux de l'époque azilienne, 13 : en tout 25 caractères pré-néolithiques. J'ai compté 20 caractères du Bourbonnais qui lui sont communs avec ceux de l'Égypte préhistorique, auxquels il faut ajouter 6 caractères de la Ire dynastie (3300 avant J.-C.) et 2 de la XIIe dynastie : en tout 28 caractères communs.

En Occident comme en Orient, l'écriture linéaire se place à l'époque paléolithique ; en Gaule, son évolution se suit à l'époque azilienne ; elle apparaît développée, dans le Bourbonnais, à l'époque néolithique, mais non arrêtée.

En Orient, les caractères de l'Égypte préhistorique se retrouvent en bon nombre jusqu'à l'époque romaine et ce qui en fait surtout l'importance, c'est que 32 de ces caractères paraissent dans l'alphabet crétois, 26 dans l'alphabet ibérique, 15 dans l'alphabet d'Ahiram.

Une origine commune pour les alphabets linéaires d'Orient et d'Occident paraît indiscutable ; à ce point de vue il est impor-

Digitized by Google

tant de remarquer que les alphabets de la Carie et de l'Ibérie sont presque identiques : ils ont 33 caractères communs. La Carie en compte 41 ; l'Ibérie : 48.

Carie et Ibérie réunies ont, en commun avec l'Égypte, 53 caractères, sur lesquels 8 appartiennent à la Ire dynastie, 4 à la XIIe. Les 41 autres sont de l'Égypte préhistorique.

Comme écriture continue, celle du Bourbonnais aurait l'antériorité, mais d'après ce que j'ai dit des caractères d'Égypte, dans l'état actuel de nos connaissances, une pareille conclusion serait, au moins, prématurée.

L'écriture du Bourbonnais avec l'art animalier qui l'accompagne disparaît brusquement avant la fin du néolithique. La civilisation qu'elle représente aurait été étouffée par une invasion étrangère, probablement par celle des constructeurs de monuments mégalithiques dont le début, en Gaule, paraît se placer vers 3000 ans avant J.-C.

M. René Dussaud demande la parole. Il critique la méthode employée par M. Loth et conteste la valeur des tableaux qu'il a dressés.

Comme il manifeste le dessein de faire état dans la suite de son exposé des trouvailles de Glozel, le Président lui fait remarquer que la question a été formellement réservée par le libellé de l'ordre du jour.

A la suite d'une discussion animée, M. Dussaud déclare que dans ces conditions il ne lui est pas possible d'achever son argumentation.

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES DURANT L'ANNÉE 1926-1927, PAR M. SALOMON REINACH, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ; LU DANS LA SÉANCE DU 20 AVRIL 1928.

Messieurs,

Dans son rapport lu à l'Académie le 10 juin 1927 — le

Digitized by Google

dernier, hélas ! qu'il devait rédiger sur les travaux de sa chère École — notre très regretté confrère Gustave Fougères rendait hommage à la « prudence avisée » et à la « finesse judicieuse » du nouveau directeur de l'École d'Athènes, M. Pierre Roussel. Ces éloges ne peuvent qu'être réitérés aujourd'hui, en présence des résultats heureux qui ont marqué, en 1927 comme en 1926, l'activité du directeur et des membres de notre Mission.

D'après les règlements en vigueur, trois mémoires devaient être adressés à l'Académie : par M. Flacelière, membre de deuxième année ; MM. Bon et Joly, de troisième année. Ces mémoires concernent la Crète minoenne, la Grèce hellénistique et la domination franque en Morée. Je vais essayer de donner une idée rapide de ce qu'ils nous apportent de nouveau.

Une des surprises des fouilles de l'École à Mallia en Crète a été la découverte d'une salle hypostyle dans le palais. Non seulement elle pose, une fois de plus, la question des influences de l'Égypte sur la Crète minoenne, mais elle soulève des problèmes au point de vue de l'histoire de l'architecture. Cette salle à colonnade intérieure, à la différence des édifices similaires de l'Orient, est de dimensions fort restreintes ; c'est un rectangle de 15 mètres environ sur 10, comprenant la salle elle-même et un vestibule, avec une seule issue sur la cour, fermée par une porte large de 1 m. 80. Une étude détaillée du plan a fait apparaître la plus singulière absence de symétrie. La porte de sortie n'est pas dans l'axe du vestibule ; celle qui conduit du vestibule dans la salle n'est pas dans l'axe de la paroi ; la colonnade elle-même est tout à fait asymétrique et les blocs dans lesquels reposaient les bases des piliers n'ont ni même hauteur ni même section. Pourquoi cette apparence de hâte et d'incurie dans une construction princière d'une certaine importance, où les traces d'un escalier permettent d'affirmer qu'il y avait un étage supérieur? M. Joly s'est efforcé

Digitized by Google

de répondre à ces interrogations du goût moderne, formé à l'École de la Grèce classique, et il l'a fait avec vraisemblance, en montrant combien les principes de l'architecture crétoise, à l'époque du Minoen moyen, diffèrent de ceux de l'architecture grecque. Même en Égypte, une série de tombes datant de la IV^e^ à la VI^e^ dynastie présentent des colonnades à piliers carrés où l'on constate des alignements désaxés. C'est que la symétrie, en matière de construction, est un progrès qui s'est fait longtemps attendre, les préoccupations pratiques et utilitaires du maître-ouvrier l'emportant sur celles qui relèvent de l'esthétique plus que de la commodité. Quant au problème des rapports avec l'Égypte, M. Joly l'a posé nettement, mais ne croit pas qu'il soit encore susceptible d'une solution assurée. Comment distinguer, d'ailleurs, dans l'état de nos connaissances, les analogies qui s'expliqueraient par la migration de constructeurs égyptiens en Crète de celles qui peuvent être dues à des causes moins directes, à de simples contacts ou même au hasard? Si M. Joly nous laisse, à cet égard, dans l'incertitude, on ne saurait que louer le soin avec lequel il a étudié cet édifice, exposé ce qu'on peut savoir ou deviner de sa charpente, de son éclairage. Comme tous les membres de l'École aujourd'hui, il est bon photographe; il sait dessiner clairement un croquis coté ; en un mot, il est à la fois archéologue et artiste, capable de procéder sans collaborateur à un premier relevé architectural.

Transportons-nous maintenant à Delphes, un des deux foyers principaux de l'activité de l'École. On sait quelles énormes récoltes épigraphiques y ont livrées les fouilles, et les difficultés parfois décourageantes qu'offre la mise en valeur de ces documents, même àdes épigraphistes aussi perspicaces que M. Bourguet, le grand maître des études delphiques, MM. G. Colin et Roussel, pour ne nommer que des érudits français. C'est sur les traces de ces savants que marche M. Flacelière; il s'est attaqué hardiment, dans son

Digitized by Google

mémoire, à l'une des questions les plus obscures, celle de la chronologie delphique au IIIe siècle. Obscure, mais non insoluble, à en juger par les progrès qui ont déjà été accomplis dans ce domaine et, ajoutons-le, importante et attrayante, car cette chronologie une fois établie sur des bases sûres éclairerait l'histoire de l'amphictyonie, celle de la suprématie étolienne et, par contre-coup, toute une phase mal connue de l'histoire générale de la Grèce au IIIe siècle.

Le premier chapitre de M. Flacelière fixe un point litigieux concernant deux archontes qui ont porté, à l'époque indiquée, le nom de *Charixénos*. Auquel des deux faut-il rapporter les textes datés par ce nom ? Tenant compte des collèges semestriels de bouleutes en fonctions, du temps de l'un et de l'autre, M. Flacelière a réussi à répartir, entre ces homonymes, une série de documents jusque-là confondus. Résultats modestes, mais bien acquis et où s'affirme la compétence de l'auteur.

Le chapitre suivant concerne douze archontes dont la chronologie était jusqu'à présent très flottante. Comme d'autres avant lui, M. Flacelière s'est trouvé en conflit avec les conclusions souvent hâtives de feu Pomtow, dont il a montré, à plusieurs reprises, la fragilité. Le recours aux inscriptions elles-mêmes, l'étude prudente de leur paléographie, d'autres indices encore l'ont conduit à proposer des dates qui, sans être toutes définitives, paraissent vraisemblables. On loue également sa perspicacité et sa réserve : quand il manque de bonnes preuves, il n'affirme pas.

Dans le troisième chapitre, le plus étendu, M. Flacelière confirme, par un examen approfondi, au cours duquel il se mesure avec un excellent historien allemand, M. Beloch, l'essentiel d'un mémoire ingénieux que M. P. Roussel écrivit en 1924 sur les *Sotéria*, la fête célébrée à Delphes pour commémorer le désastre infligé en 279/8 aux envahisseurs gaulois. D'abord modeste fête locale, les Sotéria

Digitized by Google

seraient devenues, vers 250, sous la présidence des Étoliens, une grande fête panhellénique. La question ainsi soulevée comporte la datation des catalogues de vainqueurs aux jeux et la composition du conseil amphictyonique à cette époque. Sur tous ces points mal éclaircis, les observations et les combinaisons de M. Flacelière ajoutent à notre savoir. M. Holleaux, qui a rendu compte en détail de son mémoire, lui souhaite de fonder sur d'inébranlables assises la chronologie delphique du IIIe siècle ; l'expression d'un pareil vœu est le meilleur éloge du jeune érudit qui en est l'objet.

M. Bon connaît à merveille la Morée de l'époque franque et s'est spécialisé dans l'étude trop négligée de ses monuments. Son mémoire a pour objet principal Karytaina et la baronnie dite de la Skorta, une des douze de la principauté franque d'Achaïe au XIIIe siècle. Les ruines du château de Karytaina, sur la rive droite de l'Alphée, ne sont certes pas comparables, par les dimensions et la qualité de la construction, aux édifices militaires qu'on admire à Chypre et en Syrie ; elles ne sont pas moins très dignes de l'étude que leur a consacrée M. Bon. Dans une première partie, nous trouvons l'histoire de la baronnie de 1204 à 1320, date de la reconquête byzantine ; le personnage principal est alors Geoffroy, sire de Karytaina, un de ces chevaliers francs de la seconde génération, nés en Grèce, parlant le grec, qui ne ressemblent pas tout à fait aux conquérants et auraient pu faire souche de Francs hellénisés si la principauté d'Achaïe avait eu une existence plus longue. La seconde partie du mémoire, de beaucoup la plus neuve, est l'étude architecturale non seulement de Karytaina, mais des autres ruines féodales de la baronnie. Un album de 23 planches fournit en abondance des plans et des vues, même un essai de restauration du château principal.

La description, minutieuse et bien ordonnée, entrant dans tous les détails nécessaires sur la conception et l'exécution des monuments, autorise l'espoir que les remarquables apti-

Digitized by Google

tudes de l'auteur s'appliquent un jour à un relevé général des ruines franques de Morée, dont il continue d'ailleurs à s'occuper. Tout un chapitre de l'expansion française en Orient trouverait ainsi un historien compétent.

Les fouilles de l'École, en 1927, ont porté sur quatre points : Thasos, Samothrace, Mallia en Crète et, dans une mesure très restreinte, Délos. Le refus du gouvernement ottoman de renouveler le permis accordé en 1924 pour Téos a provisoirement suspendu les explorations en Asie Mineure. A Thasos, MM. Seyrig et Bon ont déblayé un sanctuaire de Poseidon dont le culte, attesté par des inscriptions, paraît avoir été associé à ceux de Héra et d'Aphrodite. A Samothrace, les recherches ont été faites par MM. Bon et Chapouthier, ce dernier ancien membre de l'École, professeur très goûté à l'Institut français d'Athènes, mais toujours prêt à s'associer aux travaux de ses jeunes camarades. L'édifice carré autrefois signalé par Deville et Coquart s'est révélé comme un temple de grandes dimensions. C'est encore M. Chapouthier, cette fois associé à M. Demargne, qui a poursuivi le déblaiement du palais de Mallia, bien plus considérable qu'on ne l'avait cru d'abord et qui doit être prochainement l'objet d'une publication d'ensemble pour laquelle il s'est trouvé un éditeur.

Les voyages d'exploration et de contrôle, nombreux comme toujours, ont comporté des relevés d'architecture dus à M. Replat et à une élève diplômée de l'École des Beaux-Arts, M^lle^ Dupuy, qui a mesuré et dessiné à Phères en Thessalie, à Délos, à Delphes et à Mallia. M. Bon a continué, dans le Péloponnèse, son enquête sur les châteaux francs; M. Béquignon a travaillé en Thessalie, en Macédoine, à Smyrne, à Délos; M. Joly a amasssé en Crète les matériaux d'un futur ouvrage sur l'architecture minoenne; M. Flacelière a relevé les inscriptions connues ou inédites de Thermos en Étolie; M. Demargne s'est initié à l'architecture crétoise en participant aux fouilles de Mallia.

Digitized by Google

Au chapitre des publications, il faut signaler, outre le *Bulletin de Correspondance hellénique*, qui est presque à jour, un fascicule des *Fouilles de Delphes*, œuvre de premier ordre due à M. Demangel, secrétaire général de l'École, sur le temple d'Athena Pronaea, et, dans la série des volumes consacrés aux fouilles de Délos, une monographie sous presse, par M. Dugas, des importants débris céramiques découverts à l'Heraion.

L'Académie sait que l'École offre l'hospitalité d'une construction annexe et de son admirable bibliothèque à de jeunes savants étrangers. En 1927, la section étrangère comptait un Suédois, un Suisse, un Belge, un Hollandais, dont les travaux ont porté sur les sujets les plus divers : le théâtre de Philippes, les manuscrits astrologiques d'Athènes, les graffites de Délos, etc., recherches dont profitera, en partie du moins, le *Bulletin de Correspondance hellénique*, ce recueil d'une haute tenue scientifique sur lequel j'aurais aimé insister s'il n'était déjà familier à tous les hellénistes de l'Académie.

Le spectacle de l'activité féconde de notre École, malgré le manque, tout à fait regrettable, d'un architecte dessinateur à poste fixe — les pensionnaires de la Villa Médicis ne nous prêtant plus leur concours — ce spectacle, dis-je, est réconfortant et de nature à calmer les inquiétudes, si souvent exprimées, sur l'avenir des grandes Écoles et des études désintéressées dans notre pays.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de S. M. le Roi Victor Emmanuel III, le tome X du *Corpus nummorum italicorum*,

et au nom de M. Vincent, de Tours, un exemplaire de l'ouvrage posthume de Félix Lajard intitulé : *Recherches sur le Culte de Mithra*, Paris, Impr. Nat., 1857 (in-4°).

Digitized by Google

Il fait hommage ensuite de la part des auteurs des brochures suivantes : Gabriel Jeanton, *Compagnons du Devoir et Compagnons de la Liberté au XVIII^e siècle à Mâcon.* Tirage à part du *Progrès de Saône-et-Loire.*

Émile Cartereau, *Glozel et ses fours antiques ; sa première brique présentant 20 caractéristiques d'authenticité historique et signification de son inscription.*

M. René Dussaud dépose sur le bureau au nom de M. le Directeur de l'Imprimerie Nationale le volume intitulé : *Notices sur les caractères étrangers anciens et modernes* rédigés par un groupe de savants, réunies par M. Charles Fossey (Paris, Imprimerie Nationale, 1927) auquel plusieurs membres de l'Académie ont collaboré.

SÉANCE DU 27 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Sur la proposition de la Commission de l'École française d'Extrême-Orient, l'Académie décide de demander à M. le Gouverneur Général de l'Indochine : 1° le renouvellement du terme de séjour de MM. Gaspardone et Paul Mus, membres de l'École ; 2° la nomination, comme membre permanent, de M. Yves Claeys, architecte, actuellement membre temporaire.

M. Maurice Holleaux achève sa communication sur les fouilles danoises de Calydon [1].

M. Edmond Pottier présente une observation.

M. René Cagnat donne lecture du rapport de P. Poidebard sur sa mission dans la Haute-Djezireh durant l'automne 1927. Une exploration approfondie des environs d'Hassetché lui a permis de préciser l'organisation du *limes* de 363 et en général du réseau routier créé par les Romains dans le voisinage.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

NOTE SUR LES FOUILLES DE MM. F. POULSEN ET C. RHOMAIOS, PAR M. MAURICE HOLLEAUX, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Les recherches des explorateurs ont eu d'abord pour objet le *Sanctuaire d'Artémis Laphria* (Λαφριαῖον) — l'un des centres religieux de la Confédération aetolienne — qu'ils ont retrouvé, comme le faisaient prévoir les indices déjà relevés par G. Sotiriadis, sur un plateau situé au Sud des deux collines portant les ruines de Calydon.

Après avoir dégagé le mur de soutènement, d'un admirable appareil, qui entoure le *hiéron* et qui, construit au v^e^ siècle, a été partiellement refait à l'époque hellénistique, MM. Poulsen et Rhomaios ont mis à nu les substructions du *Temple d'Artémis*. C'est un périptère dorique, datant vraisemblablement du début du IV^e^ siècle, orienté Nord-Sud, mesurant 32 m. 40 sur 14 m. 90 (donc un peu plus petit que le « Theseion » d'Athènes), et qui présentait 6 colonnes en façade et 13 sur les longs côtés. Le pavement, en cailloux, de la péristasis et du pronaos subsiste en partie. L'élévation était, non en marbre, mais en *poros* recouvert de stuc; parmi les nombreux fragments qu'on en a recueillis, il faut noter d'importants débris de la sima, avec gargouilles figurant alternativement des têtes de lion et de chien (le chien étant consacré à Artémis).

Ce temple du IV^e^ siècle n'était que l'agrandissement d'un temple plus ancien, pouvant remonter aux environs de l'an 500, dont la ruine est parfaitement reconnaissable. On a retrouvé quelques antéfixes en terre-cuite et les débris de deux métopes en marbre, décorées de sculptures, qui appartenaient à ce temple. M. Poulsen estime que ces métopes doivent être rapprochées de celle du Trésor des Athéniens, à Delphes. C'est ce temple demi-archaïque qui

Digitized by Google

renfermait la célèbre statue chryséléphantine d'Artémis Laphria, œuvre de Soidas et de Ménaichmos de Naupacte.

Au centre du temple demi-archaïque, les fouilleurs ont découvert les fondations d'un troisième temple — le premier dans l'ordre des temps — qui peut être attribué avec certitude au commencement du VI^e^ siècle. Ce temple primitif, ou plutôt cette chapelle, ne mesurait que 14 m. en long. Il en subsiste, outre 40 fragments de métopes en terre-cuite peinte, de nombreux morceaux de la sima, richement décorée, une antéfixe en forme de tête de femme, et des débris d'acrotères représentant des sphinx assis. Ce sont là des produits, extrêmement précieux, de la céramique corinthienne archaïque. Plusieurs morceaux de la sima portent, au revers, des inscriptions en caractères corinthiens, indiquant la place que devaient occuper ces morceaux sur les longs côtés du temple, et destinées à guider les ouvriers dans le travail de pose ; ces inscriptions sont, croyons-nous, sans analogue dans l'épigraphie grecque. MM. Poulsen et Rhomaios signalent l'existence, à Calydon, d'une abondante collection de beaux fragments de sphinx en terre-cuite peinte, qui, très certainement, proviennent, comme ceux qu'ils ont découverts *in situ*, du temple du VI^e^ siècle.

La fouille a mis au jour, à l'intérieur du *hiéron*, une grande quantité d'objets votifs, principalement à l'Ouest du temple, où ils formaient une sorte de dépôt. Ce sont surtout des statuettes en terre-cuite figurant Artemis coiffée du polos, avec un cerf sur le bras droit et l'arc dans la main droite. Notons aussi quelques représentations de la πότνια θηρῶν, des statuettes reproduisant le type de la « Koré » archaïque, de petits autels en terre-cuite, enfin un fragment de « cratère à colonnette » portant les restes de l'inscription : [Ἀρτέ]μιδος ἱαρός.

Le seul monument épigraphique, qu'on ait jusqu'à ce jour découvert dans le *hiéron*, est un acte datant du cou-

Digitized by Google

rant du IIIe siècle, par lequel la Confédération aétolienne et la ville thessalienne de Trikka se décernent réciproquement l'ἰσοπολιτεία. L'intérêt historique de ce texte est considérable : il prouve de façon péremptoire qu'au IIIe siècle, comme l'avait depuis longtemps reconnu K. J. Beloch, les Aetoliens tinrent dans leur dépendance la Thessalie occidentale. Nous aurons l'occasion de revenir ailleurs sur cette précieuse découverte.

Hors du sanctuaire d'Artémis Laphria, dans une région de la plaine située au sud de ce sanctuaire, MM. Poulsen et Rhomaios ont exploré un édifice des plus curieux, qui n'a point de similaire en Grèce. C'est un *hérôon* élevé, probablement à l'époque d'Hadrien, par une famille de Calydon à la mémoire d'un de ses membres défunts. Le bâtiment, précédé d'un péristyle carré entourant un jardin, se compose de plusieurs salles, dont une *grande salle d'assemblée*, garnie de bancs et décorée de bustes qui étaient fixés aux murailles. Ces bustes (retrouvés au nombre de 16) représentaient, pour la plupart, des personnages divins ou héroïques ayant un rôle dans les légendes calydoniennes, parmi lesquels Méléagre. Au jugement de M. Poulsen, ils ont été sculptés dans la première moitié du IIe siècle de notre ère, d'après des originaux dus à quelques-uns des grands sculpteurs du IVe siècle avant J.-C. : la chose n'est pas douteuse pour le Méléagre, qui est simplement une réplique du Méléagre attribué à Scopas. Une tête de femme de grandes dimensions paraît représenter Artémis ; M. Poulsen se demande — avec de prudentes réserves — si l'on n'aurait point là une copie de l'Artémis Laphria, sculptée par Damophon, que Pausanias vit à Messène.

Une salle intérieure de l'*hérôon*, où gisaient les débris d'un autel et quelques fragments de statues, était vraisemblablement consacrée au mort héroïsé ; on pense avoir retrouvé son nom dans une inscription mutilée, gravée sur la corniche qui couronnait le mur de la salle : il se serait

Digitized by Google

appelé Pantaléon (nom commun en Aetolie) ; l'inscription le qualifie de ἥρως et de νέος Ἡρακλῆς.

L'exploration du sous-sol de la salle intérieure a fourni une découverte imprévue et d'un singulier intérêt. Au-dessous de cette salle se trouve l'entrée d'un tombeau souterrain, construit au Ier siècle avant notre ère et, par conséquent, bien antérieur à l'établissement de l'hérôon. Ce tombeau, où l'on descend par un escalier de 9 marches, se compose d'un couloir voûté long de 5 mètres, et d'une chambre funéraire (1 m. 92 × 2 m. 93), pareillement voûtée, que sépare du couloir une porte en marbre rappelant celles qu'on a découvertes à Palatitza, Pydna et Salonique. La chambre funéraire renferme encore deux sarcophages en marbre, de dimensions inégales, présentant chacun l'aspect d'un lit, avec matelas et oreiller ; un escabeau de marbre, délicatement sculpté, précède chaque sarcophage-lit. M. Poulsen rappelle que des sarcophages de même sorte ont été trouvés en Égypte ; ce sont, comme il le dit avec raison, de remarquables spécimens de ce « naturalisme » qui caractérise l'art hellénistique dans sa dernière période.

Selon la très ingénieuse hypothèse des explorateurs, le tombeau souterrain aurait été construit, à l'époque sullanienne, pour un de ses morts par une famille de Calydon qui, par la suite, aurait dû, sur l'ordre d'Auguste, émigrer, comme toute la population calydonienne, à Actia Nicopolis. On sait, que durant les deux premiers siècles de l'Empire, les Calydoniens revinrent peu à peu dans leur patrie. C'est alors, sous le règne d'Hadrien, que les descendants du mort inhumé depuis deux siècles auraient édifié, au-dessus de son tombeau, l'*hérôon* retrouvé par MM. Poulsen et Rhomaios.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

M. Omont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de l'auteur, M. Camille Beaulieu, un volume intitulé : *Vie et travaux de Burgaud des Marets, philologue, bibliophile et poète Saintongeois (1806-1873)* (La Rochelle, 1928, in-8°, 311 pages et portraits).

« Le nom de Burgaud des Marets, oublié aujourd'hui, restera surtout dans l'histoire littéraire du XIXe siècle grâce à ses nombreuses publications relatives aux patois de l'ouest de la France, notamment de la région saintongeoise, et aussi grâce au catalogue de l'importante collection de livres sur les patois qu'il avait réunie et qui a été dispersée à la veille de sa mort. C'est avec un zèle pieux que M. Camille Beaulieu a retracé dans le présent volume, grâce à des papiers de famille, à des correspondances et à des documents de tout genre qui lui ont été libéralement communiqués, les moindres détails de la vie et des travaux de Burgaud des Marets. On y lira avec grand intérêt ses rapports à Paris avec les principaux représentants de l'émigration polonaise de 1830, avec les philologues et bibliophiles parisiens de l'époque du second Empire, etc. Une excellente bibliographie termine ce volume, dédié à la mémoire d'un bibliophile et bibliographe parisien, le regretté Maurice Tourneaux. »

M. E. Pottier présente de la part de M. Champion, éditeur du *Corpus Vasorum antiquorum*, le premier fascicule des vases de la *Bibliothèque Nationale* par Mme S. Lambrino. On connaît la réputation de la collection céramique dont le Cabinet des médailles s'est enrichi avec les fonds Caylus, Offermann, Durand, de Luynes, etc. Déjà Paul Milliet en avait tiré la matière d'un important album photographique et A. de Ridder en avait dressé le catalogue descriptif. L'œuvre de Mme Lambrino sera plus complète encore et plus définitive. Tous les vases, sans exception, y figurent en description et en planches. Nous prévoyons que tout sera terminé en cinq ou six livraisons.

Ce premier fascicule de 48 planches comprend dix-sept catégories différentes. allant du style égyptien au style attique à figures noires. On y retrouve des pièces célèbres comme la coupe d'Arcésilas, l'amphore chalcidienne d'Hercule combattant Géryon, la magnifique et précieuse amphore signée par Amasis, etc.

L'auteur a mis tous ses soins à la présentation scientifique et artistique de cette belle collection ; on y reconnaît son goût délicat de l'arrangement des planches et dans la disposition des détails typographiques du texte.

Digitized by Google

M. Antoine THOMAS a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie au nom de l'auteur, M. Henri Hauvette, mon collègue à la Sorbonne, un livre intitulé : *l'Arioste et la poésie chevaleresque à Ferrare au début du XVI^e siècle* (Paris, Champion, 1927 ; 390 pages grand in-8° raisin avec trois illustrations hors texte, formant le t. XVI de la « Bibl. litt. de la Renaissance ».)

On sait que, dès sa thèse de doctorat, il y a vingt-cinq ans, M. Hauvette a consacré toute son activité à faire mieux connaître en France la littérature et l'art de l'Italie, surtout pendant la période qui va du XIII^e au XVI^e siècle. Son manuel intitulé *Littérature italienne* (1906), couronné par l'Académie française, est supérieur à tout ce qui avait été tenté chez nous dans le même cadre réduit. Les monographies qu'il a consacrées jadis à Dante, Boccace, Alamanni, Ghirlandaio, le Padouan ont affirmé magistralement la finesse de sa critique littéraire et la sûreté de son goût artistique en même temps que l'étendue de son érudition.

Dans le livre qu'il vient de publier, et où avant l'Arioste, auteur de l'*Orlando furioso*, il a fait une place à Boiardo, auteur de l'*Orlando innamorato*, qui a frayé la voie à l'Arioste, M. Hauvette a déployé les mêmes qualités. Ce qui m'y a particulièrement frappé, c'est l'art souverain avec lequel il a su distribuer et dominer la matière touffue qui en forme le sujet, matière où viennent se fondre les deux courants littéraires, épopée nationale et romans de la Table Ronde, qui passèrent de France en Italie au XII^e siècle pour nous revenir profondément transformés au XVI^e.

Écrivant pour le grand public, l'auteur n'a pas voulu encombrer son texte de notes bibliographiques, de discussions chronologiques ou interprétatives, et de menues curiosités historiques. Mais un *appendice* de quarante pages donne toute facilité au lecteur méticuleux de s'assurer de la solidité des soubassements sur lesquels le livre est construit.

M. Charles BÉMONT a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie un ouvrage en deux volumes intitulé *Histoire et Historiens depuis cinquante ans ; méthodes, organisation et résultats du travail historique de 1876 à 1926*. Ce recueil a été publié à l'occasion du cinquantenaire de la *Revue historique*. Il a pour objet de compléter la documentation bibliographique de cette Revue en une suite de trente-neuf chapitres rédigés par des érudits qualifiés français et étrangers ; il présente un aperçu méthodique des grandes collections de documents et des principales œuvres historiques qui, pendant le dernier demi-siècle, ont paru sur l'histoire des états, petits et grands, de l'Ancien monde et

Digitized by Google

du nouveau. Ainsi la production historique en Europe est exposée en vingt-quatre chapitres classés par ordre alphabétique d'*Allemagne* à *Yougoslavie*; les États-Unis, les républiques de l'Amérique du Sud, la Chine et le Japon sont de même traités séparément. Six autres chapitres sont consacrés aux grandes civilisations antiques : Égypte Grèce et Rome, aux grandes religions : le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme. Dans le 40e et dernier, a été présenté un tableau de l'organisation internationale des études historiques telle qu'elle est sortie des discussions auxquelles ont donné lieu les congrès internationaux depuis la Grande guerre, et sous les auspices de l'Institut Carnegie.

SÉANCE DU 4 MAI 1928

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. René Dussaud signale les mesures de protection que vient de prendre le gouvernement turc en faveur des antiquités islamiques d'Anatolie.

On sait que, sous l'ancien régime, les monuments anciens étaient laissés à l'abandon et que nombre d'entre eux sont aujourd'hui en piteux état. Le Ministère de l'Instruction publique d'Angora vient de décider qu'une mission composée de hauts fonctionnaires turcs visiterait les centres artistiques de l'Anatolie, opérerait le classement méthodique des édifices et édicterait les mesures nécessaires pour leur conservation,

Il faut féliciter le gouvernement turc d'entreprendre cette tâche méritoire, parce que coûteuse et de longue haleine, mais urgente.

La direction de cette mission d'études a été confiée à notre savant compatriote, M. Gabriel, professeur à l'Université de Strasbourg, actuellement en mission à Stamboul. Dès maintenant, par Angora, Césarée et Siwas, est commencée l'exploration méthodique de la Cappadoce et du Pont.

M. Adrien Blanchet donne lecture du rapport sur le Concours des Antiquités de la France en 1928 [1].

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

M. le comte Alexandre de Laborde annonce que la Commission du prix Fould a partagé le prix de la manière suivante :

3.000 francs à M. Ch. Picard, pour *La Sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine*;

1.000 francs à M. Pierre Lavedan, pour son *Histoire de l'urbanisme dans l'Antiquité et au Moyen âge;*

Et 1.000 francs à M. l'abbé Leroquais, pour sa publication : *Livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque Nationale.*

Acte est donné de cette communication.

M. René Cagnat lit une note de M. Maurice Dunand sur la voie romaine du Ledja qui joignait Ahiré à Mismyé et qui figure sur la carte de Peutinger. Cette voie, tracée à travers un terrain extrêmement difficile, est jalonnée de bornes milliaires tombées sur place et de tours en ruine assez nombreuses qui pouvaient servir de postes d'observation en même temps que de signaux télégraphiques. M. Dunand a établi d'après les inscriptions des bornes milliaires que cette route fut établie vers le milieu du second siècle ap. J.-C., sinon plus tôt. La plupart d'entre elles sont au nom de l'empereur Septime Sévère, qui divisa la Syrie en deux provinces, division dont elles permettent de fixer la date d'une façon certaine.

APPENDICE

RAPPORT SUR LE CONCOURS DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE, PAR M. ADRIEN BLANCHET, MEMBRE DE L'ACADÉMIE : LU DANS LA SÉANCE DU 4 MAI 1928.

Presque chaque année, le concours des Antiquités de la France reçoit, en nombre, des ouvrages si importants que la Commission ressent réellement la difficulté de juger, en toute équité, les auteurs qui, de leur côté, savent bien que la valeur morale des citations de ce concours dépasse de beaucoup la valeur matérielle des récompenses.

L'année dernière, un travail remarquable sur un sujet

Digitized by Google

du Moyen âge avait obtenu le premier rang. En 1928, c'est l'Antiquité qui prend la tête avec l'ouvrage de M. l'abbé Joseph Sautel, *Vaison dans l'Antiquité*, thèse de doctorat ès lettres.

Si Vaison, un peu perdue entre deux contreforts des Alpes, n'a pas le renom d'Orange, d'Arles, de Nîmes, elle fut cependant une cité importante à l'époque romaine. Auparavant, il y avait déjà en ce point, près de l'Ouvèze, un centre de la cité des Voconces, sur laquelle nous voudrions savoir davantage.

M. l'abbé Sautel, qui avait reçu les encouragements de notre regretté confrère, Antoine Héron de Villefosse, s'est consacré, pendant plus de vingt ans, avec une persévérance digne d'éloges, à rechercher tout ce qui pouvait jeter quelque lumière sur l'histoire de Vaison. Ce n'est pas seulement dans les textes, dans les livres, dans les musées, qu'il a cherché ses documents : il sut intéresser à sa cause une municipalité éclairée, ainsi que des particuliers intelligents, et parvint à réaliser la plus grande partie de ses rêves, en faisant sortir, par des fouilles méthodiquement suivies, une grande partie du Vaison romain de la bonne période. Et alors sont revenues au jour ces statues de Tibère, d'Hadrien, de Sabine, autrefois l'ornement des grands monuments de la cité, aujourd'hui l'orgueil du Musée municipal de Vaison. Le théâtre considérable, dont on devinait à peine la présence, est dégagé ; tout un quartier a rendu des mosaïques, des objets de bronze, un petit buste d'argent, et mille restes d'une civilisation qui, souvent, étonne même les gens du XX^e^ siècle. Vaison était assez riche pour que l'auteur ait pu, en choisissant, composer un album de 106 planches, qui accompagne ses deux volumes de texte, dont l'un est consacré à l'histoire de la cité et l'autre à l'inventaire des objets recueillis, depuis plus de deux siècles, à Vaison et dans les environs. Assurément cet inventaire ne saurait être complet et l'on a pu signaler des lacunes ; on

Digitized by Google

a pu dire aussi que conçu, pour quelques parties, d'après un autre plan, il eût pu être plus concis. Si l'ampleur du sujet, qui demandait la connaissance complète des diverses branches de l'histoire de l'Antiquité, paraît quelquefois gêner M. l'abbé Sautel, du moins il a su se garantir de graves méprises, et, dans l'ensemble, son ouvrage restera une bonne monographie d'une ville antique de notre sol. M. l'abbé Sautel a su restituer à Vaison la renommée qui lui est due ; ses efforts et ses connaissances archéologiques méritent amplement cette première médaille.

C'est le Moyen âge qui obtient la deuxième médaille avec l'ouvrage de M. Georges Huard, *La paroisse et l'église Saint-Pierre de Caen, des origines au milieu du XVI^e siècle*. C'est le développement d'une thèse de l'École des Chartes, et, en effet, l'introduction est constituée surtout par une intéressante étude des archives de cette église, qui formait le centre spirituel d'une des douze paroisses de Caen.

M. Huard a décrit les rues de cette paroisse, sans négliger d'ailleurs les fonctions des autorités spirituelles : les curés, qui dépendaient de l'évêque, bien que l'on ait pu croire le contraire ; et la question de la résidence du curé n'est pas sans intérêt, d'autant plus que, quand il y eut un relâchement à la règle, c'est l'occupation anglaise qui en fut la cause. L'auteur n'a pas oublié le régime des fondations et des cérémonies diverses dont le service était assuré par les chapelains et les vicaires. Il note que l'église appartenait aux paroissiens, dont les délégués géraient le temporel, constitué par des rentes et immeubles. Et nous apprenons, sans surprise, que les troubles et les guerres des XV^e et XVI^e siècles furent la cause d'une désorganisation, qui changea l'assiette des rentes et troubla tout le système.

M. Huard a formé un recueil de pièces justificatives, où certains mots et noms de lieux appelleraient peut-être quelques corrections, mais dont l'ensemble est important pour l'histoire de la Normandie, dès ses premiers ducs. Il

Digitized by Google

faut noter aussi des listes, où beaucoup de personnages sont indiqués avec de véritables biographies.

Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur résume l'histoire de la construction de l'église, et, comme les documents font presque totalement défaut avant le XV^e^ siècle, il a dû y suppléer par une critique des formes d'architecture : restes de l'église romane, retrouvés dans les murs actuels ; chœur, nef et bas côtés, construits dans le cours du XIII^e^ siècle ; étages de la tour, édifiés avant 1317 ; façade occidentale, élevée sous Charles V ; voûtes de l'église entre 1417 et 1434. Quant à l'abside, richement ornée, œuvre d'un architecte rouennais peut-être, elle est du XVI^e^ siècle.

M. Huard sait se dégager des liens étroits de l'esprit local ; il n'admet pas certaines attributions à des artistes de Caen ; il se contente de souligner l'influence de l'illustration du *Songe de Poliphile*, qui a du reste été reconnue déjà pour d'autres régions, où le nouvel art italien a pénétré, à l'aurore du XVI^e^ siècle. Du XVI^e^ au XIX^e^ siècle, l'histoire de l'église de Saint-Pierre de Caen est encore utile à suivre et M. Huard a rempli cette tâche avec précision ; et, dans un dernier chapitre, il a réuni tout ce qui concernait les sculptures, le mobilier et les tombeaux. Il a aussi interprété, avec plus de précision, les sculptures d'un pilier de la nef, où, entre autres sujets, il faut reconnaître Aristote et Campaspe, scène inspirée par le fableau qu'Henri d'Andeli, chanoine de Rouen, avait composé au commencement du XIII^e^ siècle. Le travail de M. Huard a été loué à la fois pour l'étude archéologique et pour les recherches d'histoire religieuse.

La troisième médaille est attribuée à une œuvre importante, représentée dans le concours par le tome V des *Archives du château de Léran ; Inventaire historique et généalogique des documents de la branche Lévis-Mirepoix*, travail rédigé par Siméon Olive, décédé, et par M. Félix Pasquier. Ce recueil nous fait connaître des archives parti-

Digitized by Google

culières, importantes et précieuses, heureusement échappées à la destruction, à travers les troubles de toutes les époques, constituées par des fonds, de sources diverses, qui furent réunis grâce à plusieurs alliances entre les maisons de Léran, de Lagarde, de Laval, de Mérode-Westerloo.

Depuis plus d'un demi-siècle, la Maison de Lévis-Mirepoix a prouvé qu'elle comprenait tout l'intérêt d'un tel dépôt, et M. le duc Antoine de Lévis-Mirepoix, auteur lui-même de plusieurs notices, a voulu assurer la publication de l'œuvre dont le premier volume remonte à 1902.

C'est M. Pasquier, qui, associé au travail de classement et de publication du chartrier, depuis 1874, vient de mettre la dernière main à ce précieux inventaire. Dans une introduction, il a donné l'histoire du fonds, analysé les quatre premiers volumes et indiqué les pièces publiées dans le dernier. L'ensemble constitue en quelque sorte l'histoire de la famille de Lévis, originaire de Lévy-Saint-Nom (Seine-et-Oise). Les Lévis prirent part à la croisade contre les Albigeois et s'installèrent dans le Haut-Languedoc, en y apportant la coutume de Paris. Le fait est d'autant plus important que les archives de la famille contiennent de très nombreux papiers de procès soutenus pendant cinq siècles avant 1789, et dont certains durèrent très longtemps et sont représentés par d'épais dossiers.

La famille de Lévis fut souvent en rapport avec les grandes maisons de Foix, d'Armagnac et d'Albret ; on la trouve aussi mêlée aux affaires des rois de France avec les souverains espagnols et autres.

Un procès, soutenu contre les maisons d'Armagnac et de Foix-Carmaing, dura de 1405 à 1671 et le dossier renferme même des chartes de 971 et 1023. Divers renseignements sur des campagnes de Simon de Montfort sont fournis par quelques pièces d'une contestation entre les seigneurs de Lévis et de Voisins. A l'aide du dossier d'un autre procès, on peut suivre une partie de la guerre de la succession de

Digitized by Google

Foix-Navarre et des opérations militaires, en 1491, contre des capitaines, comme il y en avait tant un siècle plus tôt. L'un de ces aventuriers était appelé Robert le Diable.

Quelques rectifications pourraient être faites aux pages qui concernent la procédure engagée contre David Béton (Beaton), Écossais chargé de mission auprès de François Ier, et nommé en récompense évêque de Mirepoix, fonction qu'il n'était guère digne d'exercer.

On ne saurait citer ici tous les dossiers étudiés avec profit, bien que certains soient d'une réelle importance, comme celui relatif à l'assiette du diocèse civil où l'on voit que cette division ne correspondait pas exactement au diocèse ecclésiastique. Il y a dans ce recueil une masse de renseignements qu'une table des noms de personnes aurait rendue encore plus utile.

Dans un concours de la force de celui-ci, la première mention est très proche des médailles. C'est le cas pour le livre de M. Pierre Debongnie, intitulé *Jean Mombaer de Bruxelles, abbé de Livry, ses écrits et ses réformes.*

Ce religieux fut en correspondance avec Erasme et avait recueilli la tradition de Thomas a Kempis, qui vécut aussi un peu auparavant dans la maison religieuse des chanoines réguliers du Mont-Sainte-Agnès. Jean Mombaer (ou Mauburne) est le premier qui ait imaginé d'appliquer l'usage des vers mnémoniques dans la pratique de la prière, et sa *Roseraie*, inspirée par les préceptes fondamentaux de la « Dévotion moderne », véritable labyrinthe de méditations, eut un tel succès qu'on la remit encore en honneur au début du XVIIe siècle. Partisan, comme ceux de la Congrégation de Windesheim, des réformes dans le monde religieux, il fut envoyé, en 1496, à la tête d'un petit groupe de religieux, sur la demande de Jacques d'Aubusson de la Feuillade, abbé de Château-Landon, qui voulait réformer la communauté de chanoines réguliers, installée dans son abbaye. Mombaer exerça donc une autorité religieuse, renforcée par

Digitized by Google

une renommée littéraire, toujours grandissante, bien qu'exagérée, et réussit assez heureusement dans sa mission pour qu'on le jugeât digne d'être élu abbé de Livry. Dans cet établissement, il poursuivit son rôle réformateur, qui ne devait produire son effet qu'après sa mort prématurée.

Le P. Debongnie a étudié à fond la vie et les œuvres de son personnage, dont le nom reste attaché à l'histoire de la Préréforme.

La deuxième mention a été attribuée à M. le Dr R. Doranlo, pour *L'Archéologie antique en Normandie, des origines au Xe siècle.* C'est une étude bibliographique, publiée à l'occasion du centenaire de la Société des antiquaires de Normandie ; mais elle présente, par places, l'aspect d'une synthèse où l'auteur a porté un jugement précis et impartial. La période gallo-romaine est particulièrement bien représentée et un index rend les recherches plus aisées dans ce répertoire, tel qu'on souhaiterait en posséder pour toutes les provinces de la France, et qui représente un labeur considérable dont il faut louer vivement l'auteur.

M. l'abbé P. Favret a mérité la troisième mention avec son mémoire sur *La nécropole hallstattienne des Jogasses, à Chouilly (Marne).* Par des fouilles sérieuses, pratiquées pendant de longs mois, par des remarques judicieuses sur ses trouvailles, l'auteur a su élargir son sujet, en mettant en évidence la juxtaposition de deux nécropoles du premier et du second âge du fer (Époque hallstattienne et époque marnienne ou de La Tène I). Il a fait aussi d'utiles constatations sur la présence de carquois et de chars, différents de ceux que nous connaissions. Si le travail de M. l'abbé Favret n'eût pas été un simple recueil factice d'articles publiés dans une revue, il eût mérité mieux, à cause des résultats nouveaux qu'il apporte.

La quatrième mention revient à M. Gabriel Jeanton pour son recueil intitulé *Le Mâconnais gallo-romain.* C'est un

Digitized by Google

bon répertoire archéologique, qui a tenu compte, non seulement des publications, mais aussi des renseignements manuscrits, conservés dans diverses bibliothèques de la région. C'est ainsi que M. Jeanton, pour le seul arrondissement de Mâcon, a pu signaler près de 200 mentions inédites de découvertes, et, quand on parcourt le volume, on est surpris par le nombre de statuettes de bronze qui ont été recueillies dans la région. Développé sur quelques points et muni d'un index, ce travail eût pu prétendre aussi à une plus haute récompense.

M. Raymond Ritter, qui a fait un bon travail d'éditeur en réunissant les *Lettres et poésies de Catherine de Bourbon, princesse de France, infante de Navarre, duchesse de Bar (1570-1603)*, a reçu la cinquième mention. Se réservant pour un ouvrage plus important sur la vie de cette malheureuse princesse, trahie à la fois par son frère et par son mari, l'auteur n'a donné qu'une trop courte introduction à son recueil. C'est donc une annotation et non une œuvre historique que la commission a voulu signaler, tout en reconnaissant d'ailleurs que les documents, peut-être plutôt d'un intérêt secondaire, sont bien transcrits ; mais en regrettant aussi qu'un index de noms propres fasse défaut.

Si M. le chanoine A. Durengues n'a obtenu que la sixième et dernière mention pour son mémoire sur *Le livre de saint Phébade contre les Ariens*, ce n'est pas que son rôle d'éditeur soit à critiquer, sauf sur quelques menus points. Mais le texte de saint Phébade, conservé aujourd'hui dans un manuscrit unique, du IXe siècle, de la Bibliothèque royale de Leyde, n'est plus estimé au degré où il l'a été. Et l'on peut même penser que M. le chanoine Durengues, dans son introduction bien documentée, a trop admiré son personnage, dont les mérites sont vraiment secondaires.

D'autres ouvrages auraient pu être cités. Mais, sans méconnaître les mérites de ces travaux, la Commission estime que le concours des Antiquités de la France doit

Digitized by Google

prendre en considération surtout les œuvres qui ont un caractère scientifique, plutôt qu'artistique.

Et c'est aussi parce que la Commission veut maintenir le haut renom du concours qu'elle est parfois obligée d'écarter quelques ouvrages, qui ne présentent pas les qualités d'érudition et de critique, restées en honneur chez tant de travailleurs désintéressés.

Cette année, l'Académie disposait d'une médaille spéciale, celle de la Fondation Ulysse Chevalier, destinée à récompenser tous les cinq ans une œuvre relative au Dauphiné ou à la Provence. La Commission a été heureuse d'attribuer cette récompense à M. Henry de Gérin-Ricard, qui a déjà un long passé d'érudit consciencieux, pour son mémoire sur *Le Sanctuaire préromain de Roquepertuse, à Velaux (B.-du-Rhône)*. Il y a étudié les restes d'un édifice, dont les parois étaient ornées de peintures et de sculptures et dont les pilastres avaient reçu des crânes humains comme trophées, analogues à ceux qui sont représentés sur les bas-reliefs d'Entremont. Que ce sanctuaire ait été détruit par des troupes munies de machines de guerre, c'est certain, puisqu'on y a retrouvé de nombreux boulets de pierre. Mais ces projectiles pouvaient aussi bien provenir de « pétroboles » employés par les troupes de Massalia, que des catapultes de C. Sextius Calvinus. Il y a sans doute encore à découvrir sur le rocher de Roquepertuse et M. de Gérin-Ricard pourra presque sûrement compléter et modifier les conclusions d'un travail que la Commission a voulu signaler avec éloge, d'autant plus que l'auteur avait donné la primeur de ses découvertes à l'Académie.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre de la part de Mme Clément Huart, un volume intitulé *Mythologie asiatique*, dont notre regretté confrère a écrit la partie relative à la Perse.

Digitized by Google

M. J.-B. Chabot présente le premier fascicule du tome III de la partie phénicienne du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*.

M. Gustave Glotz fait hommage, de la part de l'auteur, M. Robert Eisler, d'une brochure intitulée : *Les noms des peuples de la Mer, dans les sources Asiatiques anciennes*.

M. Charles Diehl a la parole pour un hommage.

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Stefanescu, professeur à l'École des officiers d'artillerie et au lycée Michel-le-Brave, à Bucarest, deux ouvrages importants pour la connaissance de l'art roumain. Le premier a pour titre : *Contribution à l'étude des peintures murales valaques* ; l'autre, qu'accompagne un magnifique album de près de cent planches, est intitulé : *L'évolution de la peinture religieuse en Bucovine et en Moldavie, depuis les origines jusqu'au XIX^e siècle*. Ces deux livres qui ont mérité à l'auteur le grade de docteur ès lettres, font partie d'une collection d'études d'art médiéval publiée sous la direction de M. G. Millet et qui a pour titre : *Orient et Byzance*.

Les deux ouvrages sont fort intéressants, surtout celui où M. Stefanescu a étudié la peinture religieuse en Bucovine et en Moldavie. De ces grands ensembles de fresques qui aujourd'hui encore décorent à l'intérieur et à l'extérieur les pittoresques églises des monastères moldaves, il nous a donné une précise et intéressante description, et il en a non moins attentivement étudié l'iconographie, la technique et le style. Il a par ailleurs, au prix d'un long et patient effort, photographié et mis sous nos yeux les plus importants de ces monuments, pour la plupart encore inédits. On voit ainsi qu'il y a eu, en Moldavie, entre le milieu du XV^e siècle et la fin du XVII^e, un art singulièrement vivant, qui a puissamment subi l'influence de l'art byzantin, et qui avec une part incontestable d'originalité a produit, surtout au XVI^e siècle, des œuvres remarquables. C'est un grand service que M. Stefanescu a rendu à l'histoire de l'art chrétien d'Orient.

SÉANCE DU 11 MAI

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Émile Mâle adresse à M. le Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Digitized by Google

« J'ai assisté, comme vous me l'aviez demandé, au congrès étrusque de Florence, qui vient de se terminer et qui a duré une semaine. Les congressistes appartenaient à 26 nations et leur nombre s'est élevé à plus de 500. Plusieurs États et beaucoup d'Académies, de Sociétés savantes et d'Universités avaient des représentants.

La communication de M. Trombetti sur la langue étrusque, annoncée depuis longtemps, a excité une vive curiosité. Le savant italien a donné quelques exemples d'interprétation, mais il n'a pas fait connaître une méthode.

Quelques communications françaises ont été écoutées avec beaucoup d'intérêt : je vous signalerai particulièrement celle de M. Ernout, de la Sorbonne, qui a étudié « les éléments lexicaux latins d'origine étrusque. »

Le roi d'Italie est venu assister à la dernière séance du congrès. L'ordre du jour appelait une communication de M. Grenier, professeur à l'Université de Strasbourg, sur « l'art et la civilisation étrusque à Rome ». M. Grenier, prévenu à temps, a présenté au roi, dans l'italien le plus pur, les hommages du congrès, puis a exposé son sujet, en français, avec une mesure et une clarté remarquables.

La France a donc tenu, dans ce congrès international, une place très honorable.

Le Musée archéologique de Florence, récemment réorganisé, classé avec méthode et enrichi des découvertes les plus récentes est une collection incomparable. C'est le grand musée étrusque et un des plus beaux musées de l'Italie.

Le Congrès a exprimé le vœu que des fouilles méthodiques fussent entreprises dans un certain nombre de villes étrusques. Les antiquités de l'Étrure excitent en ce moment en Italie un si vif intérêt, qu'il y a tout lieu de croire que ce vœu sera bientôt réalisé. »

M. Cumont, en annonçant son prochain retour, fait connaître sommairement les premiers résultats des nouvelles recherches, faites à Doura, sous la direction actuelle de M. Rostovtseff.

M. Charles Diehl étudie plusieurs actes du cartulaire de Patmos et y corrige une erreur de lecture commise par les éditeurs.

Digitized by Google

Au lieu d'un prétendu « premier proèdre de Constantinople »,— fonction absolument inconnue dans l'administration byzantine, — il faut retrouver dans ces documents un personnage historique connu de la fin du XI^e^ siècle, Constantin Choirosphactès, protoproèdre et chef du bureau des requêtes à la chancellerie impériale, et familier de l'empereur Alexis Comnène.

M. Gustave Glotz fait une communication sur un monument disparu, l'Éleusinion d'Athènes [1].

COMMUNICATION

LA PORTE D'UN ÉDIFICE INCONNU, L'ÉLEUSINION D'ATHÈNES, PAR M. GUSTAVE GLOTZ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Les monuments d'Éleusis ont été l'objet d'études approfondies jusque dans ces derniers temps, ainsi qu'en témoigne un ouvrage tout récent de M. Noack. Mais sur l'Éleusinion d'Athènes (ἐν ἄστει), sur le sanctuaire d'où partait la grande procession des mystes en route pour Éleusis, on ne sait absolument rien ; on n'en connaît même pas l'emplacement. Il n'est donc pas indifférent de recueillir et d'élucider les moindres renseignements qui nous soient restés sur cet édifice.

Il est fait mention de l'Éleusinion dans la longue inscription qui nous a conservé en grande partie les comptes des épistates d'Éleusis pour l'an 329/8. Un passage de ce document concerne la construction de la porte ; mais il présente tant de fautes et surtout de lacunes, qu'il n'a jamais reçu l'honneur d'un commentaire. Il méritait pourtant l'attention des épigraphistes et des archéologues.

Voici les lignes sur lesquelles nous avons à porter nos investigations. Nous les reproduisons d'après la meilleure édition qui ait été donnée de l'inscription, celle de Ditten-

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

berger dans la deuxième édition de la *Sylloge* (n° 587, l. 129-133) :

129 ὀδὸς ταῖς θύραις ---------- ἐν
τῶι ἐν ἄστει Ἐλευσινίω-
130 [ι.....[11].....] τιμὴ ἐξ Ἀκτ[ῆς] Δ[Δ..]· λίθοι δύο
μῆκος πεντέποδες, πλάτος τρίποδες, πάχος δίποδες,
131 [.....[15].....] ντος ἐξ Ἀκτῆ[ς·.] Δ[....λ]ίθοι εἰ
τὰς παραστάδας τέτταρες, μῆκος πεντέποδες, πάχος
132 [.....[13].....,] πλάτος τρεῖς πόδες, τιμὴ παρ' Ἠνύτους
Σκαμβωνιδῶν οἰκοῦντι : ΔΔΔΔ : λίθοι δύο εἰς τὰ γεῖ-
133 [σα.....[12].....].

A première vue, ce texte est bien obscur. Nous avons affaire à un lapicide peu soigneux et qui avait probablement entre les mains un brouillon mal écrit. A la l. 129, les tirets mis par Dittenberger remplacent **ΟΥΝΕΣΤΙΝΑΕΣ-ΤΙΝ**, bafouillage inintelligible qui indique peut-être tout simplement que le graveur s'y est pris à trois fois pour lire **ΕΝΑΣΤΕΙ**. A la l. 132, il a omis ἐν qui devrait se trouver devant Σκαμβωνιδῶν ; puis aussitôt, il écrit οἰκοῦντι, au lieu de οἰκοῦντος, étourderie qui semble dérivée d'une abréviation telle que οἰκ ou οἰκουντ. Mais ce qui est bien plus gênant que les lapsus, ce sont les mutilations qu'a subies la pierre. Nous allons essayer d'y remédier.

On s'aperçoit sans trop de peine que, pour faire construire la porte de l'Éleusinion, les épistates ont acheté en quatre fois un certain nombre de pierres dont il est dit deux fois qu'elles proviennent des carrières de l'Actè. Ce sont : 1° un seuil (l. 129) ; 2° deux pierres longues de 5 pieds, larges de 3 et épaisses de 2 (l. 130) ; 3° quatre pierres pour les jambages ou parastades, de même longueur et de même largeur, mais dont l'épaisseur est inconnue (l. 131) ; 4° deux pierres destinées à la corniche, c'est-à-dire deux pierres de linteau (l. 132).

Ce passage peut être immédiatement rapproché d'un autre, qui nous donne le devis descriptif de portes jumelles,

Digitized by Google

dans la fameuse inscription de 346 sur l'Arsenal ou, plus proprement, la Skeuothèkè de Philon. Citons ce devis, qui nous fournira de précieux éléments de comparaison : ---τὰς δὲ θυραίας ὕψος πέντε καὶ δέκα πο|δῶν καὶ ἡμιποδίου· καὶ ἐπιθήσει ὑπερτόναια λίθου Πεντελησικοῦ, μῆ|κος δώδεκα ποδῶν, πλάτος ἴσα τοῖς τοίχοις, ὕψος δίστοιχα, παραστάδ|ας στήσας λίθου Πεντελησικοῦ ἢ Ὑμηττίου, ὁδοὺς ὑποθεὶς Ὑμηττίους [1].

Les portes auront une hauteur de 15 pieds 1/2. Elles seront surmontées de linteaux en marbre du Pentélique, longs de 12 pieds, d'une épaisseur égale à celle des murs, d'une hauteur égale à celle de deux assises. Les parastades seront érigées en marbre du Pentélique ou de l'Hymette, sur des seuils en marbre de l'Hymette ». Tout en suivant un ordre inverse, le devis de la Skeuothèkè pourra utilement éclairer les comptes d'Éleusis.

Il nous faut avant tout, s'il est possible, combler les lacunes de notre inscription. Elle est στοιχηδόν, sauf de rares exceptions. En confrontant les termes employés pour le deuxième et le troisième achats, on remarque que la formule complète indique les trois dimensions des pierres et le montant de la dépense précédé des mots τιμὴ παρὰ τοῦ δεῖνος, « prix chez un tel ». Donc, dans la lacune de la l. 130 il faut loger παρά suivi d'un nom de dix lettres au génitif. Au commencement de la l. 131, doit venir τιμὴ παρά et un nom au génitif dont les 7 premières lettres sont suivies de -ντος : ce nom est probablement celui d'un nommé Parménôn qui, aux l. 98 et 107, exécute des travaux de maçonnerie (λιθολογία) et de crépissage (κονίασις). Mais ce qui importe davantage et présente bien plus de difficultés, c'est la restitution des parties qui manquent aux l. 132 et 133 ; à la l. 132, il s'agissait de l'épaisseur des « quatre pierres pour les parastades » ; à la l. 133, venaient probablement la longueur et le prix des deux pierres du linteau.

1. *IG*, II, 1054 (= Michel, *Recueil*, 579 = Dittenberger, *Sylloge*, 2e éd., 537), l. 30-33 ; cf. Choisy, *Études épigr. sur l'archit. gr.*, p. 8 ss..

Digitized by Google

Tandis que nous avons les mesures complètes des deux pierres qui ne comptent pas comme destinées aux parastades (5 pieds de long, 3 de large et 2 d'épaisseur), nous n'avons que deux dimensions pour les quatre pierres des parastades. Ces deux dimensions sont les mêmes que pour les deux pierres précédentes : 5 pieds pour la longueur et 3 pour la largeur. Mais l'épaisseur, qui est inconnue, ne peut pas être la même. La lacune de 13 lettres, au commencement de la l. 132, n'est pas comblée par δίποδες (7 lettres). — Essayons avec d'autres mesures. 1 pied ne va pas non plus, ni 3 pieds : ποδιαῖοι et τρίποδες (8 lettres) sont encore trop courts. Prenons des demi-pieds : 1 pied 1/2 donne 14 lettres avec τριημιποδιαῖοι et 12 seulement avec τριημιπόδιον, trop ou pas assez ; 2 pieds 1/2, avec πενθημιποδιαῖοι, donne même 15 lettres. Plus de 2 pieds 1/2, ce n'est pas possible ; ce ne serait plus l'épaisseur, mais la largeur. Donc rien à faire avec une mesure exprimée en pieds ou en demi-pieds. Dès lors, il faut chercher avec des παλαισταί, des palmes (1/4 de pied) ou avec des δάκτυλοι, des pouces (1/16 de pied). Avec le mot δάκτυλοι, il resterait 5 places pour le nombre. Τρεῖς, πέντε ou ἔννεα irait, paléographiquement ; mais qu'est-ce que des pierres pour jambages qui auraient 5 pieds (1 m. 54) de long, 3 pieds (0 m. 925) de large et seulement 3 ou 5 ou même 9 doigts (5 cm. 5, 9 cm. 5 ou 17 cm.) d'épaisseur? Avec παλαισταί, il reste 4 places pour le nombre. On a ainsi le choix entre ἑπτά, ὀκτώ et δέκα. Mais 8 palmes, c'est 2 pieds ; 10 palmes, c'est 2 pieds 1/2. On ne peut pas admettre que, dans un texte où tout est compté en pieds, on s'interrompe au beau milieu pour parler de palmes, à moins que la mesure ne l'exige. Nous sommes par conséquent, amenés de toute nécessité à ἑπτὰ παλαισταί, 1 pied 3/4 (54 cm.).

Cette conclusion est confirmée par le prix qu'elle permet de restituer à la l. 131, en proportion de celui qui est donné à la l. 132. Les quatre pierres des parastades valent 10

Digitized by Google

drachmes pièce pour un cube que nous pouvons maintenant évaluer à $5\times3\times1\ 3/4 = 26\ 1/4$ pieds cubes. Les pierres de l'autre série, mesurant $5\times3\times2 = 30$ pieds cubes, doivent valoir normalement $\frac{10\times30}{26,25} = 11$ drachmes 1/2 pièce, ou 23 drachmes les deux. La lacune d'une place qui précède le Δ conservé, la lacune de trois places qui le suit conviennent précisément à la restitution [Δ]Δ[ΗΗ] D'ailleurs, M. Daux a bien voulu, sur ma demande, examiner la pierre lorsqu'il était à l'École française d'Athènes, et il a cru voir à la place du dernier chiffre un ⊦. De toute façon, la restitution [Δ]Δ[ΗΗ] pour la première série de pierres concorde parfaitement avec la restitution [ἑπτὰ παλαισταί] de la seconde série.

Maintenant que nous avons, pour ainsi dire, le dossier complet des six pierres destinées à être logées entre le seuil et le linteau, demandons-nous comment elles doivent l'être. Elles avaient évidemment leur place deux à deux de chaque côté de la porte : il fallait, de chaque côté, trois pierres de 5 pieds sur 3, dont deux épaisses de 1 pied 3/4 et une de 2 pieds. Pourquoi cette dernière a-t-elle un palme (7 cm. 5) de plus que les autres en épaisseur ? C'est apparemment pour la même raison qui fait qu'elle ne compte point parmi les pierres de jambage et qu'elle se trouve au-dessus du seuil avant celles-ci. Elle servait de socle aux pierres de jambage et les débordait sur une de ses faces. Sur quelle face ? Rappelons-nous la porte de la Skeuothèkè. Sa hauteur de 15 pieds 1/2 est atteinte ici, à très peu de chose près, par la superposition des trois pierres dans le sens de la longueur. D'autre part, la largeur des pierres correspond à la profondeur de la porte encastrée dans le mur (πλάτος ἴσα τοῖς τοίχοις). L'épaisseur des pierres donne donc la largeur des montants sur façade, et les socles font légèrement saillie sur les côtés extérieurs, de manière à former à droite et à gauche une petite plinthe.

Digitized by Google

Par conséquent, la porte de l'Éleusinion avait une hauteur de 15 pieds (4 m. 625), une profondeur de 3 pieds (0 m. 925) et une largeur sur façade de 2 pieds sur une hauteur de 5 pieds depuis le seuil (0 m. 615), puis de 1 pied 3/4 (0 m. 54) sur une hauteur de 10 pieds jusqu'au linteau.

Reste à savoir quelle est la largeur de la baie pratiquée par la porte, l'écart entre les deux montants. Cette mesure est identique soit à la grande dimension du seuil, soit à la grande dimension du linteau diminuée de la largeur sur façade des deux jambages. Mais le compte ne nous donne pas les mesures du seuil. Il ne les donne pas, parce qu'il y en a une qui n'a aucun intérêt, l'épaisseur, et que les deux autres vont de soi, la largeur équivalant à celle des montants et la longueur étant commandée par celle du linteau. La longueur des deux pierres du linteau devait donc forcément être indiquée; mais cette indication a disparu. A la l. 133, après γει[σα], il y a une lacune de 12 lettres; dans cette lacune étaient mentionnés la longueur et le prix de ces deux pierres.

Rien à tirer de là, au premier abord ; il y a trop de combinaisons possibles. Mais nous savons qu'il existait un certain rapport entre la largeur et la hauteur des portes. Dans le canon de Vitruve, ce rapport est de 1:2. En réalité, dans les édifices grecs de la bonne époque, il est généralement moindre. Pour la porte principale des Propylées, large de 4 m. 20 et haute de 7 m. 38, il est de 1:1,76. Dans un des derniers monuments étudiés en Grèce, la Tholos de Delphes, il est de 1:1,74[1]. L'inscription de la Skeuothèkè indique une largeur de 9 pieds[2], ce qui, pour une hauteur de 15 pieds 1/2, donne un rapport de 1:72, et c'est cette largeur de la baie, augmentée de la largeur des deux montants, qui communique aux pierres du linteau leur longueur de 12 pieds.

Cela étant donné, la porte de l'Éleusinion, haute de 15

1. Charbonneau, *Fouilles de Delphes*, t. II, fasc. IV, p. 15.
2. *IG*, *l. c.*, l. 24.

Digitized by Google

pieds, doit *a priori* avoir la même largeur que la porte de la Skeuothèkè ou une largeur un peu moindre, donc 9 pieds ou 8 pieds 1/2, et plutôt 8 1/2 que 9. En tout cas, il faut exclure toute fraction inférieure au demi-pied, d'abord à cause du goût bien connu de l'architecture grecque pour les mesures simples, ensuite parce que les 12 places disponibles pour la longueur et le prix des pierres du linteau n'admettent qu'une mesure simple sans sous-multiples. Donc, si nous ajoutons à la largeur de la porte les 3 pieds 1/2 qui représentent la largeur sur façade des deux parastades, nous devons avoir pour les pierres du linteau une longueur de 12 pieds 1/2 ou de 12 pieds : δωδεκάποδες ἡμιπόδιον ou δωδεκάποδες. Δωδεκάποδες ἡμιπόδιον, avec 20 lettres, ne peut aller. Δωδεκάποδες, avec 11 lettres, va parfaitement et laisse une place pour le prix. La largeur de la porte devait donc être de 8 pieds 1/2, et le rapport de la largeur à la hauteur de 1:1,76, comme aux Propylées.

Si l'on admet cette restitution, il nous reste à résoudre une dernière difficulté. Nous n'avons plus qu'une place disponible pour le prix des deux pierres du linteau. Ce prix ne peut donc être que de 10 drachmes (Δ) ou de 50 (Ⓟ). Dans la première hypothèse, les deux pierres du linteau, longues de 12 pieds (3 m. 70) et larges à elles deux de 3 pieds (0 m. 925), n'auraient eu, vu le prix au pied cube, que 3/4 de pied d'épaisseur (0 m. 231) : c'eût été des dalles d'une longueur démesurée et sans l'épaisseur nécessaire pour supporter la corniche (λίθοι εἰς τὰ γεῖσα). Dans la seconde hypothèse, elles devaient avoir, toujours d'après le prix au pied cube, une épaisseur de 3 pieds 1/2 (1 m. 08). Elles présentaient ainsi une hauteur sur façade exactement double de la largeur sur façade assignée aux parastades : c'est une proportion tout à fait normale.

En résumé, nous arrivons au texte suivant (p. 157).

Digitized by Google

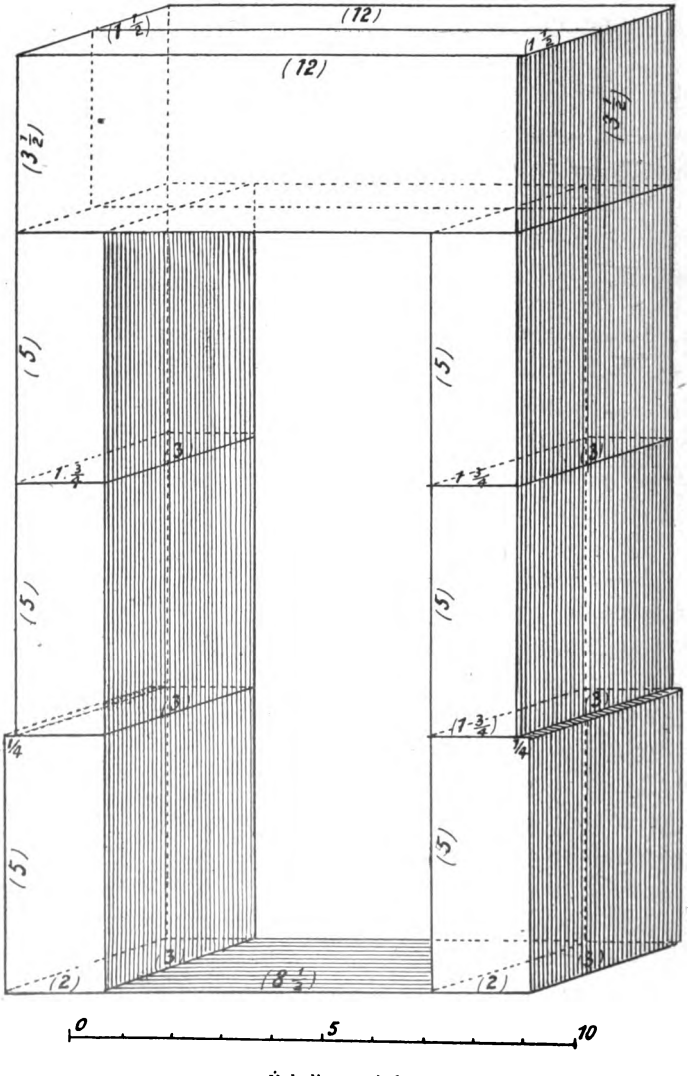

Échelle en pieds.

Digitized by Google

129 ὁδὸς ταῖς θύραις <---------> ἐν
τῶι ἐν ἄστει Ἐλευσινίω-
130 [ι παρὰ.....10.....] τιμὴ ἐξ Ἀκτ[ῆς] Δ[Δ..]· λίθοι δύο
μῆκος πεντέποδες, πλάτος τρίποδες, πάχος δίποδες,
131 [τιμὴ παρὰ Παρμένο]ντος ἐξ Ἀκτῆ[ς·Δ]ΔΗΗ·λ]ίθοι εἰς τὰς
παραστάδας τέτταρες, μῆκος πεντέποδες, πάχος
132 [ἑπτὰ παλαισταὶ,]πλάτος τρεῖς πόδες, τιμὴ παρ' Ἡνύτου (ἐν)
Σκανθωνιδῶν οἰκοῦντ(ος) : ΔΔΔΔ : λίθοι δύο εἰς τὰ γεῖ-
133 [σα δωδεκάποδες Γ].

Nous possédons ainsi toutes les données nécessaires pour reconstituer la porte de l'Éleusinion ἐν ἄστει :

Hauteur entre seuil et linteau.....	15 pieds	(4 m. 625)
Hauteur avec linteau.....	18 1/2 »	(5 m. 705)
Largeur.....	8 1/2 »	(2 m. 62)
Profondeur.....	3 »	(0 m. 925)

Et voici (p. 156) le plan en élévation qu'on peut dresser de cette porte.

LIVRES OFFERTS

M. Charles Diehl a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie de la part de M. Perilla, de Salonique, un volume intitulé : *Daphni*. Ce n'est point un livre de caractère proprement scientifique, mais c'est un livre au courant des travaux scientifiques, fort agréablement présenté et fort élégamment illustré par l'auteur qui a un très joli talent d'aquarelliste. M. Perilla me prie d'y joindre l'hommage d'un petit *Guide du Mont Athos*, qui sera, par ses informations précises et les indications pratiques qu'il renferme, très utile à ceux qui visitent les monastères de la Sainte-Montagne. M. Perilla est au reste l'auteur d'un fort beau livre, admirablement illustré, sur *le Mont Athos*, le plus récent ouvrage et peut-être le meilleur qu'on ait publié sur ce sujet. »

M. Omont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de l'auteur, M. le comte Sigismond de Lasocki, un volume : *Un diplomate polonais au Congrès d'Arras en 1435* (Paris, 1927, in-4°, 78 pages et 4 planches de facsimilés).

L'histoire du Congrès d'Arras, à la suite duquel la paix fut enfin

Digitized by Google

conclue entre le roi de France Charles VII et Philippe le Bon, duc de Bourgogne, a été retracé de nos jours par plusieurs historiens français, le baron de Barante, Vallet de Viriville, le marquis de Beauchesne et M. Lecesne. Dans ce nouveau mémoire M. le comte Sigismond Lasocki a eu le mérite d'apporter des documents nouveaux, des additions et des rectifications aux récits de ses prédécesseurs. Parmi les délégués du Pape et des Pères du Concile de Bâle, figurait notamment « Nicolas, prévôt de Cracovie »; appelé « Nicolas de Poulaine » par plusieurs des auteurs cités plus haut; ce personnage n'est autre que Nicolas Lasiski, ou Lasocki, prévôt de Cracovie. »

M. Paul Monceaux présente à l'Académie, de la part de M. Jacques Zeiller, professeur à l'École des Hautes-Études, un ouvrage intitulé : *L'Empire romain et l'Église* (Paris, de Boccard, 1928, in-8°) :

« Cet ouvrage est la seconde partie du tome V de l'*Histoire du monde* publiée sous la direction de M. E. Cavaignac.

« Sans entrer dans le détail des faits, l'auteur a dégagé les grands traits du développement de l'Église, considérée en même temps dans sa doctrine, dans son extension, dans son organisation, dans ses rapports avec le pouvoir civil, dans ses luttes contre le schisme et l'hérésie, même dans sa littérature.

« Les trois premiers chapitres contiennent une vue d'ensemble. D'abord, les origines du christianisme, les rapports avec le judaïsme, l'évangélisation. Puis, l'Église et l'Empire depuis Néron jusqu'à Constantin : persécutions, progrès et victoire de la religion nouvelle. Enfin, de Constantin à Justinien : nouveaux progrès, résistance aux réactions païennes, luttes contre les hérésies.

« Dans le reste du volume, l'auteur passe en revue les différentes régions, pour y noter les origines et les destinées des chrétientés locales.

« L'ouvrage se termine par un tableau de la Rome chrétienne, qui déjà, avec le pape saint Léon, affirme nettement son autorité universelle. Pour l'Occident surtout, c'était la conclusion naturelle de cette étude, où se détachent en pleine lumière les traits essentiels de l'Église dans son extension géographique et son développement historique, dans son organisation et son rôle jusqu'au VI^e^ siècle. »

SÉANCE DU 18 MAI

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Émile Espérandieu adresse une note sur une inscription chrétienne nouvellement découverte à Narbonne.

Digitized by Google

M. Paul Mazon fait savoir que la Commission du prix Ambatielos a décerné le prix à M. L. Séchan pour son ouvrage intitulé : *Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la Céramique.*

Il annonce ensuite que la médaille Georges Perrot a été attribuée à M. Demangel pour son ouvrage :

Le sanctuaire d'Athéna Pronaia. Topographie du sanctuaire (*Fouilles de Delphes, II, fasc. 5*).

Acte est donné de cette double communication.

Il est procédé au vote pour l'attribution du prix Gobert.

M. Max Bruchet obtient 28 voix, contre 9 à M. Michel Clerc, sur 37 votants.

En conséquence le grand prix est décerné à M. Bruchet pour son livre sur *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie.*

Le second prix est maintenu à M. Gaston Zeller, pour *La Réunion de Metz à la France.*

M. Théodore Reinach communique et étudie un fragment d'inscription découvert en 1907 par M. Bourguet à Delphes, sur l'emplacement du lieu d'assemblée du Conseil des Amphictyons.

Il montre qu'il s'agit d'un morceau de la stèle monumentale où le Conseil des Amphictions avait, vers 346 avant J.-C., fait graver la liste des ex-voto d'or, d'argent et de bronze confisqués, fondus et monnayés par les généraux phocidiens au cours de la 2e guerre sacrée. Les offrandes mentionnées portent les noms du roi de Lydie Alyatte, des Lacédémoniens, des Magnètes du Méandre ; elles étaient probablement toutes accompagnées de l'indication précise de leurs poids qui n'a subsisté que pour la première.

Malgré son état fragmentaire, c'est là un document historique de premier ordre qui a dû servir de source aux historiens antiques de cette spoliation célèbre.

M. Maurice Holleaux présente des remarques sur cette communication.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente le tome VI des *Memoirs of the American Academy in Rom.*

Digitized by Google

M. Henri Goelzer offre un nouveau fascicule du *Bulletin Du Cange. Archivium latinitatis mediiaevi* MCM XXVIII-1 (Paris, 1928).

M. René Dussaud dépose sur le bureau de l'Académie le tome XII des *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, Beyrouth (Liban), 1927, qui témoigne de l'activité de ce centre scientifique. Le volume est, pour moitié, occupé par deux importantes études du P. Sébastien Ronzevalle, correspondant de l'Académie : *L'alphabet du sarcophage d'Ahiram* avec deux planches, et *Notes et études d'archéologie orientale* (V). Le P. Lammens y traite de *L'avènement des Marwanides et le califat de Marwan Ier*, et M. du Mesnil du Buisson y décrit *Le lieu du combat de saint Georges à Beyrouth*. Le volume se termine par des articles bibliographiques.

SÉANCE DU 25 MAI

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Pillet, chargé de la direction des fouilles de Doura-Sâlihîyeh sous le contrôle de MM. Cumont et Rostovtseff, adresse un bref compte rendu des travaux exécutés au mois d'avril et des découvertes qui ont été faites, notamment dans les tours de l'enceinte. Les résultats font bien augurer des fouilles qui seront reprises plus à fond en septembre.

Après un comité secret, le Président annonce que l'Académie a décerné le prix Le Fèvre-Deumier (20.000 fr) à M. Alfred Loisy pour ses deux ouvrages sur l'Histoire des religions publiés depuis dix ans : *Les Mystères païens et le Mystère chrétien*, et l'*Essai sur le sacrifice*.

Elle a attribué en outre, sur les reliquats de la fondation, les récompenses suivantes : 6000 francs à M. J. Carcopino, pour *La Basilique pythagoricienne de la Porte Majeure ;*

2000 fr. à M. Bulard, pour *La religion domestique dans la colonie italienne de Délos ;*

2000 fr. à M. Bayet, pour ses *Origines de l'Hercule romain ;*

2000 fr. à M. le Chanoine Diès, pour ses deux volumes intitulés : *Autour de Platon.*

Digitized by Google

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME DURANT L'ANNÉE 1926-1927, PAR M. PAUL FOURNIER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ; LU DANS LA SÉANCE DU 25 MAI 1928.

L'Ecole française d'archéologie et d'histoire de Rome a compté, en 1926-1927, sept membres, à savoir : trois membres de seconde année ; MM. Gagé, Lugand et Mlle Odier ; trois membres de première année : MM. Perrat (École des Chartes), Seston (École des Hautes-Études) et Wuilleumier (École Normale) ; un membre libre, Mlle Vielliard.

Les trois membres de seconde année ont, conformément au règlement, rédigé leurs mémoires et les ont remis à la date fixée.

Le mémoire de M. Gagé est intitulé : *Recherches sur le culte et le temple d'Apollon à Rome sous Auguste.* Ce mémoire est une portion d'un ouvrage plus étendu que M. Gagé se propose de consacrer au culte romain d'Apollon. On ne peut que le louer d'avoir choisi ce sujet. Il est bien déterminé ; en outre son importance historique ne saurait être contestée. Le culte d'Apollon a reçu, sous Auguste, une consécration officielle ; ce dieu a pris place, à côté de Jupiter, au rang le plus élevé du Panthéon. S'il n'a pas gardé cette situation pendant toute la période du Haut-Empire, il l'a retrouvée pour un temps sous Constance Chlore, peut-être parce qu'on voulait alors l'opposer aux progrès du christianisme. Cette histoire est donc un chapitre intéressant de l'histoire de la religion romaine.

Dans son introduction, M. Gagé traite des origines du culte d'Apollon et de son histoire antérieurement à Auguste. Il écarte, peut-être avec quelque témérité, la vieille tradition

Digitized by Google

des livres sibyllins, venus de l'Italie grecque au temps de Tarquin l'Ancien. Il croit à l'existence d'un antique Apollon italiote, dieu chtonien et guérisseur ; il le distingue de l'Apollon solaire, celui-ci d'origine hellénique, qui ne sera admis à Rome qu'au temps de la IIe guerre punique, lors de l'établissement des jeux apollinaires. Il n'est pas certain que cette distinction très nette entre le dieu solaire et le dieu chtonien soit à l'abri de toute critique ; peut-être l'auteur fera-t-il bien de revenir sur cette question.

Le chapitre Ier est intitulé *le règne d'Apollon*. L'avènement de ce roi se place sous Auguste. C'est vraiment le Dieu solaire et lumineux qui partage avec Diane la protection du règne. L'auteur, avec raison, voit une des origines de cette transformation dans une vieille légende de la gens Julia, légende locale, telle que le culte de Vejovis ; il y faut ajouter avec M. Gagé, la légende troyenne et aussi les souvenirs de la bataille d'Actium. M. Gagé étudie les conséquences religieuses de cette bataille d'après l'élégie de Properce, l'autel de Carthage et la patère d'Annecy. L'auteur n'aurait-il pu trouver, dans les souvenirs d'Actium, des éléments plus précis ? Et n'aurait-il pu rappeler davantage l'association, très apparente en Gaule, et peut-être ailleurs, qu'Auguste établit entre Apollon et Mercure, auquel il entendait laisser une place ?

Le chapitre suivant, *Apollon Auguste*, traite des manifestations officielles du culte d'Apollon devenu l'une des formes du loyalisme romain. L'auteur y étudie les légendes associant Apollon à Auguste ou au *Genius Augusti*. Il n'est pas sûr que M. Gagé ait saisi la question dans toute son ampleur ; concentrant toute son attention sur la capitale, il ne montre pas suffisamment l'extension qui fut donnée au culte d'Apollon, au premier siècle de l'Empire, dans les provinces où le dieu classique a pu s'adapter à de vieilles divinités autochtones.

Dans la seconde partie du travail de M. Gagé, l'histoire

Digitized by Google

fait place à l'archéologie. Le chapitre III est consacré au temple d'Apollon et aux constructions d'Auguste sur le Palatin; le chapitre IV, à Apollon dans l'art au temps d'Auguste. M. Gagé a eu le grand mérite d'appuyer son étude sur l'interprétation des textes, notamment des textes d'Ovide et de Properce : c'est la bonne méthode, dont il a fait une heureuse application. On peut lui reprocher d'avoir surchargé ce chapitre d'une longue digression sur la *Roma quadrata* et le *Mundus*, dont, au premier abord, on ne saisit pas le lien avec son sujet. M. Gagé, étudiant les représentations d'Apollon, se refuse à y voir, comme l'a fait M. Rostovtseff, des types d'Auguste et de sa famille. Il porte son attention sur de nombreux monuments apollinaires et les commente à l'aide des textes d'auteurs classiques. Tout cela est fort intéressant : mais M. Gagé n'a pas épuisé le sujet ; le recueil de notre confrère M. Espérandieu et les figurines céramiques fournissent des renseignements qu'il pourra ultériérieurement utiliser.

En somme, nous devons à M. Gagé un bon travail, bien documenté, dont l'auteur a heureusement mis à contribution les textes en même temps que les renseignements fournis par la topographie et l'archéologie et a su dégager les problèmes essentiels du sujet par lui choisi. Nous pouvons espérer que ce mémoire est le premier chapitre d'une œuvre qui fera honneur à son auteur.

Je dois ajouter que M. Gagé a fait, en octobre 1927, un voyage en Algérie. Il y a été chargé de fouilles par la Direction des Antiquités. Dans le territoire de Belezma, département de Constantine, il a déblayé une petite basilique chrétienne, auprès de laquelle se trouvait un baptistère; il y a trouvé un vase reliquaire portant une intéressante inscription. Il a fait connaître le résultat des fouilles et commenté l'inscription dans un article publié récemment dans les *Mélanges* de l'École.

C'est l'histoire archéologique de la capitale de l'Empire

Digitized by Google

qui a attiré l'attention laborieuse de M. Lugand, comme elle avait attiré celle de M. Gagé. Il nous a envoyé une étude topographique de la Voie Sacrée depuis l'incendie allumé par les Gaulois jusqu'à l'époque d'Hadrien. Pour mener à bonne fin son travail, M. Lugand a recueilli avec beaucoup de soin tous les renseignements que lui a fournis l'étude de l'antiquité. Ces renseignements, il les a surtout demandés aux textes ; car ceux qui proviennent des fouilles exécutées depuis un demi-siècle n'ont guère apporté de lumière sur la question.

M. Lugand estime que le tracé ancien de la *Via Sacra* dont on sait qu'elle partait du temple de Jupiter Capitolin traversait le Forum, et passait ensuite entre la Regia et le temple de Vesta pour se continuer par la Velia et monter jusqu'au quartier des Carènes, est toujours resté le même sous la République, quoique déjà du temps de Varron, dans l'usage ordinaire, on ne donnât le nom de *Via Sacra* qu'au court tronçon qui va du Forum à la Regia. Il pense que ce tracé n'a point été modifié par Auguste, malgré ses nombreuses constructions. Il n'en fut pas de même après l'incendie ordonné par Néron. Un nouveau tracé fut donné à une portion importante de la Voie Sacrée, de façon qu'elle devînt une avenue conduisant à l'entrée de la Maison Dorée, c'est-à-dire à l'endroit où l'on voit encore le piédestal du Colosse érigé par Néron. Ainsi au lieu d'aller du Forum vers l'arc de Titus, la nouvelle voie se dirigeait du Forum vers l'emplacement actuel des ruines du temple de Rome et d'Auguste : du voisinage de la porte de la Maison Dorée partait un *clivus* qui mettait en communication directe le palais de Néron et le Palatin. La Voie Sacrée postérieure à 64 est, dit M. Lugand, une nouvelle voie, distincte de la première ; il y eut, écrit il, non sans quelque exagération, deux Voies Sacrées et non une seule. Il semble bien, cependant, que le tracé de l'antique voie à travers le Forum

Digitized by Google

n'ait pas subi de modifications et que le changement n'ait porté que sur une portion de la Voie.

Il convient d'ajouter que M. Lugand, rencontrant des problèmes annexes à son sujet, ne se dispense pas de les discuter. C'est ainsi qu'il démontre que la prétendue statue de Clélie, qui d'ailleurs ne représentait pas Clélie, n'a rien à faire avec le tracé de la Voie Sacrée, et qu'il n'y a pas à faire état de l'opinion traditionnelle qui plaçait cette statue, à l'époque d'Auguste, en haut de la Voie Sacrée, non loin du temple de Jupiter Stator.

Dans toutes les parties de sa dissertation, M. Lugand suit une très bonne méthode, recueillant les textes avec un soin minutieux, leur faisant rendre tout ce qu'il en peut tirer, et s'attachant à poursuivre avec ingéniosité les solutions possibles des problèmes qu'il a soulevés. Deux croquis de plan guident le lecteur et lui facilitent l'intelligence de cette dissertation qui, dit un juge très compétent, est de bon augure pour l'avenir scientifique du jeune homme qui l'a écrite.

Au cours de l'année 1927, M. Lugand a fait un voyage en Afrique. Cela nous a valu un article publié dans les *Mélanges* en cette même année, sur *quelques monuments inédits du Musée de Lambèse*, où l'on retrouve l'érudition et la critique prudente de l'auteur. On y remarque notamment quelques pages sur les *Dii patrii* et les divinités locales.

Le mémoire de M^lle^ Jeanne Odier est intitulé : *Étude sur les relations entre la France et le Saint-Siège sous Charles V et Grégoire XI d'après les registres du Vatican*. Certes, c'est un sujet qui ne manque pas d'intérêt ; mais on a pu se demander s'il était heureusement choisi. En effet, d'une part, un ancien membre de l'École de Rome, M. Léon Mirot, a entièrement dépouillé les registres de Grégoire XI pour en tirer les actes relatifs à la France, si bien qu'il ne semblait pas très utile que M^lle^ Odier reprît ce travail d'analyse

Digitized by Google

dont les résultats occupent 221 pages de son mémoire. D'autre part la publication des tomes IV et V de la magistrale *Histoire de Charles V* due à notre regretté confrère R. Delachenal est imminente : on y trouvera l'histoire des rapports du roi avec le Saint-Siège et de ses efforts pour retenir la Papauté en Avignon. Or c'est là aussi, le sujet que traite Mlle Odier.

Sous réserve de cette observation, il n'est que juste de reconnaître que Mlle Odier a présenté une œuvre qui décèle des qualités sérieuses et un travail considérable. Cette œuvre comprend, comme on l'a dit, un bullaire fait d'après les registres des Archives Pontificales et composé de résumés, disposés chronologiquement, des bulles relatives au sujet traité ; ce bullaire est établi avec beaucoup de soin. Il est précédé d'une introduction où l'auteur expose les conclusions déduites de ses recherches. Dans les pages préliminaires, Mlle Odier indique la situation respective du Pape et du roi de France à l'avènement de Grégoire XI. Puis, dans le chapitre I, elle aborde l'étude de l'action pacificatrice de Grégoire XI, soucieux de réconcilier la France et l'Angleterre, afin d'unir ensuite les nations de l'Occident pour la défense de la chrétienté menacée par les progrès de l'Islam. En cela, Grégoire XI ne faisait que se conformer à la tradition de ses prédécesseurs, dont il n'eût pas été inutile que Mlle Odier rappelât en bref les efforts si longtemps poursuivis. Quoi qu'il en soit, à l'aide des registres, elle fait connaître les multiples négociations auxquelles fut mêlé Grégoire XI, soit pour arrêter la lutte entre Charles V et Édouard III, soit pour mettre un terme aux rivalités de maisons féodales qui portaient le fer et le feu dans le Midi de la France, soit enfin pour favoriser le rapprochement de la France avec d'autres nations, la Castille, la Hongrie et la Pologne. Mlle Odier établit ainsi des points de repère qui permettront aux historiens de se mieux reconnaître au milieu du réseau très complexe des négociations diploma-

Digitized by Google

tiques de cette époque. On remarquera dans le chapitre II une étude sur les faits de népotisme reprochés à Grégoire XI, peut-être avec quelque exagération, car sa responsabilité semble moindre sur ce point que celle de quelques-uns de ses prédécesseurs ; puis des pages où il est traité des conflits de juridiction qui mirent aux prises l'administration royale et les dignitaires de l'Église, conflits dont la cause mériterait d'être précisée plus que ne l'a fait l'auteur. Si Mlle Odier, avec raison, n'insiste pas dans son introduction sur le retour de la Papauté à Rome — histoire déjà assez connue —, elle consacre la portion la plus importante de ce chapitre à la guerre qui avait éclaté entre le Pape et Florence, — jadis soutien du Saint-Siège et maintenant alliée de son ennemi Bernabo Visconti —, et aux relations diplomatiques auxquelles cette guerre donna lieu entre la Cour romaine, le Roi et la Seigneurie. Il faut louer sans réserve Mlle Odier d'avoir cherché à Florence, sur ces événements, des documents qui font la contrepartie des renseignements fournis par les Archives du Vatican.

Ainsi Mlle Odier nous a donné une étude documentée sur l'histoire politique du XIVe siècle. Elle pourra l'améliorer encore par des recherches ultérieures dont elle annonce le dessein. Elle a fait remarquer, dès la première page, que sa documentation est incomplète, parce que les registres des Lettres curiales et secrètes, sur lesquelles elle est fondée, font défaut pour les deux dernières années du pontificat. Elle y a suppléé comme elle a pu et espère, dans l'avenir, obtenir des résultats plus complets de nouvelles recherches. Il faut souhaiter qu'elle y réussisse ; nous serions alors informés de l'attitude du Saint-Siège lors d'un événement politique qui, en 1378, a vivement préoccupé les esprits : je veux parler de l'entrevue, qui eut lieu à Paris, de l'empereur Charles IV et du roi Charles V. Nous savons qu'il y fut question de la situation générale de l'Église, modifiée par le retour de Grégoire XI à Rome ; nous savons

Digitized by Google

aussi qu'on y discuta de nouveau le projet, mentionné par Mlle Odier d'après des actes antérieurs, du mariage hongrois que devait contracter le fils puîné du roi de France, projet auquel l'empereur se montrait peu sympathique, si bien qu'il fallait trouver quelque indemnité pour le lui faire accepter. Nous pourrions aussi obtenir quelques renseignements sur les relations de créancier à débiteur qu'entretint au cours de ces années Louis, duc d'Anjou, avec le Saint-Siège. Il avait payé de sa propre personne pour retenir le Pape à Avignon; il lui avait avancé de grosses sommes d'argent qu'il s'empressa de réclamer impérieusement dès que le pontife fut arrivé à Rome. Là-dessus Mlle Odier sera sans doute documentée par ses nouvelles recherches; j'ai lieu de croire que, dès maintenant, elle aurait pu l'être si elle n'avait pas omis de consulter le précieux fond des Archives du Vatican, *Introitus et Exitus*. Je ne doute pas que l'œuvre, déjà très recommandable, de Mlle Odier, ne gagne à être ainsi complétée, et, s'il est possible, augmentée d'une bibliographie, et qu'elle ne soit favorablement appréciée par les historiens du XIVe siècle.

La Commission a été heureuse de constater, par le rapport de M. le Directeur, que les membres de première année ont bien employé leur temps. M. Perrat, qui a fait un long séjour à Naples, prépare un mémoire sur la politique extérieure du roi angevin Charles II; on sait quel intérêt excite cette entreprise des Angevins qui mettait en jeu toute la politique méditerranéenne de la fin du XIIIe siècle. M. Seston n'a pas été moins heureux dans le choix de son sujet: il s'occupe du règne de Dioclétien. Entre temps, il a fait un voyage dans l'Afrique du Nord et opéré des fouilles fructueuses sur l'emplacement de Rapidum, territoire de la commune d'Aumale. Enfin M. Wuilleumier, qui a exploré l'Italie du Sud et la Sicile, y a appris à connaître la Grande Grèce et se propose d'en étudier l'influence sur les Romains : ce sera le sujet du mémoire dont il a commencé la préparation. Lui

Digitized by Google

aussi a donné quelque temps à un séjour dans l'Afrique du Nord ; il publiera bientôt un supplément au Catalogue du Musée archéologique d'Alger.

Tous les trois ont enrichi le dernier fascicule des *Mélanges* d'études qui méritent d'être remarquées. M. Perrat a fourni, pour sa contribution, un article sur un nonce de Clément V, Raymond de Piis, envoyé par le pape en Orient pour concilier Henri II de Lusignan et son frère Amaury de Chypre. M. William Seston a porté son attention sur les bas-reliefs connus sous le nom d'Anaglypha de Trajan, qui, à son avis, ont été sculptés sous Hadrien, entre 118 et 120, pour servir à fermer, sur le Forum, une enceinte où s'élevait une statue de Marsyas à côté de trois arbres sacrés ; cela a été, pour M. Seston, l'occasion d'exposer ses vues sur l'évolution de la sculpture à cette époque. M. P. Wuilleumier, sous le titre : *Cirque et astrologie*, a publié des textes grecs inédits, d'époque incertaine, où sont définis les rapports que l'on croyait exister entre l'état du ciel et les résultats des courses de chars. On apprend ainsi à connaître le patronage accordé par les astres aux factions hippiques, que l'auteur croit très anciennes à Rome.

Mlle Vielliard, autorisée à passer une troisième année à l'École de Rome, s'est, au jugement de M. le Directeur, montrée très digne de la faveur qui lui a été faite. Elle avait entrepris une étude sur les tombeaux des papes au Moyen Age ; elle a été amenée à l'étendre à l'ensemble de la sculpture funéraire italienne de cette époque. Au cours de cette année, elle a parcouru l'Italie centrale et l'Italie du Nord, y compris la Dalmatie ; elle y a recueilli de nombreux et importants documents, dont son passé nous garantit qu'elle fera un très utile et très heureux usage. D'ores et déjà il lui a été permis de constater que la sculpture funéraire apparaissait plus tard en Italie qu'en France, et que son caractère y était moins idéaliste. Mlle Vielliard, nommée au début de la présente année membre libre de l'École des Hautes-

Digitized by Google

Études hispaniques de Madrid, et titulaire d'une bourse due à la générosité américaine, poursuit en Espagne des études semblables à celles qu'elle a faites en Italie ; il y a tout lieu de croire que de ces longues recherches sortira une excellente histoire de la sculpture funéraire médiévale dans l'une et l'autre péninsules.

L'année a donc été bonne pour notre École de Rome. Guidés par leur Directeur, les membres de l'École y ont travaillé, et y ont travaillé utilement.

Toutefois le rapport de cette année ne fait pas mention d'une publication capitale, à laquelle sont attachés le nom et la réputation de l'École, presque depuis son origine : je veux parler des Registres des Papes du Moyen Age. M. le Directeur avait exprimé, dans son rapport de l'année dernière, le profond regret que lui inspirait le retard subi par cette publication et son vif désir de la voir reprise activement. Il ne faut pas se dissimuler que ces fâcheuses lenteurs provoquent l'attention du monde savant : on en a eu une preuve nouvelle, après beaucoup d'autres, dans le vœu unanime émis par le Congrès des Sciences historiques réuni à Paris au printemps de 1927. Aussi je crois utile de marquer en quelques mots les origines et l'état actuel de la publication.

Il y a environ cinquante ans, un Directeur de l'École française de Rome dont ceux qui l'ont connu conservent fidèlement le souvenir, M. Auguste Geffroy, obtenait de l'administration des Archives pontificales que la publication des registres des bulles fût réservée à l'École pour la période qui s'étend de la mort d'Honorius III à la mort de Benoît XI (1227-1305). Plus tard, un arrangement analogue ajouta au monopole de l'École les registres des pontificats qui se sont succédé depuis la mort de Clément V (1314) jusqu'à l'année 1378, c'est-à-dire ceux des papes d'Avignon jusqu'au début du grand schisme. Le pontificat de Clé-

Digitized by Google

ment V avait été laissé aux bénédictins romains de Saint-Paul.

D'après le plan adopté, cette publication devait comprendre *toutes* les bulles enregistrées, la plupart résumées, les plus importantes dans leur texte intégral. Toutefois, quand on s'attaqua aux registres du XIVe siècle, une hésitation se produisit : on crut, pour un temps, qu'il y avait lieu d'omettre dans la publication les lettres dites communes, et de la restreindre aux lettres curiales, et seulement à celles de ces lettres relatives à la France. On ne tarda pas à constater qu'il était bien difficile de distinguer celles-ci des autres bulles, s'agissant d'une époque où, en Occident aussi bien qu'en Orient, les politiques du Saint-Siège et des diverses nations se croisaient et s'enchevêtraient. Force fut donc de revenir au plan primitif, c'est-à-dire à la publication intégrale des lettres curiales et communes, quel que soit le pays qu'elles concernent.

Telle est l'œuvre dont la France s'est chargée, à la face du monde savant. Il n'est pas nécessaire d'insister ici sur l'importance capitale de cette œuvre, aussi bien pour l'étude de l'histoire générale et de l'histoire de l'Église, que pour celle des diverses nations et aussi, à cause des innombrables personnages nommés dans les registres, pour l'histoire provinciale et locale.

La tâche était lourde. La plupart des pontificats du XIIIe siècle et ceux du XIVe furent répartis entre les membres de l'École et quelques auxiliaires pris parmi les chapelains de St Louis-des-Français. N'ont été attribués à personne jusqu'à ce jour, les pontificats de Célestin IV, d'Innocent V, d'Hadrien V et de Célestin V, qui tous furent de courte durée, mais ne méritent pas d'être oubliés ; quant aux pontificats du XIVe siècle, on verra plus loin que plusieurs n'ont été attribués que partiellement.

Il convient maintenant de marquer le point auquel est arrivée la publication.

Digitized by Google

Je signalerai d'abord les pontificats entièrement achevés. J'entends par là que non seulement les registres ont été intégralement publiés, mais encore qu'ils sont pourvus d'une table alphabétique, sans laquelle l'usage en est très pénible et très difficile. Songez au triste sort de l'érudit qui, par exemple, est obligé, sans ce guide, de faire une recherche dans les quarante mille articles qui constituent le registre des Lettres communes de Jean XXII.

J'ai le regret de constater qu'on ne peut ranger, dans cette catégorie, que les registres de quatre pontificats, à savoir :

Innocent IV (4 volumes : auteur, M. E. Berger).

Honorius IV (1 volume : M. Maurice Prou).

Nicolas IV (2 volumes : M. Ernest Langlois).

Benoît XI (1 volume : M. Charles Grandjean).

Ce qui représente à peine 22 années sur une période de 142 réservée à l'École.

Voyons maintenant ce qui est advenu des registres des autres pontificats.

Pour les pontificats de la première catégorie, c'est-à-dire du XIII^e^ siècle, ceux de Grégoire IX, d'Alexandre IV, d'Urbain IV, de Clément IV et de Grégoire X sont complètement imprimés, mais à chacun de ces pontificats manque la table.

Les registres de Nicolas III, de Martin IV et de Boniface VIII sont incomplets. A ceux de Nicolas III et de Martin IV manquent un fascicule et les tables. Au registre de Boniface VIII, dont 13 fascicules ont déjà été publiés, il en manque deux ou trois qui contiendront la fin du texte et les tables. Mais il semble qu'un malin génie l'empêche d'arriver à sa fin. Le travail de la publication en a été commencé, il y a près de cinquante ans, par notre confrère M. Ant. Thomas, qui a été remplacé par M. Faucon, puis par M. Digard. Celui-ci est mort il y a cinq ans et ne paraît pas avoir eu de successeur ; le chantier est abandonné.

Il ne faudrait pas un grand effort pour mener à bonne fin la publication des registres de cette première catégorie.

Digitized by Google

Je passe maintenant à la seconde catégorie, pontificats de 1316 à 1378, c'est-à-dire Papes d'Avignon depuis Jean XXII.

Ici il faut distinguer pour chaque pontificat trois classes de bulles :

1° Les lettres secrètes et curiales et se rapportant à la France, qui seules devaient être publiées d'après le premier projet ;

2° Les lettres secrètes et curiales se rapportant à d'autres pays ;

3° Les lettres communes.

Ces deux dernières séries ont été adjointes après coup au projet initial.

Aucun pontificat n'est achevé. De beaucoup les plus avancés sont ceux de Jean XXII et de Benoît XII, grâce à la très active collaboration de MM. Mollat et Vidal, chapelains de Saint-Louis.

Pour Jean XXII, les lettres curiales relatives à la France sont incomplètement publiées : elles remplissent cinq fascicules. Les lettres curiales relatives à d'autres nations ne sont pas amorcées, et ne sont-même pas attribuées ; les lettres communes, dont la masse est énorme, sont presque entièrement achevées.

Pour Benoît XII, les lettres closes patentes et curiales relatives à la France et les lettres communes sont achevées ; trois fascicules des lettres closes, patentes et curiales relatives à d'autres pays ont été publiés.

En revanche, le pontificat de Clément VI n'est représenté que par deux fascicules, et seulement dans la catégorie des lettres curiales. Quant au pontificat d'Innocent V, un fascicule des mêmes lettres a été donné en 1909 ; depuis lors, rien n'a été fait.

Le pontificat d'Urbain V a été un peu mieux traité : deux fascicules de lettres curiales relatives à la France et un de lettres communes ont été publiés. Quant au pontificat de Grégoire XI, rien n'a été publié.

Digitized by Google

Il résulte de ces indications qu'en ce qui concerne les Papes d'Avignon, si un travail considérable, quoique encore incomplet, a été accompli pour les pontificats de Jean XXII et de Benoît XII (1316-1342), la publication est à peine amorcée pour ceux de Clément VI, d'Innocent VI et d'Urbain V (1342-1370), et que rien n'a paru des bulles de Grégoire XI (1370-1378).

Il est d'ailleurs plusieurs séries importantes de cette période dont la publication, non seulement n'a pas été entreprise, mais n'a été attribuée à personne : à savoir les Lettres communes de Clément VI, d'Urbain V et de Grégoire XI.

Quant aux lettres curiales de l'époque d'Avignon relatives à d'autres pays que la France, lettres que, par suite du plan primitivement adopté, les éditeurs des premiers fascicules ont omises, on pouvait se demander par quel procédé il serait possible de les faire entrer dans la publication. Or, dans le 2e fascicule des lettres curiales de Clément VI, qu'il a publié récemment, M. Deprez, pour la portion du Registre dont il s'occupait, a compris toutes les lettres curiales et secrètes, quelque nation qu'elles concernassent. La question est donc tranchée : les éditeurs des fascicules de Lettres curiales devront désormais y insérer toutes les Lettres curiales sans distinction ; mais, pour les portions des Registres dont ont été déjà publiées les seules lettres relatives à la France (c'est ce qui est arrivé pour les pontificats de Jean XXII, de Benoît XII, de Clément VI et d'Innocent VI) il faudra revenir en arrière, et comme M. l'abbé Vidal l'a déjà fait pour le règne de Benoît XII, consacrer des fascicules complémentaires aux lettres curiales relatives à d'autres nations.

On voit, par ce qui vient d'être dit, que l'œuvre entreprise il y a un demi-siècle est bien loin d'être achevée. Elle fait penser à cette ville italienne dont, jadis, les grandes familles voulurent, à l'envi, se construire des palais ; la construction de quelques-uns fut menée à bonne fin, beaucoup d'autres

Digitized by Google

demeurèrent inachevés et font maintenant figure de ruines. Je n'ai pas besoin de dire que cet état de choses provoque, surtout à l'étranger, des réflexions peu flatteuses pour notre amour-propre national.

Or, si quelques collaborateurs, sans doute découragés par ces lenteurs, semblent avoir délaissé le travail, il s'en faut que ce soit le cas de tous. Il en est beaucoup qui tiennent de la copie prête à première réquisition ou qui l'ont déjà fournie à l'éditeur. Cette copie est abondante : à titre d'exemples je signalerai la fin des registres de Grégoire IX, d'Alexandre IV, d'Urbain IV, de Grégoire X, et celle des lettres communes de Jean XXII [1]. De bons ouvriers ont travaillé ; mais l'œuvre de l'imprimeur semble frappée de paralysie.

La cause principale de cet arrêt est la pénurie des ressources pécuniaires. La subvention du Ministère de l'Instruction publique consiste en une souscription qui était autrefois de 105 exemplaires par fascicule et qui, en fait, n'est plus que de 80 exemplaires ; elle a ainsi diminué alors que tous les prix augmentaient dans des proportions connues de tous. Je suis convaincu que si les difficultés pécuniaires étaient résolues par un accord du Ministère et de l'éditeur, l'œuvre pourrait être reprise et, grâce à la bonne volonté de tous, ferait des progrès rapides.

Il semble donc nécessaire que l'Académie renouvelle auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique des instances très pressantes pour que cette question pécuniaire soit résolue, et qu'ainsi la Direction de l'École soit mise en état de poursuivre activement la publication des registres et de répondre aux vœux de tous ceux qui, en France et à l'étranger, s'intéressent à l'histoire du Moyen Age.

1. La copie des lettres curiales de Grégoire XI relatives à la France est prête depuis longtemps : toutefois elle devra être complétée par l'insertion des lettres relatives à d'autres pays.

Digitized by Google

ÉTAT DE L'IMPRESSION DES REGISTRES DES PAPES (juillet 1928)

Ire PÉRIODE : 1227-1305

Pontificats achevés:	Innocent IV, Honorius IV, Nicolas IV, et Benoît XI.
Pontificats pour lesquels il ne manque que la table :	Grégoire IX, Alexandre IV, Urbain IV, Clément IV et Grégoire X.
Pontificats dont la publication inachevée est plus ou moins avancée :	Nicolas III, Martin IV et Boniface VIII.
Pontificats qui n'ont été attribués à aucun éditeur, et ont été complètement omis :	Célestin IV, Innocent V, Hadrien V et Célestin V.

IIe PÉRIODE : PAPES D'AVIGNON (1316-1378)

Jean XXII.	Lettres curiales relatives à la France.	5 fascicules.
	Lettres curiales relatives à d'autres pays.	Néant, non attribuées.
	Lettres communes.	20 fascicules (près du terme
Benoît XII.	Lettres curiales relatives à la France.	Achevées.
	Lettres curiales relatives à d'autres pays.	3 fascicules.
	Lettres communes.	Achevées.
Clément VI.	Lettres curiales relatives à la France.	1 fascicule.
	Lettres curiales relatives à la France et à tous les pays	1 fascicule.
	Lettres communes.	Néant, non attribuées.
Innocent VI.	Lettres curiales relatives à la France.	1 fascicule.
	Lettres curiales relatives à d'autres pays.	Néant, non attribuées.
	Lettres communes.	Néant, non attribuées.
Urbain V.	Lettres curiales relatives à la France.	2 fascicules.
	Lettres curiales relatives à d'autres pays.	Néant.
	Lettres communes.	1 fascicule.
Grégoire XI.	Rien n'a été publié. Les lettres communes n'ont pas été attribuées.	

Digitized by Google

SÉANCE DU 1er JUIN

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le PRÉSIDENT rappelle que l'Académie, en déclarant la vacance du fauteuil de M. Senart, a remis à une séance ultérieure la fixation de la date de l'élection, et que la Compagnie doit également arrêter celle de la séance publique annuelle.

Le Bureau propose pour cette dernière la date du 23 novembre ; et pour l'exposé des titres, celle du 30. Le vote aurait lieu le 7 décembre.

Il en est ainsi décidé.

M. René DUSSAUD lit le rapport suivant :

« La Commission de Syrie propose à l'Académie d'accorder 3.000 francs au P. Mouterde pour poursuivre ses recherches épigraphiques dans la Syrie du Nord ; 10.000 francs au P. Poidebard, à l'effet de continuer son exploration dans la Haute-Djézireh. »

« D'autre part, la Commission propose à l'Académie la candidature de M. l'abbé Dupont, pour la place de membre de l'École archéologique française de Jérusalem en 1928-1929. »

Les trois propositions sont successivement adoptées.

M. le PRÉSIDENT fait savoir que l'Académie doit désigner un de ses membres pour remplacer le comte François Delaborde dans la commission de la Bibliothèque.

Y représentent déjà la Compagnie ; MM. Cagnat et Omont, membres de droit, et M. Chatelain, membre élu.

Au premier tour, M. Bémont obtient 3 voix; M. Coville, 2 voix ; M. de Laborde, 9 voix ; M. Mazon, 1 voix ; M. Moret, 1 voix ; M. Prou, 11 voix. — Pas de majorité.

Au second tour, M. Prou est élu par 27 voix contre 4 à M. de Laborde.

Après un comité secret, le PRÉSIDENT annonce que l'Académie a décerné le prix Clermont-Ganneau à M. J.-B. Chabot, pour l'ensemble de ses travaux.

Digitized by Google

M. Watelin entretient l'Académie des fouilles qu'il a récemment dirigées à Kish.

MM. Alexandre Moret et Edmond Pottier présentent des observations.

M. Henri Pirenne donne lecture d'un mémoire sur le commerce du papyrus dans la Gaule mérovingienne [1].

MM. Théodore Reinach, Camille Jullian, Gustave Glotz, présentent des observations.

COMMUNICATION

LE COMMERCE DU PAPYRUS DANS LA GAULE MÉROVINGIENNE, PAR M. HENRI PIRENNE, ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE.

Il est certain que l'on a écrit beaucoup plus à l'époque mérovingienne qu'à aucune autre époque subséquente avant le commencement du XIII^e^ siècle. Cela s'explique sans doute par le caractère méditerranéen que conserve l'occident de l'Europe jusqu'au moment où l'expansion de l'Islam, en lui fermant la mer, interrompt ses relations avec l'Orient et y fait dépérir tout ce qu'il retenait encore de la civilisation dont l'Empire Romain l'avait empreint [2].

Un des symptômes les plus frappants de cette décadence est la disparition complète de tout enseignement destiné aux laïques. A partir de la période carolingienne il ne subsiste plus d'écoles que dans l'Église, et pour de longs siècles la lecture et l'écriture deviennent le monopole des clercs [3]. La substitution de la minuscule à la cursive, c'est-

1. Voir ci-après.

2. Cf. H. Pirenne, *Mahomet et Charlemagne. Revue belge de philologie et d'histoire*, t. I, 1922, p. 77; *Un contraste économique. Mérovingiens et Carolingiens. Ibid.*, t. II, 1923, p. 223; *Les villes du Moyen Age*, p. 24, et suiv. (Bruxelles, 1927).

3. On n'a pas suffisamment remarqué la continuation, à l'époque mérovingienne, des écoles de grammaire, de rhétorique et de droit qui

Digitized by Google

à-dire d'une écriture à main posée à une écriture courante et rapide peut être considérée comme une conséquence de ce fait. La cursive répond à une civilisation où l'écriture est indispensable à la vie de la collectivité aussi bien qu'à celle des individus ; la minuscule est une calligraphie appropriée à la classe lettrée au sein de laquelle l'instruction se confine et se perpétue [1]. Il est hautement significatif de constater que la cursive reparaîtra à côté d'elle dans la première moitié du XIII^e^ siècle, c'est-à-dire précisément à l'époque où le progrès social et le développement de l'économie et de la culture laïques, généraliseront de nouveau le besoin de l'écriture.

Ce que nous pouvons savoir du commerce du papyrus dans la Gaule mérovingienne apporte à ces observations une confirmation assez intéressante.

Il est inutile de revenir ici sur ce que les diplomatistes et les paléographes nous ont appris de l'emploi du papyrus dans la chancellerie des rois mérovingiens et pour la confection des actes privés. Bornons-nous à rappeler que l'on se servit exclusivement du papyrus pour l'expédition des actes royaux jusque sous Clotaire III, et que c'est seulement entre 659 et 677 ou 679, qu'eut lieu la substitution

survécurent à la chute de l'Empire. L'enseignement y est encore tout laïque et le contraste est éclatant, à cet égard, avec la situation qu'il présente à partir du VIII^e^ siècle. Voy. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, IV, 46, VI, 9, X, 31 ; *Vitae Patrum*, 20 ; la *Vie de S. Didier*, éd. Poupardin, p. 2 ; la *Vita Boniti*, *Script. Rer. Merov.*, t. VI, p. 121. Les *Epistolae austriacae*, publiées *ibid.*, t. III, contiennent de nombreuses lettres de laïques. Les femmes elles-mêmes participaient à la culture littéraire. Voy. la *Vie de S. Didier*, *loc.cit.*, p. 10. Sur l'école de Toulouse, où enseigne le grammairien Virgilius, voy. A. Ernault, *De Virgilio Marone*. Paris, 1886. Cf. D. Tardi, *Bulletin Ducange*, 1927, p. 22 et suiv.

1. Il est intéressant de constater que l'Irlande, qui reçut l'écriture avec la culture latine mais qui ne participa point à la civilisation romaine et chez laquelle l'instruction fut, dès le début, exclusivement confinée dans le clergé, n'adopta jamais la cursive et ne se servit que de la semi-onciale qu'elle transforma. Voir Prou, *Manuel de paléographie*, 4^e^ édit., p. 98.

Digitized by Google

de parchemin au papyrus[1]. Quelques actes privés, en très petit nombre, ont encore été écrits sur cette dernière matière jusque vers la fin du VIIe siècle. C'est le cas par exemple d'une lettre de Magnarius abbé de Saint-Denis à Charlemagne, en 787, lettre écrite d'ailleurs non point en Gaule mais en Italie[2]. Il est certain qu'à cette époque ce que l'on pourrait appeler le « stock » de papyrus existant au nord des Alpes ne se renouvelait plus[3]. La preuve peut en être fournie par le fait qu'au IXe siècle le verso d'actes sur papyrus datant de l'époque mérovingienne servit çà et là à la transcription de chartes.

A elles seules, ces constatations de l'emploi du papyrus jusqu'à la fin du VIIe siècle ne nous autoriseraient pas à conclure que l'usage en était très répandu. On pourrait croire que la chancellerie royale et les particuliers n'y ont eu recours que sous l'empire de la tradition romaine et pour se conformer à celle-ci. H. Bresslau n'hésite pas à affirmer qu'au VIe siècle le papyrus ne devait se trouver en Gaule qu'en quantité très médiocre[4].

Mais à consulter les textes, on se persuade au contraire qu'il faisait l'objet d'une importation singulièrement

1. Prou, Manuel, p. 9. Cf. W. Erben, *Papyrus und Pergament in der* [illegible] *Mitteilungen des Instituts für oesterreichische Geschichtsforschung*, t. XXVI (1905), p. 123 et suiv. Le dernier privilège [illegible] papyrus [illegible] 1022.

2. [illegible] p. 36. On sait que l'emploi du papyrus [illegible] jusqu'au milieu du XIe siècle. Ce papyrus provenait [illegible] à l'abdication au Xe siècle. [illegible] cette ville entretenait avec l'Égypte [illegible] avec les infidèles. Wattenbach, [illegible] Il suppose que son usage se [illegible]

[illegible] sur papyrus après le VIIe siècle. 2. Prou, [illegible] de la [illegible] supérieure [illegible]

[illegible]

active. D'Égypte, les bateaux syriens en alimentaient le port de Marseille d'où il se répandait à l'intérieur du pays jusqu'aux confins septentrionaux de la monarchie franque. Il constituait, avec les épices, un des objets les plus importants du commerce méditerranéen [1]. C'était, pour les hommes de ce temps, un article d'autant plus courant qu'il ne servait pas seulement à l'écriture, mais qu'on l'employait aussi à la fabrication des chandelles et des mèches de veilleuses. Plusieurs passages de Grégoire de Tours nous montrent qu'à cet égard la Gaule mérovingienne conservait fidèlement les procédés de l'antiquité [2]. Et il résulte jusqu'à l'évidence de ces emplois domestiques du papyrus que son prix devait être très faible et, par conséquent, son abondance très considérable.

Cette abondance correspond elle-même à une très large diffusion de l'écriture et elle nous obligerait à l'admettre si elle n'était d'ailleurs attestée de la manière la plus probante. Sans doute on ne possède que très peu de chose des documents rédigés à l'époque mérovingienne. Et cela ne peut étonner personne. Le papyrus sur lequel ils étaient tracés est une matière fragile et d'une conservation malai-

1. Greg. Tur., *Hist. Franc.*, V, 5 : « O si te habuisset Massilia sacerdotem. Numquam naves oleum aut reliquas species detulissent nisi cartam tantum, quo majorem opportunitatem scribendi ad bonos infamandos haberes ». Il semble au contraire que le parchemin (*membrana*) à l'époque mérovingienne n'était employé que dans les monastères et était préparé par les moines eux-mêmes (Greg. Tur., *Vitae patrum*, éd. Krusch, p. 742). Il n'était donc pas un article de commerce. Il faut remarquer de plus que Grégoire dans l'ensemble de son œuvre ne le mentionne qu'une seule fois.

2. Greg. Tur., *De virtutibus sancti Martini*, III, 50 : « candelas ex cera ac papiro formatas » ; *Liber in gloria martyrum*, 103 ; *Liber vitae Patrum*, 8. Aldhelm, *De Virginitate* (*Mon. Germ. Hist. Auct. Antiq.*, t. XV p. 271) : « et papirus in centro (olei) positus velut fomes arvina vel sevo madefactus solito clarius lucesceret ». Cf. pour les temps antérieurs, Paoli, *Del papiro*, p. 34. On doit sans doute expliquer par cet usage le portugais *pavio* = mèche de chandelle, et l'espagnol *despabilar* = moucher une chandelle.

Digitized by Google

sée. A part quelques très rares originaux, nous ne connaissons plus les actes de cette époque que par des copies sur parchemin effectuées dans les siècles suivants ; mais il va de soi que l'on ne s'est soucié de transcrire sur parchemin que les actes dont le contenu présentait une valeur pratique par les droits qu'ils conféraient à leurs destinataires. Tout le monde sait que presque tous ceux qui sont venus jusqu'à nous consistent en donations de terres ou de privilèges ou se rapportent à l'organisation ecclésiastique. Or, on peut affirmer qu'ils ne constituent qu'une infime minorité dans l'ensemble des écrits du temps. A la différence de l'administration carolingienne, l'administration des rois mérovingiens avait conservé des restes de l'administration bureaucratique de l'Empire Romain. Si déchue qu'on veuille la supposer, elle comportait cependant un personnel considérable de scribes laïques qui s'étaient initiés dans les écoles de grammaire et de rhétorique, tout au moins à la connaissance de l'écriture et du calcul. C'est eux qui dressaient les registres de l'impôt[1], tenaient les comptes des tonlieux, servaient de greffiers auprès des tribunaux, rédigeaient la correspondance administrative et la multitude d'actes de toutes espèces dont nous ne connaissons plus l'existence que par les recueils de formules compilés à leur usage. Les villes en employaient de leur côté à l'enregistrement dans les *Gesta municipalia*. On en rencontrait d'autres dans l'entourage des évêques[2] et il s'en trouvait sans doute dans

1. Il suffira de renvoyer ici aux nombreuses mentions des registres royaux faites par Grégoire de Tours et que Krusch a signalées dans son édition au mot *regestum* de l'index. Non seulement le roi, mais les évêques avaient de ces registres. Grég. Tur., *Hist. Franc.*, X, 19.

2. Grég. Tur., *Hist. Franc.*, X, 19 : « sed puer ejus (episcopi) familiaris adfuit, qui haec notarum titulis per thomus chartarum comprehensa tenebat, unde non dubium fuit residentibus, haec ab eodem directa ». *De virtutibus sancti Martini*, IV, 10 : « Bodilo unus de notariis nostris cum stomachi lassitudine animo turbatus erat, ita ut nec scribere juxta consuetudinem nec excipere, et quae ei dictabantur vix poterat recensere ».

Digitized by Google

les maisons de tous les grands personnages[1]. Or de la multitude des feuilles de papyrus qu'ils ont noircies durant deux cents ans, nous ne possédons plus rien. A partir du VIIIe siècle personne n'éprouvant le besoin de s'encombrer des documents d'une administration périmée et d'une vie sociale disparue, ces paperasses ont été jetées au feu ou laissées à un abandon où elles n'ont pas tardé de périr. La rareté des actes mérovingiens ne doit donc pas nous faire illusion. Ils ne sont que les *rari nantes* échappés au gouffre de l'oubli. L'ironie de l'histoire a voulu que d'un temps où l'on a beaucoup écrit, il nous reste bien moins de choses que des époques postérieures où l'écriture était devenue un luxe. Qui nous dit, d'ailleurs, que ce n'est pas là le sort qui nous attend et qu'il ne viendra pas un moment où de nos déplorables et innombrables papiers de bois, les historiens de l'avenir ne trouveront plus trace ?

Nous serions certainement beaucoup mieux renseignés que nous ne le sommes sur le commerce du papyrus si justement tous les textes d'ordre administratif de l'époque mérovingienne n'avaient disparu. Nous en savons assez cependant pour être sûrs que l'on en trouvait toujours un approvisionnement considérable au port de Marseille. Une charte donnée à l'abbaye de Corbie par Chilpéric II le 29 avril 716 ne peut laisser là-dessus aucun doute[2]. Elle confirme deux chartes précédentes, perdues l'une et l'autre,

1. Pour l'emploi de scribes chez les laïques, voy. *Hist. Franc.*, IV, 46. Il s'agit d'un esclave du sénateur Felix « qui ad obsequium domini deputatus, ad studia litterarum cum eo positus, bene institutus emicuit. Nam de operibus Virgilii, legis Theodosianae libris artemque calculi aplene eruditus est ». Un peu plus loin, dans le même chapitre, il est question, à propos de la maison d'un citoyen de Clermont-Ferrand, du « libellare quo charte abdi solent », c'est-à-dire manifestement d'un meuble ou d'un réduit, bref d'une sorte de coffre-fort où l'on conservait les écrits importants,

2. Le meilleur texte en a été publiée par M. L. Levillain, *Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l'abbaye de Corbie*, p. 235 et suiv.

Digitized by Google

la première octroyée par Clotaire III entre 657 et 673, la seconde par Childéric II entre 673 et 675. Comme celles-ci elle accorde au monastère l'exemption des droits de tonlieu à Fos[1] pour quantité de denrées acquises chaque année par ses hommes au port de Marseille, ainsi que l'autorisation de requérir pour leur transport les chevaux de la poste. La nomenclature des denrées en question atteste l'activité des relations commerciales de la Gaule mérovingienne avec les contrées du bassin oriental de la Méditerranée. Outre 10.000 livres d'huile[2], elles consistent toutes en produits provenant de l'Afrique ou de l'Asie : 30 muids de garum, 30 livres de poivre, 150 livres de cumin, 2 livres de girofle, 1 livre de canelle, 2 livres de nard, 30 livres de la racine appelée costum, 50 livres de dattes, 100 livres de figues, 100 livres d'amandes, 30 livres de pistaches, 100 livres d'olives, 30 livres de l'aromate appelé hidrium, 150 livres de pois chiches, sans doute d'une espèce particulière, 20 livres de riz, 10 livres de piment doré, 10 peaux de l'espèce connue sous le nom de seoda, 10 cuirs de Cordoue. Cette liste significative s'achève par la mention de 50 rames de papyrus[3]. C'est du moins ainsi que j'interprète les mots « carta tomi L ». S'il ne peut y avoir de doute sur la signification de « carta[4] », il n'en est pas de même

1. A l'embouchure des Fossae Marianae. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. I, p. 199. Pour ce tonlieu, cf. Marculf, *Formulae*, éd. Zeumer, p. 107, n° 1.

2. L'huile était un des principaux articles de l'exportation orientale vers Marseille. Greg. Tur., *Hist. Franc.*, IV, 43; V, 5. *Gesta Dagoberti*, *Mon. Germ. Hist. Script rer. Merov.*, t. II, p. 406. Add. les diplômes de Clovis III du 5 juin 692, de Childebert III du 13 décembre 695, de Chilpéric II du 5 mars 716.

3. « Oleo lib. X milia, garo modios XXX, pipere lib. XXX, cumino lib. CL, cariofile lib. II, cinnamo lib. I, spico lib. II, costo lib. XXX, dactilibus lib. L, krigas lib. C, amandolus lib. C., pistacias lib. XXX, olivas lib. C, hidrio lib. C, cicer lib. CL, oridia lib. XX, auro pimento lib X, seoda pelles X, cordevise pelles X, carta tomi L ». Levillain, *loc. cit.*, p. 236.

4. L. Delisle, *Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie. Bibl. de l'École des Chartes*, 5e série, t. I (1860), p. 402, et Sickel, *Die Ur-*

Digitized by Google

de celle de « tomus ». Comme il est impossible de lui donner ici le sens de livre, force est bien d'y voir l'indication d'une quantité connue et traditionnelle dans le commerce du papyrus, analogue à ce qu'est de nos jours la rame dans le commerce du papier [1].

De la charte de Corbie nous pouvons donc déduire avec certitude que l'on pouvait se procurer du papyrus « en gros » dans l'entrepôt royal de Marseille jusqu'au commencement du VIII^e siècle [2]. Nous en conclurons aussi que l'on en consommait de très grandes quantités. Car enfin l'emploi de cinquante rames de papier par an suffirait même de nos jours à l'activité d'un bureau d'affaires ou d'administration. Si nous considérons les achats de Corbie comme une moyenne, nous serons donc forcés d'admettre que les monastères de la Gaule mérovingienne à eux seuls absorbaient une masse considérable de papyrus. Et il faut y ajouter la masse certainement beaucoup plus considérable encore que requéraient les besoins de l'organisation civile, de l'organisation ecclésiastique, ceux du commerce et de la correspondance des particuliers.

Le privilège dont les moines de Corbie jouissaient pour leur ravitaillement en papyrus appartenait sans doute aussi à d'autres abbayes. Mais il va de soi que le commerce

kunden der Karolinger, t. I, p. 288 ont traduit *carta* par parchemin. Mais on ne peut hésiter, avec M. Levillain, *op. cit.*, p. 68, n° 3, à rendre ici ce mot par papyrus, non seulement parce que *carta* et *papyrus* sont synonymes encore à cette époque, mais surtout parce qu'il s'agit de Marseille et que nous savons par Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, V, 5, que le papyrus était avec l'huile et les épices un des principaux articles du commerce de ce port.

1. M. Levillain, *op. cit.*, p. 69 et 198, traduit *tomus* par « main ». On peut évidemment hésiter entre la main et la rame qui, comme on sait, indique une quantité plus considérable.

2. Cet entrepôt est désigné dans le diplôme sous le nom de *cellarius*. Il faut peut-être voir dans ce mot un synonyme de *cataholus*, expression que d'autres diplômes relatifs au port de Marseille emploient avec les sens divers de quai et d'entrepôt. Voy. F. Vercauteren, *Cataplus et cataholus*. *Bulletin Ducange*, 1926, p. 98 et suiv.

Digitized by Google

devait, en règle générale, pourvoir à la demande d'une matière aussi largement employée. Un texte, dont le hasard a voulu qu'il provînt également de Corbie, nous en fournit la preuve évidente. Je fais allusion ici à quelques lignes insérées dans le *Brevis de Melle quod solvere debent majores*, lequel suit dans un de nos manuscrits la transcription des statuts de l'abbé Adalhard [1]. D'après M. Levillain et Mgr Lesne, ce manuscrit doit avoir été écrit peu après 986 [2]. La place que le texte en question y occupe après les statuts d'Adalhard, qui furent composés en 822, explique facilement que tous les érudits qui s'en sont occupés lui aient assigné une date comprisé entre cette année 822 et la fin du x[e] siècle. Il en est ainsi de Heyd [3], de A. Schulte [4], de P. Masson [5], de A. Schaube [6] et tout récemment de

1. Le meilleur texte s'en trouve dans Guérard, *Polyptyque de l'abbé Irminon*, t. II, p. 336 : « Istae sunt pigmentae quas ad Camaracum debemus comparare de singulis tantum, si pretium habemus : piper libras CXX, cimium similiter, gingember libras LXX, gariofile libras X, cinamomum libras XV, galingan libras X, reopontico libras X, custo libras X, pererum libras X, [reopontico libras X], spicum libras V, salviola libras X, granomastice libras X, thus libras X, gotsumber libras V, timiama, si inveneris bonum, libras II, mira libras III, sulfus libras X, minium libras III, auri pigmentum libras III, sanguinem draconis libras III, indium libras III, spongias X, pomicar X, adzeduarum bonum compara, storacem, calamita, libras X, de cera libras DC.

Custodibus ecclesiarum damus solidos IX, ad scolam solidos III, pulsantibus solidos III, matriculariis solidos V, scamatariis solidos III et denarios III, in sanguissugas solidos II, in funibus ad lectos, in mattas, in sponzias, in herbas ad potum fratrum, in cerasias ad medicinam libras VI argenti, ad Sanctum-Stephanum in papiros denarios II et in sevro denarios II, ad Sanctum-Petrum in papiros denarium I et in sevro denarium I, ad Sanctum-Johannem, similiter ».

2. L. Levillain, *Les statuts d'Adalhard*, dans *Le Moyen Age*, 1900, p. 336 ; E. Lesne, *L'économie domestique d'un monastère au IX[e] siècle d'après les statuts d'Adalhard, abbé de Corbie*, dans *Mélanges Lot*, p. 386, n. 3.

3. *Histoire du Commerce du Levant*, t. I, p. 93.

4. *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien*, t. I, p. 73.

5. *De Massiliensium negociationibus*, p. 132.

6. *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebiets*, p. 89.

Digitized by Google

E. Duprat [1]. Il est cependant impossible d'admettre une origine aussi tardive. Le texte remonte incontestablement à l'époque mérovingienne, sinon quant à sa forme, en tous cas quant à son contenu.

Celui-ci consiste essentiellement en une longue liste des épices que les moines de Corbie achetaient annuellement au marché de Cambrai, avec l'indication de leurs quantités. Or il suffit de parcourir cette liste pour y retrouver, augmentés de quelques autres, tous les produits orientaux cités dans le privilège de 716. Rien de plus simple à première vue, que d'expliquer cette concordance par la continuité de l'importation des épices au IX^e^ et au X^e^ siècle. C'est ce que n'ont pas manqué de faire les auteurs que je viens de citer. Mais tout ce que nous savons du mouvement économique à partir du VIII^e^ siècle nous prouve que l'intercourse, si actif encore à l'époque mérovingienne entre l'Orient et l'Occident, avait alors définitivement cessé de fonctionner. La soie a disparu des vêtements comme les épices de l'alimentation. Les *tractoriae* de l'époque mérovingienne mentionnent encore régulièrement ces dernières parmi les denrées à fournir aux fonctionnaires royaux en mission. Sous les Carolingiens au contraire, ces mêmes fonctionnaires en sont réduits à un ordinaire de beurre, d'œufs, de légumes et de viande de porc [2]. Si quelques juifs importent encore par les cols des Pyrénées et des Alpes ou peut-être

1. *Les relations de la Provence et du Levant du V^e^ siècle aux croisades*, dans *Séances et travaux du Congrès français de la Syrie*. Paris-Marseille, 1919, p. 86.

2. Comparez par exemple à cet égard la formule de *tractoria* de Marculf, éd. Zeumer, p. 49 et une formule analogue de l'époque carolingienne, *ibid.*, p. 292. La première mentionne, à côté de produits indigènes : le *garo*, le *cimino*, le *costo*, le *cariofilo*, le *spico*, le *cinamo*, le *granomastice*, le *dactalus*, les *pestacias*, les *amandolas*; la seconde ne contient plus en fait de menu que « panes, friscingas, porcellum sive agnum, pullos, ova, potus, sal, herbola, ortolanos..., formaticos, legumina, pisces. » Elle ne cite pas même le poivre ! Cf. F. L. Ganshof. *La Tractoria. Revue d'histoire du droit* (de Leide), 1927, p. 88 n. 2.

Digitized by Google

même par la vallée du Danube un peu de poivre et d'encens ainsi que des étoffes arabes ou byzantines qu'achètent les Églises et les grands seigneurs, c'en est fait cependant de ce commerce maritime qui, avant la mainmise de l'Islam sur la Méditerranée, approvisionnait si largement l'Europe occidentale des produits de l'Orient[1]. Les dattes et les figues, qui étaient encore de consommation courante au VII^e siècle, n'ont certainement jamais paru sur la table de Charlemagne et de ses successeurs. Il est absolument impossible qu'on ait pu s'en procurer après 822 ni au marché de Cambrai ni à n'importe quel autre marché de la Francia. Force est donc bien d'antidater, en le reportant au moins jusqu'au commencement du VIII^e siècle, le texte inséré en appendice aux statuts d'Adalhard. Comme il est arrivé si souvent, le scribe l'aura transcrit sans s'inquiéter de ce qu'il ne correspondait plus en rien à l'état de choses de son temps.

Ce qui est vrai des épices l'est aussi du papyrus mentionné dans les dernières lignes du texte en question. Lui

1. A. Schaube, *op. cit.*, p. 89, ne cite, pour établir l'existence du commerce d'Orient en Gaule au X^e siècle, que notre texte corbien, le don d'étoffes de pourpre fait par un évêque d'Augsbourg au monastère de Saint-Gall en 908, et deux passages d'Ekkehard relatifs au même monastère. Il y ajoute le texte fréquemment cité du voyageur arabe Tartusi qui, au X^e siècle (973), s'étonne de voir à Mayence quantité d'épices (G. Jacob, *Ein arabischer Berichterstatter aus dem X Jahrhundert*, p. 15). Tout cela s'explique par le colportage juif. Quand on pense que les Capitulaires ne citent pas une seule des épices dont l'usage était courant avant le VIII^e siècle, et qu'elles ne figurent jamais dans la littérature antérieure au XI^e siècle que comme des denrées de grand luxe, on ne peut s'empêcher de conclure qu'elles avaient disparu de l'alimentation et n'étaient donc plus un article du commerce normal. A l'époque mérovingienne au contraire, l'usage en était encore aussi généralement répandu qu'à la fin de l'Empire Romain. Je me réserve de revenir ailleurs sur ce fait essentiel de l'histoire économique. Je me bornerai à alléguer ici que le médecin grec Anthimus qui a vécu à la cour de Thierry I (511-534), y a écrit un traité des qualités digestives des aliments, qui suffirait à lui seul à prouver que les épices étaient alors un condiment aussi connu qu'indispensable. Voy. S. H. Weber, *Anthimus. De observatio* (sic) *ciborum*. Leide, 1924.

Digitized by Google

aussi, lui surtout avait disparu du commerce à l'époque carolingienne, et le fait qu'il figure dans notre document suffirait à lui seul pour faire reporter celui-ci à cent ans au moins avant 822.

Replacé en son temps, le texte corbien ajoute de précieuses indications aux données si fragmentaires que nous possédons sur le commerce du papyrus à l'époque mérovingienne. Si en effet, on pouvait acheter du papyrus à Cambrai, c'est-à-dire à l'extrême nord de la Gaule, jusqu'au commencement du VIII^e^ siècle, on sera obligé d'admettre qu'il en était de même, à plus forte raison, de tous les autres marchés du royaume. Manifestement le papyrus, concentré en gros à Marseille, alimentait dans toute la monarchie franque un commerce de détail rayonnant jusqu'aux extrémités du territoire. On en trouvait partout parce que le besoin s'en faisait partout sentir. Celui dont il est question dans le texte de Corbie ne servait probablement pas à l'écriture. On a vu plus haut qu'à cet égard, les moines se fournissaient directement à Marseille. Le papyrus qu'ils achetaient au marché de Cambrai ne devait servir qu'à fabriquer des mèches de chandelles. C'est ce que l'on peut supposer vraisemblablement en observant qu'il paraît bien avoir été acquis régulièrement en même temps que du suif (*sevrum* = *seburum*).

L'importation du papyrus a certainement cessé comme celle des épices, et pour la même raison, au commencement du VIII^e^ siècle. En ceci, les constatations de la diplomatique et celles de l'histoire économique sont entièrement d'accord et se confirment mutuellement. Le papyrus était devenu déjà assez rare à la fin du VII^e^ siècle, puisque la chancellerie royale en abandonna l'emploi après cette date. Depuis lors, il dut aller en se raréfiant sans cesse parce que les stocs qui en existaient dans le pays durent s'épuiser rapidement faute d'une alimentation suffisante par le commerce. A en croire le privilège de Corbie, il devait être

Digitized by Google

encore très abondant à Marseille en 716. Mais si l'on s'avise que ce privilège est la confirmation d'actes plus anciens que nous n'avons plus, on sera tenté de croire qu'il a reproduit sans y rien changer le contenu de ceux-ci, alors même qu'il ne répondait plus entièrement à la réalité. Tout ce que la diplomatique nous enseigne des procédés mécaniques de la transcription des chartes de confirmation autorise cette hypothèse. On admettra dès lors qu'en 716, le commerce du papyrus quoique déjà fort atteint manifestait pourtant encore quelque activité. Peu d'années après, il avait entièrement disparu. La preuve en est que dans les confirmations postérieures de leurs privilèges les moines de Corbie cessèrent de faire inscrire une clause devenue trop manifestement archaïque.

La conquête de l'Égypte par Omar en 634 n'explique point, comme on l'a cru quelquefois[1], l'extinction d'un commerce jadis si florissant. On sait, en effet, que la fabrication du papyrus ne fut pas affectée par cet événement. Elle passa seulement des mains des chrétiens dans celles des Musulmans[2]. Ce n'est donc pas parce que l'Égypte cessa de produire du papyrus que la Gaule cessa d'en être pourvue. La seule raison que l'on puisse donner de sa disparition est commerciale et non industrielle. A mesure que l'Islam étendit plus largement son emprise sur les côtes méditerranéennes, la navigation que les vaisseaux grecs avaient entretenue depuis l'antiquité entre les rivages de la mer Égée et ceux de la mer Tyrrhénienne décrut rapidement puis disparut en entier. Les navires byzantins ne se risquent plus, à partir du milieu du VIII^e siècle, au delà de la Sicile. Le vide se fait dans le port de Marseille. La Méditerranée, qui avait été durant tant de siècles le grand chemin des échanges entre tous les pays que baignent ses eaux et qui,

1. H. Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre*, t. I, p. 883.
2. Heyd, *op. cit.*, t. I, p. 89, n. 2.

Digitized by Google

malgré les invasions germaniques, avait continué d'établir entre eux une communauté de culture et une communauté économique qui survivaient à la destruction de l'Empire romain, n'est plus maintenant, passée au pouvoir d'une civilisation étrangère et hostile, qu'une barrière infranchissable. L'Occident coupé de l'Orient, et replié pour ainsi dire sur lui-même, se trouve placé dans des conditions nouvelles qu'il n'a jamais connues et qui sont proprement celles du Moyen Age. L'histoire du commerce du papyrus en Gaule confirme, par un exemple précis, cette colossale transformation de l'équilibre européen. Elle présente à ce titre un intérêt qui dépasse de beaucoup celui de la simple curiosité.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part de M. B. Saint-Jours, une brochure intitulée : *La double voie romaine de Dax à Bordeaux.*

SÉANCE DU 8 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. René Cagnat donne lecture d'une note de M. Émile Espérandieu relative à une inscription chrétienne récemment découverte à Narbonne[1].

MM. Paul Monceaux, Théodore Reinach et Camille Jullian présentent des observations.

COMMUNICATION

NOTE SUR UNE INSCRIPTION CHRÉTIENNE DE NARBONNE PAR M. ÉMILE ESPÉRANDIEU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE

J'ai eu l'honneur, il y a quelques mois, de communiquer

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

à l'Académie trois épitaphes chrétiennes, dont une de l'année 486, trouvées à Narbonne, en creusant les fondations d'un garage d'automobiles et données au Musée lapidaire de cette ville par M. Clément Robert, de Béziers [1].

Les mêmes fouilles viennent de produire la mise au jour d'une inscription monumentale, de l'époque chrétienne aussi, d'un intérêt considérable, et je dois encore à l'amabilité de M. Henry Rouzaud, ancien député, conservateur du Musée lapidaire de Narbonne, de pouvoir en adresser à l'Académie une copie.

On ne possède malheureusement qu'une partie de cette inscription, gravée sur trois fragments d'un linteau de porte de marbre blanc très probablement remployé. Voici la copie dont il s'agit; les lettres sont très nettes, sinon de bonne forme. Elles mesurent 0 m. 06 aux deux premières lignes, 0 m. 04 aux lignes suivantes. Les fragments ont 0 m. 55 de haut sur 0 m. 45 d'épaisseur environ. Leur longueur totale est de près de 2 mètres.

Il faut lire vraisemblablement :

1. *Comptes rendus des séances*, 1927, p. 244.

Digitized by Google

[D(e)o et (Christ)o miserante ?], ann(o) XXVIIII ep(i)s-(copa)t<i>us (sui ?), Rusticu[s, ep(iscopu)s,.....] Martis [.....]. Ne longitudinis et al[titudinis.....]; sacros(an)c(t)a eccl(esia), sol(idi) LVI; Projectus, pr(es)-b(yter), II; Venantius, diac(onus), I; Avitian[us,...]; Senat[or,.....]; Innocentius, sub[diac(onus),....]; vir inl(uster) Salutius [,.....]; v(ir) c(larissimus) Lympidius [.....; ...] nnius, I; [.....] nus, M; - + Glismo(n)da comitissa [.....] in ec(c)l(esia) [... ....] s(an)c(tu)s ep(i-copu)s.....

L'évêque dont il est question est connu, à Narbonne, par quatre textes, desquels le plus important, daté de l'année 445, concerne la construction de l'église qui a précédé la cathédrale actuelle de Saint-Just [1]. Rusticus, plus tard canonisé, était alors dans la dix-neuvième année de son épiscopat ; le nouveau texte est, par conséquent, de l'année 455 et, sans doute, du mois de mars. Il se rapporte encore à la construction d'une église dont il est facile de trouver le nom par la provenance des fragments. Effectivement, on les a découverts sur l'emplacement d'un bastion dit de Saint-Félix, du nom d'une chapelle qui existait au même endroit et qu'il fallut démolir, au XVII[e] siècle, pour améliorer l'enceinte de la ville[2]. Mais cette chapelle, située hors des murs, devait elle-même son nom et avait succédé à une église chrétienne qui est mentionnée par Grégoire de Tours.

Placée sous l'invocation de Félix, martyr de Girone, dont elle contenait les reliques, l'église en question, dit Grégoire, gênait Alaric II, par son campanile de bois

1. *C. I. L.*, XII, 5335 à 5338. Les auteurs du *Gallia christiana* (VI, col. 7) et, d'après eux, mais avec doute, Edmond Le Blant (*Inscrip. chrét. de la Gaule*, I, p. 466 ont écrit que ce texte, daté de 445, a été découvert à Minerve, très petite commune du canton d'Olonzac (Hérault). En réalité, on sait, par les papiers de Baluze conservés à la Bibliothèque nationale, qu'il a bien été trouvé à Narbonne. L'erreur provient de ce qu'il aurait été rencontré sur l'emplacement présumé d'un temple de Minerve.

2. Cf. *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*, I, p. 358.

Digitized by Google

qui coupait la vue que ce roi avait, de son palais, sur la belle plaine de la Livière, le long de l'Aude. Conseillé par son ministre, le jurisconsulte Léon, Alaric fit abattre le campanile ; mais Léon fut aussitôt frappé de cécité, en punition de son sacrilège [1].

C'est donc bien certainement de cette église de Saint-Félix que faisait partie le linteau de porte dont on a retrouvé les débris. L'authenticité de l'inscription qu'il fournit est tout à fait sûre, et je ne croirais pas utile de le dire, si celle du texte concernant l'église de Saint-Just n'y était intéressée. A la vérité, l'authenticité de ce dernier texte, gravé de même sur un linteau, est acceptée sans réserve, non seulement par les éditeurs du *Corpus*, mais aussi par presque tous les auteurs qui s'en sont occupés. On ne l'a mise en doute que depuis une trentaine d'années, en se fondant sur la rédaction insolite du texte et supposant qu'il pouvait avoir été fabriqué pour affranchir l'église de Saint-Just du droit de régale. Comme il existe une évidente analogie entre les inscriptions des deux linteaux, l'authenticité de l'une suffirait à assurer celle de l'autre ; mais il y a plus. Les deux documents parlent pareillement d'*oblationes* pour l'exécution des travaux et donnent les noms des souscripteurs, ainsi que le montant de chaque don volontaire. Or, un personnage appelé *Salutius* a souscrit à la fois pour Saint-Just et pour Saint-Félix, ce qui, du reste, n'a rien de surprenant, puisque ces églises ne paraissent bâties qu'à dix ans d'intervalle [2].

Un autre souscripteur pour Saint-Félix, le sénateur *Lympidius*, est connu par le grand poème sur la Narbonnaise que Sidoine Apollinaire envoya de Provence à Consentius le fils, dont il avait été l'hôte, lorsqu'il vint à Narbonne, en 463, un an après que la ville eut été cédée aux

1. Gregor. Turon., *De gloria martyrum*, I, 92.

2. Dans l'inscription de Saint-Just (t. XII, 5336), Hirschfeld a proposé de lire, au génitif, *Saluti[ani]* ; mais le nom est bien complet.

Digitized by Google

Visigoths par l'empereur Sévère III. Selon Sidoine, ce sénateur était du nombre des citoyens « très polis et premiers de la ville »[1]. L'évêque Rusticus était mort le 28 décembre 461.

Le texte nouvellement mis au jour est en trop mauvais état pour qu'il soit possible d'essayer de le restituer. Il présente une formule : *Ne longitudinis et al*[*titudinis*...] dont je ne connais aucun autre exemple. On ne voit pas, d'autre part, à quel titre la comtesse Glismonda, apparemment décédée quand le texte fut gravé, puisque son nom est précédé d'une croix, est nommée dans le document ? Glismonda, qui semble visigothe, avait peut-être obtenu d'être ensevelie dans l'église. Mais il faudrait alors supposer que la date de 455 n'est pas celle de l'achèvement de l'édifice et que les travaux durèrent encore quelques années, après la conquête de la Narbonnaise par le roi Théodoric II.

Une dernière remarque, tout épigraphique, est relative à la façon dont les souscriptions sont indiquées. Il semble bien qu'une quête parmi les fidèles ait produit cinquante-six sous d'or et qu'un souscripteur,... *nus*[2], en ait versé mille ; mais on ne saurait dire sûrement quelles sont les sommes qui correspondent aux sigles placés à la suite des autres noms. L'hypothèse d'un ou de deux sous d'or n'est pas admissible. Mommsen a conjecturé que, dans l'inscription relative à l'église de Saint-Just, l'abréviation ID signifiait quinze cents.

1. Sidon., *Carmina*, 23, *in fine*.

2. Ce personnage pourrait être Marinus ou Marcellinus, cités par Sidoine (*Carmina*, 23, *in fine*) parmi les premiers de Narbonne.

Digitized by Google

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LA NEUVIÈME SESSION DE L'UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE (21 A 23 MAI 1928), PAR M. E. POTTIER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE : LU DANS LA SÉANCE DU 8 JUIN 1928.

Treize nations se sont fait représenter à Bruxelles par vingt-deux délégués et huit adjoints. La Grèce, la Hongrie, la Roumanie, la Russie, la Yougoslavie n'avaient pas envoyé de représentants.

Au début de la session douze Commissions furent nommées pour s'occuper des travaux en cours et pour examiner les propositions nouvelles. Dans la séance finale lecture fut donnée des rapports généraux qui exposaient les résultats obtenus. Ces rapports sont imprimés dans le *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique* (Classe des Lettres et des Sciences) et l'on y trouvera tout le détail des délibérations. Je me contente, comme l'an dernier [1], de résumer les parties qui peuvent intéresser spécialement notre Académie.

I. CORPUS VASORUM ANTIQUORUM.

Dans le rapport général dont j'étais chargé j'ai examiné, nation par nation, les progrès réalisés par notre publication : — 1° *Angleterre*. M. Arthur Smith a présenté le fascicule III du British Museum rédigé par M. Walters et il a montré les planches tirées en phototypie pour le fascicule I du Musée de Cambridge. Il y a donc actuellement trois musées en ligne pour collaborer au *Corpus* anglais : Londres, Oxford, Cambridge. — 2° *Belgique*. M. F. Mayence a montré les maquettes photographiques de 50 planches destinées au fascicule II du Musée du Cinquantenaire de Bruxelles. Il a l'intention de terminer dans cette prochaine livraison, sans

1. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1927, p. 178.

Digitized by Google

doute plus volumineuse que les autres, toute la série des vases grecs. Resteront à publier les vases égyptiens et les vases gallo-romains. Il y aura un 4e fascicule complémentaire pour les petits musées d'Universités et pour les collections particulières. — 3° *Danemark*. Le fascicule III du Musée de Copenhague est offert par M. Lange de la part de MM. Blinkenberg et Johansen. La description des types les plus anciens est achevée et l'on aborde le groupe des produits attiques à figures rouges. La publication avance avec une grande régularité. — 4° *Hollande*. M. Salverda de Grave offre le fascicule I de la Collection Lunsingh Scheurleer, de La Haye, qui consacre l'entrée de la Hollande dans le cycle de nos collaborateurs. L'auteur des descriptions est le propriétaire même de cette belle collection, qui a libéralement transformé en musée public l'immeuble où il avait réuni ses antiquités. L'édition s'est faite à Paris et il nous a été très agréable de constater les vifs sentiments d'amitié que l'auteur, en toute occasion, a témoignés envers notre pays. — 5° *Italie*. M. Giglioli, qui s'est toujours montré un des plus solides soutiens de notre entreprise, avait apporté un copieux ensemble de documents : d'abord le fascicule III de la Villa Giulia à Rome et les maquettes en photographie du fascicule IV, puis des reproductions des vases de la collection du Musée des Conservateurs, au Capitole. Près de lui travaillent deux jeunes assistants qui, en dehors de Rome, s'occupent de réunir des matériaux pour le *Corpus* italien : l'un, M. Romanelli, a presque terminé une livraison du Musée de Lecce (au sud de Brindisi), qui va paraître sous peu ; l'autre, M. Laurinsich, élève de M. Ducati, promet pour l'an prochain un fascicule sur le Musée de Bologne, qui est un des plus riches de l'Italie. Il ne faut pas oublier que le sol italien est plus fertile qu'aucun autre en produits céramiques de l'antiquité ; la tâche des savants de ce pays sera donc la plus considérable et ils s'occupent avec activité de s'entourer de

Digitized by Google

collaborateurs compétents. — 6° *Pologne*. Le délégué de la Pologne, M. Rozwadowski, nous a fait savoir qu'une Commission spéciale s'était constituée à Cracovie et qu'elle avait fait exécuter des photographies pour la publication du musée Czartoriski. — 7° *France*. L'Académie connaît déjà les deux fascicules nouveaux que je lui ai présentés, celui de M. Félix Mouret pour ses fouilles d'Ensérune et celui de Mme S. Lambrino pour les vases de la Bibliothèque nationale. J'y ai joint un troisième apport, celui du fascicule V du Musée du Louvre, ce qui porte à huit le nombre des livraisons du *Corpus* français. Les photographies sont exécutées pour le fascicule II de la Bibliothèque Nationale et pour le fascicule VI du Louvre.

Classifications. — Notre éditeur a réuni sous couverture cartonnée les douze premières classifications qui forment ainsi un volume commode à consulter. Pour commencer le tome second nous disposons de deux nouvelles notices : n° 13, *East greek pottery* de Miss Eleonor R. Price ; n° 14, *Céramiques lacono-cyrénéennes* de M. Ch. Dugas.

En résumé, l'année 1927-1928 a produit huit fascicules nouveaux, six en préparation et deux classifications. La collection complète du *Corpus Vasorum* comprend maintenant vingt-deux fascicules parus, qui contiennent plus de dix mille figures ou détails de vases ; et quatorze classifications.

II. CATALOGUE DES MANUSCRITS ALCHIMIQUES.

Le rapporteur M. Delatte a présenté les tomes V et VI de la Collection. Le premier contient la description des manuscrits d'Espagne par M. Zuretti, qui a mené à bien et rapidement un travail comportant de grosses difficultés, et le résultat des recherches faites à Athènes par M. Severyns sur deux manuscrits assez récents, mais qui montrent la survivance de la pratique de l'alchimie jusqu'aux temps modernes. Dans le tome VI, le plus considérable, M. Bidez

Digitized by Google

a étudié certaines parties de l'œuvre de Michel Psellus, polygraphe du XI^e siècle. Il a reconnu que des rapports intimes unissent l'alchimie à d'autres spéculations comme la météorologie, la cosmologie, la démonologie, ce qui l'a amené à recourir à d'autres opuscules de cet écrivain dont la plupart étaient inédits et dont il a donné des éditions critiques. En préparation il faut mentionner le manuel de chimie découvert dans un manuscrit du Vatican qui sera édité dans le tome IV. Dans le tome VII seront réunis les inventaires des manuscrits et papyrus d'Allemagne, d'Autriche, de Hollande, de Suisse et des pays Scandinaves. On entrevoit à bref délai l'achèvement de cette grande tâche. Ensuite il sera nécessaire de consacrer un dernier tome à l'*Elenchus signorum* et à l'*Index graecitatis* qui seront encore confiés à l'infatigable dévouement de M. Zuretti.

Le premier volume du *Catalogue des manuscrits alchimiques latins*, entrepris sous le patronage de la British Academy et sous la direction de Sir Frederic Kenyon, a été publié par M^me Dorothea W. Singer sur un plan assez particulier ; la Belgique aura à examiner si elle doit adopter aussi, pour la même catégorie, le système innové par M^me Singer.

En Catalogne, aux Baléares, à Valence, les recherches entreprises par M. d'Alos-Moner n'ont encore abouti qu'à la découverte de peu de manuscrits ; ils ne peuvent faire l'objet d'une publication spéciale et devront se fondre dans le volume du Catalogue général de la péninsule ibérique.

Pour les manuscrits arabes on n'a pas encore dépassé la la phase des explorations dans les bibliothèques.

III. CORRESPONDANCE DE GROTIUS.

Le premier volume (1596 à 1618) vient d'être achevé et sera très prochainement mis en vente. La Pologne signale qu'elle fait procéder à une enquête dans les bibliothèques et collections publiques ou privées du pays pour retrouver

Digitized by Google

des ouvrages ou des lettres du grand juriste. Le Comité fera demander aux membres de l'Union s'il se trouve quelque part des exemplaires de la très rare *editio princeps* du livre *De jure belli ac pacis* (1625).

IV. DROIT COUTUMIER D'INDONÉSIE.

Malgré le caractère assez spécial du sujet, la proposition de l'Académie d'Amsterdam, faite en 1922, a excité l'intérêt de plusieurs nations : Amérique, Angleterre, France, Japon, Portugal. La préparation d'un *Dictionnaire* du droit coutumier d'Indonésie a été terminée en avril 1928. L'impression pourrait en être commencée. La Commission estime que la publication devrait comprendre un titre et une préface en français et que toutes les explications des mots indonésiens fournies dans une langue autre que le français (hollandais, anglais, espagnol) seraient accompagnées d'une traduction sommaire en français, de sorte qu'au fond la connaissance d'une seule langue suffirait pour utiliser l'ouvrage. Un spécimen de quelques pages, rédigé sur ces indications, sera soumis à l'examen de MM. Jusserand et Adatci à Paris. Trois sociétés hollandaises sont prêtes à fournir la moitié des frais de la publication qui se ferait par les soins de l'Académie d'Amsterdam. L'Union Académique Internationale s'engagerait à fournir l'autre moitié de la dépense (environ 60.000 francs belges) à répartir sur trois exercices (1928 à 1930).

Avant le vote de cette résolution, l'Assemblée, à l'unanimité, a décidé que chaque fois qu'une proposition de Commission entraînerait une dépense sur les fonds propres à l'Union, le Bureau serait mis à même d'examiner si la situation financière permet ces dépenses et il donnerait son avis, en séance, à l'Assemblée plénière. M. Leland, délégué des États-Unis, déclare que le Conseil des Sociétés savantes américaines contribuera volontiers aux frais de ce dictionnaire par une subvention de 6.000 francs en 1929. M. Jusserand

Digitized by Google

et M. Adatci exposent par quels moyens ils espèrent obtenir, de leur côté, une aide de leurs pays.

V. DICTIONNAIRE DU LATIN MÉDIÉVAL.

Après que M. Goelzer eut déposé sur le bureau le procès-verbal de la réunion du Comité Central, tenue à Paris au mois de janvier, et le fascicule 1 du 4e volume du *Bulletin Du Cange* (*Archivum latinitatis medii aevi*), M. Nicolau d'Olwer, délégué adjoint pour l'Espagne, lut un rapport détaillé sur un sujet qui, depuis plusieurs années, occupe et divise les huit ou neuf nations qui s'intéressent ou travaillent au Dictionnaire du latin médiéval. Il rappelle qu'à la réunion de Paris la question avait pris corps avec une proposition de M. Pirenne qui demandait nettement un changement dans le programme adopté. 1° La date des environs de l'an 1000 qu'on avait fixée est arbitraire et ne lui paraît pas répondre à des réalités littéraires ni linguistiques. 2° Le dépouillement complet de tous les textes exigera un travail si long que même cette publication d'une portion du latin médiéval ne pourrait pas aboutir avant un laps de temps considérable ; elle n'intéresserait d'ailleurs qu'une partie restreinte des lecteurs et serait une déception pour ceux, beaucoup plus nombreux, qui attendent un dictionnaire de la langue du bas Moyen Age, c'est-à-dire postérieur à l'an 1000. Pour ces raisons M. Pirenne, parlant au nom du Comité belge, serait d'avis de se borner aux textes les plus importants pour le dépouillement et, par contre, d'aller jusqu'à la Renaissance pour le choix des mots.

M. Goelzer a répondu que la proposition de M. Pirenne ne faisait que reprendre un projet soutenu au début de l'entreprise, mais écarté en 1922 par l'Assemblée de l'U.A.I., et il estime qu'il n'y a pas lieu de revenir sur des résolutions déjà votées qui ont déterminé le plan du Dictionnaire et la méthode de travail. Par déférence pour le Comité belge, la question a été de nouveau soumise au Comité

Digitized by Google

français en mars 1928, qui de nouveau a maintenu, à la majorité, son opinion sur le programme à suivre et n'a pas accepté les changements proposés.

De même, M. Ussani expose l'opinion du Comité italien qui s'accorde avec celle du Comité français. Non seulement il serait illogique de renoncer brusquement à un plan qu'on considérait comme arrêté, mais il convient de dire que la limite chronologique de l'an 1000 n'est pas plus arbitraire qu'une autre, car c'est vraiment après cette date qu'on aperçoit chez les peuples de langue romane la formation d'une conscience nouvelle; les temps anciens meurent, les temps nouveaux naissent. Cette différence est sensible dans la linguistique, car avant l'an 1000 le latin est la seule langue littéraire vivante; plus tard, il y a deux langues vivantes : celle des clercs (le latin), celle des laïcs (le vulgaire). De plus, en élargissant le plan, on ne rend pas le travail plus rapide, puisque le nombre des textes à dépouiller devient encore plus considérable. Qu'est-ce aussi qu'un texte « important » et un mot « intéressant », et comment décider le choix, si l'on ne se livre pas au préalable à une revue complète des textes? Pour le bas Moyen Age (après l'an 1000) M. Ussani ne voudrait pas renoncer à une collaboration internationale, mais il admettrait des lexiques partiels, divisés par spécialités (latin des juristes, latin de la scholastique, etc.), auxquels on pourrait travailler séparément.

Entre ces deux opinions contraires, les délégués des autres nations ont eu à prendre parti et les mêmes divergences se sont marquées dans les avis exprimés. M. Salverda de Grave (Hollande) lit une communication de M. de Groot d'après laquelle le Comité néerlandais est hostile à l'élargissement chronologique du dépouillement; tel est aussi l'opinion exprimée par M. Beeson (États-Unis) et par M. Hude (Danemark).

M. Nicolau d'Olwer (Espagne), se rapportant aux délibé-

Digitized by Google

rations du Comité catalan, fait observer qu'il y a deux langues distinctes à partir du IXe siècle : celle des textes littéraires qui se rapproche du latin ; celle des chartes, très différente, qui est le latin vulgaire, représentant les documents les plus nombreux et les plus riches. Arrêter l'étude des chartes à l'an 1000, c'est couper en deux un corps vivant. Pour faire un dictionnaire utile, il faut en porter la limite jusqu'à la fin du Moyen Age, jusqu'à la Renaissance.

M. Jusserand adhère aussi sur ce point aux idées de M. Pirenne ; M. Baxter (Grande-Bretagne) s'y rallie. Le Comité britannique ne voudrait pas rompre la collaboration établie depuis six ans, mais il voudrait l'élargir, car dans les pays du Nord la littérature et la documentation latines ne commencent qu'au XIe ou XIIe siècle, tandis que les peuples du sud de l'Europe sont seuls à avoir une tradition écrite, non interrompue, depuis les temps de l'Empire romain.

M. Koht (Norvège) appuie cette argumentation ; il ne s'agit pas d'un changement, mais d'une extension. Si elle avait lieu, la Norvège pourrait fournir une collaboration beaucoup plus intense. M. Michalski (Pologne) soutient la même thèse, car dans son pays on ne dispose que de textes bien postérieurs à l'an 1000.

M. le Président, résumant les débats, souligne les inconvénients de tout genre qu'il y aurait à changer radicalement les procédés suivis jusqu'ici et constate que, malgré les divergences, il y a une certaine unité de vues sur deux points : maintenir la collaboration internationale et user des résultats acquis, d'autre part apprécier l'intérêt de mettre sur pied aussitôt que possible un Dictionnaire du bas Moyen Age. M. Pirenne rédige alors une nouvelle proposition qui est approuvée à l'unanimité : 1° l'Union Académique décide que le Dictionnaire du latin médiéval, tel qu'il est entrepris et continué jusqu'à ce jour, sera achevé suivant

Digitized by Google

la méthode déjà adoptée. 2° Il sera entrepris à côté de lui par les Comités nationaux, travaillant d'accord avec le Comité central, le dépouillement des textes postérieurs à l'an 1000 jusqu'à la Renaissance, avec la collaboration de travailleurs nouveaux qu'il sera urgent de recruter dans le plus bref délai possible. La méthode de ce nouveau travail sera étudiée par les Comités nationaux, de manière à ce qu'elle puisse être soumise en janvier prochain au Comité central à Paris.

VI. FORMA ORBIS ROMANI ET COMPLÉMENTS AUX CORPUS D'INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES.

Le Rapport rédigé par M. G. Lugli, adjoint à la délégation italienne, constate qu'en France le directeur choisi par l'Académie des Inscriptions, M. Adrien Blanchet, a déployé la plus grande activité pour réunir les matériaux relatifs à la Gaule romaine, comme il était convenu. Il a déjà groupé 64 collaborateurs et il leur a adressé une circulaire contenant des instructions précises sur les observations qu'ils ont à faire et à reporter sur leurs fiches régionales. Cette circulaire et des spécimens de ces fiches sont soumis à la Commission qui en prend connaissance. M. le Président exprime toute sa satisfaction de recevoir ces renseignements et demande qu'une copie de ces instructions soit envoyée à la délégation italienne pour qu'elle en fasse son profit.

Pour l'Espagne M. d'Alos-Moner présente les épreuves du premier fascicule, qui paraîtra bientôt, de la *Forma Conventus Tarraconensis*. Le second fascicule est en préparation. L'Institut des Études catalanes, en adoptant les signes et la disposition du texte de la *Forma Italiae*, y a cependant introduit quelques modifications, à cause du nombre et de la nature des restes conservés dans le pays.

Pour l'Italie M. G. Lugli offre le fascicule de Circeii, qui forme la seconde partie du premier volume de la *Forma Italiae*, contenant 3 cartes, 4 phototypies, 20 hors-texte et

Digitized by Google

80 figures de texte. Avec l'architecte M. Gismondi il a préparé l'étude de Setia et Privernum ; avec M. Ashby, le spécialiste anglais bien connu, les plans et les cartes du territoire de Cures et Eretum (5e région Augustéenne). Notons encore les reliefs de la ville de Cora (1re région) exécutés par M. Bagnani avec l'aide de M. Gismondi, et un fascicule tout prêt pour l'impression de M. Barrocelli sur la ville d'Augusta Praetoria et sur la vallée d'Aoste (11e région). La Direction générale des Antiquités et des Beaux Arts a commencé l'édition d'une carte archéologique de la 7e région (Étrurie) qui fournira un inventaire préliminaire des monuments archéologiques déjà connus. Les membres de la Commission reçoivent aussi une brochure contenant des instructions pour les collaborateurs italiens, avec la liste des signes à employer.

En ce qui concerne les compléments aux *Corpus Inscriptionum latinarum*, le Rapport signale qu'en France M. le Ct Espérandieu a remis à l'Académie des Inscriptions le manuscrit complet du Supplément au tome XII (Inscr. de la Narbonnaise). M. le Président demande si la rédaction du Supplément est conforme à l'ancien volume publié, ou si l'on a adopté un autre système pour le format, la langue employée dans les commentaires, la reproduction des inscriptions, etc. Ces informations lui seront envoyées de Paris. — Pour l'Italie M. de Sanctis fait savoir que les travaux préparatoires embrassent les 8e, 10e et 11e régions d'Auguste et il compte présenter dans la prochaine session le premier fascicule de la publication épigraphique italienne. — En Angleterre les travaux pour la publication intégrale des inscriptions latines de la région britannique sont confiés à M. Stuart Jones. — Pour le territoire tchécoslovaque M. Tille se chargera de demander à M. Stocky et à M. Schranil de dresser une carte des routes romaines à l'échelle de la *Forma orbis terrarum* au temps des Romains.

Digitized by Google

VII. DOCUMENTS HISTORIQUES INÉDITS CONCERNANT LE JAPON.

Le Rapporteur M. van Vollenhoven informe la Commission que M. Itazawa, chargé de mission de l'Académie Impériale du Japon, a fait des copies des « notes quotidiennes » des anciennes factories hollandaises au Japon, entre les dates de 1631 et 1647. Grâce à l'initiative de M. Jusserand, M. Nakamura a réussi à faire exécuter de nombreuses copies dans les riches trésors des bibliothèques de Paris et l'on pense avoir sous peu une permission semblable pour les archives du Ministère des affaires étrangères, de la Guerre et de la Marine. Ensuite on commencera les recherches dans les archives et les bibliothèques d'Espagne, en suivant les indications d'une note de M. d'Alos-Moner qui est annexée au même rapport. M. Jusserand appelle l'attention sur un voyage fait au Japon en 1877/78 par un consul français, M. de Vienne, qui en avait rapporté d'intéressantes observations. M. Leland, de New-York, s'enquerra des documents qu'on pourrait trouver aux Iles Philippines.

VIII. CORPUS DES MOSAÏQUES DE GRÈCE.

Le délégué de Grèce, M. Oikonomos, est absent et il a envoyé une lettre d'excuses, exprimant tous ses regrets d'avoir été inopinément retenu à Athènes au moment de son départ. Pour le remplacer, M. Pottier explique le fonctionnement des deux Commissions qui, l'une à Athènes, l'autre à Paris, s'occupent de la publication. Actuellement la tâche de la Commission française est terminée pour la première livraison dont elle a fait exécuter l'illustration, comprenant vingt et une planches, dont neuf en couleurs, douze en noir et quinze figures en similis. Dès que le texte descriptif aura été envoyé à Paris par les savants hellènes, l'impression en sera commencée aussitôt. M. de Sanctis et M. Lugli expriment le vœu que des spécimens des planches et du texte soient envoyés à Rome, afin que les savants

Digitized by Google

italiens puissent accorder leurs propres publications de mosaïques avec celles de l'ouvrage grec.

IX. ICONOGRAPHIA CELTICA.

L'an dernier M. Rozwadewski, délégué polonais, avait présenté à l'Union quelques feuilles imprimées pour le second volume du regretté savant P. Bienkowski, décédé avant d'avoir pu achever son grand ouvrage sur les Celtes. Ce second volume vient de paraître par les soins de l'Académie de Cracovie et sous le patronage de l'U. A. I. Il est intitulé : *Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains, avec des recherches iconographiques sur quelques autres peuples barbares.* L'illustration en est abondante et constitue un répertoire précieux pour la connaissance des populations barbares qui ont si souvent lutté contre les forces romaines.

X. CATALOGUE DES BIBLIOGRAPHIES COURANTES.

J'ai indiqué l'an dernier le caractère particulier et restreint de la bibliographie entreprise par le Conseil des Sociétés Savantes d'Amérique ; il s'agit de dresser le Catalogue de toutes les bibliographies qui paraissent dans des revues et des périodiques courants, dans l'ordre des sciences cultivées par les corps savants affiliés à l'U. A. I. C'est dire, par conséquent, que les bibliographies qui ressortissent aux sciences mathématiques, physiques, médicales, etc., en sont exclues. On écarte aussi les bibliographies établies par les libraires comme simples catalogues commerciaux. On n'y introduit les ouvrages sur la littérature ou sur l'art que dans la mesure où ces productions se rattachent aux sujets dont s'occupe l'Union. M. Leland, au nom de la Commission, expose que l'enquête s'est étendue cette année à 363 revues. On recueille des renseignements sur chaque revue, sur son contenu, sur les listes bibliographiques qu'elle contient, sur la méthode qu'elle emploie pour analy-

Digitized by Google

ser les livres, etc. Un ensemble d'environ 150 à 200 notices de ce genre ont été réunies. Le travail est donc en bonne voie et l'on espère que l'ensemble prêt pour l'impression pourrait être présenté en 1929.

A côté de ces travaux dont plusieurs sont en cours depuis un certain nombre d'années, nous avons à signaler deux propositions nouvelles, l'une émanant de l'Académie de Belgique, l'autre de l'Académie de Pologne.

XI. UNIFICATION DES MÉTHODES A SUIVRE ET DES SIGNES CONVENTIONNELS A EMPLOYER DANS LES ÉDITIONS SAVANTES.

M. d'Alos a été chargé du rapport à faire sur les délibérations de la commission qui avait à examiner le mémoire lu par M. Bidez sur le projet émanant de l'Académie belge. Ce mémoire, divisé en deux parties, traite des désaccords qui existent actuellement entre les éditeurs de textes pour l'emploi des signes graphiques (guillemets, parenthèses, tirets, crochets, etc.) qui non seulement diffèrent, mais ont parfois un sens contraire suivant les pays qui en usent ; en second lieu, il examine l'opportunité de donner aux éditeurs certains conseils sur le choix et la disposition des remarques qui forment l'apparat critique d'une édition savante (variantes, intercalations, corrections, etc.).

M. le Président fait remarquer l'importance de la proposition qui aborde des questions très vastes et très compliquées et il ajoute qu'il y a des domaines où les systèmes actuellement suivis ne peuvent guère être changés, comme celui des inscriptions classiques, celui des papyrus, et que d'ailleurs en ces matières une certaine unification existe déjà entre pays différents. M. Pirenne pense qu'il faudrait s'en tenir à des mesures essentiellement pratiques et, par exemple, convenir entre les Académies associées qu'elles se serviront des mêmes signes, parmi lesquels il conviendrait de ranger les abréviations par lettres ou groupes de lettres des ouvrages cités. La Commission est d'avis qu'il ne peut

Digitized by Google

être question de demander aux directeurs des Collections de textes déjà commencées de renoncer aux systèmes qu'ils ont adoptés. M. Ussani suggère que l'on pourrait au préalable demander l'avis des éditeurs des grandes collections d'éditions en Angleterre, en France, en Italie, et il propose de renvoyer à l'an prochain les résolutions relatives à ce sujet. Il en est ainsi décidé et l'on nomme une Commission peu nombreuse chargée de rédiger un avant-projet qui sera soumis à l'Union.

Quant à la seconde partie du mémoire de M. Bidez, une Commission spéciale s'est réunie, séance tenante, pour l'examiner et elle a prié M. Bidez de préparer aussi pour 1929 un exposé des vœux qui paraissent devoir être retenus pour la constitution scientifique et méthodique des apparats critiques dans les éditions d'auteurs.

XII. CORPUS PHILOSOPHORUM MEDII AEVI.

Le Délégué de l'Académie de Cracovie, M. Michalski, a lu à la Commission un exposé très détaillé du plan d'une grande publication qui comprendrait les traductions latines des philosophes arabes du Moyen Age et la réédition scientifique des traductions latines médiévales d'Aristote. Ce serait la condition fondamentale d'une histoire qui marquerait les étapes de l'assimilation de la pensée grecque et de la pensée arabe par l'Occident latin, dont les conséquences ont été si considérables sur la formation de la pensée scolastique et philosophique du monde moderne.

M. Baxter lit un court rapport sur ce projet que la Commission a accueilli avec une vive sympathie. Elle invite l'auteur à en adresser le texte, complété et amendé, sans omettre l'estimation des frais à prévoir, au Bureau de l'Union, qui se chargera de l'envoyer aux diverses Académies associées, afin que celles-ci puissent donner leur avis dans la prochaine session.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, de la part de l'auteur, M. Wuilleumier, le *Supplément* du *Musée d'Alger*.

M. Charles DIEHL a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Jean Papadopoulos, professeur à l'Université de Salonique, un volume intitulé : *Les palais et les églises de Blachernes*. On sait quelle a été, dans l'histoire de Byzance, la célébrité du sanctuaire de la Vierge de Blachernes, protectrice de la cité ; on y conservait une relique et une œuvre fameuses ; c'était un lieu illustre de miracles et de guérisons. Les empereurs aussi eurent de bonne heure une résidence dans ce quartier de la ville, et depuis la fin du XI^e^ siècle, Comnènes et Paléologues habitèrent les palais somptueux qu'on construisit alors aux Blachernes. De tout ce passé glorieux, aujourd'hui il ne nous reste guère que quelques ruines. C'est le grand mérite de M. Papadopoulos d'avoir, en rassemblant les textes, en utilisant certaines sources inédites ou peu connues, en étudiant surtout le terrain et les découvertes fortuites qui y ont été faites en ces dernières années, rendu la vie à tout ce passé. Il nous a donné, sur le culte de la Vierge, des Blachernes, sur les sanctuaires et sur les palais, une étude excellente, intéressante pour l'histoire de Byzance, plus précieuse encore pour la topographie de Constantinople au moyen âge et la connaissance d'un quartier qui fut, à une époque, le plus illustre et le plus élégant de la ville impériale.

SÉANCE DU 15 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le Président du Comité du Centenaire d'Arthur de La Borderie, prie l'Académie de se faire représenter à la cérémonie organisée à Vitré le 22 septembre prochain.

La Compagnie accepte cette invitation et charge M. Alexandre de Laborde, qui occupe le fauteuil de La Borderie de la représenter à Vitré.

M. Ferdinand BRUNOT fait une lecture sur les mots témoins de l'histoire.

Digitized by Google

M. Paul Deschamps, conservateur du Musée de Sculpture comparée du Trocadéro, rend compte de la mission qu'il a accomplie en Syrie en compagnie de M. François Anus, architecte D. P. L. G. et du capitaine Fréd. Lamblin, de l'Armée du Levant. Le but principal de la mission était l'étude du Krak des Chevaliers situé dans les monts des Alaouïtes au Nord du Liban. Le Krak qui fut construit à l'époque des Croisades est peut-être la forteresse la mieux conservée et présentant l'ensemble le plus complet de tous les châteaux forts élevés au moyen âge par des architectes français non seulement en Terre Sainte mais en France. La mission a fait opérer des déblaiements qui ont amené la découverte de plusieurs portes de la forteresse, d'un puits et de citernes, d'inscriptions françaises et arabes. Le cimetière des Chevaliers de l'Ordre de l'Hôpital qui gardèrent le Krak de 1142 à 1271 a été retrouvé près de la chapelle romane du château. Les déblaiements sont à présent continués par la main-d'œuvre militaire et bientôt les touristes pourront parcourir dans ce château d'immenses salles, dont l'une longue de 120 mètres et haute de 10 mètres, qui étaient entièrement comblées depuis des siècles. M. Anus a relevé le plan complet du Krak ainsi que les plans d'autres châteaux francs étudiés par la mission, ceux de Safita, de Margat, de Sayoun ; ce dernier, le plus vaste des châteaux de Terre Sainte, occupe une superficie de plus de cinq hectares.

M. Paul Deschamps accompagne sa communication de nombreuses projections.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part de Mme Hartwig Derembourg, un volume intitulé : *Les Manuscrits arabes de l'Escurial*, décrits d'après les notes d'Hartwig Derembourg, revues et mises à jour par Levi-Provensal (Paris, 1928, in-4°).

M. François Thureau-Dangin fait hommage de son *Syllabaire accadien* (Paris, 1926, in-4°) et du tome XIV des *Textes Cunéiformes* consacré aux *Tablettes cappadociennes*.

M. Edmond Pottier dépose l'*Index analytique* de ses trois *Albums des Vases du Louvre*.

Digitized by Google

M. Michel Rostovtseff offre un volume dont il est l'auteur, intitulé *Mystic Italy*.

SÉANCE DU 22 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Michel Rostovtseff communique la note suivante :

« M. Ch. Virolleaud, Directeur du Service des Antiquités de la Syrie et du Liban a bien voulu m'envoyer, avec une lettre du 11 mai 1928, deux photographies d'inscriptions grecques trouvées à Helboun ou Halboun et conservées actuellement au Musée de l'Académie de Damas. Les photographies ont été faites par le Directeur du Musée susdit, l'Émir Djaffar.

Les deux fragments, probablement de deux épistyles d'un ou de deux édifices, ne sont pas difficiles à restituer. Tous les deux sont datés du règne d'un roi bien connu, Agrippa II, arrière-petit-fils du fameux Hérode. On sait que nous possédons plusieurs inscriptions d'Agrippa II qui a eu un règne très long (50-93(?) ou 55-93 (?) après J.-C.) et de son père le fameux Agrippa I [1]. Elles débutent presque toutes par la même formule et proviennent de localités diverses du royaume fort étendu de ces deux souverains. A Helboun même on a déjà trouvé deux fragments dont le premier a été publié par Porter dans son livre bien connu : *Five years in Damascus*, I, p. 338 et reproduit et complété depuis par Waddington (*Inscr. de la Syrie* 2552), qui a ajouté le second fragment (*Ibid.*, 2553). Ces inscriptions ont été réimprimées depuis par Dittenberger (*Or. gr. Insc.*, n° 920) (un seul fragment) et R. Cagnat (*Insc. gr. ad r. r. pertinentes*, III, 1089 et 1090). Je note en passant qu'à l'aide de nos inscriptions et des autres relatives aux mêmes souverains le grand fragment de Porter doit être restitué d'une manière un peu différente de celle qui a été adoptée par Waddington et reproduite par Dittenberger et Cagnat.

1. Sur les deux Agrippa v. Rosenberg, *Pauly-Wissowa-Kroll, Realencycl.*, 1, p. 143 et suiv., n°s 53 et 54.

Digitized by Google

Le grand fragment du Musée de Damas se laisse reconstituer complètement (comp. la grande inscription de Seia ou Si'a, Dittenberger, *Or. gr. Inscr.*, 419):

ἐπὶ βασι]λέος μεγάλου Μάρκου Ἰου-
λίου Ἀγρίπ]πα τοῦ ἐγ μεγάλου βασιλέ-
ος Ἀγρίππ]α εὐσεβοῦς φιλοκαίσαρος
καὶ φιλορω]μαίου ἡ στοὰ ἐξ ἱερατι-
κῶν ἐγέ]νετο

Il est évident que sous le règne d'Agrippa II le temple ou la cité de Helboun ou Halboun (Chalybon), le grand centre de la production de vin[1], se sont enrichis de nouveaux bâtiments, entre autres un grand portique. Ce grand portique a été fait ἐξ ἱερατι[κῶν] i. e. προσόδων ou χρημάτων d'après ma restitution. La signification de ce terme ne peut pas être précisée. On peut penser au produit net de la vente des offices sacerdotaux ou au revenu du temple en général, i. e. aux ressources de la caisse sacrée ou aux revenus d'un impôt au profit du temple. L'expression revient souvent dans les textes de la Syrie de l'époque romaine[2].

Comme je l'ai déjà dit, la restitution de cette inscription nous permet de penser à une autre restitution de l'inscription antérieurement connue d'Agrippa qui provient de Halboun.

Je crois qu'on devrait la lire : ἐπὶ βασιλέως μεγάλου Μάρκο[υ Ἰουλίου Ἀγρίππα τοῦ ἐγ μεγάλου βασιλέως Ἀγρίππα φιλο]καίσαρος καὶ φιλορωμαίων (sic) [..... ἐκ τῶν] | ἰδίων ἀνέθηκαν διὰ ἐπιμελητοῦ το[ῦ nom propre ou τ[οῦ προγεγραμμένου] Le rôle qu'ont joué les épimélètes spéciaux dans la construction des édifices par les communes ou villages en Syrie est bien connu. La restitution το[ῦ προγεγραμμένου] se base sur l'inscription n° 1021 des *Insc. gr. ad r. r. pert.* III ; de même teneur devait être l'inscription de Halboun, *ibid.*, n° 1090.

Le second fragment du Musée de Damas provenant de Halboun est bien plus petit et ne se laisse pas restituer complète-

1. Dittenberger, *Or. gr. Inscr.* 420, notes, et R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie*, p. 285 et suiv.

2. Par ex. Cagnat, *Inscr. gr. ad. r. r. pert.*, 1096, 1137, 1293 ; *Greek and Latin inscr. in Syria, Publ. of the Princeton Expedition, Section A, Southern Syria*, n° 155.

Digitized by Google

ment. Mais il est évident que nous avons devant nous le début et le commencement d'une seconde ligne d'une inscription tout à fait semblable à la première. Je lis en conséquent :

ἐπὶ βασιλέως μ[εγάλου etc.

Μα]μβογαῖος Ι.....

La construction de l'édifice auquel appartenait notre inscription a donc été faite par un certain Μαμβογαῖος. La restitution de ce nom se base sur l'inscription de Sannemein (Dittenberger, *Or. gr. Inscr.*, 426 : ἔτους λζ′ τοῦ καὶ λβ′ [βασιλέως Ἀγρίππα] κυ[ρί]ου.... Μ]αββογαῖος Φίλω[νος καὶ οἱ] υἱοὶ οἰκοδόμησαν | [τὴν θύ]ραν, etc. La forme Μαμβογαῖος apparaît dans deux inscriptions de Halboun, publiées par Waddington 2554 et 2555 : Λυσίας Μαμβογαίου ἀνέθηκεν et dans l'inscription de la *Princeton Expedition*, *Section A*, *Southern Syria*, n° 797, 9. Pouvons nous admettre que le Mambogaios de notre inscription et celui de l'inscription de Sannemein (ou Is-Sanamen) du Hauran sont la même personne? Je ne crois pas, car le nom du père de notre Mambogaios débute par un M ou un Λ et non un Φ . On pourrait penser à l'un des fils du Mambogaios nommés dans l'inscription de Sannemein ou à un membre de la famille de Lysias de Halboun.

Les inscriptions que je viens de présenter ont une assez grande importance historique. Elles nous démontrent une fois de plus l'importance et la grande extension du royaume des descendants de Hérode le Grand, les derniers vassaux de Rome en Syrie, leur richesse et leur activité. Il serait très intéressant de fouiller à Halboun et de retrouver les ruines des édifices dont parlent nos inscriptions. »

M. H. Labande donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Henry Cochin [1].

M. Franz Cumont lit un mémoire du R.P. Poidebard sur la route d'Antioche à Chalcis dont l'empereur Julien, qui la suivit en 363, signale déjà les difficultés dans une de ses lettres. Des coupes pratiquées à deux endroits de cette chaussée, l'une dans un marécage, l'autre en montagne, ont révélé les détails de sa construction, adaptée par les ingénieurs romains à la nature du

1. Voir à l'Appendice.

Digitized by Google

terrain. Dans la première section, une éminence qui recouvre le dallage proviendrait d'un arc monumental sous lequel passait la route.

M. Paul MONCEAUX présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom de M. Eugenio Casanova, surintendant des archives du royaume d'Italie, son livre intitulé : *Archivistica.*

M. Paul PELLIOT fait hommage, de la part du professeur Luigi Foscolo Benedetto, de son édition de *Marco Polo*, parue à Florence sous les auspices du Comité géographique national italien.

M. Paul MONCEAUX offre un ouvrage intitulé *La vraie Légende Dorée*, recueil de relations de martyre, traduites avec introduction et notices.

M. Gustave GLOTZ présente son volume sur *La Cité Grecque*, édité dans la *Bibliothèque de synthèse historique.*

La parole est à M. THOMAS pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie de la part de son associé étranger, M. le sénateur Pio Rajna, un tirage à part des *Studi medievali* (nuova serie, 1928, p. 4-36), intitulé : « Le denominazioni *trivium* et *quadrivium*, con un singolare accessorio ».

Il est acquis que le sens figuré de *quadrivium* apparaît pour la première fois dans l'*Arithmetica* de Boèce, où n'existe pas le sens correspondant de *trivium*, lequel ne se trouve que plus tard dans un commentaire sur l'*Art poétique* d'Horace, dont la date est incertaine, mais que M. Rajna ne croit pas légitime d'attribuer, comme on le fait généralement, à Alcuin. Dans ce même commentaire, on remarque la mention d'un drame liturgique consacré au festin d'Hérode et à la décollation de saint Jean-Baptiste, mention qui paraît être une glose postérieure introduite dans le texte par le seul manuscrit conservé, probablement du XI^e^ siècle, et qui doit être postérieure à la découverte du chef de saint Jean-Baptiste faite à Saint-Jean-d'Angély vers l'an 1020. Le passage où *trivium* voisine avec *quadrivium* semble bien être original. M. Rajna est porté à croire que le commentaire, dont il étudie minutieusement certaines particularités linguistiques, a été rédigé en territoire roman au IX^e^ siècle. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 29 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. le Comte du Mesnil de Buisson fait un compte rendu de sa récente campagne de fouilles à Mishrifé (Qatna), où les ruines du palais royal et de divers sanctuaires ont été mises au jour.

M. René Dussaud présente des observations [1].

M. Rostovtseff entretient la compagnie des fouilles faites par l'Université de Yale et l'Académie des Inscriptions à Doura-Europos sur l'Euphrate, fouilles conduites par M. Pillet et commencées en 1922-1923 par M. Cumont [2].

MM. Franz Cumont et Théodore Reinach présentent des observations.

COMMUNICATION

RAPPORT SOMMAIRE CONCERNANT LA CAMPAGNE DE FOUILLES DE 1928 A MISHRIFÉ (QAṬNA), PAR LE COMTE DU MESNIL DU BUISSON.

« Les fouilles ont commencé le 6 mars et se sont terminées le 5 juin. Mon principal collaborateur était M. Georges Ploix de Rotrou, qui a terminé les travaux après mon départ, mettant au jour les tablettes en écriture cunéiforme dont il sera plus loin question. MM. Pourchet, détaché de l'Armée du Levant, Maurice Le Palud, photographe, Ibrahim Zein et Basile Wadi, interprètes, m'ont aussi rendu grand service.

Les fouilles ont porté sur des ouvrages de défense à la Porte du Sud et à l'ouvrage Clermont-Ganneau, des édifices civils, près de la même Porte du Sud (§ I), des sanctuaires et palais à la Butte de l'Église (§ II). La recherche

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

des tombeaux s'est poursuivie par des sondages dans la coupole de Loth et par la découverte d'un tombeau IV sur la Butte de l'Église (§ III).

I. — OUVRAGES DÉFENSIFS ET ÉDIFICES CIVILS.

Le déblaiement de la Porte du Sud a été très fortement poussé cette année. Il laisse apercevoir une large chaussée et une construction de maçonnerie composée de deux tours flanquant la porte proprement dite, différente des Portes à *ḫilani* découvertes jusqu'ici. Cette porte se trouvant en retrait par rapport à la croupe orientale du rempart, couronnée par une grosse tour de flanquement qui commandait tout le fossé occidental et les sources. La défense était complétée par un mamelon avancé qui devait encore porter une tour. Enfin il n'est pas impossible que l'ouvrage des Tirailleurs ait été un fort du modèle de celui de Ta'anak, comme lui du XVI^e^ ou du XV^e^ siècle avant notre ère et situé en un point faible, mais on peut aussi y voir un groupe de maisons privées. Dans ces ruines furent trouvées plusieurs armes de bronze : pointes de flèches, haches, et la partie supérieure d'une harpè du type le plus évolué.

L'ouvrage Clermont-Ganneau est situé dans la brèche secondaire du Nord du rempart de l'Est. Il se compose d'une grosse tour saillant vers l'extérieur et soudée au gros mur de couronnement des levées de terre. Il fait supposer que les brèches secondaires étaient destinées à porter rapidement les réserves sur les points vulnérables, spécialement les angles et à permettre des contre-attaques rapides. L'ouvrage Clermont-Ganneau a fourni une petite statue d'homme assis, en basalte, de style mésopotamien. Le buste manque.

Le principal édifice civil de la Porte du Sud paraît être une maison composée d'une cour à la manière arabe sur laquelle ouvrent des chambres. Dans plusieurs de celles-ci

Digitized by Google

on trouve, au milieu, un puisard ou une sorte de cuvette ménagée dans le sol bétonné, sans doute un *abluvium*. La céramique paraît remonter au *Syrien moyen*. Deux petits monuments de basalte furent découverts dans ces constructions : une petite statue très fruste et une reproduction réduite de *zigoura*.

II. — ÉDIFICES RELIGIEUX ET PALAIS.

Le déblaiement du temple de Nin-Egal sur la Butte de l'Église est terminé. Le temple se compose ainsi d'un *parvis* bétonné de 54 mètres du Nord au Sud sur 18 de l'Est à l'Ouest. Dans l'angle nord-est, le *sanctuaire* entouré d'orthostates, et le *Saint des Saints* au fond.

A l'Est du parvis, une *porte* monumentale de près de 6 mètres d'ouverture est flanquée de massifs de briques. Du côté Nord et à l'intérieur, les vestiges d'une chapelle ou d'une vaste niche rectangulaire encadrant une grande base qui a pu être celle d'un colosse. Au Nord du parvis, une autre porte a été retrouvée avec ses crapaudines en place.

En face de la première porte paraissant s'ouvrir sur le Palais, à l'Ouest du parvis, on trouve *l'édifice du Lac sacré* dont le sol à l'intérieur forme un grand carré de 10 à 11 mètres de côté. Le *lacus* au centre se compose d'une grande vasque de basalte. Aux angles de l'édifice quatre bases de 2 m. 50 environ de diamètre devaient supporter un énorme baldaquin en bois.

Au Sud-Est du temple de Nin-Egal, à un étage légèrement supérieur, se trouve un petit sanctuaire composé de deux chapelles carrées, qui chacune aboutissent à l'Est à une cuve ronde en maçonnerie et enduit de chaux. Ces cuves identiques mesurent environ 1 m. 20 de diamètre en haut, 1 m. 35 au fond, avec une profondeur totale de 1 m. 63 et 1 m. 70, soit une contenance d'environ 2.000 litres. La maçonnerie et l'enduit sont d'ailleurs trop friables pour que

Digitized by Google

les cuves aient pu contenir un liquide. Dans le fond une banquette de 0 m. 20 à 0 m. 22 de hauteur et un godet de vidange par épuisement de 0 m. 20 de profondeur. La plus à l'Est des deux cuves portait des traces de sang. Au laboratoire de la préfecture de police, M. Florentin a reconnu le sang d'un animal de l'ordre des mammifères. Éclairé par le texte du poète Prudence (Περὶ στεφάνων, X, vers 1011-1050), il m'est permis de considérer le sanctuaire comme destiné à des sacrifices apparentés aux tauroboles.

Au Nord-Ouest du grand temple babylonien de Nin-Egal à 10 mètres et presque sous l'ancienne église, on a découvert un autre petit temple de type primitif. C'est actuellement une cour bétonnée presque carrée de 8 à 10 mètres de côté. Une porte existait au Nord et peut-être une autre au Sud. Dans la partie Nord-Ouest une sorte de cuve peu profonde avec puisard pourrait être un lieu de sacrifice. Dans la partie Sud-Est, deux petits sanctuaires accolés. Celui de gauche est bordé d'orthostates de trois côtés et fermé par devant par un autel à grandes cupules qui occupe toute cette face. En arrière de cet autel des pierres dressées ont laissé, semble-t-il, leur trace dans le dallage comme les orthostates. Des butées en briques et mortier encore visibles serviraient ainsi à faire tenir debout ces pierres. Sous celle qui paraît avoir été plus importante, entre les deux principales butées, nous avons découvert avec l'aide du R. P. Vincent alors notre hôte, une jarre de fondation contenant des ossements d'enfant. La principale des pierres qui ont laissé pour ainsi dire leur moulage dans le sol pourrait être la *masseba*. Au Nord, un petit canal conduit à cette pierre. Devant elle, au Sud, nous trouvons l'emplacement d'un objet rectangulaire, à fleur de sol et en avant un autre petit canal ; peut-être s'agit-il d'un bassin en terre cuite comme celui dont un fragment a été retrouvé non loin au Nord.

Le sanctuaire voisin au Sud, donc le sanctuaire de droite,

Digitized by Google

contenait uniquement les restes encore en place d'un gros pieu ou d'un tronc d'arbre qui nous paraît être l'*achera*. Ce morceau de bois placé verticalement était calciné sur le dessus et mangé par les tarets à la base. D'après le déplacement du sol bétonné dont nos plans rendent compte, il nous semble que la foudre soit tombée sur ce pieu qui, d'après les débris calcinés recueillis aux alentours, devait avoir plusieurs mètres de haut. M. Lecomte, directeur du Laboratoire de botanique au Muséum, a reconnu dans cette *achera* un cèdre de 0 m. 60 au moins de diamètre.

Ajoutons que ce Haut-lieu nous paraît être désigné dans les tablettes à inscriptions cunéiformes découvertes l'an dernier par l'expression « le temple des dieux du roi ». Nous connaîtrons peut-être ainsi l'inventaire des objets précieux du sanctuaire dont quelques-uns étaient sans doute très archaïques et dont certains devaient être des accessoires du culte. Aux abords et sous ce Haut-lieu, nous avons trouvé plusieurs lames néolithiques.

Il faut rappeler que l'on rencontre des silex taillés sur le rocher situé à 5 mètres environ de profondeur. Par les fouilles de 1924 (*Syria*, 1926, p. 317-322), nous connaissons la partie nord située presque sous le Haut-lieu. Les petits bassins ronds ou ovales qui s'y trouvent rappellent singulièrement les grandes cupules des Hauts-lieux néolithiques de Gezer et de plusieurs autres sites palestiniens ; et il ne serait pas impossible que les cavernes des tombeaux I et II soient d'anciens lieux de culte.

On peut, il est vrai envisager une solution un peu différente : M. Dussaud me suggère une comparaison entre le sanctuaire dit le Haut-lieu de Qatna dont il vient d'être question et l'*ex-voto* de bronze du Louvre rapporté de Suse par M. Jacques de Morgan et dénommé : *Sit Shamsi*. Certains rapprochements sont clairs, par exemple entre les autels à cupules et entre les *achérim*. La restitution du

Digitized by Google

bassin est aussi confirmée. Par contre, M. Dussaud estime que les pierres dressées restituées par moi dans la petite enceinte du Nord ne sont pas nécessaires et que les piliers en briques et maçonnerie trouvés pour ainsi dire intacts et en place suffisent à établir le rapprochement. Le lieu n'aurait pas été destiné à des sacrifices sanglants, la cuve ronde de la cour aurait servi aux ablutions. Enfin M. Dussaud, considérant l'un des personnages nus de l'*ex-voto* comme le roi lui-même, voit là une confirmation de l'identification du Haut-lieu de Qatna avec le « temple du dieu du roi » des tablettes. En résumé, le nouveau monument prouverait une influence plus mésopotamienne que cananéenne et ce ne serait pas le moindre résultat de la dernière campagne de fouilles.

A l'Est du Haut-lieu, se trouve un magasin de 8 m. 60 sur 14 mètres dans lequel nous avons découvert une quarantaine de jarres en place, plusieurs sens dessus dessous en vidange. Plus à l'Est, on trouve encore des cours et des chambres (quelques-unes minuscules), jusqu'au bord de la falaise qui longe de ce côté la Butte de l'Église et dont l'effritement a entraîné le rebord des sols bétonnés.

En avant de la falaise, donc au Nord du grand temple, M. de Rotrou a découvert trois textes en écriture cunéiforme de l'époque cassite. Les deux premières tablettes sont des listes de noms d'hommes et la troisième un fragment de tablette astrologique. Sur l'une d'elles on trouve l'empreinte d'un cylindre.

On se souvient des bases monolithes de piliers trouvées l'an dernier. A l'Est de la salle des Jarres, nous avons retrouvé à côté de la base de basalte n° 3 une base jumelle 3 bis ; entre les deux un petit mur de maçonnerie pourrait avoir fait partie d'un nouveau monument non encore dégagé.

La salle de la Pierre noire, la salle du Grand vase et celle des Nattes ont été entièrement découvertes. A l'extrémité de cette dernière une porte de 3 m. 50 de largeur

Digitized by Google

ouvre dans une cour de 20 m. de large et de plus de 30 m. de long entourée de trois côtés au moins d'orthostates. Dans le grand axe, au milieu du côté nord une estrade est formée de très beaux blocs de basalte. C'est au pied de cette estrade que nous avons découvert les fragments d'un grand bas-relief en incrustations de basalte représentant deux capridés l'un en face de l'autre. Les parties de basalte sont seules parvenues jusqu'à nous non sans trace d'un début de fusion dû à l'incendie de l'édifice. Les parties de bois, d'ivoire ou d'or ont disparu laissant les morceaux de pierre complets mais ne pouvant se raccorder directement entre eux. Les deux têtes avec leur nez pointu et leur longue barbe sont d'un art remarquable et original. La partie postérieure de la tête a malheureusement disparu. Notons que certaines plaques de basalte, qui devaient imiter le pelage de l'animal portent un signe tracé à la pointe, soit un poisson, soit le signe cunéiforme des dieux soit des signes morphologiquement apparentés à certaines lettres araméennes, 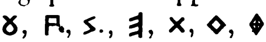 , soit enfin des lignes en nombre variable.

Le décor intérieur des temples et du palais commence à nous apparaître. Le bois de cèdre, comme le prouvent les fragments carbonisés, a joué un grand rôle comme revêtement des murs, en brique crue. Dans le Saint des Saints de Nin-Egal, le seuil même paraît avoir été de ce bois et l'on est tenté de rappeler le passage du livre des Rois : « tout était en cèdre, on ne voyait pas les pierres » (1 Rois VI, 18). Des feuilles d'or retrouvées recouvraient au moins en partie ces boiseries et les portes. La base des murs était souvent garnie de dalles dressées, épaisses de 0 m. 13 à 0 m. 22, en général larges de plusieurs mètres sur 0 m. 55 à 1 m. 10 de haut, et placées un peu en avant du mur. Dans le palais, les enduits à la chaux étaient souvent peints d'ornements de couleur vive; un fragment de fresque en témoigne. Par terre des sols bétonnés ou des

Digitized by Google

nattes. Les piliers dont nous avons retrouvé les traces étaient de bois et ronds. Parfois blanchis à la chaux, ils étaient de diamètre beaucoup inférieur aux énormes bases de basalte qui les portaient souvent. Enfin le verrou de la porte extérieure du palais en partie retrouvé, était constitué par des pièces en bronze très lourdes et d'un beau travail. Les vantaux paraissent avoir mesuré 0 m. 16 d'épaisseur et l'arbre servant de pivot et chaussé d'un gond de bronze, 0 m. 24 de diamètre.

Les fouilles de cette année nous permettent de préciser nos idées sur l'ensemble des constructions de la Butte de l'Église. A l'origine une colline rocheuse de 10 à 12 m. de haut surmontée d'un Haut-lieu, puis englobée dans la ville primitive par un rempart de blocage fruste longeant la falaise.

Par la suite c'est-à-dire sans doute à l'époque de Our, on est obligé d'élargir la terrasse supérieure en construisant un terre-plein qui recouvre la colline primitive. Cette nouvelle et énorme terrasse en forme de plateau est construite d'une alternance de murs en briques, de couloirs de cailloux et de massifs de terre tassée, le tout formant des plans verticaux parallèles ou perpendiculaires et posant directement sur le roc en tenant compte du plan des édifices qui devaient recouvrir la terrasse : Haut-lieu, temple de Nin-Egal, palais et leurs dépendances. Autour du groupe des sanctuaires, on a établi pendant des siècles des tombeaux en cavernes dont quatre ont été retrouvés.

Plusieurs dépôts de fondations ont été mis au jour. Dans une jarre avaient été réunis les ossements provenant du sacrifice de fondation. Enfin nous connaissons au moins un cas d'un dépôt de fondation constitué par trois grandes pelles en pierre posées à plat sous l'édifice. Comme ici l'influence babylonienne est certaine, il ne serait peut-être pas impossible qu'il faille tenter un rapprochement entre ces pierres triangulaires et le signe de Marodouq qui est aussi une pelle.

Digitized by Google

III. — Recherche des tombeaux.

Le tombeau IV découvert cette année au Sud de la Butte de l'Église est une caverne artificielle à puits carré. Un grand nombre de corps y étaient inhumés dans le plus grand désordre. Nous avons recueilli environ 320 vases, des armes et de nombreux bijoux de bronze.

Les bols ovoïdes ou en cloche, les cruches piriformes, les « théières » sont d'une finesse remarquable et souvent ornés de minces lignes parallèles, circulaires et serrées. Les épées courtes étaient prises dans le manche et fixées par des tenons. Une lance était fichée dans la hampe. Notons deux hochets en terre cuite, un sifflet en os, des perles en forme de cygne. Les caractères de tout ce mobilier nous reportent aux environs du début du second millénaire. Ce renseignement joint aux précisions apportées par M. Dussaud sur l'âge de la céramique du tombeau I (100 vases découverts en 1924) nous permet de proposer un classement de la céramique de Qaṭna.

Syrien ancien I.	3.000 à 2.000. Quelques pièces de la coupole de Loth, de l'Ouvrage en creux et une partie des pièces du tombeau IV.
Syrien ancien II.	Début vers 2.000. Quelques pièces du tombeau IV, céramique trouvée *sous* le Haut-lieu et le temple de Nin-Egal, dernier état. Fin vers 1.550 : Quelques pièces du tombeau I.
Syrien moyen.	Vers 1550 à 1400. Céramique du tombeau I, du temple de Nin-Egal et de la salle des Jarres. Deuxième période. Céramique de la Porte du sud et des ouvrages voisins. Pièces provenant des

Digitized by Google

constructions en maçonnerie de la butte de l'Église. Jarres à culot proéminent de renfort.

Syrien récent (Age du fer). Quelques pièces des couches supérieures de la Butte de l'Église et de la colline centrale.

Les époques suivantes ne paraissent pas représentées dans l'enceinte de Qatna.

Les sondages de l'Est de la Butte de l'Église ont fourni des fragments de vases archaïques d'un beau style à 3 m. environ de profondeur au milieu de cendres et d'ossements. On retrouve sur ces vases des alignements de cigognes tracés d'une façon cursive qu'on peut rapprocher du style 1 bis de Suse. On a recueilli vers le même endroit quelques briques émaillées.

Les fouilles de la coupole de Loth se sont beaucoup développées. Nous n'avons relevé aucune trace de construction sur le dessus. Par contre, au centre de la masse de cailloux calcaires de 50 m. de diamètre on a trouvé un mastaba ovale de briques crues sans chambre intérieure. Nous avons alors commencé sous le mastaba un puits dans le roc vif dans l'espoir d'atteindre une chambre sous-jacente par le plafond. Ce travail, conduit jusqu'à plus de 7 m. de profondeur, n'a pas donné de résultat.

M. Ploix de Rotrou dans le sondage heureux qu'il a opéré au Nord de la Butte de l'Église a enfin retrouvé une tombe contenant tout un lot de céramique, jarres, vases, lampes, et une pointe de lance en bronze, le tout d'un type nouveau, qu'il faudra peut-être placer dans le *Syrien ancien II*. L'un des vases porte la croix ansée.

Je dois enfin rendre compte à l'Académie de la décision prise par le gouvernement de Syrie de construire un musée à Mishrifé considéré comme le centre archéologique de la

Digitized by Google

Syrie centrale. Le terrain serait offert par MM. Tabet et une maison construite dès cette année pour les membres de la mission. Des spécialistes et des stagiaires pourront ainsi facilement assister aux travaux.

Un réseau de Decauville, offert par la Direction des Antiquités de Syrie, a été aménagé.

LES INSCRIPTIONS DE DOURA-EUROPOS (SALIHIYEH),
PAR M. MICHEL ROSTOVTSEFF, ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE.

M. Franz Cumont a adressé d'Alep à l'Académie un rapport sur la mission qu'elle a bien voulu nous confier et qui avait pour but d'organiser des fouilles systématiques à Salihiyeh ou plutôt de reprendre les fouilles qui ont été conduites au même lieu par M. F. Cumont au nom de l'Académie en 1922 et 1923.

Les fouilles de cette année placées sous la direction de M. Maurice Pillet, ont porté sur deux points : la citadelle et la grande porte de la ville, dite porte de Palmyre. M. Pillet dira lui-même quel résultat il a atteint en fouillant la belle et grande citadelle de Doura. Permettez-moi d'attirer votre attention sur les résultats que nous avons obtenus en travaillant à la porte de Palmyre. Vous savez par le livre de M. Cumont que c'est la seule porte de Doura qui subsiste encore. Les autres, si elles existaient, se trouvaient aux extrémités des murs vers l'Euphrate et ont disparu. La porte de Palmyre était probablement le débouché de la grande voie de caravane qui menait de Palmyre à l'Euphrate. Elle se prolonge dans la ville par la rue principale que nous avons l'intention d'explorer systématiquement l'année prochaine. La porte — un passage majestueux fermé par trois portes, dont deux voûtées, et flanqué de deux tours carrées — n'est pas encore complètement explorée. Nous avons déblayé le passage, mais nous n'avons pas encore vidé les tours et nous n'avons pas eu le temps d'enlever le sable qui s'est accumulé aux deux bouts de la porte.

Digitized by Google

La porte se présente comme un monument imposant. L'analyse de cette construction sera donnée par M. Pillet. Je me bornerai à illustrer les inscriptions et quelques objets intéressants que nous y avons trouvés. J'ai dit que la porte est une triple porte. Deux portes en bois à deux battants chacune (nous en avons retrouvé des fragments considérables) fermaient le passage du côté du désert et du côté de la ville (celle du côté de la ville était voûtée) et une troisième porte également à deux battants et voûtée fut construite au milieu du passage. Entre la porte de la ville et celle du milieu, se trouvent des banquettes en pierre qui autrefois servaient probablement de siège aux soldats du corps de garde. Aux quatre coins, se trouvent des piédestaux carrés également en pierre. Entre la porte de la ville et celle du milieu, s'ouvrent les entrées des deux tours carrées qui flanquent la porte. Ces entrées étaient munies de portes et celle du Sud a été protégée par un auvent en osier. Toute la surface des murs, entre les trois portes à l'intérieur du passage, a été trouvée recouverte d'un fouillis d'inscriptions gravées et peintes. Les inscriptions qui semblent être les plus anciennes se pressent entre la porte du désert et celle du milieu. Comme cette partie du passage a été déblayée après que M. Cumont et moi-même avions quitté Doura, elles n'ont pas encore été relevées. M. Pillet me dit qu'il y en a des dizaines en grec et en palmyrénien, en partie superposées les unes aux autres, de vrais palimpsestes très difficiles à lire. Le déchiffrement de ces textes sera commencé dès le début de la campagne prochaine. Les inscriptions que nous avons relevées se lisent à droite et à gauche des portes des deux tours jusqu'à hauteur d'homme. La majorité de ces inscriptions sont tracées à la pointe. Les lettres, de forme carrée ou ronde, ont été parfois coloriées en rouge. A l'époque où les textes les plus anciens y ont été gravés, les murs des tours ne portaient aucun enduit. Vers le commencement du IIIe siècle après J.-C., ces murs ont

Digitized by Google

été couverts d'un crépi de plâtre assez grossier. Sur ce crépi, ont été peintes plusieurs inscriptions en lettres rouges et noires. Il est difficile de dire si cet enduit couvrait entièrement le bas des murs. A côté d'inscriptions peintes sur le plâtre, se trouvent des inscriptions contemporaines, gravées. Mais il est certain que le haut du mur sud au-dessus de la porte d'entrée de la tour a été recouvert complètement. Sur celui-ci, on voit encore des traces de peintures. Nous espérons avec l'aide d'un pulvérisateur pouvoir nous rendre compte l'année prochaine des sujets de ces peintures murales. Nous avons trouvé également des traces d'enduit et de peinture sur les murs de la porte voûtée de la ville. On y voit, sur le mur sud, les restes d'une couronne peinte en rouge avec des lettres à l'intérieur de la couronne. On pourrait penser à une couronne semblable à celles qu'on trouve fréquemment en Syrie, une couronne entourant une inscription qui exprimait un vœu (voir p. ex. l'inscription publiée par l'expédition de Princeton : Εὐτύχι Πρεῖσκε).

Les inscriptions gravées qui s'alignent à droite et à gauche des entrées aux deux tours et dans les passages qui mènent à l'intérieur des tours (toutes en grec), contiennent des noms propres grecs et sémitiques avec le nom du père et parfois un ethnique. Quelques-unes portent des dates : Une, celle de 377 de l'ère macédonienne, = 65 après J.-C., deux autres, celle de ϛου′ = 476 = 164 après J.-C., une, celle de δοϙ′ = 574 = 262 après J.-C. (dix ans avant la prise de Palmyre par Aurélien). Plusieurs autres — peintes et gravées — sont plus explicites. Elles donnent non seulement le nom mais aussi le grade de l'officier qui les a fait peindre ou graver et presque toujours la formule μν(ησθῇ) « souviens-toi » (adressée à une divinité), qui a été expliquée par M. Cumont (*Fouilles de Doura*, p. 352). Ces inscriptions plus développées peuvent être subdivisées en deux classes. Les unes portent des noms grecs ou sémitiques, les autres des noms romanisés avec le gentilice *Aurelius*.

Digitized by Google

Tous les officiers de ces inscriptions sont ou des *beneficiarii* du tribun ou des *statores* du même officier. La belle inscription peinte à gauche de la porte du Sud sur une *tabella ansata* dit : Ἑρμίας βενε|φικιάρις | τριβούνι ; une autre, à droite de la même porte : Μν(ησθῇ) Ἡλίοδωρος | στάτωρ. | μν(ησθῇ) ἔτους κφ' (= 208 après J.-C.) Ῥαββουλᾶ | στάτωρ ; une troisième également à droite de la même porte : Μν(ησθῇ) Ἀπολλώνιος | Ἡλιοδώρι στάτωρ | τριβούνι καὶ Εὐφρά-|τας βενεφικιάρις. On pourrait penser que l'Héliodore de la seconde inscription est le père de l'Apollonios de la troisième. Plus à droite — un groupe de cinq inscriptions, dont quatre sur des *tabellae ansatae*. Ce groupe a été trouvé après mon départ et je n'en ai pas de copies. Trois sur cinq sont assez bien conservées et lisibles. Une dit : Μν(ησθῇ) Μάκιμος/// | cγα στάτωρ τριβούνι ; la seconde, Μν(ησθῇ) Θεόδοτος | βενεφικιάρις τριβούνι ; la troisième, Μν(ησθῇ)..... | εου στ|άτω(ρ) τ|ριβούν|ι/////// (plusieurs lettres effacées, probablement la date). Les deux dernières contenaient aussi des noms des *statores* ou des *beneficiarii* du tribun. L'Euphratas de la troisième inscription réapparaît dans une inscription à droite de la porte nord : μν(ησθῇ) Αὐρήλις | Εὐφράτας | βενεφικιάρις |... Μ(άρκου) (?) τριβούνου, mais cette fois avec l'addition du gentilice Aurelius. Nous trouvons le même gentilice dans plusieurs inscriptions d'un Aurelius Antoninus, bénéficiaire du tribun. Une de ces inscriptions (au-dessus de celle d'Hermias) offre un intérêt particulier : Μν(ησθῇ) ἔτους..... | Αὐρήλις Ἀντωνεῖ|νος βενεφικιάριος | τριβούνου. Là où devait se trouver la date nous trouvons un *dipinto* en lettres rouges minuscules, une répétition abrégée de la même inscription : Μν(ησθῇ) Ἀντωνεῖνος βενε|φικιάριος τριβούνου, et au-dessous de l'inscription un autre *dipinto* effacé, en lettres noires peintes : Αὐρήλιος Θημα.. ας (p. ex. Θημάλλας, selon Cumont) et une seconde ligne que je ne suis pas parvenu à déchiffrer.

Le même Antoninus ou un autre Aurélius apparaissent au-

Digitized by Google

dessous de l'inscription précédente dans un palimpseste, en partie peint et en partie gravé, et deux fois encore dans deux inscriptions à droite de la porte sud : Μν(ησθῇ) Αὐρήλις | Ἀντωνίν(ος) | βενεφικιάρις του/////// (probablement τριβούνου). Enfin une inscription semblable apparaît à droite de la porte nord. Le nom du dédicant a disparu (il était probablement peint) mais à ce nom est ajoutée une formule remarquable en lettres gravées et peintes : εὐχαριστῶ τῇ | Τύχῃ Δούρα(ς).

Cette série d'inscriptions est très intéressante. Grâce à elle on peut se faire une idée de l'organisation militaire de Doura à l'époque de l'occupation romaine. A la tête de la garnison était un tribun. Le corps de garde qui occupait la porte et avait probablement le devoir de surveiller la route qu y menait et la circulation de ceux qui y passaient (ces soldats n'étaient-ils pas en même temps les douaniers de Doura ?) était commandé par un *beneficiarius* et un *stator* du tribun, fonctions bien connues dans les provinces romaines. On sait que c'étaient des postes militaires commandés par des bénéficiaires qui assuraient la sécurité des routes dans l'empire et on pense que les *statores* étaient des sous-officiers de police et des agents de la justice administrative des officiers. Le fait que ces sous-officiers disent appartenir à l'état-major du tribun, non du légat de la province, prouve que le tribun était le commandant de place, fait attesté d'ailleurs par la fresque bien connue du sanctuaire des dieux Palmyréniens. Les découvertes futures nous diront si la garnison de Doura consistait à cette époque en une seule cohorte Palmyrénienne (la XX^e^ selon une inscription découverte par M. Cumont) ou s'il y avait à Doura d'autres troupes.

Je noterai encore que tandis que les inscriptions des *beneficiarii* abondent dans toutes les provinces de l'Empire romain, on n'a jamais trouvé autant d'inscriptions de *statores*. Des inscriptions assez rares mentionnent des *statores* de préfets d'*alae* (régiments de cavalerie). Un corps de

Digitized by Google

statores de l'empereur est connu à Rome. Le préfet d'Égypte en avait un. Mais c'est la première fois que nous trouvons des *statores* d'un tribun. Ceci prouve que le tribun à Doura était un personnage important avec un état-major assez considérable. L'association des *statores* aux *beneficiarii* est aussi un fait notable. On ne saurait dire lequel de ces deux sous-officiers avait le rang supérieur. Il est possible que chacun ait eu des fonctions spéciales et que tous deux aient été subordonnés au tribun sans être subordonnés l'un à l'autre.

Un autre fait intéressant à relever c'est que tous les sous-officiers de Doura, avant la publication de la constitution Antonine, n'étaient pas des citoyens romains. Le *beneficiarius* Euphratas apparaît dans une de ces inscriptions comme Euphratas tout simplement, de même que son collègue le *stator* de la même inscription et que les *beneficiarii* Hermias et Théodotos. Une des inscriptions des *statores* avec des noms sans gentilice romain est datée de l'année 208 après J.-C., et est donc antérieure de sept ans à la constitution Antonine. Or dans une autre inscription le même Euphratas porte le gentilice *Aurelius*, celui de l'empereur. Et ne devons-nous pas la profusion des inscriptions d'*Aurelii Antonini* (le nom de Caracalla) au fait que les officiers qui ont fait graver et peindre ces inscriptions étaient bien fiers de leur qualité nouvelle de citoyen romain ?

Une dernière remarque sur les *beneficiarii* et les *statores* du tribun. Ce doit être un accident si aucun des *statores* n'apparaît avec le gentilice *Aurelius* et si ce ne sont que les bénéficiaires qui l'ont ajouté à leur nom. On se souviendra que dans une inscription de Doura publiée par M. Cumont (*Fouilles de Doura*, p. 401, n° 46) des simples soldats, probablement de la cohorte Palmyrénienne, portent le gentilice *Aurelius*. Ou devons-nous admettre que les quatre *Aurelii* de l'inscription de Cumont étaient tous des sous-officiers ?

En dehors des inscriptions tracées sur les murs nous

Digitized by Google

avons trouvées d'autres inscriptions dans le passage de la porte. Près de l'entrée de la tour sud, à droite de cette entrée, nos fouilles ont découvert trois autels adossés au mur. Le premier — carré et couvert de stuc — porte sur la face antérieure un curieux ornement en petites pierres noires encastrées dans le stuc : la rose de Doura ? Sur sa face gauche, se trouve un fouillis de graffites que je n'ai pas pu déchiffrer.

L'autel suivant est également carré et également couvert d'une couche épaisse d'enduit. Sur la face principale une longue dédicace latine à l'empereur Commode est gravée dans le stuc poli de la surface. Les lettres de cette dédicace sont à moitié cursives, à moitié celles de l'écriture monumentale ; le latin est vulgaire et plein de fautes, les abréviations arbitraires. D'ailleurs la surface de l'autel est mal conservée et on ne distingue bien souvent que des traces indistinctes de lettres. Malgré les difficultés que présente la lecture de l'inscription, j'ai réussi avec l'aide de MM. R. Cagnat, Th. Reinach, F. Cumont et J.-G.-C. Anderson à saisir le sens général de l'inscription sans avoir pu en élucider tous les détails.

Le début (l. 1-6) ne présente pas de difficultés : *Pro salu|te Com(modi)* | *Aug(usti) pii f(elicis)* | *et victoria* <*m*> *d(omini) n(ostri)* | *imp(eratoris)*. Dans les lignes suivantes (l. 6-11) je crois reconnaître deux noms romains : *Pac(uvius)* (ou-*onius* ou un autre gentilice débutant par *Pac*) *Nigreinus e[q(ues)]* | *Rom[a]n(us) et* | *Ael(ius) Tittia-|nus* (ou *Antia|nus*) *dec(urio) coh(ortis)* | *II Ulp(iae) P (aflagonum) (equitatae* ou *miliariae) Com(modianae)*. Les deux noms ne se laissent pas déchiffrer avec certitude. Le *e[q(ues)]* | *Rom[a]n(us)* n'est qu'une hypothèse. Le reste est certain. Les quatre lignes suivantes (l. 12-16) sont encore plus difficiles. En acceptant en partie une suggestion de M. Th. Reinach, je propose la restitution suivante : *G]enio Dura(e* ou-*norum) altarem ex v(oto)* | XV *ka (lendis) Iuniis*

Digitized by Google

(IVN en ligature) | [*P*]*risco et Claro cos.* Pour justifier cette lecture on doit prendre en considération que le R dans cette inscription présente une forme assez bizarre, semi-cursive. " Altarem " est douteux, mais cette forme de l'accusatif est bien connue en latin vulgaire. On la trouve souvent dans l'*Itala* et dans les Pères de l'Église de basse époque (comp. l'article *Altaria* dans le *Thesaurus linguae latinae*).

Les deux noms des consuls que j'ai déchiffrés presque avec certitude (c'est à M. Th. Reinach que je dois le déchiffrement de *Claro*) ne se retrouvent pas dans les Fastes consulaires. *Falco* et *Clarus* sont les consuls de l'an 193. Mais le nom de Falco ne peut être lu et d'ailleurs ce couple appartient à l'année de l'assassinat de Commode. Or nous savons que les fastes consulaires pour le règne de Commode, surtout pour les premières années, sont très mal connus et rien n'empêche en conséquence de placer nos consuls dans les années du début de son règne : 181, 182 ou 183. On doit prendre en considération que des membres de la famille des *Erucii Clari* figurent comme consuls en 170 et 193 et que Priscus est un *cognomen* qui se retrouve bien souvent dans les familles sénatoriales du IIe et du IIIe siècle après J.-C.

La donnée la plus importante et la plus nouvelle de notre inscription, c'est la constatation que sous le règne de Commode un décurion (ou deux) des cavaliers de la deuxième cohorte Paphlagonienne se trouvait à Doura. Le déchiffrement du nom de cette cohorte dans notre inscription paraît certain. Nous retrouvons la même cohorte sur l'Euphrate en 157 après J.-C. Deux inscriptions en témoignent : celle de *M. Valerius M. f. Quir. Lollianus* (*C. I. L.*, III, 300 ; Dessau, 2724), et le diplôme militaire n° CX (Dessau 9057), trouvé en Bulgarie. Ces deux inscriptions attestent qu'à l'époque de l'expédition de L. Vérus en Mésopotamie une forte *vexillatio* des cavaliers de diverses *alae* et

Digitized by Google

cohortes, dont plusieurs avaient été créées par Trajan et portaient le surnom *Ulpia*, avait été formée et mise sous le commandement de Valerius Lollianus. Or, M. Cumont a prouvé que Doura reçut une garnison romaine pendant *ou* après cette expédition. Rien de plus vraisemblable que de penser qu'une partie de cette *vexillatio* constitua la garnison de Doura sous Marc Aurèle et pendant les premières années de Commode ou que ce fut toute la cohorte des Paphlagoniens y qui fut envoyée. Je ne crois pas que notre décurion de cette cohorte y soit resté à titre privé. Il ne se qualifie pas de vétéran[1].

Le fait que plus tard, à l'époque d'Alexandre Sévère, la garnison de Doura consistait en une cohorte Palmyrénienne (v. ci-après) nous fait entrevoir un changement capital dans la situation militaire de Doura. Apparemment Doura est redevenue sous Alexandre Sévère une dépendance de Palmyre qui à son tour a acquis de nouveau une situation d'état semi-indépendant, vassal de Rome. Nous reprendrons cette question à propos d'une autre inscription que nous avons trouvée à Doura.

Le troisième autel — cylindrique sur une base cylindrique — a été trouvé couvert d'un crépi grossier et sans inscription. Dès le début j'ai pu constater que l'enduit, qui s'étendait aussi sur la base de l'autel précédent, *recouvrait* un autel en pierre, sur lequel on voyait un graffite grec : μν(ησθῇ) Τυχι(κὸς) et ΙΑΤ. Les dernières lettres peuvent

1. On notera que le règne de Trajan a radicalement changé la constitution de l'armée de Syrie en ce qui concerne les troupes auxiliaires. Comparez les données des inscriptions citées plus haut à celle du nouveau diplôme militaire trouvé également en Bulgarie, qui énumère les corps auxiliaires de la Syrie en 88 après J.-C. (v. R. Cagnat, *Syria*, IX. 1928, p. 25 et suiv.). — M. Th. Reinach, auquel je dois la lecture *G]enio Dura*, a cru avoir lu la ligne 13 de notre inscription de la manière suivante : *g]enio Dura[norum] eme(riti) v.* [*s.*]. Je ne puis retrouver aucune trace de NORVM dans les lettres du début de cette ligne et aucune lettre n'existe après V. D'autre part sous la lettre E, qui se trouve avant la dernière lettre de cette ligne, je reconnais avec certitude la partie supérieure d'un X, ajouté après coup.

Digitized by Google

être l'abréviation de ἰατ(ρός) ou la date (ἔτους) ατ' = 11 avant J.-C. Si c'est une date, c'est la plus ancienne de Doura. Comme l'enduit ne portait aucune inscription, je l'ai enlevé et j'ai trouvé au-dessous un joli autel hexagonal, brisé en deux et restauré dans l'antiquité, avec une inscription palmyrénienne. L'inscription contient le nom du dédicant. Après mon départ, M. Pillet a enlevé l'autel et a trouvé encastré dans la base cylindrique un autre petit autel en pierre en forme de pyramide tronquée avec beaucoup de cendres dans le creux de la surface supérieure, creusée en cuvette. J'ai constaté également des traces de combustion dans le creux en forme de cuvette de l'autel portant l'inscription palmyrénienne.

J'ai déjà mentionné que le bas de l'autel avec l'inscription latine avait été couvert dans l'antiquité d'une épaisse couche de crépi. Pour dégager la fin de l'inscription, je fus forcé d'enlever cet enduit, qui remplissait aussi l'espace entre le premier et le second autel. Grande fut ma surprise quand je trouvai dans le stuc de remplissage un petit autel en pierre bien conservé. Cet autel (également avec des traces de combustion dans la cuvette) porte sur les quatre faces des figures et des inscriptions gravées, les lignes gravées ayant été peintes en rouge. La face principale de ce petit autel porte une représentation curieuse. Au milieu on voit un *vexillum*, surmonté d'une couronne. L'étoffe du *vexillum*, est ornée de franges au bas et de dessins dans le tissu : cinq cercles, qui représentent probablement les *phalerae* c'est-à-dire les décorations honorifiques reçues par le détachement dont l'enseigne était notre *vexillum*. Deux autres cercles sont suspendus à la couronne. A gauche du *vexillum*, on voit un autel à trois étages de la forme bien connue, qui, sur les monnaies impériales romaines, représente le bûcher de la consécration ou apothéose de l'empereur. Au-dessus de l'autel, se tient un oiseau avec une feuille dans le bec. L'autel est orné de

Digitized by Google

lignes droites en losange. A droite du *vexillum*, on voit un canthare à deux anses et au-dessus un oiseau. Cette représentation est entourée d'un cadre, de même que les représentations des autre faces de l'autel. Au-dessus de ce cadre est gravée une double palme avec des bandelettes et sur l'attique de l'autel une inscription : μν(ησθῆ) τησημρα, | μν(ησθῆ) Ῥουμᾶς, | μν(ησθῆ) Βαραδάδης. A droite du cadre sur le rebord de l'autel — une autre inscription, gravée : η | ϙ | δ | υ | τρ | H M I | β, que je crois être une date : (ἔτους) ηϙ´(= 196 après J.-C.) Δύ(σ)τρ(ου) μη(νὸς) β. Sur la face latérales droite de l'autel est représentée une Victoire volant à gauche avec une palme et une couronne. Sur la face gauche un aigle sur une sphère et à droite une figure humaine. Enfin, sur la face postérieure un curieux dessin qui représente probablement une pyramide à gradins surmontée d'un croissant. Il n'y a ancun doute que l'autel a été dédié par des soldats dont les noms sont gravés sur l'attique : deux ou trois Sémites. Les deux noms Roumas et Baradadès sont connus. Je croyais que la première ligne devait être lue : μν(ησθῆ) τῆς ἡμ(έ)ρα[ς] et que cette inscription se rattachait à la date gravée en bas — un jour mémorable, une fête quelconque ou la date d'une victoire. M. Cumont préfère voir dans les lettres τησημρα ou τησημρα[ς] un troisième nom, d'ailleurs inconnu. Les figures gravées de l'autel se rapportent sans doute au culte : le culte du *vexillum* et celui de l'empereur : l'autel, — le culte du Soleil et de la Lune : l'aigle et la pyramide, — peut-être le culte de l'Euphrate : le canthare, l'oiseau. Mais le dernier mot sur l'interprétation de ces figures, en partie énigmatiques, n'est pas encore dit. J'ajouterai que l'autel était un autel portatif. Sur la face latérale droite, se trouve une cavité probablement pour y fixer un manche.

En parlant de la porte, je n'ai pas mentionné que dans le passage à droite, en entrant dans la ville, se trou-

Digitized by Google

vait une niche. Près de cette niche on a découvert la partie inférieure d'un bas-relief votif qui probablement était placé dans la niche. Ce bas-relief représente Hercule à droite avec la peau de lion ; derrière lui un autel allumé (?). L'inscription au bas de la stèle est en partie mutilée. Je lis \/ΑΘΗΝΑ \/ ΑΝΗCΑΝ /////// ΗΚΕΝ. La stèle elle-même paraît être complète. Mais il est possible, comme le pense M. Cumont, que nous n'ayons que la partie droite de la stèle ; la partie gauche manquante contenait alors la figure de la déesse Athéna et le début de l'inscription qui devrait être lue : Ἡρακλεῖ κ]αὶ Ἀθηνᾷ /// ἀν[ῆ]κ ἀνέθ]ηκεν. En fouillant les environs de la porte on trouvera peut-être les parties de la stèle qui font encore défaut.

Tout près de la porte, dans la ville, M. Pillet a trouvé le 8 mai (après mon départ) une autre stèle fort intéressante. Elle a été brisée en pièces dans l'antiquité et raccommodée. On constate partout dans ces lieux des traces de destruction et de restauration des monuments. La stèle porte un bas-relief qui figure à droite la déesse Némésis ; à ses pieds, ses attributs : la roue et le griffon. A gauche, nous voyons un homme sacrifiant sur un *thymiaterion* comme dans les fresques du sanctuaire des dieux palmyréniens. Entre les deux, en haut, un buste radié de face. En bas une inscription bilingue — en grec et en palmyrénien de quatre lignes : Θεᾷ Νεμέσι Ἰούλιος Αὐρήλιος Μαλωχᾶς | Σουδαίου Παλμυρηνός εὐξάμενος ἀνέθη|κεν. Le texte palmyrénien répète le texte grec. Il contient aussi la date : année 549 (= 228 après J.-C.) d'après M. Dussaud.

Le culte de Némésis n'est pas nouveau pour la Syrie. Je citerai notamment une inscription très intéressante de la grotte de Pan à Panéas (Cagnat, *I. g. r. r. p.*, III, 1109). Notons aussi que le culte de Némésis était très populaire parmi les soldats des armées romaines en général et surtout dans les amphithéâtres militaires. Je dois ajouter encore que le dédicant porte les mêmes gentilices romains

Digitized by Google

que plusieurs membres de l'aristocratie palmyrénienne, de la seconde moitié du IIIe siècle après J.-C. Nous possédons un groupe d'inscriptions trouvées à Palmyre qui nomme plusieurs personnes avec le même gentilice Julius Aurelius que celui de notre inscription, parfois avec l'addition de Septimius. Toutes ces personnes forment l'entourage d'un personnage bien connu à Palmyre — le procurateur Septimius Vorodès (v. *I. g. r. r. p.*, 1038, 1042, 1043, 1047). Le nom de Malochas revient dans une de ces inscriptions. (*I. g. r. r. p.*, 1042) : Σεπτίμ[ιον Οὐορώδην] τὸν κρά[τιστον ἐπίτρο]πον Σεβα[στοῦ δουκη]|νάριον καὶ [ἀργαπέ]-την | Ἰούλιος Αὐρήλιος Σε|πτίμιος Μά[λ]χος Μαλω|χᾶ Νασσούμου ὁ κράτι|στος τὸν φίλον καὶ προ|στάτην (en 265 après J.-C.). Il est intéressant de constater ces relations entre Palmyre et Doura à l'époque où Palmyre commençait à redevenir, comme je l'ai dit en parlant de l'inscription latine, un état indépendant. On notera que l'inscription de Doura est plus ancienne que celles de Palmyre.

Je mentionnerai encore deux monuments trouvés pendant le déblaiement (qui n'est pas encore fini) de la tour nord de la porte. Un de ces monuments est une inscription funéraire latine. Elle paraît être intacte comme l'a vu M. Cagnat qui en a donné une lecture convaincante : *C. Iulio Rufino* | *q(uondam)* (*centurioni*) *leg. IIII Scy(thicae)* | *Caes(ius)* *Domiti*|*a(n)us* (*centurio*) [*ami*]*co opt(imo)* *f(aciendum)* *c(uravit)*. Le surnom Domitianus se retrouve fréquemment en Syrie, aussi bien que la formule *quondam* (v. Princeton Expedition, *Greek and Latin inscriptions in Syria*. A. Southern Syria, n° 525 : *D. M.* | *C. Valerio* | *Justino* | *quondam* | *eq(uiti)* *Rom(ano)*, *etc.* Nous devons noter la présence des centurions légionnaires à Doura. Y avait-il une *vexillatio* de la IVe légion à Doura à l'époque à laquelle appartient notre inscription ?

L'autre monument est un buste très grossier avec l'inscription : Κύμοδ|ος. On serait tenté d'y voir une carica-

Digitized by Google

ture ou une reproduction grossière d'un buste de l'empereur Commode, mais je préfère y reconnaître un cippe funéraire d'un certain Commodus. Comment des monuments funéraires sont-ils venus échouer dans la tour? C'est encore une énigme. On pourrait penser à une reconstitution hâtive de la tour, pour laquelle on aurait employé des monuments de la nécropole qui s'étendait en dehors de la porte.

Je me borne ici à énumérer les trouvailles épigraphiques faites dans la porte de Palmyre et aux environs. Mais je tiens à mentionner que le déblaiement des tours de la porte s'annonce le mieux du monde. Dans le passage qui mène à la tour sud nous avons trouvé un bouclier en osier orné de bandes en cuir presque complet et deux bouts de javelines en bois. De même plusieurs lampes romaines en argile qui manquaient parmi les trouvailles de M. Cumont.

Nous avons le droit d'espérer que dans les deux tours nous mettrons au jour d'autres pièces d'armement et peut-être aussi des parchemins. L'accumulation des stèles votives, des inscriptions commémoratives sur les murs, des autels aux abords de l'entrée de la tour méridionale, les fresques qui recouvraient le mur au-dessus de cette porte, nous permettent d'espérer retrouver, dans la tour ou près de la tour dans la ville, un sanctuaire militaire de la garnison de Doura. N'oublions pas que le sanctuaire des dieux Palmyréniens de Doura est un sanctuaire sémitique et est situé dans un recoin éloigné de la ville. Il devait y avoir à Doura un *sacellum* officiel de la garnison et il est logique de la chercher prés de le grande porte de la ville.

Les monuments épigraphiques que je viens de présenter à l'Académie autorisent à formuler quelques conclusions relatives à l'histoire de Doura à l'époque de l'occupation romaine. Aucun des monuments datés de la porte où nous trouvons mentionnés des officiers romains ne remonte à une période antérieure à la seconde moitié du IIe siècle. Il apparaît que l'époque de la pleine domination romaine à Doura a été celle de M. Aurèle, de Commode et des Sévères

Digitized by Google

jusqu'à Alexandre Sévère. Ceci confirme l'hypothèse de M. Cumont que Doura est devenue une forteresse romaine lors de l'expédition de Lucius Vérus. Il semble que sous le règne d'Alexandre Sévère aient commencé des temps durs pour la ville. Le fait que la stèle de Némésis a été brisée et raccommodée, de même que l'autel avec l'inscription palmyrénienne, la circonstance que l'inscription latine — dédicace à Alexandre Sévère — trouvée par M. Cumont (*Fouilles de Doura*, p. 397, n° 3) a été elle aussi brisée en plusieurs morceaux et réemployée, montre qu'à cette époque Doura a été probablement prise et saccagée soit par les Bédouins, soit plutôt par les Perses, lorsqu'ils envahirent la Syrie après le désastre subi par Valérien en 259, et reconquise ensuite par les Romains ou par les Palmyréniens. L'inscription la plus récente retrouvée jusqu'ici date de 262.

Vers le temps de la destruction de Palmyre, Doura a de nouveau passé par des épreuves qui ont abouti à une catastrophe.

Le fait que la garnison a déguisé et enseveli sous une couche épaisse de stuc plusieurs monuments religieux, l'observation de M. Pillet que l'intérieur des tours présente des traces qui ressemblent à une barricade, la présence des monuments funéraires dans une de ces tours font penser à un dernier effort de la garnison pour défendre la ville contre une attaque des ennemis. Je ne crois pas que ce fussent les armées d'Aurélien. Après la chute de Palmyre Doura ne pouvait présenter aucune résistance sérieuse aux soldats romains. Je crois plutôt à une prise de la ville par les Perses Sassanides ou les Cheikhs Bédouins à une époque qui peut avoir précédé ou suivi la reconquête par les troupes romaines de Palmyre. Le déblaiement des tours de la porte et d'autres tours des fortifications de Doura nous permettra, espérons-le, d'arriver à des conclusions plus précises sur les circonstances de la mort prématurée de la ville.

Digitized by Google

JAN 30 1929

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1928

BULLETIN DE JUILLET-SEPTEMBRE

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXVIII

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 30 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

Séances de Juillet 241, 245, 248, 252

Communication :

Rapport sur les travaux de l'institut français d'archéologie orientale du Caire durant l'année 1928; lu par M. Pierre Jouguet membre de l'Académie, dans la séance du 27 juillet 1928 255

Appendice :

Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le premier semestre 1928; lu dans la séance du 6 juillet 1928 241

Livres offerts 244, 251, 269

Séances d'Aout 269, 274, 283, 292, 294

Communications :

Une représentation du Dieu alexandrin du Temps, par M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie 274

Note sur les dernières fouilles de Rome, par M. Wuilleumier 283

Livres offerts 292, 293, 295

Séances de Septembre 296, 300, 301, 304

Communication :

Documents d'époque vandale découverts en Algérie, par M. Eugène Albertini 301

Livres offerts 300, 303, 305

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VI^e^, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

SÉANCE DU 6 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Sur la proposition du Bureau, l'Académie décide que la séance de la semaine prochaine sera avancée au mercredi 11 juillet à cause de la Fête Nationale.

M. Thureau-Dangin rend compte des fouilles qu'en compagnie du P. Barrois et de M. G. Dossin, il vient de faire dans la Syrie du Nord à Arslan-Tash, sur l'emplacement d'une ville royale et militaire créée par Téglath-phalasar, roi d'Assyrie, dans la seconde moitié du VIII^e^ siècle avant notre ère. Il montre à l'Académie des photographies d'une série de sculptures remarquables par l'alliance du style assyrien et des traditions hittites. La mission a dégagé le palais, l'entrée du temple et toute l'enceinte de la ville.

APPENDICE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LA SITUATION DES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1928 ; LU DANS LA SÉANCE DU 6 JUILLET 1928.

Le rapport que j'ai lu devant vous au début de cette année était court, la matière n'étant malheureusement pas aussi abondante que nous le souhaiterions. Celui que je vais vous faire ne sera pas plus long, pour la même raison.

L'état de nos publications à la fin du mois de juin est le suivant :

1° *Mémoires de l'Académie.* Aucun mémoire n'est à l'impression.

2° *Mémoires des Savants étrangers.* Je vous ai lu dernièrement un rapport de M. Dunand, sur la voie romaine de Ledjé, en Syrie. Je l'enverrai à l'Imprimerie dès que la Commission des Travaux littéraires en aura ainsi décidé.

3° *Notices et extraits des manuscrits.* Le mémoire de

Digitized by Google

MM. Thomas et Royer contient trois parties distinctes :

a) Un texte de 11 feuilles. Il a été renvoyé à l'Imprimerie pour nouvelle épreuve le *31 mai 1927*.

b) Un glossaire imprimé en placards. Il a été renvoyé pour mise en pages le 28 avril 1928.

c) Deux introductions. Le manuscrit a été remis en même temps que celui du Glossaire, soit à la fin de 1927. Nous venons seulement de recevoir les placards.

4° *Documents financiers*. Sept nouvelles feuilles ont été livrées par l'Imprimerie en février dernier. M. Fawtier ne pourra les corriger utilement tant qu'il n'aura pas reçu épreuve de l'*index*.

5° *Chartes et diplômes*. Nous attendons toujours la fin de la table des *Actes de Henri II*. Le bon à tirer des dernières feuilles 25 à 34 a été donné en *septembre 1927* par M. Fr. Delaborde, avant son départ pour la Suisse. Quant à la couverture du volume, le bon à tirer n'en a été donné qu'en *décembre* de la même année. *Aucune bonne feuille ne nous a encore été envoyée : soit près d'un an de retard.*

M. Prou et M. Georges Tessier, auxiliaire, poursuivent la préparation du recueil des actes de Charles le Chauve. M. Tessier a établi les textes des diplômes en faveur de l'abbaye Saint-Médard de Soissons.

6° *Pouillés*. Le volume relatif aux provinces de Besançon, Tarentaise et Vienne, que rédige M. Clouzot, n'avance que lentement. Les feuilles 1 à 6 ont été renvoyées, corrigées, à l'Imprimerie le 6 janvier 1928 ; les feuilles 7 à 15, le 16 mars. Aucune nouvelle épreuve n'a été reçue par nous. Mais voilà qui est mieux. Les derniers placards 115 bis à 223 ont été corrigés et renvoyés *11 février 1927*. Rien n'est venu de l'Imprimerie depuis lors : *soit donc un an et cinq mois de silence.*

7° *Obituaires*. Les feuilles 1 à 34 du tome V sont tirées ; la feuille 35 est en bon à tirer, les placards 129 à 162 sont bons à mettre en pages depuis le 22 mars 1928. La suite

Digitized by Google

de la copie, envoyée le *14 mai 1927*, reste à composer.

8° *Corpus inscriptionum semiticarum.* Le fascicule premier du tome III (inscriptions phéniciennes) vous a été distribué tout récemment. Le second fascicule marquera la fin de cette partie de la publication.

9° *Monuments et mémoires de la fondation Piot.* Le deuxième fascicule du t. XXIX est prêt. Le bon à tirer du volume va être prochainement donné. Il comprendra les pages 137 à 208 du texte, les tables et six planches. Je dois ajouter ici que, à partir du tome XXX, la publication subira une modification. Au lieu de se composer de deux fascicules par tome, paraissant l'un après l'autre à intervalles irréguliers, il a semblé préférable à la Commission Piot, qu'elle formât, chaque année, régulièrement, un seul volume, un peu moins fort que les précédents, mais un volume complet. Le nouveau traité passé avec la maison Leroux assure aux auteurs d'articles une rétribution double de ce qu'elle était antérieurement et des tirés à part gratuits, sans que le budget de l'Académie ait à en pâtir, au contraire.

10° *Inscriptions grecques de Délos.* L'impression du volume avance assez régulièrement; on peut espérer en voir l'achèvement vers la fin de la présente année, 24 feuilles étant tirées, 1 feuille en pages, et une huitaine de feuilles composées en placards.

11° *Comptes rendus.* Le premier cahier de 1928 est tiré. Nous avons reçu, en placards, le texte des séances jusqu'au 8 juin.

12° *Publications de l'Union internationale des Académies placées sous le patronage de l'Académie.*

a) *Corpus vasorum antiquorum.* France.

Fasc. 6. *Collection Mouret,* fouilles d'Ensérune par M. F. Mouret.

Fasc. 7. *Vases de la Bibliothèque Nationale* par M^me^ Lambrino.

Digitized by Google

Fasc. 8. *Musée du Louvre* (fasc. 5) par M. Ed. Pottier.

Classification n° 13. *East greek pottery* par Miss Elinor R. Price.

Classification n° 14. *Céramiques lacono-cyrénéennes* par M. Ch. Dugas.

b) *Dictionnaire du latin médiéval.* Ont paru en 1928 : 1° *Compte rendu de la séance du Comité central tenue à Paris les 23 et 24 janvier 1928* ; 2° le fascicule premier du *Bulletin du Cange.*

c) *Recueil des inscriptions de la Narbonnaise* (suppl. au tome XII du *Corpus*). Le manuscrit est parti pour l'impression depuis un mois.

d) *Carte archéologique de la Gaule.* Le travail de préparation continue.

Je dois, en finissant, vous rappeler que, grâce aux mesures votées à la fin de l'an dernier par le Parlement, les honoraires de nos auxiliaires et les indemnités attribuées aux membres de différentes commissions ont été sensiblement relevés. Il pourrait en résulter une accélération dans nos publications si nous n'étions pas entravés par l'obligation insupportable de nous servir d'une impririe manifestement incapable de faire face aux travaux dont elle revendique le monopole. Nous voyons poindre, grâce à ce système désastreux, l'aurore des temps heureux rêvés par plus d'un, où l'on sera payé plus cher en ayant de moins en moins à produire.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente un volume intitulé : *Saint-Martin of Tours...*, by Mary Caroline Watt. C'est une version en anglais de la traduction qu'a donnée M. Monceaux du texte de Sulpice Sévère.

Il présente ensuite une brochure de M. Pani, ministre du Mexique, intitulée : *Les immeubles du gouvernement mexicain à Paris.*

M. Aimé Puech offre les deux premiers volumes de son *Histoire de la littérature grecque chrétienne.*

Digitized by Google

M. Gustave Glotz fait hommage du premier fascicule du tome I de l'*Histoire du moyen âge*, qui paraît dans l'Histoire Générale publiée sous sa direction, et dont le titre particulier est : *Les destinées de l'Empire en Occident* de 395 à 888. L'auteur de ce fascicule est M. Ferdinand Lot.

SÉANCE DU 11 JUILLET

Avancée au mercredi 11 juillet à cause de la Fête Nationale.

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Virolleaud, Directeur du Service des Antiquités de Syrie, adresse à M. le Secrétaire perpétuel la note suivante :

« Le village de Ma'ad, à 5 kilomètres, à vol d'oiseau, de la grande route côtière (section Djebail-Batvoun), possède un fragment d'inscription, au nom de Septime Sévère, qui me paraît inédit. Je me permets de vous en adresser le texte.

[O K]Y[PIOC AYTOKP]ATΩP KA[ICAP]
[AOYKI]OCCЄΠTIMIOCCЄOYHPOC]
[ЄYCЄ]BHC ΠЄPTINAϽ CЄBACT[OC]
[A]PABIKOCAΔIABHNIKOC ΠAP
[ΘI]KOC MEΓICTOCKAI AYTO//////

Ce village de Ma'ad est le même qui a produit jadis la dédicace au dieu Satrape (*IGRRP*, tome III, n° 1059). »

Le R. P. Scheil, au nom de la Commission de Syrie, propose d'attribuer à M. Thureau-Dangin, sur les fonds de Clercq, une subvention de 50.000 francs, pour la continuation des fouilles d'Arslan Tash.

Adopté.

M. Paul Pelliot, au nom de la Commission de la fondation Benoît Garnier, propose d'allouer une subvention de 25.000 fr. à M. Griaule, pour une mission en Abyssinie.

Adopté.

Digitized by Google

M. Abel Lefranc étudie le mythe d'Andromède dans la tragédie de ce nom, composée par le grand Corneille et représentée, avec la musique de Dassoucy et les machines de l'Italien Torelli, sur le Théâtre royal de Bourbon, en janvier 1650, en présence de la reine régente, Anne d'Autriche, du jeune roi Louis XIV, de Mazarin et de toute la cour. Il examine toutes les différences que présente cette belle pièce dont le succès fut très grand, avec la légende antique, telle qu'Ovide l'a exposée dans les *Métamorphoses*, et montre que ces modifications, toutes très caractéristiques, peuvent révéler certaines intentions secrètes chez le poète. Faisant ensuite l'historique de la publication d'*Andromède*, en 1651, M. Abel Lefranc rappelle que l'œuvre est précédée d'une dédicace à une dame inconnue, désignée par quatre M majuscules [1]. Toutes les recherches faites jusqu'à présent n'ont pas permis de découvrir l'identité de cette femme mystérieuse. Le problème est cependant d'importance, puisque sa solution semble nous

1. A
M. M. M. M.

Madame,

C'est vous rendre un hommage bien secret, que de vous le rendre ainsi et je m'asseure que vous aurez de la peine vous mesme à recognoistre que c'est vous à qui je dedie cet Ouvrage. Ces quatre lettres Hieroglifiques vous embarasseront aussi-bien que les autres, et vous ne vous appercevrez jamais qu'elles parlent de vous jusqu'à ce que je vous les explique. Alors vous m'avouerez sans doute que je suis fort exact à ma parole, et fort punctuel à l'exécution de vos commandemens. Vous l'avez voulu, et j'obeys, je vous l'ay promis, et je m'acquite. C'est peut-estre vous en dire trop pour un homme qui se veut cacher quelque temps à vous mesme, et pour peu que vous faciez de reflexion sur mes dernieres visites, vous devinerez à demy que c'est à vous que ce compliment s'adresse. N'achevez pas je vous prie, et laissez-moy la joye de vous surprendre par la confidence que je vous en doibs. Je vous en conjure par tout le merite de mon obeyssance, et ne vous dy point en quoy les belles qualitez d'Andromede approchent de vos perfections, ny quel rapport ses advantures ont avec les vostres ; ce seroit vous faire un miroir, où vous vous verriez trop aisément, et vous ne pourriez plus rien ignorer de ce que j'ay à vous dire. Preparez-vous seulement à la recevoir, non pas tant comme un des plus beaux spectacles que la France ait veus, que comme une marque respectueuse de l'attachement inviolable à votre service, dont fait vœu,

Madame,

Vostre tres-humble, tres-obeïssant, et tres-obligé serviteur,
Corneille.

Digitized by Google

promettre de véritables révélations sur une amitié de Corneille, infiniment chère et précieuse à son cœur. Il s'agit d'une femme d'un certain rang, à qui le poète a des obligations et qu'il admire de toute son âme, pour ne pas dire plus. Cette dame l'a autorisé, au cours de visites récentes, à lui offrir cet hommage sous la condition formelle de l'ensevelir dans un secret absolu. C'est dire que le caractère de l'intéressée implique au plus haut point la discrétion et la réserve. Corneille établit, en outre, un rapprochement entre les aventures de l'héroïne de la pièce et celles de l'inconnue désignée sous les quatre M. Une telle indication, négligée jusqu'ici, nous fournit un point de repère des plus significatifs. Est-il possible, qu'une aventure analogue à celle d'Andromède, livrée à un monstre, ait pu se produire en plein XVII^e^ siècle ? M. Abel Lefranc montre, en tirant argument de plusieurs modifications essentielles apportées par Corneille à la légende antique, que rien n'est plus plausible. On songe assez naturellement à quelque union contemporaine tout à fait disproportionnée, quasi monstrueuse, par exemple à une jeune fille du temps, belle et séduisante, comme Andromède, livrée par ses parents à un très vieil époux.

Dans l'antiquité, comme aussi chez les peintres et écrivains des temps modernes, Andromède est toujours représentée attachée *nue* sur son rocher. Seul, Corneille la montre, attachée aussi, mais *en habit de noce*. Ce détail est relevé dans la description des gravures de l'édition de 1651 fournie par Émile Picot dans sa *Bibliographie cornélienne*.

En s'appuyant sur une série d'indices et de concordances fournis par divers documents de l'époque, M. Lefranc établit qu'on est en droit de supposer que la mystérieuse amie de Corneille dut être M^me^ de Motteville, née Françoise Bertaut, l'auteur des célèbres *Mémoires*, qui épousa, en 1639, âgée de moins de vingt ans, — si elle est née vers 1620, comme on le croit —, Nicolas Langlois, seigneur de Motteville, alors âgé de quatre-vingt-cinq ans, lequel mourut deux ans plus tard.

En terminant, M. Lefranc étudie les relations que le poète entretint, selon toute évidence, avec Françoise Bertaut et sa famille, d'abord à Rouen entre 1631 et 1643, années pendant lesquelles Françoise vécut le plus souvent dans la capitale

Digitized by Google

normande, puis à la Cour, et encore à Rouen en 1650, un mois après la première représentation d'*Andromède*. Cette étude conduit notre confrère à poser de nouveau la question si importante des origines du *Cid* et des rapports entretenus par le grand Corneille avec la reine Anne d'Autriche et son entourage pro-espagnol, dont la future M^me^ de Motteville fit partie dès son enfance rouennaise.

MM. Théodore Reinach, Schlumberger et Monceaux présentent des observations.

SÉANCE DU 20 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GIOTZ.

M. Adrien Blanchet adresse à M. le Secrétaire perpétuel la note suivante, relative à une inscription chrétienne des environs d'Angers.

« M. le chanoine P. Pinier qui, entre autres services rendus à la Science, a sauvé les tablettes de cire du XI^e^ siècle, trouvées à Saint-Martin d'Angers, a recueilli aussi, il y a quelques années, dans une ferme près d'Angers, une inscription qui était partagée en deux blocs [1]. M. le chanoine Pinier, qui a fait transporter ces pierres à Saint-Martin d'Angers, m'en a envoyé une bonne photographie, qui permet une transcription certaine [2].

HIC REQVII	*Hic requii*
ESCIT CO/PVS FLA	*escit co[r]pus Fla-*
VIANE BONE MЄ	*viane bone me-*
MORIÆ Q/I OBIIT	*moriae q[u]i obiit*
ID NVĒ/IS IN DN̄O	*Id(us) Nove(mbr)is in D(omino).*

Il n'est pas douteux que cette inscription remonte à une haute époque ; la date indiquée selon l'usage romain en est déjà

1. Les dimensions des blocs rapprochés sont : Haut., 0 m. 50 ; Larg., 0 m. 44 ; Épaisseur, 0 m. 29.
2. La transcription matérielle n'est évidemment qu'approximative.

Digitized by Google

une preuve. Certaines particularités de la paléographie permettent de préciser davantage.

Si l'on consulte le recueil précieux, publié par notre regretté confrère Edmond Le Blant, sous le titre : *Paléographie des inscriptions latines du III^e^ siècle à la fin du VII^e^*, dans la *Revue*

archéologique, en 1896 et en 1897[1], on notera les faits suivants :

La forme de A à sommet élargi et à barre médiane angulaire se rencontre sur une inscription datée de 510 ; elle paraît aussi dans les Catacombes de Rome, à Aquilée, à Théveste.

1. *Rev. arch.*, 1896, II, p. 177-197 et 345-355 ; 1897, I, p. 30 à 40 et 171-184 ; II, 172-184 ; cf. du même auteur, *Épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique rom.*, 1890, p. 24.

Digitized by Google

Le B avec les deux parties circulaires, séparées l'une de l'autre, se trouve à Artonne en 546 ou 606.

Des formes cursives du D sont fréquentes dans le VI^e^ siècle, par exemple à Vichy en 530, à Artonne, à Revel-Tourdan.

Les formes carrée et lunaire de E se rencontrent ensemble à Rome, dès 374, et le E lunaire existe à Narbonne en 527, à Artonne, et ailleurs.

Le O carré ou mieux losangé est fréquent vers 585, 628, 643 ou 690, etc.; et on le trouve souvent associé à la forme ronde, comme dans l'inscription étudiée ici.

La forme de la lettre Q dans *Qui obiit*, qui s'éloigne tant de celle de *Requiiescit*, surprend moins quand on voit les formes relevées à Emeritæ et à Salæciæ, en Espagne.

Le signe en S de la dernière ligne peut prêter à controverse. On est autorisé à le considérer comme une forme réelle de S et lire : *idus novembris*, de même qu'on a *idus decembris* dans une inscription de Lyon, datée de 495 [1], d'autant plus que, dans notre inscription d'Angers, la lettre qui précède le signe en S a la forme à crochet inférieur (analogue à un L réduit) qui est indubitablement un I dans une inscription d'Arles, datée de 530. Cependant Le Blant a signalé des signes de ponctuation en forme de S.

On pourrait objecter que certaines formes de lettres, bien que très anciennes, se retrouvant à des époques beaucoup plus basses, par exemple les A, D, E, cités plus haut.

Mais il y a d'autres éléments à prendre en considération.

D'abord le cognomen *Flaviana*, qui ne saurait appartenir à une période très avancée du Moyen Age. Le Blant a déjà remarqué que le gentilice *Flavius* se retrouve, employé comme prénom, jusqu'à la fin du VII^e^ siècle [2]. Le cognomen *Flaviana*, dérivé du même gentilice, a dû avoir la même destinée [3]. La Gaule ne paraît pas avoir fourni d'inscription chrétienne avec ce prénom; mais je puis citer un texte épigraphique, trouvé à Los

1. *Bull. archéol. du Comité*, 8 nov. 1926, fig., p. CLXVIII (Communic. de M. Jean Beyssac).

2. *L'Épigraphie chrétienne...*, p. 23 (citant les conciles de Tolède de 681 et 688).

3. On sait qu'une matrone du nom de *Flaviana* fut condamnée, en 368, peut-être sur des soupçons injustifiés.

Digitized by Google

Colos (Alenguer, Portugal) et conservé au Musée archéologique de Lisbonne [1]. On y lit, en six lignes : *Flaviana, famul(a) Dei, reqievit in pace d(ie) III Kal(endas) Mai(as) era dLXX.* Dans cette inscription, datée de 570, il y a des ligatures et des lettres inscrites. Ainsi M et V de *famula*, ainsi que E et V de *reqievit*. Dans ce dernier mot, le premier I est inscrit dans la lettre Q. Les abréviations de *d(ie)*, de *Kal(endas)*, de *Mai(as)*, comme de *Famul(a)* sont marquées par un appendice en forme d'ancre pour les lettres *d*, *l*, *m*. Or, dans le texte recueilli près d'Angers, le D cursif, comme dans l'inscription de Los Colos, est muni d'un petit appendice, *id(us)*.

Je n'insiste pas sur les rapports qu'il y a entre les inscriptions de la péninsule et celles de la Gaule. Notons seulement que le *req(u) ievit in pace* de Los Colos se retrouve par exemple à Toulouse. Quant à la forme même du *requiiescit* d'Angers, elle est voisine de celles de diverses inscriptions (*requiscit*, *requiiscit*, *requiescit*) [2]. On sait que la formule *Hic requiescit* est fréquente entre la seconde moitié du Ve siècle et le VIIe siècle ; et, d'autre part, les mots *Bone memoriae* appartiennent à la même période [3]. La formule finale *in Domino* n'est pas inconnue et se trouve par exemple dans l'épitaphe de *Leucadia* à Lyon, du Ve siècle [4].

Le mot *corpus* se rencontre, quoique rarement, par exemple, dans une inscription en vers de *Pantagathus*, à Vaison [5].

En somme, en considérant la brièveté du texte et les formules, on peut penser que l'épitaphe de *Flaviana*, recueillie aux portes d'Angers, appartient à une période comprise entre le Ve et le VIIe siècle. »

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de M. O. Tafrali, une brochure intitulée : *Les Tumuli de Callatis*. Extrait de *Arta e Archeologia*, An. I, fasc. 2.

1. Publié par M. J. Leite de Vasconcellos dans *O Archeologo Português*, t. XXV, 1921-22, p. 249-50, fig.

2. E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, n° 13 ; *Nouveau recueil des inscript. chrét. de la Gaule*, 1892, n° 333, et n° 77, p. 99 (Mayence : *requiis cit*). Cf. *L'Epigraphie chrétienne...*, p. 16 à 20.

3. Le Blant dit : de 473 à 689 (*L'Epigraphie...*, p. 19).

4. Le Blant, *L'Epigraphie*, p. 85, pl. III.

5. Et aussi dans d'autres inscriptions funéraires, métriques comme celle d'Aurelius (*C. I. L.*, V, 6183a. Cf. H. Delehaye, *Sanctus...*, 1927, p. 153).

Digitized by Google

M. Edouard Cuq a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie au nom de M. Desserteaux, doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon, le tome III et dernier de ses *Études sur la formation historique de la « capitis deminutio »*. C'est la conclusion d'un ouvrage dont l'Académie a récompensé en 1922 les deux premiers volumes, en lui décernant la majeure partie du prix Saintour. Le tome III consacré au droit byzantin, montre comment la *c. d.*, qui fut d'abord une expression sans effets propres, est devenue l'origine de l'institution de la mort civile. Cette transformation a pour point de départ une comparaison faite par les classiques entre la *c. d.*, et la mort, comparaison justifiée lorsque le *capite deminutus* dont les biens étaient confisqués ou passaient au chef de famille, était, à certains égards, *loco mortui*. Elle cessa de l'être lorsque les conséquences patrimoniales des condamnations pénales furent atténuées par les empereurs qui accordèrent aux enfants du condamné une part de ses biens, lorsqu'en cas de modification de l'état de famille, la loi conserva au *capite deminutus* un bon nombre des droits qu'il avait antérieurement. C'est alors qu'on eut l'idée de rattacher à une cause unique les effets qu'on laissa subsister.

L'œuvre de M. le doyen Desserteaux est une contribution importante à l'histoire d'une institution juridique qu'on a pendant longtemps attribuée aux classiques, mais qui en réalité est une création des glossateurs. Elle a été abolie en France par la loi du 31 mai 1854. »

SÉANCE DU 27 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Gsell communique la lettre suivante, que lui adresse le R. P. Delattre. Elle est ainsi conçue :

« Vous n'avez pas oublié votre dernière visite à Carthage.

Parmi les endroits sur lesquels j'attirai votre attention, il y avait le terrain appelé *Bir-Ftouha*, situé sur la route de *La Malga* à *La Marsa*.

Là, j'avais vu trouver par hasard, en 1880, un baptistère, qui révélait l'existence des ruines d'une basilique. Plus tard, M. Gauckler y fit pratiquer des fouilles et découvrit d'intéressantes mosaïques chrétiennes.

Digitized by Google

Depuis longtemps, je désirais compléter l'exploration de ce terrain, qui me paraissait réserver encore d'heureuses surprises.

Mon intention était de retrouver les traces des anciennes fouilles et de faire lever le plan de tout ce que nous pourrions découvrir, afin qu'il n'y eût plus à y revenir.

Le terrain appartient au Bey de Tunis. Grâce à une démarche faite directement par Mgr Lemaître auprès de Son Altesse, l'autorisation la plus large lui fut accordée de disposer librement du terrain.

Mais les modifications subies par suite de plantations et mes souvenirs datant de près de cinquante ans rendaient l'entreprise assez hasardeuse.

Le soin de suivre de près les travaux fut confié à un ingénieur, M. Thouverey, que je ne saurais assez remercier pour les services gracieux qu'avec son fils Clément il m'a rendus par le passé et qu'il vient de me rendre encore.

Les fouilles ont commencé dans les derniers jours de mai.

Jusqu'à présent, les sondages et les tranchées ne nous ont pas permis de rejoindre les anciennes fouilles, mais nous avons reconnu l'emplacement de bâtiments qui paraissent avoir été des dépendances de la basilique.

En attendant un rapport plus complet, je citerai l'existence de thermes, dont plusieurs parties sont assez bien conservées.

A citer aussi plusieurs mosaïques. L'une d'elles montre une série de médaillons circulaires, renfermant chacun un motif dont les éléments sont disposés en croix.

Mais la découverte la plus intéressante, survenue dans la première quinzaine de juillet, est celle de trois sarcophages placés l'un près de l'autre.

Ce fut d'abord un beau sarcophage de marbre, long de 1 m 30 dont la face est ornée de strigiles, avec, au centre, une *imago clypeata*. Dans un disque concave, de 0m30 de diamètre, apparaît en relief le buste d'un enfant, vêtu du *pallium*, la main droite ramenée sur la poitrine. Cette sculpture ne manque pas de caractère[1].

Le sarcophage fut ouvert en présence de Mgr Lemaître et de

1. Des sarcophages chrétiens avec semblable *imago clypeata* ont été trouvés à Rome, Pise, Arles, etc...

Digitized by Google

son vicaire général, de M. Bonzon, ministre délégué à la Résidence, et de plusieurs autres témoins. On n'y trouva que les menus ossements d'un jeune adolescent, sans mobilier funéraire. Intérieurement, la cuve est arrondie aux deux extrémités. D'un côté, la partie correspondant à la courbure des parois forme un ressaut de plusieurs centimètres, en sorte que la tête du mort reposait sur un plan légèrement supérieur à celui qu'occupait le reste du cadavre.

Près de cette première sépulture, on découvrit deux autres sarcophages, plus grands, longs chacun de 2m25.

L'un est en calcaire blanc, à grain fin, ayant presque l'apparence du marbre. La partie antérieure est unie, sauf, au milieu, un encadrement rectangulaire à peu près carré, de 0m45 et 0m48 de côté, accosté à droite et à gauche, dans toute sa hauteur, d'un ornement au simple trait. L'intérieur de ce cadre, entre la moulure qui l'entoure, semble avoir subi un glaçage ou brunissage, destiné à le rendre moins blanc. On y lit, en caractère de 0m07 :

ROMANVS
IN PACE

Dans l'original, les A ne sont pas barrés.

Ce fut la première inscription fournie par les nouvelles fouilles, depuis le début des travaux.

Le troisième sarcophage est en *kadel* rougeâtre. La face est sculptée et divisée en trois compartiments. A droite et à gauche du compartiment central, ce sarcophage est orné, avec symétrie, de strigiles à cannelures convexes, d'un très joli effet. Le compartiment central, de forme rectangulaire, large de 0m31, porte en relief la croix monogrammatique dans un cercle à plusieurs moulures simples, inscrit dans un carré. Chaque écoinçon contient une fleur finement sculptée. Au-dessous du carré et du cercle renfermant le monogramme, une partie, haute de 0m13 et longue de 0m31, semble avoir été réservée pour recevoir une épitaphe, qui n'a pas été gravée.

Ce sarcophage fut ouvert en présence de Mgr Lemaître. Il ne renfermait que les ossements d'un corps, qui avait été déposé dans une couche de plâtre ou de chaux.

Digitized by Google

Ce premier résultat de nos recherches ne manquera pas, je crois, de vous intéresser. »

M. Pierre Jouguet donne lecture d'un rapport sur les travaux de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire[1].

M. Gustave Soulier fait une lecture sur le moine arménien Hethoum et les apports d'Extrême-Orient à la fin du XIII^e^ siècle et au début du XIV^e^. Le moine arménien Hethoum, connu en Europe sous le nom de Hayton, parent du Roi d'Arménie, arrive en Europe dans les premières années du XIV^e^ siècle et se trouve aussitôt en Italie dans une atmosphère de légende, sa personnalité étant confondue avec des souvenirs des contes indo-persans qui s'introduisent au même moment dans la littérature florentine. Dans son ouvrage, *La Fleur des Histoires de la Terre de l'Orient*, dicté à Poitiers en 1307, Hethoum fait l'éloge de l'art chinois.

Cet intermédiaire n'est d'ailleurs pas isolé, et en l'an 1300, pour la première année sainte, un jeune Florentin, élevé en Perse à la cour du souverain mongol Ghazan, est envoyé par ce souverain auprès du Pape Boniface VIII et des princes de la Chrétienté.

De tels rapports sont significatifs, et contribuent à expliquer les influences indéniables de l'Extrême-Orient qui s'introduisent à cette date dans le paysage florentin et dans la technique de l'école siennoise.

M. Paul Pelliot présente des observations.

COMMUNICATION

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE DURANT L'ANNÉE 1928; LU PAR M. PIERRE JOUGUET, MEMBRE DE L'ACADÉMIE, DANS LA SÉANCE DU 27 JUILLET 1928.

Avant d'exposer à l'Académie les travaux de l'Institut du Caire pendant la saison de 1927-1928, j'aurais scrupule à

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

ne pas lui faire remarquer que la direction de cette école ne m'a été confiée qu'à partir du 16 janvier. Quand je suis arrivé au Caire la campagne était déjà engagée : M. Bisson de La Roque avait repris le chantier de Médamoud depuis la fin de novembre et M. Bernard Bruyère était installé à Deir-el-Medineh depuis plus de deux semaines. Je n'avais rien à changer aux décisions de mon prédécesseur, et il faut lui en laisser le mérite. Quant aux résultats obtenus, ils sont dus au dévouement et à la sagacité des deux excellents archéologues que je viens de nommer ainsi qu'au concours de ceux de leurs camarades que je nommerai tout à l'heure.

Sur les fouilles de Deir-el-Medineh je ne m'étendrai pas longuement. Dans les rapports qu'il a lus devant vous, M. G. Foucart vous a souvent parlé de cette nécropole, et, dans la séance du 17 février dernier, notre confrère M. Moret vous a communiqué une notice des plus intéressantes trouvailles. Le site vous est donc connu : le cimetière s'étage en gradins sur la falaise occidentale d'une étroite vallée ; celle-ci établit une communication entre la plaine de Gournah et celle de Médinet-Habou ; les touristes la suivent fréquemment quand ils se rendent à la vallée des Reines ; un petit temple ptolémaïque, dans son enceinte de briques, en signale l'entrée vers le Nord ; les ruines d'un modeste village en occupent le fond. Ce village était habité, au temps du Nouvel Empire, par les employés et ouvriers des nécropoles royales, et ce sont leurs tombes qui sont creusées dans la montagne de l'Ouest. Le mobilier complet de celle de Sen Nedjem (époque ramesside) se trouve en grande partie au musée du Caire et le regretté Schiaparelli a rapporté au Musée de Turin celui de Kha, chef des travailleurs de la Grande Place. Les maisons, dont nous espérons bien entreprendre un jour l'exploration méthodique, ont déjà livré aux chercheurs des documents intéressants, notamment une série d'ostraka hiératiques, qui nous font assister à la

Digitized by Google

vie quotidienne des ouvriers de la nécropole au temp des la XIX^e^ dynastie, et qu'un de nos attachés étrangers, M. Černy, de Prague, a publiés, cette année, dans les *Annales du Service*. Nous savons aussi maintenant par des papyrus grecs du musée de Turin, trouvés par la mission Schiaparelli sur le site même, que l'endroit n'a pas cessé d'être habité, à l'époque grecque, par le personnel attaché au temple, et nous apprenons que tout ce quartier faisait alors partie de la région bien connue appelée Memnonia. Les textes ont été en effet récemment édités dans le Tome IX des Papyrus de la Société italienne sous la direction de notre confrère G. Vitelli. M. Bruyère, dans sa tâche de cette année a été assisté de nos deux attachés étrangers, M. Černy, que j'ai déjà nommé plus haut, et M. Nagel, de Neuchâtel. Les recherches ont porté principalement sur un espace occupé par des tombes de la XVIII^e^ dynastie, et aussi, plus à l'Est, par des tombes de l'époque ramesside. Je passe sur les trouvailles courantes, non sans intérêt, — fragment de stèles, pyramidions, poterie, — pour insister sur les deux plus importantes.

La première est celle de la tombe inviolée du *Sedem-ash*, Sen Nefer.

Elle se trouvait au-dessous du caveau presque entièrement détruit du « Chef de la Grande Place Hormès, fonctionnaire de la nécropole à l'époque de la XVIII^e^ dynastie, certainement avant le règne d'Aménophis IV. Dans le sol de ce caveau, on voit, le long de la paroi Ouest, deux escaliers descendants de quelques marches, celui du Nord inachevé, celui du Sud, de 1^m^ 70 de haut, aboutissant à une porte basse taillée dans le roc et fermée par un mur grossier en briques crues.

Quand la porte fut ouverte le 7 février, nous avons trouvé la tombe dans l'état où elle avait été laissée le jour même des funérailles. C'était une caverne irrégulière, taillée dans le roc, et mesurant environ 3 mètres du Nord au

Digitized by Google

Sud, 2^{m} 70 de l'Est à l'Ouest et 1^{m} 90 de hauteur. Près de la porte à l'angle S.-Est le sol était jonché de dix-sept bouquets de feuillages, dits « bouquets montés », et que l'on portait dans le cortège funèbre. A l'angle Nord-Est, une amphore, bouchée au limon, était appuyée au mur ; à côté d'elle deux hautes cannes enroulées de bandelettes en toile écrue. A terre, trois assiettes de terre cuite contenaient des noix de doum, des baies de perséa et des graines. Sur une de ces assiettes s'appuyait un beau manche d'éventail (0^{m} 70) en bois rouge, incrusté d'ébène et d'ivoire au nom du « Sedem ash dans la place de Vérité, Sen Nefer, justifié. » Deux grands cercueils anthropoïdes occupaient le fond du caveau. Le plus éloigné, celui de Sen-Nefer, reposait sur un lit bas, simple cadre en bois peint en blanc, monté sur des pieds droits. Il était enveloppé d'un linceul de toile et, au-dessus, à la place de la poitrine, s'étalait un mouchoir de lin, peint, mesurant 40$\times$50^{cm}. Plusieurs fragments de mouchoirs semblables ont été trouvés à Deir-el-Medineh. Celui-ci est particulièrement bien conservé. La scène représente un homme assis devant une table d'offrande : c'est *l'Osiris Sedem-ash Sen Nefer, dans la place de Vérité.* Le second sarcophage est celui de la femme de Sen-Nefer, Nefertiti. A la tête des deux cercueils, qui sont d'une facture courante à la XVIII^{e} dynastie, une caisse de bois oblongue contenait le corps d'un enfant. A leurs pieds un coffre, monté sur quatre pieds, dont le couvercle est en forme de toiture à deux versants, et sur le coffre un siège en X. Tous ces objets avaient certainement servi au mort, durant sa vie. Du coffre nous avons retiré deux sandales en cuir, et qui visiblement avaient été longtemps portées, deux petits vases d'albâtre remplis d'onguent, et enveloppées de bandelettes, deux jolies statuettes en bois, dites Répondants ou Oushabtis.

Une fois hors de la tombe, les cercueils ont été ouverts. La momie de Sen Nefer portait un beau masque en car-

Digitized by Google

ton peint et au visage doré, cousu sur les bandelettes. Les épaules et la poitrine étaient entourées de couronnes et de feuillages, composés surtout de feuilles de vigne, et entrelacés de fleurs de lotus, naturellement séchées, mais fort bien conservées. Sous le feuillage, un collier en verre, imitant le lapis et la turquoise, soutenait, à la place du cœur, un scarabée de pierre noire entièrement couvert d'un texte du Livre des Morts. Un petit pectoral en bois, recouvert d'or, avait dû se trouver à la même place, mais les fils s'étant rompus, il avait glissé sous l'omoplate droite. On reconnaît gravé sur l'or, un prêtre paré de la peau de panthère faisant la libation et la fumigation d'encens sur un tas d'offrandes. Le cercueil contenait encore un chevet de bois, enveloppé de bandelettes, et qui porte inscrite une invocation à Osiris et à Anubis « pour obtenir les souffles frais du nord », une coudée d'ébène, quatre règles en bois de pin de même longueur que la coudée portant des invocations à Osiris, Ptah, Amon, et Har-akhti, enfin, près des pieds du mort, cinq tout petits vases en cuivre, réduction d'un nécessaire de toilette rituelle : aiguière, bassin, situle, coupelle sans anse, coupelle avec anse. La momification du corps était grossière. On estime que le personnage n'avait pas dépassé, même atteint 50 ans. Le cercueil de Nefertiti, morte plus jeune, ne nous a guère fourni comme objets intéressants que deux bagues, l'une, la plus grande, en argent, porte gravée sur le chaton la figure d'une déesse assise, coiffée des cornes et du disque, tenant la croix ansée et un sceptre papyriforme, l'autre, peut-être en électron, porte l'image de la vache Hathor dans les fourrés de papyrus de Bouto.

Il est évident que les divers objets que je viens de décrire très sommairement, constituent un assez pauvre mobilier funéraire, nullement comparable à celui des tombes de Sen Nedjem ou de Kha ; quelques pièces pourtant : le manche d'éventail, les oushabtis, le pectoral, la minuscule vaisselle

Digitized by Google

en cuivre, ne sont pas dépourvues de beauté, et l'état même de la tombe, les observations minutieuses auquel il a donné lieu et qui seront consignées dans le rapport de M. Bruyère, confèrent à cette trouvaille un intérêt singulier. En tout cas elle est à peu près exactement datée, par le style même des objets, de la fin de la XVIII^e^ dynastie, plus précisément de la période qui a suivi le règne d'Aménophis IV.

Moins ancienne — de la XX^e^ dynastie — est la tombe d'Amenemouia, que M. Bruyère a déblayée plus à l'Est. Celle-ci n'a fourni presque aucun objet, ayant été violée depuis longtemps par les voleurs d'antiquités toujours nombreux dans la région, mais sur ses parois, elle a conservé sa décoration peinte. M. G. Foucart vous a plusieurs fois entretenu du caractère de ces peintures funéraires à Deir-el-Medineh, et vous m'excuserez de n'y point revenir. Je signalerai seulement une découverte de bon augure pour l'avenir, c'est celle de quelques fragments de papyrus hiératiques, trouvés dans le déblai, près d'une chapelle voisine. M. Černy n'a pu encore que les examiner superficiellement. Ils paraissent de caractère religieux ou magique.

A la fin de leur campagne MM. Bruyère et Nagel ont entrepris quelques recherches dans la falaise nord. Elles devaient leur réserver une curieuse surprise. En fouillant un puits profond, de l'époque saïte, et qui semblait d'ailleurs avoir été déjà exploré, ils ont recueilli, à plus de trente mètres sous terre, des cordages, une poulie, et d'autres objets ayant appartenu au gréement d'un vaisseau. Deux papiers manuscrits laissés dans le sable leur ont bientôt donné la clef du mystère. Ils étaient rédigés en français et émanaient de l'équipage du *Louqsor*, commandé par le lieutenant de vaisseau de Verninac ; ce navire fut chargé en 1831 d'aller chercher l'obélisque qui décore aujourd'hui la place de la Concorde. L'un des deux écrits relatait que les officiers et l'équipage, accompagnés d'un interprète, avaient

Digitized by Google

fait des fouilles en cet endroit et en avaient retiré un cercueil, celui de la reine Amosé, dont « la momie avait été brûlée par Cambyse. » Ce sarcophage est bien connu, mais la reine ne s'appelle pas Amosé. Son nom est Ankhnas-nofirabre, fille de Psametik II et peut être femme d'Amosé (Amasis). Quant à Cambyse, on avait coutume, en ce temps, de le charger de bien des crimes dont il était probablement innocent. Par suite de quelles péripéties ce sarcophage est-il aujourd'hui au British Museum, c'est ce que M. Nagel est en train de rechercher. Le papier donnait les noms des officiers et de l'équipage. Un autre plus petit portait ces lignes :

Ainsi va le monde. Vous cherchez à 120 pieds sous terre pour ne trouver que de la poussière et des pierres. Je vous conseille de ne pas perdre courage. Cherchez encore et vous trouverez. C'est ce que nous avons fait. Le 28 février 1832. Je vous salue au nom des fouilleurs.

et le document est signé : Ch. Jaurès.

Les deux textes sont de la même main. Jaurès figure sur le premier comme lieutenant de frégate. C'est un marin bien connu, mort amiral en 1870, et qui appartenait à une branche collatérale de la famille que Jean Jaurès devait rendre célèbre. J'espère dans quelques semaines pouvoir montrer les documents eux-mêmes à l'Académie et c'est ce qui m'engage à ne point insister davantage aujourd'hui.

Des fouilles de Médamoud, exécutées par l'Institut français du Caire au nom du musée du Louvre, sur un site choisi, avec beaucoup de sagacité, par votre regretté confrère G. Bénédite, il n'a pas été parlé, je pense, à l'Académie depuis 1925 ; mais des rapports détaillés sur les campagnes de 1925 et 1926 ont paru dans notre recueil : *Fouilles de l'Institut.* Ils ont pour auteurs M. Bisson de la Roque, qui dirige ce chantier, et M. l'abbé Drioton, dont le musée du Louvre veut bien nous assurer toujours la collaboration indispensable. Ceux qui concernent la campagne de 1927

Digitized by Google

sont sous presse ; ils émanent des mêmes archéologues, et de M. Clère, qui, depuis 1926, leur a été adjoint comme dessinateur et les a secondés avec le zèle le plus intelligent. Je pourrai donc me borner à résumer les résultats des dernières années.

Les fouilles ont eu un double but : dégager ce qui restait du temple ptolémaïque, dont avant l'exploration du site, cinq colonnes encore debout signalaient manifestement l'existence, et rechercher, si possible, les restes d'un monument plus ancien, car il était certain que le culte de Montou, l'antique dieu de Thèbes, et de son taureau prophétique, n'était pas venu s'installer à Médamoud seulement au temps des dernières dynasties.

Des murs du temple ptolémaïque il ne reste que les premières assises, quelquefois seulement les arasements. La décoration ainsi mutilée n'en a pas moins livré des fragments de scènes et de textes précieux pour l'interprétation du plan et de l'histoire du temple.

D'après les fouilleurs, cette histoire commencerait à Ptolémée Epiphane pour se terminer au IV^e^ siècle de notre ère, époque pour laquelle nous avons d'intéressantes dédicaces grecques (voir le rapport de Drioton). La décoration se serait achevée sous les Empereurs du II^e^ ou même du III^e^ siècle. Mais des pierres remployées dans les fondations montreraient que le temple commencé par Epiphane aurait été précédé, dans un endroit indéterminé du même site, par un monument de Ptolémée III. Pour ma part, j'inclinerais à penser que ce monument plus ancien était au même lieu que celui dont les restes subsistent : certaines parties en ont été remaniées et ont fourni des pierres de fondation aux constructions nouvelles, mais d'autres ont dû rester intactes et à leur place ; car les murs de certaines salles portent les restes du nom royal : *Ptoulmis*, qui vraisemblablement désigne Philadelphe ; les Ptolémées, à partir d'Evergète I^er^, font toujours suivre leur nom, dans le second cartouche, de la formule

Digitized by Google

« vivant éternellement, aimé de Ptah (ou aimé d'Isis) ». La construction du temple aurait donc commencé sous Philadelphe.

Quant au plan, il est singulier. Nous sommes ici en présence d'un double sanctuaire ; le temple antérieur, où étaient adorées les triades divines, et l'arrière-temple, qui selon l'hypothèse très plausible des fouilleurs, est le sanctuaire de l'animal sacré, du « taureau qui est en Médamoud ». Peut-être est-ce ainsi qu'il faut se représenter l'Ἀπιεῖον, adossé au temple de Ptah à Memphis. Mais tandis que le temple des divinités est orienté Ouest-Est celui du taureau est orienté Nord-Sud, comme le montre d'abord, au centre, une porte datant de Sésostris III, roi de la XII^e^ dynastie, et qui avait été englobée dans le nouveau temple, ensuite, sur le mur d'enceinte, à l'extérieur, une curieuse scène marquant vraisemblablement l'extrémité de l'axe du sanctuaire. Mutilée dans sa partie supérieure, elle nous montre un Empereur en train de consulter le taureau prophétique et un texte, qui nous renseigne un peu sur la manière dont on interprétait les mouvements de la bête divine (publié par Drioton).

Le plan du temple antérieur est aussi très compliqué. La raison en est sans doute que le culte était lui-même complexe. M. Drioton, qui a étudié avec le plus grand soin tout ce qui reste des scènes rituelles sculptées sur les parois, a montré qu'on adorait à Médamoud trois triades divines. L'une serait celle de Montou, Raïttaoui, sa femme, et Horphré, dieu fils ; l'autre dont on ne connaît guère que le dieu fils Horphré et un autre personnage qui pourrait bien être une forme androïde du taureau ; enfin la triade thébaine, Amon, Mout, Khonsou, qui, à l'époque ptolémaïque, a pris le pas sur toutes les autres.

Cette division tripartite se retrouve dans le temple. A l'entrée de la grande cour, trois kiosques ou propylées, aboutissant à trois portes, auxquelles correspondent en face dans le mur-pylône trois autres portes. L'une, celle du

Digitized by Google

Sud, donne accès à travers le portique, et les salles hypostyles, au sanctuaire probablement d'Amon (c'est la disposition de tous les temples). La suivante introduisait à une série de salles détruites et à une porte, marquée au cartouche d'Aménophis, mais que les Ptolémées avaient conservée ou utilisée dans leur monument. Ce serait là l'entrée du sanctuaire de Montou. La dernière enfin aboutit à une Cour (du Nord) qui longe le sanctuaire et constitue le seul chemin par où l'on puisse pénétrer dans l'arrière-temple, réservé au taureau sacré. Mais que faire de la cour du Sud, symétrique à cette cour du Nord, dissymétrique au temple, dont elle semble à peine faire partie? On n'y pénètre pas par une porte percée dans le mur-pylône : elle communique largement et directement par un passage avec la grande cour antérieure. Je me demande donc si cette cour du Sud n'était pas réservée aux fêtes et manifestations religieuses, où tout le monde était admis, et qui ne pouvaient se passer dans l'intérieur du temple ; telle cette ancienne fête royale de Montou, devenue alors fête populaire, et que l'on célébrait avec de la musique et des chants ; elle nous est décrite dans l'inscription n° 328, éditée et traduite par M. Drioton ; tel encore ce banquet qui se tenait dans la « place de l'ivresse, où l'on se promenait à travers les fourrés aquatiques » (n° 328). De même dans certains temples du Fayoum, à côté du sanctuaire, il y avait un δειπνητήριον. A Deir-el-Medineh une salle voûtée se trouve pareillement sur le côté du temple, sans communication apparente avec lui, et c'est une hypothèse très ingénieuse de notre confrère M. Rostovtseff, que nous aurions là la salle à manger du temple. Notre cour n'est point une salle, elle devait cependant, elle aussi, servir à des usages religieux, mais non mystérieux, et rester accessible à la masse des fidèles. C'est ainsi, annexée au temple, mais extérieure à lui, que je me représente les salles du Serapéum d'Oxyrhynchos, où tant de papyrus nous montrent que les particuliers pouvaient invi-

Digitized by Google

ter leurs amis à des repas, souvent à des repas de noce.

Les recherches de l'année ont aussi porté sur l'enceinte du sanctuaire et M. Bisson de La Roque a constaté qu'elle avait été agrandie à l'époque des Ptolémées. La dynastie attachait donc une certaine importance à ce culte de Médamoud. On peut rappeler ici la vogue dont jouissait, aux basses époques, le culte des animaux sacrés, ἱερὰ ζῷα et remarquer en outre que Montou et son taureau sont identifiés, dans les inscriptions grecques, avec Héraklès, un des ancêtres des rois Lagides. A mesure que l'on avancera dans l'étude du temple ptolémaïque, il est probable que les remarques se multiplieront, qui pourront éclairer la politique religieuse des souverains macédoniens. Dès maintenant le temple de Médamoud, si mutilé qu'il soit, a livré des documents écrits de la plus haute valeur et des morceaux d'architecture qui ne sont pas sans beauté, tel cet autel, dont les fouilleurs ont recueilli assez de fragments pour pouvoir le reconstituer en entier, et qui, jusqu'ici, constitue une pièce unique.

Si le temple ptolémaïque paraît avoir dépassé par ses dimensions ceux qui l'ont précédé à Médamoud, ceux-ci n'en ont pas moins existé, et le second but de la fouille était d'en rechercher les restes. Des morceaux du Nouvel Empire (porte d'Aménophis, etc.) et du Moyen Empire (porte de Sésostris III) étaient englobés dans le temple ptolémaïque, mais en outre, dans l'arrière-temple, sous le sanctuaire du taureau, un socle en calcaire avertissait qu'il y avait eu à cette place un sanctuaire du Moyen Empire orienté du Nord au Sud comme le sanctuaire du taureau. Les débris en ont été retrouvés dans les fondations du temple ptolémaïque. On les en a extraits et l'on a pu entasser dans nos magasins 120 blocs de la XII^e^ et de la XIII^e^ dynasties, intéressants non seulement au point de vue archéologique, puisque nous ignorons presque tout de l'architecture de ce temps, mais aussi au point de vue historique, puisque sont représentés

Digitized by Google

ou mentionnés des rois de cette XIII^e dynastie si mal connue, et pourtant si précieuse à connaître pour l'établissement de la chronologie des temps qui séparent le Moyen Empire et le Nouvel Empire. Ces blocs se répartissent entre divers monuments dont je donnerai une liste provisoire mais imposante :

1°) du temps de la XII^e dynastie.

3 portes de *Sésostris* III :

1. Porte du magasin des offrandes divines.

1. Deuxième porte de Sesostris III et débris d'un autel.

2. Troisième porte de Sesostris III, une très belle tête du roi sur la paroi B et une autre sur la parois C'.

2°) XIII^e dynastie :

Amenemenhat Sebekhotep :

Grande porte-linteau de la fête Sed (A) et bloc avec un beau portrait du roi (paroi C).

Sekhem Ra Souadjtaoui Sebek hotep :

fragments de plusieurs portes,
fragments de plusieurs portes usurpées,
fragments de colonnes en grès.

Sekhem Rā Ouadj Khaou Sebek em Saf :

fragments de piliers ; belle figure du roi,
fragments d'architraves en grès,
base d'un colosse usurpé.

Sedjefa Ka Ra Kai Amenemhat :

base d'autel.

Il y en a d'autres : M. Bisson de La Roque estime que les blocs actuellement connus ne représentent pas le tiers de ce que l'on peut encore espérer, et peut-être arrivera-t-on à reconstituer plusieurs de ces portes du Moyen Empire.

Ajoutons, pour en finir avec cette fouille si instructive de Médamoud, que M. Drioton, soucieux de classer et d'étudier la poterie copte, a entrepris un sondage dans le Kôm. Il a mis au jour plusieurs fours à potiers, et il y a là

Digitized by Google

une confirmation de l'hypothèse qu'il avait émise : les Κεραμεῶται des inscriptions grecques seraient les habitants de Médamoud, qui auraient porté un nom comme Κεραμεῖα ou Κεραμική, et serait peut-être à identifier avec la Κεραμική de l'inscription de Cornelius Gallus.

Le Kôm d'Edfou est aussi dans les concessions de l'Institut français du Caire. Mais depuis quatre ans les recherches étaient interrompues. Légalement ce long abandon risquait de nous faire perdre notre privilège. Edfou a beaucoup donné dans ses couches supérieures. Les couches inférieures du Kôm se présentent moins favorablement. J'ai cru cependant que nous ne devions pas abandonner ce travail. M. Guéraud a été chargé de la tâche ingrate de le reprendre ; il s'en est acquitté avec un dévouement et un discernement au-dessus de tout éloge : il a déblayé des maisons qui paraissent d'époque romaine ou ptolémaïque, dont il a longuement relevé le plan.

Les fouilles n'ont pas épuisé l'activité des archéologues français en Égypte, et grâce à la caisse des missions et au Ministère de Affaires Etrangères la mission de M. Chassinat à Edfou a pu être renouvelée, et M. Montet a pu venir entreprendre des explorations en vue de fouilles futures. Ces missions ne dépendent pas de notre Institut, et je n'en dirai qu'un mot, laissant à ceux qui en ont été chargés le soin d'en rendre compte. M. Chassinat a presque achevé cette œuvre splendide et difficile qu'est le relevé du temple d'Edfou. Presque tout est copié et photographié. Vous avez reçu le troisième volume de la publication et le quatrième est sous presse. Le séjour de M. Montet a été de courte durée, mais singulièrement actif. Il a travaillé à Saqqarah et étudié le site de Tanis, si séduisant pour l'historien et l'archéologue. M. Kuentz, aidé par un subside de l'Institut du Caire, a de nouveau collationné à Louxor les textes relatifs à la bataille de Kadésh, dont il prépare l'édition critique. Il vous a entretenu de ce projet dans une communication lue à la séance du

Digitized by Google

18 septembre 1925. Un premier fascicule de cet ouvrage paraîtra dans nos mémoires, sans doute à l'automne.

Au Caire notre section d'arabe est représentée par M. J. David-Weill. Sous la direction de M. Wiet, qui n'a jamais ménagé son concours à notre Institut, il a commencé le catalogue des bois sculptés du Musée Arabe. Mais il ne s'en est pas tenu là. Il a parcouru le Caire à la recherche des inscriptions et il en a trouvé d'historiquement fort curieuses. Plusieurs vont être publiées dans notre *Bulletin*. Enfin il a entrepris l'étude des papyrus et autres textes arabes trouvés à Edfou par MM. Saint-Paul-Girard et Henne.

Au Caire, après la campagne, je me suis préoccupé de mettre de l'ordre dans nos collections, notamment dans la collection de papyrus, car nous en avons des fragments de toutes les époques, surtout des papyrus coptes. Un des lots des plus intéressants est celui qui a été trouvé, il y a quatre ans, dans une jarre, à Edfou, par MM. Henne et Saint-Paul-Girard. Elle contient une masse énorme de rouleaux malheureusement mutilés et mêlés à du sebakh. Aussi n'avait-on trop osé toucher à ces monuments si fragiles. Cette prudence risquait de les rendre à jamais inutilisables, sans assurer leur conservation, compromise par l'action même du sebakh. J'ai pris la responsabilité de l'opération délicate qui consiste à les retirer de la jarre et à les dérouler. Ce travail est commencé, avec l'aide très active de MM. Saint-Paul-Girard, Guéraud et Henne. Nous avons déjà récupéré ainsi, sans trop de dommage, plus d'une centaine de pièces malheureusement incomplètes pour la plupart et très difficiles à déchiffrer. Ce sont des textes coptes et grecs, et il semble que nous soyons en présence de la correspondance d'affaire d'un couvent. Nous n'avons pu encore la dater exactement. Mais elle est d'époque tardive, peut-être du x^e^ siècle. Le grec y est très évolué et l'on relève des formes qui ne paraissent qu'en néo-grec, comme l'impératif avec la particule ἄς.

Digitized by Google

En terminant, je tiens à signaler le zèle que tous, pensionnaires et anciens pensionnaires, ont apporté à la tâche commune. Il semble que cette bonne entente soit d'un heureux augure pour l'avenir.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom de l'auteur l'ouvrage suivant : *Catalogue of the Coins in Indian Museum Calcutta, including the Cabinet of the Asiatic Society of Bengal*, volume IV.

M. S. GSELL a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, un ouvrage de M. Marcel Solignac, intitulé : *Les Pierres écrites de la Berbérie Orientale* (Tunis, 1928, 4°). On y trouvera de bonnes reproductions d'un certain nombre de gravures rupestres préhistoriques, avec des descriptions précises et des comparaisons utiles. Ce livre, qui complète heureusement l'ouvrage posthume de G.-B.-M. Flamand sur les « Pierres écrites » du Nord-Africain, a été publié par les soins du Gouvernement Général de l'Algérie. »

SÉANCE DU 3 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. le Docteur Al. Cavvadias annonce à l'Académie le décès de son père, M. Panagiotis Cavvadias, correspondant de l'Institut, décédé à Athènes le 20 juillet.

Le PRÉSIDENT fait en ces termes l'éloge du défunt :

Mes chers confrères,

« J'ai le regret de vous annoncer la mort de notre correspondant, M. Cavvadias, d'Athènes : c'est, je crois bien, le doyen de l'archéologie grecque qui disparaît.

Né en 1850 à Céphallénie, Panagiotis Cavvadias commença ses études à l'Université d'Athènes et alla les compléter à Munich, à Berlin, à Paris, à Londres et à Rome. Il se plaisait, m'a dit M. Salomon Reinach, à reconnaître qu'il devait beau-

Digitized by Google

coup à Brunn, dont il avait été l'élève à Munich. Lorsqu'il revint dans son pays, il était décidé à faire de l'archéologie de toutes les façons, avec la pioche et avec la plume. Il entra dans la carrière de l'éphorie. Pour ses débuts, il fut attaché aux fouilles entreprises par l'École française à Délos : collaboration qui lui inspira une sympathie durable pour les savants de France et qui ne fut peut-être pas sans influence sur sa formation professionnelle.

A une époque où la Grèce ne fournissait presque pas de recrues à l'archéologie militante, seul, mais avec les encouragements de Tricoupis et l'appui de la Société archéologique, il se mit à l'œuvre. Il donna tout de suite les preuves d'une activité infatigable qui fut toujours couronnée de succès. Pendant cinq ans, de 1881 à 1885, il fit des fouilles à Epidaure. Il travaillait dans un véritable désert, et bien souvent il dut endurer des privations, des souffrances que de moins endurcis auraient trouvées intolérables. Mais la récompense fut superbe. En 1881, il exhuma le théâtre ; en 1882, la Tholos et le temple d'Asclèpios ; en 1883, l'Abaton, ce grand portique où les malades se soumettaient de nuit à la thérapeutique de l'incubation, et les fameuses inscriptions des guérisons miraculeuses ; en 1884, le temple d'Artémis et les Grands Propylées ; en 1885, un édifice voisin et de précieux comptes de construction. En plein travail, il apprit qu'il était nommé éphore général des antiquités et des Musées en remplacement d'Eustratiadis.

Il devait exercer cette haute fonction jusqu'en 1909. La période d'ἀκμή qui commençait pour lui fut digne d'une aussi brillante jeunesse. Des chantiers étaient ouverts depuis quelques années sur l'Acropole. Le travail fut poursuivi avec ardeur de 1884 à 1891 et repris par trois fois après des intervalles plus ou moins longs. Les résultats furent admirables. On pouvait désormais se représenter l'Athènes d'avant l'invasion perse ; on se trouvait devant les statues et les monuments renversés par les soldats de Xerxès et de Mardonios. Le vieil Hécatompédon reparaissait avec ses frontons de tuf aux sculptures violemment polychromées, son Héraclès terrassant l'hydre et son Triton dressant trois têtes barbues au-dessus d'une croupe squameuse. Les Caryatides surprises voyaient des aïeules qu'elles n'avaient jamais

Digitized by Google

connues sortir du sol en habits de fête et le sourire aux lèvres. Ce fut, chez les archéologues et les artistes, et bientôt chez tous les amateurs du beau, une joie profonde. Toute une province d'art était reconquise. Personne aujourd'hui n'a le droit de contempler au Musée de l'Acropole la troupe des *corai* sans se souvenir de celui à qui elles doivent d'être ressuscitées.

Tandis qu'il dirigeait lui-même les fouilles de l'Acropole, Cavvadias en faisait faire d'autres par ses subordonnés dans plusieurs régions de la Grèce. Staïs continuait les travaux à Épidaure; Sophoulis reprenait à Samos l'œuvre de Paul Girard; d'autres recueillaient à Lycosoura les restes des sculptures colossales qui avaient fait la réputation de Damophon.

En même temps, l'éphore général justifiait les pouvoirs dont il était revêtu par une série de réformes qui témoignaient de sa hardiesse et de sa compétence administratives. De toutes parts se fondaient de nouveaux Musées. Le Musée central d'Athènes était complètement réorganisé; ses richesses, rapidement accrues, étaient classées avec une logique savante. Pour y faciliter les recherches, Cavvadias servait, pour ainsi dire, lui-même de guide aux visiteurs : il rédigea pour eux un catalogue général, puis un catalogue spécial et détaillé des sculptures. C'est lui le véritable auteur de la loi sur les fouilles archéologiques qui régla longtemps d'une façon libérale les relations du gouvernement grec et des Écoles étrangères. C'est lui aussi qui contribua plus que tout autre à former la nouvelle génération d'éphores, à remplacer un personnel jusque là recruté au hasard par des hommes tous dignes d'estime et quelques-uns remarquables.

Dans ces vingt-quatre années si bien remplies, Cavvadias trouvait encore les loisirs nécessaires pour écrire sur ses découvertes, non pas seulement des rapports et des articles, mais même des livres. S'il tenait à mettre le plus vite possible à la disposition des savants les résultats de ses fouilles, la rapide publicité de l'Ἀθήναιον, des Πρακτικά et de l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική ne lui suffisait pas. Dès 1886, parut un ouvrage sur *les Fouilles de l'Acropole*, dont il accompagnait les planches d'un texte descriptif en grec, en allemand, en français et en anglais. En 1891, ce fut le tour des *Fouilles d'Épidaure* en français. Cette publi-

Digitized by Google

cation servit de fondement à une monographie sur *le Sanctuaire d'Asclépios à Épidaure*, écrite en grec et qui traite la question d'une manière complète, ajoutant aux descriptions de monuments des études sur le culte et les fêtes, sur l'administration des finances et des travaux publics et spécialement sur la médecine.

En 1909, Cavvadias pouvait passer pour un heureux de la terre. Mais Némésis veillait. La Ligue militaire qui s'empara du pouvoir par la sédition lui fit payer cher certaines imprudences. Il fut révoqué, et sa fonction même fut abolie. Du moins eut-il la consolation de voir tous les chefs des missions étrangères lui exprimer leur s pathie et faire une démarche collective en sa faveur. Il partit pour l'exil et vint faire un long séjour à Paris.

Quand il retourna en Grèce, il reprit sa vie active, consacrant tout son temps à la science. Comme professeur d'archéologie à l'Université, comme secrétaire de l'Hétairie archéologique, comme membre d'un Conseil nouvellement créé pour veiller aux intérêts de l'archéologie nationale, il continua de rendre de grands services à ses études de prédilection. Poussant ses recherches plus profondément dans le sol et plus loin dans le temps, il remontait maintenant à la période préhistoriques. Il avait fait des fouilles jusqu'au roc vierge dans son île natale; après en avoir exposé les premiers résultats dans cette salle même, il composa une *Archéologie préhistorique*, qui est pour la Grèce ce que le manuel de Déchelette est pour notre pays, et qui reste le livre indispensable dans les parties relatives à Céphallénie. Si l'on peut considérer comme une récréation un joli catalogue des moulages exécutés sur les marbres des Musées grecs et présentés en 1911 à l'Exposition internationale de Rome, il faut, au contraire, reconnaître une œuvre de premier ordre dans l'*Histoire de l'art grec* publiée dè 1916 à 1924. Il s'agit bien là de tout l'art grec. Quel sujet! Peu de savants auraient été capables de l'embrasser; rien que pour y songer, il fallait ou la témérité de la jeunesse ou un trésor de connaissances amassé durant une longue vie. Cavvadias osa cette gageure, et, en 800 pages, avec presque autant de figures, il put présenter cette synthèse de ses études, ce résumé de son existence. Décidément Cavvadias a été un homme heureux, puisque ses épreuves

Digitized by Google

mêmes n'ont fait que lui donner plus de temps pour le travail utile. Et, comme la vie d'un homme heureux est une œuvre d'art, et que dans une œuvre d'art pleinement harmonieuse il faut de la symétrie ou du moins quelque correspondance entre les parties extrêmes, Cavvadias a fini sa carrière comme il l'avait commencée, par des fouilles à Épidaure, et, cette fois-ci encore, il a découvert de belles inscriptions, dont l'une est d'importance capitale dans l'histoire hellénistique.

A cet homme heureux les distinctions n'ont pas manqué : Berlin, Paris, Cambridge et Leipzig lui ont décerné des honneurs académiques ou universitaires ; il appartenait à notre Compagnie comme correspondant depuis 1894. Mais son grand bonheur, c'est d'avoir attaché son nom à des entreprises belles et fécondes entre toutes, à des découvertes dont chacune suffirait à consacrer une réputation. Celui qui avait eu la chance à trente-quatre ans, d'exhumer la ville sainte d'Asclèpios et d'Apollon, puis l'adorable chœur des vierges consacrées à Athèna, celui-là n'a pas eu besoin de mourir jeune pour qu'on puisse dire de lui qu'il fut aimé des dieux. »

M. Adrien Blanchet fait une communication relative à deux scènes de comédie représentées sur des mosaïques romaines d'Aix-en-Provence et de Grand (Vosges). La première, à trois personnages, peut être étudiée grâce à des aquarelles exécutées, en 1790, sous la direction de J.-F.-P. Fauris de Saint-Vincens, et conservées, l'une à la Bibliothèque de l'Institut, l'autre à la Bibliothèque Méjanes d'Aix, ainsi que M. Paul Couissin, professeur à l'Université d'Aix, a bien voulu le vérifier. Sur l'autre mosaïque, conservée en place à Grand, on distingue encore deux personnages ; malheureusement le pavement paraît très menacé par des infiltrations.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer à quelles comédies appartiennent ces scènes, les deux mosaïques sont des documents importants pour l'histoire du théâtre antique.

M. Salomon Reinach présente une observation.

Digitized by Google

SÉANCE DU 10 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. SALOMON REINACH, ANCIEN PRÉSIDENT.

M. Finot, directeur p. i. de l'École française d'Extrême-Orient, adresse un rapport sur l'activité de cet établissement durant l'année 1927-1928.

Renvoi à la Commission de l'École française d'Extrême-Orient.

M. François Thureau-Dangin communique à l'Académie des photographies d'une importante collection d'ivoires sculptés, récemment découverte, dans les ruines du palais assyrien d'Arslan Tash, par le P. Barrois, professeur à l'École biblique de Jérusalem. Cette collection forme le plus bel ensemble d'ivoires phéniciens connu jusqu'ici et égale en importance la célèbre collection trouvée autrefois par Layard dans l'un des palais de Nimroud.

M. Franz Cumont donne lecture d'une note relative à une représentation du dieu alexandrin du Temps [1].

MM. Salomon Reinach et Paul Monceaux présentent des observations.

COMMUNICATION

UNE REPRÉSENTATION DU DIEU ALEXANDRIN DU TEMPS, PAR M. FRANZ CUMONT, ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE.

Le bas-relief [2] que reproduit la planche ci-contre s'est trouvé pendant de longues années sur une terrasse du palais Primoli à Rome, avec d'autres restes de sculptures et quelques inscriptions. Personne ne se souvient plus de sa prove-

1. Voir ci-après.
2. H. 34 cm.; L. max. 30 cm.; Ép. de la base 13 cm. Sans restaurations.

Digitized by Google

1. Bas-relief romain d'Aïôn et de Koré (ancienne collection Primoli).

3. Le Temps mithriaque de Sidon.

2. Le même bas-relief vu de trois quarts.

Digitized by Google

Digitized by Google

nance exacte, mais il a été acquis certainement, comme les petits marbres qui l'entouraient, par le C^te^ Joseph Primoli à Rome même ou dans la Campagne, à moins qu'il n'ait été tiré du sol en creusant les fondations du palais de la *Via Zanardelli*. Quand se fut éteint ce mécène éclairé, dont les bienfaits envers les artistes, les littérateurs et les érudits ont été innombrables, sa nièce, la C^tesse^ Campello, répondant à une intention qu'il avait exprimée, voulut bien m'offrir ce bas-relief en souvenir de l'amitié qui m'avait longtemps uni à lui. C'est donc presque un devoir de reconnaissance que j'accomplis en essayant d'interpréter de mon mieux ce curieux petit monument.

Il ne peut pas prétendre passer pour une œuvre d'art. C'est un médiocre travail d'atelier datant de l'époque impériale, sans doute du II^e^ ou III^e^ siècle, mais le sujet qui y est figuré est, pensons-nous, unique en son genre et mérite de retenir toute notre attention.

Sur un fond plan, se détachent deux figures parallèles. A gauche, un homme robuste est debout, les pieds presque joints, entièrement nu, sauf les hanches que ceint un large pagne. Ce pagne, se croisant par devant, avec une pièce rectangulaire tombant dans une échancrure, permet de reconnaître immédiatement dans ce personnage quelque dieu de l'Égypte. Il entoure, en effet, les reins d'un nombre immense de statues égyptiennes ou égyptisantes, et certaines de celles-ci, qui se trouvaient à Rome, ont pu servir de modèles à l'auteur de notre bas-relief. Je citerai par exemple deux télamons, portraits d'Antinoüs divinisé, qui de la villa d'Hadrien ont été transportés au Vatican[1]. La tête de notre personnage a disparu, mais deux rectangles

1. Helbig, *Führer*[3] I, n^os^ 306-307 ; Clarac, V, 984 n^o^ 2563 ; Reinach, *Rép. stat.*, I, p. 609. Voir aussi le prétendu Ptolémée Philadelphe [dieu ou prêtre égyptien] du musée du Capitole, Reinach, ibid., p. 609.3. — Statue en basalte d'un roi égyptien de la XXX^e^ dynastie, trouvée dans le temple syrien du Janicule : Gauckler, *Le sanctuaire du Janicule*, 1912 pl. XXVI ; Nicole et Darier, *Mém. Éc. fr. de Rome*, XXIX, 1909, pl. VI, p. 17.

Digitized by Google

dont il subsiste des restes au-dessus des épaules paraissent être l'extrémité d'un *klaft*, coiffure égyptienne portée par les mêmes télamons et par une infinité d'autres figures. Comme nombre de statues égyptiennes aussi, notre dieu, figé dans une attitude hiératique, a les deux bras abaissés le long du corps et ses mains tenaient la croix ansée, le *ânkh* ou « signe de vie » symbolique, souvent placé dans la main des divinités ou des rois égalés aux dieux [1]. Cet attribut, aujourd'hui mutilé, est néanmoins bien reconnaissable. Enfin un serpent bicéphale entoure les jambes de cette déité exotique et passant derrière le dos vient lui poser ses deux têtes sur les épaules. Nous reviendrons dans un instant sur la signification de ce reptile.

A ce dieu est associée une déesse. Un peu plus petite que lui, elle est debout, appuyée sur la jambe droite, la gauche légèrement écartée, et ses pieds sont chaussés de sandales. Elle est vêtue d'une tunique, qui, passant sur l'épaule droite, traverse diagonalement la poitrine, en laissant le sein gauche à découvert, et enveloppe tout le bas du corps jusqu'aux chevilles. Par-dessus est jeté un manteau à franges, qui tombe derrière le dos : un des pans descend sur la poitrine, et un autre, semble-t-il, passe sous l'aisselle gauche. La main droite levée est percée d'un trou circulaire et a probablement tenu un sistre ; le bras gauche, brisé au coude, pendait le long du corps. La tête aussi a disparu mais trois boucles de la coiffure tombent encore de chaque côté du cou.

Le manteau à franges est, on le sait, un vêtement caractéristique d'Isis, et des images romaines de la déesse nous la montrent aussi agitant le sistre [2], et portant une coiffure

1. Ainsi il est tenu par l'Isis citée *infra*, p. 1, n. 277, et par le roi cité *supra*, p. 275, n. 1.

2. Par exemple, sur le grand bas-relief provenant de Tunisie et conservé au Musée du Louvre (Michon, *Monuments Piot*, XXV, 1922, p. 229 ss. et pl. XVIII ; cf. mes *Religions orientales*, 3. pl. VII, 1). Cf. Reinach, *Rép. stat.* I, pp. 610-613, II, p. 420.

Digitized by Google

cala nistrée dont trois boucles symétriques descendent jusque sur les épaules [1]. Cependant notre déesse n'est pas une Isis. Son vêtement ne forme pas sur la poitrine le « nœud isiaque » qui distingue celle-ci; elle n'est pas, comme Isis, pudiquement voilée, mais découvre largement sa gorge. Tout ce que nous pouvons affirmer c'est qu'on doit voir en elle, comme dans le dieu auquel elle est jointe, une divinité égyptienne. Le sculpteur a voulu la caractériser comme telle en empruntant quelques particularités aux images d'Isis qu'il avait sous les yeux.

Pour déterminer l'identité de ces personnages divins, il faut, pensons-nous, partir du serpent dont nous avons réservé l'interprétation. Ce serpent encercle ordinairement de ses anneaux le dieu mithriaque du Temps infini, le Zervan Akarana des mazdéens, Cause première que la théologie des mystères persiques plaçait à l'origine des choses [2]. Les images de ce dieu, qui est généralement pourvu d'une tête de lion et muni d'une ou de deux paires d'ailes, sont d'un aspect assez variable, mais certaines d'entre elles offrent une indéniable affinité avec notre marbre. Confrontons celui-ci avec la belle statue, trouvée dans le mithréum de Sidon [3] et qui est conservée à Paris dans la collection de Clercq (pl. I, 3) : nous serons frappés au premier coup d'œil de leur ressemblance, L'attitude générale est la même, et si les mains de ce « Kronos » mithriaque tiennent des clefs, ces clefs rappellent singulièrement par leur forme le « signe de vie » égyptien. Les circonvolutions du reptile, qui n'a ici qu'une seule tête [4], sont disposées d'une manière

1. Statue égyptisante de la Collection Warocqué (*Catalogue*, n° 130). Les deux mains tiennent la croix ansée. — Bronze du Louvre : De Ridder, *Catalogue* n° 789 et pl. 54 ; British Museum : Reinach, *Rép. stat.*, II, p. 421, n° 3 ; Edgar, *Catal. du Musée du Caire, Greek Sculpture*, 1903, pl. IX, n°s 27471, 27673; Reinach, III, 259,7 ; IV, 254,111.

2. *Mon. mystères de Mithra*, I, p. 78 s. ; cf. p. 18 s.

3. De Ridder, *Catal. de la coll. de Clercq*, t. IV, *Les Marbres*, 1906, n° 49 et pl. XXII.

4. Il est difficile de dire pourquoi le reptile du bas-relief romain est bicéphale. Selon certains astrologues le dragon céleste est διπλοῦς (*Cat. codd.*

Digitized by Google

analogue. Ailleurs, on voit même le dieu mithriaque porter un pagne à la façon de notre personnage[1].

Nous nous trouvons donc en présence d'une divinité égyptienne du Temps dont le culte a passé d'Alexandrie en Italie avec celui d'Isis et de Sérapis. Mais cette divinité est bien connue : l'Αἰών d'Alexandrie a provoqué durant ces dernières années nombre de recherches érudites, qui ont quelque peu éclairci son histoire mystérieuse[2].

Saint Épiphane nous raconte[3] que dans la nuit du 5 au 6 janvier dans le temple de Koré à Alexandrie, on tirait d'un souterrain, à la lueur des torches, une image d'Αἰών que l'on promenait processionnellement sept fois autour dut sanctuaire au son des flûtes et des tambourins, et qu'on replaçait ensuite dans son hypogée. La raison de cette cérémonie nocturne était, disait-on, que cette nuit-là Koré avait mis au monde Éon.

Notons immédiatement qu'à Alexandrie Éon était uni à une déesse que les Grecs nommèrent Koré. Le motif de cette appellation semble bien être que dès l'époque hellénistique, l'Αἰών alexandrin fut assimilé à Sérapis, dieu des morts[4]. Dès lors, il fut naturellement associé à Perséphone

astr., VIII, 1, p. 195,4). Les deux têtes du serpent jointes à celle du dieu placée à la même hauteur font un total de trois; cf. la statue tricéphale d'Alexandrie décrite par Macrobe, I, 20,13.

1. *Mon. myst. de Mithra*, II, Mon., n° 240, p. 340 (bas-relief de Strasbourg).

2. Cf. ma note *Comptes rendus Acad. des Inscr.*, 1911, 292 ss.; Holl, *Sitzungsb. Akad. Berlin*, 1917, p. 427 ss. = *Gesammelte Aufsätze*, II, 1928, p. 144 ss.; Weinreich, *Archiv für Religionsw.*, XIX, 1918, p. 174 ss. (commentaire de l'inscription d'Éleusis); Reitzenstein, *Das iranische Erlösungsmysterium*, 1921, p. 189 ss.; L. Troje, *Arch. für Religionswiss.*, XXII, 1923, p. 87-116; Junker, *Ueber iranische Quellen der hellenistischen Aionvorstellung* dans *Bibliothek Warburg.*, *Vorträge*, 1921-1923, p. 125 ss.; Zepf, *Archiv für Religionsw.*, XXV, 1927, p. 225 ss.

3. Épiphane, *Adv. haer.*, LI, 22,8 ss. (II, p. 285 Holl)

4. C'est ce que Weinreich a conclu (p. 189) de la mention d'un Αἰὼν Πλουτώνιος dans l'oracle rendu à propos de la fondation d'Alexandrie selon le roman d'Alexandre, I, 33.; cf. Reitzenstein, *op. cit.*, p. 190, p. 195. L'invocation Αἰὼν ἑρπετὰ κύριε Σάραπι était gravée sur une tablette d'or, trouvée dans un tombeau romain, et Wünsch a voulu reconnaître ce dieu composite dans les figures d'Osiris entouré d'un reptile qui sont dessinées sur des

Digitized by Google

ou Koré, mais cette Koré fut sa mère au lieu d'être son épouse, comme dans le mythe hellénique. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, croyons-nous, reconnaître cette parèdre dans la figure féminine qui accompagne sur notre bas-relief romain le dieu au serpent.

L'idole du *Korèïon* d'Alexandrie nous est décrite par saint Épiphane : elle était de bois et figurait le dieu assis, portant une croix d'or sur le front; deux autres sur les mains et deux sur les genoux. On a reconnu dans ces « croix », qui n'ont rien de gnostique, le signe de vie égyptien [1]. Cette image si différente de la nôtre s'en rapproche cependant par la communauté de ce symbole.

Il n'est pas étonnant que l'apparence de cette divinité se soit modifiée au cours des siècles, car l'idée qu'on se faisait d'elle a pareillement évolué. Primitivement l'Éon d'Alexandrie n'avait rien de commun avec le Zervan Akarana des Perses. Il n'était pas conçu comme éternel et n'était pas le principe suprême, puisqu'on le disait né d'une vierge. On le voit identifié non seulement, comme nous l'avons dit, avec Sérapis, mais avec une déité de Talmis en Éthiopie. Mandoulis, et avec le Hélios hellénique [2]. Il n'était donc pas le Temps sans bornes, Cause originelle des choses selon les zervanistes, mais un espace de temps qui se renouvelait, une durée qui se répétait [3], et spécialement celle de l'an-

tablettes magiques, découvertes pareillement à Rome; cf. Wünsch, *Sethianische Verfluchungstafeln*, p. 101, pl. 16-17. — Selon Damascius (Suidas, s. v. Ἡραΐσκος) l'Éon d'Alexandrie était identifié à la fois avec Osiris et avec Adonis κατὰ μυστικὴν θεοκρασίαν.

1. Erman dans Holl., *op. cit.*, p. 427 [=145]. Sur la signification du chiffre cinq, cf. Weinreich, *l. c.*, 187, n. 1; Reitzenstein, *l. c.*, p. 203.

2. Hymne à Mandoulis : Ἥλιον τὸν παντεπόπτην, δεσπότην, ἁπάντων βασιλέα, Αἰῶνα παντοκράτορα (Preisigke, *Sammelbuch Griech. Urkunden* 4127, cf. Roscher, *Lexikon*, s. v. « Mandulis »). D'autres textes montrant l'assimilation de l'Aïôn au Soleil ont été réunis par Delatte, *Musée belge*, XVII, 1913, p. 136-139.

3. C'est ce que fait observer avec raison Zepf, *l. c.*, p. 241. Cf. Kenyon, *Greek pap. in the Brit. Mus.*, I, p. 100, n° 121 l. 510 : Σὺ (Ἥλιε) εἶ ὁ πατὴρ τοῦ παλιγγένους Αἰῶνος.

Digitized by Google

née[1]. De même en Orient, le Soleil, dont on le rapprochait, était censé renaître de la Vierge céleste annuellement au solstice d'hiver le 25 décembre. Le pullulement des Éons dans certaines sectes gnostiques est issu de cette comminution du Temps.

Mais la vieille conception de la mythologie astrale fut transformée par les théologiens. Leurs spéculations appliquèrent à l'Αἰών divinisé les définitions que la philosophie grecque avait données du temps. Une dédicace de l'époque d'Auguste qui, fait remarquable, a été découverte à Eleusis[2] est consacrée à ce dieu « pour la force de Rome et la perpétuité des mystères » et elle le célèbre comme un être éternel, maître de l'univers, « celui qui est, fut et sera, qui n'a ni commencement, ni milieu, ni fin », immuable, mais artisan perpétuel des phénomènes de la nature. M. Weinreich[3] a montré que les formules dont use l'auteur de l'inscription sont empruntées au langage des philosophes.

La signification panthéiste ainsi prêtée à l'Αἰών facilitant un rapprochement avec le Temps infini adoré par les sectateurs de Mithra et l'intérêt principal de notre marbre romain est de prouver clairement que le syncrétisme impérial a opéré cette assimilation, puisque le dieu égyptien y prend une apparence analogue à celle du « Kronos, ou « Chronos » léontocéphale du culte persique. La confusion s'est probablement produite déjà à Alexandrie. Le néoplatoni-

1. Si l'Aïôn est assimilé à Janus par Lydus (*De Mensib.* IV, 1), c'est que le dieu *quadrifrons* était regardé comme une personnification des quatre saisons de l'année ; cf. Macrobe, I, 9, 13 ; Servius, *Aen.* VII, 607 et Erich Peterson, Εἷς Θεός, 1926, p. 251, n. 1.

2. Dittenberger, *Syll.*[2], n° 757 = [3] n° 1125 : Αἰὼν ὁ αὐτὸς ἐν τοῖς αὐτοῖς ἀεὶ φύσει θείᾳ μένων, κόσμος τε εἷς κατὰ τὰ αὐτὰ, ὁποῖος ἔστι καὶ ἦν καὶ ἔσται, ἀρχὴν μεσότητα, τέλος οὐκ ἔχων, μεταβολῆς ἀμέτοχος, θείας φύσεως ἐργάτης αἰωνίου πάντα. On a annoncé récemment la découverte d'un mithréum à Éleusis, mais nous n'avons encore obtenu aucun détail sur cette trouvaille. Il ne paraît pas probable que la date de ce sanctuaire remonte à l'époque d'Auguste et qu'il puisse expliquer par sa présence cette dédicace.

3. Weinreich, *Archiv*, *l. c.* Cf. Zepf, *l. c.*

Digitized by Google

cien Damascius [1] nous parle de deux théologiens, Euprépius et Epiphanius, qui dans cette ville étaient les chefs l'un des mystères de Mithra, l'autre de ceux d'Osiris et d'Aïôn. Entre ces religions, devenues voisines, des échanges se sont probablement produits bien avant que les deux philosophes n'en prissent la direction. A Rome, il est probable que l'Éon d'Alexandrie adopta le nom de *deus Aeternus* et se confondit avec l'Éternel vénéré par les Sémites [2].

*
* *

Je voudrais encore dire quelques mots en terminant de deux statues romaines qui offrent une certaine similitude avec notre marbre mais dont l'interprétation demeure incertaine. Elles représentent des femmes, entièrement couvertes de longs vêtements, et dont les jambes sont encerclées par un serpent qui dresse la tête. L'un de ces marbres, de grandeur naturelle, était à l'époque de Zoega au palais Barberini, d'où il passa dans la collection Sciarra, et il est entré, il y a peu d'années, au musée National des Thermes [3]. On a voulu y reconnaître la déesse Syrienne mais, je le crains, une fois de plus, l'erreur a ici engendré l'erreur. L'appellation proposée ne s'appuie que sur la ressemblance de cette statue avec la fameuse idole de bronze du temple syrien du Janicule que Gauckler avait baptisée Atargatis [4], mais qui de féminine devint, sans aucun doute possible, masculine, lorsqu'un décapage l'eut débarrassée de la gangue qui la travestissait. Le caractère égyptien de la curieuse statue du Musée des Thermes est suffisamment marqué par

1. Extraits de la *Vita Isidori* dans Suidas, s. vv. Ἐπιφάνιος, Διαγνώμων, Ἡραΐσκος

2. Cf. mes *Religions orientales*[3]. p. 120.

3. Paribeni, *Nuovi monumenti del Museo nazionale Romano*, dans *Bollettino d'arte*, VII, 1913, p. 4 ss. — Cf. Reinach, *Rép. stat.*, II, p. 422, n° 6. Haas, *Bilderatlas zur Religionsgesch.*, 9-11 Lief., n° 110, reproduit à tort ce marbre parm les statues syriennes, mais l'appelle prudemment *sogennante Artargatis*.

4. Gauckler, *C. R. Acad. des Inscriptions*, 1904, p. 424 = *Sanctuaire du Janicule*, 1912, p. 210.

Digitized by Google

sa coiffure et par le large collier qui s'étale sur sa poitrine.

Une statuette d'un type semblable a été découverte récemment dans les ruines d'un temple de Bacchus sur la *Via Cassia* et elle est venue au Musée prendre place près de la première[1]. Cette seconde déesse est pareillement égyptienne : la preuve en est fournie par le sistre qu'elle tient à la main, et par sa coiffure, qui porte par devant, ce qu'on n'a pas reconnu jusqu'ici, un uraeus mutilé mais indubitable[2].

Je ne puis proposer de ces figures aucune interprétation qui s'impose[3], mais certainement elles n'ont rien de commun avec la *dea Syria*. Macrobe[3] nous rapporte, probablement d'après Jamblique, qu'à Hiérapolis de Syrie, aux pieds de la statue d'Hadad on voyait celle d'une femme, qui selon lui représentait la Terre et de chaque côté de celle-ci — je cite ses paroles, — *dextra laevaque sunt signa feminarum : ea cingit flexuoso volumine draco.* Ces deux figures seraient celles de la Matière (Ὕλη) et de la Nature (Φύσις) et le serpent rappellerait le cours sinueux du Soleil. Il ne semble pas que cette interprétation néoplatonicienne d'idoles purement sémitiques puisse être invoquée pour l'explication de nos divinités égyptisantes[4]. Faut-il y voir Koré comme mère d'Aiôn? L'hypothèse est trop hasardeuse pour que j'ose la proposer. Le lieu où a été mise au jour la seconde statuette, semble indiquer que la déesse avait été adoptée par les sectateurs de Bacchus et peut-être faut-il songer à quelque forme alexandrine de Sémélé, que nous savons avoir été adorée dans ces mystères[5].

1. Paribeni, *Notizie, degli Scavi*, 1925, p. 393 ss. et fig. 12.
2. Il a été pris pour « una specie di fermaglio a scudetto ».
3. Macrobe, XVII, 1, 68.
4. Un fragment de basalte provenant d'Égypte et aujourd'hui au Louvre (*Mon. Myst. de Mithra*, I, p. 79) provient d'une statue étroitement enserrée par les anneaux d'un serpent, mais celle-ci est trop mutilée pour nous fournir aucun élément d'appréciation. Les « Oracles chaldaïques » connaissaient une Artémis ὀφιοντόζωνος Bidez, *Michel Psellus*, 1928, p. 62), mais ceci s'applique à une statue qui a un serpent en guise de ceinture, non à une déesse dont le reptile entoure les jambes.
5. Cf. mes *Religions Orientales*[3], Appendice, note 43.

Digitized by Google

SÉANCE DU 17 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. SALOMON REINACH, ANCIEN PRÉSIDENT.

M. Wuilleumier, membre de l'École de Rome, communique à l'Académie les principaux résultats des dernières fouilles romaines que MM. Giglioli et Colini ont bien voulu lui faire visiter[1].

M. Salomon Reinach présente une observation.

M. J.-B. Chabot communique l'interprétation d'une inscription syriaque récemment découverte à Bannaoui, village de la région d'Alep, dont la photographie prise par M. Brossé a été adressée à M. Dussaud par M. Virolleaud. Cette inscription, gravée en relief sur le dossier d'une chaire monolithe de basalte, donne les noms des trois personnes en souvenir desquelles elle fut offerte à l'église. D'après la paléographie, elle date des environs de l'an 500. Une reproduction et une étude plus complète de ce petit monument seront publiées ultérieurement.

M. François Thureau-Dangin fait une communication sur l'origine du système sexagésimal.

COMMUNICATION

NOTE SUR LES DERNIÈRES FOUILLES DE ROME, PAR M. WUILLEUMIER.

Lorsqu'on s'enquiert en France des fouilles qui se font en Italie, on lance aussitôt deux noms magiques : Nemi, Herculanum. Le titre de cette communication les exclut l'un et l'autre, car la renommée précède l'histoire. Peut-être les archéologues romains aperçoivent-ils aujourd'hui même la carcasse des galères impériales ; mais quand j'ai vu

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

M. Paribeni dans les premiers jours de juillet, le lac de Némi était encore aux mains des ingénieurs, qui, après avoir affirmé qu'il se viderait et se remplirait aisément, ne pouvaient réussir à en abaisser le niveau : c'est que des mouvements de terrain ont rendu impraticable l'ancien émissaire, que l'on avait pris soin de nettoyer. Les fouilles de Nemi n'avaient donc pas commencé il y a six semaines.

Celles d'Herculanum se poursuivaient depuis plusieurs mois, mais, outre qu'elles sont d'accès difficile (le public y est admis pour 25 lires) elles n'offrent pas encore grand intérêt. Le travail actuel consiste surtout, paraît-il, à enlever les matériaux de déblayement que les anciennes fouilles ont rejetés un peu au hasard. Les recherches ultérieures promettent beaucoup, mais elles seront longues et délicates, car elles doivent s'adapter aux conditions du lieu. Deux couches successives ont recouvert la ville : la première, faite d'une coulée de boue durcie, a pu mouler les objets ; l'autre a formé par-dessus une croûte épaisse de lave, sur laquelle s'est bâti le village moderne. Au lieu de fouiller de haut en bas, on attaquera directement la couche inférieure, en construisant au fur et à mesure des galeries de mines — méthode heureuse, dont les résultats seront peut-être à longue échéance.

Ceux des fouilles romaines le sont aussi, puisque, sous la présidence de M. le Sénateur Corrado Ricci, la Commission municipale a conçu le plan audacieux de faire renaître, dans la mesure du possible, la Rome du 1er siècle. Mais ce projet est déjà en cours de réalisation, et les travaux exécutés depuis quatre ou cinq ans, ont obtenu plus de résultats que ceux des trente dernières années. Ayant eu la bonne fortune de pénétrer dans plusieurs chantiers au début de juillet, sous l'aimable et savante conduite de MM. Giglioli et Colini, j'ai pensé que l'Académie serait peut-être désireuse de connaître l'état actuel de ces fouilles. La rapidité de mes visites m'interdit toute description minutieuse, que la

Digitized by Google

loyauté ne me permettrait d'ailleurs pas d'enlever à ceux qui ont eu le mérite de mener à bien des recherches souvent délicates ; je me bornerai donc à signaler les principaux résultats acquis.

L'effort des archéologues a porté sur cinq points différents :

1) Le premier chantier s'ouvrit au forum d'Auguste, devenu la propriété des Chevaliers de Rhodes, avant d'être enseveli sous le jardin d'un couvent moderne. La structure merveilleuse du mur extérieur que l'on pouvait admirer de la via di Tor de' Conti, la perfection des colonnes corinthiennes qui émergeaient au flanc droit de la *cella*, et l'exèdre voisine creusée de niches pour les statues rendaient depuis longtemps désirable le dégagement de toute la *platea*. Deux années de travail assidu suffirent à déblayer plusieurs millions de mètres cubes de terre, et le pavement primitif a réapparu aujourd'hui dans l'éclat de ses marbres multicolores. Les exigences de la circulation n'ont pas permis de dépasser encore la via Alessandrina, mais un bel ensemble s'offre déjà à la vue. Adossé au mur d'enceinte, où il a creusé une profonde rainure, le temple, octostyle et pseudo-périptère, est précédé d'un large escalier au milieu duquel s'étend une plate-forme destinée à recevoir un autel. Les colonnes, celles de l'extérieur et celles qui, dans la *cella*, alternaient sur deux rangées avec des statues, ont laissé sur le pavement la trace distincte de leurs bases, qui montre avec quel soin on en réglait l'alignement. Les fragments recueillis ont été remis en place, mais sur des piédestaux de briques modernes d'assez fâcheux effet. Le fond de la *cella* est occupé par un haut *podium*, où l'on accède par des marches recouvertes d'albâtre : c'est là que se dressaient les statues des deux divinités. Ajoutons que les marbres qui revêtaient le stylobate semblent avoir été recouverts à leur tour par des plaques de bronze [1].

1. Cf. Corrado Ricci, *Rev. des Ét. Lat.*, 1927, p. 138.

Digitized by Google

Sur les côtés s'ouvraient, vers le fond, depuis l'époque de Tibère, les deux arcs de Drusus et de Germanicus, dont les fouilles ont dégagé les soubassements, et s'étendaient deux basiliques, dont il reste quelques fragments architectoniques ; mais les plus beaux appartiennent à une salle rectangulaire, ajoutée, sans doute par Hadrien, tout au fond de la place, à gauche d'un escalier qui, partant de l'arc occidental, la séparait du temple : ce sont d'admirables chapiteaux de pilastres, dont les acanthes semblent frissonner sous le souffle du vent. Sur les parois, courait une belle frise à palmettes et s'encastraient six reliefs qui ont entièrement disparu. En revanche, devant le mur du fond, celui même de l'enceinte, subsiste encore un soubassement recouvert de marbre, mais le colosse qui s'y élevait, sans doute à l'air libre, jusqu'à une hauteur de quinze mètres, ne nous est connu que par quelques débris appartenant à une statue tardive d'empereur ou de dieu, évidée à l'intérieur. L'exèdre de gauche, contiguë à cette salle, reproduit celle de droite que l'on connaissait déjà en partie, à cette différence près qu'un pan de mur, creusé d'une niche analogue aux autres, fut ajouté par quelque empereur désireux d'y placer sa statue et son *elogium*. Quelques fragments de ces inscriptions honorifiques ont été rassemblés, avec des débris architectoniques et sculpturaux, dans une salle de l'ancien prieuré : les fouilles ont respecté, en effet, la partie du bâtiment située hors de l'enceinte impériale, et riche en souvenirs historiques. La pièce où les Sœurs de l'Annonciation faisaient la cuisine est apparue, sous le plâtre et la fumée, comme une grande salle à piliers et à voûtes de construction républicaine. Au premier étage, s'ouvre une exquise fenêtre ogivale, d'où l'on embrasse d'un coup d'œil la courbe régulière des deux exèdres, la masse imposante du temple, les marbres polychromes du pavement et la riche dentelure des chapiteaux corinthiens. Et, si l'on monte enfin jusqu'à la loggia supérieure, on découvre une

Digitized by Google

bonne partie de la Rome ancienne et moderne, et, au premier plan, le forum de Trajan qui vient de revoir le jour.

2) C'est là en effet que fut établi le second chantier, et là que fut faite la trouvaille principale. Le terrain compris, au N.-O. du forum d'Auguste, entre les vieilles maisons qui bordent la via Alessandrina et la haute Torre delle Milizie, était occupé jusqu'ici par un jardin en friche et par une immense caserne, autrefois couvent de sainte Catherine. On ne se doutait pas que le premier recouvrait la grande exèdre terminale du forum, et la seconde le plus vaste marché couvert du monde romain. Des dessins de la Renaissance notaient bien un vaste édifice, mais celui-ci passait pour les thermes de Paul-Émile, d'où l'on cherchait même à faire venir le nom de Magnapoli = *Balnea Pauli*, et l'on croyait si peu qu'il existât encore, qu'on avait songé à construire en ce lieu le Palais de la Chambre des Députés[1]! Lorsqu'on prend au N.-O. de la via Alessandrina, on parvient, après une quarantaine de mètres, à une place en hémicycle jonchée de débris anciens, ceux des marbres qui la recouvraient, ceux d'un médaillon qui appartenait sans doute à un arc triomphal, ceux d'un candélabre orné de griffons, dont un autre fragment, recueilli sous l'Empire, se trouve au musée du Louvre, ceux enfin d'une cuirasse et d'une tête impériales, qui semblent revenir à Nerva. La récolte ne fut donc pas très fructueuse, mais l'intérêt de la découverte réside ailleurs. Après avoir franchi par une ouverture centrale le soubassement demi-circulaire d'un mur en péperin qui marque sans conteste la limite extrême du forum, et après avoir traversé une rue qui le côtoyait, on se trouve devant une construction gigantesque, dans laquelle se creusent et se superposent, sur une hauteur de cinq à six étages et sur une profondeur considérable, environ cent quatre-vingts boutiques. Celles du bas, qui sont le

1. Cf. la brève étude que M. Giglioli vient de consacrer au forum de Trajan dans *Capitolium*, avril 1928, p. 3-10.

Digitized by Google

mieux conservées, attestent la perfection de l'ouvrage ; la voûte forme un cintre impeccable, les murs sont faits de longues briques bien ajustées, le sol s'incline en pente douce vers le milieu, où un trou assure l'écoulement du liquide répandu à terre.

Des escaliers permettent d'atteindre les deux premiers étages. Quant aux boutiques supérieures, elles sont desservies de deux manières : tout le long de l'hémicycle, court une sorte de balcon, pavé d'une fine mosaïque, interdit aux voitures : celles-ci pouvaient accéder en revanche par la rue baptisée au moyen âge « Biberatica », celle même que nous avions rencontrée au niveau de l'exèdre, et qui monte en serpentant, suit à son tour l'hémicycle, un peu en arrière et au-dessus du balcon, et débouche enfin sur la via Quattro Novembre, en face de la via Pilotta. Mais avant d'y accéder, elle longe encore deux bâtiments qui faisaient partie du même ensemble impérial avant de servir à des besoins modernes : celui de gauche, dont les trois étages abritent la Scuola Principessa Iolanda, n'a pu être encore dégagée. Dans celui de droite, en revanche, où logeaient les troupes, les fouilles ont mis au jour une immense salle voûtée à galeries supérieures, que l'on prendrait d'abord pour une basilique chrétienne ; la place qu'elle occupe entre des boutiques permet d'y voir soit des halles couvertes, soit même, comme on l'a proposé, une bourse de commerce, sans qu'on puisse décider encore si le trou circulaire qui perce la voûte date d'une époque tardive, ou s'il servait dès l'origine à éclairer la salle. Cette découverte ajoute un chapitre important à l'histoire de l'architecture, de même que celle de l'édifice tout entier, confirmant et expliquant la fameuse inscription de la colonne trajane, jette un jour nouveau sur les conceptions et les réalisations grandioses de l'*Optimus Princeps*, qui, au cœur de Rome, transforma les pentes d'une colline en une vaste cité marchande.

3) Les travaux entrepris au théâtre de Marcellus sont un

Digitized by Google

peu plus discutables : on pouvait regarder ce monument comme le symbole de la Ville Éternelle, où les arches impériales abritaient les échoppes du Moyen Age et soutenaient le palais moderne des Gaëtani ; si ce dernier subsiste et entrave même les fouilles, l'expulsion des charbonniers, tailleurs et autres marchands nuit à la couleur locale, et le charme du Ghetto disparaît peu à peu. Avouons toutefois que ces mesures ont un double intérêt hygiénique et archéologique. On offre aux tenanciers des logements modernes en échange de leurs taudis, qu'ils abandonnent d'abord à regret, et l'argent des nouveaux loyers est ensuite affecté aux fouilles.

En voici les résultats principaux : le portique d'Octavie se prolonge vers le S.-E. par cinq ou six colonnes jusqu'au seuil qui donnait accès au théâtre ; celui-ci, qui a perdu, comme on le savait déjà, la rangée extérieure de ses arcades, a vu en outre ses voûtes abaissées ou surélevées dans le cours des siècles ; l'ensemble de la construction est en tuf, mais des blocs de travertin assurent, comme au Colisée, la résistance des points sensibles, dans le bas des piliers et à la clé de voûte. Le dédale des corridors et des escaliers est d'un bel effet architectural, mais on n'a pu encore atteindre la scène. Aussi la récolte demeure-t-elle assez maigre : un fragment de bas-relief où l'on aperçoit une figure d'Isis ; une statuette de la Fortune qui porte deux enfants sur les genoux ; enfin quelques inscriptions, en partie funéraires, apportées d'ailleurs. En revanche, les fouilles fournissent aux médiévistes des résultats inattendus et intéressants : outre quelques fragments de céramique, qui peuvent remonter au XV^e^ siècle, elles ont dégagé une maison de la même époque, que décore un beau plafond de bois sculpté.

4) Le mausolée d'Auguste nous retiendrait plus longtemps si M. Colini n'avait fait l'histoire du monument et celle des fouilles dans les derniers fascicules de *Capitolium*

Digitized by Google

et du *Bollettino della Commissione municipale*, et si M. Cumont n'avait offert lui-même à l'Académie la primeur de l'inscription aussi simple qu'émouvante : *Octavia, soror Augusti ; Marcellus, gener Augusti*. Mais il convient de relever la hardiesse des travaux qui s'effectuent en galeries de mines sous la salle des concerts, de la même façon qu'à Herculanum, et l'importance des premiers résultats acquis. Les dessins et les gravures qui représentaient le tombeau d'Auguste transformé en jardin ou en amphithéâtre ne donnaient de la structure interne qu'une idée confuse et inexacte, car le *tumulus*, en s'effondrant, avait écrasé les voûtes et enseveli les fondations sous des amas de terre. Celles-ci sont maintenant à peu près dégagées et l'on peut admirer la construction des parties principales. Le corridor d'entrée, à gradins puis en pente douce, était flanqué, sur une longueur de vingt-quatre mètres, par une triple enceinte circulaire, formée l'une du mur extérieur, la seconde de douze contre-forts demi-circulaires renforcés chacun par un éperon central, le troisième d'un nombre égal de compartiments, fermés par des murs épais en *reticulatum*. Cette masse imposante n'avait pour but que d'accroître la stabilité de l'édifice, en lui conférant les deux tiers de son volume. L'allée rectiligne débouchait dans un corridor circulaire, d'où l'on passait dans un autre, plus interne, par deux portes latérales perçant un nouveau mur. Après en avoir franchi un dernier, cette fois par le devant, sans doute pour dépister les visiteurs indiscrets, l'on pénétrait enfin au cœur de l'édifice : un pilastre central soutenait la statue de l'Empereur dressée sur le sommet du *tumulus*, tandis que les parois abritaient trois niches semi-circulaires. Celle de gauche contenait la pierre qui porte la fameuse inscription ; on espère trouver dans celle du fond le souvenir de l'empereur lui-même. Comme d'autre part, les fouilles ont déjà mis au jour l'épitaphe de Nerva, elles devraient dégager

1. *C. R. Ac. I.*, 1927, p. 313-4.

Digitized by Google

eu à peu celles des autres Césars, à moins que celles-ci 'aient eu à subir l'épreuve des fours à chaux, dont on perçoit les traces meurtrières. La Commission profite de été, où les concerts font relâche, pour achever le dégage- ient de l'édifice, qui doit devenir, dans la pensée de 1. Giglioli, un sanctuaire virgilien.

5) Les dernières découvertes romaines se sont, pour insi dire, imposées à la Commission municipale. Les pro- grès de la circulation rendirent nécessaire l'élargissement du Corso Vittorio Emmanuele, là où il croise la via di Torre Argentina. Un fragment de la *Forma Urbis* indiquait en ces lieux deux temples, l'un rectangulaire, l'autre rond, que l'on attribuait[1], l'un à Bellone ou à Mars, l'autre à Hercule, et des notes de voyageurs, publiées par De Rossi[2], signalaient, outre ce dernier temple encastré dans l'église San Nicola de' Cesarini, les colonnes d'un portique que M. Lanciani proposait d'identifier avec *l'hecatostylon* men- tionné deux fois par Martial[3]. Mais on croyait ces ruines à peu près disparues, et le terrain devait échoir à une entre- prise de construction. Devant l'importance des trouvailles, les archéologues revendiquent aujourd'hui pour eux ce coin de la Rome républicaine et impériale. Il semble en effet que l'on soit en présence d'un *temenos* remontant au moins à l'époque de Sylla et remanié dans la suite. Les fouilles commencent à dégager le mur d'enceinte le long du Corso, et le pavement de *l'area* sur laquelle se dresse un temple rond, précédé vers l'Est d'un autel, et accosté de deux temples rectangulaires *in antis*. Plusieurs colonnes sont restées debout, faites de tuf et de travertin, mais aucun détail ne permet encore la moindre attribution. Les remaniements impériaux ont consisté surtout à exhausser le niveau antérieur, ce qui a nécessité l'adjonction de

1. Cf. Francesco Fornari, *Bull. Comm.*, 1911, p. 271 sqq.
2. *Ibid.*, 1893, p. 189 sqq.
3. II, 14, 9; III, 19, 1.

Digitized by Google

fausses bases, au moins pour les colonnes du temple situées près du Corso. Dans celui du milieu, on a bouché les interstices des colonnes et ajouté un second mur extérieur. Quant au dernier, restauré lui aussi sous l'empire, il repose sur un *podium* fait de larges pierres, et dont la base est sensiblement inférieure au niveau républicain des deux autres : il pourrait donc leur être antérieur. Ajoutons enfin que, vers l'Ouest, en arrière des temples, s'étend une longue série de latrines. Il faut attendre encore pour compléter ces indications succinctes, les seules qu'autorise l'état actuel des travaux commencés depuis peu.

Telles sont les dernières nouvelles de l'archéologie romaine. Encore me suis-je borné aux chantiers que j'ai pu voir moi-même quelques instants. On sait combien il est difficile de suivre en Italie le développement des fouilles sur le terrain même. Je n'en suis que plus reconnaissant à ceux qui ont bien voulu me permettre de jeter un coup d'œil sur les heureux résultats de leurs recherches.

LIVRES OFFERTS

M. Abel Lefranc, au nom de la famille de Mme J. Thurber Connor, aujourd'hui décédée, fait hommage d'un ouvrage intitulé : *Jean Ribaud*, par Mme J. Thurber Connor.

SÉANCE DU 24 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. SALOMON REINACH, ANCIEN PRÉSIDENT.

A propos du procès-verbal, M. J.-B. Chabot lit la note suivante :

« Comme complément à la communication que j'ai faite à la dernière séance, je dois signaler que M. Brossé vient de relever une autre inscription syriaque à Bennaoui. Elle est gravée en

Digitized by Google

caractères cursifs, sur un linteau de porte. Elle se compose de cinq courtes lignes d'écriture qui peuvent se traduire littéralement de cette manière : *Anno 90 | 5 aedificata est ecclesia haec | diebus | saccerdotis A...* — La date correspond à l'an 593-94 de notre ère. La copie est trop imparfaite pour qu'on puisse lire le nom du prêtre.

M. René Dussaud donne la lecture de la première partie d'une étude sur l'histoire de la Lydie aux hautes époques.

Les historiens admettent qu'antérieurement au premier millénaire av. J.-C. la Lydie était une simple satrapie de l'empire hittite. M. René Dussaud se propose de démontrer qu'il n'en est rien. En effet, les Hittites ne semblent pas avoir pris pied en Lydie et même ce pays qui, avec les vallées de l'Hermus, du Caystre et du Méandre comprend les plus riches plaines de l'Anatolie, s'est éveillé à la civilisation bien avant que les Hittites aient constitué leur empire, c'est-à-dire antérieurement au IIe millénaire avant notre ère. Cet essor fut le résultat de rapports directs entre les pré-Lydiens et les Suméro-accadiens qui installèrent des comptoirs en pleine Asie Mineure et dont les armées parcoururent le pays jusqu'à la mer Égée.

Loin d'avoir été asservie aux Hittites, la Lydie a joué un rôle indépendant ; elle fut notamment l'intermédiaire entre la civilisation suméro-accadienne (Mésopotamie) et le monde égéen préhellénique.

MM. Salomon Reinach et Paul Monceaux présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de l'auteur, M. J.-M. Cordeiro de Sousa, une brochure intitulée : *Inscrições sepulcraes de Sé. de Lisboa.*

M. Paul Fournier a la parole pour un hommage :

« L'Académie n'a pas oublié que notre regretté confrère Roland Delachenal a publié les trois premiers volumes d'une magistrale *Histoire de Charles V* ; or il avait achevé la rédaction de cet ouvrage peu de temps avant sa mort. La dernière partie

Digitized by Google

de l'œuvre formera deux volumes, dont la publication est due aux soins pieux de la fille de l'auteur, Mme la comtesse de Brives. C'est en son nom que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie le IVe volume, qui vient de paraître ; je suis heureux de pouvoir annoncer que le Ve et dernier volume ne tardera pas à le suivre. L'impression en a été dirigée par M. Léon Le Grand, conservateur honoraire aux Archives Nationales.

Le tome IV traite de la période qui est comprise entre 1368 et 1377. Les événements qui y sont racontés s'y déroulent autour d'un point central : la rupture du traité de Brétigny, voulue par Charles V, quand il se décida à recevoir les appels de puissants seigneurs de la Gascogne, le comte d'Armagnac et le sire d'Albret. Aussi ce livre est-il surtout une histoire diplomatique et une histoire militaire. On y voit comment le fils du vaincu de Poitiers rendit à la France en peu d'années, une brillante situation politique, quelque peu obscurcie cependant, au cours de la dernière année, par un fait qui contrista beaucoup Charles V et la Cour de France : le retour de la Papauté à Rome.

On retrouvera dans ce livre les éminentes qualités, à la fois brillantes et solides, qui caractérisent les précédents volumes de l'*Histoire de Charles V* : la très riche documentation grâce à laquelle l'auteur fait la lumière sur nombre de points inconnus ou mal connus ; la simplicité et la vigueur de la composition ; un style clair, ferme, élégant et alerte ; des personnages bien plantés et bien vivants, tels le Roi, le Prince Noir, du Guesclin et beaucoup d'autres ; une critique très perspicace en même temps que très prudente. Ce volume est de tous points digne de ses aînés. Nous aurons sans doute bientôt à donner la même appréciation de son frère cadet, donc l'apparition marquera l'achèvement d'une des plus belles œuvres dont puisse s'enorgueillir l'histoire politique de nos rois avant le XIVe siècle. »

SÉANCE DU 31 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT, ANCIEN PRÉSIDENT

M. René Dussaud achève sa communication sur la Lydie aux hautes époques. Il montre que les documents archéologiques

Digitized by Google

confirment les données historiques étudiées dans la précédente séance.

Les monuments hittites ne se rencontrent que tout à fait exceptionnellement à l'ouest de l'Halys. La céramique hittite, à partir du IIe millénaire, se différencie nettement des produits découverts dans l'ouest de la péninsule, notamment à Troie et à Yortan.

Parmi les monuments pré-lydiens, remontant à une époque où les Hittites n'avaient pas encore constitué un état important, M. Dussaud étudie quelques très beaux cylindres qui se réfèrent aux sacrifices humains destinés à amener la pluie.

L'influence mésopotamienne qui se fait sentir au cours du deuxième millénaire dans la mer Égée, notamment en Crète, a été véhiculée par les pré-Lydiens, qui seuls avaient accès sur cette mer et non par les Hittites.

En terminant, M. Dussaud insiste sur l'action des « Peuples de la mer », comme les appellent les Égyptiens. Dans leur progression vers l'est, c'est-à-dire vers les grands centres de civilisation, ces peuples s'emparent peu à peu de Chypre vers le milieu du deuxième millénaire. Il signale, à ce propos, une importante découverte que M. Virolleaud, directeur du Service des antiquités en Syrie et au Liban, vient de faire à Ras Shamra, au nord de Lataquié. Dans la seconde moitié du deuxième millénaire, les Chypriotes installèrent là une colonie qui fut d'abord d'autant plus prospère qu'elle se trouvait au départ d'une grande voie de pénétration. Cette colonie offrit un mélange caractéristique de population. Un cylindre en écriture cunéiforme, déchiffré par M. Virolleaud, semble attester de curieuses relations avec la Lydie.

LIVRES OFFERTS

M. E. Michon dépose sur le bureau le 51e fascicule des *Monuments et Mémoires de la fondation Piot* :

« Ce fascicule, sur la couverture duquel s'inscrit pour la dernière fois le nom de mon regretté camarade et ami Gustave Fougères, forme la seconde partie du t. XXIX, 1927-1928. Il se compose de 80 pages de texte (p. 137-216) et de 6 planches (pl. IV-IX).

Digitized by Google

« L'archéologie médiévale y est représentée par une savante étude de M. P. Deschamps sur *Les inscriptions du tombeau de saint Junien et la date de ses sculptures.*

« A l'antiquité ont trait les deux autres articles. L'un de M. J. Charbonneaux sur une très belle *Statuette en bronze d'Héraclès*, datant du second quart du VIe s. avant J.-C., que j'ai pu faire entrer au Louvre en 1923 à des conditions particulièrement favorables, et le deuxième, très développé, de notre confrère M. E. Pottier sur *Deux Silènes démolissant un tertre funéraire* (*Vase Vagnonville et cratère du Louvre*), dont lecture vous a été donnée ici même par l'auteur. »

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. le comte Begouen, en son nom et au nom de M. Louis Begouen, son fils, adresse à M. le Secrétaire perpétuel la note suivante :

« Au cours de fouilles effectuées cette année dans nos cavernes de Montesquieu Avantès, mon fils Louis a trouvé dans les déblais de fouilles précédentes un certain nombre de pièces fort intéressantes. Ces déblais provenant des fouilles, soit de Félix Regnault, soit de l'abbé Cau Durban ou d'autres, avaient été rejetés dans de petits trous faisant communiquer la grotte d'Enlène avec celle des Trois-Frères. Les fragments d'os travaillé et les silex ayant échappé aux chercheurs précédents, permettent d'établir qu'ils proviennent d'un foyer de Magdalénien moyen, le Magdalénien quatre de M. l'abbé Breuil.

La pièce la plus importante est un fragment d'os gravé, brisé anciennement et mesurant environ 10 cm. sur 5. Il est très bien conservé et a pris une belle patine jaune de vieil ivoire. Toute sa surface est couverte de gravures d'animaux, incomplets par suite de sa cassure et d'une interprétation parfois difficile. Le plus grand est un oiseau. Un sillon profond part du bec, suit un cou court, entoure le ventre et aboutit à deux pattes dont les extrémités disparaissent à gauche sous une autre figure. Le bec

Digitized by Google

long et très fendu est surmonté d'un point figurant l'œil. Au bout du bec se voit un amas de sept petites boules, faites par de très fines mouchetures. On dirait que l'oiseau les mange (frai de grenouille?). L'oiseau semble être aquatique. Le ventre est bordé d'une petite bande de traits obliques. L'aile est marquée par un double trait au-dessous duquel est une ligne de huit accents circonflexes. A l'intérieur de l'aile, quatre plaques formées de petites lignes de mouchetures très fines, semblent indiquer des barres de plumes de tons différents, ainsi que cela est fréquent chez les oiseaux.

La figure au-dessous à gauche, affecte la forme d'un ovale tronqué : on dirait d'un arrière-train d'oiseau, la queue, courte, étant formée par treize lignes de vergetures très fines (ce qui est la technique de toute la pièce). Un des harfangs gravés sur paroi de la caverne des Trois-Frères se termine à peu près de la même façon, et cela rappelle le « sphinx » du Mas d'Azil, où l'abbé Breuil a su voir un coq de bruyère. La patte, très visible de cet oiseau, avec son ergot bien développé, nous confirme que nous sommes, ici également, en présence d'un tétras. La serre d'un rapace eût été plus incurvée.

Si maintenant, nous retournons la pièce, nous voyons dans l'angle supérieur droit, un arc de cercle qui paraît bien être encore, avec l'indication d'une aile, une poitrine d'oiseau, auquel appartiendraient deux pattes pendantes qui sont un peu en arrière, à gauche.

Dans l'angle gauche, nous avons encore un oiseau dont l'aile est bien marquée, et auquel nous sommes tentés d'attribuer deux pointes, qui sont au bord de la cassure et nous semblent former un bec ouvert menaçant un étrange petit animal qui n'est autre qu'une *sauterelle*, ou plus exactement la larve d'une sauterelle, après sa seconde mue, sans ailes, et vulgairement appelée criquet. Il en a le corps globuleux ; la tête verticale, avec deux petites antennes, les pattes relevées en crochet, avec leur fortes cuisses et les tarses dentelés. Tous ces détails sont nettement indiqués.

Un peu au-dessous à droite, deux sortes de petits paquets de 2 cm. environ de hauteur sur 1 1/2 de largeur, restent inexplicables. Sont-ce des larves ? des poissons ? On ne voit pas leurs

Digitized by Google

queues, tandis qu'il semble que l'artiste a voulu indiquer des têtes arrondies ; vers le bas de chacun d'eux un point semble indiquer un trou qui serait traversé par un lien, comme s'il s'agissait de grandes outres en peau suspendues. Il faudrait alors regarder la figure dans le sens contraire à celui de la description. Quoi qu'il en soit, cette partie du dessin reste très énigmatique.

Des stries légères, mais parfois doubles, rayent une partie des gravures ; elles sont voulues, car elles respectent nettement le premier oiseau décrit. Veulent-elles indiquer l'herbe dans laquelle se trouvait le criquet ?

*
* *

On le voit par cette description minutieuse, il est impossible de se rendre compte quel pouvait être l'ensemble de cette composition, aucun ordre logique ne semblant présider à la disposition des animaux représentés dans tous les sens. On le remarque sur les parois des grottes, mais là, le plus souvent, l'orientation de l'animal gravé est commandée par la position que devait prendre l'artiste pour être à sa main ; et puis, chaque animal est indépendant de son voisin, tandis qu'ici, nous pensons être en présence d'une véritable scène, un oiseau mangeant un criquet (peut-être dans l'herbe ? alors paysage ?). On sait à quel point sont rares les gravures où les animaux sont en relations d'action les uns avec les autres.

A noter aussi que les représentations d'insectes sont fort rares dans l'art préhistorique. On connaît quelques coléoptères figurés, mais c'est la première fois qu'on trouve l'image d'un orthoptère. Sous les climats froids, comme l'était notre pays à l'époque magdalénienne, les acridiens ne sont pas très abondants. Il y en a cependant en Amérique du Nord, où justement le tétras et la gélinotte sont considérés comme des destructeurs de criquets.

Cette belle pièce gravée avec tant d'art et de finesse est en os de bison. Seul, cet animal avait des os assez gros (humérus, fémur ou tibia), pour fournir un morceau presque plat de cette taille. Nous ne connaissons parmi les instruments en os de cette époque, aucun dont ce fragment ait pu faire partie. Il rentre donc dans la liste, assez courte d'ailleurs, des morceaux d'os

Digitized by Google

longs d'animaux ornés de gravures. On n'en connaît aucun de complet ; c'est naturel, puisqu'en somme, les foyers dans lesquels on fouille ne renferment que les déchets rejetés par les hommes préhistoriques, de leurs objets brisés et inutiles ; mais c'est regrettable, car si, comme il y a tout lieu de le supposer, l'os entier de bison était gravé, ce devait être une pièce magnifique. Nous pourrions peut-être aussi en comprendre la raison d'être, tandis que nous ne pouvons que nous poser cette question : dans quel but de pareils os étaient-ils gravés ? D'autant plus que sur la pièce en question nous ne trouvons aucun indice nous permettant de la faire rentrer dans le cadre magique ; qu'il s'agisse, soit de la magie de destruction (flèches, massues, pièges, etc.), soit de celle de reproduction (attributs sexuels, attitudes, etc.).

D'autre part, des os de cette épaisseur et de cette dureté ne peuvent se briser par hasard ; ils ont été cassés intentionnellement, et alors à cette première question : pourquoi gravait-on à l'époque magdalénienne de grands os d'animaux ? s'ajoute celle-ci : à quel mobile obéissait-on en les brisant ensuite à coups de percuteurs ?

*
* *

Parmi les pièces également trouvées dans ces déblais de fouilles, il convient de signaler une large baguette de propulseur ornée d'un côté d'une belle tête de bison gravée et de l'autre de trois bandes en creux dans lesquelles sont gravées des doubles chevrons reliés entre eux par une ligne médiane ; ceux des bandes latérales sont dirigés en sens inverse de ceux du milieu.

Notons également une pendeloque malheureusement brisée formée d'un bout de pénis d'ours, avec trou de suspension et entièrement recouverte d'ocre rouge.

L'abbé de Genouillac entretient l'Académie d'une petite idole de plomb conservée au Musée du Louvre et provenant de Gultépé, près de Césarée. L'objet représente entre deux grands personnages, le dieu et la déesse, une toute petite déesse nue : l'image est analogue à certaines représentatiou de cylindres syro-

Digitized by Google

hittites. On peut y voir une figuration des trois principaux dieux hittites, la « triade » des bas-reliefs de Yasili-Kaïa. L'objet rappelle aussi le témoignage de Lucien sur les trois statues du temple d'Hiérapolis. Le style primitif nous reporte au moins à la première moitié du IIe millénaire.

M. René Dussaud présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de M. Luis Thayer Ojeda, un *Ensayo de cronologia mitologica* (Valparaiso, 1928, in-8°).

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Franz Cumont communique à l'Académie la photographie, que lui a fait parvenir M. Virolleaud, d'un bas-relief trouvé près de Ras-el-Aïn (Resaina) en Mésopotamie, et qui figure un dieu monté à dos de chameau et armé d'un glaive et d'un bouclier rond. Un rapprochement avec une représentation semblable découverte à Palmyre, permet de reconnaître en lui Azizous, qu'on identifiait avec Arès. C'était probablement la divinité tutélaire des méharistes qui escortaient les caravanes et servaient dans l'armée romaine sous le nom de *dromedarii*.

M. Maurice Pillet, directeur des fouilles de Salihiyeh, entretient l'Académie des travaux exécutés au printemps dernier dans cette ruine [1].

M. Franz Cumont présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente, au nom de M. Henri Goelzer, un nouveau fascicule du *Bulletin Du Cange : Archivum latinitatis medii aevi, MCM XXVIII — 2* (1928).

1. Voir ce que M. Rostovtseff a déjà dit à ce sujet à la séance du 30 juin. (*supra*, p. 226).

Digitized by Google

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Albertini présente des documents d'époque vandale, trouvés dans le sud du département de Constantine : ce sont des contrats de vente écrits à l'encre sur des tablettes de bois[1].

COMMUNICATION

DOCUMENTS D'ÉPOQUE VANDALE DÉCOUVERTS EN ALGÉRIE, PAR M. EUGÈNE ALBERTINI.

Les documents que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie ont été trouvés dans l'extrême sud du département de Constantine, à une centaine de kilomètres au sud de Tébessa. M. Truillot, secrétaire de la commune mixte de Morsott (commune dont le siège est à Tébessa), ayant eu son attention attirée par des tessons inscrits qui provenaient de cette région, recommanda à des indigènes qui s'occupent de prospection minière de recueillir et de lui apporter les objets antiques qu'ils viendraient à découvrir. C'est ainsi qu'il a acquis un lot de 39 planchettes ou fragments de planchettes de cèdre, portant des inscriptions à l'encre, en langue latine et en écriture cursive ; ce sont donc des tablettes, *tabellae*.

Les indigènes disent que ces tablettes étaient contenues dans des amphores enfouies contre un mur, la bouche vers le bas. Ils ont brisé les vases et y ont trouvé les tablettes ; elles étaient attachées par des fils qui tombèrent en poussière au contact de l'air. Ce dernier détail est vraisemblable.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Mais il se peut que nous ne sachions pas la vérité sur la nature du récipient.

Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'un lot de documents certainement homogène. Bien que l'encre soit par endroits assez effacée, l'état de conservation des tablettes, dans l'ensemble, est remarquable; il s'explique par le climat très sec de la contrée, toute proche du désert.

Un examen sommaire des tablettes, dont le déchiffrement complet demandera du temps, donne les résultats suivants :

1° Plusieurs fragments se rejoignant, il semble que nous possédions 19 tablettes complètes ou à peu près complètes, et des fragments de dix autres.

2° Les tablettes sont rectangulaires; la largeur varie de 11 à 26 centimètres; la hauteur, de 4, 5 à 9; l'épaisseur est de quelques millimètres. Plusieurs tablettes ont été préparées avec soin; une marge plus haute — comme dans les tablettes enduites de cire — entoure parfois le rectangle où le texte est écrit; d'autres sont beaucoup plus négligées, à peine équarries. Il sera peut-être possible de les grouper en diptyques ou triptyques. Treize tablettes (sur vingt-neuf) présentent de petits trous pour le passage d'un fil.

3° Sept tablettes ou fragments sont couverts d'écriture sur les deux faces. Dans les autres, ou bien le verso est anépigraphe, ou bien il ne porte que des mentions brèves (signatures).

4° Les textes écrits sur des tablettes complètes ou paraissant telles ont de 3 à 15 lignes, les lignes étant toujours dans le sens de la plus grande dimension de la tablette; les textes de 9 à 12 lignes sont les plus nombreux (13 sur 19).

5° Ces documents, désignés, dans le texte même, par le nom de *strumentum*, semblent être tous des actes de vente, et probablement de vente de biens fonds. On y lit à plusieurs reprises des mots ou des formules caractéristiques :

Digitized by Google

vendentibus, venditores, uti frui, habere possidere, sine dolo malo dolus malus abesto, spopondiderunt, cum bocabulis suis sub dominio. Il est probable que *vocabulum* a ici le sens de *villa, praedium*, comme au moyen âge (voir Du Cange).

6° Huit au moins de ces documents sont datés, en tête, du règne du roi vandale Gunthamund ; la neuvième, la dixième et la douzième année de ce règne sont mentionnées. Gunthamund a régné en effet douze ans, de 484 à 496 (probablement de décembre 484 à septembre 496). Les noms des personnages qui interviennent dans les actes, soit comme vendeurs, soit comme acquéreurs, soit comme témoins, sont latins (Geminius Felix, Catullinus, Julius Maximus, Julius Secundianus, Donatus, Lucianus, Quodvultdeus, Restitutus, Urbanus, Victorinus).

Cette découverte, dont l'intérêt est grand pour la connaissance du droit privé dans l'Afrique vandale et pour les études paléographiques, fait honneur à M. Truillot ; sans sa vigilance et son habileté, il est probable que ces documents n'auraient été ni signalés ni sauvés.

Par une lettre toute récente, il m'a fait savoir qu'il a pu récupérer une dizaine d'autres tablettes qui font partie de la même trouvaille, mais dont l'existence lui avait d'abord été dissimulée.

MM. Cagnat, Omont, Monceaux, Cumont, Michon et Merlin présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

M. Pierre Jouguet a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de l'auteur M. Charles Kuentz et de l'Institut archéologique du Caire, le premier fascicule d'un mémoire intitulé la Bataille de Qadech, et qui forme le tome LV des *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale.* Cet ouvrage, déjà annoncé à l'Académie dans une communication lue, le 18 septembre 1925, par M. Salomon Reinach, sera une édition commentée des textes et des bas-reliefs relatifs à la

Digitized by Google

bataille de Qadech, livrée par Ramsès II, dans la cinquième année de son règne à la coalition hittite. Le plan de l'auteur est de publier aussi exactement que possible les différentes versions des textes dits « Épopée de Qadech ou poème de Pentaour » et « Bulletin », puis de les reprendre dans une édition comparative et critique. Le présent fascicule contient les versions d'Abydos et de Karnak.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le Président du Conseil, Ministre des finances, transmet à l'Académie une note de M. Guémard, membre de l'Institut d'Égypte, au sujet des inscriptions françaises des murailles du Caire. Les noms gravés sur un certain nombre des tours de la vieille enceinte sont ceux d'officiers de l'armée de Bonaparte, morts au cours de l'an VII, c'est-à-dire durant la première année de l'occupation. M. Guémard a réussi à les identifier.

L'Académie, sur la proposition de la Commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome, donne un avis favorable aux demandes de prolongation de séjour d'une année à l'École, présentées

par M. le Directeur de l'École française de Rome pour

MM. Wuilleumier, membre de seconde année,
Jullian, membre de première année,
Lassus, membre de première année,
Olivier-Martin, membre de première année,

et par M. le directeur de l'École française d'Athènes, pour

MM. Bon, élève de quatrième année,
Flacelière, élève de troisième année,
Demargne, élève de deuxième année,
Robert, élève de première année,
Devambez, élève de première année.

M. le chanoine Durville, Conservateur du Musée Dobrie à Nantes, entretient l'Académie de la récente découverte d'un

Digitized by Google

APR 13 1929

ACADÉMIE

DES

NSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1928

BULLETIN DE OCTOBRE-DÉCEMBRE

PARIS
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES
82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXVIII

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 30 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

Séances d'octobre 306, 310, 312, 314
Livres offerts 310, 311, 313, 319

Séances de novembre 321, 328, 331, 348
Communication :
Sur une peinture de la Tunisie septentrionale, par M. Marcel Soli-gnac, docteur ès sciences 351
Séance publique annuelle du 23 novembre 332
Notice sur la vie et les travaux de M. Gustave Fougères, par M. René Cagnat, Secrétaire perpétuel 333
Livres offerts 327, 330, 332, 355

Séances de décembre 356, 358, 359, 369
Communications :
Observations sur un missel de Saint-Nicaise de Reims, conservé à la Bibliothèque de Léningrad, par M. Bakhtine 362
Les noms égyptiens des parties du corps dans les langues négro-africaines, par Mlle Homburger 371
Livres offerts 357, 359, 368, 375
Inscriptions et médailles 376
Périodiques offerts 377
Table alphabétique 384
Table des illustrations 397
Erratum 397
Appendice :
Notice sur la vie et les travaux de M. le Comte Paul Durrieu, par M. le Comte A. de Laborde, membre de l'Académie 401
Notice sur la vie et les travaux de M. Henry Cochin, par M. L. H. Labande, membre de l'Académie 436
Table des matières 455

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VIe, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

lot d'armes normandes à l'embouchure de la Loire. Dans le nombre figure une épée remarquable par la richesse de la poignée, ornée d'une niellure d'argent avec des traces d'or.

La trouvaille a été faite au voisinage de l'île de Bièce, qui fut occupée par les pirates pendant près d'un siècle (853-939). C'est de cette station qui commande les routes des deux rives, que partaient leurs expéditions de pillage.

M. Salomon Reinach présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel fait hommage, au nom des auteurs, des ouvrages suivants :

Chanoine Durville. *La déformation officielle des noms de lieux.* Extrait du *Bulletin de la société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure.*

Elemer Balogh. *Studien aus dem Gebiete der Rechtsvergleichung und des Internationalen Privatrechts.* Band *I* [*Acta Academiae Universalis Jurisprudentiae comperativae*].

M. Alfred Coville offre ses *Recherches sur l'histoire de Lyon du V^e^ au XI^e^ siècle.*

M. Henry Omont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de notre confrère sir Frederic G. Kenyon, un livre intitulé : *Ancient Books and Modern Discoveries* (The Caxton Club, Chicago, 1927. In-4°, [viii-] 84 pages et 30 planches en phototypie).

« Ce beau volume est le développement d'une conférence que sir Frédéric G. Kenyon, directeur du British Museum, a faite en février 1923 à Chicago, devant les membres du Caxton Club, sur les récentes découvertes de textes d'auteurs anciens, grecs et latins. Après des considérations générales sur l'histoire du livre et de l'écriture, et une mention des plus célèbres manuscrits sur papyrus et parchemin, qui nous ont été conservés, sir Frederic passe successivement en revue les découvertes de papyrus faites en Égypte depuis les explorations, à la fin du XVIII^e^ siècle et dans la première moitié du XIX^e^. Nul n'était mieux qualifié que l'heureux éditeur de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote pour rappeler et apprécier ainsi les abondantes et merveilleuses moissons de textes littéraires et de documents de tout genre, qui, dans les dernières

Digitized by Google

années du XIXe siècle et depuis, se sont succédé presque chaque année et ont maintes fois donné l'occasion de citer ici, avec le nom de sir Frederic, ceux de plusieurs savants anglais, MM. J. P. Mahaffy, Flinders Petrie, Grenfell et Hunt, entre autres.

« Les 30 planches qui accompagnent ce livre très élégamment présenté offrent un excellent choix de fac-similés, à l'aide desquels on peut suivre l'histoire de l'écriture depuis les plus anciens papyrus égyptiens jusqu'aux manuscrits grecs et latins du XIe siècle. »

SÉANCE DU 5 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. le Comte Begouen, en son nom et au nom de son fils, M. Louis Begouen, adresse à M. le Secrétaire perpétuel la note suivante :

« Pour faire suite à la note que nous avons eu l'honneur de vous envoyer précédemment (séance du 7 septembre) sur nos fouilles dans la caverne des Trois-Frères (Ariège) nous croyons devoir vous signaler un nouvel objet découvert par nous, et présentant des particularités intéressantes.

Celui-ci a été trouvé en place, dans un foyer magdalénien, sous un plancher stalagmitique intact. Il était accompagné de silex caractéristiques et de quelques pointes de sagaies.

C'est une petite tête de capridé en bois de rennes, mesurant 30 mm. sur 19 mm. Malheureusement le bout du museau a été écrasé lors de son dégagement, malgré nos précautions, car l'humidité du gisement avait rendu la pièce très friable.

Elle est sculptée avec grand soin, les cornes très fines, se dégageant en épines, rejetées en arrière comme celle du bouquetin. Celle de droite a été anciennement brisée, ce côté ayant souffert plus que le gauche.

Mais ce qui fait l'intérêt exceptionnel de cette pièce, c'est la façon dont l'œil est fait, par une petite masse de matière noire brillante (pierre ou os brûlé) fortement incrustée dans le bois de renne. Cette petite lentille manque à l'œil droit, mais on voit nettement la profonde cupule où elle était insérée.

Digitized by Google

Cette technique d'ornementation est tout à fait nouvelle, et nous ne connaissons aucune œuvre d'art préhistorique présentant cette particularité qui indique un sens artistique très avisé dans la recherche de l'effet à produire. »

Le PRÉSIDENT annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Ludwig von Pastor, décédé en septembre dernier, son correspondant à Innsbrück, et prononce son éloge en ces termes :

MES CHERS CONFRÈRES,

« Notre Compagnie vient de perdre un de ses correspondants étrangers, Ludwig von Pastor.

Né en 1854 à Aix-la-Chapelle, Pastor fut nommé en 1886 professeur d'histoire générale à l'Université d'Innsbrück ; en 1901 il vint à Rome, où il fut directeur de l'Institut autrichien des études historiques et, dans les dernières années, ministre d'Autriche auprès du Vatican. D'Aix-la-Chapelle à Rome par le chemin des prêtres, est-ce un signe de prédestination ? En tout cas, ce Rhénan qui ne change pas d'atmosphère morale quand il s'établit en Autriche et qui nulle part ne respire plus librement que dans la ville éternelle, c'est un beau type de Guelfe. Catholique fervent, si sa foi ne détermina pas sa vocation historique, du moins prit-elle résolûment la direction de toutes ses œuvres et de sa vie entière.

En 1879, parut son premier ouvrage, une étude sur les tentatives d'union religieuse sous Charles-Quint. L'année suivante, il publia la correspondance du cardinal Contarini pendant sa légation en Allemagne : ces précieux documents, il les avait découverts lui-même dans les archives secrètes du Vatican qui venaient d'être ouvertes aux savants par le pape Léon XIII.

A partir de ce moment, sa voie était toute tracée : il poursuivrait ses investigations dans le trésor dont il avait entrevu l'immense richesse, pour écrire l'histoire des papes depuis la fin du moyen âge, pour refaire en l'amplifiant l'ouvrage du protestant Ranke. Certes, il ne s'interdit pas de faire quelques excursions dans les domaines voisins du sien : c'était un moyen d'élargir le champ de sa vision. C'est ainsi qu'il continua de s'inspirer de Janssen, qui avait été son maître : il écrivit sa biographie, donna

Digitized by Google

une suite à son histoire du peuple allemand et en fit une nouvelle édition, remaniée dans certaines parties. Mais il s'était voué à un énorme travail de dépouillement et de rédaction ; il s'y consacra, en effet, durant près d'un demi-siècle, jusqu'au jour de sa mort.

Il ne se contentait pas de fouiller comme il savait le faire les dépôts du Vatican ; il explorait les bibliothèques et les archives des maisons princières et des familles pontificales ; il parcourait l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la France, l'Espagne, à la recherche de pièces qu'il devinait avec une sorte de prescience. Entre temps, il publiait un choix de documents, les *Acta pontificum Romanorum* ou des mémoires qui auraient fait longueur dans l'ordonnance générale de son sujet, par exemple un jugement sur Savonarole. Il réservait toutefois pour le grand œuvre une masse énorme de textes et de faits nouveaux.

Le monument qu'il a élevé a des proportions imposantes. Bien qu'inachevé, il se compose de douze volumes. Après un coup d'œil rétrospectif sur la captivité de Babylone et le Schisme d'Occident, Pastor expose l'œuvre des papes depuis l'avènement de Martin V en 1417 jusqu'à la mort de Paul V en 1621 : il ajoute une quantité innombrable de renseignements à notre connaissance de deux grands siècles. Ce qu'il nous présente, ce n'est pas seulement une histoire religieuse et politique au temps de la Réforme et de la Contre-réforme, mais encore une histoire des arts et des lettres au temps de l'humanisme et de la Renaissance. D'abord, on reste confondu à la pensée qu'un homme a suffi pour une tâche pareille. Ensuite, quand on ouvre au hasard un de ces volumes, la variété des vues pique la curiosité, retient l'attention, excite un intérêt presque dramatique. Voici les grands jubilés où les foules se pressent et s'écrasent pour voir passer le successeur de Saint Pierre. Voici les dernières paroles de Nicolas V aux cardinaux rassemblés autour de son lit de mort : il veut que la cité des papes devienne la capitale des arts et des lettres, afin de gouverner la vie intellectuelle du monde. Voici les actes pontificaux qui font éclore les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange. Voici la pensée de Grégoire XIII sur les massacres de la Saint-Barthélemy. Et voici les instructions envoyées aux missionnaires jusqu'au fond de l'Extrême-Orient, de l'Inde, de l'Éthiopie et de l'Amérique.

Digitized by Google

On comprend l'extraordinaire succès de cette œuvre, une des plus belles qu'ait produites notre temps. Elle a été traduite en français, en anglais et en italien. Les éditions allemandes se sont succédé jusqu'à la septième, toujours remaniées et corrigées avec d'infinis scrupules.

Pastor se place franchement au point de vue catholique. Ses convictions animent son récit et ne cherchent point à se dissimuler. En fils soumis du Saint Père, il voudrait admirer tout ce qui vient de lui. Mais il n'est pas apologiste, il est historien. Sans jamais être indifférent, il sait toujours être impartial. « La meilleure manière de défendre les papes, dit-il, est de montrer ce qu'ils ont été ». Cette épigraphe avertit le lecteur, et, comme toutes les pièces du procès sont mises sous ses yeux avec une loyauté parfaite, étant prévenu de l'interprétation où l'auteur incline, il reste libre de s'en détourner, avec les moyens d'en chercher une autre. Mais l'auteur lui-même garde toute sa liberté d'esprit. Il se refuse à jeter un voile sur les fautes ou les vices des papes. Quand ses documents l'autorisent à plaider les circonstances atténuantes ou à demander une réhabilitation, il le fait avec joie ; mais, s'ils démontrent que les faits incriminés ont porté préjudice à l'Église ou à la morale chrétienne, il ne recule pas devant une condamnation sévère. Personne n'a mieux dit que lui ce qu'il faut penser du pape qui étalait dans des fêtes mondaines un luxe payé par la simonie, cependant qu'aux bords du Rhin grondaient les protestations du moine qui allait couper la chrétienté en deux. Cet amour de la vérité, Pastor en a donné une preuve plus belle encore. Dans les quatre premières éditions de son Histoire, il distinguait la vraie Renaissance, qui est chrétienne, de la fausse, qui est païenne, et il dénonçait « l'influence pestilentielle du faux humanisme » ; à partir de la cinquième édition, cette distinction a disparu. Combien d'hommes seraient capables d'un pareil effort sur eux-mêmes, d'une victoire aussi complète de la conscience sur le sentiment !

Je vous demande pardon, mes chers Confrères, si les paroles que je viens de prononcer ne répondent pas pleinement à l'attente de ceux d'entre vous qui ont connu Pastor. Mon excuse est que je le connais seulement par une lecture superficielle de ses livres. C'est assez toutefois pour lui rendre ce témoignage que, par sa

Digitized by Google

sincérité, par la noblesse de son caractère, autant que par les services qu'il a rendus à l'histoire, il mérite quelque chose de plus que l'admiration, le respect. »

M. DIEHL communique, au nom de M. Jean Papadopoulos, professeur à l'Université de Salonique, une note sur l'église de la Panaghia Olympiotissa à Elassona (Thessalie). Par son plan comme par sa décoration, elle rappelle certaines petites églises de Salonique, en particulier celle des Saints-Apôtres. Elle conserve d'autre part une belle porte en bois sculpté, daté en 1296, qui est un monument intéressant d'une série assez rare dans l'art byzantin.

LIVRES OFFERTS

Le Comte A. DE LABORDE a la parole pour un hommage.

« J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de l'Académie le *Bulletin* de 1927 de la Société française de Reproductions de Manuscrits à peintures.

Il contient une savante étude de notre confrère M. Omont sur deux exemplaires (l'un au Vatican, l'autre à Paris) d'un recueil d'*Homélies* de la Vierge, en grec, œuvre du moine Jacob qui vivait auprès de Brousse en Asie Mineure au XI^e^ siècle. Cette œuvre est ornée de très belles miniatures intéressantes par leur style et les costumes qu'elles nous présentent. Elles sont reproduites en phototypies d'après le manuscrit de Paris. Ce Bulletin contient aussi une *Bibliographie*, par M. Ph. Lauer, des publications relatives aux Manuscrits à peintures parues de 1923 à 1928.

SEANCE DU 12 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le Ministre de l'Instruction publique invite l'Académie à faire choix d'un de ses membres pour remplacer au Conseil de perfectionnement de l'École Nationale des Chartes M. Bémont, démissionnaire.

La désignation sera faite dans la prochaine séance.

Digitized by Google

M. Nagel fait une communication sur les fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale, dans la nécropole de Deir-el-Médineh : « MM. Bruyère et Nagel ont exploré un puits d'époque Saïte, profond d'une trentaine de mètres. Dans ce puits ils ont retrouvé deux papiers rédigés en français par le lieutenant de frégate Ch. Jaurès (mort vice-amiral en 1871). Ils nous apprennent qu'en 1832, l'État-Major du Louxor, envoyé par le Gouvernement de Louis-Philippe pour enlever l'obélisque et le transporter à Paris, avait entrepris des recherches dans cette partie de la Nécropole, et, de la tombe déblayée, avait extrait le sarcophage de la reine ANKHNESNEFERIBRE. M. Nagel présente ces documents à l'Académie et lit une note sur l'expédition du Louxor et sur la découverte de ce sarcophage, qui est conservé aujourd'hui au Musée Britannique. »

MM. Alexandre Moret et Edmond Pottier présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente le deuxième *album* de l'ouvrage de M. Guillaume de Jerphanion sur *les Églises rupestres de Cappadoce*, publié sous les auspices de l'Académie (fondation Dourlans).

M. E. Pottier offre à l'Académie de la part de M. Pierre Roussel, Directeur de l'École française d'Athènes, le fascicule 1 d'une publication intitulée : *Mallia*. C'est le premier rapport sur les fouilles exécutées en Crète par l'École de 1921 à 1924.

« L'Académie connaît les très beaux résultats de ces recherches par les communications qui lui ont été faites à diverses reprises : la hache votive de schiste en forme de panthère (étudiée à part dans les monuments Piot 1925, par M. J. Charbonneaux), l'épée de bronze à poignée dorée et à pommeau de cristal, le poignard à décor incisé, les tablettes de terre cuite à inscriptions ont déjà passé au rang des documents célèbres dans l'histoire des fouilles crétoises. Les plus beaux objets appartiennent à l'époque du Minoen moyen et l'on sait que le grand intérêt du palais de Mallia est de nous reporter à une date plus ancienne que les édifices de Cnossos et de Phaistos. On trouvera le détail de la démonstration dans la description minutieuse et attentive rédigée par MM. Chapouthier et Charbonneaux et dans les trente-six belles planches qui l'accompagnent.

Digitized by Google

L'ensemble de cette étude mérite les plus grands éloges et l'on ne peut que souhaiter à l'École d'Athènes l'heureuse continuation de ses fructueuses trouvailles ».

M. Omont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de M. Julien Chappée, un volume intitulé : *Archives du Cogner* (*J. Chappée. — Le Mans*). *Fonds de Caix*, publié avec le concours de l'abbé Ém.-Louis Chambois (Paris et Le Mans, 1928, in-8°, IV et 502 pages.)

A maintes reprises déjà le nom de M. Julien Chappée a été prononcé ici au sujet des publications des *Archives du Cogner*, dont plusieurs volumes ont été couronnés par notre Académie. Ce nouveau volume est tout entier consacré au *Fonds de Caix*, collection de plus de 6.000 documents historiques, classés chronologiquement du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle, et principalement relatifs à la Picardie et aux provinces du N. E. de la France. Une nouvelle libéralité de M. Julien Chappée en faveur de la Bibliothèque nationale vient de mettre cette collection à la disposition des travailleurs et le présent volume, qui est accompagné d'un copieux index de plus de cent pages, sera un utile et précieux guide pour la consulter. »

SÉANCE DU 19 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'École Nationale des Chartes.

M. Alfred Coville est élu par 28 voix contre 1 à M. Ferdinand Lot.

M. Ch. Virolleaud retrace l'histoire de Qatna, d'après les fouilles récentes. L'origine de cette ville, qui est placée au cœur de la Syrie, remonte au troisième millénaire avant J.-C. C'était alors une colonie babylonienne, et son temple était consacré à l'une des divinités d'Our-Kasdim, qui est la patrie d'Abraham. Après Hammourabi, la puissance de Babylone se trouvant affaiblie, les Mitanniens venus du Nord, pénètrent en Syrie; ils

Digitized by Google

s'installent à Qatna et en chassent la population sémitique. Cependant la civilisation babylonienne devait, jusqu'à la fin, conserver tout son prestige ; on cultivait à Qatna les sciences de la Mésopotamie, l'astrologie notamment, et les actes officiels — archives du temple ou dépêches royales — étaient rédigés en cunéiforme. Menacé par les Hittites, le dernier roi de Qatna, Akissi, implore l'aide du Pharaon Aménophis IV ; mais les Hittites, conduits par Subbiluliuma, ne tardent pas à l'emporter, et, vers 1360, ils détruisent entièrement la ville qui ne devait plus jamais se relever.

Dans le domaine de la haute antiquité, Qatna est la seule ville de la Syrie centrale dont on puisse suivre ainsi le développement pendant dix siècles environ.

Des découvertes de ce genre n'apportent pas seulement une utile contribution à l'histoire ; elles l'éclairent d'un jour nouveau et ouvrent de vastes perspectives sur le plus lointain passé des peuples d'Orient.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente le tome IV (album) des *Inscriptions du Cambodge*, ouvrage publié sous le patronage de l'Académie.

M. Édouard Cuq offre la nouvelle édition de son *Manuel des Institutions Juridiques des Romains*.

M. E. Pottier offre à l'Académie la seconde édition du tome III de son *Catalogue des Vases Antiques du Louvre* (l'École Attique), qui vient d'être réimprimé. Le texte a été complété par des Additions et accompagné de 16 planches, selon le type adopté pour les nouveaux catalogues du Musée, ce qui a nécessité la division de cette troisième partie en deux livrets distincts, un pour les vases à figures noires, un pour les vases à figures rouges. C'est la section des vases à figures noires qui forme ici ce petit volume. Les autres tomes seront réimprimés dans les mêmes conditions.

Digitized by Google

SÉANCE DU 26 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. Ch. Virolleaud, Directeur du Service des Antiquités de Syrie, adresse à M. le Secrétaire perpétuel l'extrait suivant d'une lettre du R. P. Poidebard, en date de Hassetché, 7 octobre 1928, concernant sa mission dans la région du Khabour.

« Les fouilles de Tell-Brak peuvent être considérées comme terminées. En trois semaines, l'équipe de travailleurs militaires a dégagé les points principaux du castellum, et nous possédons maintenant toutes les données nécessaires pour en établir un plan détaillé.

« Les recherches actuelles viennent confirmer les résultats obtenus en 1927, concernant l'origine byzantine de l'ouvrage, et elles fournissent la preuve que la frontière romaine après 363 et la frontière byzantine s'arrêtaient bien au Djaghdjagh. Nous sommes, sans doute possible, devant un point du *limes* fortifié par Justinien. Le castellum de Tell-Brak est flanqué de quatre tours pentagonales, dont deux sont rasées en partie, et de vingt-quatre tours latérales rondes. Une seule porte a été retrouvée ; elle est défendue par deux tours rondes. — La marque du tâcheron, identique sur toutes les pierres, est un lambda grec ou un lamed estranghélo. A côté de cette marque, on a retrouvé, dans les casemates accolées à la muraille, un nom syriaque, en caractères estranghélos, qui semble bien être celui du tâcheron lui-même.

« Le cours du Djaghdjagh, entre Tenaïnir et Nisibin, a été relevé très exactement, et nous pouvons maintenant fixer sur la carte les principaux postes frontières. A Tenaïnir, où, en 1926, j'avais vainement cherché le poste fortifié qui fut, suivant Procope, reconstruit par Justinien, la photographie aérienne m'a déjà donné des bons résultats, et nous pourrons, je pense, obtenir des clichés indiquant les détails des fortifications qui sont invisibles à terre.

« Pour le relevé de la frontière de Septime Sévère à Dioclétien,

Digitized by Google

entre le Khabour et le Sindjar, l'observation aérienne nous a fait retrouver déjà plusieurs camps nouveaux, et nous avons presque achevé le relevé de la frontière romaine dans ce coude important de la défense contre les Parthes et les Perses.

« Plusieurs enceintes de villes ont été repérées dans la plaine du Sindjar, à l'Est du Djaghdjagh. Nous recherchons, en ce moment, l'itinéraire de Peutinger : Nisibis-Thebeta-Baba-[1] Singara, dont Thebeta et Baba sont encore inconnues[2]. Notre travail est d'ailleurs grandement facilité par la présence de la mission cartographique, de l'aviation qui parcourt et photographie toute la région. »

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Ouspensky, son correspondant à Léningrad, décédé le 10 septembre, et prononce une allocution :

Mes chers Confrères,

« Hier, dans la séance publique annuelle des cinq Académies, je constatais que la nôtre a été depuis un an la plus durement frappée. Aux cinq correspondants dont je déplorais la perte il me faut aujourd'hui en ajouter un sixième. Nous avons appris, plusieurs semaines après l'événement, la mort du grand byzantiniste Fédor Ivanovitch Ouspensky.

La première de ses publications date de 1874, la dernière de 1927. Il a travaillé, il a produit sans arrêt jusqu'à sa quatre-vingt-quatrième année, non pas avec l'application régulière du savant fidèle aux voies tracées et aux idées reçues, mais avec l'activité prodigieuse de l'initiateur qui a tant à dire et apporte tant de nouveau que la vie la plus remplie ne suffit pas à sa tâche. Il a mis en circulation une masse énorme de pièces qui dormaient dans la poussière d'archives inexplorées ou inconnues ; il a étudié nombre de monuments jusqu'alors négligés ; il a tiré parti des sources révélées par lui-même dont dans des œuvres historiques l'importance égale l'originalité.

Dans la chasse aux textes inédits, la chance peut bien être de loin en loin un effet du hasard ; mais, pour qu'elle dure, il faut beaucoup de flair, de savoir et de persévérance. Ouspensky a eu

1. Lire Bara, d'après R. Dussaud, *Topographie de la Syrie*, p. 498.
2. Voir cependant R. Dussaud, *op. laud.*, p. 491 et p. 498.

Digitized by Google

constamment la main heureuse. Qu'il explore la bibliothèque de Halky, il y trouve le *Typicon* du couvent de Saint-Mamas, qui met en pleine lumière l'institution des *charisticaires*. Qu'il fouille la bibliothèque du patriarcat de Jérusalem, il en tire le *Tacticon*, qui lui permet d'établir la hiérarchie des rangs et des dignités au IXe siècle. Qu'il s'enferme dans le monastère de Dionysion au mont Athos, il en ressort avec le dossier du *procès de Jean Italos*. D'Ochrida, il rapporte une ample moisson : une précieuse chronique, des actes synodaux, un discours sur les relations de Byzance avec la Bulgarie. Quand il poursuit ses recherches à Paris, à Vienne, à Munich, à Madrid, à l'Escurial, il découvre, avec de nombreux textes qui font connaître le mouvement des idées religieuses et philosophiques sous les Comnènes et les Paléologues, le document intitulé *Synodicon pour le domaine de l'orthodoxie*, qu'il a lui-même appelé « le monument de l'orthodoxie triomphante ». Enfin, en pleine guerre, il court à Trébizonde, à la suite de l'armée russe, et ramasse dans un couvent voisin, à Vazelon, un riche butin, les actes du monastère, matériaux pour servir à l'histoire de la propriété du XIIe au XIVe siècle.

Entre temps, était fondé l'Institut archéologique russe de Constantinople. Ouspensky en prit la direction et la garda vingt ans, jusqu'au jour où l'entrée de la Turquie dans la grande guerre l'en fit chasser. C'est à ce poste que le grand paléographe devint un grand archéologue. Sa curiosité toujours en éveil trouva d'amples satisfactions, aussi bien dans les explorations qu'il fit faire par ses collaborateurs au mont Athos, à Nicée, à Nicomédie et à Constantinople que dans les voyages qu'il entreprit lui-même de Jérusalem à Tirnova et de Salonique à Trébizonde. Grâce à lui, les seize volumes des *Izvestiya*, le Bulletin de l'Institut, sont une mine inépuisable de renseignements sur tout le byzantinisme. Dans ces années si fructueuses, il exhumait la capitale du tzar Syméon, trouvait un manuscrit admirablement enluminé de l'Octateuque qui avait jadis passé de la Bibliothèque des Comnènes dans celle du Sérail, étudiait à Salonique les mosaïques de Saint-Démétrios. Pendant son séjour à Trébizonde, il s'interrompait de recopier les actes de Vazélon pour prendre des notes d'un grand intérêt sur les églises byzantines de la ville.

Digitized by Google

En véritable historien qu'il était, Ouspensky ne se bornait pas à tirer de documents isolés la part de renseignements qu'ils apportaient. Il savait les dominer et présenter des tableaux d'ensemble dans de beaux mémoires et de beaux livres. Il a aidé à dissiper bien des préjugés. Chaque fois qu'on parlait de ce qui s'appelait la décadence byzantine, on citait les jeux du cirque et les discussions vétilleuses de théologie. Dès 1874, Ouspensky publia un travail sur les partis du cirque : c'était une révélation sur la politique intérieure à Constantinople. Il savait par le *Syndicon* et le procès de Jean Italos tout ce qu'il y avait de vivant et de passionné dans les doctrines du mysticisme le plus abstrait et de la philosophie la plus renfrognée ; quand il publia ses *Essais sur l'histoire de la civilisation byzantine*, il insista sur les intérêts impliqués dans les luttes religieuses depuis la restauration orthodoxe de 842 jusqu'au temps où Barlaam refusa d'admettre que la lumière du mont Thabor fût la gloire incréée de Dieu. Au *Tacticon* il emprunte une remarquable description de l'organisation administrative et militaire sous les empereurs isauriens.

Mais un problème le fascinait : quelles étaient les conditions de la propriété foncière et des classes paysannes dans l'empire byzantin? Il observait lui-même que c'était la question qui retenait le plus l'attention des byzantinistes russes et le prouvait par son exemple. Il a réussi à jeter une vive lumière sur la répartition, la valeur et les revenus de la terre dans le moyen âge oriental. A côté des πάροικοι assujettis au propriétaire et résidant sur sa terre, il reconnaît des communautés de paysans libres vivant sous un régime de propriété collective. Il établit avec précision les rapports de la πρόνοια avec le bénéfice des pays occidentaux et conclut à une certaine analogie de l'évolution sociale d'un bout à l'autre de l'Europe féodale. Sans doute les hypothèses qu'il propose sur ces questions particulièrement délicates d'économie rurale ont été complétées ou rectifiées sur divers points. Il n'en a pas moins le mérite d'avoir abordé un monde nouveau, frayé des voies où ses successeurs sont obligés de marcher sur ses traces même lorsqu'à la fin ils se séparent de lui.

Si un Russe devait observer avec prédilection les phénomènes

Digitized by Google

dont il voyait encore les dernières phases dans le servage et le *mir* de son temps, on comprend qu'il ait aussi porté un intérêt particulier aux relations de Constantinople avec les pays slaves. Il se plaît, en effet, à mener le lecteur sur les rives septentrionales de la mer Noire et, plus longuement, dans la Grande Bulgarie du x^e^ siècle.

Après tant de travaux, Ouspensky était digne de résumer les résultats obtenus par les byzantinistes dans une histoire générale de l'empire byzantin. Il l'entreprit sur un plan grandiose. Le premier volume, paru en 1914, allait de la mort de Théodose à la fin de la dynastie d'Héraclius. La première partie du second volume, parue l'an dernier, comprend la période isaurienne, de 717 à 867. Il est à jamais regrettable qu'un pareil monument reste inachevé. On peut se représenter par l'imagination ce qu'auraient été des volumes signés d'Ouspensky qui auraient raconté l'apogée de l'empire byzantin sous la dynastie macédonienne, le siècle des Comnènes, l'établissement des Latins en Orient et la lutte suprême des Paléologues contre les Turcs. Ce rêve attristant nous permet de mesurer l'étendue de notre perte. »

Le Président rappelle à l'Académie qu'aux termes du règlement, les commissions chargées de dresser les listes des savants français et étrangers, proposés pour la correspondance, doivent être nommées dans la première séance de novembre, et qu'il y a actuellement quatre vacances parmi les étrangers (places de MM. Heiberg, Cavvadias, Pastor et Ouspensky), et trois parmi les français (par suite de l'élection de M. Merlin comme membre ordinaire, et du décès de MM. Dottin et Baudouin).

L'Académie, à mains levées, décide qn'elle complètera ses listes de correspondants.

En conséquence, et conformement à la décision du 31 octobre 1919, la nomination des commissions chargées de dresser les listes de proposition, sera portée à l'ordre du jour de la séance du 2 novembre.

M. Maurice Prou donne lecture du rapport suivant :

« La Commission du prix Thorlet a désigné pour bénéficier de ce prix en 1928, M. l'abbé Millet, docteur ès lettres, prési-

Digitized by Google

dent du comité du vocabulaire berrichon, pour poursuivre l'enquête commencée sur les patois du Berry. »

M. Adrien Blanchet fait savoir que la commission de la médaille Paul Blanchet décerne cette récompense à M. Charles Saumagne, archéologue à Carthage.

Acte est donné de cette communication.

L'abbé de Genouillac fait une lecture sur les hymnes sumériens en l'honneur des rois d'Isin.

Ces textes, conservés au Louvre, et dont la composition nous reporte au XXXV^e^, XXIV^e^ et XXIII^e^ siècle avant J.-C., sont des copies, soit contemporaines, soit postérieures d'un ou deux siècles seulement.

Le style en est noble et montre un idéal moral très élevé. Tel hymne est un vrai portrait du roi parfait. A la lumière de ces textes, les écrits des prophètes d'Israël et des livres sapientiaux nous apparaissent moins isolés dans l'histoire. Ils nous montrent aussi une haute antiquité plus douce, bienveillante et civilisée qu'on est porté à la concevoir. Si la langue sumérienne a encore des énigmes, elle nous réserve cependant la joie de pénétrer dans les idées et les sentiments d'anciennes civilisations auxquelles l'Orient de l'Occident doivent beaucoup.

M. Edmond Pottier présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre de la part de M. Jullian, les fascicules CXIX et CXX de ses *Notes Gallo-romaines* (juillet et octobre 1928)

M. E. Pottier offre à l'Académie, de la part de M. R. Paribeni, Superintendant des antiquités de la province de Rome, le 4^e^ fascicule du *Corpus Vasorum* italien. Il est consacré à un musée de province, celui de la petite ville de Lecce, située dans la terre d'Otrante, au sud de Brindisi. Nous savions déjà par des publications isolées que cette cité, placée près de nécropoles importantes, avait pu réunir un riche ensemble de documents céramiques, grâce surtout à l'initiative et au zèle du duc Sigismondo Castromediano qui, depuis 1868 jusqu'à sa mort en (1895), ne cessa de veiller aux accroissements

Digitized by Google

de la collection. C'est, en particulier, la céramique dite messapienne qui y est brillamment représentée ; aucun autre musée du monde ne peut en présenter une série aussi complète. Un jeune archéologue, M. P. Romanelli, a été chargé de rédiger le texte et de classer les planches ; il s'en est acquitté avec beaucoup de conscience et de goût. Outre les exemplaires messapiens, on compte parmi les pièces intéressantes de beaux vases attiques à figures rouges, importés dans la région par le commerce, des spécimens de l'apulien archaïque, du type appelé daunien, et du style dit de Gnathia, enfin les représentations usitées des sujets apuliens et lucaniens. Cette livraison n'a pas épuisé les richesses du fond local et l'on nous en promet d'autres pour la suite.

M. Henri Goelzer a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie un petit livre dont je suis l'auteur et où, sous le titre de le *Latin en poche*, je me suis efforcé de condenser la matière du gros dictionnaire latin-français que j'ai publié, il y a trente-cinq ans, à la librairie Garnier frères. Je n'aurais jamais songé à faire à mes confrères un si modeste hommage, si je n'avais pas réfléchi que, sous un mince format, se dissimule un labeur considérable, et si je n'avais pas conscience d'avoir fourni un effort profitable à des savants dont notre Compagnie encourage particulièrement les travaux, c'est à savoir les archéologues et surtout les épigraphistes. Il peut arriver que les uns et les autres voient surgir à l'improviste devant eux certaines difficultés de langue qui mettent, momentanément du moins, leur science en défaut. Je me flatte que, grâce au *vade-mecum* mis par moi à leur disposition, ils trouveront dans presque tous les cas les moyens de sortir d'embarras, puisque ce vocabulaire renferme les significations essentielles de *tous les mots latins usuels* depuis les origines jusqu'à l'époque carolingienne.

Sans insister plus que de raison sur le titre même de l'ouvrage, je demande la permission de faire remarquer qu'on n'a pas songé un instant à jeter de la poudre aux yeux : il est très vrai que ceux qui voudront bien utiliser ce petit livre pourront emporter avec eux et mettre réellement *dans leur poche* la matière des deux gros volumes du dictionnaire latin-allemand de K. E. Georges, par exemple ».

Digitized by Google

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le PRÉSIDENT rappelle à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de M. Théodore Reinach, décédé à Paris, le 28 octobre, et prononce l'allocution suivante :

MES CHERS CONFRÈRES.

« Nos deuils se succèdent sans répit. Après chacun de ses coups, nous pensons que la mort doit se trouver satisfaite, et elle ne se lasse pas de frapper. Cette semaine elle a pris une victime de choix.

Dimanche, je lisais, dans un fascicule de revue que je venais de recevoir, un bel article de Théodore Reinach, et j'admirais tant de science, de méthode, de logique claire et convaincante, quand je fus appelé au téléphone, et une voix altérée m'apprit que Théodore Reinach venait d'être emporté par une embolie.

Ce fut un enfant prodige, et qui tint ce qu'il promettait. Merveilleusement doué pour les langues, la musique, le dessin, les mathématiques, passionné pour l'histoire et la géographie, il entra au lycée Condorcet à quatorze ans, en seconde, et tout aussitôt il conquit la célébrité : il remporta en trois ans dix-huit prix au concours général. Déjà se manifestait son éclatante supériorité en toute matière. Il fit son droit en même temps qu'il fréquentait l'École des Hautes Études. Un mémoire sur la *Purgation des hypothèques légales* témoignait de ses connaissances en droit civil ; mais un livre sur *l'État de siège et les Institutions de salut public à Rome, en France et dans la législation comparée*, livre qui lui valut le titre de docteur et le prix des thèses, laissait percer l'historien sous le juriste. Inscrit au barreau et secrétaire de la conférence des avocats, il semblait destiné à briller au Palais ; il vint à la Sorbonne présenter ses thèses de doctorat ès lettres sur le poète Archias et sur Mithridate Eupator. C'était le couronnement d'une course triomphale dans le stade universitaire.

A trente ans, il avait montré la capacité multiple de sa belle intelligence. Ce qui frappait d'abord en lui, c'était l'universalité

Digitized by Google

de son érudition. Une science encyclopédique est rarement solide ; la sienne l'était. On demeure confondu devant une pareille diversité de recherches qui ne restent jamais à l'état de tâtonnements, devant une activité qui se répand dans toutes les directions sans s'égarer dans aucune, devant ce bouillonnement d'initiatives qui sont autant de réussites. Théodore Reinach passe avec une égale aisance et une maîtrise soutenue de la dissertation technique à l'ouvrage de vulgarisation, du droit à la poésie, des inscriptions et des papyrus aux textes littéraires, de la numismatique à la musique et aux beaux-arts, de l'histoire à la politique. La même année où il disserte sur la purgation des hypothèques, il met en vers l'*Hamlet* de Shakespeare ; il achève son ouvrage sur Mithridate en même temps qu'il donne au *Journal des Mathématiques* une nouvelle démonstration du théorème de Pythagore ; tandis qu'il traduit l' Ἀθηναίων Πολιτεία d'Aristote, il écrit une préface pour un roman philosophique ; il se repose de l'énorme labeur qui fait le fond de sa vie scientifique par des articles sur Diderot, sur Richard Wagner, sur les fêtes de Noël et de Pâques, que sais-je encore ?

Et toujours il revient avec prédilection aux deux civilisations qui, pour lui, sont les sources de la civilisation moderne, celle de la Palestine et celle de la Grèce.

Le passé des Juifs n'a jamais cessé de l'intéresser. Dès 1884, il publiait une *Histoire des Israélites depuis leur dispersion jusqu'à nos jours*, et cette œuvre d'un jeune homme de vingt-quatre ans obtenait un tel succès qu'elle a été rééditée plusieurs fois et traduite presque aussitôt en trois langues. Plus tard, il recueillit et commenta les *Textes grecs et latins relatifs au judaïsme* : ce fut le fondement des articles *Judæi* et *Juifs* qu'il donna au *Dictionnaire des Antiquités* et à la *Grande Encyclopédie*. Il fit un traité sur *les Monnaies juives* et publia un grand nombre d'études dans la *Revue des Études juives*. Enfin, il entreprit et dirigea une traduction annotée de Flavius Josèphe, œuvre considérable dont plusieurs volumes ont paru, mais que sa mort laisse inachevée.

Bien plus encore, il se sent attiré vers la Grèce. Son savoir étendu et précis, sa pénétration d'esprit, sa large et vive curiosité s'appliquent à toutes les formes de la culture hellénique.

Digitized by Google

Dans ce domaine, il n'est pas l'homme d'une spécialité, il les réunit toutes. Il se plaît surtout à expliquer les textes et les monuments récemment découverts ou à chercher des solutions nouvelles aux problèmes considérés de tout temps comme ténébreux. Dans son incessante production, il n'y a rien d'insignifiant. Ingénieux, suggestif, il n'écrit pas une page qu'il n'y mette une idée personnelle, qu'il n'y enchâsse quelque trouvaille. Même ses comptes rendus ont un tour original et présentent toujours du neuf par quelque côté.

Il rendit d'innombrables services à la philologie, entendue au sens le plus large, comprenant l'épigraphie, la papyrologie, la critique des textes et même le droit. Il rédige le Bulletin épigraphique de la *Revue des Études grecques* pendant dix-sept ans, collabore avec Dareste et Haussoullier au *Recueil des Inscriptions juridiques grecques*, honneur de la science française, et jusqu'au dernier jour prend une part importante au travail de la Commission des Inscriptions de Délos. D'un voyage en Égypte, il rapporte une collection de papyrus qu'il déchiffre et commente avec l'aide de M. Seymour de Ricci. Toujours le premier à étudier les publications de papyrus, il les corrige, il les restitue, il les traduit. Il porte ainsi son attention sur Sapphô et Alcée, sur les *Perses* de Timothée, sur les *Mimiambes* d'Hérondas, sur l'*Hecalè* de Callimaque ; il donne la traduction de la Πολιτεία quelques mois à peine après la publication du texte ; il traduit en vers avec M. d'Eichthal des poèmes choisis de Bacchylide. Dès qu'a paru le Gnomon de l'Idiologue, il en amende le texte, le traduit et le commente dans un mémoire d'une incomparable sagacité. Vous vous rappelez avec quelle élégance et quelle sûreté il donnait naguère sa date et sa signification exactes à la charte ptolémaïque de Cyrène.

De la poésie à la musique, la distance est moindre dans l'antiquité que de nos jours. Théodore Reinach s'occupa de la musique ancienne avec prédilection. Avec son maître Henri Weil, il fait une étude approfondie de l'œuvre la plus complète en ce genre que nous ait léguée la littérature grecque, le traité de Plutarque : après en avoir collationné plusieurs manuscrits, il en donne une édition critique, avec traduction et commentaire. Sa compétence technique lui permet de préciser l'emploi de la

Digitized by Google

flûte de Pan trouvée dans les ruines d'Alésia, et les articles *Lyra* et *Tibia* qu'il a publiés dans le *Dictionnaire des Antiquités* sont des monographies parfaites. Mais il ne s'est pas contenté de reconstituer une musique silencieuse. Lorsqu'on a retrouvé à Delphes les *Hymnes à Apollon*, il en restitue la notation musicale et en donne des auditions : grâce à lui, les Parisiens du XIX^e^ siècle ont pu applaudir les airs que les pèlerins grecs écoutaient deux mille ans auparavant. Il trouve même moyen de concilier son goût de la poésie et de la musique anciennes avec son amour pour la musique moderne. D'après les *Limiers* de Sophocle qu'il avait déjà traduits, il compose un livret pour une pièce à grand spectacle qu'il fait représenter à l'Opéra ; il fait une adaptation des *Perses* dans une *Salamine* qui doit être mise à la scène prochainement.

Une des disciplines qui plaisaient la mieux à Théodore Reinach, c'est la numismatique. Il en avait pris le goût de bonne heure, en retraçant l'histoire monétaire des Juifs. L'ouvrage intitulé *Trois royaumes de l'Asie Mineure*, ouvrage où un tableau de monnayages lui sert à reconstituer les dynasties de Bithynie, du Pont et de Cappadoce, lui gagne l'amitié du fin connaisseur qu'était Waddington. Aussi a-t-il été chargé par l'Académie de publier avec Ernest Babelon un travail élaboré par Waddington lui-même, le *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*. A la mort de Babelon, il lui succède de plein droit au Collège de France. Il n'avait, d'ailleurs, pas attendu ce moment pour répartir sa science aux autres d'une main large et généreuse : une série de conférences données à la Sorbonne lui avait fourni l'occasion d'écrire un livre charmant et si utile : l'*Histoire par les monnaies*. Dans son enseignement comme dans ses écrits, la numismatique est bien autre chose que l'art de manier la pierre de touche et le trébuchet ; elle est vraiment une science auxiliaire de l'histoire, qui oppose aux erreurs et aux légendes des témoins irrécusables ; elle est une source importante pour l'histoire de l'art, qui nous conserve souvent des chefs-d'œuvre disparus.

A l'archéologie figurée, qu'il ne sépare pas de la numismatique, Théodore Reinach apporte, avec la science et la critique, le goût et le talent capables de les mettre en valeur. Lorsque

Digitized by Google

Hamdi Bey eut fait transporter au Musée de Constantinople les sarcophages qu'il avait découverts dans la nécropole royale de Sidon, il avait le choix, pour les publier, entre les savants les plus illustres ; c'est à Théodore Reinach qu'il s'adressa. L'entreprise était difficile : ces œuvres d'époques très différentes, depuis la gaine tout égyptienne du roi Tabnit jnsqu'au magnifique tombeau grec des Batailles d'Alexandre, faisaient surgir une foule de problèmes délicats. Toutes les difficultés furent levées et les solutions précisèrent un fait à peine entrevu jusqu'alors, la lente pénétration de l'art grec en Phénicie antérieurement à la conquête macédonienne. Avant et après cette belle publication, paraissaient dans la *Revue des Études grecques*, dans la *Revue archéologique*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, dans les *Monuments Piot*, des pages solides et brillantes où Théodore Reinach examinait les questions les plus variées de technique et de style en écrivain d'art et en historien accompli.

L'histoire, c'est toujours à elle qu'il ramène l'étonnante diversité de ses travaux, convaincu que par elle seule se réalise l'unité des sciences philologiques et archéologiques. C'est pourquoi les historiens de l'antiquité trouveront toujours quelque chose à prendre dans n'importe quel article sorti de sa plume, à plus forte raison dans ses livres. Je ne veux rappeler ici que sa thèse sur Mithridate. Célèbre dès le premier jour, elle reste au bout d'une quarantaine d'années un modèle. Jamais une érudition plus vaste et un jugement plus sûr n'ont été mieux servis, dans la mise en œuvre, par une heureuse ordonnance, par un style alerte, d'un coloris vigoureux, d'une verve qui atteint à l'éloquence, et, pour tout dire, par le don de voir et de faire voir.

Au milieu de tous ses travaux personnels, Théodore Reinach trouvait le temps de s'intéresser aux travaux des autres. Il assuma la charge de deux grandes revues. C'est lui qui mit sur pied la *Revue des Études grecques* en 1888, et il en fut le rédacteur en chef durant dix-neuf ans. Avant même de la quitter il avait pris la direction de la *Gazette des Beaux-Arts*, qu'il garda jusqu'à sa mort. Avec quelle conscience il s'acquittait des devoirs qu'il s'imposait, on peut s'en rendre compte en observant la belle tenue qu'il sut donner à ces périodiques et le nombre incalculable d'articles, de bulletins et de comptes rendus qu'il

Digitized by Google

écrivait pour les remplir. Vous savez aussi comme il s'appliquait à remplir ses obligations académiques. Avec la prodigieuse érudition qu'il portait en lui, il était prêt à prendre utilement la parole dans toutes les discussions. Jusque dans les derniers temps son nom figurait constamment à l'ordre du jour de nos séances, et vous vous souvenez tous de l'intérêt historique qui s'attache à sa toute récente communication sur le cratère du roi Alyatte. Il aimait l'Institut, et, pour lui donner un gage suprême de sympathie, il lui a légué en nue propriété cette belle villa de Beaulieu qu'il avait fait orner de peintures empruntées aux vases antiques.

Ainsi qu'il convenait ici, je n'ai parlé que du savant. Mais la science elle-même, si large qu'il la conçût, n'était qu'une partie de sa personnalité. Cet homme de cabinet avait les yeux ouverts sur le monde extérieur. Il cherchait à rajeunir le judaïsme en lui infusant une doctrine libérale. Il s'occupait des affaires publiques : il fut député de Savoie pendant deux législatures et rédigea des rapports relatifs à l'enseignement et aux beaux-arts. Pendant la guerre, il servit comme officier de complément attaché à l'État-Major et fut chargé, comme lieutenant-colonel, d'une importante mission aux États-Unis.

Mes chers Confrères, en pensant à la perte que nous fait éprouver la disparition d'une intelligence aussi admirablement organisée que celle de Théodore Reinach, nous devinons l'amertume du deuil qui endolorit sa famille. Sûr d'être l'interprète d'un sentiment unanime, j'exprime en votre nom à tous les siens, et spécialement à son frère, la profonde compassion que nous inspire leur malheur. »

Il est procédé à la nomination des commissions chargées de dresser les listes des savants français et étrangers, proposés pour la correspondance. Sont élus :

pour les correspondants français, MM. Omont, Croiset, Scheil et Prou.

et pour les correspondants étrangers, MM. Pottier, Omont, Scheil et Bémont.

M. Ferdinand Lot donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Croiset son prédécesseur dans l'Académie[1].

1. Voir les appendices des *Comptes rendus* de 1929.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

M. Alfred MERLIN a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Jules Toutain, Directeur d'études à l'École des Hautes Études, trois opuscules dont il est l'auteur et où l'on retrouvera ses qualités coutumières de méthode et d'érudition. Le premier, qui est extrait de *Histoire et Historiens depuis cinquante ans*, retrace à grands traits les progrès qu'ont faits depuis un demi-siècle pour l'antiquité latine la recherche et la publication des sources, ainsi que les travaux d'érudition. Dans le second, *Observations sur le culte d'Hercule à Rome* (extrait de la *Revue des Études latines*, 1928), M. Toutain discute certaines opinions récemment émises à propos des origines de l'Hercule romain ; il s'attache à montrer que tout n'est pas grec dans son culte, que des éléments propres à l'Italie peuvent y être découverts et que, sous son nom, au héros grec importé à Rome s'associe quelque dieu italique. Enfin, dans la troisième brochure, *Ce que les vases peints nous apprennent sur le véritable caractère d'Apollon et d'Artémis* (extrait de l'*Acropole*, juillet-décembre 1927), M. Toutain établit que les Grecs des VI^e^, V^e^ et IV^e^ siècles n'ont pas considéré Apollon comme le dieu du soleil, mais comme un dieu archer, aède, prophète et médecin ; de même, Artémis n'était pas à leurs yeux la déesse de la lune, mais une chasseresse, qui présidait aussi à des danses nocturnes sur les montagnes ».

Le Comte A. DE LABORDE a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de l'Académie, au nom de la Duchesse de La Trémoïlle, un volume intitulé : *Les Archives de la maison de la Trémoïlle* qui comprend entre autres le chartrier de Thouars, le plus beau et le plus intéressant des chartriers appartenant à une famille française.

C'est sur l'initiative de notre confrère M. Langlois, que M. Charles Samaran, archiviste honoraire, a bien voulu se charger de ce travail d'inventaire qu'il a dressé d'après les méthodes habituelles et qu'il a enrichi d'une introduction et d'un copieux index qui facilite singulièrement les recherches.

Nous devons de sincères remerciements à la Duchesse de La Trémoïlle, qui a fait mettre en ordre ces célèbres Archives, dans lesquelles son beau-père, notre ancien confrère, avait puisé la matière d'intéressants ouvrages, mais qu'il n'avait pas eu le loisir de classer dans un inventaire rigoureusement analytique. Les historiens, surtout ceux du XV^e^ siècle, s'associeront à notre gratitude ».

Digitized by Google

M. Ch. Diehl a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de notre correspondant M. Perdrizet, professeur à l'Université de Strasbourg, un mémoire intitulé : *L'Archange Ouriel, étude d'archéologie générale*, extrait d'un recueil d'études paru à Prague et dédié à la mémoire du savant russe Smirnof. C'est un travail d'une érudition prodigieuse et d'un très vif intérêt. M. Perdrizet y montre en particulier comment la dévotion à l'archange Ouriel est d'origine essentiellement orientale, syrienne et égyptienne, et qu'elle ne se rencontre que comme une survivance, c'est-à-dire très rarement, dans les monuments plus récents de l'Église orthodoxe, qui ne connaît parmi les archanges que Michel et Gabriel. L'Occident au contraire a admis, au moins pendant quelque temps, la dévotion aux sept archanges que M. Perdrizet étudie dans plusieurs manuscrits intéressants du xv^e^ siècle et du xvii^e^ siècle. Il y a dans ce mémoire des renseignements très précieux sur la croyance aux anges et le culte que leur rend l'Église chrétienne.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

L'Université de Salonique adresse à l'Académie ses condoléances à l'occasion du décès de M. Théodore Reinach.

Le Secrétaire perpétuel exprimera au Recteur de l'Université de Salonique les remerciements de la Compagnie.

Le président du Conseil d'administration de la Casa Velasquez invite l'Académie à se faire représenter à l'inauguration de cet établissement qui aura lieu le 20 novembre en présence de S. M. le roi Alphonse XIII.

MM. Charles Diehl et Georges Radet sont délégués à l'effet de représenter la Compagnie à Madrid.

A propos de la correspondance, M. E. Pottier fait part à l'Académie d'une intéressante découverte faite par M. R. Vallois, de l'Université de Bordeaux, en mission en Grèce. Il a trouvé dans le temple d'Artémis, à Délos, une sorte de

Digitized by Google

cachette contenant les fragments de petits objets en bois sculpté qui ont dû appartenir à quelque ex-voto déposé dans un sanctuaire beaucoup plus ancien, car le temple actuel est de l'époque hellénistique et les objets sont de style mycénien ; il faut noter qu'on y a recueilli quelques lames de fer.

M. Gustave Glotz fait remarquer que la présence du fer n'exclut pas l'hypothèse de l'époque mycénienne, au moins de la fin de la période.

Après un comité secret, le Président annonce que l'Académie a fait choix du sujet suivant, pour le concours du prix ordinaire du Budget en 1931 :

Recueil régional de chartes de franchises ou de commune.

M. Charles Virolleaud présente son rapport annuel sur les travaux archéologique en Syrie et au Liban.

Les recherches archéologiques ont été particulièrement nombreuses, cette année, dans les États du Levant sous mandat français ; elles ont produit de très importants résultats, qui intéressent toutes les civilisations de l'Orient depuis les origines de l'histoire jusqu'à la fin des croisades.

M. Ch. Virolleaud en présente un tableau d'ensemble. Il insiste surtout sur les travaux les plus récents, qui n'ont pas été signalés encore. De ce nombre sont les fouilles de Sefiré dans la région d'Alep, qui ont ramené au jour une forteresse du deuxième millénaire, où l'influence de l'Égypte se trouve associée étroitement à celle de la Mésopotamie. Sefiré dont le nom ancien est Shipri, était l'une des villes du royaume de Mitanni, qui florissait au temps des Aménophis et qui était allié aux Pharaons contre l'ennemi commun, les Hittites. De grands travaux seront nécessaires pour déblayer entièrement ce site, qui est unique jusqu'à présent dans la Syrie du Nord, et dont on peut attendre beaucoup pour la connaissance de la plus ancienne histoire de cette contrée.

Les collections nationales de la Syrie et du Liban s'accroissent avec rapidité, au fur et à mesure que le nombre des missions augmente. Le musée provisoire de Beyrouth est aujourd'hui très insuffisant, mais les plans du nouveau musée sont établis et l'on doit en commencer incessamment la construction.

Digitized by Google

Il a été décidé, en outre, que les antiquités mobilières seront désormais partagées en parties égales entre l'État et le fouilleur : nulle mesure ne paraît plus propre à aider encore au développement des recherches.

M. Gustave Glotz, au nom de Mlle Maria Mogensen, conservateur des antiquités égyptiennes à la Glyptothèque Ny Carlsberg de Copenhague, présente à l'Académie la photographie et la description de trois sculptures provenant de Méroé. Les œuvres de pareille origine sont rares dans les Musées d'Europe. Celles qui sont conservées à Copenhague ont l'avantage de nous faire connaître les influences diverses, qui se sont exercées sur la civilisation méroétique du ve siècle avant au ier siècle après J.-C.

M. Edmond Pottier présente une observation.

LIVRES OFFERTS

M. Alfred Merlin fait hommage, de la part du R. P. Delattre, d'une brochure intitulée : *Les plus anciennes représentations de la croix sur les objets des deux premiers siècles trouvés à Carthage.*

M. Henry Omont offre une étude dont il est l'auteur sur *Les miniatures des homélies sur la Vierge du Moine Jacques* (*Manuscrit grec 1208 de la Bibliothèque nationale*). Extrait du *Bulletin de la Société française de reproduction des Manuscrits à peintures.*

M. René Dussaud a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de l'auteur, M. le Professeur Alois Musil, de Prague, et du directeur de la collection *Oriental Explorations and Studies* (American Geographical Society), M. J. K. Wright, les trois volumes qui achèvent de décrire les itinéraires parcourus de 1908 à 1915 par M. Musil (celui de 1912 en compagnie et aux frais du prince Sixte de Bourbon-Parme) dans le désert de Syrie et l'Arabie du nord : *The Middle Euphrates* (New York, 1927), *Palmyrena* (1928) et *Northern Nešd* (1928). Chaque description d'itinéraire est suivie de copieux appendices qui rassemblent toute la documentation historique, notamment celle fournie par les auteurs arabes. Des cartes complètent ce bel ensemble. »

M. Ch.-V. Langlois fait hommage à l'Académie du t. IV et dernier de son ouvrage, *La Vie en France, du XIIe au milieu du XIVe siècle*, dont le t. 1er parut en 1924. Le présent volume est intitulée : *La Vie*

Digitized by Google

spirituelle. Enseignements, méditations et controverses, d'après des écrits français à l'usage des laïcs.

M. Aimé Puech a la parole pour un hommage.

« J'offre à l'Académie de la part de M. l'abbé Devreesse un fascicule intitulée : *Chaînes exégétiques grecques.* Vous savez quels services peuvent rendre aux historiens de l'ancien christianisme, et surtout de l'ancienne littérature chrétienne, ces recueils d'extraits qui sont connus sous le nom de *Chaînes.* Vous savez aussi quelles précautions il faut savoir prendre pour en faire bon usage. La plupart d'ailleurs sont encore inédits ; et leur histoire est mal éclaircie. Il y a là un champ d'études très vaste et très incomplètement exploré. Depuis le catalogue publié en 1902 par Karo et Lietzmann, le déblaiement en a été opéré avec plus d'activité et plus de méthode. Le travail de M. l'abbé Devreesse est extrait du *Dictionnaire de la Bible* où Mgr Batiffol a déjà fait paraître un précieux article sur les *Chaînes bibliques.* M. Devreesse a résumé avec beaucoup d'érudition et de conscience les recherches antérieures, et il y apporte des additions nombreuses, grâce à celles qu'il a faites lui-même dans les bibliothèques. Il faut le remercier de ce premier essai, déjà très précis et très utile, qu'il se propose de reprendre plus tard et d'élargir, quand il aura achevé l'enquête générale sur la tradition manuscrite de l'exégèse grecque. »

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Carcopino, Collinet, Foucher et Millet posent leur candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Senart.

M. Louis Delaporte, attaché au Musée du Louvre, expose une méthode de classification des verbes en hittite, qui tient compte de certaines particularités du système cunéiforme d'écriture ; il annonce la prochaine publication d'une grammaire hittite en français.

M. Meillet souligne l'intérêt des études de linguistique hittite et l'importance des services que pourra rendre l'exposé méthodique des éléments de cette langue.

Digitized by Google

M. de Lorey, Directeur de l'Institut français d'Archéologie et d'Art Musulman de Damas, fait une communication sur les mosaïques récemment découvertes par lui à la Mosquée des Omeiyades à Damas.

Il s'agit d'œuvres exécutées au VIII^e^ siècle sous le khalifat de Walid, et restaurées au XIII^e^ siècle par le sultan Beybars.

L'ensemble découvert par M. de Lorey complète l'admirable série des mosaïques de la Coupole du Rocher à Jérusalem. Les nombreuses photographies mises sous les yeux de l'Académie, soulignent l'intérêt de cette trouvaille.

MM. René DUSSAUD et Alfred MERLIN présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom des auteurs, un fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études Hispaniques*, intitulé : *Nécropole ibérique de Setefilla, Lora del Rio (Sevilla)*, fouilles de 1926-1927, par G. Bonsor, et R. Thouvenot.

M. Maurice CROISET fait hommage au nom de l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Démocrite, Doctrines philosophiques et réflexions morales*, raduites et précédées d'une Introduction par Maurice Solovine. Il fait ressortir l'intérêt exceptionnel de l'œuvre du philosophe grec, et par suite l'utilité de cette traduction.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 23 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Le PRÉSIDENT prend la parole pour proclamer les prix et les récompenses décernées en 1928, et rendre un dernier hommage aux membres et correspondants décédés au cours de l'année 1928.

M. Ferdinand BRUNOT fait une lecture sur *les Mots témoins de l'Histoire*.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL lit une notice sur la vie et les travaux de M. Gustave Fougères, membre de l'Académie [1].

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Digitized by Google

Phot. Boissonnas, Paris

GUSTAVE FOUGÈRES

1863 - 1927

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. GUSTAVE FOUGÈRES

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

PAR

M. RENÉ CAGNAT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Messieurs,

L'année dernière à pareille date, vous vous en souvenez, je vous ai entretenus de la vie et de la belle œuvre scientifique de Théophile Homolle ; dans ma pensée, l'hommage que je lui rendais n'allait pas seulement à lui, mais aussi à la grande École dont ses travaux ont rehaussé encore la réputation. Nous voulions espérer que le sort jaloux, qui depuis quelque temps nous avait successivement pris plusieurs de ses anciens membres : Collignon, Girard, Homolle, avait épuisé ses rigueurs et que la liste des Athéniens marqués par la mort était close, tout au moins provisoirement. Il n'en a pas été ainsi. Tour à tour nous avons vu disparaître, en l'espace de deux ans, deux directeurs de l'École et un ancien membre. Ce fut d'abord, en mai 1926, Foucart, dont la verte vieillesse avait respecté si longtemps l'étonnante ardeur de l'esprit, et les forces corporelles ; deux mois plus tard, en juillet, son disciple privilégié était enlevé, le soutien et le collaborateur dévoué de ses der-

Digitized by Google

nières années, mon cher camarade Haussoullier, votre ami à tous, le fouilleur heureux du Didymeion, le maître réputé dont tant de jeunes étrangers sont venus, à l'École des Hautes Études, suivre les leçons ; enfin, et ce fut le coup le plus inattendu, en décembre 1927, sans que rien ne nous y eût préparé, un certain jour, la nouvelle arriva brutalement que Fougères venait d'être frappé, lui aussi, en pleine possession de sa puissance de travail et de son talent.

Les nouveaux confrères que vous avez appelés à succéder aux deux premiers vous entretiendront de leur œuvre et de leurs titres scientifiques. Aujourd'hui, je me propose de vous parler du troisième, de vous exposer ce que, dans le cours d'une vie trop tôt finie, il lui a été donné de faire pour la science et pour le pays.

Fougères (Gustave-Adolphe-François) naquit à Baume-les-Dames (Doubs) le 24 avril 1863. Son père était professeur au collège de la ville. On peut dire que, dès sa naissance, il fut voué à l'Université. M. Fougères rêvait de voir un jour son fils entrer à l'École Normale supérieure — il ne se doutait pas que ses ambitions seraient plus tard largement dépassées — en tout cas il était prêt, pour en assurer la réalisation, à tous les sacrifices personnels nécessaires, et il le prouva.

Du collège de Baume il passa, peu après la naissance de l'enfant, à celui de Lons-le-Saunier, puis devint en 1866, principal du collège de Luxeuil. C'est là que Fougères fit ses études élémentaires. Mais un petit collège de province ne pouvait lui offrir les ressources nécessaires pour une forte éducation classique ; il lui fallait émigrer dans un grand centre. Le père n'hésita pas, en 1872, à sacrifier sa propre carrière : il se fit mettre en congé d'abord et ensuite à la retraite et vint s'établir à Paris avec toute sa famille ; il y avait accepté la direction d'une institution privée dont les élèves suivaient les cours du lycée

Digitized by Google

Condorcet, combinaison qui facilitait singulièrement l'éducation du futur normalien. Toutefois, au bout d'un an, il reprenait sa liberté, trouvant dans les leçons particulières et dans les commissions d'examens des occupations, peu lucratives il est vrai, mais qui lui permettaient d'être, avant tout, le répétiteur de son enfant et de le diriger sûrement vers le but que sa tendresse paternelle s'était assigné. Il était utile et juste que ces détails, que je dois à l'obligeance de la famille, fussent indiqués au début de la présente notice. Notre confrère, j'en suis sûr, aurait été heureux que ces souvenirs aient été rappelés devant vous.

En 1882 Fougères quittait le lycée Condorcet ; il venait d'être reçu à l'École Normale ; une seule année de préparation en rhétorique supérieure lui avait suffi pour forcer la porte. Il y fut le camarade de notre président et aussi celui de M. G. Deschamps ; trois ans plus tard, il était nommé, en même temps que ce dernier, membre de l'École d'Athènes. Sa vie scientifique allait commencer.

Ceux qui l'ont connu en Grèce à cette époque s'accordent à représenter ce jeune homme svelte et bien pris, d'une taille au-dessus de la moyenne, comme doué des plus précieuses qualités du corps et de l'esprit : un tempérament vigoureux qui le rendait apte à supporter allègrement les fatigues physiques devant lesquelles plus d'un de ses camarades hésitait — notre confrère, M. Radet, son compagnon de route et de travail a écrit de lui que sa musculature robuste lui permettait d'aborder les travaux d'Hercule et de s'y débrouiller avec entrain ; un sens esthétique très développé, ému par les beautés de l'art aussi bien que par le charme des paysages, des lignes, de la couleur, de la lumière, de cette lumière grecque qu'il a célébrée dans une page exquise, « qui ne laisse rien perdre, qui fait irradier les masses, fouille et accuse les détails, cette lumière vibrante, vivante, palpable et comme matérielle dans sa transparence ».

Digitized by Google

Le voilà donc en route pour Athènes, ou plutôt pour Rome, la première escale coutumière des futurs Athéniens d'alors. Mais, tous les chemins menant à Rome, il commence par faire un petit détour par la Tunisie — son beau-frère tenait alors garnison au Kef. Il comptait y passer quelques bonnes journées de repos. Ne voilà-t-il pas qu'un des officiers du lieu se met en tête de lui apprendre à monter à cheval : tous les jours il lui impose quelques heures d'entraînement avec une régularité impitoyable. De son côté, le médecin le comble de conseils d'hygiène et le charge de provisions de quinine ; si bien que cette réunion de famille, dont il n'attendait que la joie d'être réuni aux siens lui valut, en outre, un apprentissage dont il reconnut bien vite le prix.

A peine arrivé à Athènes, il était chargé de poursuivre à Délos les fouilles inaugurées par Homolle et dont je vous ai entretenus l'an passé : il sonda le quadrilatère de ruines connu sous le nom de *schola romanorum*, déblaya le gymnase, en dressa le plan, et grâce à de nombreuses découvertes épigraphiques put retrouver l'organisation du Collège des éphèbes déliens. C'était un heureux début. La même année il entreprenait avec M. Radet un voyage en Asie Mineure, parcourant la Bithynie, la Phrygie, la Galatie et parvenait jusqu'à Angora ; il s'agissait de recueillir sur l'empire grec de Nicée les matériaux d'un mémoire.

Dès l'année suivante, en 1887, Fougères commençait les grandes fouilles qui devaient le faire connaître au monde savant et établir sa réputation. « Depuis l'expédition de Morée, a-t-il écrit, l'Arcadie avait été tenue en dehors du mouvement scientifique. Les philologues acceptaient comme un dogme la tradition virgilienne qui avait voué ce pays à l'idylle. Les mythographes se tenaient à distance du concert rustique où Pan trônait avec ses pipeaux ; les historiens ne frayaient pas avec Tityre. La devise des bergers du Poussin : *Et in Arcadia ego* convenait à la pastorale et à la peinture, mais non encore à l'érudition. »

Digitized by Google

D'autre part, Strabon avait affirmé que, déjà de son temps, il n'y avait plus rien à voir en Arcadie.

Mais Pausanias avait consacré un livre à l'Arcadie et avait pris soin de signaler à l'attention le pays, ses villes, ses légendes.

Il convenait donc d'aller, la pioche à la main, interroger les ruines pour connaître la vérité. Fougères choisit celles de Mantinée, la ville qu'avait illustrée la victoire d'Épaminondas et où le corps du héros avait reçu la sépulture. Ce n'est pas que l'œuvre s'y annonçât fort aisée. L'emplacement de l'antique cité était un désert insalubre, d'où la fièvre avait chassé tous les habitants, plaine encaissée et malsaine, torride pendant les mois d'été et glaciale durant l'hiver. Aucune habitation permanente en ce lieu, tous les villages modernes s'étant haussés sur les pentes des montagnes au-dessus de la couche pestilentielle.

Aussi Fougères ne put-il y mener d'abord qu'une campagne de trois mois, rendue très pénible par l'absence de tout abri contre le soleil et les averses. Les pluies d'automne et la fièvre l'obligèrent à suspendre les travaux. Il espérait faire mieux l'année suivante. Il retourna donc dans le pays au printemps, en compagnie d'un de ses camarades, non moins vaillant que lui, M. V. Bérard. Cette fois, au bout d'un mois et demi seulement, il fallut renoncer à la lutte et reprendre le chemin d'Athènes, même de la France, pour rétablir les santés, très gravement compromises par la malaria. Décidément la plaine de Mantinée avait déclaré une guerre impitoyable à l'archéologie. Les fouilleurs cependant, n'avaient pas abandonné la partie ; ils ne voulaient pas désespérer ; ils tenaient à achever leur dangereuse exploration ; ils revinrent au cœur de l'hiver, de novembre en janvier. La saison ne leur fut pas plus clémente ; de nouveau ils furent chassés par l'impaludisme. La malignité de la nature avait triomphé de leur obstination plus qu'imprudente ; mais les trouvailles étaient de haute impor-

Digitized by Google

tance. Fougères avait pu relever l'enceinte reconstruite par Épaminondas, dégager l'agora de la cité, explorer les sanctuaires suburbains de Poseidon Hippios et des Méliastes, mettre au jour de précieuses sculptures, parmi lesquelles on doit citer surtout les bas-reliefs qui décoraient la base d'une statue de Praxitèle : ces reliefs qui représentent, vous le savez, la lutte musicale d'Apollon et de Marsyas en présence des Muses sont devenus des documents classiques pour l'histoire de la sculpture grecque au IVe siècle ; ils ont été maintes fois reproduits et commentés après la publication qu'en a faite Fougères et forment le point de départ de toute une série de recherches sur les statues drapées de style praxitélien.

Mantinée et l'Arcadie orientale, tel est le titre de la thèse française inspirée par ces fouilles, que Fougères présenta à la Sorbonne en 1898. Sa valeur fut hautement appréciée. Collignon ici même a porté sur ce beau travail le jugement suivant :

« L'étude de la ville et de son histoire forme le centre du livre, mais il doit son intérêt et son ampleur à une conception très large du sujet. L'auteur ne se borne pas à décrire l'assiette de la ville, à en restituer le plan, à retracer l'histoire politique de l'État mantinéen ; il y donne une place importante à la religion, surtout en explorateur qui connaît le pays. Il s'attache à faire ressortir l'importance des conditions locales de l'habitat sur la vie matérielle et morale des Arcadiens de Mantinée, sur leurs idées religieuses, leurs institutions et sur les événements politiques. C'est cette méthode qui fait la réelle originalité du travail. Rien n'est plus vivant que les chapitres descriptifs par lesquels l'auteur introduit le lecteur dans la région des hautes plaines fermées de montagnes où s'est constitué l'État mantinéen. Ces qualités ont frappé ceux d'entre vous qui l'ont honoré à cette époque du prix Saintour. »

Sa thèse latine, *de Lyciorum communi*, était aussi le

Digitized by Google

résultat d'un voyage ; le sujet fait un pendant voulu à celui de la thèse française. Si la constitution de Mantinée passait dans l'antiquité pour être le prototype du régime représentatif, la Confédération lycienne a été vantée par Montesquieu comme le modèle de l'État fédéral.

Les fouilles d'Arcadie avec leurs fatigues et les fièvres qu'elles avaient fait naître auraient peut-être suffi à satisfaire l'activité d'un autre archéologue ; Fougères n'était pas de cette espèce. En 1887 les Turcs évacuaient la Thessalie ; partout on démolissait les mosquées, les vieux quartiers, les cimetières où des matériaux antiques avaient été utilisés ; il y avait une abondante récolte de textes épigraphiques et de documents archéologiques à recueillir ; notre confrère n'entendait pas laisser échapper une si belle occasion. Deux fois, en 1887 et 1889, il explora la région, circulant à travers la Magnésie thessalienne, visitant le pays des Dolopes, suivant, pour passer en Épire, la route antique de Larissa-Tempé. En 1889 également il retournait en Arcadie avec M. Bérard et inaugurait à Tégée des recherches qui ont été poursuivies par ses successeurs ; la même année encore le voilà de nouveau en Asie Mineure en Carie, en Pamphylie, en Pisidie. Jusqu'au jour où il quitte l'École d'Athènes, son temps de séjour terminé, il est toujours en route, armé de son appareil de photographie et de sa boîte à estampages.

A son retour en France, Fougères fut chargé, à la Faculté des lettres de Lille, d'un cours d'histoire de l'art ; il y resta quelques années. Ce fut pour lui une période de recueillement, largement remplie par la besogne d'enseignement, la rédaction de ses thèses, la composition d'articles destinés au *Bulletin de Correspondance hellénique* ou à d'autres périodiques. Et pourtant, malgré toutes ces occupations, l'ardeur d'archéologie militante qui l'animait à Athènes ne s'était pas éteinte en lui : il cherchait toutes les occasions qui s'offraient à lui de reprendre du

Digitized by Google

service actif. Tantôt il repartait en Grèce pour recueillir les renseignements nécessaires à une nouvelle édition du *Guide* d'Isambert, dans la Collection des *Guides Joanne*, que notre confrère Haussoullier avait, d'ailleurs, déjà révisé ; tantôt il acceptait de diriger une des croisières que la *Revue Générale des Sciences* d'Olivier avait entrepris d'organiser et il donnait au cours du voyage une de ces preuves de sang-froid et d'audace qu'il tenait en réserve pour les grandes circonstances. Une nuit, je ne sais où, le bateau s'échoua, assez loin de toute agglomération importante. Or, Fougères savait qu'à quelque distance, sur la côte, on trouverait un bureau télégraphique pour demander des secours à Athènes. Sans hésiter il partit sur une simple barque, en pleine obscurité, et après plusieurs heures de navigation il trouva ce qu'il cherchait. Grâce à cet acte de courageuse hardiesse, la situation put être rétablie et l'expédition continuer.

Quelques années plus tard le même besoin d'activité le conduisait en Sicile. Il obtenait une mission scientifique pour aller à Sélinonte étudier les ruines, en collaboration avec un architecte de l'Académie de France à Rome, M. Hulot, qui en préparait une restauration. Les belles planches de ce dernier illustrent un texte, dû à la plume de Fougères, où l'étude historique, topographique et archéologique de la cité et de ses monuments est conçue d'après les mêmes principes que la monographie de Mantinée. L'histoire en partie expliquée par le pays et par la topologie, la description raisonnée du système défensif de la ville et celles des temples tiennent une grande place dans cet ouvrage, où notre confrère a donné une fois de plus les preuves de son talent d'écrivain.

Depuis 1899 il était maître de conférences, puis bientôt professeur adjoint de langue et de littérature grecques à la Sorbonne. En 1912 il avait l'honneur de suppléer Alfred Croiset dans sa chaire magistrale ; mais il ne pou-

Digitized by Google

vait atteindre le terme de l'année universitaire ; car, dès le mois de mai 1913, vous le proposiez au choix du ministre pour la direction de l'École d'Athènes. Ni nous, ni lui ne nous doutions de la charge que nous venions de lui imposer.

Il partit plein d'entrain, avec les plus beaux projets, et se mit aussitôt à l'œuvre. Les fouilles de Thasos furent reprises, ou plutôt continuées ; de nouveaux chantiers furent ouverts, à Orchomène d'Arcadie, à Némée ; pendant un an l'École poursuivit sa vie de travail habituelle et sa féconde activité. Mais tout allait changer. Au mois d'août 1914, la guerre mondiale éclate. Il s'agit maintenant pour Fougères de faire face à la nouvelle situation. D'abord il lui faut embarquer, sur un petit bateau grec, ses fouilleurs mobilisés ; puis, resté seul archéologue à Athènes, ou à peu près, devenir diplomate ; il avait reçu mandat d'entretenir par des moyens appropriés les sympathies grecques et la confiance en notre cause. L'instrument principal dont il se servit à cet effet fut la Ligue franco-hellénique, non qu'il ait fondé l'institution pour la circonstance, mais il la transforma profondément. D'une société qui comptait à peine soixante membres, français d'Athènes et grecs, il fit une association de plus de 5.000 adhérents, dispersés dans toute l'étendue du royaume et appartenant à toutes les classes sociales. Pendant l'année 1916, dans des circonstances particulièrement difficiles, et ensuite depuis l'expulsion de Constantin et le rétablissement de M. Venizelos jusqu'à son départ, Fougères a été l'âme de la Ligue, dont il a développé l'influence dans tous les sens : conférences en français et en grec, représentations, séances solennelles, expositions artistiques, cours de français. Une petite revue, intitulée *Fraternité*, était l'organe de la Ligue et son moyen d'action ; elle tenait ses membres au courant de son activité, elle publiait des articles d'information documentaire propres à mettre au point les nouvelles tendancieuses.

Digitized by Google

des renseignements pratiques de tout genre pour les Grecs curieux des choses de France, des pages historiques de vulgarisation. C'était là un puissant moyen d'action et l'autorité personnelle de notre confrère grandissait chaque jour. M. Dugas qui l'a vu à l'œuvre et auquel je suis redevable de tous ces détails me donne de cette popularité une preuve bien frappante. « Peu d'années après la paix, un membre de l'École, voyageant en Crète, vit dans une maison rustique, entre les portraits de M. Venizelos et de l'amiral Coundouriotis, celui de Fougères ; et comme, feignant de ne pas connaître cette figure, il interrogeait l'hôte : « Comment, tu ne le connais pas ? lui répondit celui-ci, mais c'est Fougères, le président de la ligue franco-hellénique. »

Et puis, pour tenir les autorités françaises au courant des événements et de l'état de l'opinion en Grèce, il n'hésitait pas à se rendre, au premier appel, à Chantilly, auprès du grand quartier général, ou à Salonique, auprès du commandant en chef, ou même à Paris auprès des ministres, dût-il faire la route sur des torpilleurs et assister à des combats contre les sous-marins ennemis.

Le drame de décembre 1916 lui fournit une occasion de plus de montrer son sang-froid et de payer de sa personne. Vous savez que les alliés avaient exigé la démobilisation de l'armée grecque ; un poste de marins avait été installé à l'École ; peu après, un autre détachement occupait le Zappeion. Et ici je ne puis mieux faire que de céder la parole à Fougères lui-même, qui a raconté les événements auxquels il fut mêlé dans la triste journée du 31 décembre[1] :

« La journée était douce et lumineuse. L'heure fatidique de l'expiration de l'ultimatum était fixée à dix heures du matin. Dès sept heures, on apercevait sur les pentes du Lycabette, dans le bois de pins, des rassemblements de

1. *Revue des Deux Mondes*, 1926, p. 564.

Digitized by Google

troupes grecques, avec mitrailleuses et canons, comme rangées en bataille. A dix heures, la fusillade éclate de tous côtés, répercutée et multipliée par les échos. Sur le toit en terrasse de l'École, nos marins de garde se campent fièrement, dèbout sur le parapet, face aux tireurs, les bras croisés, impassibles... Dédaigneux mais intéressés, ils regardent sur tout l'horizon les flocons de fumée blanche qui s'élèvent, suivis de détonations dont le fracas accourt de partout... La jumelle aux yeux ils scrutent, discutent, comme en manœuvres, sous le claquement du grand pavillon tricolore, don de leur marine à l'École d'Athènes, devenue leur bord.

« Toute la journée la fusillade crépite. De-ci de-là quelques balles s'incrustent dans nos murs, perforent quelques vitres, balles perdues sans doute. « La preuve « qu'elles ne visaient pas l'École, c'est qu'elles l'ont tou- « chée », proclame un émule à col bleu d'Edmond About. Le petit groupe, composé du directeur et de MM. Chamonard, Dugas, Graindor, Plassart, Boulanger, Lacroix, après avoir erré dans le jardin et la bibliothèque, prenait le parti de se remettre au travail, chacun de son côté... A la nuit tombante, tous se réunissent dans le pavillon de la section étrangère, siège des bureaux de l'attaché naval. La mousqueterie saccadée continue ; de temps à autre une détonation massive révèle la voix des canons de marine ; intervention qui nous vaut l'avis de la conclusion d'un armistice avec l'assurance que l'École sera respectée. On était ainsi dispensé de passer la nuit dans les sous-sols...

« Le lendemain, dès sept heures, la fusillade reprenait violente, mais localisée sur divers points. C'était la Saint-Barthélemy des venizelistes qui commençait. A tout prix il fallait communiquer avec la légation. L'attaché naval et Fougères se rendirent en voiture chez le ministre de France, avec un marin grec sur le siège. Deux ou trois fois

Digitized by Google

sur leur passage, un factionnaire aux yeux hagards fit le geste d'épauler vers eux son fusil ; sur un signe du marin la crosse retombait à terre. Le ministre, M. Guillemin, les mit au courant de ses démarches, de la situation de l'amiral, bloqué avec ses fusiliers sur le Zappeion, des pertes probables et des mesures projetées. Au retour on entend la sonnerie du Cessez le feu . La nuit fut calme. »

Le lendemain on évacuait tous les ressortissants français et alliés. Fougères remettait la garde de l'École entre les mains du directeur de l'École américaine. « Il y a, a-t-il ajouté, près du Pirée, un enclos où soixante-dix-sept tombes de marins français, victimes du guet-apens, doivent réveiller de cuisants souvenirs ».

Je me reprocherais, après avoir cité cette dernière phrase, de ne pas rappeler un geste réparateur dont notre Académie a bénéficié. Le 7 juillet 1917, M. le Ministre de Grèce à Paris, écrivait à notre Président du Conseil : « Je viens de recevoir de M. Nicolas Ambatielos, armateur à Céphalonie, la somme de 500.000 fr., qu'il désirerait offrir au gouvernement français pour être employée dans un but patriotique et humanitaire.

« Aucun événement n'a pu éprouver plus douloureusement mes compatriotes sans distinction que les faits tragiques qui se déroulèrent à Athènes le 31 décembre dernier et qui ont coûté la vie à des marins français. M. Ambatielos voudrait rendre un hommage pieux à la mémoire de ces valeureux hommes, tombés sur le sol que leurs pères avaient contribué à affranchir.

« Je suis heureux qu'un noble fils de mon pays ait tenu à offrir ce témoignage de piété à la mémoire des Français victimes de cette journée du 31 décembre, qui sera pour nous à tout jamais une journée de deuil. »

Les termes de la donation stipulent que les revenus de ce don généreux sont destinés d'abord à servir des secours aux familles nécessiteuses des marins français qui ont péri

Digitized by Google

dans l'échauffourée d'Athènes, et qu'à mesure des extinctions des premiers bénéficiaires, les sommes ainsi rendues disponibles doivent être affectées, par notre intermédiaire, à récompenser, au moyen de prix annuels, des ouvrages relatifs à l'histoire ou à l'archéologie grecques. De ce fait nous disposons déjà, chaque année, de plusieurs milliers de francs.

En présence des services rendus par Fougères pendant la durée de la guerre, l'Académie ne pouvait pas rester muette. Dans sa séance du 24 mai 1918 notre président, Héron de Villefosse, le remerciait et le félicitait « du succès avec lequel il soutient en Grèce le bon renom de la science française et l'influence de notre pays ».

Dès qu'il avait été autorisé à rejoindre son poste, Fougères avait regagné Athènes et était rentré dans son École; le diplomate était redevenu archéologue ; jusqu'au jour où, la période de six ans assignée à sa mission étant terminée, il put s'établir définitivement à Paris et occuper à la Sorbonne la chaire que la mort de Collignon, son maître et ami, avait laissée vacante et où se sont formés depuis cinquante ans tant de jeunes savants. Il allait y maintenir avec éclat les traditions qu'avaient créées ses prédécesseurs.

De cette époque de sa carrière date le charmant volume intitulé *Athènes*, cette ville, a-t-il écrit, « dont le nom a l'éclat de la lumière et la blancheur du marbre ». Il ne s'est pas contenté, en promenant aimablement le lecteur parmi les principaux monuments de la cité et de l'Attique, de déployer toutes ses qualités d'artistes et d'écrivain ; il y a fait œuvre de critique ; c'est ainsi que, revenant sur certaines théories généralement admises touchant le Parthénon, il nous offre un exposé où abondent les vues originales ; de même que dans le petit livre *La Grèce*, sous la forme d'un guide à l'usage des touristes, il a composé un ouvrage de science et de doctrine, une description rationnelle de la Grèce ancienne et de la Grèce actuelle, fondée

Digitized by Google

sur des enquêtes minutieuses et un sens des réalités que ne possèdent pas toujours les esprits attachés à l'étude des civilisations antiques.

Après une carrière scientifique si brillante, la place de Fougères était marquée dans notre Compagnie. Vous l'avez appelé à y siéger le 12 mai 1922. Ai-je besoin de vous rappeler le rôle qu'il a joué parmi nous pendant le peu d'années qu'un sort jaloux lui a ménagées ici? Il tenait une place importante dans les quelques commissions dont il faisait partie ; membre très écouté de celle des Écoles d'Athènes et de Rome, il suivait, dirigeait, encourageait les travaux des jeunes athéniens, ses élèves pour la plupart ; directeur, avec notre confrère M. Mâle, des *Monuments et Mémoires* de la fondation Piot il a conservé à la publication les qualités scientifiques et artistiques qui la distinguent ; et nous nous souvenons tous de la notice si complète, si émue et si touchante qu'il a consacrée, en tête d'un des volumes, à la mémoire de son prédécesseur, Homolle. Ai-je besoin surtout d'ajouter que nous trouvions en lui le plus sûr et le plus affable des confrères ! Il méritait l'estime et l'affection que nous ne lui ménagions pas.

Le dernier ouvrage de Fougères date de 1926 ; il a pour titre : *Les premières civilisations depuis les origines jusqu'à la fin du V^e^ siècle avant J.-C.* et pour auteurs, outre Fougères, quatre savants connus pour leur maîtrise dans les choses de l'Orient. Notre confrère y a écrit les chapitres relatifs au monde égéen, à la Grèce et à ses colonies, à l'Asie hellénisée, aux marches anatoliennes, à l'organisation des empires lydien et perse.

Mais ces différents chapitres ne forment pas chacun un tout distinct ; ils sont liés dans le plan général aux autres parties du travail. « L'idée directrice, nous disait-il en déposant le volume sur le bureau de l'Académie, celle qui distingue l'ouvrage se résume dans l'effort des auteurs à

Digitized by Google

présenter une vue synoptique des faits et un tableau en quelque sorte panoramique des civilisations, de façon à montrer dans l'imbroglio apparent de leurs diversités les rapports qui les unissent autant que les oppositions qui les mettent en conflits. Au lieu de les étudier isolément on s'est appliqué à les montrer dans leur mutuelle dépendance et beaucoup moins étrangers les uns aux autres qu'on n'est habitué à les concevoir. »

Méthode qu'il appelait lui-même « l'obéissance à l'humanisme compréhensif d'aujourd'hui ». Pour l'appliquer avec succès il faut posséder la largeur d'érudition et la singulière sûreté de jugement qui le distinguaient.

On sait que Fougères était membre du Conseil des Musées nationaux. Le 7 décembre 1927, il se rendit le matin au Musée du Louvre pour une séance importante où l'on devait discuter l'acquisition de la tête du Parthénon dite tête de Laborde ; il prit une part très active à la délibération et son argumentation serrée, conforme à la proposition émanant de notre confrère M. Michon, emporta la conviction générale ; l'achat fut décidé. Il rentra chez lui assez fatigué et s'alita ; deux jours après il n'était plus. Il venait de donner un suprême témoignage d'amour à la Grèce et à ses chefs-d'œuvre.

Car il l'aimait cette Grèce, tout entière : la Grèce des textes littéraires — il l'a prouvé à la Sorbonne, — celle de l'histoire, des institutions et des mœurs, celle des monuments, celle des sites et des paysages, des eaux, des forêts, de la mer et du ciel ; et l'unité de ces travaux réside dans le constant effort qu'il s'imposa pour faire servir tous ces éléments à rapprocher le plus possible de nous les hommes des temps lointains qui, par certains côtés, sont encore si près de nous.

Une mort aussi surprenante jeta de tous côtés une douloureuse stupeur ; ses confrères, ses collègues, ses élèves, ses amis ne pouvaient se résigner à l'effondrement subit

Digitized by Google

des espoirs qu'il était permis de fonder sur sa vieillesse, si vigoureuse en apparence et si pleine encore de promesses.

Le coup porta, comme il était juste, dans le pays qui l'avait vu à l'œuvre. L'Académie d'Athènes se fit l'interprète de tous les savants de la Grèce : huit jours après sa mort, le 15 décembre, M. Oikonomos y rappelait éloquemment ses titres scientifiques et son attachement aux Hellènes, attachement, ajoutait-il, « qui fait naître en nous le sentiment qu'en perdant Fougères, c'est un Grec que nous perdons. »

C'est aussi et surtout un bon et vaillant Français qui nous a quittés.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Petit-Dutaillis pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Émile Senart.

M. Charles Diehl adresse de Lisbonne au Secrétaire perpétuel un compte rendu de l'inauguration de la Casa Velasquez, où il représentait la Compagnie. Il signale le caractère de cordialité de ces fêtes et la place importante qu'y occupaient les délégués de l'Institut.

M. Maurice Pillet, Directeur des fouilles de Doura Sâlihiyêh, fait connaître les difficultés matérielles auxquelles il s'est heurté, et les premiers résultats obtenus.

A propos de la correspondance, M. Camille Jullian lit une note de M. Pittard, professeur à l'université de Genève. Elle est ainsi conçue :

« Jusqu'à ce jour on n'a pas signalé la présence en Asie Mineure de la civilisation paléolithique.

J. de Morgan, spécialisé en matière d'archéologie orientale,

Digitized by Google

pensait, après toutes les réflexions que lui suggéraient ses propres recherches et sa connaissance des autres trouvailles, que l'Asie Mineure n'avait été habitée qu'à l'époque des métaux. Il écrivait (*La Préhistoire orientale*, t. III, 1927, p. 34) : « Nous ne pouvons encore nous prononcer parce que jusqu'à ce jour aucune recherche n'a été tentée dans la région montagneuse qui borde au sud le Pont Euxin, dans les vallées du Sindjar, de l'Arménie méridionale. C'est là qu'on découvrira un jour, si jamais elles ont existé, les cultures qui, *postérieures aux industries paléolithiques* (c'est moi qui souligne), ont précédé le peuplement des plaines méridionales par des hommes connaissant l'usage des métaux, des tissus, de la poterie, déjà parvenus à ce degré avancé de civilisation qui nous étonne chez les premiers colons de l'Elam et de la Chaldée ».

Cependant, il me paraissait impossible que l'Asie Mineure n'ait pas connu des civilisations plus anciennes que celles invoquées par J. de Morgan, qu'elle ait été isolée dans le monde asiatique occidental.

Au cours de l'été dernier, j'ai parcouru une assez grande partie de l'Anatolie et j'ai eu la chance d'y découvrir, dans une bande de terrain crétacique, que traverse, en plusieurs endroits, le cours supérieur de l'Euphrate, des outils à caractères aurignaciens. Ils marquent donc la présence du Paléolithique en Asie Mineure.

A environ cinq kilomètres au sud de la petite ville d'Adi-Yaman, à une altitude d'environ 600-700 mètres, coule une faible rivière, le Tchakkal, affluent de l'Euphrate. Cette rivière fut autrefois un très grand cours d'eau dont les flots sauvages creusèrent sur ses rives calcaires des abris sous roches. A l'intérieur de ces abris sous roches, à l'endroit même où nos observations ont été faites, on trouve des poudingues constitués par les alluvions de l'ancienne rivière, plaqués contre les parois calcaires.

Au milieu de ces galets de rivière apparaissent des silex travaillés, aux patines brunâtres, très particulières. Il est donc bien certain qu'en amont de l'endroit où nous avons fait nos trouvailles il existe encore d'autres habitats paléolithiques qu'il s'agira de découvrir.

Digitized by Google

A quelques pas des abris sous roches dont il vient d'être question, à leurs pieds mêmes et sur les pentes voisines, nous avons trouvé, disséminés, mis à jour par des érosions pluviales, qui doivent dater de loin, tout un outillage en silex. Plusieurs pièces de cet outillage : grattoirs à museau, burins, lames à dos rabattu, caractérisent la période aurignacienne [1].

Dès aujourd'hui, l'Asie Mineure ne peut plus apparaître comme un territoire ignoré du monde paléolithique. Cette découverte modifiera considérablement les conceptions que nous pouvions nous faire des relations humaines, dans l'Asie occidentale, par rapport à l'Europe et à l'Afrique, au Quaternaire supérieur.

La Syrie renferme des stations paléolithiques relativement nombreuses. D'un autre côté le Caucase a aussi montré des stations de plein air qui paraissent paléolithiques. Il faudra raccorder ces stations par l'Anatolie.

Il était, dans tous les cas, important de signaler cette découverte, la première de ce genre dans cette région.

Dès aujourd'hui, le problème d'un peuplement de l'Asie Mineure à la période paléolithique, se pose devant nous. Ces aurignaciens venaient-ils d'Europe ? »

Un mois s'étant écoulé depuis le décès de M. Théodore Reinach, le Président demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 28 oui contre 5 non, au scrutin, la Compagnie se prononce pour l'affirmative. La date de l'élection sera fixée ultérieurement.

M. Alfred Merlin donne lecture d'une note de M. Solignac sur une peinture rupestre de la Tunisie septentrionale [2].

MM. Edmond Pottier, Gustave Glotz, Salomon Reinach et Stéphane Gsell, présentent des observations.

1. Je remercie ici M. l'Abbé Breuil de la confirmation qu'il a bien voulu me donner de la détermination aurignacienne des silex récoltés.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

SUR UNE PEINTURE DE LA TUNISIE SEPTENTRIONALE. NOTE DE M. MARCEL SOLIGNAC, DOCTEUR ÈS SCIENCES.

Sur les indications de M. Stéphane Gsell, j'ai profité d'une tournée géologique dans le territoire des Mekna (Tunisie nord-occidentale) pour examiner les *haouanet*, ou chambres sépulcrales en falaise, du Kef el Blida, déjà signalées, en 1900, par M. le Capitaine Hovart, du Service Géographique de l'Armée[1]. Il importait principalement d'y relever une peinture pariétale découverte et très sommairement décrite par cet officier.

Le Kef el Blida (cote 611 de la feuille Zaouiet Medienn au 50.000e) est un petit mamelon, couronné par un plateau dont l'entablement, plus ou moins démantelé, est formé d'assises horizontales, de dureté variable, de grès néonummulitiques. Il se dresse au centre d'une vaste dépression entourée de forêts de chênes-lièges ; plusieurs groupes de petites sources émergent autour de sa base. Il jalonne un chemin naturel qui, par le col de Sidi Rouine, permet la communication entre la région de Zaouiet Medienn et celle de Tabarka.

Des haouanet, au nombre de quatre, sont creusées dans des strates gréseuses tendres; elles sont réparties en deux groupes, comprenant l'un trois chambres, l'autre une seule.

Deux des chambres du premier groupe sont de simples trous, sensiblement cubiques, creusés dans la paroi verticale du rocher. Leurs dimensions linéaires varient de 0 m. 85 à 1 m. 10. L'entrée a été obtenue par l'ablation totale de l'une des parois verticales ; elle est ouverte au Sud-Est. Seule, l'excavation la plus occidentale présente une ornementation sur trois de ses parois verticales : sur

1. R. Cagnat, dans *Bull. archéol. du Comité des Travaux historiques*, 1901, p. clix. Les haouanet du Kef el Blida figurent, sous le n° 34, sur la feuille Zaouiet Medienn de l'*Atlas archéologique de la Tunisie*.

Digitized by Google

chacune de celles-ci, en manière de plinthe et de corniche, règne un ruban continu, peint à l'ocre rouge, de 3 à 4 centimètres de largeur. A environ 0 m. 40 au-dessous de la corniche, se trouve une autre bande, large de 0 m. 17, composée d'un alignement de losanges, juxtaposés par les sommets de leurs angles obtus; seuls, les intervalles (triangles isocèles opposés par le sommet) entre ces quadrilatères sont peints en ocre rouge, l'aire des losanges étant constituée par la roche naturelle non coloriée. Sur la face opposée à l'entrée, on aperçoit encore les traces, presque entièrement effacées, d'un dessin rouge, représentant un personnage.

La hanout la plus orientale de ce groupe est constituée par deux chambres accolées et communiquant entre elles intérieurement. La séparation extérieure a été détruite. Les deux pièces étaient largement ouvertes au Sud-20°-Est par des baies de mêmes dimensions que les autres parois verticales.

La hanout unique du deuxième groupe est, de beaucoup, la plus intéressante. Elle comporte une seule chambre, de 1 m. 53 de longueur sur 1 m. 28 de largeur et 1 m. 08 de hauteur. Elle communique avec l'extérieur, non pas directement, comme les haouanet précédentes, mais au moyen d'un petit couloir, débouchant vers le milieu de l'une des parois verticales et long de 0 m. 34, avec une section de 0 m. 65 sur 0 m. 55. L'ouverture a ainsi l'aspect d'une lucarne, ouverte au Sud-63°-Est; elle présente, sur toute sa périphérie, un encastrement dans lequel devait s'emboîter une dalle de fermeture.

La paroi opposée à l'entrée était couverte de fresques, dont la plus grande partie n'est plus représentée que par des traces informes. Toutefois, l'une d'elles a été conservée presque entièrement. Sous une bande en ocre rouge de 2 à 3 centimètres de largeur, qui règne en corniche, est figurée une scène navale, rendue au moyen de la même

Digitized by Google

peinture rouge. On y voit un navire, bas sur l'eau. La poupe relevée est pourvue de deux longs avirons, servant de gouvernail. La proue est mal conservée. Un mât central supporte une voile trapézoïdale, dont le bord supérieur paraît être fixé à une vergue arquée. Deux haubans vont du sommet du mât à la poupe et à la proue, tandis qu'un second système de cordages relie la vergue (?) à la partie inférieure du mât. L'embarcation est montée par sept guerriers (le septième presque effacé), qui sont coiffés d'une sorte de casque pointu, ayant plus ou moins l'aspect d'une

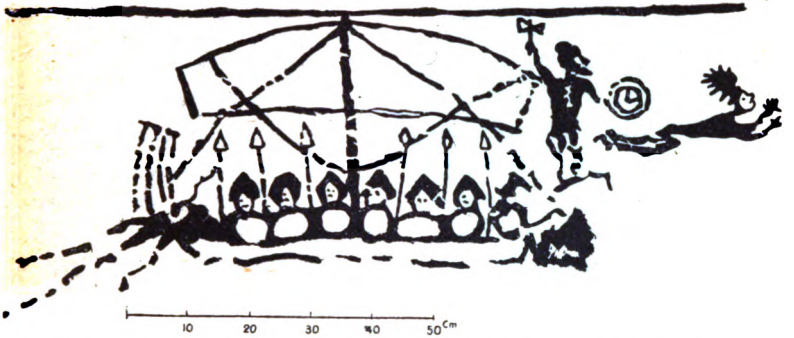

mitre. Chacun d'eux est armé d'une lance à tête triangulaire et d'un petit bouclier rond (rendu par ménagement d'une surface circulaire de la roche-support à l'intérieur d'un large trait rouge très empâté).

Dominant la proue et planant, semble-t-il, au-dessus des guerriers, se tient un personnage, nu, semble-t-il, pourvu d'une puissante musculature pectorale et brachiale, à longue chevelure ; il tient, de la main droite, une hache double, identique à la bipenne crétoise, et, de la main gauche, un petit bouclier rond, rendu par deux cercles concentriques, à l'intérieur desquels est dessiné une sorte de chevron.

Enfin, tout à droite de l'ensemble, dans l'attitude d'un nageur, se voit un autre personnage, peut-être un dieu marin (?), au chef orné d'une haute coiffure crêtée.

Digitized by Google

Sauf les deux personnages de droite et les coiffures des guerriers, qui sont faits de larges applications, en teinte plate, d'ocre rouge et rendus à la manière de silhouettes, le reste du dessin est en simples traits, délimitant seulement les contours.

La couleur est absolument identique à celles des sanguines ordinaires du commerce. Elle renferme encore 22 % d'oxyde ferrique. Appliquée sur une roche très poreuse, elle a pénétré celle-ci sur une épaisseur comprise entre deux et cinq millimètres. La matière première provenait certainement d'un des nombreux gîtes de minerai de fer de la région (Ras Radjel, Nefza).

La nature du sujet représenté procède, croyons-nous, de l'art égéen. Bien que le navire, avec sa voilure, paraisse se ressentir d'une certaine influence égyptienne, il faut mentionner que des coques tout à fait comparables ont été usitées en Crète (Minoen ancien III de Mochlos, M. moyen II et III de Phaestos, etc.). D'ailleurs le reste du tableau ne laisse guère de doute. Le personnage à la chevelure flottante doit être le « dieu crétois à la hache double » dans une de ses attitudes familières [1] ; la *lâbrys* dont il est armé suffirait, à elle seule, à justifier le rapprochement. Les lances à tête triangulaire, les petits boucliers ronds sont des instruments qui florissaient dans tout le bassin égéen aux époques préhelléniques.

Parmi un certain nombre de dessins mal conservés que présente aussi la paroi septentrionale de la même hanout, on relève un fragment de bande de losanges rouges, séparés par des triangles blancs et, tout près du plafond, une stylisation, rappelant certaines figurations crétoises du poulpe d'âge Minoen récent [2].

1. G. Glotz, *La civilisation égéenne*, Paris, 1923, p. 291. R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, Paris, 1914, p. 11.

2. Marthe Oulié, *Les animaux dans la peinture de la Crète préhellénique*, Paris, s. d., p. 103.

Digitized by Google

Cet ensemble de constatations, nouvelles pour l'Afrique du Nord, témoigne d'une ère de relations entre le Nord de la Tunisie et le monde égéen, antérieurement à l'arrivée des Phéniciens. Il est intéressant, comme me l'a fait remarquer M. Gsell, de rappeler, à ce propos, que Diodore de Sicile [1] parle d'une ville de Meschela, située dans le N.-O. de la Tunisie ou le N.-E. de l'Algérie, qui aurait été fondée par des Grecs à leur retour de la guerre de Troie : il est possible qu'il y ait là un souvenir déformé des relations du Nord de la Tunisie avec le monde égéen.

Ainsi se confirmerait [2] mon opinion que les haouanet décorées de la Tunisie seraient de tradition crétoise. Je ne pense pas, cependant, que ces monuments soient antérieurs au Minoen récent : les boucliers ronds, le poulpe très schématisé dont les tentacules sont réduits à quatre, militent plutôt en faveur de la fin de l'âge du bronze.

M. le Président, M. Pottier et M. Gsell présentent des observations. M. Pottier pense que le grand nombre des têtes représentées de face empêchent d'attribuer cette peinture à une antiquité reculée et il serait plutôt tenté de la rapprocher de certains décors peints dans les caveaux funéraires de la Russie méridionale où figurent des guerriers vus de face, avec un costume analogue ; les mêmes fresques comportent aussi des paysages ayant un aspect égéen très prononcé, et cependant on les date des premiers siècles de l'Empire romain [3].

LIVRES OFFERTS

M. Prou dépose sur le bureau, de la part de l'auteur, une brochure de M. Joseph Perrin, président de la Société archéologique de Sens, monographie de l'église de *Nailly* qui intéresse particulièrement l'Académie, parce que non seulement l'auteur y a fait l'histoire et la

1. XX, 57.
2. M. Solignac, *Les Pierres écrites de la Berbérie orientale*, Tunis, 1928, p. 139.
3. Cf. Rostovtzeff, *Iranians and Greeks*, 1922, pl. 28 et 29.

Digitized by Google

description de ce monument remarquable, mais parce que l'Académie en donnant une subvention sur la fondation Pellechet l'a sauvé d'une ruine complète, et que M. Perrin explique dans le détail les travaux de restauration qui y ont été faits, pour la plus grande part sous son habile direction.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. GUSTAVE GLOTZ.

M. le Général Directeur du Service Géographique de l'Armée communique à l'Académie les documents archéologiques recueillis par les brigades topographiques chargées de dresser la carte au 50000e du Levant (feuille de Zebdani).

Renvoi à M. Dussaud.

M. le Directeur des Beaux-Arts prie l'Académie de désigner l'un de ses membres pour remplacer M. Théodore Reinach dans la commission constituée auprès de la Direction des Monnaies et Médailles pour donner son avis sur la fabrication, l'exposition et la vente des médailles.

L'Académie, à l'unanimité, délègue M. Adrien Blanchet.

M. Ch.-V. Langlois, au nom de la Commission des Travaux Littéraires, propose à l'Académie de voter les subventions suivantes :

2.000 fr. au P. Jalabert pour la publication des *Inscriptions grecques et latines de Syrie* ;

3.000 fr. à M. Corot pour fouilles des tumuli préhistoriques de la région de Mailly-le-Château (Yonne).

Il en est ainsi décidé.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Senart.

Le Président donne lecture de l'article 17 du règlement relatif à l'élection des membres ordinaires, et rappelle les noms des candidats qui sont par ordre alphabétique, MM. Carcopino, Collinet, Foucher, Millet et Petit-Dutaillis.

Digitized by Google

Il y a 34 votants; majorité absolue, 18 voix.

Au premier tour, M. Carcopino obtient 14 voix; M. Collinet, 3 voix; M. Foucher, 4 voix; M. Millet, 6 voix; M. Petit-Dutaillis, 7 voix. Pas de majorité.

Au deuxième tour, M. Carcopino obtient 3 voix; M. Collinet, 1 voix; M. Foucher, 15 voix; M. Millet, 11 voix; M. Petit-Dutaillis, 4 voix. Pas de majorité.

Au troisième tour, M. Carcopino obtient 1 voix; M. Foucher, 26 voix; M. Millet, 7 voix.

M. Alfred Foucher, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le PRÉSIDENT. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente le tome III (Tables) des *Actes de Henri II duc de Normandie et roi d'Angleterre, concernant les provinces françaises et les affaires de France,* œuvre posthume de Léopold Delisle et de Elie Berger.

Le R. P. Scheil offre le tome XX des *Mémoires* de la Mission Archéologique de Perse, dû pour la *numismatique* au colonel Allotte de la Fuÿe, pour l'*épigraphie grecque*, à M. Franz Cumont, et pour le *céramique élamite*, à M. de Mecquenem.

M. Maurice CROISET fait hommage d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Eschyle. Étude sur l'invention dramatique dans son théâtre.*

M. Maurice PROU offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Maurice Roy, un volume intitulé *Artistes et Monuments de la Renaissance en France, Recherches nouvelles et documents inédits.*

« Depuis de longues années M. M. Roy a entrepris l'exploration suivie des minutiers des notaires parisiens pour y rechercher les documents sur les artistes de la Renaissance et leurs œuvres. Trop souvent on s'est contenté pour retracer l'histoire de l'art au XVI^e^ siècle de vagues traditions. A des conclusions trop hâtives, M. Roy a substitué des renseignements précis,

Digitized by Google

tirés de documents écrits, tels que les marchés, patiemment recueillis, interprétés, rapprochés et critiqués avec finesse, sans exclure les considérations esthétiques et l'analyse des monuments mêmes. Il a disséminé ses études dans diverses revues. Il vient heureusement de les réunir et de les grouper en un volume, et il y a ajouté de nouvelles dissertations telles que celle sur l'*Eva prima Pandora* de Jean Cousin le père et encore l'étude sur *Le Monument de l'amirat Chabot* au Musée du Louvre. On trouvera dans ce volume abondamment pourvu d'une illustration intéressante et étroitement liée au texte, des vues nouvelles et un grand nombre de documents inédits sur les deux Jean Cousin, le Rosso, Philibert de Lorme, Pierre Bontemps, Pierre Lescot, sur des monuments célèbres tels que les châteaux de Fontainebleau, d'Anet, de Vincennes et les tombeaux royaux de Saint-Denis. Ce livre, comme l'a dit M. Vitry, « constitue une contribution capitale à l'histoire des débuts de l'art classique français ».

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE GUSTAVE GLOTZ

M. Camille Jullian communique, de la part de M. Dangibeaud, directeur du Musée archéologique de Saintes, le texte d'une inscription latine, récemment découverte dans un mur de l'hôpital de la ville, et concernant très probablement la *familia* de l'empereur Philippe.

Sur la proposition du bureau, l'élection au fauteuil de M. Théodore Reinach est fixée au premier vendredi de février ; l'exposé des titres aura lieu le 25 janvier.

Après un comité secret, le Président annonce que l'Académie a nommé correspondants étrangers, MM. Griffith, à Oxford ; Paul Thomas, à Bruxelles ; Lângfors, à Helsingfors ; Oikonomos, à Athènes ; et correspondants français, MM. Diès, à Angers ; Calmette, à Toulouse ; Bel à Tlemcen.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M. Jean Babelon, un nouveau fascicule du *Traité des Monnaies grecques et romaines* de notre regretté confrère Ernest Babelon. Deuxième partie : *Description historique*. Tome quatrième comprenant les *Monnaies de la Grèce Septentrionale aux Ve et IVe siècles* avant J.-C. Fascicule III (texte et planches).

Il présente ensuite, de la part de M. Jules Bellendy, une étude intitulée : *Réhabilitation de Françoise Duparc, peintre marseillais du XVIIIe siècle*. Extrait *des Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. V.

M. Omont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de notre savant correspondant, M. Louis Demaison, un recueil de *Documents sur les drapiers de Reims au moyen âge* (Paris, 1928, in-8°, 39 pages ; extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*).

« L'industrie et le commerce des étoffes ont été très prospères à Reims au moyen âge, mais les documents qui les concernent sont, pour la plupart, aujourd'hui perdus ou détruits. Les documents retrouvés et publiés par M. Demaison nous font connaître l'existence dès 1292 d'un règlement de la draperie et d'un autre de 1340, que l'éditeur a accompagné d'un savant commentaire dans lequel les économistes aussi bien que les philologues trouveront à glaner ».

M. Demaison est aussi l'auteur d'une courte notice sur l'église de *Cuis* (Reims, 1928, in-8°, 7 pages ; extr. de l'*Almanach Matot-Braine*). L'église de Cuis (Marne, arr. d'Epernay, cant. d'Avize) est un des meilleurs spécimens de l'architecture du moyen âge en cette région et remonte dans ses éléments principaux aux XIIe et XIIIe siècles.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. HENRI GOELZER, VICE-PRÉSIDENT.

Le Ministre de l'Instruction publique envoie à l'Académie l'ampliation du décret approuvant l'élection de M. Alfred Foucher, à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Senart.

Digitized by Google

Lecture est donnée du décret. Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL introduit ensuite M. Foucher et le présente à l'Académie.

Le PRÉSIDENT adresse au nouveau venu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

Par une autre lettre, le Ministre de l'Instruction publique envoie à l'Académie l'ampliation du décret autorisant la Compagnie à accepter le legs de 200.000 fr. à elle fait par M. Senart pour les arrérages en être employés à *encourager en France l'étude de l'Inde ancienne.*

MM. Diès, Calmette, et Paul Thomas, élus correspondants dans la dernière séance, adressent à l'Académie l'expression de leurs remerciements.

M. J.-B. CHABOT, au nom de la Commission de la fondation Dourlans, propose d'allouer une subvention de *cinq mille francs* à la Bibliothèque de l'Institut, sur le revenu de la fondation en 1929.

Il en est ainsi décidé.

M. Paul FOURNIER donne lecture de la note suivante :

« L'Académie n'a pas oublié que dans une de ses séances de l'été dernier, après avoir entendu la lecture du rapport sur l'École française de Rome, fait au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, elle a, à l'unanimité, émis un vœu pour que la publication des Registres des Papes du XIII^e^ et du XIV^e^ siècles, réservée à l'École, soit désormais poussée plus rapidement. Elle a confié à son Bureau le soin de faire de pressantes instances auprès du Ministère de l'Instruction publique, pour que le crédit très insuffisant affecté à cette publication soit largement augmenté. Les démarches ont été faites par notre Président de concert avec M. le Directeur de l'École de Rome. Je suis heureux d'avoir été chargé en ma qualité de rapporteur, en l'absence de M. le Président, d'annoncer que M. le Directeur de l'Enseignement supérieur envisage, pour l'année 1929, une importante augmentation de crédit, que permettra, au cours de cette année, de faire progresser très notablement la publication des Registres. »

Digitized by Google

M. Ch.-V. Langlois résume une communication de M. Bakhtine, bibliothécaire au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque publique de Leningrad, sur un Missel de Saint-Nicaise de Reims, de la fin du XIIIe siècle, conservé dans ce dépôt. La remarquable décoration de ce manuscrit est l'œuvre d'un artiste qui avait sous les yeux un exemple complet du célèbre *Credo* de Joinville, dont on ne connaissait jusqu'ici qu'un seul exemplaire insuffisant au point de vue iconographique [1].

M. André Parrot met l'Académie au courant des résultats des fouilles entreprises cette année à Baalbek, à l'instigation de M. Virolleaud, Directeur du Service des Antiquités, résultat dont les plans dressés par M. Trotin font ressortir l'importance.

Dans un jardin situé à 500 m. au Sud de l'Acropole, M. Parrot a retrouvé les éléments de plusieurs édifices jusqu'à ce jour insoupçonnés. Les découvertes faites ne permettent pas encore d'identifier avec certitude des monuments repérés. Une immense colonne avec entablement — colonne dont les dimensions (plus de 24 m. de haut) rivalisent avec celles du Grand Temple de Jupiter et qui appartient certainement à un ensemble imposant — s'est effondrée sur un établissement balnéaire. Il serait à souhaiter qu'une inscription vînt confirmer indubitablement l'existence, en cet endroit, du temple jusqu'ici encore inconnu et qui devrait être attribué à Mercure.

M. René Dussaud présente une observation.

M. René Dussaud montre à l'Académie les photographies de statuettes que M. Gustave Jéquier, correspondant de la Compagnie, vient de découvrir dans ses fouilles de Saqqarah (Égypte). D'après la haute tiare cylindrique à cornes qu'elles portent, M. Dussaud établit que ces pièces, œuvre d'un artisan égyptien, représentent des divinités assyriennes, notamment la déesse Ishtar figurée assise. Les mêmes détails permettent de dater ces sculptures des environs de 660 avant notre ère au temps où les Assyriens opprimèrent l'Égypte et où ils détruisirent Thèbes (661). On sait que, peu après, Psammétique Ier restaura la puissance égyptienne et les anciens cultes en purifiant les temples de

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

toutes les divinités étrangères. Précisément, les statuettes de M. Jéquier conservent la trace de mutilations rituelles qui correspondent à cette réactions religieuse inspirée par l'horreur des pratiques étrangères. Les bras de ces statuettes sont tous sciés, parfois même la tête et les pieds. Ainsi privées de leurs moyens d'action, elles ont été portées loin des habitations, dans le désert, où on les a perdues tout comme le bouc émissaire.

MM. Antoine MEILLET et Alexandre MORET présentent des observations.

COMMUNICATION

OBSERVATIONS SUR UN MISSEL DE SAINT-NICAISE DE REIMS, CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE LENINGRAD, PAR M. W. BAKHTINE.

M. W. Bakhtine, bibliothécaire au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque publique de Leningrad, m'a remis, pour être communiquée à l'Académie, une Note intitulée « Le *Credo* imagé dans un manuscrit du XIII^e^ siècle conservé à Leningrad ». Cette Note ne peut être lue ici telle quelle, ni imprimée, en raison de sa longueur, dans nos *Comptes rendus*. Mais en voici l'analyse et les conclusions.

On sait que le sire de Joinville a fait exécuter n 1250-1251 à Saint-Jean d'Acre, après l'échec de la première croisade de Louis IX, un livret illustré à l'usage des malades, pour les affermir *in extremis* dans la foi. C'est son *Credo*, qui est ainsi disposé : sous chaque phrase du Symbole (« Je croi en Dieu, le Pere tout puissant », etc), Joinville s'est proposé d'en démontrer la vérité par des prophéties et des épisodes de l'Ancien Testament, en images. Images qui représentent : 1° les épisodes dont il est question dans l'énumération des principaux points de la foi (création du monde, annonciation, nativité, flagellation, etc.) ; et 2° les passages de l'Ancien Testament qui passaient pour avoir été la préfiguration et l'annonce de ces faits.

Digitized by Google

L'édition primitive du livret de Joinville, en date de 1250-1251, est perdue ; mais on connaît depuis longtemps un exemplaire d'une seconde édition, remaniée par l'auteur lui-même en 1287-1288 (Bibl. nat., nouv. acq. fr. n° 4509). Il est question de ce célèbre manuscrit dans notre *Histoire littéraire*, t. XXXII, p. 363, sous la signature de Gaston Paris ; et Natalis de Wailly lui a consacré une étude à part parmi les « Éclaircissements » de sa grande édition des « Mémoires » de Joinville, parue en 1874 (p. 491 et suivantes).

L'exemplaire dont il s'agit comporte vingt-six miniatures ; mais onze autres sont expressément annoncées dans le texte qui y font défaut, n'ayant pas été exécutées. N. de Wailly écrivait, à la fin de son étude : « Si une heureuse circonstance faisait retrouver un jour quelque autre exemplaire du *Credo*, il est bien probable qu'on y remarquerait quelque différence [avec le ms. de la Bibliothèque nationale], soit pour le nombre, soit pour la disposition des miniatures. De tels détails n'ont pu manquer de varier dans les éditions successives de ce petit manuel de piété, qui a dû consoler autrefois bien des âmes, avant de devenir pour les modernes une curiosité archéologique ».

Les choses en étaient là lorsque, en mai 1928, au cours d'une de mes visites à l'Exposition — très intéressante et fort bien présentée — de manuscrits occidentaux à la Bibliothèque de Leningrad, M. Bakhtine, qui avait préparé les notices d'une grande partie de ces manuscrits, voulut bien me demander mon avis sur un missel du XIII^e^ siècle, conservé sous la cote Q. v. I, 78 du fonds latin, et particulièrement sur une miniature dont la légende l'embarrassait parce que, toutes les autres étant en latin, celle-ci était en langue d'oïl. Je n'eus pas de peine à la déchiffrer et à la reconnaître comme correspondant à une des miniatures de l'exemplaire unique de la seconde édition du *Credo* de Joinville, dont j'avais eu

Digitized by Google

récemment l'occasion de m'occuper. M. Bakhtine, dont l'attention fut ainsi éveillée, a étudié depuis de très près le manuscrit que, avec raison, il avait considéré dès lors comme valorisé de la sorte. Ce sont ses observations que, sur mon conseil, il communique maintenant à l'Académie.

Et d'abord le ms. Q. v. I, 78 — qualifié par F. Gille, (*Musée de l'Ermitage impérial*. Saint-Pétersbourg, 1860, p. 37) de « Bréviaire romain », sans plus — est certainement un missel de Saint-Nicaise de Reims. Cela résulte de nombreuses mentions dans le calendrier placé au commencement du volume, et d'autres détails.

Ce missel de Saint-Nicaise a été vraisemblablement exécuté dans les dernières années du XIII^e^ siècle ; sans doute avant 1297, car saint Louis, canonisé cette année-là, ne figure pas audit calendrier.

Il est somptueusement illustré, sans doute par un seul et même artiste : médaillons, au nombre de 24, dans le calendrier ; une trentaine d'initiales historiées, dans le corps de l'ouvrage (M. Bakhtine estime que l'une d'elles, représentant la scène du Crucifiement, s'inspire du *Lignum Vitae* de saint Bonaventure) ; enfin, et surtout, une série de 84 scènes pour l'illustration du Symbole des Apôtres, tout à fait indépendante du missel proprement dit, qui occupe trois cahiers du manuscrit (fol. 19 v° à 25, 59-66, 189-190). — Tel qu'il est maintenant, le volume est mal relié ; mais il serait aisé, suivant M. Bakhtine, de rétablir l'ordre normal des feuillets. Or ces trois cahiers forment un petit livre d'images pour l'illustration du *Credo*, par la méthode des concordances de l'Ancien et du Nouveau Testament (*Novum Testamentum in Vetere latet, Vetus in Novo patet*), dans le goût de la « Bible des pauvres » dont, soit dit en passant, les plus anciens exemplaires connus sont presque contemporains de notre manuscrit [1].

1. E. Mâle, *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*, 2^e^ éd.

Digitized by Google

Que ce petit livre d'images soit apparenté au *Credo* de Joinville, c'est ce qui n'est aucunement douteux. Mais il faut préciser.

Au calcul de M. Bakhtine, 60 scènes de ce Livret, sur 84 qui s'y trouvent, sont parfaitement appropriées à l'illustration du texte de Joinville. « On dirait, écrit M. Bakhtine, que le *Credo* du compagnon de Louis IX est reproduit d'une façon complète dans notre Missel ». C'est-à-dire que le miniaturiste du Missel aurait eu sous les yeux une édition du *Credo* beaucoup plus ample, au point de vue iconographique, que le seul exemplaire connu jusqu'ici ; et qu'il l'aurait reproduit — ou qu'il s'en serait inspiré — intégralement, en y ajoutant même 24 sujets nouveaux.

Il convient de noter d'ailleurs que ces 24 sujets nouveaux ont un caractère tout à fait à part. « Il s'agit des figures symétriques des Douze Apôtres et de Douze Prophètes de l'Ancien Testament ». Tableaux de correspondance classiques qui remontent à une tradition déjà ancienne au XIII^e^ siècle [1].

Ainsi le *Credo* de Joinville aurait comporté primitivement 60 miniatures et le Livret de Saint-Nicaise en offre aussi 60, abstraction faite des 24 sujets de la Correspondance synoptique des Apôtres et des Prophètes.

Est-ce à dire, maintenant que l'artiste qui travailla pour Saint-Nicaise se soit borné à « reproduire servilement » un exemplaire complet du *Credo* de Joinville, que ce seigneur, ami et voisin de Saint-Nicaise, lui aurait offert ?

M. Bakhtine ne le pense pas, pour les raisons suivantes.

En premier lieu, « les miniatures de l'exemplaire unique du *Credo* que nous connaissons, indépendantes l'une de

(Paris, 1922), p. 232 ; W. L. Schreiber, *Biblia pauperum*. Strassburg, 1903; H. Engelhart, *Der theologische Gehalt der Biblia pauperum* (Strassburg, 1927).

1. Voir E. Male, *op. c.*, p. 248 s. : et Wernicke, *Die bildliche Darstellung des apostolischen Glaubenserkenntnisses in der deutschen Kunst des Mittelalters* (*Christliches Kunstblatt*, 1897).

Digitized by Google

l'autre, alternent avec le texte (et la teneur même de ce texte établit que, dans la pensée de Joinville, il en devait être ainsi), tandis que, dans le Livret de Saint-Nicaise, les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament sont rapprochées, par paires symétriques, sur des feuillets successifs. Cette disposition, particulière au Livret du Missel, a amené le décorateur à « modifier la place de certaines scènes par rapport au texte ». M. Bakhtine a minutieusement noté ces cas de transposition.

En second lieu, il y a eu des substitutions de sujets. Ainsi, on lit dans le *Credo* (§ 804 de l'édition de Wailly) : « La profecie par euvre de la resurrection Notre Seignor poez veoir par lou lyon qui resuscite son lioncel au tierz jour ». Le motif de la miniature annoncée en ces termes est tiré des Bestiaires. Le miniaturiste du Livret de Saint-Nicaise a fait figurer, en cet endroit, la scène, plus scripturaire, de « Jonas rejeté par la baleine ».

Une dernière remarque de M. Bakhtine à ce sujet mérite d'être mentionnée ici. On lit dans le *Credo* (de Wailly, § 794) : « La roine de Saba vint voir le roi Salomon, et quenust lou fust de la croix qui estoit en Jherusalem et lou dist a Salemon en profetizant ». L'exemplaire unique du *Credo* et le Livret de Saint-Nicaise présentent, l'un et l'autre, une miniature convenable à ce texte (une femme couronnée, croix en main). Mais, dans le Livret, la légende est ainsi conçue : « *Sibilla* cognovit crucem et predixit ». *Sibilla* semble avoir été suggéré par la « reine de Saba » du français à un traducteur négligent.

Cet indice de négligence dans le Livre de Saint-Nicaise n'est pas unique. C'est par mégarde que le miniaturiste du Livre y a inséré une scène, à sa place dans le *Credo*, mais qui n'avait rien à faire dans un travail comme le sien. — Joinville, avec sa liberté d'allures coutumière, jugea bon, à un moment donné, d'insérer dans son *Credo* des souvenirs personnels sur des incidents de sa campagne d'Égypte, et

Digitized by Google

notamment le récit d'une visite faite aux prisonniers de Mansourah, dont il avait été, par un vieillard boiteux, escorté d'une troupe menaçante de jeunes Sarrasins. Ce récit (dont il reste douteux s'il figurait déjà dans la première édition, celle de Saint-Jean d'Acre, comme le croyait G. Paris, ou s'il ne fut ajouté que dans la seconde, avec d'autres du même genre, comme j'incline à le croire), ce récit avait été illustré d'une miniature dans le *Credo*. La présence d'une miniature sur le même sujet, avec sa légende en langue vulgaire, dans le Livret de Saint-Nicaise, est la preuve évidente que le miniaturiste de ce Livre avait sous les yeux un exemplaire du *Credo*, et aussi qu'il s'y conforma parfois d'une manière inconsidérée [1].

M. Bakhtine conclut, en terminant, que le ms. de Saint-Nicaise, conservé à Leningrad, est de premier ordre pour la restitution iconographique du *Credo* de Joinville, dont on n'avait jusqu'ici qu'un exemplaire médiocre à ce point de vue.

Reste la question de savoir si, en 1250-1251, Joinville, à Saint-Jean d'Acre, a rassemblé, combiné, commandé lui-même les illustrations de son livret. Était-il donc si versé dans les textes sacrés et la théologie ? G. Paris a hésité à le croire (*Histoire littéraire*, XXXII, p. 368) : « Nous ne le pensons pas », dit-il. « Nous croyons plutôt qu'il a prié quelque clerc, son chapelain peut-être, de lui fournir les autorités qu'il voulait employer à l'édification des laïques, comme il s'est adressé à un enlumineur de profession pour exécuter les images inséparables du texte dans le plan qu'il avait conçu ». M. Bakhtine écrit, de son côté : « Pour mieux comprendre les miniatures de notre Missel, il serait

1. Les miniatures qui traitent ce sujet dans le ms. de Saint-Nicaise et dans l'exemplaire du *Credo* ont été récemment reproduites par mes soins (*La Vie en France au moyen âge*, t. IV. *La Vie spirituelle*, Paris, novembre 1928, planches II et III). Le sujet, identique, n'est pas traité de la même manière dans les deux manuscrits.

Digitized by Google

très utile de connaître les sources où, à son tour, Joinville a puisé ». Mais il se défend d'approfondir ce dernier problème. Il ajoute toutefois : « G. Paris suppose au *Credo* de Joinville une série de sources littéraires ; il nous semble plutôt que c'est dans les monuments iconographiques qu'il les faut surtout chercher ». Cela revient à dire, semble-t-il, que, selon l'opinion de notre correspondant occasionnel, il y avait déjà, avant 1250-1251, des livrets d'images conçus à la manière du *Credo*, dont Joinville se serait alors servi en se bornant plus ou moins à les enrichir de gloses et de légendes en français. Ces livrets hypothétiques seraient les vraies sources du *Credo*, te le décorateur du Livret de Saint-Nicaise, les connaissant peut-être aussi bien que le *Credo*, les avait peut-être en même temps sur sa table [1]. Mais, après tant de solides constatations, si M. Bakhtine avait insisté dans la voie qu'il indique ainsi. il serait entré dans le domaine des conjectures. Il s'en est, comme de juste, bien gardé.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part de M. Elemer Balogh, un mémoire intitulé : *Ungarisches Recht*.

M. Paul Mazon fait hommage de son édition nouvelle d'*Hésiode* (Collection Guillaume Budé).

M. Stéphane Gsell fait hommage à l'Académie du tome VII de son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*.

Il présente, de la part de l'auteur, un volume de M. Jérôme Carcopino, intitulé *Autour des Gracques* (Paris, 1928).

1. Le Symbole de la foi a dû être traité en images dans tous les temps. J'en ai remarqué moi-même une représentation — assez rare, paraît-il, dans l'art ecclésiastique de la Russie orthodoxe — (du XVII[e] siècle), à l'iconostase de l'église Saint-Jean-Chrysostome à Korovniki, faubourg d'Iaroslavl.

Digitized by Google

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. HENRI GOELZER, VICE-PRÉSIDENT.

M. Ch. VIROLLEAUD, directeur du Service des Antiquités de Syrie, adresse un rapport sommaire de M. Ingholt, sur sa récente mission de Palmyre. — Renvoi à M. DUSSAUD.

MM. Alfred Bel et Griffith, récemment élus correspondants, expriment à l'Académie leurs remerciements.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau.

MM. Henri GOELZER et René DUSSAUD sont élus, par scrutins successifs et à l'unanimité, président et vice-président pour 1929.

L'ordre du jour appelle la désignation de 14 Commissions annuelles et de la commission du prix Gobert.

Sont élus :

Commission administrative centrale (2 membres) : MM. OMONT, CUQ.

Commission administrative de l'Académie (2 membres) : MM. OMONT, CUQ.

Commission des Travaux littéraires (8 membres) : MM. POTTIER, OMONT, CHATELAIN, CROISET, PROU, DIEHL, LANGLOIS, CHABOT.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome (8 membres) : MM. S. REINACH, POTTIER, CHATELAIN, JULLIAN, PROU, DIEHL, FOURNIER, HOLLEAUX.

Commission de l'École française d'Extrême-Orient (6 membres) : MM. POTTIER, CROISET, SCHEIL, PELLIOT, MEILLET, FOUCHER.

Commission de Syrie (6 membres) : MM. POTTIER, SCHEIL, DIEHL, THUREAU-DANGIN, GOURAUD, MICHON.

Commission de la Fondation B. Garnier (4 membres) : MM. SCHEIL, PELLIOT, MEILLET, FOUCHER.

Commission de la Fondation Piot (8 membres) : MM. REINACH, POTTIER, OMONT, DIEHL, A. DE LABORDE, MÂLE, BLANCHET, MICHON.

Commission de la Fondation Dourlans (4 membres) : MM. CHATELAIN, CROISET, THOMAS, CHABOT.

Digitized by Google

Commission de la Fondation de Clercq (4 membres) : MM. POTTIER, SCHEIL, THUREAU-DANGIN, FOUCHER.

Commission de la Fondation Pellechet (4 membres) : MM. PROU, ALEX. DE LABORDE, BLANCHET, MICHON.

Commission de la Fondation Loubat (4 membres) : MM. SCHLUMBERGER, REINACH, POTTIER, OMONT.

Commission de la fondation Thorlet (4 membres) : MM. SCHLUMBERGER, POTTIER, CROISET, PROU.

Commission des fondations Debrousse, Barbier-Muret, etc. (2 membres) : MM. POTTIER, CHATELAIN.

Commission du prix Gobert (4 membres) : MM. OMONT, THOMAS, PROU, COVILLE.

Le P. SCHEIL, au nom de la commission de la fondation Benoît Garnier, propose d'allouer sur les arrérages de la fondation une subvention de six mille francs au R. P. Azaïs, pour poursuivre ses recherches en haute Abyssinie.

Il en est ainsi décidé.

Mlle HOMBURGER fait une communication sur les noms égyptiens des parties du corps dans les langues négro-africaines [1].

MM. Antoine MEILLET et Alexandre MORET présentent des observations.

M. MERLIN fail une communication sur une hydrie attique à figures rouges, récemment acquise par le Musée du Louvre et datant de 470 av. J.-C. environ. Elle représente trois femmes qui sont venues chercher de l'eau dans une fontaine, scène maintes fois traitée par les céramistes d'Athènes à la fin du VIe siècle et au début du Ve siècle avant notre ère. Mais le vase dont il s'agit offre cet intérêt que le peintre a fait un effort heureux pour rajeunir le sujet ; il en a renouvelé d'une façon pittoresque les personnages et le cadre. Au lieu de jeunes Athéniennes qui, dans un édicule ayant l'aspect d'un élégant portique, remplissent leurs cruches à des bouches d'eau en forme de tête d'animal ou de masque de Silène, nous voyons ici des femmes que l'artiste a caractérisées, par leurs cheveux courts et

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

eurs tatouages, comme des Thraces ; d'un autre côté, la source
ı laquelle elles sont en train de s'approvisionner sourd d'un
·ocher naturel, et est telle que nous pouvons imaginer la Callir-
·hoé avant les transformations que lui firent subir les Pisistra-
.ides.

M. Edmond Pottier présente une observation.

COMMUNICATION

LES NOMS ÉGYPTIENS DES PARTIES DU CORPS DANS LES LANGUES NÉGRO-AFRICAINES, PAR Mlle HOMBURGER.

Dans les ruines de la Rhodésie que l'on considérait jadis
:omme celles de monuments construits par des colons phé-
ıiciens, certains archéologues tendent à voir l'œuvre des
›remiers Bantous venus dans cette région ; d'autre part
les ethnologues comme le Dr Maes ont été frappés par la
similitude que présentent des armes et des masques congo-
ais avec les objets de même nature trouvés en Égypte.
Mais les langues des Noirs paraissaient être tellement diffé-
·entes de celles parlées par les Chamites, les Couchites et
es Égyptiens, que les ethnologues les plus hardis se con-
.entaient de dire que l'on trouvait des traces de la civilisa-
.ion égyptienne dans des régions assez éloignées du Nil, et
n'en tiraient aucune conclusion.

Or, il ressort de mes recherches que les langues négro-
ıfricaines modernes, tant bantoues que soudanaises, dé-
rivent d'une langue commune qui est représentée par
l'égyptien. Il y a de fortes preuves d'ordre morphologique
que j'ai exposées en partie au congrès de linguistes de la
Haye, et en partie au congrès d'orientalistes d'Oxford. La
›remière fois une étude consacrée aux qualificatifs a permis
le formuler les conclusions suivantes : la majorité des qua-
lificatifs modernes représente des verbes ou adjectifs égyp-
tiens, et les morphèmes de dérivation des adjectifs et des

Digitized by Google

noms de qualité des parlers négro-africains se retrouvent en égyptien.

Dans la communication faite à Oxford il a été possible de montrer que, lorsque les verbes trilitères égyptiens sont devenus bilitères en bantou, c'est la consonne non en contact avec la voyelle accentuée de l'infinitif qui a été amuie ; le bantou comme le copte n'a conservé que l'infinitif.

Les affixes de la conjugaison bantoue et les auxiliaires se retrouvent tous en égyptien, et les radicaux communs sont nombreux ; l'hypothèse d'une unité égypto-africaine antérieure doit donc être écartée, et jusqu'à preuve du contraire, je crois devoir affirmer la filiation généalogique.

L'étude des noms de parties du corps communs, que je vous présente aujourd'hui, ne permet pas en effet de songer à des formes empruntées, car les mots de cette catégorie ne sont pas de ceux que l'on emprunte.

Examinons d'abord quelques bilitères masculins[1].

Les secondes consonnes sont conservées ou ont été amuies pour des raisons strictement d'ordre phonétique; les lois de correspondanees varient selon les dialectes.

tp, tête, B. *mu-twe*, Douala *mlopo*, Idjo *tebe*, Agni *ti*.

tf, salive, B. *ma-te*, Ewé *ta*, Yorouba *ito*, Sérère *tuf*.

pd, genou, (C. *pat*, pied), B. **padî* patte, P. *felo* pl. *pele* pied, Any. *pol* jambe.

rś, bouche, Mandé *da* (? B.-*laka*), B. *mu-lomo*.

ḥś, *ḥśw*, occiput, P. *ho're*, pl. *ko'e*, H. *kay*.

'r, joue, P. *wolo* pl. *gole*, Moum *ġua*, Nouba *arum*.

nś, langue (C. *las*), Mandé *ne*, Dah. *dê*, Angas *lis*, Idjo *ele* (cf. B. *lesa* < E. *nśb*).

śj ou *śj*, dos (C. *coi*), Peul *tyag-gal* Agni *si*.

Le bilitère à redoublement., *ḏś ḏś*, tête, explique Bant.

1. Abréviations : B.: bantou ; C. : copte ; E. : égyptien ; H. : haoussa ; Any. : anywak ; Bag. : baguirmi ; Bamb. : bambara ; Mal. : malinké.

Digitized by Google

uru, le dessus (cf. E. *ḫr ḏ̌ḏ̌*), Luguaré (Nilo Cong.) *udré*, Zande *li*, Bag. *dalla*, Ikposo *e-lu*, Grebo *lu* pl. *li* (signifie aussi sommet).

Les bilitères féminins sont représentés par la syllabe initiale, mais si le *t* n'est pas constamment représenté on en relève des traces (assimilation ou maintien de la seconde radicale) surtout dans les formes représentant des duels.

îr-t, œil (C. *eyat*), P. *gite* (n. d'unité *yitere*) H. *ido* (cf. *ijia* pupille), Fan *ngel*, iris, Kassena *yi* pl. *yia*, Grebo *yie* pl. *yi*.

mj-t, urine, Agni *mye*, Gbea *ini*, Ababoua, Ne *ne*, Mal. *ñege*.

ḏr-t, main (C. *tot*), Monvou *edi*.

ḏ̌-t — — P. *dyungo* pl. *dyuḍe*, Nouer *yet*.

ỉ̌-t, dos (C. *ôô*), B. *ngonga*.

ʿr-t ongle, B., *-yala*.

Les trilitères masculins forts, désignant des parties du corps non duels, sont représentés par la première syllabe:

ḫnr, dent, B. *ma-ino*, Ababoua *kino* pl. *mino*, Bamb. *nyin*, Mossi *ñende* pl. *nenna*.

fnḏ, nez, B. *mpulo*, H. *hanči*, Bola *wunti*.

ḫnt, — B. *-uru*, *-ulu*, Bambara *nu*, Mossi *ñõre*.

krs ou *ks*, os, B. Congo *kala* patte d'oiseau, Mandé *kara*, os long, H. *kasì*.

ḫrp̌ ou *ḫp̌*, nombril, P. *ʿuddre* pl. *gulli*, Shillouk *guṯ*, cf. B. ** kubû*, H. *kibiya*.

Les trilitères masc. désignant des parties du corps duel sont souvent représentés par la seconde syllabe.

wʿr, jambe, B. *guru*, Tem *yure* pl. *yo*, Gola *kegolo*, Dyola *kot*, pl. *wot*, Dinka *ngur*.

ḫpd, fesse, B. *-pula*, Timni *a-fir*, Nouer *ʾoì* ou *juol*; cf. Ne *bo*, Fan *abo*, Idjo *bwo*, Sara Denjo *mbola* jambe.

wf̌, poumons, B. *-pupu*, Mandé *fugu*.

Pour les trilitères féminins (véritables quadrilitères) il y a flottement dialectal, ou du moins il y aurait lieu de

Digitized by Google

tenir compte de faits multiples, et il ne m'a pas été possible de poser des lois.

b'm-t cou (C. *mut*), Nouba *gumur*, Banda *ge*, Haoussa *wuya*, Masa *wige*, Nouba *eie*, *i*, Kassena *ba*.

wšr-t, cou, Kounama *sera*.

ḫšb-t, mamelon (C. *ekibe*), Bant. **di-kûba*, Bamb. *kua*, Kounama *kuta*, Nouer *kāū*.

bnd-t, seins, B. *di-bele* pl. *ma-*; Sara, etc., *mbâ*.

wgw-t, mâchoire, B. *di-banga*, P. *gabḅe*, *gaḅgol*, Bondjo *bânga*, Grebo *gaba* (cf. P. *ngaḅu*, hippopotame B. **ngubû*).

(Les indigènes différenciant souvent la lèvre inférieure et la supérieure, il n'est pas certain que mâchoire évoque toujours une idée de duel) (cf. Dinka *gem* mâchoire inf.).

nḏḥ-t, dent, Peul *nyi're* pl. *nyidye*, Noupé *nyika* (? Nouba *nid* ou *nil*).

nḥḏ-t, dent, Tem. *kele* pl. *kela*; Wolof *sela*, canine = Bamb. *sele* = H. *haure*, Sao *sare*.

Je n'ai voulu vous signaler que des formes parfaitement synonymes et présentant des correspondances claires et justifiées par de nombreux exemples; mais si l'on tient compte de modifications sémantiques normales, telles l'emploi du mot *ḫt* (derrière) pour le dos, du mot *šḫ* (orteil) pour le pied, etc., il est facile de retrouver en égyptien la presque totalité des mots employés dans les diverses langues modernes pour désigner des parties du corps. Les africanisants ont donc, dans les textes hiéroglyphiques, les documents anciens qui leur manquaient, et les égyptologues trouveront sans doute dans les parlers africains, la solution de certains problèmes. L'idée très répandue que les Africains noirs ont toujours vécu en dehors de tout contact avec une grande civilisation semble devoir être abandonnée.

M. Antoine Meillet prend la parole en ces termes :

« N'étant ni égyptologue ni africanisant, je ne saurais affirmer que Mlle Homburger ait raison de tenir les langues négro-afri-

Digitized by Google

caines pour des développements de l'égyptien. Mais les preuves d'ordre grammatical exposées par l'auteur de la communication dans deux mémoires actuellement à l'impression et les preuves d'ordre lexicographique qui viennent d'être exposées me paraissent frappantes. Si Mlle Homburger a raison, comme on est tenté de le croire, sa découverte est capitale à plusieurs égards :

1° On aurait ici, de l'ancien égyptien aux langues actuelles de l'Afrique nègre, le plus long développement linguistique qui puisse être observé.

2° Si l'Afrique a ainsi emprunté la langue d'un peuple parvenu de bonne heure à une civilisation avancée, il faudra tenir compte de ce fait pour apprécier les usages et les croyances des nègres.

3° On aura la confirmation du fait, connu par ailleurs, que les grandes aires linguistiques proviennent de l'extension d'un petit nombre de grandes langues appartenant à des peuples relativement civilisés.»

LIVRES OFFERTS

M. Antoine Meillet fait l'hommage, au nom de Mgr Moissenet, de son livre intitulé : *La prononciation du latin.*

M. Henri Goelzer dépose le 3e fascicule du Bulletin Du Cange pour l'année 1928. *Union Académique internationale. Bulletin Du Cange. Archivum latinitatis medii aevi.* MCM XXVIII — 3.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES

M. Fenaille, membre de l'Académie des Beaux-Arts, qui fait exécuter à la Manufacture des Gobelins des tapisseries destinées à la décoration de la Casa Velasquez à Madrid, a demandé à l'Académie de rédiger une inscription, qui figurera au bas de l'une d'elles, représentant le Vert Galant et le palais de l'Institut avec la perspective de la Seine.

La Commission, après un échange de vues, arrête comme suit les termes de l'Inscription :

INSTITVTVM GALLICVM
PARISIENSE HOC AVLAEVM
PINGI IVSSIT HISPANIAE
HISPANORVMQVE REGI
GRATI ANIMI TESTIMONIVM
ANNO DOMINI MDCCCCXXVIII

Digitized by Google

PÉRIODIQUES REÇUS

Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-philologische und historische Klasse. XXXII (1926), XXXIV-1 (1928).

Abhandlungen der philologische-historischen Klasse der Sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig, 38 Bd (1-3), 3g Bd (1-4).

Academia de la Historia. Anales, t. VII et t. VIII (La Havane, in-8°).

Academia de la Historia. La vida de la Academia, 1927-1928 (*Ibid.*, in-8°).

Académie R. des Sciences et des Lettres de Danemark. Classe d'histoire et de philologie. Communication, XIV (1-3), XV (1-3).

Académie Roumaine. Bulletin de la section historique, t. XIII (1927).

Actes de l'Académie nationale des sciences, lettres et arts de Bordeaux, 4e série, t. VI (1925-1926-1927).

Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-historische Klasse. Sitzungsberichte, 206 Bd, 207 Bd, 208 Bd (1). — Almanach.

Ibid. Denkschriften, 68 Bd., 3 Abhandl.

Al Machriq. Revue catholique Orientale mensuelle. XXVIe année (1928), nos 1-12.

American Council of learned Societies, Bulletins nos 7 et 8.

American pilosophical Society, vol. *LXVI (1927)*. — *Bicentenary Celebration* (1727-1927).

Analecta Bollandiana, t. XLV (1927), nos 3-4 ; t. XLVI (1928), nos 1-4.

Annales de la Société archéologique de Namur, XXXVIII-1 (1927).

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. Ce et CIe années (1924 et 1925) (Épinal 1926).

Annuaire de l'Union Centrale des Arts Décoratifs pour 1928.

Annual of the American School of Oriental research for 1925-1926, Vol. VII (New Haven, Conn.), vol. VII (1927).

Annual report of the Archaeological Survey of Ceylon for 1926-1927.

Digitized by Google

Antiquaries Journal (*The*), vol. VIII (1928).

Archeologia or Miscellaneous tracts relating to antiquity, II[d] series, v. XXVII.

Archeological Survey of Burma. Epigraphia Burmanica, vol. III. p. II.

Archeological Survey of India. New imperial Series, vol. XLII; vol. XLIII, p. I and II (Calcutta, in-4°).

Archeologo Portugûes (*O*), t. XXVI (1923-1927).

Archivo della R. Società Romana di Storia patria, vol L (1927), LI (1928).

Archivio historico diplomatico mexicano, n[os] 24, 25, 26, 27.

Archivum franciscanum historicum, Année XXI, 1-3, 4 (1927).

Arta şi Arheologia. Revistă. Anul I, fascicolul II (1928).

Atti della R. Accademia nazionale dei Lincei... Notizie degli Scavi di Antichità. Serie VI[a], vol. III, n[os] 10-12; vol. IV, n[os] 1-6.

Atti e Memorie dell'Accademia di agricoltura, scienze e lettere de Verona. Serie V[a], vol. IV (CIII dell'intera collezione), 1926.

Berichte über die Verhandlungen der Sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig. Philosophisch-historische Klasse, 78 Bd (1926),79 Bd (1927), 80 Bd (1928).

Bhandarkar oriental research Institute. Annals (1927).

Bibliografía general Española e Hispano Americana, 1927, n[os] 9 et 10.

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevuta per diritto di stampa, n[os] 316 à 326 et *Indice* 1927.

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LXXXVIII, 4-6, t. LXXXIX., 1-3.

Boletín del Archivo nacional. Año XXVI, n[os] 1-6 (LaHavane, in-8°)

Boletín de la Sociedad Mexicana de geografía y estadística, vol. XII, n[os] 1-6, tómo XXVII de la colección completa).

Buletinul comisiunii monumentelor istorice. Añul XXI (1928).

Bulletin de l'Auvergne. 2[e] série, 1927-1928.

Bulletin de l'École des Hautes Études Hispaniques, fasc. XIV.

Bulletin Du Cange. Archivum latinitatis medii aevi MCMXXVII, 4; MCMXXVIII, 1-3.

Bulletin of the Metropolitan Library, t. I (Peking, in-8°).

Bulletin monumental, t. LXXXVI (1927).

Bulletin de la Diana, t. XXIII-1.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, année 1926-1927.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de la Corrèze, tables 1878-1927, Année 1928, n[os] 1-3 (Tulle, in-8°).

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la

Digitized by Google

Corrèze, t. L, n° 1 ; Bulletin du Cinquantenaire, Table (Brive, in-8°).

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. LIV (1927).

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. V, n° 2 (Juin 1925 à Juillet 1927).

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, LIV, 1927.

Bulletin de la Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille, 2e année, n° 11.

Bulletin de l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier, nos 55 et 56 (1926).

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, t. XVII-1 (1926-1927).

Bulletin de la Société d'Histoire de la Normandie, t. XI, XIII.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XX, n° 226 (1927) (Orléans, in-8°).

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, t. XLVII-1 (1928). Alençon, in-8°).

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1927, f. 4; 1928, f. 1, 2, 3 (Poitiers, in-8°).

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. LIV (1927) f. 6 ; t. LV(1928), f. 1, 2, 3, 4 (Périgueux, in-8°).

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, 1927, f. 4 .(Amiens, in-8°).

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts du département de la Haute-Saône, 1927 (Vesoul, in-8°).

Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine, t. XXIII (1926-1927), 3e et 4e trimestres de 1927 (Tours, in-8°).

Bulletin de la Société d'Émulation des Vosges, neuvième année, n° 2 (1928).

Ceske Akademie věd a umění. Almanach, ročnik XXXVII (1927).

— *Rospravy*, třida 1, číslo 72, 73.

— — třida III, číslo 64.

— *Philosophická Bibliotéka vydavana*, Tr. 1, roda II, číslo 5.

— *Sbornik...*, trid.

— *Vestnik*. Ročnik XXXVI (1927), číslo 1-9.

Congrès archéologique de France, LXXIX. Session à Rouen en 1926.

Corpus vasorum antiquorum. France, f. 6, 7; Pay-Bas, f. 1 ; Italie, f. 3, 4.

Échos d'Orient (*Les*), 31e année, nos 149, 150, 151.

École française d'Athènes. Études crétoises, t. I (1928).

Digitized by Google

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire XLIV[e] année (1927); XLV[e] année (1928).

Encyclopédie de l'Islam, fasc. I, J; fasc. 37, 37, 38.

Estudis universitaris catalans, volum XII, any 1927 (Barcelone).

Forschungen und fortschritte, 4[e] année, 1-36; 5[e] année, n° 1.

Jahrbuch der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, 1928 (Munich).

Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Institutes in Wien XXIII Bd, zweiter Heft (1926).

Glasnick zemalskog Museja u Bosniy Hercegovini, vol. XXXIX (1927).

Institut d'Estudis Catalans, secció historico-arqueologica, Memòries, vol. I, f. 3 (1927) (Barcelone).

Ibid. Secciò filològica. Memòries, fasc. 2 (1926) (Barcelone).

Institut finistérien d'études préhistoriques. Musée de Penmarc'h. Bulletin et Mémoires, n° 31 (1924-1926).

Institut français d'archéologie orientale du Caire. Bulletin, XXVII-2 (1927).

— *Fouilles*, t. IV et V.

— *Mémoires*, t. LIII, LV-1.

Institut papyrologique de Lille. Papyrus grecs, t. I, fasc. 4.

Jewish Quarterly review (The), v. XVIII-3, 4; vol. XX, 1, 2.

Journal Asiatique, t. CCX-2; t. CCXI-1 (1927).

Journal of the American Oriental Society, v. 47, n° 4 (1927), vol. 48, n° 1 (1928).

Journal of the Royal Society of British Architects. Third series, vol. XXXV, n[os] 5-20; vol. XXXVI, n[os] 1-4; Kalendar for 1928-1929.

Jugoslavenska Akademija znanosti i umjetnoski u Zagreb. Popis publikacija, 1867-1927. — *Ljetopis... za Godince* 1925-1926; 1926-1927 (Svez. 40). — *Rječnik hrvatskoga ili srpskoga Jezika na Svijet iz da je...* (Svez. 42). — *Rad.* Knjigo 2, 3, 4 (Zagreb, in-8°).

London University Gazette, vol. XXVII, 296-297; vol. XXVIII, 298-305.

Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, t. XII, et *Tables méthodiques*.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers (ex-Académie d'Angers), 6[e] série, t. II (1927).

Mémoires de la Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, t. LXI (1927) (Troyes, in-8°).

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 2[e] série, f. 27, 28.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 3[e] série, t. XIX-1, 1927.

Digitized by Google

Mémoires de la Mission Archéologique de Perse, t. XVIII.

Mémoires de la Société Éduenne, n. s., 45e année, f. 4 (1927).

Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. LXV.

Memoirs of the American Academy in Rome, v. VI.

Memorie della R. Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche, série VIa, t. II, f. 6° (Rome, in-4°).

Monografias bibliograficas Mexicanas, n° 12.

Musée Lorrain, t. LXVII (1926-1927) (17e de la IVe série) (Nancy).

Namurcum, 4e année, 1927.

Opera facultatis philosophicae Universitatis Masarykianae Brunensis, f. 20-23. (Brno, in-8°).

Orientalia Christiana, t. XI-1 (40), XII (45), XIII, 1-3 (46, 47, 48). (Rome, in-8°).

Papers and Monographs of the American Academy in Rom, vol. VI (1928).

Papers of the British School at Rome, vol. X (1927).

Papers of the Peabody Museum of American Archaeology, XI-3 (1928).

Polybiblion, 1928, 1-12.

Proceedings of the American philosophical Society, vol. LXVII 1-2 (Philadelphie, in-8°).

Proceedings of the Royal Society of Edinburgh, Sess. 1926-27, XLVII, p. 4; Sess. 1927-28, XLVIII, p. 1, 2.

Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, vol. LXI, 1927.

Procès-verbaux de l'Académie d'Athènes, 2e année, nos 11, 12 (novembre-décembre 1927). ; 3e année, n° 6 (janvier-juin 1928).

Pro Nervia, t. III, n° 4 (1927) ; t. IV, n° 42 (1928).

Publications de la Section historique de l'Institut Grand-ducal de Luxembourg, vol. LXII.

Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche..., serie VIa, vol. III (1927), f. 3-12; vol. IV (1928), f. 1-4.

Rendiconti delle sessioni della R. Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna. Classe di Scienze Morali, série IIIa, vol. 1.

Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos. Tercera época, año 31, 3, 4 (1927) ; año 32, 1, 2, 3 (1928).

Revue d'Assyriologie, 24e vol., n° 4 (1927); 25e vol., nos 1, 2 (1928).

Revue Biblique, 37e année, nos 1-4 (1928).

Revue des Études Juives, t. LXXXV, nos 169, 170.

Digitized by Google

Revue de Gascogne, 63e année (1927), N. S., t. XXII-5 ; 64e année, t. XXIII, 1-5 (1928).

Revue historique et archéologique du Maine, 2e Série, t. VII, 4 (1927) ; t. VIII, 1, 2, 3 (1928).

Revue médicale de l'Est, 50e année (1927, t. LV, nos 22-24 ; 51e année, t. LVI, nos 1-18 1928).

Revue des Questions Historiques, 56e année (1928), nos 1-4.

Revue de Saintonge et d'Aunis, t. XLIII (1928), nos 1-4.

Revue Savoisienne (*La*), Soixante-huitième année (1927), 2e semestre.

Science historique (*La*). Année 1927, n° 12 ; année 1928, nos 1-10.

Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philosophische und historische Klasse. Jahrgang 1927, nos 1-5 ; Jahrgang 1928, n° 1 (Munich).

Slavia. Ročnik VI, Sešit 1 ; Ročnik VII, Sešit 1, 2.

Smithsonian Institution : Annual report of the Bureau of regents for the year ending June 30 1927.

Smithsonian Institution : 42d *Annual report of the Bureau of american Ethnology* (1924-1925).

Smithsonian Institution. Bureau of American Ethnology. Bulletin n° 87.

Société des Sciences, Lettres et Arts de Vitry-le-François, t. XXXI (1927).

Società reale di Napoli. Rendiconto delle tornate e di lavori, t. XL, 1, t. XLI (1926 et 1927).

Società reale di Napoli. Atti dell' Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti. Nuova Serie, t. X (1928).

Syria, t. VIII (1927), n° 4 ; t. IX (1928), nos 1, 2, 3.

Tokyo Imperial University Kalendar, 1927-1928.

Transactions of the Royal Society of Edinburgh. Sess. 1926-1927, vol. LV, p. 2, 3.

Travaux de l'Académie Nationale de Reims, 141e volume (1926-1927).

Union Académique Internationale. Compte rendu de la IXe session annuelle du Comité (1928).

University of Calcutta. Journal of the Department of Letters, t. XIII.

University of California. The Chronicle : 1927-4, 1928, nos 1, 2, 3. (Berkeley, in-8°).

University of California publications in history, v. XIV.

University of California publications in classical philology, v. VIII, IX, 415.

Digitized by Google

University of California publications in philosophy, vol, VI-4.

University of California publications in Semitic philology, VII-2, IX-1.

University of Chicago (*The Oriental Institute of the*). *General Circular*, n° 2.

University of Illinois Bulletin, XXIV, 35, 36; XXV, 2, 3, 19, 26, 27, 28, 35, 41, 42 et *Annual register*.

University of Illinois Studies in Social Sciences, vol. XIV, 3, 4; vol. XV-1.

University of Michigan. Humanistic Series, vol. XXI.

Vjesnik hrvatskoga arkéološkoga Društva, organ arkéološko-historičkoga i prehistoričkoga narodnoga Museja u Zagreb. Nova Serije, Sveska XV.

Wydawnictwa polskiej Akademiji umiajetnosci bibljoteka pisarzow polskich, n° 79 (Krakov, 1927).

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

Albertini (Eugène). Documents d'époque vandale découverts en Algérie, 301.

Ambatielos (Prix). Commission, 7. — Rapport, 159.

Andreadès. *L'Économie publique des Athéniens*, 84.

Anticipation de la séance à cause du 14 juillet, 244.

Antiquités nationales. Commission, 7, 39. — Rapport, 109, 138.

Architectes (Médaille de la Société centrale des), 58, 85.

Archives de la Maison de La Trémoille, 327.

Archives du Cogner. Fonds de Caux, 312.

Art roman (Le premier), 73.

Artemis Laphria. Son sanctuaire à Calydon, 131.

Babelon (Ernest). *Traité des Monnaies Grecques et Romaines*. 2e partie, fasc. III (Œuvre posthume), 359.

Bakhtine (W.). Observations sur un Missel de Saint-Nicaise de Reims, 362.

Balogh (Elemer). *Studien aus dem Gebiete der Rechtsgleichung und des Internationalen Privatsrechts*, 304. — *Ungarisches Recht*, 368.

Baratz (G.). *L'élément hébreu dans les monuments de l'ancienne littérature russe*, 84.

Barrois (Le R. P.). Rapport sur les fouilles de Neirab en 1927, 116.

Basset (André). Poésies touarègues... recueillies par le P. de Foucauld, 83.

Baudouin (Mondry). Correspondant de l'Académie. Son décès, son éloge, 66.

Beaulieu (Camille). *Vie et travaux de Burgaud des Marets* (1806-1873), 135.

Begouen (Le comte) et M. Louis Begouen. Os gravés découverts à la caverne de Montesquieu Avantès, 296. — Tête de capridé en bois de renne à œil incrusté, 306.

Beišan (Scythopolis des Byzantins). Fouilles américaines, 118.

Bel (Alfred). Élu correspondant, 360. — Remercie, 369.

Bellendy (Jules). *Réhabilitation de Françoise Duparc peintre marseillais du XVIIIe siècle*, 359.

Belliard (Raymond). *L'agricul-*

Digitized by Google

ture dans l'antiquité d'après les Géorgiques *de Virgile*, 83.

Bellot (Le général.). Documents archéologiques recueillis en Syrie par les topographes militaires, 5, 356.

Bémont (Charles). Commissions, 7, 326. Rapport, 6.

Berger (Prix J.-J.). Commission, 7. Attribution, 107.

Bibliothèque de l'Institut. Subvention, 360.

Bir Ftouha. Territoire de Carthage fouillé par le P. Delattre, 252.

Blanchet (Médaille Paul). Commission, 7. — Rapport, 319.

Blanchet (Adrien). Commissions, 7, 369, 370. — Rapports, 69, 107, 109, 110, 319. — Délégué à la cérémonie en l'honneur de Michaud, 65. — Note de M. Schlumberger, 101. — Rapport sur les Antiquités nationales, 137, 138. — Note sur une épitaphe du haut moyen âge conservée à Angers, 248. — Deux mosaïques romaines, 273. — Remplace M. Th. Reinach à la commission constituée près la direction des Monnaies pour la fabrication, l'exposition et la vente des médailles, 356. — Observation, 110.

Brunot (Ferdinand). Commission, 8. — Les mots témoins de l'histoire, 210, 332. — Observations, 14, 49.

Bodin (Jean). Documents inédits sur ce personnage, 8.

Bohémond VI, Comte de Tripoli. Son monnayage, 102.

Bordin (Prix). Commission, 7. — Rapport, 48.

Boucher (Général Arthur). *L'art de vaincre aux deux pôles de l'histoire. Sa loi éternelle*, 56.

Bréhier (Louis). *L'art chrétien*, 2e édition.

Budget (Prix du). Commission, 7. — Rapport, 110. — Sujet pour 1931, 329.

Bulletin de la Société française de reproduction des manuscrits à peintures, .

Byblos. Note sur les « fuites » des fouilles avant 1926, 65.

Cagnat (René). Secrétaire perpétuel. Rapports semestriels, 27, 241. — Note au sujet de la conduite des fouilles de Byblos, 65. — Inscription latine de Beyrouth, 84. — Notice sur la vie et les travaux de Gustave Fougères, 333.

Caisse des recherches scientifiques (4e Section). Commission technique. M. Coville y remplace M. Fougères, 65, 85.

Calmette (Joseph). Élu correspondant, 358. — Remercie, 360.

Calmette. Rapport sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges en 1927, 15, 42.

Calydon (Etolie). Fouilles de MM. F. Poulsen et C. Rhomaios.

Carcopino (Jérôme). Candidat, 331. — *Autour des Gracques*, 361.

Digitized by Google

Cartereau (Émile). *Glozel et ses fours antiques*, 130.
Casa Velasquez. Invitation à l'inauguration du 20 novembre, 328.
Casanova (Eugenio). *Archivistica*, 215.
Cavvadias (Panagiotis). Correspondant à Athènes. Son décès, son éloge, 269.
Chabot (J.-B.). Commissions, 8, 369. — Rapport, 360. — Mémoire du P. Vincent, 118. — Une inscription syriaque de Bannaoui, 283. — Autre inscription du même lieu, 293. — Hommage, 147.
Chatelain (Émile). Commissions, 7, 369, 370.
Chevalier (Médaille Ulysse). Rapport, 110.
Fondation de Clercq. Allocation, 245. — Commission, 370.
Clermont-Ganneau (Prix). Commission, 8. Attribution, 177.
Cohen (Gustave). *Le théâtre en France au Moyen âge*. I. Le théâtre religieux, 119.
Collinet (Paul). Candidat, 331.
Commission de la Bibliothèque. M. Prou y remplace le Comte F. Delaborde, 177.
Commissions de prix, 7, 8; — pour les correspondants, 326; — d'administration, 369, 370.
Concours (État des) en 1928, 6.
Congrès International des Sciences Historiques (VI^e^), à Oslo. — M. Glotz délégué, 19.
Corpus Vasorum antiquorum. Pays-Bas, fascicule 1, 137. — France, Collection Mouret, 38.
Courcel (Prix de). Commission, 7. — Rapport, 58.
Coville (Alfred). Candidat, 32. — Élu membre ordinaire, 39. — Présenté à l'Académie, 47. — Membre de la Commission technique près la 4^e^ Section de la Caisse des Recherches Scientifiques, 85. — Membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, 312. — Commission, 370. — *Recherches sur l'histoire de Lyon du V^e^ au XI^e^ siècle*, 305.
Croiset (Alfred). Notice sur la vie et les travaux de —, par M. F. Lot, 326.
Croiset (Maurice). Commissions, 7, 8, 326, 369, 370. — *Eschyle. Étude sur l'invention dramatique dans son théâtre*, 357. — Observations, 9, 59.
Cumont (Franz). Note sur les fouilles de Doura, 148. — Mémoire du P. Poidebard, 214. — Une représentation du dieu Alexandrin du Temps, 274. — Bas-relief de Ras-el-Aïn représentant un dieu à dos de chameau, 309. — Observations, 216, 300. — Hommage, 56.
Cuq (Edouard). Commission, 369. — *Manuel des Institutions Juridiques des Romains*, nouvelle édition, 313. — Hommages, 57, 252.

Dangibeaud. Inscription latine de Saintes concernant la *familia* de l'empereur Philippe, 358.
Delachenal (R.). *Histoire de*

Digitized by Google

Charles V, t. IV, œuvre posthume, 293.

Delalande-Guérineau (Prix). Commission, 7. — Rapport, 106.

Delatte (Armand). *Anecdota Atheniensia*, t. I, 56.

Delattre (Le R. P.). Lettre sur les fouilles de Bir Ftouha, 252. — *Les plus anciennes représentations de la croix sur les objets des deux premiers siècles trouvés à Carthage*, 330.

Demaison (Louis). Documents sur les drapiers de Reims au Moyen âge, 359.

Deschamps (Paul). Mission au Krak des Chevaliers. 5. — Compte rendu de cette mission, 211.

Desserteaux. *Études sur la formation historique de la* Capitis *deminutio*, 252.

Devreesse (L'abbé). *Chaînes exégétiques*, 331.

Dhorme (R. P.). Rapport sur l'École de Jérusalem, 32.

Delaporte (Louis). Classification des verbes en hittite, 331.

Diehl (Charles). Commissions, 8, 370. — Rapport, 33. — Délégué à l'inauguration de la Casa Velasquez, 328. — Lettre sur la cérémonie, 348. — Note sur le cartulaire de Patmos, 148. — Observations, 70. — Hommages, 14, 147, 157, 210, 328.

Diès (Auguste). Élu correspondant, 358. — Remercie, 360.

Dottin (Georges). Correspondant de l'Académie. — Son décès, son éloge, 19.

Dourlans (fondation). Commission, 379. — Subvention, 356. 360.

Douze classifications des Céramiques antiques, 57.

Duchalais (Prix). Commission, 7. — Rapport, 69.

Dunand. Rapport sur la 6e campagne de fouilles de Byblos, 84, 102. — Note sur la voie romaine du Ledja, 138.

Durville (Chanoine). Armes normandes découvertes à l'embouchure de la Loire, 304. — *La déformation officielle des noms de lieux*, 305. Élu vice-président pour 1929, 369

Dussaud (René). Élu vice-président pour 1929, 369. — Commissions, 7, 8. — Rapports, 48, 178. — Analyse des rapports de la brigade topographique de Syrie sur les recueils (feuilles de Beyrouth et de Zahlé), 40. — Rapport du P. Barrois, 116. — Nouvelles des six missions à l'œuvre en Syrie, 117. — Mesures de protection prises par le gouvernement turc en faveur des Antiquités islamiques, 137. — Histoire de la Lydie aux hautes époques, 293, 294. — Note de M. Jacquier, 361. — Observations, 123, 216, 300, 332, 361. — Hommages, 115, 130, 160, 330.

Dutens (Prix Alfred). Commission, 8. — Attribution du prix, 107.

École Archéologique française

Digitized by Google

de Jérusalem. — Rapport, 52. — Mission, 177.

École des Chartes. Chaire d'Étude critique des sources de l'Histoire de France, présentation, 8.

École française d'Athènes. Rapport, 123. — Prolongation de séjour, 304.—Commission, 369.

École française de Rome. Rapport, 161. — Prolongation de séjour, 304.—Commission, 369.

École française d'Extrême-Orient. Condoléances pour la mort de M. Senart, 65. — Prolongation de séjour, 130. — Commission, 369

École Nationale des Chartes. Élection au conseil de perfectionnement, 310, 312.

Edouine Paoli (Mme). *La Corse est le berceau de Christophe Colomb*, 119.

Eisler (Robert). Sur un passage du Josèphe hébreu retrouvé à la Bibliothèque nationale, 34. — *Les noms des peuples de la Mer, dans les sources Asiatiques anciennes*, 147.

Élections, 39, 107, 357, 358.

Ernoult (Émile). *Vocabulaire breton-français*, 56.

Espérandieu (Émile). Note sur une inscription chrétienne de Narbonne, 158, 191.

Étrusque. Congrès de Florence, 148.

Fage (René). *De quelques termes relatifs à l'agriculture d'après les Cartulaires et documents du Limousin*; — Un Parisien implanté à Tulle : Vincent Courtel, 19.

Finot. Rapport sur l'activité de l'École d'Extrême Orient (1927-1928), 274.

Foscolo Benedetto (Luigi). Édition de *Marco Polo*, 215.

Foucher (Alfred). Candidat, 84, 331. — Élu membre ordinaire, 357; — présenté à l'Académie, 360. — Commissions, 369, 370.

Fougères (Gustave). Vacance de fauteuil, 18. — Élection de son successeur, 107. — Notice sur sa vie et ses travaux par le Secrétaire perpétuel, 333.

Fouilles de Crète, t. I. *Mallia*, 311.

Fould (Prix Louis). Commission, 8. — Rapport, 138.

Fournier (Paul). Commissions, 7, 369. — Rapport, 10, 101. — Travaux de l'École française de Rome, 161. — Note sur la publication des registres des Papes, 360. — Observation, 23. — Hommage, 293.

Frazer (Sir James). Prend séance, 1.

Garnier (Fondation). Commission, 370. — Subvention, 245.

Genouillac (H. de). Une idole de plomb de Gul Tepe au musée du Louvre, 299. — Hymnes Sumériens en l'honneur des rois d'Isin, 319.

Giglioli (C. G.) *Corpus Vasorum antiquorum. Villa Giulia, fasc.* 3.

Glotz (Gustave). Président pour 1928. Allocutions 3, 15, 19, 61,

Digitized by Google

66, 307, 315, 321, 332. — La porte d'un édifice inconnu : l'Eleusinion d'Athènes, 149. — Note de Mlle Mogensen, 330. — La *Cité grecque*, 215. — Observations, 59, 119, 178. 340. — Hommages, 56, 147, 245.

Gobert (Prix). Rapport, 6. — Attribution, 159.

Goelzer (Henri), Vice-président en 1928. — Elu président pour 1929, 361. — *Le latin en poche*, 320. — Observation, 49. — Hommages, 38, 160.

Gollancz (I). Condoléances pour le décès de M. Senart, 84.

Gouraud (Henri), Commissions, 8, 369.

Griffith (Francis Ll.), Élu correspondant, 358. — Remercie, 369.

Grimaud (Albert). *Mérimée, Jaubert de Passa et les Monuments historiques du Roussillon*, 14.

Gsell (Stéphane). Commissions, 7, 8. — Délégué au Cinquantenaire de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, 109 — Lettre du R. P. Delattre, 252. — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VI, 368. — Observation, 350. — Hommages, 269, 368.

Halboun (Syrie). Autrefois Chalybon. — Inscriptions grecques, 212.

Hassetché (Haute Djezireh). Tracée du *Limes* de 363, 130.

Hauvette (Henri). *L'Arioste et la poésie chevaleresque à Ferrare au début du XVIe siècle*, 136.

Hébertot (Calvados). Jean sans Terre séjourna à St-Benoît d'H. et nom à St-André-d'H., 111.

Heiberg (J.-L.). Correspondant de l'Académie. Son décès, son éloge, 15.

Histoire et historiens depuis cinquante ans ; méthodes, organisation et résultats du travail historique de 1876 à 1926, 136.

Holleaux (Maurice). Commissions, 7, 369. — Fouilles de MM. Poulsen et Rhomaios à Calydon, 119, 130, 131. — Observation, 159.

Homburger (Mlle L.). Les noms égyptiens des parties du corps, 371.

Huart (feu Clément). *Mythologie asiatique*, 146.

Ingholt (Harold). Rapport sur une mission à Palmyre, 369.

Inscriptions grecques, 213, 314, 245.

Inscriptions latines, 85, 192, 249.

Inscriptions médiévales, 103, 105.

Jaurès (Cap. de frégate Ch.). Fouilles a Deir el Médineh en 1832, 311.

Jeanroy (Alfred). Commission, 7. — Observations, 111.

Jeanton (Gabriel). *Compagnons du Devoir et Compagnons de la Liberté au XVIIIe siècle à Mâcon*, 130.

Jéquier (Gustave). Statuettes mutilées de Saqqarah, 361.

Johnsen (Oscar-Albert). *Akstykev til de Norske Staender meder historie, 1546, 1661*, 83.

Digitized by Google

Jorga (Nicolas). Rapport sur les découvertes de la Commission des Monuments historiques de la Roumanie, 70.

Jouguet (Pierre). Rapport sur les travaux de l'Institut d'Archéologie orientale du Caire, 255. — Hommages, 114, 303.

Julien (Prix Stanislas). Commission, 7. — Rapport, 69.

Jullian (Camille). Commissions, 7, 369. — Note de M. Pittard, 348. — Note de M. Dangibeaud, 358. — Observations, 9, 28, 85, 111, 178.

Kenyon (Sir Frederic). *Ancient books and modern discoveries*, 305.

Kish. Fouilles de M. Watelin, 178.

Krak des Chevaliers. Mission Deschamps, 5.

Kollybos. Sa valeur, 110.

Kuentz (Charles). *La bataille de Qadech*, 303.

Kynouchos. Sens de ce mot grec, 41.

Labande (J.-H.). Notice sur la vie et les travaux de M. Henry Cochin 214 (et Appendice).

Laborde (Alexandre de). Commissions, 7, 8, 369, 370. — Rapport, 138. — Représente l'Académie au Centenaire d'Arthur de la Borderie, 210. — Notice sur la vie et les travaux du comte Paul Durrieu, 18 (et Appendice). — Hommages, 310, 327.

La Borderie (Centenaire d'Arthur de). L'Académie s'y fait représenter, 210.

Lagides. Leur monnayage, 23.

La Grange (Prix de). Commission, 7, — Rapport, 69.

Lajard (Félix). *Recherches sur le culte de Mithra*, 1852, 129.

Lambrino (Mme S.). *Corpus vasorum antiquorum, Bibliothèque Nationale*, fasc. 1, 135.

Långfors (Arthur). Élu correspondant, 358.

Langlois (Ch.-V.) Commissions, 7, 39, 369. — Rapport, 356. — Note de M. Bakhtine sur un Missel de Saint-Nicaise de Reims conservé à Leningrad, 361. — *La vie en France, du XIIe au milieu du XIVe siècle*, t. IV, 330.

Lasocki (Sigismond de). *Un diplomate polonais au Congrès d'Arras en 1435*, 157.

Le Fèvre Deumier (Prix). Commission, 8. — Rapport, 160.

Leite de Vasconcellos. *A ideia de « fonte » no toponimia portuguesa*, 41.

Lefranc (Abel). Commission, 7. — Rapport, 106. — Documents inédits sur Jean Bodin, 8. — Le mythe d'Andromède dans la tragédie de Corneille, 246. — Hommages, 292.

Levi-Provensal. *Les manuscrits arabes de l'Escurial*, décrits d'après la note d'Hartwig Derembourg, 211.

Lorey (Eusèbe de). Les mosaïques de la mosquée des Omeyiades à Damas, 331.

Lot (Ferdinand). Commission, 7.

Digitized by Google

— Rapports, 58, 69. — Notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Croiset, 326. — *Les destinées de l'Empire en Occident*, 395-885, 245.

Loth (Joseph). Sens et forme du nom de Glozel, 48. — Le souterrain de Puyravel en Ferrière-sur-Sichon et l'écriture néolithique en dehors de Glozel, 116, 120. — Observation, 23. — Hommages, 41, 56.

Loubat (Prix du duc de). Commission, 8. — Rapport, 101.

Ma'ad. Village de Syrie, près Djebail, 245.

Mailly-le-Château (Yonne). Subvention pour fouilles à —, 356.

Mâle (Emile). Lettre sur le congrès étrusque, 147. — Commission, 369.

Marçais (William). Commission. 7, 8. — L'Islamisme et la vie urbaine, 86. — Observation, 159.

Masqueray (Paul). Origine de l'expression des « Dix mille », 111.

Mélanges bretons et celtiques offerts à M. Loth, 41.

Mazon (Paul). Commission, 7. — Rapports, 116, 159. — Restitution des trois derniers vers de la fin du IVe Mime d'Hérondas, 59. — *Hésiode* (édition Budé), 368.

Meillet (Antoine). Commission, 8. — Rapports, 69, 369. — Caractères généraux de la langue grecque, 10. — Les formes populaires du vocabulaire indo-européen, 49, 50. — Observations, 331, 362, 370, 374. — Hommages, 84, 375.

Merlin (Alfred). Candidat, 32, 84. — Elu membre ordinaire, 107. — Présenté à l'Académie 115. — Note de M. Solignac, 350. — Une hydrie attique à figures rouges du Musée du Louvre, 370. — *Vases grecs*, 100. — Observation, 332. — Hommages, 327, 330.

Mesnil du Buisson (comte du). Les fouilles de Mishrifé en 1928, 216.

Michaud. Cérémonie devant sa tombe. L'Académie délègue M. Blanchet, 65.

Michon (Etienne). Commissions, 369. — Rapports, 102, 106. — Acquisition de la « tête de Laborde » par le Musée du Louvre, 32. — Hommage, 294.

Millet (Gabriel). Candidat, 32, 84, 331.

Mogensen (Mlle M.). Sculpture provenant de Meroe, 320.

Moissenet (Mgr). La prononciation du latin, 375.

Monceaux (Paul). Commissions, 78. — *La vraie Légende Dorée*, 215. — Observations, 34, 41, 85, 110, 119, 215, 248, 274, 293. — Hommages, 158, 215.

Moret (Alexandre). Commission, 8. — Deux Monuments égyptiens français en Syrie, 34. — Une tombe inviolée à Deir el Médineh ouverte par l'Institut d'Archéologie Orientale, 58. — Congrès

Digitized by Google

des Orientalistes d'Oxford, 101. — Observations, 119, 178, 311, 362, 370. — Hommages.
Montet. L'Académie dégage sa responsabilité dans les « fuites » des fouilles de Byblos, 65.
Motteville (Mme de). Serait l'anonyme à qui est dédiée l'*Andromède* de Corneille, 247.
Mouret (Félix). *Corpus vasorum antiquorum : fouilles d'Ensérune*, 38.
Musil (Alois). *The middle Euphrates*, 115. — *Oriental exploration and studies.* 3 vol., 330.

Nagel. Note sur les fouilles de Deir el Médineh, 311.
Narbonne. Inscriptions chrétiennes nouvelles, 191.
Neirab (Syrie). Fouilles en 1927, 116.
Notices sur les caractères étrangers anciens et modernes, 130.

Oikonomos (Georges). Elu correspondant, 373. — *Allocution à l'occasion du décès de M. Fougères*, 59. — *Sur la signification de contremarques monétaires grecques*, 100.
Ordinaire (Prix). Voyez : Budget Prix.
Omont (Henry). Commissions, 7, 326, 369, 370. — *Les miniatures des homélies sur la Vierge du moine Jacques*, 330. — Hommages, 135, 157, 305, 312, 359.
Ouspenski (Fedor). Correspondant. Son décès; son éloge, 315.

Pais (Ettore). *Storia di Roma durante le guerre puniche*, 83.
Papadopoulos (Jean). *Les palais et les églises de Blachernes*, 210.
Papyrus grecs publiés sous la direction de P. Jouguet, t. I, p. 114
Parrot (André). Fouilles de Baalbek, 361.
Pastor (Ludwig von). Correspondant. Son décès ; son éloge, 307.
Pellechet (Fondation). Subventions, 106. — Commission, 370.
Pelliot (Paul). Commissions, 7, 8, 369. — Rapports, 69, 245. — Les origines de la xylographie en Chine, 59, 107. — Condoléances de l'École d'Extrême-Orient pour la mort de M. Sénart, 65. — Observations, 255. — Hommage, 215.
Pelseneer (Paul). Condoléances pour le décès de M. Senart, 84.
Perdrizet (Paul) *L'archange Ouriel, étude d'archéologie générale*, 328.
Perilla. *Daphni; — Guide du Mont Athos*, 157.
Perrin (Joseph). *L'église de Nailly*, 355.
Perrot (Médaille Georges). Commission, 7. — Rapport, 159.
Petit-Dutaillis. Candidat, 84, 348.
Pillet. Directeur des fouilles de Doura. — Lettre sur les travaux du printemps, 160. — Compte rendu des fouilles, 300. — Lettre sur les fouilles de l'automne, 348.
Pinier (Chanoine P.). Inscription latine médiévale, 248.

Digitized by Google

Piot (Fondation E.). Subvention, 102. — Commission, 369.

Pirenne (Henri). Le commerce du papyrus en Gaule, 178.

Pittard, professeur à l'université de Genève. Note sur l'existance du paléolithique en Asie Mineure, 348.

Poidebard (Le R. P.). Mission en Haute Djezireh en 1927, 130. — La route d'Antioche à Chalcis, 214. — Lettre sur les fouilles de la Haute Djezireh, 314.

Pottier (Edmond). Commissions, 7, 8, 326, 369, 370. — Rapport sur les travaux de l'École archéologique de Jérusalem pendant l'année 1926-1927, 52. — Travaux de l'Union Académique internationale, 196. — Lettre de M. Vallois sur ses découvertes à l'Artémision de Délos, 328. — *Index analytique des Vases du Louvre*, 211. *Catalogue des Vases antiques — du Louvre*, réimpression, 313. — Observations, 34, 59, 109, 119, 130, 178, 311, 319, 330, 350, 355, 371. — Hommages, 37, 57, 100, 119, 135, 311, 319.

Poulsen (F.) et C. Rhomaios. Fouilles de Calydon, 131.

Prost (Prix Auguste). Commission, 7. — Rapport. 107.

Prou (Maurice). Commissions, 7, 177, 326, 369, 370. — Rapports, 110, 318. — Mémoire de Mme Roblot-Delandre, 111. — Observation, 23. — Hommages, 355, 357.

Puigy Cadafalch (Josep). La géographie générale et la chronologie du premier art roman, 70, 73. — *Le premier art roman*, 83.

Puech (Aimé). Note de M. Masqueray, 110. — *Ce qu'il faut connaître de la Grèce antique*, 41. — Histoire de la littérature grecque chrétienne, 244. — Hommage, 331.

Qatna. Son histoire, d'après les dernières fouilles, 312.

Quirinal. Découverte d'une annexe du forum de Trajan, 89.

Radet (Georges). Délégué à l'inauguration de la Casa Velasquez, 328.

Rajna (Pio). *Le denominazione* trivium *e* quadrivium *con un singulare accessorio*, 215.

Reinach (Salomon). Président sortant. Allocution. — Commissions, 7, 8, 369, 370. — Les Francs et la Bretagne armoricaine, 22. — Travaux de l'École d'Athènes, 120-123. — *Éphémérides de Glozel*, 117. — Observations, 59, 70, 111, 273, 274, 283, 293, 305, 350.

Reinach (Théodore). Commissions, 7. — Sens exact du mot « Kynouchos », 41. — Origine et valeur du mot *Kollybos*, 110. — Inscription de Delphes, 119. — Son décès ; son éloge, 321. — Vacance de son fauteuil, 348. — Date de l'élection, 358. — Observa-

Digitized by Google

tions, 9, 22, 34, 49, 58, 85, 110, 178, 216, 248. — Hommages, 84, 100.

Rey (Léon). Rapport sur les fouilles d'Apollonie en 1927, 33. — Subvention pour les fouilles d'Albanie, 102.

Roblot-Delondre (Mme). Séjour de Jean sans Terre à Hébertot, 111.

Romanelli (P.). *Corpus vasorum antiquorum. Italie*, fascicule 4. — Musée du Louvre, f. 1, 319.

Rostovtseff (Michel), associé étranger. Prend séance, 47. — Deux inscriptions grecques d'Halboun, 211. — Inscriptions de Doura Europos, 226. — *Mystic Italy*, 212.

Roy (Maurice). *Artistes et monuments de la Renaissance en France*, 357.

Saint-Bertrand-de-Comminges. Rapport de M. Calmette sur les fouilles de 1927, 15, 42. — Subvention pour 1928, 33.

Saint-Jours (B.). *La double voie romaine de Dax à Bordeaux*, 191.

Saintour (Prix). Commission, 7. — Rapport, 116.

Salonique (Université de). Condoléances pour le décès de M. Th. Reinach, 328.

Salverda de Grave (J.). Correspondant de l'Académie. Assiste à la séance, 116,

Scheil (Jean). Commissions, 7, 8, 326, 369, 370. — Rapports, 245, 370. — *Mission archéologique de Perse. Mémoires*, t. XVIII, t. XX, 357.

Schlumberger (Gustave). Commissions, 71, 370. — Une inscription de Bohémond VI à Tripoli, 102, 248.

Séfiré. Village de la Syrie du Nord, ancienne Syrie, 117, 329.

Senart (Émile). Commissions, 7, 8. — Annonce de son décès; son éloge, 60. — Condoléances, 65, 84. — Vacance de son fauteuil, 107. — Date du vote, 177. — Élection de son successeur, 357. — Fondation par lui faite, 360.

Service Géographique. Communication des Travaux des brigades topographiques de Syrie, 15, 356.

Société centrale des architectes (Médaille de la). 58, 85.

Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran. Cinquantenaire : délégation de M. Gsell, 109.

Solignag (Marcel). Une peinture rupestre de la Tunisie septentrionale, 351. *Les pierres écrites de la Berbérie Orientale*, 269.

Soulier (Gustave). Le moine arménien Héthoum et les apports d'Extrême-Orient à la fin du XIIIe s., 255.

Soutzo (Le Prince). Complément à l'étude de la monnaie des premiers Lagides, 23.

Stefanescu. *Contribution à l'étude des peintures murales valaques*; — *l'évolution de la peinture religieuse en Bucovine et en*

Digitized by Google

Moldavie, depuis les origines jusqu'au XIX^e siècle, 157.
Steenstrup (Johannès). *Det Danske Folk Vikingetiden og Danevaeldens Tidsalde.* — *Det Danske Folk*, 1042-1241, 59.
Stein (Sir Aurel). Alexander's campaign on the Indian NW frontier, 41.
Syrie. Missions en 1928 : P. Moterde, P. Poidebard, 177.

Tafrali (O.). *La Cité pontique de Dionysopolis*, 19. *Les sources de l'histoire des Grecs et des Romains*, 117. — *Les Tumuli de Callatis*, 251.
Tebvàla. Édition du *Brahma-Sûtra-Bhashya*, 56.
Tell Brak. Fouilles du P. Poidebard. — *Castellum* du *limes* dans le Haut Djezireh, 314.
Teran (Juan B.). *El nacimiento de la America Espagnla*, 106.
« Tête de Laborde ». Acquise par le Musée du Louvre, 32.
Thayer Ojeda (Louis). *Ensayo de cronologia mitologica*, 300.
Thomas (Antoine). Commissions, 7, 8, 369, 370. — Observation, 49. — Hommages, 41, 136, 215.
Thomas (Paul). Élu correspondant, 358. — Remercie, 360.
Thorlet (Fondation). Prix, 318.
Thurber Connor (Miss J). Jean Ribaud, 292.
Thureau-Dangin (François). Commissions, 7, 8, 369, 370. — Compte rendu des fouilles d'Arslan Tash, 241. — Sur l'origine du système sexagésimal, 283. — Les ivoires d'Arslan Tash, 274. — *Syllabaire accadien ;* — *Textes cunéiformes*, t. XIV, 211.
Tisseau (Paul). *Une Comédienne sous la Révolution*, 41.
Toutain (J.). *L'Économie Antique*, 14. — *Observations sur le culte d'Hercule à Rome.* — *Ce que les vases peints nous apprennent sur le véritable caractère d'Apollon et d'Artémis*, 327.
Trombetti. Congrès de Florence : la langue étrusque, 148.

Union Académique Internationale. Ordre du jour de la séance de mai, 19.

Victor-Emmanuel III (S. M.) *Corpus nummorum italicocum*, t. X, 129.
Vincent (Le R. P. Hugues). Correspondant de l'Académie. Le Ba'al Cananéen de Beišan et sa parèdre, 118.
Vallois (R.). Débris de sculptures en bois découverts à Délos, 328.
Virolleaud (Ch.). Directeur du Service des Antiquités de Syrie. — Envoi de rapports et d'inscriptions, 84, 101. — Rapport de M. Dunand, 116. — Envoie le texte d'une inscription de Ma'ad, 245. — Qatna et son histoire d'après les fouilles, 312. — Compte rendu des travaux du Service des Antiquités de Syrie en 1928, 319.
Visscher (Fernand de). *La formule* paricidas esto *et les ori-*

Digitized by Google

gines de la justice criminelle à Rome, 57.
Volney (Prix). Rapport officieux, 69.

Watelin. Fouilles de Kish, 178
Watt (Mary Caroline). *Saint Martin of Tours.*
Wuilleumier. Note sur les dernières fouilles de Rome, 283. — *Musée d'Alger. Supplément*, 210.

Zeiller (Jacques). *L'empire romain et l'Église*, 158.

Digitized by Google

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Géographie générale et Chronologie du premier art roman :
Planche I, fig. 1. Saint-Vincent de Galliano de Cantu, fig. 2. Palau Sabardera : 76
Planche II, fig. 3. Abside de Santa-Cecilia de Montserrat (Catalogne) 78
Planche III, fig. 4. Châtillon-sur-Seine 78
Planche V, fig. 5. S. Claudio al Chienti (Marches) : Plan et abside 80
La porte d'un édifice inconnu : l'Eleusinion d'Athènes 156
Inscription funéraire du haut moyen âge 249
Une représentation du dieu Alexandrin du Temps 274
Peinture rupestre de la Tunisie Septentrionale 353

ERRATA

P. 27, l. 26, au lieu de *dix mois*, lire : *six mois*.
P. 49, l. 23, au lieu de MILLET, lire : MEILLET.
P. 84, l. 20, au lieu de *Dussaud*, lire : *Dunand*.
P. 100, l. 15, au lieu de *E. Oikonomos*, lire : *G. Oikonomos*.

Pages 131, 133 et 134, c'est par l'effet d'une erreur matérielle que le nom de M. Poulsen a été mentionné seul. Le nom de M. Rhomaios aurait dû chaque fois être ajouté à celui de M. Poulsen.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Cl. Eug Pirou
3, Pl. de la Madeleine

Héliog. Schützenberger
Paris

COMTE PAUL DURRIEU

1855 - 1925

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. LE COMTE PAUL DURRIEU

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

PAR

M. LE COMTE A. DE LABORDE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Lue dans la séance du 13 janvier 1928.

Notre regretté confrère, Henri Cochin, que vous aviez appelé à prendre parmi nous la place du comte Paul Durrieu, nous a été si rapidement enlevé, en 1926, après ne nous avoir appartenu qu'à peine une année, qu'il n'a pas eu le loisir de rédiger la notice qu'une saine tradition nous demande de consacrer à la mémoire de nos prédécesseurs. En choisissant Henry Cochin, vous vous étiez adjoint un érudit en qui la conscience était au niveau du talent de l'écrivain, de la finesse de l'esprit et de l'étendue du savoir. Souffrant déjà d'un mal qui devait l'emporter, il avait rassemblé quelques renseignements et transcrit quelques notes qui ne constituent qu'une esquisse et en quelque sorte qu'une amorce du travail qu'il voulait consacrer à l'éloge de son ami.

Le nom d'un autre ami se présenta alors à votre esprit

Digitized by Google

et vous ne pouviez faire mieux que de vous adresser au comte François Delaborde pour lui confier la tâche si tristement interrompue. L'historien des Guerres de Charles VIII, dont la vie a été en quelque sorte parallèle à celle de Paul Durrieu, qui fut son camarade à l'école des Chartes, puis à celle de Rome, et qui pendant toute son existence, n'a cessé de le fréquenter jusque dans cette salle de nos séances, était le savant tout désigné pour parler de lui avec l'érudition qu'il possédait, la chaleur de cœur que vous lui connaissiez et la haute conscience d'honnête homme qu'il apportait à ses devoirs. Quoique frappé au cœur depuis longtemps par la perte de ses trois fils, trois héros tombés face à l'ennemi, il avait repris ses travaux, à titre de consolation, et, se servant des notes, laissées par Henri Cochin, il avait commencé à rédiger quelques pages sur la vie et les œuvres de Paul Durrieu. Il avait même terminé le chapitre concernant l'École de Rome et, la veille de son départ pour la Suisse, il m'avait demandé, pour continuer son œuvre, de lui fournir certains documents relatifs aux manuscrits à peintures, qui avait été la principale préoccupation de son ami dans la seconde partie de sa vie. C'est le lendemain qu'il partit pour Lausanne, où, atteint d'uns congestion pulmonaire, la mort vint le frapper d'un coup dont vous avez ressenti toute la tristesse.

Devant cette fin inopinée, les familles de nos confrères me prièrent de rédiger la biographie que ces tristes circonstances n'avaient pas à deux reprises permis de tracer. C'est ce qui m'a valu la tâche à la fois amère et douce dont je viens m'acquitter aujourd'hui. Puissé-je l'avoir accomplie d'une manière qui ne soit pas trop indigne de mes trois amis et ne pas vous faire regretter un contraste trop marqué entre les quelques morceaux dus à mes prédécesseurs et les pages où je n'ai pu mettre que l'expression sans art d'une amitié toujours vivante pour la personne du comte Paul Durrieu et d'une admiration raisonnée pour son œuvre.

Digitized by Google

Je dis admiration, Messieurs, car, s'il arrive souvent que la mort d'un ami porte à exagérer envers lui la justice et à grossir involontairement la part des louanges en raison même de la vivacité des regrets, le mot, quand il s'agit de qualifier l'activité érudite de Durrieu dans les deux genres où elle s'est successivement exercée, n'a — l'on en conviendra — rien d'excessif. En ce qui est de la masse d'abord, « je croyais, écrivait son successeur dans les notes dont je vous parlais tout à l'heure, je croyais connaître son œuvre entière et il m'a fallu en découvrir toute une part. Tout le monde sait ses travaux principaux : *Naples et les Gascons*, dès sa jeunesse, *l'Histoire du XV^e^ siècle*, ensuite ; mais il faut l'avoir suivi pas à pas comme je viens de le faire pour savoir la prodigieuse multiplicité de ses recherches toutes précises, toutes méthodiques. J'ai pu, grâce aux précieuses indications qui m'ont été données, en reconstruire une énorme bibliographie où l'on pourra retrouver la preuve continue d'une incroyable force de travail. » Pareille bibliographie ne saurait être que le complément justificatif du tableau où nous devons retracer les phases de la carrière de notre confrère et remettre sous vos yeux non pas la sèche énumération de ses ouvrages, mais celle des enrichissements que des recherches inlassables, conduites par une érudition pénétrante et sûre, ont apportés au patrimoine scientifique de notre pays. Elle révèle dans son activité intellectuelle deux phases bien distinctes : la seconde, la plus longue, est celle qui a valu à son nom la réputation incontestée en ce qui concerne l'histoire de la peinture des manuscrits et celle des peintres primitifs de la France et des Flandres ; dans la première, qui n'embrasse que quelques années, Paul Durrieu était parvenu, touchant l'histoire des rapports politiques et militaires de la France et de l'Italie, à des résultats moins connus du grand public, mais non moins appréciés des érudits et assurément non moins féconds au point de vue de l'histoire en général.

Digitized by Google

*
* *

Issu de vieille souche gasconne du côté paternel comme du côté maternel, Jean-Marie-Paul Durrieu était de cette bonne race provinciale qui, tout en apportant au centre trop absorbant de la vie nationale le concours de ses activités, se garde sagement de perdre le contact avec le pays d'où elle est sortie. Chez lui, la finesse gasconne se mélange d'un élément dû à la région où se passa son enfance et à laquelle il resta toujours tendrement attaché. Il était en effet né le 2 octobre 1855, à Strasbourg, où son père était alors Receveur général des finances, dans cette Alsace où sa famille maternelle se trouvait d'ailleurs avoir des attaches et où s'écoulèrent les dix premières années de sa vie. A sa famille qui avait donné à la France des généraux sous le premier Empire, des financiers éminents, un ministre sous le roi Louis-Philippe, M. Lacave La Plagne, il ne manquait que l'illustration scientifique : ce fut lui qui la lui donna. Et cependant rien dans ce milieu d'ailleurs cultivé ne le prédisposait aux travaux historiques et archéologiques si ce n'est le souvenir d'un ancêtre, un grand bibliophile sous Louis XV, M. Hoffmann. D'où donc viennent les appels qui déterminent la direction de toute une vie? Combien variées sont les origines de la vocation? Chez les uns, elle est la résultante d'aptitudes héréditaires; chez d'autres, d'une propension spontanée qu'ils semblent avoir apportée en naissant; chez d'autres enfin — et c'est un cas plus fréquent qu'on ne le croit — l'attraction naît d'une circonstance accidentelle et parfois de minime importance, d'une parole entendue, d'une impression subie à la vue d'une image, à la lecture d'un livre. Qui de nous ne se souvient de la vivacité que prennent de pareilles impressions dans l'enfance? Il se pourrait bien que l'attrait ressenti par

Digitized by Google

Durrieu pour les choses du passé de la France provînt d'un livre qui l'avait charmé quand il était tout petit. Lui-même aimait à répéter aux siens que ce qui l'avait éveillé en lui, c'était une fantastique histoire de Croquemitaine transportée par l'auteur dans un cadre mérovingien, inspirée des chansons de geste, et que le crayon prestigieux de Gustave Doré avait illustrée de dessins où l'imagination s'alliait à une recherche archéologique assez fantaisiste. Loin de décroître, l'attrait ne fit que grandir avec les années. Élève du Lycée Condorcet, votre futur confrère se plaisait déjà à rechercher des vieux livres chez les bouquinistes et il rêvait d'acquérir un manuscrit, un authentique manuscrit du Moyen Age. Mais pareille ambition était au delà de ses ressources d'écolier, et il lui fallut attendre le jour où le baccalauréat vint couronner de brillantes études pour qu'il osât demander la somme nécessaire à ses parents en vue d'acheter ce qu'il devait appeler plus tard « le manuscrit de l'examen ». L'attrait devenait une vocation : l'histoire, l'histoire de son pays l'appelait. L'exemple d'un camarade qui devait avoir le privilège de rester l'ami de toute sa vie, le comte François Delaborde, son aîné d'un an, l'incita à entrer à l'École des Chartes en 1874 et détermina ainsi la carrière qu'il embrassa. Il aimait à lui rappeler la part qu'il avait ainsi prise dans la direction de sa vie.

A peine eut-il mis le pied dans le sombre rez-de-chaussée de la rue des Francs-Bourgeois où l'École d'alors était si étroitement logée, qu'il s'éprit pour elle d'une affection qui fut assurément la plus forte de toutes celles qu'il connut et à laquelle il demeura passionnément fidèle. Il aimait tout ce qui le rattachait à elle ; il aimait ceux qui l'y avaient précédé comme ceux qui l'y suivirent. Heureux ceux qui ont la bonne fortune de pouvoir se nourrir de sa forte discipline ! Certes, il aima plus tard l'École de Rome, et ce n'est pas à vous, Messieurs, que j'apprendrai combien il aima votre Académie ; mais ceux de ses amis qui ont, en

Digitized by Google

1921, assisté aux fêtes du Centenaire de son *alma mater*, savent que la plus grande joie de sa vie publique fut de s'être trouvé en ce jour, comme Président de la Société de l'École des Chartes, le porte-parole des Chartistes. C'est que, dans cette maison, la vision immédiate des reliques et des réalités de l'histoire, qu'il n'avait entrevue jusque là qu'à travers les livres, lui avait fait ressentir cette émotion quasi filiale que le directeur actuel a si bien peinte comme le critérium de la vocation : « Celui, écrit M. Prou, qui, à manier les documents anciens, à les tenir en main, à les déchiffrer et à entrer ainsi en contact avec les hommes de qui ils émanent, éprouve un frémissement intérieur de joie, ce que Léon Gautier appelait le « frisson paléographique », celui-là est né pour devenir chartiste. » Durrieu l'était ; entré le second à l'École, il en sortit, en 1878, le premier d'une promotion de valeur exceptionnelle, car Ernest Babelon en était le second et, sur les treize archivistes-paléographes qu'elle comptait, trois devaient parvenir à l'Institut.

Bien qu'elle touchât à l'histoire générale de la France par le grand rôle du personnage qui en est le sujet, *Bernard VII, Comte d'Armagnac*, connétable de France, la thèse de sortie de Paul Durrieu montre que la tendance de ses études le portait alors vers l'histoire de sa province d'origine, cette Gascogne moins intéressante peut-être par ses vicissitudes politiques ou territoriales que par la race vaillante et aventureuse qui en est issue. Aussi, était-ce moins la Gascogne qui l'intéressait que ces Gascons chez qui le goût de la guerre et de l'aventure était commun à toutes les classes « et qui ne donnèrent pas seulement à la France ce que Florimond de Raymond appelle avec une emphase, pardonnable à un auteur gascon lui-même, et Gascon du XVI^e^ siècle, « la fleur et le choix de la plus belliqueuse « noblesse de la terre et l'essaim de tant de braves guerriers « qui peuvent contester l'honneur de la vaillance avec les

Digitized by Google

« plus fameux capitaines grecs et romains qui furent « oncques, » mais qui furent aussi « un magasin de soldats, « la pépinière des armées. » C'est parmi eux, lorsque la Guerre de Cent ans eut ouvert le plus vaste champ d'aventures, que se recrutèrent tant de ces compagnons dont Froissart raconte avec prédilection les exploits non moins extraordinaires dans les combats contre nos ennemis que redoutables, dans les intervalles de paix, au plat pays qu'ils étaient censés défendre. Par bonheur, on pouvait leur trouver au delà de nos frontières d'autres champs d'activité, et l'on sait comment Du Guesclin en mena un bon nombre se faire tuer au delà des Pyrénées. Puis, à la fin du XIVe siècle, l'explosion du Grand Schisme, en mettant le comble au trouble dans lequel les rivalités incessantes des seigneuries italiennes maintenaient depuis longtemps l'autre péninsule méditerranéenne, vint faire de ce pays le débouché et comme la Terre promise des aventuriers de toute nation » ; aussi Durrieu savait-il qu'il pourrait y retrouver dans presque toutes les Archives des traces du passage de ses Gascons, lorsque son rang de sortie lui valut d'être envoyé, en 1879, à l'École française d'archéologie de Rome, où il retrouva ses anciens, MM. Delaborde et Berger.

L'École de Rome ! Ceux du Palais Farnèse que je rencontre ici, et leurs aînés de l'École d'Athènes, quels sentiments de reconnaissance attendrie n'éveillent-ils pas dans vos cœurs les noms de ces foyers français où dans d'admirables milieux, dans une atmosphère de communauté laborieuse où se nouèrent des amitiés de toute la vie, vous avez, dans l'ardeur de votre jeunesse, connu la joie des révélations historiques et du travail indépendant !

Et au temps où Durrieu vint vous y rejoindre, ce n'était pas vous seulement qui étiez jeunes, elle l'était aussi votre École ! Il n'y avait pas plus de trois ans que, quittant cette villa Mérode, où Albert Dumont avait veillé sur son berceau, elle était venue avec Auguste Geffroy s'installer

Digitized by Google

au Palais Farnèse. Et sa jeunesse à elle ne s'illuminait pas seulement d'espérance comme la vôtre : elle pouvait déjà s'enorgueillir d'un passé qui, tout court qu'il fût, brillait cependant de l'éclat qu'elle devait aux retentissantes découvertes de l'abbé Duchesne et aux fructueuses investigations d'Eugène Müntz. Henry Cochin, qui la vit de près à cette époque, avait consigné dans les notes que j'ai eues sous les yeux, le souvenir vivant de l'ardeur joyeuse et palpitante qui régnait alors sous la bienveillante et active direction de Geffroy. Loin de s'endormir dans le succès des débuts, votre Directeur rêvait et savait réaliser pour l'École d'autres entreprises qui en fussent dignes. Sans doute on ne pouvait espérer rencontrer dans chaque promotion quelque érudit capable d'accomplir à lui seul une œuvre d'ampleur comparable à celle de l'abbé Duchesne, mais ne parviendrait-on pas à un résultat non moins important en combinant et en dirigeant les efforts de plusieurs vers quelque entreprise collective et de longue haleine?

Geffroy l'avait compris. Rome, siège de la puissance la plus durable du monde, de la seule dont l'histoire, par suite de son caractère d'universalité, se confonde avec celle de tous les pays chrétiens et touche de si près à la nôtre, Rome contient, avec les archives pontificales, le plus précieux dépôt d'archives de la terre. Parmi les séries qui le composent, il n'en est pas qui puisse entrer en comparaison avec la majestueuse suite de deux mille registres où, depuis Innocent III jusqu'à Pie V, sont transcrites les innombrables bulles adressées par les papes aux chrétiens de toutes nations. Livrer cet immense trésor à la publicité ne serait-ce pas donner un digne pendant au monument de critique que Duchesne avait fondé sur le *Liber Pontificalis*? Sur la suggestion de Léopold Delisle, à force de zèle, de patience et d'habileté, à travers des difficultés que ne peuvent concevoir ceux à qui les libérales dispositions de Léon XIII ont désormais ouvert l'accès des archives du

Digitized by Google

Vatican, difficultés qu'il avait d'autant plus de mérite à aborder que son esprit prévoyant le portait à les grossir d'avance, Geffroy avait obtenu pour Élie Berger la communication des registres d'Innocent IV et amorcé de la sorte la grande œuvre qui demeure le principal titre de l'École de Rome à la reconnaissance du monde savant, la publication des registres des papes qui a mis jusqu'à présent au jour plus de cent mille documents intéressant l'histoire du monde chrétien tout entier.

Mais, dans son esprit de féconde initiative, le successeur de Dumont n'avait garde de restreindre aux dépôts romains l'activité des membres de l'École. A Naples, la magnifique série des registres de la monarchie angevine présente un intérêt historique qui, pour n'être pas mondial comme celui de la série pontificale, dépasse de beaucoup les frontières des Deux-Siciles et abonde en renseignements touchant les fiefs français des souverains de cette race. En mettre le contenu à la disposition des érudits serait de la part de l'École de Rome une entreprise qui ne le céderait qu'à sa première grande œuvre. Par malheur, l'étude de ces registres offrait des difficultés capables de faire reculer ceux qui tenteraient de l'entreprendre avec méthode. Plus grandes encore qu'on ne se l'imaginait avant de les avoir abordées, elles ne provenaient pas, comme celles qu'il avait fallu vaincre à Rome pour obtenir l'accès aux registres, d'obstacles mis à la communication, au contraire libéralement accordée à quiconque avait entrée aux archives de San Severino ; elles tenaient à l'état même des documents. Ayant, au cours des siècles, subi non seulement les accidents auxquels sont exposées toutes les archives souvent déplacées ou conservées dans des locaux mal entretenus, mais encore les risques plus graves, pillages ou incendies, conséquences des troubles si fréquents à Naples, enfin les mutilations ou les dislocations intérieures résultant du mauvais état ou de la destruction des reliures, les fragments

Digitized by Google

épars des malheureux registres furent, au XVI^e siècle, l'objet d'une mesure conservatoire qui, tout en assurant le salut de ce qui en subsistait, se trouva, par la maladresse de ceux qui procédèrent à une nouvelle reliure, la cause d'une désastreuse confusion. Il faut d'ailleurs convenir que, parmi les difficultés qui rendaient singulièrement ardue toute tentative de reconstitution, il s'en trouvait d'exceptionnelles et qui ne pouvaient guère être vaincues à une époque où la science diplomatique n'existait pas encore. Les actes de la chancellerie royale angevine n'étant presque jamais datés que de l'année du règne et de l'indiction et plusieurs rois du même nom ayant ceint la couronne, comment savoir, par exemple, si un acte émané d'un Charles doit être attribué à Charles I^er, à Charles II ou à Charles III ? Et si le contexte permet d'y reconnaître un acte du frère de saint Louis, la XI^e indiction — pour citer un chiffre précis — dont il est daté, appartient-elle à la première ou à la seconde des périodes indictionnelles qui se sont succédé sous le règne de ce prince et désigne-t-elle 1267-1268 ou 1282-1283 ? Hors d'état de résoudre de pareilles énigmes, ceux qui entreprirent la réfection du XVI^e siècle procédèrent vaille que vaille à un groupement quelconque dont le désordre fut encore aggravé par l'incurie des relieurs, lesquels intervertirent cahiers et feuillets ainsi rassemblés et poussèrent la négligence jusqu'à les relier parfois tête-bêche. Un registre, le second de Charles d'Anjou qui, d'après le titre frappé sur le dos, devrait contenir des actes de l'an 1268, se compose de cinquante-quatre fragments appartenant à dix-sept années, entre 1267 et 1321. Comment utiliser toute la matière historique rendue inaccessible par un tel bouleversement ?

La nomination de Paul Durrieu allait mettre à la disposition de Geffroy le sujet le plus capable de tenter l'entreprise et le mieux préparé par ses recherches antérieures, la conquête angevine, plus encore que la conquête normande, étant le grand préliminaire de toutes les interven-

Digitized by Google

tions françaises qui précèdèrent l'expédition de Charles VIII, interventions dans lesquelles les Gascons tinrent un rôle de première ligne. L'alerte empressement qu'il mit à céder à l'instigation de son directeur lui fit aborder les archives de San Severino avec une ardeur égale à celle dont son ancien, Élie Berger, lui donnait l'exemple en dépouillant les registres d'Innocent IV. Sans se laisser intimider par l'apparence inextricable de la tâche, avec autant de perspicacité que d'opiniâtre patience, après avoir identifié fragment par fragment, parfois feuillet par feuillet, les débris disparates dont se composaient les registres portant actuellement le nom de Charles Ier et recherché ceux qui se trouvaient égarés dans les registres des autres rois Charles, il est parvenu à établir sur le papier une reconstitution des 168 registres primitifs du premier des rois angevins, à laquelle il joignit une étude d'ensemble sur les registres angevins en général et sur ceux du frère de saint Louis en particulier, étude où tout ce qui concerne la diplomatique de ce Roi, sa chancellerie et ses archives, était traité à fond. C'est à la reconstitution de Paul Durrieu que l'ensemble du trésor historique caché sous le désordre des registres de Charles Ier doit d'être maintenant mis à la portée de tous (Archives angevines de Naples, 2 vol., 1886).

Elle a d'ailleurs été consacrée par l'acceptation des archivistes Napolitains qui l'ont prise pour base de la classification méthodique accomplie depuis lors. Plus d'un savant s'est fait un nom par des travaux moins considérables et moins féconds en conséquences.

L'intérêt de ce trésor était loin d'être restreint aux limites du royaume de Naples. Dans les études qui accompagnent sa restitution, il est démontré entre autres choses que le succès de Charles d'Anjou a déterminé une véritable colonisation de l'Italie méridionale par des Français de toutes les provinces, les uns compagnons du conquérant retenus par des concessions de charges ou de fiefs, les autres atti-

Digitized by Google

rés par lui après sa victoire, bourgeois de Provence, par exemple, appelés à peupler la sarrasine Lucera ou encore étudiants de Paris et d'Orléans conviés par des circulaires à venir s'établir à Naples. Si nombreux furent ces émigrés dont les noms parfois des plus illustres de France ont tous été relevés par Durrieu, qu'on aurait pu croire, au moment de l'apogée du règne de Charles, que le pays était désormais francisé. Française, la langue de la chancellerie ; français, tous les grands officiers, presque tous les fonctionnaires, et cependant, dès la fin du règne, l'ancienne noblesse commençait à reprendre rang à la cour et l'élément français singulièrement réduit après la première génération, faute de descendance masculine, avait presque complètement disparu avec la troisième ou la quatrième. Quant à ce que l'on peut tirer de ces belles études à d'autres points de vue, notamment pour la connaissance de l'administration civile et financière sous la monarchie angevine, tous ceux qui y ont puisé depuis quarante ans sont là pour témoigner de l'étendue du service rendu par notre confrère.

Mais le vaste travail exécuté à la suggestion de son directeur n'avait pas absorbé toute l'activité de Paul Durrieu ; mis à même de mieux saisir l'origine des rapports entre la France et l'Italie, il avait entrepris de les étudier dans leur ensemble.

Par l'établissement d'une branche de la maison capétienne en Italie, par les aspirations que celle-ci manifesta dès lors à la couronne impériale d'Orient et que recueillirent plus tard d'autres princes français, nos rois, amenés bon gré mal gré à veiller aux intérêts de leurs parents ou de leurs vassaux d'outre les monts, acquirent dans ces régions une influence que le séjour des papes en Avignon et le Grand Schisme allaient encore accroître et qui devaient leur créer à eux-mêmes des droits et des intérêts tels qu'ils devaient être fatalement contraints à s'immiscer quelque jour personnellement et activement dans les affaires de la péninsule ;

Digitized by Google

c'est ainsi que l'on voit Philippe le Bel soutenir l'expédition d'Italie par laquelle son frère Charles de Valois, appelé par Boniface VIII, prétendait préluder à la conquête de l'Empire d'Orient. Puis, ce fut le transfert du siège de la papauté en deçà des Alpes qui, en mettant le chef de l'Église dans une sorte de dépendance vis-à-vis de nos rois, rendit possibles les vaines tentatives de Philippe VI, en vue de faire ériger par Jean XXII une partie du patrimoine de Saint Pierre en un nouveau royaume vassal dont son frère, le comte d'Alençon, aurait reçu l'investiture.

L'idée de créer au profit d'un prince français une seconde monarchie italienne, relevant du Saint Siège, comme celle de Naples, devait être deux fois reprise lorsque le Grand Schisme eut fait du pape dissident le protégé du roi de France, et c'est encore Paul Durrieu qui nous a révélé, en 1880, l'histoire, à peu près inconnue avant lui, du chimérique royaume d'Adria, créé d'abord par Clément VII, en 1379, en faveur de Louis Ier d'Anjou, que le triomphe des Urbanistes à Morino devait empêcher de faire valoir ses droits, d'ailleurs volontiers négligés, pour ceux beaucoup plus réels que vint lui conférer à la couronne de Sicile l'adoption de Jeanne de Naples.

La bulle créant le royaume d'Adria, tenue rigoureusement secrète, était presque oubliée par le pape lui-même lorsque quinze ans plus tard Jean Galeas Visconti en eut on ne sait comment connaissance et voulut reprendre le projet pour servir ses aspirations à l'hégémonie de l'Italie. Dans ce dessein, il n'avait rien imaginé de mieux que de s'assurer l'appui de la France. Son premier mariage l'avait déjà fait le gendre du roi Jean ; pour gagner le concours de Charles VI, il donna au frère du roi, Louis de Touraine, plus tard duc d'Orléans, la main de sa fille Valentine, avec le Comté d'Asti. Quelques années après ce mariage, Jean Galéas, voyant son gendre plus occupé de plaisirs que d'affaires sérieuses, subir néanmoins l'influence d'une femme,

Digitized by Google

qui lui demeura toujours passionnément attachée, se flatta de trouver en lui un docile instrument des vastes desseins qui auraient fait du duc de Milan l'arbitre de l'Italie. Il ne pensait à rien moins qu'à reprendre le projet abandonné du royaume d'Adria, à en faire placer sur la tête du duc d'Orléans la couronne que son beau-père n'osait demander pour lui-même, en même temps qu'à réaliser un des plus chers désirs de Charles VI, en ramenant Clément VII à Rome et en affermissant à Naples l'autorité de Louis II d'Anjou. Telle était la combinaison grandiose que Jean-Galéas fit proposer au Roi, mais que firent échouer l'opposition d'Isabeau de Bavière, des Florentins et des ennemis du duc à la cour de France et surtout la mort inopinée de Clément VII; en l'exposant dans le travail déjà cité sur le royaume d'Adria, en racontant les manœuvres et les péripéties qui en compromirent le succès, Durrieu encore à ses débuts faisait preuve des plus hautes qualités d'historien. D'ailleurs, ces qualités, jointes à une profonde connaissance des rapports de la France et de l'Italie sous Charles VI et des occasions de venir chercher fortune au delà des monts qu'ils donnaient non seulement à des princes, à des seigneurs comme Jean d'Armagnac ou Enguerrand de Coucy, mais à de hardis capitaines d'aventures, notre confrère les montrait encore dans d'autres travaux dans lesquels il revenait à ces Gascons, auxquels il appartenait, comme nous l'avons vu, par des raisons de race et dont son immense travail sur les registres angevins ne lui avait jamais fait oublier le rôle quasi colonisateur dans la région napolitaine. Ses longs séjours dans les archives italiennes lui avaient permis de relever non seulement à Naples même, mais à Turin comme à Milan, à Florence comme à Sienne et au Vatican, des documents attestant leur passage. De là le captivant volume qu'il publia en 1885 sur les *Gascons en Italie*, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui tient beaucoup plus que son titre modeste ne semble

Digitized by Google

promettre par les clartés qu'il jette sur les projets jusque-là si peu connus de Charles VI et des princes qui l'entouraient relativement à l'Italie, en même temps que sur les rivalités des puissances italiennes et les appels de jour en jour plus fréquents que celles-ci lui adressaient, rivalités et appels dont la fin du Grand Schisme et le rétablissement du pontife unique à Rome auraient dû diminuer le nombre.

*
* *

Mais, au contact des archives angevines, l'horizon du comte Durrieu s'était élargi ; il pensait embrasser dans ses travaux futurs l'ensemble des rapports entre la France et l'Italie avant les grandes guerres péninsulaires sur l'origine desquelles on avait adopté la tradition beaucoup trop simpliste qui ne la faisait pas remonter au delà des chimériques ambitions nées dans le faible esprit d'un Charles VIII, inspiré et poussé aux aventures par Ludovic le More. Il avait compris que l'épisode angevin était comme le centre des rapports franco-italiens.

La carrière de Durrieu semblait donc tracée, les études de détail qu'il avait déjà publiées étaient la promesse d'un magnifique tableau embrassant la succession des événements d'où devaient fatalement résulter ces guerres d'Italie qui, en détournant l'activité guerrière de nos rois vers des conquêtes personnelles, d'ailleurs éloignées, ont retardé jusqu'à Louis XIV la conquête nécessaire des frontières naturelles de la France ; mais le poste d'attaché à la conservation des peintures du Louvre, qui fut alors proposé à Paul Durrieu en 1885, vint interrompre ses travaux et donner à ses études une direction toute nouvelle où d'ailleurs il excella.

Toujours consciencieux, Durrieu hésitait un peu à accepter cette place vers laquelle l'attirait le penchant qu'il éprouvait pour les arts, mais à laquelle ses travaux anté-

Digitized by Google

rieurs ne semblaient pas l'avoir spécialement préparé. Des conseils d'amis l'encourageaient, mais ce qui le décida à accomplir ce grand tournant de sa vie, ce fut le conseil de celui que tous les chartistes reconnaissaient comme leur chef et leur maître, Léopold Delisle.

Ce fut là, dans sa carrière, une évolution bien frappante et que nul ne pourra regretter puisque, dans la nouvelle voie où il allait s'engager, il allait marquer des progrès singuliers et se créer une spécialité tout à fait unique, qui ne date guère en France que du XIX^e^ siècle et qui se développe chaque jour par une étude où l'histoire côtoie le sentiment et le goût dans une collaboration rare et délicate.

Durrieu a lui-même raconté jadis à Georges Perrot, alors que votre regretté secrétaire perpétuel préparait sa notice sur le plus grand des médiévistes modernes, comment celui-ci, assez peu sensible par nature aux joies que les arts du dessin donnent à ceux mêmes qui ne les cultivent qu'en connaisseurs, en était venu par la voie indirecte de la critique des manuscrits à l'étude des miniatures qui les décorent et par cela même à éclaircir, peut-être plus que personne avant lui, les problèmes qui se posent au sujet de l'origine et de l'évolution de l'art de la peinture française au XV^e^ siècle.

De plus, Delisle eut cette singulière fortune, et ce n'est pas là un des moindres parmi les nombreux services par lui rendus à la science française, que sans avoir jamais enseigné, par l'éclatant exemple d'une érudition extraordinaire, d'une perspicacité pénétrante, en donnant par ses écrits des modèles à imiter et en faisant par ses conversations et par ses conseils, toujours généreusement accordés, profiter ceux qui l'approchèrent du fruit de son savoir, il a fait surgir autour de lui nombre de savants distingués, fiers de se dire ses élèves. Vous le savez, Messieurs, vous qui avez accueilli dans vos rangs, et je ne nomme ici que les morts, Jules Lair, Élie Berger, Paul Durrieu, François Delaborde.

Digitized by Google

Avant son entrée au Louvre, où il devait être attaché à la conservation du département des peintures et des dessins pendant vingt années, le comte Durrieu n'avait guère eu avec Léopold Delisle d'autres rapports que ceux que la plupart des élèves de l'École des Chartes pouvaient entretenir avec le Président du Conseil de perfectionnement. Mais, avec cette bienveillance qu'il étendait à tous ceux qui passaient par l'École, Delisle n'avait pas perdu de vue le major de la promotion de 1878 et le travail de reconstitution des registres angevins lui avait fait reconnaître dans le jeune membre de l'École de Rome un érudit de sens critique et d'esprit méthodique ; il comprenait l'intérêt qu'il y aurait à mettre de pareilles qualités au service du genre d'études qui lui était devenu particulièrement cher. Or, parmi tant de titres par lesquels Delisle a mérité l'admiration, l'un des plus remarquables est son entier désintéressement scientifique. Il était tellement étranger à tout souci de gloire personnelle qu'il n'a jamais prétendu donner lui-même la synthèse des conclusions imposées par ses observations, non pas que ces conclusions lui échappassent, c'en était au contraire la vue très nette qui lui avait fait apprécier la valeur et déterminé le choix des documents qu'il relevait. « Je n'ai voulu, disait-il un jour, que réunir des faits. Je les ai vérifiés et présentés de mon mieux. D'autres en tireront le parti qu'ils voudront. »

Je soupçonne fort que cette déclaration procédait de la passion qui animait Delisle pour l'avancement de la science ; il craignait que le temps employé à pareil travail de synthèse ne retardât la mise au jour d'autres faits concluants que de nouvelles recherches lui permettaient de livrer généreusement au public savant. Ces recherches, il voulait non seulement les poursuivre tant que ses forces le lui permettraient, mais en assurer la continuation ainsi que la publication des résultats, même après lui, en les remettant à des mains qu'il jugeait dignes.

Digitized by Google

Mais comme, malgré sa modestie, ce prodigieux travailleur sentait bien que nul autre que lui n'était capable de supporter à soi seul le poids de toutes ses entreprises, le dernier service qu'il rendit à la science fut de choisir de son vivant parmi ses disciples ceux qu'il estimait les plus propres à continuer chacune d'elles. A l'un il confia la suite de son œuvre de prédilection, celle qui avait eu la meilleure part de sa vie, à laquelle presque toutes les autres se rattachaient plus ou moins, la garde, l'enrichissement, la connaissance et la vulgarisation de l'incomparable dépôt des manuscrits de notre Bibliothèque nationale, à d'autres l'achèvement du Recueil des Actes de Henri II, comme duc de Normandie ou la publication des Actes de Philippe Auguste, dont il avait jadis donné le catalogue. En Durrieu, il sut deviner celui qui pourrait poursuivre l'exploration du domaine de la peinture des manuscrits qu'il avait si heureusement commencée. Son intervention triompha des hésitations de votre futur confrère et le décidèrent à entrer dans cette nouvelle voie. Ainsi se nouèrent, entre le maître et celui qui devait être un des plus fidèles disciples, des liens qui furent parfois ceux d'une véritable collaboration.

Une heureuse ouverture d'esprit, un goût naturellement pénétrant servi par les habitudes critiques prises à l'École des Chartes et par une mémoire visuelle exceptionnellement sûre, un travail acharné plus tard complété par de nombreux voyages dans tous les musées et toutes les bibliothèques de l'Europe, eurent bientôt fait de Paul Durrieu un connaisseur averti dont la science et le flair n'étaient pas plus en défaut devant une œuvre du XVIII^e^ siècle que devant une peinture de l'époque primitive. Une note sur *Un tableau de l'Atelier de Verocchio* au musée du Louvre, publiée en 1889, est la preuve de l'expérience qu'il avait dès lors acquise. D'ailleurs profondément dévoué à ses fonctions, il n'était pas de ces érudits qui font passer les

Digitized by Google

travaux personnels devant leurs devoirs professionnels: la grande part qu'il eut au remaniement des salles et du catalogue, l'organisation partagée avec Henri Bouchot, des salles des Primitifs français en sont le témoignage. Et pour ce qui est des enrichissements, c'est à lui que l'on doit l'entrée au Louvre de quelques peintures capitales, tel qu'un important tableau de Gérard David, le curieux Diptyque des Mathérons de Nicolas Froment représentant le roi René et Jeanne de Laval et les Aveugles de Breughel le Vieux. Une circonstance de l'achat de cette dernière œuvre, dont tout porte à croire que l'original est au Musée de Naples, montre jusqu'où il poussait le dévouement aux intérêts du Musée ; pressé de saisir une occasion qui risquait de lui échapper, il prit sur lui-même d'en avancer le prix sans attendre l'assentiment des autorités. Une autre heureuse acquisition, qu'il fit en 1889, après avoir été en 1888 nommé conservateur adjoint, fut celle d'un feuillet du livre d'*Heures* d'Étienne Chevalier par Fouquet. Mais cette conquête et l'ingénieuse recouvrance qu'il fit au Louvre même d'un autre fragment provenant de Sauvageot, se rattachent aux études spéciales sur les peintures des manuscrits vers lesquelles l'avait dirigé Léopold Delisle et qui devaient dorénavant, quand il quitta le Louvre, en 1902, avec le titre de conservateur honoraire, remplir sa vie. Par elles, il allait conquérir une réputation européenne d'autant plus méritée que, s'il apportait les méthodes sûres dont Delisle lui avait donné l'exemple, celles-ci s'éclairaient chez lui d'un sens artistique auquel son maître ne parvenait à suppléer que par la précision et son sens critique. Réciproquement d'ailleurs, de sagaces comparaisons avec les tableaux de même époque allaient permettre au comte Durrieu d'étendre au domaine de la peinture en général le résultat des découvertes qu'il avait pu faire dans celui de la peinture des manuscrits. Il est vrai que notre confrère qui, nous l'avons vu ailleurs, s'était

Digitized by Google

déjà fait un nom par ses travaux sur les archives angevines et sur l'histoire des premières interventions françaises en Italie, ne se tourna vers l'histoire de la peinture des manuscrits que plusieurs années après son retour en France et lorsque son entrée au Louvre eut donné à son activité une nouvelle direction. Mais n'est-il pas à croire que son séjour dans le pays des Arts fut l'origine de l'attrait qui l'entraîna par la suite ? Et ne semble-t-il pas que certains de ses travaux sur l'histoire de l'art, le mémoire sur *Michelino da Besozzo et les relations entre l'art italien et l'art français à l'époque du règne de Charles VI* par exemple, ou l'article dans lequel il démontre qu'un des plus beaux manuscrits peints au XIV^e^ siècle est l'œuvre d'un Italien travaillant pour un cardinal français, Pierre d'Estaing, travaux où il met en lumière les relations existant à ce point de vue entre la France et l'Italie, procèdent de la même préoccupation qui avait, pendant son temps d'école, inspiré ses recherches sur les rapports politiques et militaires des deux pays ?

Je me permets d'insister sur cette association remarquable de qualités qui se rencontrent rarement chez le même érudit, qualités d'un chercheur et d'un compilateur de documents historiques et qualités d'un historien d'art. Le premier tiers de la vie de Durrieu a été consacré à l'histoire proprement dite, le second à l'histoire de la peinture de tableaux et le troisième à l'étude des manuscrits à peintures. Ainsi donc un double apprentissage lui a permis de devenir un maître dans les travaux consacrés aux manuscrits illustrés et de ne pas séparer les œuvres des enlumineurs des événements historiques qui les ont commandés. Certes la destinée a, comme toujours, joué son rôle dans les phases successives de l'existence de Paul Durrieu, mais par son labeur soumis à la discipline des chartistes, son goût pour les arts et ses facultés d'observation, il a profité des circonstances qui se sont présentées pour en tirer le meilleur

Digitized by Google

parti possible. C'est ce qui a assuré, après son départ du Louvre, en 1901, pour raisons de santé, son universelle réputation et lui a valu, le 13 décembre 1907, une brillante élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Vous avez pu constater son assiduité à nos séances et la collection de nos comptes rendus est pleine de ses communications sur toutes sortes de sujets.

Il en était de même à la Société nationale des Antiquaires de France, à celle de l'Histoire de France, à celle de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, à celle de Reproductions de manuscrits à peintures, à celle de l'Art français, à celle des Bibliophiles français, à celle de l'Histoire diplomatique, au Comité des Travaux historiques. Il mettait une sorte de coquetterie à donner à ces corps savants des articles où se révélait la variété de son érudition.

*
* *

Le premier indice que nous trouvons de son goût pour les peintures de manuscrits fut sa découverte en 1886, à la Bibliothèque nationale, d'une miniature représentant Charles Ier d'Anjou. C'est alors qu'ébloui par les merveilles que renferme notre grand dépôt national, la plus riche collection de ce genre, il se laissa gagner par l'enthousiasme avec lequel le comte Auguste de Bastard, le marquis Léon de Laborde, et plus tard Jules Guiffrey, ont hardiment proclamé que la France du Moyen Age et de la Renaissance avait un nombre de peintres dignes à tous égards de prendre place à côté des plus illustres artistes des autres pays. Dans l'emportement de la jeunesse et l'ardeur du néophyte, il commit peut-être à ses débuts quelques erreurs d'attribution, mais il ne tarda pas à se reprendre et à embrasser, d'un coup d'œil sûr, toute la matière si importante qu'il allait exploiter.

Bien plus, loin de se contenter d'étudier nos seuls fonds

Digitized by Google

nationaux, ce qui arrive souvent à des savants attachés à des devoirs professionnels, il put consacrer ses loisirs à aller à l'étranger faire d'heureux sondages dans les musées et les bibliothèques publiques et privées. Il parcourut l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et l'Angleterre, pour établir des points de comparaison entre les différentes écoles. Il fut envoyé à la Haye en 1885 pour l'achat du tableau de Franz Hals, à Alger en 1887, à Cheltenham en 1888 pour examiner la masse des documents qu'avait rassemblés sir Thomas Phillipps, à Strasbourg, en 1889, pour apprécier les manuscrits qui y étaient entreposés de la vente Hamilton, à Madrid, en 1893, pour rendre compte de l'Exposition historique qui venait de s'y ouvrir.

Il alla même avec moi en 1913 à Saint-Pétersbourg et je me rappelle le charme que nous éprouvions à étudier, en face l'un de l'autre, les manuscrits occidentaux de la Bibliothèque impériale publique que l'on dispensait libéralement à raison de huit par jour, excepté les jours de fêtes trop fréquents à notre gré. Nous rapportâmes une ample moisson de renseignements et de clichés dans le but de publier un ouvrage sur ces manuscrits encore mal connus, dont j'ai eu l'occasion au retour de parler devant vous, à une de nos séances et qui ne pourra paraître, avec les notes de mon regretté confrère, que lorsque les affaires russes m'auront permis de les revoir.

Il ne m'appartient pas, et du reste il serait impossible dans une notice dont le nombre des pages est limité, de parler de toutes les découvertes qu'a faites notre savant confrère. Au milieu d'une bibliographie d'une ampleur extraordinaire, je m'efforcerai de vous guider sur la route qu'il a suivie en m'arrêtant aux jalons les plus caractéristiques. Son œuvre est consacrée presque uniquement à l'art de la miniature depuis le règne de Charles V jusqu'à celui de François Ier, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle. Elle est renfermée dans de nombreux articles, dans une colla-

Digitized by Google

boration importante à *l'Histoire de l'Art* de M. André Michel et dans de luxueusès monographies illustrées. Les points les plus importants sont la révolution qui, sous Charles VI, fit remplacer la toile de fond des miniatures, figurées par des étoffes ou des constructions, par l'apparition du paysage et des échappées de perspective allant jusqu'à l'horizon, l'importance des Primitifs français, la librairie du duc Jean de Berry et la troupe des enlumineurs engagés par cet admirable connaisseur, le génie de Jean Fouquet, la librairie du Roi René d'Anjou et l'école franco-brugeoise jusqu'à Bening.

Tout d'abord, au point de vue technique, il a défini le rôle des illustrateurs de manuscrits en faisant ressortir que la désignation d'enlumineurs est un terme générique pouvant s'appliquer à des spécialistes chargés de divers travaux de décoration et qu'il faut distinguer entre *l'enlumineur* chargé par exemple des bordures, et *l'historieur* capable de s'élever à l'œuvre d'art par la peinture des images de manuscrits. On sait qu'au XV^e^ siècle, ces images s'appelaient des « histoires ». Les historieurs ou miniaturistes en thèse générale peuvent être englobés dans la grande masse des enlumineurs, mais la réciproque ne serait pas vraie, car tous les enlumineurs n'ont pas été toujours des peintres de miniatures.

Il s'ensuit que les historieurs étaient souvent des chefs d'atelier secondés par des élèves, des apprentis, des « ouvriers » et c'est cette collaboration qui explique que, dans un même manuscrit, on voit se succéder des images de mérite très inégal. Ces réflexions étaient nécessaires pour avertir les lecteurs d'inventaires et leur éviter de cruels mécomptes.

Dans ce même ordre d'idées, il mettait en garde les érudits contre les erreurs provenant de la lecture de certains caractères orientaux ou signes cabalistiques qu'on pouvait prendre pour des signatures d'artistes, quoique

Digitized by Google

dans quelques cas on puisse y découvrir un certain sens. Enfin, il déplorait que la France, à l'encontre de l'Italie, ait perdu au cours de son histoire, tant de chefs-d'œuvre artistiques détruits par la fureur passionnée des guerres de religion et par la stupidité destructive des énergumènes de la Révolution. C'est pour cela qu'il participa avec ardeur à la suggestion de Henri Bouchot qui fit décider une exposition des Primitifs français dont Durrieu écrivit la description en 1904, en l'enrichissant de réflexions des plus intéressantes sur l'importance des artistes français dans l'évolution de la peinture avant la Renaissance, tels que le Maître de Moulins (Perréal ?), Enguerrand Charonton et Nicolas Froment. Vous savez qu'à une époque encore rapprochée, l'art français en ces matières était méconnu et que les attributions les plus fantaisistes s'adressaient à des artistes étrangers. Cette exposition fut donc une révélation et en même temps une œuvre de justice.

Durrieu collabora d'une façon assidue à une revue, fondée par Alphonse Labitte, le *Manuscrit*, qui n'eut que deux années d'existence, 1894 et 1895, par des articles sur les manuscrits de luxe exécutés pour des princes français, tel le *Strabon*, maintenant à Albi, offert au roi René par Antonio Marcello, le *Mortifiement de vaine Plaisance*, de Philippe le Bon, aujourd'hui à Bruxelles et les *Bibles* françaises des ducs de Bourgogne, dont il débrouilla les origines et les provenances.

En 1895, dans les *Mélanges Havet*, il donnait des précisions sur le fameux *Psautier d'Utrecht* qui avait fait couler des flots d'encre, en rapprochant de cet exemplaire des manuscrits carolingiens similaires qui ont été copiés et peints dans les diocèses de Reims et de Metz.

C'est en 1902 qu'il nous rendit le grand service de faire photographier un manuscrit appelé les *Heures de Turin* qui, en réalité, était un fragment des *Heures* du duc de Berry, dont les autres fragments sont entre les mains du

Digitized by Google

Prince Trivulze à Milan, retrouvé par M. Marquet de Vasselot et signalé par cet érudit, au Musée du Louvre et dans la Bibliothèque du baron Maurice de Rothschild. Vous savez que celui de Milan a été publié par M. Hulin de Loo et le manuscrit Rothschild par notre confrère Durrieu en 1922 sous le nom de *Belles Heures de Notre-Dame* sur lequel il avait déjà attiré l'attention dans un article de la *Revue Archéologique* en 1910. Celui de Turin a été détruit, en 1904, dans l'irréparable désastre de l'incendie de la Bibliothèque de l'Université de cette ville et tout ce qui nous en reste est cette étude illustrée de reproductions où l'auteur y reconnaît la main d'un des frères Van Eyck et probablement d'Hubert. Durrieu, qui en avait parlé dans un article de la *Gazette des Beaux Arts*, 1903, intitulé : *Les Débuts de Van Eyck*, a résumé toute cette importante question dans la publication du fragment Rothschild que nous lui avions demandé pour la *Société française de Reproductions de manuscrits à peintures* (1922).

A l'heure où la collection Dutuit, si généreusement léguée à la ville de Paris, entra au Petit Palais, Durrieu écrivit un article très documenté sur le manuscrit du *Bon roi Alexandre*, la perle de cette collection. Il attribue une partie des miniatures à Guillaume Vrelant et à un peintre qu'il nomma le Maître de la Conquête de la Toison d'Or, et qu'il proposa d'identifier avec le peintre Philippe de Mazerolles.

C'est en 1904 que, sur le conseil de Léopold Delisle, on confia à Paul Durrieu le soin de publier les *Très riches Heures du duc Jean de Berry*, que Mgr le Duc d'Aumale avait acheté en Italie en 1855 et qui est maintenant, par l'éclat lumineux et le ton des couleurs de ses peintures, le joyau le plus précieux du Musée Condé. Notre confrère s'acquitta de cette tâche d'une façon magistrale. Dans l'étude détaillée qu'il composa de cet admirable livre, dont il dit que c'est « un monde » par les suggestions qu'il nous offre,

Digitized by Google

il donna des détails inédits sur sa provenance et, à propos de son contenu, sur les parties qui constituent généralement les heures canoniales de cette catégorie de livres liturgiques, Calendrier, Oraisons, Offices de la Vierge, Sept psaumes de la pénitence, Litanies des Saints et Offices des Morts. Mais, ce qui attire le plus notre attention, c'est l'explication qu'il fournit de la répartition des peintures en deux séries d'âge distinct et de caractère dissemblable : la première, très supérieure à l'autre, attribuée à Pol de Limbourg et à ses frères, de leur nom Malouel, et caractérisée par quatre éléments nouveaux, le retour à l'étude de la nature et du modèle individuel, la substitution du paysage vrai avec fonds conventionnels, autre forme du retour à la nature, la mise en honneur comme exemple à imiter des œuvres d'art léguées par l'antiquité classique, enfin le souci du pittoresque réaliste et de la couleur locale. Cette répartition montre que le manuscrit commencé par les « Ouvriers de Monseigneur » a été interrompu en 1416 par le désastre d'Azincourt et la mort du Duc de Berry et complété à une date ultérieure, vers 1485, par les soins de Charles Ier de Savoie et de sa femme, Blanche de Montferrat, tous deux descendants du duc de Berry et par le pinceau d'un peintre de talent, sans être génial, Jean Colombe, à qui ce prince de Savoie avait déjà demandé l'illustration d'un manuscrit de *l'Apocalypse figurée*, qui appartient maintenant à la bibliothèque de l'Escorial. De là deux époques très espacées, assignées à l'exécution des miniatures qui participent d'art très différent. Je ne puis que résumer ainsi cette étude, si riche, si attrayante, qui fait le plus grand honneur à la perspicacité de son auteur et à l'ingéniosité de sa dissertation. Vous l'avez reconnu, Messieurs, puisque vous décernâtes le prix Saintour en 1905 à votre savant collègue pour ce livre si luxueusement présenté, que, véritable modèle des ouvrages de ce genre, je considère en tous points comme la plus parfaite de ses œuvres.

Digitized by Google

C'est en 1906 que S. M. le roi Edouard VII, dans un geste aussi honorable pour ce grand souverain et pour l'Angleterre qu'intéressant pour la France, fit don à notre pays, en témoignage de l'Entente cordiale, de dix miniatures du tome II des *Antiquités Judaïques* de Flavius Josèphe, que M. G. Warner, conservateur des manuscrits au British Museum, avait retrouvées dans les collections royales du château de Windsor. M. Henri Yates Thompson, qui a possédé une des plus belles collections de manuscrits de notre époque et qui détenait ce même tome II avec la seule miniature qui n'en fût pas distraite, voulut s'associer à la libéralité de son Roi et nous offrit avec une générosité sans égale ce volume lui-même qui complétait le don royal. On sait qu'il ne manque plus que 2 peintures dans l'ouvrage original. C'est pour célébrer cet heureux événement que notre Académie décida qu'un travail d'ensemble, depuis longtemps désiré par le monde savant, serait entrepris pour raconter d'une part l'histoire, véritable roman, des vicissitudes de ce tome II et, d'autre part, celle du tome I, qui depuis le XVI^e^ siècle, époque de la confiscation des livres du connétable de Bourbon, faisait déjà partie des collections françaises. On sait qu'une note de Robertet, secrétaire de Pierre II de Bourbon, spécifie la part prise par Jean Fouquet à l'illustration de l'ouvrage.

Encore une fois vous décidiez, par un généreux subside, qu'une luxueuse publication concernant ces deux manuscrits si heureusement réunis, serait consacrée à cette œuvre et que la tâche en serait confiée à notre savant confrère comme le plus qualifié pour la mener à bien. Après avoir débrouillé avec sagacité la question obscure d'origine et de provenance de ces volumes, Durrieu nous montre les vicissitudes par lesquelles ils ont passé depuis le duc Jean de Berry jusqu'à leur réunion à notre Bibliothèque nationale, ainsi que la part de deux artistes qui y ont travaillé et surtout celle indiscutable de Jean Fouquet « le bon peintre

Digitized by Google

et enlumineur du roi Louis XI ». Il termine cette importante étude par une précieuse analyse de la vie et des œuvres de ce grand peintre français, — le plus grand que la France ait eu avant le XVI^e^ siècle, et pendant longtemps si méconnu, — question qui n'est pas encore épuisée, vu la rareté des documents qui nous sont parvenus.

Les *Antiquités Judaïques*, animées par le talent de Jean Fouquet, incitèrent notre confrère à rechercher les autres illustrations qu'on pourrait attribuer à cet artiste. D'autre part, les publications que nous venons d'énumérer avaient valu à leur auteur une réputation quasi européenne. Aussi, un antiquaire bien connu de Munich, M. Jacques Rosenthal, lui proposa-t-il, en 1909, de consacrer un ouvrage à un des plus beaux manuscrits de la Bibliothèque de cette ville, *Des cas des nobles hommes et femmes* de Jean Boccace, traduction de Laurent de Premierfait, clerc au diocèse de Troyes. Ce manuscrit, qui, depuis 1628, était entre les mains de Maximilien le Grand, premier électeur de Bavière et qu'on avait cru avoir été exécuté pour Etienne Chevalier, Durrieu démontra, en déchiffrant la devise anagrammatique « *sur ly n'a regard* », qu'il avait été commandé en 1458 par Laurent Gyrard, contrôleur de la recette générale des Finances. Sorti d'un atelier dirigé probablement par Fouquet, le livre renferme des miniatures dues aux pinceaux de ses compagnons et quelques-unes du maître lui-même, tel le splendide frontispice, d'un art achevé, qui représente dans une magnifique perspective, le lit de justice tenu à Vendôme en 1458 sous la présidence du roi Charles VII, dans lequel fut prononcé la sentence de mort contre un des princes du sang, Jean duc d'Alençon. Là encore Durrieu montre toute l'ingéniosité de ses déductions.

La question des œuvres de Jean Fouquet, qui fut l'héritier et le continuateur des grands miniaturistes du duc de Berry, avait déjà préoccupé notre confrère ; il la reprit en 1911, dans un article de la *Société française de Reproductions de*

Digitized by Google

manuscrits à peintures, que je venais de fonder, à propos des exemplaires des *Statuts de l'ordre de Saint-Michel*, dont un, le manuscrit 19819 de la Bibliothèque nationale, porte en frontispice une magnifique miniature qu'il signale comme étant du peintre de Louis XI.

C'est dans ce même périodique que fut étudié, en 1912, par notre ami, les *Heures manuscrites à l'usage d'Angers*, qui, figurant à la vente Hamilton, à Londres, furent achetées par Jacques Rosenthal et cédées à un grand collectionneur parisien, M. Martin Le Roy, qui, libéralement, fit les frais de cette publication. Après avoir décrit le manuscrit et expliqué ses origines, Durrieu désigna l'auteur par le *Peintre des grandes Heures de Rohan*. Il avait également étudié ce dernier manuscrit en cette même année 1912 et supposait que l'artiste était un certain Adenot Lescuier, d'Angers.

C'est à propos de ce Lescuier d'Angers que notre confrère s'occupa avec ardeur du roi René d'Anjou, qui perdit successivement tous les héritages territoriaux dont la fortune le gratifia. Il en a retracé la vie, les amours, les œuvres et le mécénat dans un charmant article paru en 1914 dans la *Revue française*. Ce Roi de tant de royaumes où il ne régna jamais, si brave et si cultivé, avait épousé en secondes noces Jeanne de Laval, dont il fut follement épris. On sourit quand on voit le portrait peu flatté, par Nicolas Froment au Louvre, de ce couple qui évoque l'idée du roi d'Yvetot et de la jeune Jeanneton, et qui choisit comme emblème une paire de tourterelles perchées sur une branche de groseillier avec la devise *Per non per*, couple incomparable. Malgré cette sentimentalité un peu ridicule, le Roi sut être un protecteur éclairé des lettres et des arts et réunit à sa cour de grands artistes comme le dit Lescuier, Barthelemy Le Clerc, Coppin Deft et Pierre Garnier, qui illustrèrent pour ce prince de délicieux manuscrits, aujourd'hui dispersés dans les bibliothèques de l'Europe.

Digitized by Google

« Un autre service éclatant de Durrieu », disait l'année dernière M. Salomon Reinach, dans la *Revue Archéologique*, consista à faire la lumière sur le groupe de miniatures charmantes, mais déjà de seconde main, dont le fameux *Bréviaire Grimani*, à Venise, est le chef-d'œuvre. Il commença par baptiser « ganto-brugeoise » l'école qui, vers 1475, substitua aux maigres tiges fleuries de l'encadrement les motifs variés empruntés à la nature, fleurs, insectes, oiseaux, vases, faïences. Ayant remarqué dans un *Boèce* de la Bibliothèque nationale une de ces miniatures signées Bening, il partit de là pour reconstituer l'histoire de toute une famille d'artistes qui travailla pour tous les grands bibliophiles de cette époque et dont le dernier représentant fut Simon Bening, au cours du XVI^e^ siècle.

Faut-il parler des magnifiques *Heures du Maréchal de Boucicaut*, conservées au Musée Jacquemart-André, dont en 1914 notre ami fit une description remarquable et dont il attribua les « histoires » au brugeois Jacques Coene, célèbre à Paris en 1398 ? Et de tant d'autres études, telles les *Manuscrits à Miniature des Héroïdes* d'Ovide, en collaboration avec M. Marquet de Vasselot, simples notes ou articles détaillés qui accusent sa merveilleuse activité ? La place nous manque pour parler de tous ses travaux. On trouvera une bibliographie complète, qui par son ampleur ne peut trouver place ici, dans une publication projetée par l'éditeur Van Oest qui réunira les articles épuisés de l'auteur, difficiles maintenant à trouver dans le commerce.

Cependant, pour finir cette revue des œuvres de Durrieu, je m'arrête encore un instant sur deux publications où il soulève une foule de problèmes délicats sur ces matières. En effet, en plus des monographies dont je viens de vous parler, il eut l'occasion de se livrer à une sorte de synthèse de son œuvre dans l'*Histoire de l'Art*, d'André Michel, et dans la *Miniature flamande au temps de la Cour de Bourgogne*. Dans la première, il a bâti un admirable exposé de

Digitized by Google

la peinture en France depuis le milieu du XIVe siècle, 1350, jusqu'aux derniers Valois et dans la seconde, il a étudié les œuvres des célèbres artistes qui ont fleuri à la Cour de Bourgogne sous les quatre Princes de cette dynastie, si remarquables par leur magnificence et leur goût éclairé : deux conditions essentielles pour favoriser les arts.

Entre temps, Durrieu avait rassemblé de précieux manuscrits, pieusement conservés par la famille, qui, sans être des têtes de colonnes, représentent une collection des plus estimées chez un particulier, collection qui, tout en faisant sa joie, lui servait de champ d'études. Une pièce des plus importantes y figurait, c'était l'un des six originaux de l'acte de la Ligue de Gien qui, signé en 1410 par les Princes contre le duc de Bourgogne constitue en quelque sorte l'acte de naissance officiel du parti Armagnac. Par la volonté du défunt, il a été fait don de cette pièce historique à notre Bibliothèque nationale.

*
* *

Je n'ai rien dit de la forme des écrits de Durrieu. Elle a d'abord les premières des qualités que l'on doit exiger des travaux scientifiques : la clarté et la division logique de la composition. La nature de l'œuvre archéologique prête difficilement à l'éloquence, mais cet éclat, qui n'y trouve pas sa place, se rencontre dans la partie historique de son auteur, dans laquelle ne manquent assurément ni les récits colorés, ni les tableaux chaudement tracés, ni les considérations élevées présentées dans un style dont un jour les plus compétents des juges, nos confrères de la *Commission des Antiquités nationales*, louaient non seulement la correction, mais encore la vivacité. Je crois qu'il suffit de parcourir telle page des *Gascons en Italie* où, à propos de Jean III d'Armagnac, Durrieu réclame en termes vibrants contre l'injustice de l'histoire, laissant tomber dans l'oubli

Digitized by Google

les exploits des héros vaincus que la poésie française et chrétienne du moyen âge a été à peu près seule à célébrer en faisant de Ronceveaux et d'Aliscamps le centre de ses cycles épiques, pour reconnaître assurément que le style de notre confrère pouvait atteindre à un éclat du meilleur aloi.

Mais, si je me suis borné à rappeler les titres scientifiques de notre regretté ami et les progrès qu'il a fait faire aux connaissances historiques dans les domaines où s'est exercée la supériorité de son intelligence, je manquerais à une partie du devoir qui m'incombe, et vous me reprocheriez de vous cacher le caractère de l'homme derrière l'érudition du travailleur.

Vous n'êtes pas seulement une Assemblée de savants mettant en commun leur savoir et leur talent pour l'accroissement du patrimoine scientifique de notre pays. Cette noble tâche ne s'accomplira pleinement que si tous ceux qui y collaborent s'y associent dans un esprit de commune bonne volonté et de cordiale confraternité. En fait, les qualités de cœur ne méritent pas moins que les qualités de l'esprit d'être appréciées chez ceux qui ont eu l'honneur d'être des vôtres. Or, il arrive parfois que le nouvel élu à qui incombe le pieux devoir de rendre à son prédécesseur l'honneur imposé par la coutume croit s'en être acquitté lorsqu'il a mis en lumière les seuls mérites scientifiques de celui dont vous déplorez la perte et qu'il omette de rien dire de ses qualités personnelles, soit qu'ébloui par les titres du savant, il oublie les qualités de l'homme, soit simplement qu'il n'ait pu les connaître comme vous qui les avez vues de plus près.

Or, qui donc, même parmi ceux qui l'ont moins intimement approché, ne se rappelle sans une affectueuse émotion la sympathie qu'inspirait la personne de Paul Durrieu, la cordialité de son accueil, dans les controverses son constant souci de ne pas blesser ses adversaires; dans les

Digitized by Google

conversations, l'attrait d'un esprit où la finesse d'observation, l'aptitude alsacienne à saisir le plaisant réalisme des choses et la verve gasconne, s'alliaient à la plus charmante bonté, cette bonté native, délicate, agissante qui nous semblait rayonner de sa personne et créer l'harmonie entre ceux qu'elle touchait ? Car c'est le propre de cette première des vertus humaines, non seulement de se faire aimer, mais de faire qu'on s'aime autour d'elle.

Elle imprégna sa vie tout entière et anima tous les Sociétés de charité qu'il présida ou dont il faisait partie. Nombreux sont ceux qui en ont senti les effets en profitant des conseils de sa libérale érudition ou de son obligeance toujours prête. Plus nombreux, bien plus nombreux que nous ne le savons, sont ceux qui ont reçu de lui une aide plus effective encore, accordée ou plus souvent offerte dans le plus délicat mystère. C'était toujours cette tendresse de cœur qui, dans les derniers mois de sa vie, au milieu d'affreuses souffrances, acceptées avec la plus chrétienne résignation et la plus invincible patience, lui faisait montrer, dès que ses maux lui laissaient quelque répit, cette attrayante bonne humeur qui avait toujours été l'une de ses plus charmantes qualités, mais qui, soutenue à travers de pareilles épreuves, atteignait les proportions d'une vaillance quasi héroïque. Car, il était loin de se faire illusion sur son état lorsqu'il tentait ainsi de distraire les siens de leur anxiété en leur communiquant quelque chose de sa courageuse sérénité.

Et pourtant quelles raisons il avait de regretter la vie et de quelles affections il lui fallait accepter la rupture, qu'assurément il sentait temporaire, mais si poignante par le chagrin et la douleur qu'il voyait éclater autour de lui ! Certes, il avait joui à son foyer de l'aide d'une discrète collaboration, de la complicité du bien à faire, du matériel appui et de l'affectueuse confiance. Ce bonheur ne lui manqua pas et ses amis se souviennent avec une reconnais-

Digitized by Google

sance émue qu'ils auraient eu peut-être la douleur de le perdre quelques mois plut tôt sans la vigilante tendresse dont il était entouré.

Et puis, ce ne sont pas seulement des êtres aimés qu'il faut laisser derrière soi, ce sont aussi ces projets longuement caressés, ces travaux inachevés qui sont comme la trame de l'existence de ceux qui se sont donné le travail comme le but et la raison d'être de la vie. Durrieu aimait l'étude de toutes ses forces et il l'aima jusqu'à la dernière heure. Dans les notes trop brèves où Henry Cochin avait jeté la première pensée que lui suggérait la carrière de son prédécesseur, j'ai trouvé ces lignes que je n'ai pu lire sans émotion en pensant que celui qui les traçait, se sentant aussi mortellement atteint, se donnait à lui-même un modèle pour franchir le pas funeste avec une égale fermeté : « Vous « l'avez vu, Messieurs, écrivait-il, s'arracher à sa chaise « longue pour venir ici, et ce n'était pas qu'il s'obstinât à « se rattacher à la vie. Son âme, toute remplie de la foi « de son enfance, dont il ne s'était jamais éloigné, savait « faire le grand sacrifice dans une calme lumière de séré- « nité, mais il n'admettait pas que jusqu'à la fin un seul « jour fût inutile et oisif et, poursuivant sans relâche son « infatigable labeur, il en voulait porter la preuve à votre « Compagnie, qu'il aimait comme la demeure inébranlable « du travail ».

Et c'est ainsi que ceux qui ont entouré Durrieu dans ses derniers jours vous diront qu'au chevet de ce lit, d'où il ne devait plus se relever, ils m'ont vu lui apporter les épreuves de sa dernière publication, qui devait paraître après sa mort : *Le Terrier de Marcoussis*, exécuté par l'ordre de l'amiral Malet de Graville, à l'extrême fin du xv^e^ siècle, que je lui avait demandé au nom de la *Société des Bibliophiles français*, dont une dévouée et fidèle collaboratrice avait écrit le texte sous sa dictée et dont il voulait encore surveiller les dernières corrections.

Digitized by Google

Après quoi, quitte de son dernier devoir envers la science, d'un esprit toujours libre et d'un cœur pieusement soumis, s'associant aux prières des siens, il s'endormit, le 25 novembre 1925, dans l'éternité, au château de Durrieu, dans les Landes, où ses restes ont été inhumés devant une assistance émue par les paroles que son cousin, le baron Durrieu, prononça sur sa tombe.

A nous, Messieurs, de nous souvenir de ce que fut sa belle vie. Certes, personne parmi les historiens de l'art du monde entier ne peut oublier ce que lui doit l'histoire de la peinture de manuscrits, personne parmi ceux que touche l'histoire des relations de la France et de l'Italie ne peut oublier les révélations qu'il a faites sur les rapports des deux pays au XV^e^ siècle, ni lui ménager sa reconnaissance pour le vaste champ d'informations qu'il a ouvert et qui demeurait presque fermé avant sa reconstitution des registres angevins. Mais personne, parmi ceux qui l'ont approché, parmi vous surtout, ses confrères, n'oubliera jamais cette bonté dont le souvenir, je le sens, vous émeut comme il m'émeut moi-même et dont cependant la persistante séduction fait que, comme l'écrivait Henry Cochin, « on ne peut penser à lui sans un sourire ». Ramener ce sourire sur les lèvres de ceux qui le pleurent, n'est-ce pas là ce qu'aurait souhaité l'inlassable bonté du comte Paul Durrieu?

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. HENRY COCHIN

(1854-1926)

PAR

M. L.-H. LABANDE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

lue dans la séance du 22 juin 1928.

MESSIEURS,

Pendant les longs mois du funeste automne de 1870, on pouvait voir, dans Paris assiégé, un lycéen de seize ans, à qui ses parents avaient refusé un engagement dans l'armée active, se joindre en qualité de volontaire aux petits commerçants des rues du Bac, de Grenelle, de Bellechasse et de Bourgogne, qui formaient le 17e bataillon de la Garde nationale, pour faire l'exercice sur l'esplanade des Invalides, marcher vers Vanves et Issy, veiller sur les remparts du secteur de Vaugirard. Il lui arrivait de suivre les combattants pour recueillir les blessés, même de participer à la répression de l'émeute du 31 octobre et de mettre la main au collet du révolutionnaire Blanqui.

Lorsqu'il avait été de service la nuit, il rentrait le matin au Lycée Louis-le-Grand, déposait dans un coin de la classe sa couverture roulée, son sac et son fusil ; avec quelques

Digitized by Google

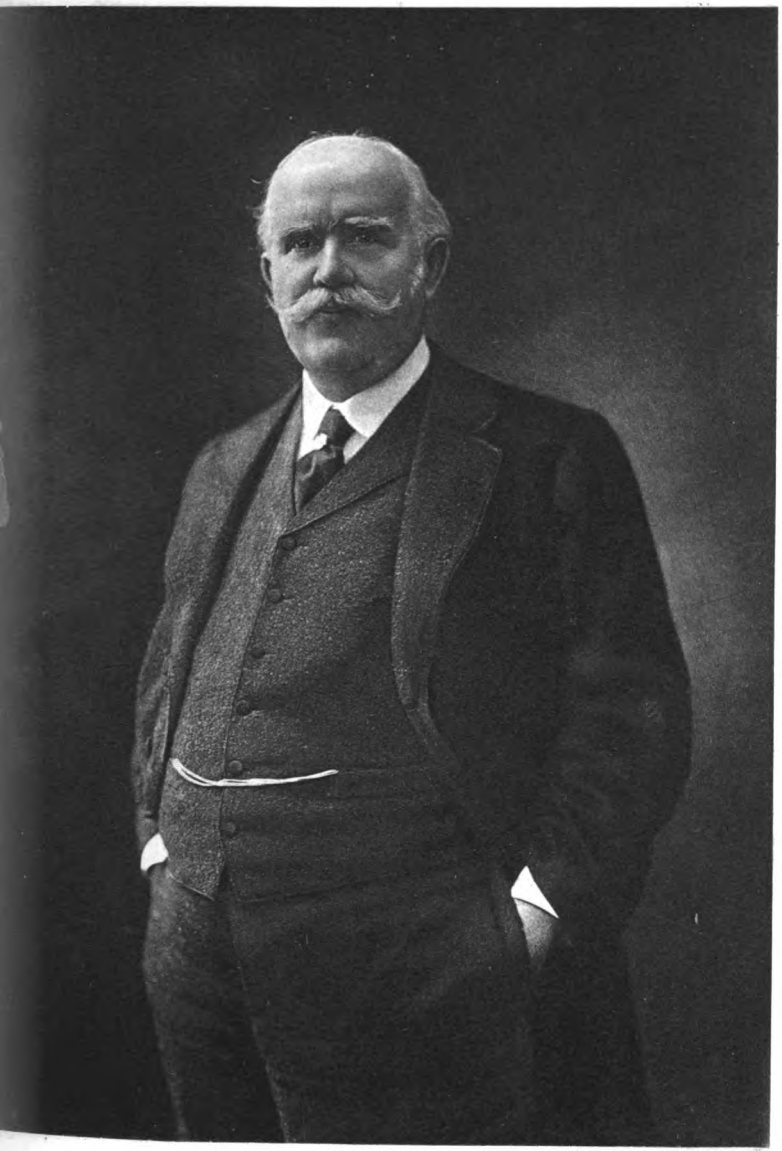

Hélio L. Schutzenberger, Paris

HENRY COCHIN

1854-1926

Digitized by Google

Digitized by Google

camarades de moins en moins nombreux, il écoutait avec une attention parfois émue les doctes leçons du professeur de rhétorique, Charles Aubert-Hix, dont il devait plus tard faire revivre la physionomie. Et cela jusqu'au 11 janvier, jusqu'au jour où il fallut évacuer le Lycée bombardé par l'ennemi.

Cette ardeur généreuse au service du pays, cette passion d'apprendre, le dévouement aux plus nobles causes, la volonté de soutenir l'honneur du nom et d'être fidèle à un idéal, mais c'était déjà ce qui caractérisait votre futur confrère, M. Henry Cochin. Dans le cours d'une existence extrêmement bien remplie, nous allons le voir, soumis à de tels sentiments, augmenter le lustre d'une famille déjà célèbre et acquérir des titres à vos libres suffrages. Sans doute n'avait-il qu'à suivre les exemples trouvés autour de lui; il ne pouvait s'en contenter, il alla plus loin et mérita que sa vie fût donnée aussi comme modèle. Difficile est la tâche qui s'impose à son successeur parmi vous : M. Cochin a exercé une telle action en tant de voies différentes qu'il est périlleux d'aborder sa biographie sans l'avoir intimement connu.

Il était né à Paris le 31 janvier 1854. Comme vous le savez, c'était le second fils d'Augustin Cochin et d'Adeline Benoist d'Azy, le frère cadet de Denys Cochin, si hautement estimé dans cette maison et partout ailleurs. L'honneur du nom, mais il imposait des devoirs d'autant plus lourds qu'il était lui-même plus éclatant : la famille Cochin ne s'était-elle pas illustrée, depuis plusieurs générations, par ses fondations sociales, sa participation aux œuvres parisiennes qui demandent le plus de sacrifices ? Ne suffirait-il pas de rappeler l'hôpital, créé par un de ses membres, qui devait faire l'objet d'un des premiers livres de votre confrère?

Augustin Cochin, son père, avait abordé la vie publique aussitôt après la chute de la royauté de 1830 ; malgré son jeune âge, il avait été un des membres les plus actifs de la

Digitized by Google

Commission chargée de préparer la loi sur la liberté de l'enseignement. Les principes de l'Empire avaient été trop opposés à son libéralisme : il avait dû renoncer aux fonctions publiques auxquelles l'appelaient des traditions familiales ; il s'était voué uniquement aux œuvres sociales et catholiques, avec les Ozanam, les Montalembert, les Falloux, les Dupanloup, les Lacordaire et tant d'autres qu'on ne saurait nommer. Il écrivit sur le paupérisme, sur la condition des ouvriers, l'abolition de l'esclavage, mérita d'entrer de bonne heure à l'Académie des Sciences morales et politiques. « Le fond de son cœur, dira plus tard son fils, c'était un appétit de dévouement, un désir illimité de servir. » Aussi, après la Commune, accepta-t-il des mains de M. Thiers la préfecture de Seine-et-Oise. Il lui fallait poursuivre la restauration de la banlieue de Paris dévastée. Il s'y dépensa avec une telle prodigalité qu'il succomba prématurément, le 15 mars 1872, à peine âgé de 48 ans. Henry Cochin garda pour lui un véritable culte ; il se fit l'éditeur d'études, de conférences, de livres trouvés plus ou moins achevés dans sa succession. En 1926, il publiait encore ses Lettres, avec des pages inspirées par la plus tendre affection, où resplendissait la chère mémoire jamais oubliée.

C'est qu'en effet, il avait conservé l'amer regret de n'avoir pu jouir plus longtemps de la merveilleuse intelligence de son père. Il avait eu la consolation cependant de ne pas le quitter pendant les dernières années de son existence. Ensemble, ils avaient, au mois d'août 1870, interrompu un voyage dans le sud de la France pour revenir dans la ville de Paris menacée d'investissement ; ensemble, ils s'étaient engagés dans la Garde nationale, pendant que Denys, le fils aîné, entrait dans un régiment de lanciers ; ensemble, ils s'étaient échappés de Paris le 19 mars, la Commune ayant décrété l'arrestation d'Augustin, et s'étaient réfugiés dans la propriété familiale de la Roche, où Henry avait continué ses études sous la direction d'Émile Jullien.

Digitized by Google

Deux mois plus tard, il avait accompagné son père dans un voyage politique en Anjou, et c'est ce qui nous a valu sur lui ce témoignage d'une lettre d'Augustin à Mme Cochin, trop caractéristique pour ne pas être rapporté : « Vous m'avez pardonné aisément d'avoir emmené Henry, mais vous me pardonneriez tout à fait si vous voyiez comme il est content, comme il jouit de tout, s'intéresse à tout. Le voilà courant avec Maurice de Soland pour voir les monuments, musées, jardins, de cette belle ville (il s'agit d'Angers), notre berceau maternel, sachant les époques de l'architecture, plein de souvenirs d'histoire, mêlant des saillies politiques ou joviales à tout et toujours doux et bon enfant. Tout lui est spectacle et il est le mien. J'oublie, en l'écoutant, les ennuis de ce voyage... »

Après avoir conquis ses diplômes de licencié ès lettres et de docteur en droit, votre futur confrère chercha peu de temps sa voie. Il voulait laisser les grands emplois, les honneurs à son frère aîné, le chef de la famille. Privilégié de la fortune, possédant grâce à sa parenté les relations les plus étendues et les plus flatteuses, ayant du goût pour tout, pour la musique (son ami Vincent d'Indy en avait déjà fait un admirateur éperdu de Wagner et de Franck), pour les arts plastiques, pour la littérature, il aurait pu glisser à un dilettantisme stérile, « se laisser aller au fil de l'eau et au hasard des détours du fleuve, sans ramer », comme disait son père. Cette existence était assurément séduisante, mais elle était contraire à sa nature qui entendait se discipliner par l'effort et produire des fruits abondants. Les œuvres sociales, la défense des libertés catholiques qui l'occupèrent toute sa vie, ne suffisaient pas à son activité, bien que, avec une ardeur juvénile, il revendiquât déjà un rôle dans les luttes politiques et religieuses. Vous n'ignorez pas, en effet, qu'il se fit arrêter en 1880 et condamner à un mois de prison avec son ami Henri de Lassus, pour s'être opposé à l'expulsion des Dominicains de Paris.

Digitized by Google

Mais il ne se sentit pas encore prêt pour affirmer ses convictions, avec une autorité suffisante, sur d'autres terrains; il avait donc commencé ses voyages d'Italie qui devaient être si fréquents. C'était aux environs de l'année 1875. Tout de suite l'étincelle avait jailli, le jeune homme était devenu l'admirateur passionné de la pensée et de l'art italiens: « Oublierai-je jamais, écrivait-il en 1911, le premier soir où je la vis, l'Italie, dans la douceur ineffable de ses automnes prolongés ? » « L'ivresse » de ce premier contact, avait-il déjà dit, « m'est toujours restée. Je n'avais vu tout d'abord de l'Italie que les arts, ou pour mieux dire, que les arts du XV^e^ siècle... L'Italie m'apparaissait comme un paradis terrestre, hanté par Masaccio, Donatello, Piero della Francesca, Benedetto da Maiano, Gozzoli, Botticelli, Carpaccio, Mantegna, et limité par leurs œuvres... Je ne voyais que des formes exquises... » Cet enthousiasme était porté à l'extrême, lorsque son excellente mère, élève pour la peinture d'Hippolyte Flandrin, l'accompagnait dans ses pieux pèlerinages à Florence, Fiesole, Cortone, Foligno, Orvieto, Rome. A Urbino, dans l'ancien palais du duc Guidobaldo, « chef-d'œuvre de l'art du XV^e^ siècle, qui reste encore aujourd'hui, malgré son misérable délabrement, beau et parfait comme un temple grec », il lisait et méditait le dialogue du Cortegiano; il lui semblait retrouver cette société aimable et policée célébrée par Baldassare Castiglione, que lui-même devait évoquer dans une de ses brillantes conférences.

Il n'avait pas tardé à reconnaître que l'Italie n'avait pas été uniquement ce « monde d'anges » et qu'elle avait compté encore plus d'hommes emportés dans une violence frénétique, durs et trop souvent criminels. « Cette réflexion, avoua-t-il, m'a conduit à l'étude des sources et des origines. » Sans vouloir remonter trop haut, il se fixa longuement au XIV^e^ siècle. Là, il ne vit d'abord que Pétrarque et s'il détourna par instants les yeux, ce fut pour les reporter sur des amis de Pétrarque, comme par exemple Boccace.

Digitized by Google

L'auteur du *Décameron*, par les tableaux qu'il présente de la vie de cour à son époque, avait cependant de quoi le séduire; il ne s'arrêta devant lui que le temps suffisant de reconnaître le rénovateur des lettres latines, l'écrivain érudit qui essayait de faire passer dans ses écrits toute l'antiquité romaine et se constituait en cela l'émule de Pétrarque, celui enfin qui imposa Homère et Dante à l'attention de son illustre correspondant.

Le livre sur Boccace parut en 1890. Depuis quatre ans déjà, M. Henry Cochin avait commencé de publier les innombrables ouvrages, mémoires et articles de revue consacrés à François Pétrarque. Les derniers devaient être achevés d'imprimer après sa mort; c'est à cette série qu'appartiennent les pages sur *Ce que disaient d'eux-mêmes les Français du quatorzième siècle* dans leurs réponses aux lettres et à la virulente apologie de Pétrarque, pages que vous avez entendues en la séance publique des cinq Académies le 25 octobre 1926. Dans ces études, il avait pris pour maître et pour guide notre cher Pierre de Nolhac; il s'y livra de toute son âme. « Toujours Pétrarque? » lui disait-on. — « Eh oui, toujours, répondait-il. Cet homme extraordinaire tient bien ceux qu'il a pris. On ne le quitte plus... Je l'ai rencontré par hasard, ajoutait-il, en lisant, si j'ai bonne mémoire, le livre de Renan sur Averroès. Ma curiosité fut éveillée et je voulus chercher un peu plus d'information. Ce fut mon entrée dans le *Labyrinthe*. Je n'en suis plus sorti. Je n'ai jamais maudit l'heure de cet *innamoramento*. Bien au contraire,

Benedetto sia l'giorno e l'mese e l'anno!

L'amitié est un don du ciel. C'est la plus belle chose qui soit, dit Pétrarque, après la vertu. Je me suis pris d'amitié pour cet homme... Pétrarque est assez grand pour nous frapper d'admiration; assez puissant pour nous conduire en un monde de découvertes, nous servir de guide vers l'étude

Digitized by Google

la plus vaste, complexe et variée d'histoire, d'art, de philosophie et de belles-lettres...

« Je ne crois pas, disait-il encore dans un de ses derniers écrits, qu'un homme puisse se découvrir, après les âges écoulés, plus complètement original, dans toutes les circonstances de sa vie, que ce singulier et attachant personnage... Il a touché à tout, dans le plus extraordinaire des siècles. Il a laissé derrière lui une œuvre, d'où jaillit, quand on l'étudie comme elle doit l'être, une lumière universelle. Mais, pour arriver à ces révélations, la recherche est difficile. Nous avons à faire à une âme complexe, variable, incapable de se satisfaire et qui a passé sa vie à se retoucher. Pour la bien comprendre, il y a un premier effort à accomplir, c'est d'établir un texte certain, que dis-je? deux textes, trois, quatre, suivant les cas. »

C'est à quoi M. Cochin a consacré une grande partie de sa vie, soit qu'il éditât la correspondance de l'humble prêtre florentin Francesco Nelli, soit qu'il cherchât à établir la chronologie du *Canzionere* et des *Epistolae metricae*, si difficile à reconnaître dans les remaniements que le poète fit constamment subir à ses recueils, soit qu'il critiquât en parfait érudit la date des lettres dont on ne possédait alors qu'une édition défectueuse, soit qu'il proposât des variantes d'après des manuscrits inexplorés pour le texte des *Épîtres familières*, soit qu'il collationnât le *Bucolicum carmen* sur d'autres manuscrits, dont la provenance, ainsi qu'il l'avait distingué, les rendait particulièrement précieux, soit enfin qu'il préparât l'édition des *Psaumes pénitenciaux*. C'est assurément cet immense travail d'après les sources, insoupçonné de bien des gens, qui l'avait recommandé au monde savant, principalement aux érudits italiens si perspicaces et si difficiles à contenter en pareil sujet. Immense travail, ai-je dit, car, en cette matière, on ne progresse qu'avec une extrême prudence, après s'être heurté à toute espèce d'obstacles et avoir résolu d'irritants

Digitized by Google

problèmes. Il n'y était guère préparé lorsqu'il aborda pour la première fois ce vaste domaine ; aussi s'était-il remis lui-même à l'école ; après avoir suivi les cours de paléographie de notre maître Léon Gautier, il avait acquis une science largement suffisante pour déchiffrer les plus difficiles manuscrits des XIV^e^ et XV^e^ siècles.

L'humaniste, le poète, le philosophe, le diplomate, l'italien patriote, le chrétien pénitent, tout lui plaisait en Pétrarque. Mais l'impossibilité se révélait de pénétrer ses sentiments intimes et de dévoiler le caractère de ses ouvrages sans la connaissance exacte de l'époque où il avait vécu, des personnages ayant été en relations avec lui. M. Cochin ne manqua pas de s'y efforcer et la liste serait longue des amis ou correspondants de Pétrarque sur qui il apporta des renseignements nouveaux. C'est surtout son frère et compagnon de plaisirs dans sa jeunesse, celui qui, plein d'amertume et de regrets, fit pénitence, après la mort de sa dame, jusqu'à s'enfermer dans la Chartreuse de Montrieux et y mener une vie d'ascète, c'est Gherardo, qui fournit à votre confrère la matière d'un livre passionnant d'intérêt. N'était-ce pas pour Gherardo que Pétrarque avait écrit son ouvrage *De otio religiosorum* ? N'était-ce pas à lui qu'il avait adressé quelques-unes de ses lettres les plus pathétiques ?

Avec un tel animateur que M. Henry Cochin, il est difficile de s'arracher à l'attrait de ces études pétrarquesques. Et pourtant lui-même n'a pas donné tout ce qu'il aurait pu : on attendait de sa compétence, après les travaux de M. Pierre de Nolhac, sinon le livre définitif, du moins l'ouvrage le plus précis, le plus compréhensif et le plus exact sur l'auteur du *Canzoniere*.

Il s'est borné à publier pour les lecteurs français, dans la collection des Cent chefs-d'œuvre étrangers, un choix de ses *Rimes* et de ses *Triomphes*, d'amples extraits de ses poèmes, lettres ou traités en langue latine. Soucieux

Digitized by Google

avant tout d'exactitude, même dans un ouvrage qui ne pouvait être d'érudition, il en avait auparavant collationné le texte original sur les meilleurs manuscrits. Il fit précéder son élégante traduction d'une trentaine de pages, qui augmentent nos regrets d'être privés de la biographie développée que nous souhaitions. Il sut en effet présenter et caractériser, avec les mots les plus justes, les différents écrits de son auteur, y découvrir sa pensée si riche de vie intérieure, les réminiscences de son existence écoulée, ses allusions aux événements contemporains, ses affections, ses haines, son lyrisme, déterminer l'importance même des traités les plus oubliés et les plus rébarbatifs à notre goût pour la connaissance de l'homme, dire une fois de plus la valeur exceptionnelle de son Épistolaire. Car c'est un document, déclarait-il, « comme l'humanité en possède peu et auquel on peut comparer tout au plus les Lettres de Cicéron ».

Les œuvres italiennes, il les traduisit vers par vers. « Il me semble, avouait-il, qu'en m'éloignant le moins possible du nombre et de la cadence, je tente la seule chance de suggérer l'harmonie de poèmes extraordinairement musicaux. J'aide à la supposer. » C'était jouer la difficulté. Mais n'était-ce pas le meilleur moyen d'arriver à faire comprendre et apprécier, comme il le mérite, le « poète de la beauté féminine, non pas seulement de l'immobile beauté théorique d'une statue animée, mais de la vie, de la grâce, du mouvement; le poète aussi de l'âme féminine, tendre et chaste à la fois, de l'honneur de la femme et de sa séduction...; le poète de la nature... pour qui le ciel, la terre, les eaux, les forêts, les montagnes ne sont pas autre chose que les images de son cœur », pour qui « la nature, c'est son âme inquiète » ; le poète encore « des hautes méditations morales », s'élevant « jusqu'au ciel, où il se fond dans la prière et la pénitence » ; l'auteur enfin des « grandes chansons que l'amour des lettres et de la gloire, que l'amour

Digitized by Google

de la patrie lui ont inspirées » ? Par son petit livre, M. Cochin réussit à donner une image complète de la vie et de l'œuvre de son héros.

*
* *

Il a fait beaucoup pour Pétrarque ; s'il ne fit pas davantage, il en fut empêché par les préoccupations de la vie politique.

L'heureux mariage qu'il avait contracté en 1883 avait, en effet, transplanté dans la campagne flamande ce parisien de vieille souche parisienne. Dans sa maison du Weez en Saint-Pierrebrouck, qui se mire dans le petit fleuve de l'Aa, il prit de nouvelles habitudes d'existence ; il « connut dans sa vie intellectuelle une interruption un peu brusque, des privations réelles, en tout cas un changement profond » ; il ne tarda pas, en revanche, à s'attacher à la Flandre, à trouver dans la société de ses habitants des « jouissances de cœur et d'esprit », qui lui devinrent d'autant plus précieuses qu'elles compensaient les sacrifices résolument consentis. Rapidement, avec le charme qui se dégageait de toute sa personne, il conquit des sympathies qui s'avérèrent des plus solides ; il se fit aimer du peuple « indépendant, laborieux, religieux, patriote, sociable, hospitalier, joyeux », dont il dira plus tard les vertus. Ce fut à un tel point que, dix ans après son installation en Flandre, il fut nommé député de la circonscription de Dunkerque-campagne, qui avait autrefois élu Lamartine (l'admirateur passionné de Lamartine qu'il fut toujours en était justement fier). Jusqu'en 1914, il siégea sans interruption à la Chambre et lorsqu'il cessa de se représenter, ce fut pour laisser la place à son fils Claude.

« Ah ! M. Cochin, vous entrez dans la politique ! Ce n'est pas le pays des bonnes actions », avait dit autrefois la reine Marie-Amélie à son aïeul. Assurément, elle l'est aujourd'hui moins encore qu'au temps de Louis-Philippe. Mais lui-même, avec sa bonne foi, sa courtoisie, son attachement aux

Digitized by Google

idées fondamentales directrices de sa vie, son libéralisme, son dévouement aux intérêts français, montra qu'on pouvait y exercer une influence saine et y accomplir une œuvre utile. Je n'ai pas à mentionner autrement le rôle qu'il a tenu au cours de cinq législatures, à rappeler le scrupule et l'application avec quoi il prit « sa part de tout effort généreux pour la paix du pays et le bien spécial des populations qui s'étaient fiées » à son dévouement et à sa fidélité. Je dois noter pourtant, que, « serviteur de tous, confident et conseil », il pouvait difficilement et par intervalles espacés « retrouver le loisir du temps et encore plus le loisir de l'intelligence, cet *otium* » que Pétrarque, son « philosophe très cher, a montré si nécessaire à tout homme qui prétend vivre par la pensée ».

Pendant ces rares instants « de vacances » (c'est son expression), il feuilletait à la Bibliothèque de la Chambre les livres des XV^e^ et XVI^e^ siècles; il y retrouvait la Chronique Valenciennoise de Jennet Denis, une édition ancienne des Œuvres de saint Ambroise dédicacées par le moine Masello Venia à son général augustin Ambrogio di Cora. Au cours de ces mêmes années, il se livrait aussi à un véritable apostolat en faveur de l'art flamand. Et puis, tout en continuant ses études sur Pétrarque, il trouvait le moyen d'entrer en communication plus directe avec Dante. « Un culte ancien pour la *Divine Comédie*, a-t-il dit lui-même, m'y avait assurément disposé ». Chose remarquable, ce n'est pas ce merveilleux poème qui le préoccupa : ce furent les « beautés profondes » et les « enseignements cachés » de la *Vita Nova*. « Ainsi arriva, continua-t-il, que je me mis à chercher des mots français pour m'expliquer à moi-même ces exquises phrases italiennes. Je le fis tout d'abord, comme on dit, pour rien, pour le plaisir. Mais je m'attachais à ce travail. Je m'y remettais chaque fois que je le pouvais, pour interrompre surtout et détourner le flot continuel de devoirs multiples et monotones. Ce m'était un repos et un réconfort. » A mesure

Digitized by Google

qu'il avançait, il se rendait compte des complexités qu'un premier coup d'œil ne lui avait pas révélées, il se convainquait d'avoir « devant soi un des documents les plus difficiles à entendre clairement et complètement ».

La traduction, longuement préparée, fut communiquée au peintre Maurice Denis. Plus heureuse que celle du *Canzoniere* de Pétrarque à quoi M. Cochin avait tenté de l'intéresser, elle le séduisit entièrement. M. Maurice Denis résolut à son tour « de composer une illustration figurée de la *Vita Nova* ». Ses dessins, exposés à la galerie Druet, furent admirés comme ils le méritaient. « Une société de Bibliophiles artistes, *le Livre contemporain*, conçut le projet de les faire graver et publier en une édition de luxe avec le texte » de Dante et la traduction de M. Cochin. Et voilà comment parut, grâce à votre confrère, un des plus beaux livres des premières années du XX^e^ siècle, tiré sur les presses de l'Imprimerie nationale, illustré en couleurs par le graveur Jacques Beltrand d'après les dessins de Maurice Denis. Naturellement il avait fallu réviser très soigneusement le texte français et, pour le mettre définitivement au point, se décider à l'imprimer tout d'abord dans la revue et la collection de *L'Occident*.

Jamais absolument satisfait, M. Henry Cochin, après l'édition de l'Imprimerie nationale, en prépara une autre plus modeste pour le grand public ; il s'imposa un nouveau travail de critique et de retouche qui lui fit le plus grand honneur ; il ajouta en note des explications jugées nécessaires pour la parfaite compréhension du texte par un lecteur français et développa dans une savante introduction ses idées personnelles sur l'œuvre de Dante, les sources d'inspiration du poète et le « dolce stil nuovo ».

Le 14 septembre 1321, Dante Alighieri était décédé à Ravenne. Notre époque a trop le culte des anniversaires, même au sujet de personnages qui méritent imparfaitement les honneurs rendus à leur mémoire, pour qu'on ne célébrât

Digitized by Google

pas d'une façon particulièrement éclatante le sixième centenaire de cet événement. Les tourments de la grande guerre, les catastrophes qui se succédaient n'empêchèrent pas d'y songer dès 1916 et 1917 ; il fut même consolant de voir que les malheurs publics n'avaient pas éteint le culte désintéressé de la poésie et de la philosophie. Des Comités se formèrent donc, à l'appel du Souverain Pontife, en vue de préparer les divers pays à commémorer dignement l'auteur de la *Divine Comédie*. Sur quel écrivain français pouvait-on jeter les yeux qui fût plus qualifié que votre futur confrère, quel autre était capable d'assumer plus dignement la présidence d'un de ces Comités nationaux ? Le 25 avril 1917, M. Henry Cochin commençait dans le *Correspondant*, cette revue si chère à son père, la série de ses articles sur le génie et la gloire de Dante. Avec M. André Pératé, il fonda et dirigea un Bulletin, organe du Comité français catholique, qui parut dans l'année du Jubilé. Il s'obligea même à professer à l'Institut catholique de Paris un cours, qui, au témoignage de l'éminent recteur, y laissa « de grands souvenirs ».

Le programme des fêtes de Ravenne comportait une séance solennelle, où les représentants des diverses nations devaient venir exalter l'illustre poète. M. Henry Cochin fut naturellement invité à y prendre la parole. Sa santé était déjà précaire ; bien à regret il dut renoncer au voyage. Il pria son ami M. Alexandre Masseron de le remplacer. M. Masseron, qui devait écrire sur votre confrère défunt des pages si justes et si émues, eut beaucoup de peine à triompher de sa modestie et à lui arracher le manuscrit du discours qu'il avait préparé. Lorsque dans l'église San Francesco de Ravenne, devant cette assemblée compacte qui comptait l'élite du monde intellectuel, il expliqua pourquoi il était là, comment il était devenu le porte-parole de M. Henry Cochin, une longue ovation accueillit le nom vénéré. « L'Italie, dira plus tard M. Masseron, témoignait,

Digitized by Google

avec toute sa spontanéité, de sa reconnaissance pour l'illustre savant français, qui avait consacré le plus pur de son beau talent à faire connaître et aimer chez nous un Dante et un Pétrarque ou un Frà Angelico. »

Je viens de prononcer le nom du délicieux peintre du couvent de Saint-Marc à Florence. Votre confrère a écrit sur lui, dans la collection des Saints, un volume des mieux composés et des plus savants. Il ne faut pas, en effet, s'y tromper ; s'il fut obligé de se conformer aux dispositions arrêtées pour un ensemble de biographies édifiantes, si ne pouvant appuyer chaque mot de son livre d'une référence, il s'est résolu à n'en appuyer aucun, s'il a évité toute critique de textes et toute discussion, si même il a prétendu ne pas écrire un ouvrage d'érudition, il a utilisé avec une suprême habileté les documents connus ; il s'est montré profondément original. Et comment ne l'aurait-il pas été ? Avec Frà Giovanni Angelico de Fiesole, il retrouvait ses impressions, ses enthousiasmes des premiers voyages en Italie ; mais l'âge avait mûri ses idées, incliné son esprit vers des pensées plus sévères. Ce qui le séduisit donc, dans la préparation de son nouvel ouvrage, ce n'était pas tant l'étude technique d'un art spiritualisé que l'histoire sociale et religieuse du pays où il s'était épanoui, de l'Ordre auquel avait appartenu le pieux auteur de tant de fresques et de tableaux, du milieu où il avait poursuivi ses méditations, des influences qui s'étaient exercées sur sa jeunesse et plus tard encore. Selon son expression, il voulut établir, autour de son personnage, « des paysages historiques ». Le mot n'est peut-être pas très juste ; il ne fait pas saisir suffisamment l'observation des âmes, la pénétration des sentiments. Ainsi qu'il l'avait fait pour Pétrarque, l'historien de Frà Angelico voulut le suivre à la trace, connaître les montagnes, les plaines et les vallées qui l'avaient inspiré, réfléchir devant chacune de ses œuvres, se pénétrer de sa philosophie et de son mysticisme.

Digitized by Google

Cette vie de Frà Angelico montre ce que M. Cochin aurait pu faire s'il avait eu le temps de développer ses premiers écrits sur les artistes de la Renaissance italienne, sur Masaccio en particulier. Mais il avait trop d'autres préoccupations, ne serait-ce que celle d'épurer le goût de ses concitoyens en matière d'art. Je ne puis insister; cependant j'éprouverais un vif regret si je ne rappelais pas d'un mot son rôle à la direction de la Société de Saint-Jean, ses articles dans la *Gazette des Beaux-Arts* et ailleurs sur l'art contemporain, les peintres Charles Dulac, Hyacinthe Besson, Maurice Denis, Albert Besnard, ses conférences sur l'art et la nature, et j'en oublie.

Si l'on joint à ces nombreuses et diverses publications, dont j'ai à peine pu donner une nomenclature rapide, toutes celles qui avaient un caractère social ou religieux, ses rapports sur les œuvres auxquelles il donnait une part de son temps précieux (et je ne signalerai ici que celle des pauvres enfants infirmes qui l'intéressait plus spécialement), si l'on se rappelle que pendant plus de vingt ans il mena une vie politique très active, qu'il administrait plusieurs sociétés industrielles, qu'il ne négligeait aucun des devoirs auxquels l'astreignaient sa situation de famille et ses amitiés, qu'il était toujours prêt à porter d'un côté ou d'un autre la bonne parole, qu'il était attiré dans les milieux les plus divers où le charme de sa présence constituait un vif attrait, si l'on songe à tout cela, on se demande comment il pouvait suffire à une telle existence. Mais son principe était d'employer scrupuleusement toutes les minutes concédées par la Providence. « La plus sotte des prodigalités, disait-il à un de ses amis, est de gaspiller le temps. Et le pire vice de la vie mondaine, c'est qu'en gaspillant leur temps, les mondains ont besoin de gaspiller celui des autres. La richesse, à bien voir, ne sert qu'à acheter du temps. En nous allégeant des soins matériels, elle nous permet de travailler mieux et davantage à des tâches désintéressées. »

Digitized by Google

*
* *

La guerre de 1914-1918 devait apporter un surcroît de préoccupations au bon citoyen, au maire de Saint-Pierre-brouck en pleine zone des armées. Il se dévoua un peu plus, prenant un peu plus sur les heures de repos, compromettant davantage sa santé. Par ses écrits et par ses discours, il répandait autour de lui, même dans un rayon plus étendu, la confiance dans le succès de nos armes, il relevait tous les courages, consolait les affligés. Il amassait des observations, que plus tard, en 1920, il devait traduire sous le titre de *l'Ame du Nord* dans la collection de *la France dévastée*. Partageant les fatigues et les angoisses d'une population fort éprouvée, il adressait à la *Revue hebdomadaire* des articles sur sa situation morale, son énergie, son indomptable résistance ; il traçait, pour employer son expression, de nouveaux *Tableaux flamands* et concevait le désir de mieux célébrer encore, dès que les jours calmes auraient reparu, le pays qui l'avait adopté comme un de ses meilleurs enfants. Ce souhait, il le réalisera de 1922 à 1925, en publiant et en commentant les belles gravures sur bois de P.-A. Bouroux dans les trois albums intitulés : *Bergues*, *Saint-Winoc*, — *En Flandre maritime*, — *Saint-Omer*.

Si au moins, pendant ces temps de calamité, il n'avait pas eu à craindre pour ceux qui lui étaient le plus chers ! Mais son fils Claude, celui en qui il avait mis tous ses espoirs, qu'il voyait s'élancer dans la vie avec l'ardeur d'un sang généreux, exposait sa vie constamment. Après son cousin Augustin, tué héroïquement à la tête de sa compagnie, il succombait lui aussi, « jeune, charmant, heureux », quelques semaines après l'armistice. Votre confrère éprouvait de ce coup une douleur des plus cruelles, il en était accablé. Sa foi absolue l'avait aidé à le supporter, mais il était lui-même blessé à mort ; il ne vivait plus que dans le souvenir de son fils, il avait constamment sous les yeux

Digitized by Google

l'exemple qu'il en avait reçu d'une soumission sans murmure aux décrets divins, d'une résignation gardée « au milieu des plus affreuses souffrances ».

Les affections les plus tendres, les amitiés les plus chaudes l'entouraient. Et il avait la satisfaction, au milieu de son deuil, de vérifier combien son œuvre avait été utile, combien lui-même avait touché l'âme italienne, combien il avait contribué par la sincérité et la profondeur de ses sentiments à faire aimer la France en Italie. Est-ce trahir un secret que de dire le projet qu'on avait médité dans les sphères gouvernementales françaises de l'envoyer à Rome pour renouer discrètement les relations avec le Vatican ? Aussi nul ne fut plus attristé quand les nations sœurs devinrent victimes de malentendus, quand elles parurent s'éloigner et laisser la haine aigrir leurs rapports. Il sentait bien, et il en avait le témoignage de ses amis italiens, que les mauvais jours passeraient rapidement.

A toutes ces causes de tristesse s'en ajouta une dernière, la disparition de son frère Denys, qu'il aimait tendrement, qu'il admirait sans réserves, devant qui il s'était effacé constamment.

Fuyant l'agitation parisienne, se concentrant dans ses souvenirs, il passait chaque année de longs mois dans son château de Mousseau ; il s'y était aménagé un vaste cabinet de travail, aux murs tapissés de livres. De là il pouvait laisser errer son regard sur les magnifiques frondaisons d'un parc, qui semblait le décor d'un tableau de Watteau, ou sur les pelouses fleuries d'un parterre à la française incliné vers la Seine toute proche. Lui qui était si sensible à la beauté de la nature, à l'harmonie des lignes, il y retrouvait l'image d'un de ces jardins poétiques qu'il avait un jour évoqués devant un auditoire d'artistes. Là, spécialement, il recevait ses amis les plus chers. « On devine, rapporta un de ses familiers, quel attrait éblouissant enchantait la conversation de cet homme d'une culture exquise, qui avait

Digitized by Google

lu tous les livres et n'avait pas l'ombre de pédanterie, qui avait connu tous les hommes éminents de sa génération et dont l'expérience ne gardait même pas un soupçon d'amertume, ouvert à tous, indulgent à tous. Son érudition était toute vivante, ses souvenirs tout illuminés de sympathie humaine. »

Sa dernière joie lui fut donnée par vous, Messieurs : le 19 février 1926, il fut élu à l'Académie des Inscriptions pour succéder à votre regretté confrère le comte Paul Durrieu. Il n'est pas interdit de croire qu'il dut cet honneur à la rigueur de sa méthode dans la critique des sources, à la solidité de sa science, à l'originalité de ses écrits, aux résultats féconds de ses recherches sur Dante et Pétrarque, mais aussi à la perfection de son style, aux qualités d'exposition qui, à plusieurs reprises, avaient déjà frappé les excellents juges de l'Académie française.

Mais hélas ! il n'eut pas la satisfaction de jouir souvent et longtemps de votre compagnie ; il se sentait d'ailleurs gravement atteint, il paraissait se hâter d'exprimer tout ce qu'il avait encore à dire, de rappeler une dernière fois la mémoire de son père bien-aimé. Jamais peut-être il n'avait publié dans le cours d'une année autant qu'il le fit pendant 1926. Il s'était même empressé de préparer le discours consacré à son savant prédécesseur, son ami, M. Durrieu. Vous savez qu'il n'a pu y mettre la dernière main et qu'il fut absent de la séance publique annuelle des cinq Académies, où fut lu un de ses mémoires que j'ai eu l'occasion de citer.

Le 8 décembre de la même année, comblé d'œuvres et de mérites, celui qu'un de ses admirateurs a appelé « le type accompli de l'humaniste chrétien », s'endormait pour toujours, avec la même volonté de sacrifice, la même humilité, la même soumission à la Providence que son fils Claude, dont il sentait la présence auprès de son lit de douleur.

Digitized by Google

J'ai bien imparfaitement rappelé ce qu'il fut ; pour vous laisser sur une meilleure impression, qu'il me soit permis d'appliquer au caractère intime de M. Henry Cochin les mots d'éloge écrits par Armand de Pontmartin sur son père : « Celui-là fut la perfection même ; et encore, si, comme l'assurent les pessimistes, la perfection est souvent ennuyeuse, il faudrait trouver un autre mot pour exprimer ce délicieux mélange de piété, de bonté, de charité, de tendresse, d'éloquence, de simplicité, de patriotisme et de vertu. Il avait le charme, il avait la grâce ; il était de ceux qui donnent envie d'aimer ce qu'ils aiment et de croire ce qu'ils croient. »

Parmi tant de témoignages directs, émanant de Français ou d'étrangers, notamment d'Italiens, qui pourraient venir à l'appui, vous m'autoriserez à n'en retenir qu'un, le plus court, celui du célèbre critique anglais M. Paget Toynbee : « De pouvoir me dire l'ami d'un tel homme, écrivait-il à la nouvelle de l'élection de M. Cochin à l'Institut, *in me stesso n'esalto*, en moi-même j'exulte encore. »

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

JANVIER

Séances..... 1, 15, 19, 32

Communications :

Caractères généraux de la langue grecque, par M. A. Meillet, membre de l'Académie..... 10

Complément à l'étude de la monnaie des premiers Lagides, par le prince Soutzo..... 23

Notes sur deux monuments égyptiens trouvés en Syrie, par M. A. Moret, membre de l'Académie..... 34

Appendice :

Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le 2e semestre 1927 ; lu dans la séance du 20 janvier 1928..... 27

Livres offerts..... 14, 19, 37

FÉVRIER

Séances..... 39, 47, 58, 60

Communications :

Rapport sommaire sur les travaux de la Commission des fouilles de Saint-Bertrand-de-Cominges pendant l'année 1927, par M. E. Calmette..... 42

Les formes populaires du vocabulaire Indo-Européen, par M. A. Meillet, membre de l'Académie..... 50

Appendice :

Rapport sur les travaux de l'Ecole archéologique de Jérusalem pendant l'année 1926-27, par M. E. Pottier, membre de l'Académie : lu dans la séance 10 février 1928..... 52

Livres offerts..... 41, 56, 59

MARS

Séances..... 65, 84, 101, 106, 109,

Digitized by Google

COMMUNICATIONS :

Les découvertes de la Commission des monuments historiques de Roumanie, par M. N. Jorga, correspondant de l'Académie 70

La Géographie générale et la Chronologie du premier art roman, par M. J. Puig y Cadafalch, correspondant de l'Académie 73

L'Islamisme et la vie urbaine, par M. W. Marçais, membre de l'Académie 86

Une inscription de Bohémond IV à Tripoli de Syrie, relative à une tour de la monnaie, par M. G. Schlumberger, membre de l'Académie 102

Origine de l'expression des « Dix Mille », par M. P. Masqueray, correspondant de l'Académie 111

LIVRES OFFERTS 83, 100, 106

AVRIL

SÉANCES 115, 117, 120, 130

COMMUNICATION :

Note sur les fouilles de MM. F. Poulsen et C. Romaios, par M. Maurice Holleaux, membre de l'Académie 131

APPENDICE :

Rapport sur les travaux de l'Ecole française d'Athènes, durant l'année 1926-1927, par M. Salomon Reinach, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 20 avril 1928 123

LIVRES OFFERTS 115, 117, 119, 129, 135

MAI

SÉANCES 137, 147, 158, 168

COMMUNICATION :

La porte d'un édifice inconnu, l'Eleusinion d'Athènes, par M. Gustave Glotz, membre de l'Académie 149

APPENDICES :

Rapport sur le concours des antiquités de la France, par M. Adrien Blanchet, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 4 mai 1928 138

Rapport sur les travaux de l'Ecole française de Rome, durant l'année 1926-1927, par M. Paul Fournier, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 25 mai 1928 161

LIVRES OFFERTS 146, 157, 169

Digitized by Google

JUIN

SÉANCES..... 177, 191, 210, 212
COMMUNICATIONS :
Le commerce du papyrus dans la Gaule mérovingienne, par M. Henri Pirenne, associé étranger de l'Académie..... 178
Note sur une inscription chrétienne de Narbonne, par Emile Espérandieu, membre de l'Académie..... 191
Rapport sommaire concernant la campagne de fouilles de 1928 à Mishrifé (Qatna), par le comte du Mesnil du Buisson..... 216
Les inscriptions de Doura-Europos (Salihiyeh), par M. Michel Rostovtseff, associé étranger de l'Académie..... 226
APPENDICES :
Rapport sur les travaux exécutés dans la neuvième session de l'Union académique internationale (21 à 23 mai 1928), par M. E. Pottier, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 8 juin 1928..... 196
LIVRES OFFERTS..... 191, 211, 215

JUILLET

SÉANCES..... 241, 245, 248, 252
COMMUNICATION :
Rapport sur les travaux de l'institut français d'archéologie orientale du Caire durant l'année 1928, par M. Pierre Jouguet, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 27 juillet 1928..... 255
APPENDICE :
Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le premier semestre semestre 1928 ; lu dans la séance du 7 juillet 1928..... 341
LIVRES OFFERTS..... 244, 251, 269

AOUT

SÉANCES..... 269, 274, 283, 292, 294
COMMUNICATIOXS :
Une représentation du dieu Alexandrin du Temps, par M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie..... 274
Notes sur les dernières fouilles de Rome, par M. Wuilleumier 283
LIVRES OFFERTS..... 292, 293, 295

Digitized by Google

SEPTEMBRE

SÉANCES 296, 300, 301, 304
COMMUNICATION :
Documents d'époque vandale découverts en Algérie, par M. Eugène Albertini 301
LIVRES OFFERTS 300, 303, 305

OCTOBRE

SÉANCES 306, 310, 312, 314,
LIVRES OFFERTS 310, 311, 313, 348

NOVEMBRE

SÉANCES 321, 328, 331, 319
COMMUNICATION :
Sur une peinture de la Tunisie septentrionale, par M. Marcel Solignac, docteur ès sciences 351
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 23 NOVEMBRE 332
Notice sur la vie et les travaux de M. Gustave Fougères par M. René Cagnat, secrétaire perpétuel 333
LIVRES OFFERTS 327, 330, 332, 355

DÉCEMBRE

SÉANCES 356, 368, 359, 369
COMMUNICATIONS :
Observations sur un missel de Saint-Nicaise de Reims conservé à la Bibliothèque de Léningrad, par M. Bakhtine... 362
Les noms égyptiens des parties du corps dans les langues négro-africaines, par Mlle Homburger 371
LIVRES OFFERTS 357, 359, 368, 375
INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES 376
PÉRIODIQUES OFFERTS 377
TABLE ALPHABÉTIQUE 384
TABLE DES ILLUSTRATIONS 397
ERRATUM 397
APPENDICES ;
Notice sur la vie et les travaux de M. le comte Paul Durrieu par M. le comte A. de Laborde, membre de l'Académie... 401
Notice sur la vie et les travaux de M. Henry Cochin, par M. L. H. Labande, membre de l'Académie 436
TABLE DES MATIÈRES 455

Digitized by Google

SUITE DES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES PARUES EN 1928.

RECUEIL DES ACTES DE HENRI II, ROI D'ANGLETERRE ET DUC DE NORMANDIE, concernant les provinces françaises et les affaires de France, tome III (tables).

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM. *Pars prima inscriptiones phoenicias continens*, Tome III, fascicule 1.

MONUMENTS ET MÉMOIRES DE LA FONDATION PIOT, tome XXIX, 1er et 2e fascicules.

Le Gérant : A. PICARD. — MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tomes I à XII et la 1re partie du t. XIII épuisés : XIII, 2e partie à XL ; les tomes XIII à XXXVIII en 2 parties ou volumes in-4°.

Prix de chaque volume..... 75 fr.

Les tomes XLI et XLII. Chaque volume..... 200 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents... ..... 37 fr. 50

A la 1re partie du tome XXXII est joint un atlas in-fol. de 11 planches, qui se vend..... ..... 37 fr. 50

Le tome XXXIII (3e partie), comprenant la table des tomes XXIII à XXXIII..... 30 fr.

Table des tomes XLV à L de l'ancienne série des Mémoires.... 75 fr.

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IV ; tomes V à XII, 1re et 2e parties ; tome XIII, 1re partie.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à III ; tomes IV à VI, 1re et 2e parties.

Le tome I de la 2e série est épuisé.

A partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme deux parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 75 fr.

La première partie du tome XI et la seconde partie du tome XII (1re série) se vendent séparément..... 125 fr.

Prix de la 1re partie du tome XIII..... 155 fr.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES, publiés par l'Institut de France. Tomes I à XII épuisés ; XIII à XXVI ; XXVII, 1er et 2e fascicules de la 1re partie, et XXVII, 2e partie : XXVIII à XXX, 1re et 2e parties (contenant la table des tomes XVI à XXIX) ; XXXI à XXXVI, 1re et 2e parties ; tome XXXVII ; tome XXXVIII, 1re et 2e parties ; tome XXXIX, 1re et 2e parties, tomes XL et XLI.

A partir du tome XIV jusqu'au tome XXXVIII (sauf le tome XXXVII, qui est en un seul volume), chaque tome est divisé en deux parties ; du tome XIV au tome XXIX, la première partie de chaque tome est réservée à la typographie orientale.

Les tomes XIV, 2e partie ; XVI, 1re et 2e parties ; XVII, 1re partie ; XVIII, 1re partie ; XIX, 1re partie ; XX, 1re partie ; XXI, 1re partie ; XXII, 2e partie ; XXIII 1re partie ; XXV, 1re partie ; XXVI, 1re partie, sont épuisés.

Prix du tome XIII et de chaque partie des tomes suivants 75 fr.

Prix du tome XLI..... 150 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de facsimilés, se vend..... 225 fr.

Le premier fascicule de la première partie du tome XXVII (Inscriptions sanscrites du Cambodge), avec un atlas in-fol. de 17 planches de facsimilés, se vend..... 100 fr.

Le second fascicule, avec un atlas in-fol. de 28 planches de facsimilés, se vend..... 150 fr.

DIPLOMATA, CHARTÆ, EPISTOLÆ, LEGES ALIAQUE INSTRUMENTA AD RES GALLO-FRANCICAS SPECTANTIA, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta,

Digitized by Google

jubente ac moderante Academia inscriptionum et humaniorum litterarum. Instrumenta ab anno.CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume..... 150 fr.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DIPLÔMES, CHARTES, TITRES ET ACTES IMPRIMÉS CONCERNANT L'HISTOIRE DE FRANCE. Tomes I à IV épuisés; V à VIII, in-fol. (L'ouvrage est terminé.) Prix du volume..... 150 fr.

CHARTES ET DIPLÔMES. *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V.* Prix du volume..... 75 fr.

— *Recueil des actes de Philippe Ier.* Prix du volume..... 150 fr.

— *Recueil des actes de Henri II. — Introduction.* Prix du volume. 250 fr.

— *Recueil des actes de Henri II* (textes), tome I. Prix du volume.. 155 fr.

— *Recueil des actes de Henri II* (textes), tome II. Prix du volume 170 fr.

— *Recueil des actes de Henri II* (textes), tome III. Prix du volume. 90 fr.

— *Recueil des actes de Louis IV.* Prix du volume..... 50 fr.

— *Recueil des actes de Philippe Auguste*, tome I. Prix du volume. 120 fr.

— *Recueil des actes des rois de Provence.* Prix du volume..... 65 fr.

— *Recueil des actes de Pépin Ier et Pépin II, rois d'Aquitaine...* 185 fr.

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XXI (tomes I à XIX épuisés), et volume de table, in-fol. Prix du volume..... 150 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tomes I à XXIII (épuisés), in-fol. Tome XXIV, en 2 parties. Prix du volume en deux parties..... 300 fr.

Nouvelle série in-4° du même Recueil, sous titre :

RECUEIL DES HISTORIENS DE LA FRANCE.

I. DOCUMENTS FINANCIERS. Tome I. *Inventaire d'anciens comptes royaux dressé par Robert Mignon, sous le règne de Philippe de Valois.* Prix du volume..... 100 fr.

II. OBITUAIRES. Tome I. *Obituaires de la province de Sens.* 1re et 2e parties. Prix de chaque demi-vol..... 125 fr.

— Tome II. Prix du volume..... 125 fr.

— Tome III. Prix du volume..... 125 fr.

— Tome IV. Prix du volume..... 300 fr.

III. POUILLÉS. Tome I. *Pouillés de la province de Lyon.* Prix du volume..... 75 fr.

— Tome II. *Pouillés de la province de Rouen.* Prix du volume..... 125 fr.

— Tome III. *Pouillés de la province de Tours.* Prix du volume..... 125 fr.

— Tome IV. *Pouillés de la province de Sens.* Prix du volume..... 150 fr.

— Tome V. *Pouillés de la province de Trèves.* Prix du volume..... 125 fr.

— Tome VI, 1re et 2e parties. *Pouillés de la province de Reims.* Prix du volume en deux parties..... 150 fr.

— Tome VIII. *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun.* Prix du volume..... 205 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES :

Lois. (*Assises de Jérusalem.*) Tomes I et II, in-fol. *Épuisés.*

Historiens occidentaux.

Tome I, en 2 parties, in-fol. Prix du volume... 225 fr.
Tomes II, III et IV, in-fol. Prix du volume.... 150 fr.
Tome V, en 2 parties, et introduction, in-fol. Prix du volume..... 275 fr.

Historiens orientaux.

Tome I (éd. sur grand papier), in-fol. Prix du vol. 450 fr.
Tome II, 1re et 2e parties, in-fol. Prix de chaque demi-volume..... 112 fr. 50
Tome III, in-fol. Prix du volume..... 225 fr.
Tome IV, in-fol. Prix du volume..... 250 fr.
Tome V, in-fol. Prix du volume..... 125 fr.

Digitized by Google

Historiens arméniens. Tome I (édit. sur grand papier), in-fol. Prix du volume ..... 450 fr.
— Tome II, in-fol. Prix du volume..... 300 fr.
Historiens grecs. Tome I (édit. sur grand papier), in-fol. Prix du volume..... 450 fr.
— Tome II, in-fol. Prix du volume..... 225 fr.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Tomes XI à XXXV (tomes XI à XXXI épuisés), in-4°. Prix du volume..... 150 fr.
— Tome XXXVI, fascicule 1..... 100 fr.
— Tome XXXVI, fascicule 2..... 125 fr.

ŒUVRES DE BORGHESI. Tomes VII et VIII, in-4°. Prix du volume . 100 fr.
— Tome IX, 1re partie. Prix du demi-volume..... 60 fr.
— Tome IX, 2e partie. Prix du demi-volume..... 40 fr.
— Tome IX, 3e partie (contenant la table des tomes VI, VII et VIII). Prix du fascicule..... 20 fr.
— Tome X, 1re et 2e parties. Prix de chaque demi-volume..... 75 fr.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM.

1re partie : *Inscriptions phéniciennes*
- Tome I, fasc. I et II, in-fol. Prix du fasc. 125 fr.
- Tome I, fasc. III et IV. Prix du fasc. 187 fr. 50
- Tome II, fasc. I. Prix du fascicule..... 125 fr.
- Tome II, fasc. II. Prix du fascicule.... 250 fr.
- Tome II, fasc. III. Prix du fascicule.. 125 fr.
- Tome II, fasc. IV. Prix du fascicule.. 250 fr.
- Tome III, fasc. I. Prix du fascicule.. 375 fr

2e partie : *Inscriptions araméennes*
- Tome I, fasc. I et II. Prix du fascicule.. 250 fr.
- Tome I, fasc. III. Prix du fascicule.. 300 fr.
- Tome II, fasc. I. Prix du fascicule.. 400 fr.

4e partie : *Inscriptions himyarites*
- Tome I, fasc. I. Prix du fascicule.. 187 fr. 50
- Tome I, fasc. II. Prix du fascicule..... 125 fr.
- Tome I, fasc. III. Prix du fascicule... 250 fr.
- Tome I, fasc. IV. Prix du fascicule.... 200 fr.
- Tome II, fasc. I. Prix du fascicule..... 175 fr.
- Tome II, fasc. II. Prix du fascicule... 175 fr.
- Tome II, fasc. III et IV. Prix des deux fascicules réunis..... 375 fr.

RÉPERTOIRE D'ÉPIGRAPHIE SÉMITIQUE. Tomes I à IV, in-8. Prix du volume..... 75 fr.

EN PRÉPARATION :

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tome XLIII.

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE. Tome XIII, 2e partie.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, etc. Tome XLII.

RECUEIL DES HISTORIENS DE LA FRANCE.

Nouvelle série in-4° : OBITUAIRES, tome V. *Obituaires de la province de Lyon.* — POUILLÉS, tome VII. *Pouillés de la province de Besançon;* Tome IX. *Pouillés de la province de Bourges.* — DOCUMENTS FINANCIERS, tome II. *Comptes du Trésor.*

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM, 2e partie, tome II, fasc. II.

Digitized by Google

TIRAGES A PART DES PUBLICATIONS

AMÉLINEAU (E.). Notices des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale renfermant des textes bilingues du Nouveau Testament, avec six planches (1895)..... 23 fr. 50
AUDOLLENT (A.). Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) (1923)..... 37 fr. 50
BABELON (E.). Moneta (1913)..... 11 fr. 50
BARTHELEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois (1896)..... 4 fr.
BERGER (Ph.). Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néo-puniques du temple d'Hathor-Miskar à Maktar (1899)..... 20 fr.
— Mémoire sur les inscriptions de la fondation du temple d'Esmoun, à Sidon (1902)..... 16 fr.
BERGER (S.). Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (1893)..... 8 fr. 50
— Un ancien texte latin des Actes des Apôtres, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (1895)..... 10 fr.
— Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate, mémoire posthume (1902)..... 16 fr.
BLOCHET (E.). Notices sur les manuscrits persans et arabes de la collection Marteau (1923)..... 115 fr.
BONNEL DE MÉZIÈRES. Recherches sur l'emplacement de Ghana (1919)..... 14 fr.
CAGNAT (R.). Les deux camps de la légion III[e] Auguste à Lambèse, d'après les fouilles récentes (1908)..... 20 fr
— La frontière militaire de la Tripolitaine à l'époque romaine (1912)..... 15 fr.
— L'annone d'Afrique (1915)..... 7 fr. 50
CAPITAN (D[r]). Quelques caractéristiques de l'architecture maya dans le Yucatan ancien (1912)..... 15 fr.
CARRA DE VAUX (Baron). Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques par Philon de Byzance, édité d'après les versions arabes et traduit en français (1902)..... 42 fr. 50
CARTON (D[r]). Le théâtre romain de Dougga, avec dix-huit planches (1902)..... 50 fr.
— Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia (1906)..... 46 fr.
CHABOT (Abbé J.-B.). *Synodicon orientale* ou recueil de synodes nestoriens (1902)..... 150 fr.
CHAVANNES (Ed.). Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale, d'après les estampages de M. Ch.-E. Bonin (1902)..... 30 fr
COLLIGNON (Maxime). Le consul Jean Giraud et sa relation de l'Attique au XVIII[e] siècle (1913)..... 13 fr.
— L'emplacement du Cécropion à l'Acropole d'Athènes (1916)..... 14 fr.
CONSTANS (L. A.). Remarques sur la « préhistoire » du texte de Tacite (1927)..... 7 fr. 50
CORDIER (H.). Un interprète du général Brune et la fin de l'École des Jeunes de langues (1911)..... 20 fr.
— Annales de l'hôtel de Nesle (Collège des Quatre-Nations — Institut de France) (1916)..... 42 fr. 50
CROISET (Maurice). Observations sur la légende primitive d'Ulysse (1910)..... 10 fr.
CUQ (Ed.). Le colonat partiaire dans l'Afrique romaine, d'après l'inscription d'Henchir Mettich (1897)..... 15 fr.
— Le sénatus-consulte de Délos de l'an 166 avant notre ère (1912)..... 8 fr. 50.
— Un nouveau document sur l'apokèryxis (1913)..... 13 fr.
— Une statistique de locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale (1915)..... 12 fr. 50
— Les nouveaux fragments du Code de Hammourabi sur le prêt à intérêts et les sociétés (1918)..... 25 fr.
DELABORDE (H.-F.). Les inventaires du Trésor des Chartes dressés par Gérard de Montaigu (1900)..... 17 fr. 50

Digitized by Google

DELISLE (L.). Notice sur un psautier latin-français du XII[e] siècle (ms. latin 1670 des Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale), avec fac-similé (1891)..... 5 fr. 50
— Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque *sur les Remèdes de l'une et l'autre fortune* (1891)..... 7 fr.
— Notice sur la chronique d'un anonyme de Béthune du temps de Philippe Auguste (1891)..... 8 fr. 50
— Fragments inédits de l'Histoire de Louis XI par Thomas Basin, tirés d'un manuscrit de Gœttingue, avec trois planches (1893)..... 13 fr.
— Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes, avec six planches (1896)..... 32 fr. 50
— Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme, avec facsimilé (1896)..... 10 fr.
— Notice sur un livre annoté par Pétrarque (ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale), avec deux planches (1896)..... 8 fr. 50
— Notice sur les Sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan (1896). 4 fr.
— Notice sur un manuscrit de l'église de Lyon du temps de Charlemagne, avec trois planches (1898)..... 8 fr. 50
— Notice sur une *Summa dictaminis* jadis conservée à Beauvais (1898)..... 8 fr. 50
— Notice sur la Rhétorique de Cicéron traduite par maître Jean d'Antioche, avec deux planches 1899)..... 17 fr. 50
— Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris pendant les années 1505-1533 (1899)..... 19 fr.
— Notice sur les manuscrits du « Liber Floridus » de Lambert, chanoine de Saint-Omer (1906)..... 43 fr.
— Le livre de Jean de Stavelot sur saint Benoît (1908)..... 10 fr.
— Enquête sur la fortune des établissements de l'ordre de Saint-Benoît en 1338 (1910)..... 15 fr.
DELOCHE (M.). Saint-Remy de Provence au moyen âge, avec deux cartes (1892)..... 22 fr.
— De la signification des mots *pax* et *honor* sur les monnaies béarnaises, et du *s* barré sur des jetons de souverains du Béarn (1893). 5 fr. 50
— Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge (1896)..... 22 fr.
— Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée *la Gaule* (1897)..... 4 fr.
— *Pagi* et *Vicairies* du Limousin aux IX[e], X[e] et XI[e] siècles, avec une carte (1899)..... 17 fr. 50
DEVÉRIA (G.). L'écriture du royaume de Si-Hia ou Tangout, avec deux planches (1898)..... 10 fr.
DIEULAFOY (M.). Le château Gaillard et l'architecture militaire au XIII[e] siècle, avec vingt-cinq figures (1898)..... 15 fr.
— La bataille de Muret (1899)..... 10 fr.
— Le Mausolée d'Halicarnasse et le Trophée d'Auguste (1911). 11 fr. 50
— *La bataille d'Issus*, analyse critique d'un travail manuscrit du commandant Bourgeois (1912)..... 10 fr.
— Esagil ou le temple de Bêl-Marduk à Babylone. Voir SCHEIL (le R. P.) et DIEULAFOY (Marcel).
— La Mosquée d'Hassân (1919)..... 112 fr. 50
DOREZ (Léon). Notice sur un recueil de poésies latines et un portrait de l'humaniste véronais Leonardo Montagna (1425-1485). Ms. 806 de la Bibliothèque de l'Institut (1913)..... 10 fr.
DOUTREPONT (G.). Notice sur le manuscrit français 11954 de la Bibliothèque nationale. La Croisade projetée par Philippe le Bon contre les Turcs (1917)..... 7 fr. 50
DURRIEU (Comte Paul). Michelino da Besozzo et les relations entre l'art italien et l'art français à l'époque du règne de Charles VI (1911). 15 fr.
EUTING (J.). Notice sur un papyrus égypto-araméen de la Bibliothèque impériale de Strasbourg (1903)..... 7 fr.
FERRAND (G.). Un texte arabico-malgache du XVI[e] siècle (1904).. 25 fr.
FORMIGÉ (J.). Remarques diverses sur les théâtres romains à propos de ceux d'Arles et d'Orange (1914)..... 22 fr. 50
— Le prétendu cirque romain d'Orange (1917)..... 7 fr. 50
FOUCART (P.). La formation de la province romaine d'Asie (1903) 10 fr.
— Sénatus-consulte de Thisbé (170) (1905)..... 10 fr.
— Étude sur Didymos, d'après un papyrus de Berlin (1907)... 37 fr. 50
— Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au IV[e] siècle (1909). 8 fr. 50
— Le culte des héros chez les Grecs (1918)..... 31 fr.
— Un décret athénien relatif aux combattants de Phylé (1920). 12 fr. 50

Digitized by Google

FOUCHER (A.). Catalogue des peintures népalaises et tibétaines de la collection B.-H. Hodgson à la Bibliothèque de l'Institut de France (1897)..... 8 fr. 50

FOURNIER (P.). Un groupe de recueils canoniques des xe et xie siècles (1915)..... 25 fr.

— Les collections canoniques romaines de l'époque de Grégoire VII (1918)..... 27 fr. 50

FUNCK-BRENTANO (Fr.). Mémoire sur la bataille de Courtrai (11 juillet 1302) et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel 1891)..... 22 fr.

GAUTIER (E.-F.) et FROIDEVAUX (H.). Un manuscrit arabico-malgache sur les campagnes de La Case dans l'Imoro, de 1659 à 1663 (1907)..... 32 fr. 50

GIRY (A.). Étude critique de quelques documents angevins de l'époque carolingienne, avec deux planches (1900)..... 17 fr 50

GLOTZ (G.) Le droit des gens dans l'antiquité grecque (1916).. 7 fr. 50

GRAUX (Ch.). Traité de tactique connu sous le titre Περὶ κατασκευῆς ἁπλήκτου, *Traité de castramétation*, rédigé par ordre de Nicéphore Phocas, texte grec inédit, augmenté d'une préface par Albert Martin (1898)..... 13 fr.

GRÜNEISEN (W. de). Le portrait d'Apa Jérémie. Note à propos du soi-disant nimbe rectangulaire (1912)..... 11 fr. 50

GSELL. La Tripolitaine et le Sahara au iiie siècle de notre ère (1926). 7 fr. 50

HAURÉAU (B.). Notices sur les numéros 3143, 14877, 16089 et 16409 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, quatre fascicules (1890-1895)..... 4 fr. 7 fr. 8 fr.50, 10 fr.

— Le poeme adressé par Abélard à son fils Astralabe 1893)..... 10 fr.

— Notices sur les mss. latins 583, 657, 1249, 2945, 2950, 3145, 3146, 3437, 3473, 3482, 3495, 3498, 3652, 3702, 3730 de la Bibliothèque nationale. (1904)..... 11 fr. 50

HELBIG (W.). Sur la question mycénienne (1896)..... 17 fr. 50

— Les vases du Dipylon et les Naucraries, avec 25 figures (1898). 8 fr. 50

— Les ἵππεις athéniens (1902)..... 25 fr.

— Sur les attributs des Saliens (1905)..... 16 fr.

HUART (Clément). Les Ziyârides (1922)..... 31 fr. 50

JOULIN (L.). Les établissements gallo-romains de Martres-Tolosanes, avec 25 planches (1900)..... 94 fr.

LANGFORS (A.). Notice du ms. français 12483 de la Bibliothèque nationale (1916)..... 35 fr.

LANGLOIS (Ch.-V.). Formulaires de lettres du xiie, du xiiie et du xive siècle, six fascicules, avec deux planches (1890-1897)..... 40 fr. 50

— Les papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au Trésor des Chartes (1908)..... 10 fr.

— Les registres perdus de la Chambre des comptes (1917)..... 70 fr.

LASTEYRIE (comte R. de). L'église St-Martin de Tours..... 13 fr.

— L'église de St-Philbert-de-Grandlieu (Loire-Inférieure) [1909] 38 fr. 50

LAUER (Philippe). La Réforme Carolingienne de l'écriture latine (1925) 27 fr. 50

LE BLANT (Edmond). De l'ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture (1892)..... 4 fr.

— Note sur quelques anciens talismans de bataille (1893)..... 4 fr.

— Sur deux déclamations attribuées à Quintilien, note pour servir à l'histoire de la magie (1895)..... 5 fr. 50

— 750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues, avec deux planches (1896)..... 43 fr. 75

— Les commentaires des livres saints et les artistes chrétiens des premiers siècles (1899)..... 5 fr

— Artémidore (1899)..... 5 fr.

LOTH (J.). Les noms du cheval chez les Celtes, en rapport avec quelques problèmes archéologiques (1925)..... 10 fr.

LUCE (S.). Jeanne Paynel à Chantilly (1892)..... 23 fr. 50

MARTIN (A.). Notes sur l'ostracisme dans Athènes (1907)..... 13 fr

MAS-LATRIE (Comte de). De l'empoisonnement politique dans la république de Venise (1893)..... 14 fr. 50

MENANT (J.). Kar-Kemish, sa position d'après les découvertes modernes, avec carte et figures (1891)..... 17 fr. 50

— Éléments du syllabaire hétéen (1892)..... 22 fr.

MEYER (P.). Notices sur quelques manuscrits français de la bibliothèque Philipps à Cheltenham (1891)..... 23 fr. 50

— Notice sur un recueil d'*Exempla* renfermé dans le ms. B. iv. 19 de la bibliothèque capitulaire de Durham (1891)..... 10 fr.

Digitized by Google

MEYER (P.). Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge, en vers français, avec planche (1893). 8 fr. 50
— (P.). Notice sur le recueil de miracles de la Vierge, renfermé dans le ms. Bibl. nat. fr. 818 (1893)..... 8 fr. 50
— Notice de deux manuscrits de la Vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V, avec une planche (1895)..... 7 fr.
— Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre (1895)..... 10 fr.
— Notice du manuscrit Bibl. nat. fr. 6447 : traduction de divers livres de la Bible: légendes des saints (1896)..... 16 fr.
— Notice sur les *Corrogationes Promethei* d'Alexandre Neckam (1897)..... 10 fr.
— Notice sur un Légendier français du XIII^e^ siècle, classé selon l'ordre de l'année liturgique (1898)..... 15 fr.
— Le Livre-Journal de maître Ugo Teralh, notaire et drapier à Forcalquier (1330-1332), avec une planche (1898)..... 12 fr. 50
— Notice sur trois Légendiers français attribués à Jean Belet (1899).. 17 fr. 50
— Notice d'un Légendier français conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, avec planche (1900)..... 12 fr. 50
— Notice d'un manuscrit de Trinity College (Cambridge) contenant les Vies en vers français de saint Jean l'aumônier et de saint Clément, pape (1903)..... 12 fr. 50
— Notice sur la *Bible des sept états du monde* de Geufroi de Paris (1908). 15 fr.
MICHON (Ét.). Un décret du dème de Cholargos relatif aux Thesmophories (1913)..... 7 fr. 50
MONCEAUX (P.). Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique (1907)..... 37 fr. 50
— Le Manichéen Faustus de Milev. Restitution de ses *Capitula* (1924). 37 fr. 50
MOREL-FATIO (A.) Une histoire inédite de Charles-Quint par un fourrier de sa cour, avec une planche (1911)..... 10 fr.
MORISSE (G.). Contribution préliminaire à l'étude de l'écriture et de la langue Si-Hia (1904)..... 17 fr. 50
MORTET (V.) et TANNERY (P.). Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Epaphroditus et de Vitruvius Rufus, avec deux planches (1896)..... 13 fr.
MÜNTZ (E.). Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVI^e^ siècle (1895)..... 17 fr. 50
NAVILLE (Ed.). La découverte de la loi sous le roi Josias ; une interprétation égyptienne d'un texte biblique (1910)..... 8 fr. 50
NOLHAC (P. DE). Le *De viris illustribus* de Pétrarque, notice sur les manuscrits originaux, suivie de fragments inédits (1890)..... 19 fr.
— Le Virgile du Vatican et ses peintures, avec une planche (1897). 23 fr. 50
OMONT (H.). Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine, avec deux planches (1895)..... 26 fr. 50
— Notice sur un très ancien manuscrit grec de l'Evangile de saint Matthieu en onciales d'or sur parchemin pourpré et orné de miniatures, conservé à la Bibliothèque nationale, avec deux planches (1900)..... 20 fr.
— Notice du ms. nouv. acq. franç. 10050 de la Bibliothèque nationale, contenant un nouveau texte français de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient* de Hayton (1903)..... 13 fr.
— Notice du ms. nouv. acq. lat. 763 de la Bibliothèque nationale (*glossaires grec et latin*), et de quelques autres mss. provenant de Saint-Maximin de Trèves (1903)..... 13 fr.
— Notice sur le ms. latin 886, contenant différents opuscules mathématiques de Gerbert, etc. (1907)..... 7 fr. 50
— Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais (1914). 19 fr.
— Minoïde Mynas et ses missions en Orient (1840-1855) (1916)..... 30 fr.
PELISSIER (L.-G.). Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise, 1504-1509 (1901)..... 10 fr.
PROU (M.). Chancel carolingien orné d'entrelacs, à Schœnnis (canton de Saint-Gall) (1912)..... 16 fr.
— Un diplôme faux de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montier-en-Der (1915)..... 7 fr. 50
RAVAISSON (F.). Une œuvre de Pisanello, avec quatre planches (1895) 11 fr. 50
— Monuments grecs relatifs à Achille, avec six planches (1895)... 20 fr.

Digitized by Google

REINACH (Théodore). L'anarchie monétaire et ses remèdes chez les anciens Grecs (1911)..... 4 fr.
RICCI (S. DE) et WINSTEDT (E.). Les quarante-neuf vieillards de Scété, texte copte et traduction française (1910)..... 8 fr. 50
ROBIOU (F.). L'état religienx de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre. 2e Mémoire : Les régions syro-babyloniennes et l'Eran. (1895)..... 22 fr.
ROSTOVTSEFF. Une tablette votive thraco-mithriaque du Louvre (1924 40 fr.
— Le gobelet d'argent du trésor de Boscoreale de la Collection du baron E. de Rothschild (1925)..... 15 fr.
ROULAND-MARESCHAL. Le *limes* de Tingitane près de *Sala Colonia* (1925)..... 20 fr.
SCHEIL (Le R. P.). La chronologie rectifiée du règne de Hammourabi (1912. 7 fr. 50
SCHEIL (Le R. P.) et DIEULAFOY (Marcel). Esagil ou le temple de Bel-Marduk à Babylone. — Étude documentaire par le R. P. SCHEIL. — Étude arithmétique et architectonique, par M. M. DIEULAFOY (1913). 22 fr.
SCHWAB (M.). Vocabulaire de l'Angélologie, d'après les manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale (1897)..... 60 fr.
— Le manuscrit n° 1380 du fonds hébreu à la Bibliothèque nationale Supplément au Vocabulaire de l'Angélologie (1899)..... 11 fr. 50
— Le manuscrit hébreu n° 1388 de la Bibliothèque nationale : une *Haggadah pascale* (1903)..... 7 fr. 50
— Le manuscrit hébreu n° 1408 de la Bibliothèque nationale (1913). 7 fr. 50
— Livre des comptes de Mardoché Joseph, manuscrit hébréo-provençal (1913)..... 9 fr.
— Homélies judéo-espagnoles (1916)..... 19 fr.
SIDERSKY (D.). Etude sur l'origine astronomique de la chronologie juive (1911)..... 19 fr.
— Étude sur la chronologie assyro-babylonienne (1916)..... 20 fr.
SLOUSCHZ (N.). Un voyage d'études juives en Afrique (1909)... 22 fr. 50
SOTTAS (H.). Sur trois fragments d'un double de la pierre de Rosette (1927)..... 10 fr.
SPIEGELBERG (W.). Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec d'autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale, avec huit planches (1895)..... 37 fr. 50
TANNERY (P.). Le traité du quadrant de maître Robert Anglès (Montpellier, XIIIe siècle); texte latin et ancienne traduction grecque, avec figures (1897)..... 17 fr. 50
TANNERY (P.) et CLERVAL. Une correspondance d'écolâtres du XIe siècle (1900)..... 13 fr.
THOMAS (Antoine). Notice sur le manuscrit 4788 du Vatican, contenant une traduction française, avec commentaire, par maître Pierre de Paris, de la *Consolatio philosophiae* de Boèce (1917)..... 15 fr.
TOUTAIN (J.). Fouilles à Chemtou (Tunisie), sept.-nov. 1892, avec plan (1893)..... 8 fr. 50
— L'inscription d'Henchir Mettich. Un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine, avec quatre planches (1897).... 19 fr.
— Le cadastre de l'Afrique romaine (1907)..... 11 fr. 50
VIOLLET (H.). Description du palais de Al-Moutasim, fils d'Haroun-al-Raschid, à Samara, et de quelques monuments de Mésopotamie (1909)..... 40 fr.
— Fouilles à Samara en Mésopotamie. Un palais musulman du IXe siècle (1911)..... 42 fr. 50
VIOLLET (P.). Mémoire sur la *Tanistry* (1891)..... 10 fr.
— Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893)..... 13 fr.
— Les États de Paris en février 1358 (1894)..... 8 fr. 50
— Les interrogatoires de Jacques de Molai, grand maître du Temple (1909)..... 4 fr.
VOGÜÉ (Marquis DE). La citerne de Ramleh et le tracé des arcs brisés (1912)..... 10 fr.
WEIL (H.). Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle 1890)..... 5 fr. 50

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉDITIONS AUGUSTE PICARD

82, rue Bonaparte, PARIS (VI^e^)

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE EN FRANCE

A L'ÉPOQUE GOTHIQUE

PAR

R. DE LASTEYRIE

Ouvrage posthume publié par les soins de M. Marcel AUBERT

Deux volumes in-8° colombier de 1200 pages et 1100 illustrations

Brochés..... **200** frs
Demi-reliure parchemin, titre rubriqué, genre ancien.. **260** »
Demi-chagrin amateur, tête dorée..... **300** »

Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.

En souscription :

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE EN FRANCE

A L'ÉPOQUE ROMANE

DU MÊME AUTEUR

Seconde édition revue et augmentée d'une bibliographie critique par M. Marcel AUBERT

Prix..... **175** frs

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVIII *Le Gérant :* A. PICARD

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

SERIAL'

FEB 24 1974

FEB 09 1974

Digitized by Google